REVUE AFRICAINE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE

Vol. 56

Alger 1912

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1971

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

PRÉFACE

L'ouvrage posthume du général Daumas sur la femme arabe, que nous présentons au public, nous a été communiqué par le petit-fils du général, le lieutenant Maurice Perras, et par son petit-neveu, M. Eugène Boislandry-Dubern.

Notre intention n'est pas d'écrire ici une biographie complète du général Daumas, dont la personnalité et les écrits sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire moderne de l'Algérie. Nous nous contenterons de quelques notes très brèves.

Melchior-Joseph-Eugène Daumas, né en 1803 à Délémont (Suisse), mort en 1871 à Camblanes (Gironde), appartenait à une famille d'origine bourguignonne. Son grand-père était médecin militaire ; son père, le général Marie-Guillaume Daumas, prit part aux campagnes du Premier Empire et se trouvait à Grenoble sous les ordres du général Marchand au moment du retour de l'île d'Elbe. Eugène Daumas fut d'abord étudiant en médecine, mais son père décida bientôt que le séjour de Paris ne lui valait rien et l'obligea à s'engager au 2e régiment de chasseurs à cheval, que commandait un de ses parents, en lui disant de ne revenir le voir que lorsqu'il serait officier. Daumas fut nommé sous-lieutenant en 1827, entra à l'école de Saumur en 1829, s'embarqua pour l'Algérie en 1835, et fit, sous le maréchal Clauzel, les campagnes de Mascara et de Tlemcen.

Le jeune officier ne tarda pas à acquérir dans l'armée une situation à part, grâce à sa connaissance spéciale de la langue arabe et des mœurs indigènes. Détail peu connu, il était parent de l'éminent arabisant de Slane, le traducteur d'Ibn-Khaldoun ; sans doute, les conseils de son parent ne lui furent pas inutiles, aussi bien pour son éducation linguistique que plus tard pour la publication de ses ouvrages. Après le traité de la Tafna, qui prévoyait l'installation d'un consulat français à Mascara, Daumas fut choisi par Bugeaud pour représenter la France auprès d'Abd el-Kader : il resta près de deux ans à Mascara, du 15 novembre 1837 au 15 octobre 1839.

Le séjour manquait à tel point de gaieté que le prédécesseur de Daumas, le commandant Ménonville, était devenu fou et s'était suicidé, et que le remplaçant de Ménonville, Guerbe, était reparti presque aussitôt qu'arrivé. Daumas, dans cette ville hostile, ne voyait

© OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES : 04 — 86

Codification : 4.00.2260

d'autre Européen que son compagnon le docteur Warnier, avec parfois la visite de quelques officiers d'Oran, parmi lesquels son frère, officier comme lui, et qui devait s'illustrer par son héroïsme en 1843, au combat de Sidi-Rached chez les Flittas. Mais quelle magnifique occasion de connaître et d'étudier les indigènes ! Daumas n'eut garde de la laisser échapper : bientôt en état de se passer d'interprète, il fit ample moisson de renseignements précieux, qu'il devait utiliser plus tard. Sa correspondance avec la division d'Oran pendant cette période est un document des plus intéressants, dont M. Yver prépare la publication (1). Daumas recueillit notamment, sur l'infanterie de l'émir, sur les déserteurs européens qu'il utilisait, sur les routes de Mascara à Tlemcen et à Takdempt, des informations qu'il communiqua à ses chefs. Surtout, il put se faire des projets d'Abd el-Kader, de son caractère, de ses rapports avec le Maroc, de la nature et du degré de l'influence qu'il exerçait sur les tribus, une idée très juste, dont la suite des événements démontra l'exactitude.

Rappelé à Oran quand la rupture devint imminente, Daumas fut, avec Martimprey, le principal collaborateur de La Moricière à la division d'Oran, où il organisa un admirable bureau de renseignements (2). Il n'y avait qu'à se régler sur ce modèle pour organiser partout l'administration des indigènes. En 1841 (3), Bugeaud rétablit la direction des affaires indigènes, supprimée par le maréchal Valée et nomma le commandant Daumas directeur central des affaires arabes. L'arrêté du Ministre de la Guerre (4), du 1er février 1844, rendu sous l'inspiration de Daumas et en application de ses idées, organisa définitivement cette admirable institution des bureaux arabes, qui a rendu tant de services et qui a toujours servi de modèle pour l'administration des indigènes dans l'Afrique du Nord.

Nommé colonel en 1845, Daumas conserva néanmoins la direction des affaires indigènes. En 1848, lorsque Abd el-Kader fut envoyé à Toulon et interné au fort Lamalgue, Daumas fut chargé de l'accompagner et contribua à adoucir les premiers temps de sa captivité.

---

(1) G. Yver, *Une entrevue du capitaine Daumas et d'Abd el-Kader* (*Bull. Soc. Géogr. d'Alger*, 1908, p. 274-279).

(2) Général du Barail, *Mes souvenirs*, I, p. 112. C. Rousset, *Conquête de l'Algérie*, I, p. 33.

(3) Et non en 1843, comme semble le croire C. Rousset (*Conquête de l'Algérie*, I, p. 172 et 287, avec son imprécision habituelle. L'arrêté du gouverneur général Bugeaud qui nomme Daumas directeur des affaires arabes est du 16 août 1841.

(4) Et non l'ordonnance royale comme l'écrit Rousset (ouvr. cité, p. 287).

Quand l'émir fut transféré au château de Pau, Daumas, remplacé par le capitaine Boissonnet, revint prendre le commandement de son régiment de spahis, et conduisit une expédition chez les Beni-Silem, fraction des Beni-Sliman, tribu de l'Atlas Mitidjien qui avait refusé de payer ses contributions et chassé son caïd (1). Il quitta d'ailleurs bientôt l'Afrique du Nord pour aller, comme général de brigade, puis comme général de division et conseiller d'Etat, diriger les affaires de l'Algérie au Ministère de la Guerre (20 avril 1850).

Les deux traits qui donnent à la carrière du général Daumas, une originalité particulière et qui intéressent le plus directemnt l'histoire de l'Algérie sont son séjour à Mascara comme consul auprès d'Abd el-Kader et la part qu'il a prise à l'organisation des bureaux arabes. Si sa carrière proprement militaire et administrative n'est pas sans éclat, il est surtout connu comme écrivain; grâce à sa connaissance de la langue, des mœurs et de la société indigène, il a publié plusieurs travaux d'un intérêt vraiment durable. Indépendamment d'un certain nombre d'articles (2), parus notamment dans la Revue des Deux Mondes, dans la Revue de l'Orient, dans le Spectateur Militaire, etc., il a écrit : Le Sahara algérien (1845), La Grande Kabylie, études historiques (en collaboration avec le capitaine Fabar, 1847), Le Grand Désert (en collaboration avec Ausone de Chancel, 1848), Les Chevaux du Sahara (1851), Principes généraux du cavalier arabe (1854), Mœurs et coutumes de l'Algérie : Tell, Kabylie, Sahara (1855), La vie arabe et la Société musulmane (1869). La plupart de ces ouvrages ont été réédités. Tous ceux qui ont écrit sur Abd el-Kader, notamment Bellemare (3) se sont documentés auprès du général Daumas, qui est, avec Léon Roches, un des hommes qui ont le mieux connu l'émir et l'organisation qu'il avait essayé de donner à l'Algérie.

Les ouvrages de Daumas ont une saveur très particulière. Quel-

---

(1) Pelissier de Raynaud. *Annales Algériennes*, III, p. 314.

(2) On en trouvera la liste dans la bibliographie de l'Algérie de Playfair. Cette bibliographie, malgré les compléments de G. Jacqueton, est, comme toutes les bibliographies, forcément incomplète. C'est ainsi qu'on n'y trouve pas signalé l'article de Daumas sur le *Voyage de l'émir Abd el-Kader dans l'est de l'Algérie en 1839*, paru dans le *Spectateur Militaire*, 1844, t. XXXVII, p. 575-608, article qui contient le récit si émouvant de l'entrevue d'Abd el-Kader avec les Kabyles, reproduit par Daumas dans son volume sur la Grande Kabylie (cf. E. Masqueray, *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, in-8°, 1886, p. 86-93.

(3) A. Bellemare, *Abd el-Kader*, Paris, 1863.

ques-uns, comme le Sahara algérien, *dénotent cette remarquable aptitude à recueillir, coordonner et interpréter les renseignements indigènes qui a toujours été une des spécialités des bureaux arabes. D'autres témoignent d'une très exacte connaissance de la société indigène dans ce qu'elle a de plus intime. Qu'on relise par exemple certains chapitres des* Chevaux du Sahara *sur les razzias, les guerres entre tribus, la chasse, la vie au désert, tels passages des* Mœurs et coutumes de l'Algérie *sur la constitution de la tribu arabe, sur la civilité puérile et honnête chez les Arabes, sur les institutions kabyles, etc., et on verra combien ces ouvrages sont précieux pour la connaissance de mœurs aujourd'hui disparues ou en voie de disparaître en Algérie, mais dont le Maroc nous conserve, pour peu de temps encore sans doute, la parfaite image.*

Daumas avait pour les musulmans une sympathie profonde, qui ne l'aveuglait d'ailleurs ni sur leurs défauts, ni sur leurs véritables tendances. C'est grâce à cette sympathie, qualité que rien ne remplace chez un écrivain, qu'il a dû de pénétrer leur âme comme peu d'Européens l'ont fait avant ou après lui. Il a aimé les indigènes, et c'est pour cela qu'il les a compris. Il est si imprégné de la vie arabe qu'on s'en aperçoit à la composition et au style même de ses livres, tout émaillés de proverbes et d'anecdotes recueillis directement sur les lèvres de ses informateurs. Ses ouvrages ressemblent aux productions de la littérature orientale dans la mesure où celles-ci sont supportables et intelligibles pour les Européens, et cela spontanément, presque inconsciemment, sans l'ombre de pastiche.

L'ouvrage posthume du général Daumas sur la Femme arabe *est, comme le dit l'auteur, le complément naturel de ses études antérieures, et l'on y retrouvera ses qualités ordinaires. Il a été dicté par le général vers la fin de sa vie et revu entièrement par lui. Le manuscrit était tout prêt pour l'impression. Nous l'avons publié tel quel.*

Le défaut ordinaire des ouvrages posthumes, c'est que le sujet qu'ils traitent a souvent été ultérieurement l'objet de travaux qui en ont épuisé l'intérêt. Tel ne nous paraît pas être le cas pour la Femme arabe. *Malgré d'excellentes contributions sur cette matière* (1) *la famille indigène est encore pour nous un sanctuaire si fermé, si interdit aux regards et aux investigations des profanes, que le témoignage d'un des hommes qui l'ont le mieux connue ne saurait nous paraître superflu.*

AUGUSTIN BERNARD.

(1) On en trouvera la liste dans L. Milliot, *La femme musulmane au Maghreb*, in-8°, Paris, 1909.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage n'est qu'un complément de mes études antérieures.

Il m'a semblé que si, dans tous les pays du monde, la condition de la femme était l'un des signes qui permettait de juger avec le plus de certitude, l'état social d'un peuple, ses mœurs et son degré de civilisation, il était fort important, surtout au point de vue de notre domination en Algérie, de savoir à quoi s'en tenir sur un sujet aussi controversé, aussi différemment envisagé.

Suivant les uns, la femme, chez les musulmans, n'est qu'un objet de luxe, un être sensuel, indolent et souvent ennuyé ; un oiseau dont le harem est la volière ; suivant les autres, elle n'est, au contraire, qu'une malheureuse servante condamnée aux plus rudes labeurs, l'esclave de son mari, un forçat, enfin, dont la tente est le bagne.

J'ai souvent entendu proclamer, aussi, par de très bons esprits, que la fusion entre chrétiens et musulmans était une chimère ; tandis que de graves penseurs prétendaient de leur côté, que cette fusion serait inévitablement amenée par le développement des intérêts matériels, par la communauté des travaux et, spécialement, par l'union de la fille du vaincu avec le fils du vainqueur. Elle ne pourrait manquer, ajoutaient-ils, de réagir d'une manière profitable à la civilisation, d'abord sur la famille et plus tard sur le peuple arabe tout entier.

Il faut en convenir, voilà des appréciations bien diver-

Le texte original a été scrupuleusement respecté. — (*N. D. L. R.*).

ses : Où trouver la vérité dans ce conflit d'opinions ? Peut-être, me suis-je dit, arriverons-nous à la découvrir en nous rendant un compte exact de l'éducation donnée à la femme arabe, de la persécution qu'elle subit, du degré de liberté d'agir et de sentir qu'on lui laisse, ou de l'influence qu'elle a su conquérir. Et je me suis mis à l'œuvre, mû, principalement, par cette pensée politique, que si je parvenais à déchirer le voile qui couvre encore les mœurs, les coutumes et les idées, justes ou fausses, d'un peuple qu'il nous importe si fort de connaître sous toutes ses faces, il deviendrait plus facile de lui choisir habilement les remèdes qui pourraient convenir, le mieux, aux maladies morales dont nous le croirions atteint.

Ce livre est donc, comme les précédents, le résumé de longues et patientes investigations : il prend la femme arabe au berceau pour ne la quitter qu'à la tombe ; ce n'est point un plaidoyer en sa faveur (Dieu m'en garde), mais tout simplement une confession faite par les mœurs.

Après cet exposé, on verra si la femme arabe est à plaindre, à envier ou à blâmer, on décidera si nous devons trouver, sous la tente, des victimes prêtes à seconder nos efforts, ou bien, des compagnes dévouées à leurs maris, à leurs familles, contentes du sort que Dieu et les hommes leur ont assigné sur cette terre.

S'il advenait que l'on m'accusât d'avoir peint en beau la société musulmane, je répondrais que j'ai dit, avec une égale impartialité et le bien et le mal : D'ailleurs, je ne craindrais pas d'avouer qu'en présence du but que nous poursuivons en Algérie, au lieu de m'évertuer à découvrir les côtés par lesquels nous sommes dissemblables d'une manière absolue, au lieu de rechercher ce qui peut perpétuer les sentiments de haine et de rivalité, j'ai toujours eu plus de goût à trouver ce qui peut faciliter les rapports, combattre les préjugés réciproques et amener un rapprochement.

On me blâmera peut-être encore de n'avoir pas laissé dans l'ombre, quelques détails et quelques usages dont la

peinture trop fidèle serait de nature à blesser l'excessive délicatesse de certains lecteurs. Ce blâme serait immérité ; je n'ai rien inventé, rien écrit pour le plaisir d'écrire ; placé dans l'alternative ou de ne faire connaître qu'imparfaitement les Arabes, ou de tout dire sur leur compte, j'ai dû les mettre souvent en scène, les faire parler comme ils parlent, et faire taire, enfin, mes propres scrupules, devant l'amour de la vérité.

En définitive, mon but a été de fournir quelques notions utiles à l'homme d'Etat, comme à l'organisateur, au savant ainsi qu'à l'artiste et si j'avais eu le bonheur de l'atteindre, ce serait là, pour moi, une précieuse récompense de mon travail.

CHAPITRE I

L'ENFANCE

Auprès de Dieu, le maître du monde, une fille vaut un garçon.

Ce sont des innocents, a dit le Prophète, et la fête des anges doit être la même.

Quel est le rôle de la femme chez les Arabes ? C'est une question que la curiosité européenne s'est posée souvent. Tout l'invincible attrait du mystère se rencontre dans ce sujet, puisqu'il s'agit d'une créature confinée dans la partie la plus secrète de la tente ou de la maison, et, qui, même quand elle se produit au dehors, se dérobe encore sous le voile qui l'enveloppe, à nos curieuses investigations. Puis à la curiosité vient se joindre un sentiment philosophique ; cet être, dont la vie forme un contraste si frappant avec l'existence des femmes Européennes, ne trouve-t-il, dans la condition qui lui est faite, qu'amertume et humiliation ? Dans cette société, où sa place semble si obscure, la femme n'aurait-elle point, par hasard, une importance qui aurait échappé à des observations superficielles. Comme d'habitude, je préférerai les faits aux réflexions. Voici ce que de longues études, des interrogations patientes, m'ont fait recueillir sur la femme Arabe.

« *Auprès de Dieu, le maître du monde, une fille vaut un garçon.* » Ainsi s'exprime, dans un proverbe, la sagesse musulmane. Mais comme il arrive d'ordinaire ici-bas, la théorie et la pratique sont loin de s'accorder en cette

matière. Les hommes, en pays arabe, se chargent de faire la différence que, suivant eux, Dieu ne fait pas (1).

Tandis que le garçon reste avec sa famille, ajoutant à la force de la tribu dont il soutient la fortune et l'honneur, la jeune fille, aussitôt qu'elle est parvenue à l'âge nubile, suit la destinée d'un mari ; elle quitte ses parents, son douar (2), sa tribu, et va devenir quelquefois, sous une tente lointaine, une femme étrangère. De là, une manière bien distincte de saluer, en ce monde, l'arrivée de la fille, ou celle du garçon.

Aussitôt qu'un garçon est né, c'est une joie réelle et profonde, on dit au père : « *Dieu a augmenté ton bien* » (*que le nouveau né soit heureux, que Dieu allonge son existence. (Allah ketteur khirek ; mebrouk el mouloud ; Allah itoueul aâmrou)* » : à celui qui a une fille en partage, on dit simplement : « *que le tout soit béni.* » (*El Koul mebrouk*). Et le père répond d'habitude : « *Ce n'est pas la peine, il m'est né une malédiction, (Zâadet ni nâala).* » Par cela il veut faire comprendre qu'un jour viendra, où sa fille sera obligée de s'entendre dire par un mari : « *Fais ceci, fais cela ; fille d'un tel, que Dieu le maudisse* » (*Allah inâalouh) ; Oh ! par la bénédiction du pain, ne tiens pas ce langage, répliquent les assistants : Dieu la préservera des tentations du Diable, elle donnera le jour à des musulmans et ses enfants seront tous des saints ou des guerriers de la foi (moudjahedin).* »

Quel que soit le sexe de l'enfant toutefois, les fêtes de la naissance ne diffèrent point.

« *Ce sont des innocents, a dit le Prophète, en parlant des nouveaux nés, et la fête des anges doit être la même.* »

C'est le septième jour après la naissance que ces fêtes

(1) C'est Mahomet qui abolit, chez les Arabes, l'infâme usage de sacrifier des enfants aux idoles et qui défendit d'enterrer, vivantes, les jeunes filles que l'on craignait de ne pouvoir ni nourrir, ni marier.

(2) Le *Douar* est une subdivision de la tribu : Il comprend les tentes disposées en cercle et c'est de là que lui vient son nom.

ont lieu en présence du cadi, des marabouts, des parents, des amis et de la sage-femme. Plusieurs fois déjà, nous avons décrit des réjouissances arabes. On retrouve là ce qui sert, du reste, à exprimer la joie chez presque tous les peuples, des cris, des danses, des chants et le bruit de la poudre. Les femmes dansent en agitant des yatagans, les hommes tirent des coups de fusil et donnent de l'argent aux danseuses. Des repas où coule le lait et où figurent le mouton rôti, le *nesemmène*, le kouskoussou, les dattes, le raisin sec, le miel et le beurre terminent ces solennités. Le cadi lit ensuite le *Fatiha* et le héros de la fête reçoit un nom de l'assemblée.

Si c'est un enfant du sexe masculin, pour honorer la religion, on commence par lui donner le nom de *Mohammed*, nom que le père et la mère sont libres de ne pas conserver ; s'il appartient au sexe féminin, on lui choisit généralement un des trois noms suivants :

Fatma — la fille du Prophète.
Reguiya — sa tante paternelle.
Meryem — sa tante maternelle.

Ce devoir accompli, on peut, également ne plus la désigner, dans la famille, que par le nom d'une amie ou d'une femme distinguée, qui devient alors, pour elle, ce que la marraine est pour nos enfants, une parente en dehors du sang, s'occupant de celle qui lui a été consacrée, la suivant dans sa vie et lui faisant des présents.

Voici les noms les plus usités des femmes chez les arabes :

Khedidja, Kheddoudja, Aycha, La vie ; *Aychouna*, diminutif d'*Aycha* ; *Zohra*, La Fleur ; *Djamila*, La Parfaite. — Noms des femmes du Prophète.

Meryem, Marie.

Aâtika, La noble.

Fatma, nom de la fille du Prophète. — *Fatima*, la petite Fatma.

Khira, Celle qui apporte le bien.

Zineub, La tremblante.
Sâida. — Saâdya, L'heureuse.
Mebrouka, La bénie.
Mesâouda, L'heureuse.
Badra, La lune.
Zîna, La belle.
Aziza, La chérie.
Loulou, La perle.
Djohra, Le joyau.
Khadra, La verte (courageuse).
Nedjema, L'étoile.
Halima, La douce.
Safia, La pure.
Kheroufa, La petite brebis.
Zohra, La fleur.
Rebiaa, Le printemps.
Yammouna. — Yamina, La prospère.
Mouny, Diminutif de Yammouna.
Ourida, La petite rose.
Zalikha, Nom de l'une des femmes de Haroum Er Rechid.
Baya, L'éclatante.
Reguïa, La petite.
Oumm-hani, La mère de la douceur.
Leïla, La nuit.

Les musulmans procèdent d'une manière toute différente de celle des peuples chrétiens dans l'appellation de leurs enfants. Chez nous, le nom que le père a reçu de ses aïeux, il le transmet à ses descendants qui se distinguent à leur tour par un nom spécial et variable qui est celui de leur baptême.

Chez les musulmans, au contraire, le nom de famille n'existe pas ; il est remplacé par un nom de désignation et notre *prénom* devient chez eux un *surnom* (agnomen).

Un enfant vient de naître ; sept ou huit jours après le père, ainsi que je l'ai dit plus haut, réunit dans une fête

ses parents et ses amis, prend le nouveau-né, convoque ou fait convoquer à la prière (*izan*) et l'appelle ensuite tout haut par le nom qu'il veut lui donner (nomen).

S'il s'agit d'un garçon, ce nom *alam* (mot qui signifie désignation) sera tantôt celui du Prophète, de l'un des prophètes ou des compagnons du Prophète, tantôt il consistera dans le mot *abd* (serviteur) suivi de l'une des épithètes données à Dieu :

Abd el-Kader, serviteur du puissant.
Abd er-rahmân, serviteur du misécordieux.
Abd el-Kerim, serviteur du généreux.

S'il s'agit d'une fille *l'alam* qui lui sera donné sera emprunté à l'une des femmes de Mohammed, *Khadidja, Zohra, Aycha*, à sa fille *Fatma*, ou à l'une des qualités de la femme comme *Aziza* (chérie) *Saïda* (heureuse) *Loulou* (perle).

Mais comme il est facile de le concevoir, le nombre des *alam* est excessivement restreint chez les musulmans. Une immense quantité d'individus porteront donc le même nom, celui de Mohammed par exemple ; dès lors comment distinguer le Mohammed qui appartient à telle famille, du Mohammed qui appartient à telle autre ?

Les musulmans arrivent à établir cette distinction en ajoutant à *l'alam* donné aux enfants, le mot *ben* (fils) ou *bent* (fille) suivi du nom du père.

C'est ainsi que l'on dira :

Ali ben Mohammed, Ali fils de Mohammed.
Ali ben Moustapha, Ali fils de Moustapha.
Ali bén Ahmed, Ali fils d'Ahmed.
Aycha bent Hassan, Aycha fille de Hassan.
Aycha bent Ismaïl, Aycha fille d'Ismaïl.
Aycha bent Kaddour, Aycha fille de Kaddour.

On ne pourra donc plus confondre les individus portant le même *alam*.

Remarquons en passant que la femme mariée ne perd pas *l'alam* qu'elle portait jeune fille. Avant comme après

le mariage, elle continuera à s'appeler du nom qu'elle a reçu de son père, elle sera toujours *Aycha, fille de Hassan.*

Nous ne parlerons ici des surnoms (*Kounia*) que pour faire remarquer qu'ils varient à l'infini. Ils se rapportent à un fait particulier, soit à un état, soit enfin à l'origine. En voici quelques exemples :

Moustapha, Bou mezrag.
Moustapha, le père de la lance.

Mohammed ben Abd allah, Bou maza.
Mohammed ben Abd allah, le père de la chèvre.

Hamed, Bou Chelagham.
Hamed, le père aux moustaches.

Abd el-Kader, ben Derâou.
Abd el-Kader, le fils de son bras.

Ismaïl, el haffaf.
Ismaïl, le barbier.

Zina, el messerara.
Zina, la gracieuse.

Yamina, el aaguera.
Yamina, la stérile.

La croyance aux mauvais esprits (*Djenoun*), ou dans le mauvais œil (*Aâin*) est très répandue chez le peuple arabe ; pour préserver de leurs pernicieuses influences on ne met jamais les enfants dans leurs berceaux sans prononcer cette formule sacramentelle : « *Bi essem Allah* », (*au nom de Dieu.*) On leur attache aux bras différentes sortes de talismans ; plus tard, ces amulettes passeront au cou ; et plus tard encore, la jeune fille, qui sera presque une femme, les portera sur la tête.

Quoique les femmes arabes aiment beaucoup leurs enfants, elles sont loin de leur prodiguer cette multitude de soins qui, chez les peuples civilisés, deviennent pour les petits êtres qui en sont l'objet, un péril, peut-être, plutôt qu'un avantage. Toutefois, par une nécessité du

climat, elles les nourrissent longtemps; mais pour ne pas s'épuiser par un allaitement qui dure d'un an à deux ans, elles font intervenir souvent le lait des brebis, des vaches et des chamelles. Les chamelles ont, dit-on, dans leurs mamelles, des trésors de vigueur et de santé.

Excepté dans les grandes familles, les nourrices mercenaires sont inconnues. Le Prophète a dit :

« *Ne vendez jamais ni le lait, ni les cheveux de vos femmes ; ce serait avilir la majesté humaine.* »

Quand une mère ne peut pas nourrir, c'est une voisine, une parente, une amie, qui pour l'amour de Dieu, vient offrir le lait à son enfant trois ou quatre fois par jour. Aussi, cette nourrice est-elle appelée une seconde mère, elle a presque tous les droits que donne le sang, et toute union entre elle ou un de ses enfants et son nourrisson, serait réputée incestueuse (1).

On fait la plus grande attention au choix de la nourrice. Il faut qu'elle soit saine de corps et d'esprit, sa conduite doit être irréprochable. Les Arabes disent : « *Surveille avec soin l'allaitement, c'est de lui que dépendent la santé et le caractère.* »

Chez les nobles, (*Djouad*) on trouve des serviteurs intimes dont l'unique mission est d'élever les enfants de leurs seigneurs. On les nomme *Terrabas* (*éleveurs*). Ils jouissent d'une grande influence et les épouseurs ne manquent jamais de les mettre dans leurs intérêts, quand ils recherchent, en mariage, des filles de grande tente. Ces *Terrabas* sont considérés comme faisant partie de la famille; à ce titre, ils ont le privilège d'y pénétrer quand ils le veulent. On les traite toujours avec bienveillance.

Pendant les premiers mois, l'enfant est enveloppé dans des chiffons de laine, et les mères vaquent à tous les tra-

(1) Dès qu'un enfant a sucé le lait d'une femme, il devient l'enfant de cette femme et aucune union conjugale ne peut s'établir entre le frère ou la sœur de lait des nourrissons. Telles sont les conséquences de la parenté de lait.

vaux domestiques en le portant derrière leur dos, ingénieusement suspendu dans un haïck, la tête et les mains libres; la petite créature peut embrasser avec ses cuisses, les reins de sa mère. Je ne serais pas étonné que cette habitude ne produisit, chez les Arabes, une disposition à se lier, par la suite, aux flancs d'un coursier.

La nuit, on place simplement l'enfant dans une *Zagaou*, ou corbeille à pain de figue [?] que l'on suspend à une traverse de la tente : voilà son berceau.

Au bout de dix-huit mois, arrive l'époque du sevrage. Les mères se noircissent les seins avec du charbon. Les enfants se dégoûtent et s'effraient. Le but est immédiatement atteint. On leur donne progressivement ensuite la nourriture que leur tempérament peut supporter.

Aussitôt qu'une fille est sevrée, on lui apprend les soins de propreté, on lui lave les mains, les pieds, le corps tout entier. Puis, après la propreté, la coquetterie fait bientôt son apparition. On lui perce les oreilles à deux ou trois endroits, et l'on maintient les trous avec des fils de soie. Cependant les bijoux ne viendront que dans la suite, ils sont interdits à l'enfance.

Au lieu d'être maintenus, comme chez nous, dans des appareils qui ressemblent à des instruments de supplice, les enfants errent à leur gré dans la tente ; ils se traînent sur leurs genoux, se dressent, tombent, se relèvent, en peu de temps, ils savent marcher.

Les premières années de leur vie se passent au milieu des chevaux, des bœufs, des moutons, des chameaux, des chèvres et des chiens. On les laisse courir pieds nus, en chemise, au gré de leurs fantaisies : c'est à coup sûr, la meilleure partie de leur existence; car ils ne connaissent que les bons traitements, ils ne reçoivent que des caresses. Tout ce qu'ils font est bien, tout ce qu'ils disent encore mieux. Ils n'ont pas de raison, ce sont des enfants, laissez-leur toute liberté.

CHAPITRE II

L'ADOLESCENCE

L'enfant est un papier blanc, pur de toute souillure, sur lequel on peut écrire le bien ou le mal.

La jeune branche se redresse sans grand travail, le gros bois ne se redresse jamais.

Les Arabes, on ne doit pas s'en étonner, ne sont point partisans d'une instruction étendue chez les femmes. Excepté dans les familles de Marabouts, on apprend à très peu de filles à lire et, surtout, à écrire. Ce sont là des connaissances qui, suivant eux, favorisent les amours coupables. Le premier emploi qu'une fille fera de l'écriture sera d'écrire à l'homme qu'elle aime, si des obstacles la séparent de lui. Mais dès qu'une fille commence à parler, on veut qu'elle se serve de la parole pour prier Dieu.

La première prière qu'elle prononce est celle qui prélude aux repas.

« *Au nom de Dieu, nous nous reposons en Dieu et en son Prophète, que Dieu, le maître du monde, nous accorde sa bénédiction à nous et à ce que nous allons manger.* »

Plus tard, la jeune fille doit prier cinq fois par jour comme les hommes.

Au Fedjeur. — Point du jour.
Au Dohor. — Une heure après midi.
A El-Aâsser. — Trois heures.
Au Moghreb. — Coucher du soleil.

A El Eucha. — Huit heures du soir (1).

Les prières sont avancées ou retardées, suivant la saison et doivent toujours être précédées d'une ablution.

La beauté est, d'habitude, le partage des femmes arabes. Leurs yeux sont noirs et évoquent naturellement, chez le poète, cette pensée qui revient si souvent, du regard profond et doux de la gazelle. Même dans les affections les plus pures, la beauté a toujours un rôle important. Jamais les jeunes filles, dans la tente et même dans la tribu, n'ont à subir de mauvais traitements, mais celles à qui Dieu a fait le présent d'un joli visage, sont, dans leurs familles, les objets d'une prédilection particulière.

En grandissant, la jeune fille, quelle que soit sa naissance, prend l'habitude du travail, elle apprend à confectionner les bernous, les tentes, les abaïas, les tapis, les haïks, les musettes, les besaces, etc., etc... Sa mère en fait une compagne qui l'aide à remplir tous les devoirs domestiques et à partager les soins de cette hospitalité entendue d'une manière si large et si touchante chez les Arabes. Quoique étrangère à la loi chrétienne, elle apprend la pratique de la charité. Sa main et son cœur

(1) La prière du *Fedjeur*, est due à *Sidna Adem*, à notre seigneur Adam.

La prière du *Dohor*, est due à *Sidna Brahim*, à notre seigneur *Abraham*.

La prière *d'El Asser*, est due à *Sidna Yonness*, à notre seigneur Jonas.

La prière du *Moghreb*, est due à *Sidna Aysse*, à notre seigneur Jésus-Christ.

La prière *d'El Eucha*, est due à *Sidna Moussa*, à notre seigneur Moyse.

Voici comment le *Mouedden* appelle les fidèles à la prière.

« Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand !

J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu : j'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu !

J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu : j'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu !

Venez à la prière : venez à la prière !

Venez au temple du salut, venez au temple du salut !

Grand Dieu, Grand Dieu ! Il n'y a d'autre Dieu que Dieu. »

doivent s'ouvrir quand un pauvre vient à la porte de la tente, prononcer ces paroles consacrées : « *O les croyants, donnez-moi un peu de ce que Dieu vous a donné* » (*Mtàa Rabby ya el moumenin*).

Enfin on lui inculque, le plus promptement possible, ces principes que la sagesse musulmane regarde avec raison comme des conditions essentielles du bonheur. On lui apprend la discrétion; on lui inspire le culte du silence qui est une des plus grandes puissances de la société arabe.

El moumen itkellem bel khir ou iskout
Le croyant doit dire du bien ou se taire.

On lui enseigne un respect profond pour ceux à qui elle doit le jour, et afin que la fille docile devienne plus tard une femme intelligente et dévouée, on accoutume son esprit à s'échauffer aux récits des nobles actions, à se prendre d'enthousiasme pour la gloire de la famille et de la tribu. On lui fait réciter les chants qui excitent les âmes à l'héroïsme.

C'est seulement lorsqu'il n'y a point d'étrangers, que la jeune fille mange avec son père et sa mère ; on ne peut point dire, toutefois, qu'elle soit exclue de la vie sociale. Dans la compagnie et sous la surveillance de sa mère, elle rend des visites aux voisins, aux marabouts, elle assiste aux fêtes nuptiales. Elle apprend à danser en agitant un yatagan, ou des mouchoirs si elle n'a pas la force de tenir des armes, toujours en prenant des attitudes voluptueuses. Elle doit aussi savoir frapper le *Bendaïr*, espèce de tambour de basque, et le *guellale*, petit tambourin qui figure dans toutes les fêtes.

Quand la jeune fille atteint l'âge nubile, elle pratique le jeûne ; si elle appartient à une grande tente, elle ne sort jamais que voilée ; la fille du pauvre marche le visage découvert. Mais, pauvre ou riche, la femme arabe se familiarise de bonne heure avec des habitudes de coquetterie. Les jours de fête on lui met sur la figure du rouge (*zerkoune*), on lui noircit les paupières avec la mine de plomb

(*koheul*), on lui teint avec du henna, les mains et les pieds, et, enfin, sa mère la confirme avec soin dans la pratique des ablutions prescrites par la loi (1).

Un poète arabe a donné ces conseils aux femmes :

Ornez vos yeux de « koheul » et ils brilleront d'un éclat lumineux comme une source d'eau vive au milieu des sables.

Parez aussi vos doigts de henna, et ils ressembleront aux fruits élégants du jujubier.

Et, enfin, mâchez le souak qui parfume l'haleine, fait les dents blanches et les lèvres de pourpre.

Vous serez ainsi plus agréable aux yeux de Dieu, car vous serez plus aimées de vos maris.

Les Arabes pratiquent le tatouage, non point un tatouage brutal, barbare, altérant l'œuvre de Dieu, comme celui des tribus américaines, mais un tatouage plein de grâce et d'élégance qui rappelle presque quelques-uns des artifices chers à la coquetterie du siècle dernier (2). Ainsi, quand la jeune fille a dix ou douze ans, on lui fait aux poignets et aux pieds, des dessins qui ressemblent à de larges bracelets. Au front, entre les sourcils, à la joue et au menton, on lui dessine une mouche ou une étoile. Les Arabes trouvent à ces figures un charme extrême : elles font, suivant eux, ressortir la blancheur de la peau.

1) On lit dans le Koran :

O croyants ! Lorsque vous vous disposez à la prière, lavez-vous le visage entre les mains jusqu'aux coudes; lavez-vous aussi la tête et les pieds.

On accuse souvent les Arabes de malpropreté, parce qu'on les voit toujours couverts de vêtements de laine qu'il est assez difficile d'entretenir; mais qu'on ne s'y trompe pas, si l'extérieur laisse à désirer, le corps, d'habitude, est irréprochable, grâce aux fréquentes ablutions qu'ils sont obligés de faire.

Ces ablutions avant la prière, sont tout-à-fait indépendantes de la grande ablution (*Oudou el Kébir*) que le musulman doit pratiquer après toute espèce d'impureté ou de souillure.

(2) Le tatouage est cependant, défendu par la loi qui l'appelle *Ketibet Ech-chytane, l'écriture du Diable.*

C'est un art véritable que celui du tatouage. Ceux qui l'exercent, forment une classe à part qui ne procède jamais qu'en présence de la mère. Dans les tribus, cette opération a lieu d'habitude le jour de la circoncision. Il y a grande fête alors, et, si le père du néophyte est riche, il fait tatouer les filles pauvres à ses frais.

Malgré la faveur qu'ils semblent accorder à la coquetterie, les Arabes attachent un grand prix à la pureté de leurs filles. Tout à l'heure en parlant du mariage, nous verrons quelle honte rejaillit sur une famille entière, quand une femme n'apporte point à son époux ce qu'il est en droit d'attendre d'elle. Aussi, dans les grandes tentes, épargne-t-on aux oreilles virginales, toute parole déshonnête. La nubilité arrive vite. Dans les tribus, les filles riches, fiancées, quelquefois à quatre ou cinq ans, sont mariées de dix à quinze ans. On attend davantage dans les familles pauvres. Mais, sous toutes les tentes, cependant, on ne veut pas qu'une jolie fille soit soustraite trop longtemps aux liens conjugaux. Tandis que sa beauté s'accroît, on craint que sa réputation diminue.

Aussitôt, dit un proverbe, *qu'une jeune fille peut porter une cruche à sa bouche,*
Elle peut porter ce qu'a porté sa mère.

El mera menin terfed el 'hallab el foum-ha
Terfed ma refedet oummha.

Ces paroles ne paraîtront pas trop empreintes de l'exagération orientale, quand on saura qu'il n'est pas rare, en Afrique, de voir une fille nubile vers l'âge de 10 ou 12 ans. J'ai entendu citer l'exemple d'une mère qui avait 11 ans à peine, de plus que sa fille. De pareils faits ne rappellent-ils pas ce joli mot de M. de Chateaubriand voyant danser des jeunes filles dont il avait admiré les grand'-mères et aussi les mères : *Regardez ces générations de fleurs.*

CHAPITRE III

LES IDÉES DES ARABES SUR LE MARIAGE

La femme acariâtre et méchante est pour son mari, ce qu'est un lourd fardeau pour le vieillard.

La femme aimable et belle est, au contraire, pour son époux, une couronne d'or ; chaque fois qu'il la regarde son cœur et ses yeux se réjouissent.

Avant de traiter du mariage, je crois qu'il est à propos de rappeler certaines opinions arabes sur cet acte fondamental de toute société.

Si le mariage n'est pas, dans la loi musulmane, un sacrement comme chez nous, c'est un des faits les plus importants qui puissent se passer dans l'existence de l'homme. Et maints préceptes, maints axiomes émanant les uns, des poètes, les autres des sages, les uns empreints d'une gravité onctueuse, les autres d'une mordante ironie, avertissent celui qui se décide à contracter ce solennel engagement, de la grande modification qui va être apportée à toute sa vie.

« *Lorsqu'un jeune homme se marie, le démon pousse* « *un cri affreux, les siens l'entourent et lui demandent* « *le sujet de sa douleur. — Un fils d'Adam vient encore* « *de m'échapper, il va éviter les pièges que je lui ten-* « *dais.* »

Dieu lui-même a dit :

« *Contractez mariage avec des femmes qui vous auront* « *plu et que leurs cœurs portent vers vous.* »

« *Parmi celles qui sont sous votre dépendance ou même* « *qui sont vos esclaves, n'épousez que deux, trois ou qua-* « *tre femmes, et donnez-leur religieusement la dot con-* « *venue.* »

Le Prophète a dit :

« *Que ceux d'entre vous qui peuvent se marier, se marient.*

« *Le mariage dompte le regard de l'homme et règle la* « *conduite de la femme.*

« *Que ceux d'entre vous à qui la fortune refuse la possi-* « *bilité de prendre une épouse, aient recours au jeûne.*

« *Le jeûne comprime le dérèglement des sens.* »

Suivant les médecins, celui qui s'isole des femmes ajoute des forces à son corps, des jours à sa vie.

Voyez le mulet, quel animal plus laborieux, plus patient, plus rempli d'une énergique existence.

Le moineau est prodigue d'amour, il meurt promptement.

Ainsi voilà déjà la contradiction jusque dans les paroles sacrées, dans les préceptes qui viennent de la bouche même de Mahomet. Du reste, la loi chrétienne est conforme en cela à la loi musulmane. Il semble que chez tous les peuples, la sagesse elle-même ait été impuissante à régler d'une manière absolue une nature aussi compliquée que celle de l'homme; que disent les pères de l'Eglise ?

Conserve la virginité, si le ciel t'en a donné la force.
Si la chair a trop d'empire sur toi, prends une épouse.

Il est vrai qu'entre en prendre une, deux, trois ou même quatre, il y a une grande différence ; et dans nos conditions sociales, nous trouvons quelque chose de singulièrement excessif à la modération du Prophète. Mais

dans le Sahara, ce sont les gens riches seuls qui épousent jusqu'à quatre femmes ; les pauvres en ont rarement plus de deux ; et malgré leur indigence la polygamie n'est pas pour eux un fardeau, car le travail de ces deux compagnes, soulage leur misère (1).

Puis on n'épouse pas ces quatre femmes dans la même année. On commence par en prendre une, un peu plus tard une autre, ainsi de suite. En vieillissant, on trouve bien l'occasion d'en répudier une ou deux et quelquefois à 60 ou 70 ans, on finit par épouser une enfant de 15 ans. A qui vous blâme d'un acte semblable, on répond naïvement que rien n'est plus profitable à la santé.

Itoueul el aâmer — Cela allonge l'existence.
ou isahah el Beseur — et raffermit la vue.

Taya Dhouk, médecin célèbre du premier siècle de l'hégire a dit :

« *Ne mange que les chairs d'animaux peu avancés en âge et bien cuites, ne fais pas usage de médicaments à moins que tu ne sois vraiment malade, et, surtout, ne te marie qu'avec des femmes jeunes, car le commerce avec les vieilles est tout ce qu'il y a de plus dangereux au monde.* »

Toutefois, à ces aphorismes un peu suspects chez ceux qui s'en servent pour excuser leur passion, les sages répliquent :

(1) Une dame d'Alger exprimait à un Kaïd des environs de *Tenyet el Had*, toute l'horreur que lui inspirait la polygamie. L'Arabe lui répondit :

« Je suis persuadé, Madame, que si vous viviez seulement quelques jours sous une tente arabe, épouse unique d'un homme considéré, vous ne tarderiez pas à changer d'avis et à solliciter vous-même votre mari de prendre au moins une seconde femme. En effet, si vous vous trouviez seule pour préparer les aliments, aller à la fontaine, aller aux bois, tisser les vêtements, surveiller les troupeaux, donner l'orge aux chevaux, les seller et les desseller, aviser aux déménagements, plier et dresser les tentes, vous demanderiez vite grâce et vous consentiriez volontiers à partager les nuits, pour être aidée pendant le jour. »

« *Vieillard ne prends pas pour femme une jeune fille,*
« *quand bien même ses dents seraient des perles et ses*
« *joues des bouquets de roses ; elle te mangerait ton bien*
« *et t'ensevelirait dans une natte.* »

Chez ce même peuple qui a si bien rendu le poétique désespoir du démon en voyant un fils d'Adam échapper aux tentations incessantes des sens pour contracter sous l'œil de Dieu une union, il existe cependant des préceptes comme ceux-ci.

« *Ne mettez votre confiance ni dans la fortune, ni dans*
« *les femmes.*
« *Les femmes sont les auxiliaires du tentateur :*
« *Jouissez de la femme tant qu'elle vous aime,*
« *Mais si elle ne vous a pas trompé, croyez qu'elle vous*
« *trompera,*
« *Et méfiez-vous d'elle, surtout lorsqu'elle vieillit.*
« *Aujourd'hui, elle se plie à vos désirs, demain elle*
« *satisfera aux désirs d'un autre.*
« *Et si elle jure que jamais elle ne vous trahira;*
« *Souvenez-vous que celles qui mettent du koheul à*
« *leurs yeux et se teignent de henna, ne sont pas forcées*
« *de garder leurs serments.* »

Les Arabes disent encore :

« *Ne comptez jamais sur les présents de l'avare, sur les*
« *services d'un négligent, sur les secours d'un ennemi,*
« *sur le conseil d'un envieux ou sur l'amour d'une*
« *femme...* »

Ben el Taleub était l'homme de son temps qui passait pour connaître le mieux les femmes. On a de lui ces vers :

« *Si vous me consultez au sujet des femmes, je vous*
« *donnerai de bons conseils, je m'y connais :*
« *Dès que votre barbe commence à blanchir,*
« *Ou que votre fortune diminue,*
« *Retirez-vous, évitez-les ;*
« *Vous n'avez plus rien à attendre d'elles.*

« *La femme fuit la barbe blanche,*
« *Comme la brebis fuit le chacal.* »

On raconte qu'un homme âgé et dont la barbe était entièrement blanche, rencontra un jour, en voyage, une femme dont la tournure et la démarche, bien qu'elle fût entièrement voilée, excitèrent au plus haut point son attention.

« Qui que tu sois, lui dit-il, si tu n'es pas mariée, je t'épouse et je te donnerai la dot que tu voudras ; si tu es mariée, que Dieu bénisse ta famille et ton mari à cause de toi.

« Je ne suis pas mariée, répondit-elle, mais mes cheveux sont blancs et je pense que vous n'aimez pas cela.

« Assurément, répliqua l'homme sans balancer, je n'aime pas les cheveux blancs », et il la quitta d'un pas pressé.

Quand il fut un peu loin, la femme lui cria alors de toutes ses forces :

« Par Dieu, Monseigneur, je n'ai pas encore vingt ans, et je n'ai pas de cheveux blancs ; mais j'ai voulu vous montrer, ainsi, que je n'aimais pas, non plus, ce que vous n'aimez pas vous-même. »

On trouve dans Sidi Aômar :

« *Par Dieu, je n'épouserais pas une veuve, quand bien*
« *même ses yeux seraient ceux de la gazelle ; elle parle*
« *avec son mari et pense à celui qui est mort.* »

Suivant Ben el Sadak :

« *La femme acariâtre et méchante est pour son mari,*
« *ce qu'est un lourd fardeau pour le vieillard.*
« *La femme aimable et belle est, au contraire, pour son*
« *époux, une couronne d'or, chaque fois qu'il la regarde,*
« *son cœur et ses yeux se réjouissent.* »

Dieu a dit :

« *J'ai donné deux choses à l'homme pour son*
« *bonheur : les femmes et les parfums.* »

Suivant Sidi ben el Moktar :

« *On reconnaît qu'une femme n'aime pas son mari,*
« *quand elle détourne les yeux en lui parlant, quand elle*
« *est distraite, semblant toujours apercevoir une per-*
« *sonne étrangère ou prêter l'oreille à une voix lointaine.*
« *La femme qui aime son mari, lui accorde une atten-*
« *tion soutenue ; elle a constamment les yeux fixés sur*
« *ses yeux.* »

Un moraliste nomade a écrit quelque part :

« *Méfiez-vous de la femme qui est très maigre, qui est*
« *toujours malade ou qui feint de l'être, qui rit sans mo-*
« *tif, qui se plaint toujours, qui est jaune de couleur,*
« *qui pousse un soupir vers le ciel et deux vers la terre.* »

Djafar ben Mohammed s'exprime en ces termes, sur les unions mal assorties :

« *Ne prenez jamais une femme plus vieille que vous.*
« *D'ordinaire, un homme vaut mieux à l'extrémité*
« *qu'au commencement de sa carrière. Pourquoi? parce*
« *qu'alors il a gagné en savoir, en expérience et en résis-*
« *gnation. Son humeur est plus égale, il est moins sujet*
« *à l'emportement et sa fortune s'est assise.*
« *Mais en est-il de même pour la femme? Non, sa beauté*
« *passe, elle devient inféconde, elle est chagrine, maus-*
« *sade, son caractère va toujours en s'aigrissant.*
« *Si donc quelqu'un vient vous annoncer qu'il a pris*
« *une femme vers le retour, sachez qu'il a épousé les*
« *deux tiers du mal que renferme la vie de la femme.* »

On lit dans les conversations du Prophète :

« *La femme que vous devez préférer est celle qui est*
« *belle, vierge, n'exige qu'une faible dot. Cherchez avec*
« *soin, pour en faire votre compagne, la créature qui*
« *approche le plus de la perfection. Songez qu'il s'agit*
« *de la destinée toute entière de vos enfants : car la*
« *femme communique à l'enfant une partie de sa propre*
« *essence.*

« *Gardez-vous donc de préférer la figure à l'origine.* »

Un poète renommé confirme ainsi ces préceptes :

« *Informe-toi de la branche à laquelle tu t'allies, sache*
« *sur quel arbre elle a poussé, quelle terre l'a nourrie.*
« *Souviens-toi que si la racine communique au tronc*
« *ce qu'elle a de bon, elle lui communique aussi ce qu'elle*
« *a de mauvais.* »

Après avoir lu toutes ces sentences, tous ces proverbes, on ne sera plus étonné d'apprendre, qu'au désert, une fille noble ne se donne jamais qu'à un noble.

Si un père de famille séduit par la richesse ou par d'autres considérations, voulait contraindre sa fille à contracter une mésalliance, la tribu tout entière ferait des remontrances et s'efforcerait d'empêcher une union fâcheuse d'après ses idées.

La femme ne serait pas la dernière à résister et l'on cite ces paroles d'une jeune fille arabe, lesquelles expriment énergiquement cette répugnance. — J'espère que mes lectrices, si j'en ai, ne s'effaroucheront pas trop de la métaphore, ce n'est pas une Française qui parle.

« *Je suis Baïa, jument noble parmi les nobles ;*
Et l'on veut me donner pour époux, un baudet.
Quoi! mes enfants ressembleraient à leur père!
La mort vaut cent fois mieux que cette honte. »

La loi ne permet pas de marier une fille sans son consentement. Le fait, cependant, arrive quelquefois. Quand un père veut sacrifier à son intérêt personnel celui de sa tribu ou même le goût de sa fille, si cette dernière trouve le moyen de faire intervenir le cadi, le juge et la justice ne lui font jamais défaut.

On demandait à *El Meguira* quelles femmes on devait préférer pour le mariage ; il répondit :

« *Prenez autant que possible, vos parentes, vous en fe-*
« *rez ce que vous voudrez ; les étrangères sont plus dif-*
« *ficiles à conduire.* »

« *N'oubliez pas que la femme à peau brune est plus* « *féconde que la femme à peau blanche.* »

Abdel Malek ben Merouan, caractérise d'une manière piquante les différentes ressources que, suivant sa religion et sa race, la femme apporte à un époux.

« *Voulez-vous une femme pour le plaisir, prenez une* « *Africaine.* »

« *Voulez-vous une femme qui vous assure une nom-* « *breuse postérité, prenez une Persane.* »

« *Voulez-vous, enfin, une femme qui vous serve bien* « *et donne à vos enfants une bonne éducation ; prenez* « *une chrétienne.* »

A ceux qu'étonneraient ces dernières paroles, un Arabe répondrait que Dieu lui-même a dit :

« *Vous pouvez épouser les filles libres des infidèles et* « *des Juifs, pourvu que vous les dotiez et que vos enfants* « *soient musulmans ; mais il vous est défendu de vivre* « *avec elles dans la débauche.* »

El Hadjadje voulant marier son fils écrivit à l'un de ses amis la lettre suivante :

« Trouvez-moi une femme pour mon fils. Je la veux belle de loin, agréable de près, noble parmi ses compagnes, de bon caractère pour tous et aimante pour son mari. »

« Je l'ai trouvée, lui répondit son ami, mais elle a la gorge trop prononcée. »

« *Tant mieux, s'écria* El Hadjadje, *ce qui est à vos yeux un défaut, me paraît une qualité. Elle réchauffera son mari et rassasiera son enfant.* »

Djafar ben Mohammed cadi de *Merouâne* cherchant, au contraire, un mari pour sa fille, pria son voisin de lui donner un bon conseil. « Comment se fait-il lui dit cet homme, que vous veniez me consulter, vous que l'on consulte ordinairement ? — N'importe reprit le cadi, par-

lez, les pêcheurs de perles savent les dégager de leur rude et grossière enveloppe. — Vous l'exigez, eh bien, voici tout ce que je puis vous dire :

Le Roi des Perses ne voulait pour ses filles que des hommes riches.

Le Roi des *Roums* préférait la beauté.

Le Roi des Arabes recherchait, avant tout, l'origine.

Et notre Seigneur *Mohammed* n'aimait que les personnes religieuses.

Choisissez, maintenant entre la richesse, la beauté, la noblesse et la piété. »

Il y a enfin, chez les Arabes, toute une série de dictons poétiques qui peignent la femme sous des couleurs vives et disparates. Dans toutes ces paroles expressives qu'une longue continuité avec les races musulmanes, nous ont permis de recueillir, nombre de choses, assurément, peuvent choquer les idées françaises ; mais j'ai voulu donner au public une étude consciencieuse des mœurs arabes. C'est à ceux qui me lisent, de se demander si la vérité les intéresse.

« *La connaissance des hommes est un trésor*
« *Les paroles des femmes sont du vent.* »

« *La ruse des femmes est sans pareille*
« *Et de leurs artifices, je me suis enfui.*
« *Elles se ceinturent avec des vipères*
« *Et s'épinglent avec des scorpions.* »

« *Il ne faut pas trop mépriser les femmes déjà mûres.*
« *Les raisins secs ne sont bons que lorsqu'ils sont ridés.*

« *Celui qui se marie est heureux pendant sept jours*
« *Et malheureux le reste de sa vie.* »

« *Celui qui n'a pas lu, pourquoi écrit-il ?*
« *Il gâte l'encre de l'écritoire.* [*ment-il?*]

« *Et celui qui n'a pas eu de bonnes fortunes, pourquoi*
« *Il perd la réputation des faiseuses d'enfants.* »

« *Elli ma kera alach ikteub,*
Ifesed habar ed-douaya ;
« *Ou elli ma zena alach ikedeb*
« *Ifessed ard el Oulaya.* »

« *Pour jouir d'un printmps éternel, il faut souvent changer de femmes.* »

Voici maintenant des éloges et des blâmes qui, par leur originalité, méritent, peut-être, aussi, d'être cités.

« *Zineub dit à la lune : brille où je vais briller.* »

« *Fatma a la démarche d'un Bey, il ne lui manque* « *qu'un palais et des tambours.* »

« *Khira se balance en marchant, comme le pigeon sau-* « *vage.* »

« *Khedidja sourit avec délicatesse :Les grâces s'échap-* « *pent d'elle par onces.* »

« *Saâdya n'a qu'une seule parole, quand elle a donné* « *un rendez-vous, elle n'y manquerait pas, dût-on lui* « *couper la tête.* »

« *Oumya est courageuse, le jour où son mari l'a battue* « *est celui qu'elle a choisi pour rencontrer son frère* « *amant).* »

« *Aycha fait entrer son amant dans sa tente, pen-* « *dant que l'eau tombe du ciel comme une corde, tandis* « *que son mari et les chiens sont endormis.* »

« *Safya est une femme de religion. Dieu la préserve* « *du mauvais œil!*

« *Badra est féconde ; et, dans les jours sombres, elle* « *bannit les ennuis de la tente.*

« *Reguïa est pleine de malice. Sa langue est longue,* « *elle ne fait que déchirer sa bouche* (1). »

(1) Médire de son prochain.

« *Meryem, c'est une fille de grande tente*
« *Elle rougit rien qu'en voyant un coq* (*Testahy men* « *es serdouk*).
« *Louange à Dieu qui l'a créée.* »

La femme doit respect et obéissance à son mari, il faut qu'elle sache garder ses secrets. Son mari peut la punir, la laisser seule dans sa couche, la frapper même ; toutefois, et ceci prouve quelles limites a une puissance que nos idées européennes nous portent toujours à accuser d'abus, il ne peut pas la forcer à changer le lieu de sa résidence ou à l'accompagner dans un voyage qui doit durer plus de trois journées.

Les instincts de la femme arabe, la poussent évidemment à rechercher, chez les hommes à qui elles doivent être unies, les qualités brillantes, l'élan, l'impétuosité, le courage. Cependant quelques-unes d'entre elles, amies d'un tranquille bonheur, recherchent quelquefois moins d'éclat et des conditions d'existence paisible. C'est ce que prouve ce récit de *Faâd ben Mohammed.*

« Un des cavaliers les plus courageux des Beni Saâd « aperçut un jour une femme nommée *Oumya bent Ab-* « *dallah*, qui était d'une beauté remarquable. Il s'écria « qu'il ne voyait pas, sur la terre, de bonheur compa- « rable à celui de la posséder ; il chargea soudain un de « ses amis de la suivre, de savoir qui elle était et de la « demander en mariage. L'ami accomplit sa mission, « mais la jeune fille à son tour, s'informa du caractère « et de la profession du soupirant.

« Persuadé que sa cause était gagnée, l'envoyé lui ré- « cita ces vers :

« *Vous demandez quel est son métier :*
Il poursuit sans relâche la guerre,
Quand deux cavaliers se heurtent,
C'est toujours lui qui ouvre le passage.
Il est dur, sobre, et sait supporter l'adversité. »

« Retournez auprès de votre ami, répondit Oumya, « je vois que c'est un lion, qu'il se mette à la piste d'une « lionne. Quant à moi, je ne lui conviens pas.

« *Je veux un Djieud (noble) riche, entouré d'amis* « *généreux ; aimant la vie facile, pensant à moi, ne* « *me quittant jamais ;* « *Je le réchaufferai sur mon sein ;* « *Il me boira comme le vent, et verra sa soif étan-* « *chée.* »

Je ne saurais mieux terminer ce chapitre, que par le portrait de celle qui, suivant les Arabes, réunit toutes les conditions nécessaires pour former une femme accomplie. Sans aucun doute, parmi ces éléments de perfection, il en est plus d'un qui fera sourire le lecteur français, et lui paraîtra empreint de bizarrerie : N'importe voici la Reine du Sahara, non point celle des cités Européennes.

Elle doit avoir :

Le front large,
Les sourcils fournis et arqués,
Les yeux noirs comme ceux de la gazelle,
Le nez droit et fin,
Les narines larges,
Les joues blanches et roses, appelant le baiser,
La bouche petite,
Les dents comme des perles enchâssées dans du corail.
Les lèvres minces et vermeilles,
Les cheveux florissants, noirs comme l'aile du corbeau,
Le cou long et fort,
Les épaules larges,
La poitrine saillante,
Les seins bas, rebondis et bien séparés,
Le ventre léger et arqué,
La taille souple,

Les hanches bien sorties,
Le nombril pouvant contenir une once d'essence de rose,
Les jambes et les bras bien dessinés,
Les mains et les pieds petits,
L'haleine agréable,
L'odeur plus pénétrante que celle du jasmin,
Le sourire délicat, charmant comme le paradis,
La tendresse peinte sur la figure,
Elle doit ne pas rire beaucoup,
Ne pas parler beaucoup,
Ne pas marcher beaucoup,
Ne tracasser ni son mari, ni ses voisins.
Elle doit avoir la voix agréable,
Rougir facilement,
Tenir à sa maison,
Contenir sa respiration, quand son mari est absent,
Donner des conseils d'où sorte le bonheur,
Se montrer, enfin, l'ornement de la famille et le désespoir des ennemis.

Elle doit encore ressembler à un drapeau quand elle est debout, à une gazelle quand elle est couchée.

Si tu rencontres cette femme, tu en deviendras fou, si elle te quitte, tu en mourras.

« *L'amour terrestre est le pont sur lequel doivent passer tous ceux qui cherchent la béatitude de l'amour divin.* »

CHAPITRE IV

LES CÉRÉMONIES DU MARIAGE

Décidément les enfants de nos fils, sont nos véritables enfants, ceux de nos filles sont étrangers.

Elle ne perpétuera pas votre nom, elle ne nous montera jamais un cheval, elle ne nous portera jamais un fusil ; c'est une femme, donnons-là pour nous faire des amis.

On commence à connaître maintenant la pensée des Arabes sur les femmes, et la manière dont la société musulmane envisage l'acte important dont la famille tire son origine. C'est cet acte même que nous allons à présent, étudier dans les formalités qui le précèdent, dans les cérémonies qui l'accompagnent, dans les conséquences de toute sorte qui en dérivent. Voici le moment où vont se dérouler les tableaux les plus étrangers à nos habitudes, les mœurs les plus contraires aux nôtres. Que le lecteur s'apprête à pénétrer dans ce que la société musulmane a de plus intime, et que sa curiosité s'arme d'indulgence pour des coutumes qui peuvent révolter la délicatesse européenne. Ces coutumes existent, je ne puis pas plus les passer sous silence, que les remplacer par des fictions que ne comporte pas un travail sérieux. Ces documents doivent donc être acceptés comme ils ont été recueillis, avec la gravité qu'exige une étude consciencieuse sur les usages d'une notable portion de la race humaine.

D'habitude, on prend femme dans sa tribu. Cependant la politique pousse quelquefois les Arabes à se marier dans des tribus étrangères pour contracter des alliances, qui peuvent être utiles au moment du danger.

Quand un jeune homme désire une fille en mariage, il charge un ami d'aller porter sa demande aux parents de celle qu'il aime ; mais si la jeune fille est célèbre par sa beauté, son origine, sa richesse, le père qui la désire pour son fils, monte à cheval avec sept ou huit compagnons, tous bien vêtus, portés sur leurs plus beaux coursiers, et il se rend, avec ce cortège, chez le chef de la tribu où se trouve celle qu'il recherche. Ce chef leur dit : « *Marhaba bi-koum — Soyez les bien venus.* », pratique envers eux les devoirs de l'hospitalité, puis leur demande l'objet de leur visite.

« Nous sommes venus pour nous unir contre les mauvais jours, hériter les uns des autres, faire en sorte que nos tentes n'en forment plus qu'une ; en un mot, nous voulons la fille d'un tel pour mon fils, nous désirons que tu nous aides à réussir. »

Pour obtenir cet appui, on remet à celui que l'on sollicite, des bracelets de pieds et de mains pour sa femme et une quarantaine de douros d'Espagne.

Si l'alliance lui paraît impossible, le chef répond : « C'est une affaire dans laquelle je ne veux pas entrer », il refuse les présents et tout est terminé.

Si l'alliance lui convient au contraire, il accepte et jure par le livre de Sidi-Abdallah, qu'il fera aboutir l'entreprise. Il monte à cheval avec les envoyés ; tous se rendent chez le père de la fille. On leur fait un bon accueil, on leur sert un repas, la conversation s'engage sur maints sujets ; puis dans un moment opportun, le chef entame la négociation. Tirant à part le père et les parents de la fille, il leur dit :

« Ces gens ont couché hier chez moi ; ils désirent ne plus faire avec nous qu'un seul et même fusil ; ce sont des

hommes de grande tente, renommés pour leur hospitalité, des maîtres du bras ; ils appartiennent à une tribu puissante, il faut nous les attacher sincèrement. Le temps tourne sur lui-même et revient, (la fortune est inconstante). »

Habituellement le père réplique :

« Fais ce que tu voudras de ma fille, tu es son père, son oncle, son frère, son oukil ; ma barbe est dans ta main. »

Le chef reprend :

« Tu as raison, c'est ma fille, et si je ne connaissais pas l'origine de ceux qui la demandent, je ne te les proposerais pas. Sois tranquille ; ta fille ne moudra point le blé, elle n'ira ni au bois, ni à l'eau ; elle aura une Djahafa, son nègre et sa négresse, ses effets, ses bijoux, elle sera entourée de considération et mènera une bonne existence. C'est une famille riche, demande lui ce que tu voudras ; *nous pouvons lui manger beaucoup d'argent.* »

Après cet entretien, le chef retourne auprès de ceux qu'il a amenés, il leur déclare que l'affaire ne souffrira pas de difficulté, puis les engage à revenir dans sept à huit jours ; il a encore besoin de ce délai pour se consulter.

Au bout de sept ou huit jours, c'est une nouvelle ambassade qui arrive. Ce sont, cette fois des marabouts. Ils tiennent à peu près ce langage :

« *Que Dieu maudisse le démon ! Nous sommes des hommes de paix, le bien vaut mieux que le mal et nous espérons qu'en notre considération, vous consentirez à cette union. Vous dites que vous êtes nos serviteurs et que vos ancêtres étaient les serviteurs de nos ancêtres ; eh bien ! accordez-vous pour l'amour de Dieu, de vos ancêtres et des nôtres.* »

On recommence des fêtes et une seconde fois, parole est donnée.

Ce n'est pas tout, trois ou quatre jours après, surviennent la mère, les sœurs et les parentes du jeune homme,

elles ont pour mission expresse de hâter, par de nouvelles instances, l'alliance désirée. Le chef alors va trouver le père et lui parle ainsi :

« *Allons, un tel, c'est assez. Tous les jours ces gens-là sont chez nous. Nous tuons pour eux des moutons, nous leur donnons du kouskoussou, nous épuisons notre beurre, leurs chevaux mangent notre orge, ils nous ruinent. Ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de leur accorder celle qu'ils demandent ; elle ne perpétuera pas votre nom* (1), *elle ne nous montera jamais un cheval, elle ne nous portera jamais un fusil, c'est une femme. Donnons-la pour nous faire des amis.* » Rappelez-vous que les anciens ont dit :

« *Une tribu ne peut s'acheter que par une femme.* »

Ces considérations d'un ordre singulièrement positif, et où le caractère arabe se révèle tout entier, persuadent complètement le père. Le chef renvoie alors les femmes en leur disant : « Vous avez notre dernier mot, retournez chez vous, et soyez bientôt ici. »

Le cadi arrive ensuite avec le père et la mère du futur, quelques cavaliers et quelques amis de la famille. On fait les conditions; le chikh parle pour les parents de la fille; les intérêts du futur sont défendus par son père. Des concessions mutuelles terminent rapidement ces difficultés, surtout quand l'union projetée réunit des conditions de convenances de fortune, de naissance et d'éducation.

On règle la dot que l'époux doit fournir ; car il ne peut y avoir de mariage chez les musulmans, sans une dot spécifiée en faveur de la femme. Cette dot varie suivant l'état

(1) *Elle ne perpétuera pas votre nom* : *Haroun Rechid* ayant, un jour, à ses côté deux de ses petits-fils, l'un issu de son fils et l'autre de sa fille, les demanda comment ils se nommaient. Le premier répondit : Je me nomme *Osmane*, fils de *Mohammed*, petit-fils de *Haroun Rech* mais le second ayant indiqué, comme cela devait être, d'autres non le kalife s'écria avec émotion :

Décidément les enfants de nos fils sont nos véritables enfants ; ceux de nos filles sont étrangers.

de fortune ou la générosité du mari. Plus elle est considérable, plus on espère que l'importance du don, qui doit être renouvelé en cas de divorce, préviendra ce malheur.

Voici une des dots les plus fréquentes parmi *les gens de grande tente*. L'exactitude des détails propres à donner une connaissance complète des mœurs que nous étudions, nous fera pardonner, peut-être, cette minutieuse énumération.

Deux ou trois cents douros,
Trois chameaux et une chamelle,
Une centaine de moutons,
Une bonne tente, maison (*Khéima*),
Vingt peaux de Filaly (*maroquin*),
Trois ou quatre pièces de cotonnade (*Mektaa*),
Deux ceintures en soie (*Hazame*),
Deux paires de Guergue (*Bottes en filaly*),
Deux beaux haïks rouges teinte en kermès,
Deux *Melhafa* ou haïks, en coton, pour se voiler,
Des mouchoirs (*Maharma*),
Un *Ferache* ou tapis immense dont ont fait un lit,
Quelques *Zerbias* ou tapis ordinaires,
Quelques bons coussins (*Oussâda*),
Deux paires de bracelets de pieds, une pour la mère, l'autre pour la fille (*Khelkhale*),
Deux paires de bracelets de poignets (*souar*),
Deux énormes boucles pour attacher les haïks (*Bezima*) plus ou moins ornées de corail,
Deux boucles de cou (*Bezima el Gueurzi*),
Un miroir plus ou moins riche,
Deux paires de boucles d'oreilles montées en corail (*ounaïss*),
Deux *Khatem* ou bagues en or ou en argent,
Du corail pour une vingtaine de douros,
Un nègre et une négresse.

Les parents de la femme ne lui donnent qu'un trousseau en rapport avec leur fortune.

C'est encore devant le cadi ou le thaleub autorisé (notaire), que la famille de la mariée stipule parfois, en sa faveur, suivant les caractères ou les contrées, quelques conditions commes celles-ci : « L'épouse ne quittera pas ses parents, elle ne sera jamais frappée, son mari ne pourra pas de son vivant, contracter des unions nouvelles. »

« Si l'époux manque à une de ces conditions, il ne peut pas s'opposer à un divorce qui est prononcé de droit. »

Quand il ne reste plus aucun point en litige, on procède à la cérémonie des fiançailles (*nhar el mellak*). La fiancée, seule, n'y paraît pas ; elle est représentée par ses parents.

Son père dit en présence du magistrat :

« De mon plein gré, je donne ma fille Fatma, fille de Zohra à un tel, fils d'un tel. »

« Acceptez-vous, reprend le cadi, en s'adressant au futur ? »

« Oui. »

Après cette déclaration, le cadi, les mains ouvertes et tournées vers le ciel, lit le fatiha (1) et pour le moment tout est terminé. Toutefois cela ne se passe pas sans coups de fusil de la part des hommes, et, de la part des femmes, sans cris de joie, que le père de la future est obligé de rémunérer.

Le mari est encore séparé de sa femme, mais il envoie à sa nouvelle famille, des moutons, du blé, des poulets, du beurre et des fruits, destinés à fêter son union.

(1) *Le Fatiha*, invocation religieuse par laquelle on appelle les bénédictions de Dieu sur les biens, sur les familles et sur les entreprises. La voici, traduite littéralement :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux.*

Louanges à Dieu, seigneur de l'univers, très cléments et très miséricordieux ; il est le souverain maître du jour du jugement.

Nous t'adorons, seigneur, et nous implorons ton assistance.

Dirige-nous dans le sentier du salut, dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits, de ceux qui n'ont pas mérité ta colère et qui ne sont pas du nombre des égarés. »

Cependant si la femme est une veuve, le mari peut se mettre en route, dès le lendemain et passer une nuit près de celle qu'il vient d'épouser, en lui faisant un présent. Dans le désert, il peut même en user de la sorte pour une fille du peuple, et la famille ne voit là qu'une marque d'empressement. Mais sans nous inquiéter des exceptions que l'usage peut y apporter, voici la règle tout entière.

Huit ou dix jours après la cérémonie des fiançailles, vient la nuit du henna (1) (*Leïlt el henna*). Voici, ce qu'on entend par là :

La mère et les sœurs ou parentes du futur, vont avec un cortège de musiciens trouver la fiancée pour lui mettre en grande cérémonie, aux pieds et aux mains, ce henna que les femmes arabes aiment avec passion, comme un des auxiliaires les plus puissants de leur beauté. On place un soultani d'or dans chacune des mains de la mariée, une pièce d'argent sous chacun de ses pieds, une bague sur son front, et on fixe ces objets avec de la poudre de henna délayée dans de l'eau tiède.

Le sens de cette coutume est que la jeune femme doit être aimée sur cette terre, comme y sont aimés l'or et l'argent. Cette cérémonie, on l'espère, lui portera bonheur; pendant toute sa durée, les instruments résonnent, les mets circulent ; c'est en dehors de la tente un bruit continuel de poudre, une fantasia effrénée.

Vient ensuite ce qu'on appelle *le jour de l'enlèvement*, (*nhar el Refoude*). Le futur envoie à la famille de sa femme, des provisions de bouche, et à sa fiancée des habillements, des mouchoirs de soie, des ceintures, des chemises, des coiffes brodées, des babouches, des bijoux, des

(1) Le henna est un petit arbuste (*Lawsonia inermis*) qui ressemble au troène. Ses feuilles sont d'un beau vert : on les fait sécher au soleil, on les réduit en poudre et puis on en fait une pâte qui, appliquée sur les ongles, le bout des doigts, les mains ou les pieds, teint en beau rouge orange. Les Arabes l'emploient encore pour teindre la crinière, la queue ou le dos des chevaux. Dans ce dernier cas, on lui attribue la propriété de fortifier l'épiderme et d'empêcher les blessures.

boucles d'oreilles, des bagues, des bracelets de pieds et de mains, tous les présents enfin qui s'adressent à la coquetterie féminine, de plus, la dot fixée qui doit, on ne l'a pas oublié, être payée le jour même de l'enlèvement.

Dix ou douze parents ou amis vont porter ces dons au beau-père. Celui-ci, bien qu'aucune stipulation ne l'y force, peut, si sa fortune le lui permet, faire à sa fille des cadeaux d'une valeur égale à ceux qu'elle vient de recevoir.

La dot, cependant, n'est pas toujours comptée le jour même de l'enlèvement. Quelquefois on permet au mari de s'acquitter à une époque ultérieure, quand ses ressources lui permettront de le faire ; mais il faut qu'il y ait pour cela une convention expresse.

Aussitôt la dot comptée, le futur envoie sa mère, ses sœurs, ses parents et leurs amis, enlever la fiancée de chez son père.

Les cavaliers des deux tribus montent à cheval ; le père de la future la met en route, sur une bonne chamelle avec son fauteuil bien orné (*âtouche*), une négresse et des bijoux d'une valeur de 40 ou 50 douros. Ce sont là les présents habituels.

On part alors et on simule des jeux de guerre, l'amour propre des cavaliers est excité. La tribu dont sort la jeune fille est pressée par celle où elle va rentrer. Ce sont des deux côtés force coups de fusil ; toutes les figures sont animées par le plaisir. Cela s'appelle faire le *Barouk el djerra, la bénédiction de la trace.*

Cette fantasia s'exécute souvent à balles, les cavaliers courant à la rencontre des aâtatiches et déchargent leurs fusils à vingt pas et au-dessus de la tête de la mariée. Ce jeu, qui n'est pas sans danger, est le plus grand honneur que l'on puisse faire à une jeune femme de noble origine. Il a encore pour but de l'habituer à la poudre et aux combats réels qu'elle sera, sans doute, appelée à affronter plus tard.

Après une conduite qui dure plus ou moins longtemps, suivant la distance qui sépare les deux tribus engagées, les goums s'arrêtent et se réunissent sous la présidence des marabouts. Voici à peu près les paroles, qu'avant la séparation, ces graves personnages ont l'habitude de prononcer.

« *Que Dieu vous rougisse la figure, vous êtes frères aujourd'hui ; qu'il n'y ait plus à présent, que du bien entre vous. Bannissez les vols, les représailles, les tueries et tenez vous prêts à vous secourir mutuellement la nuit comme le jour.* »

Chacun, alors, entre chez soi, et on amène la mariée dans la tente de son époux. Ce dernier est absent, parce que l'usage lui interdit encore de voir celle qu'il a choisie pour compagne.

A huit ou neuf heures du soir, suivant la saison, les amis du mari le ramènent chez lui au son des instruments, au bruit de la poudre. Il arrive jusqu'à l'appartement de l'épousée. Là de chaque côté du rideau qui partage toujours une tente arabe en deux parties, il trouve deux femmes qui portent, pour cette nuit, le nom *d'ouzirate*. Ces prêtresses de l'amour conjugal, lui adressent un discours qui est à peu près celui-ci :

« *Mohammed, traite-la avec douceur, c'est une enfant : que ses premiers pas dans sa vie nouvelle ne soient point marqués par la souffrance. Mais à quoi bon te dire tout cela ; tu es de noble race, ne sais-tu pas comment tu dois te conduire.* »

Puis avant de s'éloigner, elles disent à la femme :

« *Aycha, ne crains rien. Tu est unie à un homme sage : ouvre ton âme (sois confiante), c'est ton mari.* »

Sans contredit le moment est solennel pour les époux. La femme ne sait point quels traitements l'attendent. Le mari se demande comment il va trouver celle qu'il n'a pas encore vue.

Bientôt la voix de la femme s'élève, et sa mère qui cette

nuit, ne s'éloigne pas de la tente où l'union s'accomplit, lui crie à travers la porte :

« *Allons, ma fille chérie, supporte courageusement les épreuves que j'ai supportées moi-même, sois digne de ton sang, la famille compte sur toi.* »

Puis elle dit au mari :

« *Et toi Mohammed, je t'en prie, sois bon pour ma fille. Impose à ton amour la patience. Le temps est long et tu as le temps devant toi. Si ce n'est pas aujourd'hui ce sera demain.* »

Pendant cette scène on frappe le *guellale*, les instruments retentissent, et les invités couvrent, à dessein, de leurs éclats de voix, ce qui se passe dans l'intérieur de l'appartement nuptial.

Quelquefois le mari est *merbouth*. Que ceux qui veulent connaître toute la signification de ce mot, relisent un chapitre très célèbre de Montaigne. L'infortuné que frappe cette disgrâce du sort, appelle un *thaleub* pour qu'il mette fin au maléfice dont il se croit victime.

Pendant que le thaleub écrit ses talismans, les femmes qui sont en dehors de la tente insultent le pauvre époux.

« *Dieu t'a donc jauni la figure, tu avais, cependant, la langue bien longue dans les causeries, tu devrais mourir de honte. Non, tu n'es pas un homme.* »

Quelquefois aux sanglots de la femme, on pense que c'est elle qui est victime d'une sorcellerie, alors l'époux se retire. La mère et les matrones entrent, elles étendent la mariée sur un métier à tisser, et la lavent de la tête aux pieds. On pense l'arracher ainsi à l'influence qui la fait souffrir.

Mais quand aucun de ces obstacles ne s'est présenté, ou quand tous ont été aplanis, et que le mari vient jeter aux femmes, avec un des haiks étendus sous la couche nuptiale, le témoignage de son bonheur, ce sont des cris de triomphe. Le gage passe de main en main, la poudre

recommence son fracas, et parents, amis, tous les convives se disposent à offrir un présent à la mariée.

A la pointe du jour, le mari sort de la tente. A peine a-t-il disparu, qu'on se précipite, de toute part, dans l'appartement nuptial. La mariée est un objet de louanges et de caresses. Mais toutes ces démonstrations sont effacées par celles de son père et de sa mère.

« *Louanges à Dieu, lui disent-ils, tu es une brave fille, l'honneur de notre tente. Tu as comblé les souhaits de ton époux. Dieu merci, tu es entière, tu as rougi* (1) *la figure des auteurs de tes jours. Dieu te bénira dans ce monde et dans l'autre.* »

La pratique, si ce n'est la loi, autorise le mari qui n'a pas pu faire éclater la vertu de sa femme par la preuve que nous venons de raconter, à rompre son union sur le champ. Il renvoie celle qui a déçu ses espérances et se fait rembourser tous ses frais. Mais la famille traitée ainsi, se regarde comme mortellement offensée. Aussi, un semblable événement amène-t-il souvent des luttes sanglantes entre les familles et même entre les tribus.

Pour prévenir de telles extrémités, la coutume a fourni un moyen : La mère peut déclarer et prouver que sa fille est née un vendredi, le jour de la réunion Nhar el Djemaâ. On n'a point alors pour les femmes placées ainsi sous la protection directe du Prophète, les exigences acoutumées.

Sept jours après l'enlèvement, arrive le *jour de la ceinture* (*n'har el hazame*) ; c'est encore une grande fête à laquelle on convie les parents, les amis et les pauvres de Dieu. Comme d'ordinaire le derbouka et le guellale résonnent. Ce sont des repas, des jeux et des ris. Les femmes font la toilette de la mariée, et terminent cette cérémonie en lui ajustant avec pompe la ceinture qu'elle ne doit plus quitter. Dans l'avenir, elle pourra tout au plus la

(1) Le rouge, les couleurs éclatantes, sont, chez les Arabes, le symbole de la joie et du bonheur, tandis que les couleurs sombres, le jaune principalement, sont les indices du chagrin et du malheur.

dénouer pour porter bonheur à un goum partant pour la chasse ou pour la guerre.

Puis cette vie exceptionnelle disparaît et la vie ordinaire reprend ses droits. S'il a épousé une jeune fille, le mari doit passer près d'elle sept nuit consécutives, il lui donnera trois nuits seulement, si c'est une veuve. Ce temps expiré, il ne pourra plus faire de la nouvelle épouse, l'objet d'une faveur exceptionnelle. Il ne pourra même pas lui accorder un présent, sans le consentement de ses autres femmes.

« *Vous ne pouvez pas, a dit le Prophète, malgré tous vos efforts, avoir un amour égal pour toutes vos femmes. Mais que la balance ne penche jamais d'aucun côté, qu'elle reste en suspens.* »

Pendant le premier mois qui suit la consommation du mariage, les nouveaux époux, même pendant le jour, ne se parlent qu'en cachette. La nuit, quand ils doivent se réunir, ils emploient mille précautions, je dirai même, mille artifices pour ne pas être vus. On les prendrait pour des amants tremblants d'être surpris, pour des coupables prêts à commetre un méfait.

Le même sentiment de pudeur leur fait éviter soigneusement la rencontre de leurs pères et mères; contraste singulier avec les scènes qui se passent aujourd'hui de l'enlèvement (*n'har-el-Refoude*).

Le gendre garde habituellement sa belle-mère, un mois environ après ses noces. Il lui fait ensuite, suivant sa générosité, des présents tels qu'un chameau avec son *aâtouche*, un nègre ou une négresse, des cotonnades, des bracelets de mains et de pieds, puis il la renvoie sous l'escorte de quelques cavaliers.

Un ou deux mois après son mariage, la femme va rendre visite à ses parents. Là, elle reçoit encore de son père des dons qui sont d'ordinaire semblables à ceux que sa mère a reçus jadis.

On vient de le voir, le mariage chez les arabes, se divise en quatre phases principales :

1° *Nhar el mellak* — Le jour des fiançailles.
2° *Leilt el henna* — La nuit du henna.
3° *Nhar el refoude* — Le jour de l'enlèvement.
4° *Nhar el hazame* — Le jour de la ceinture,

et pour qu'il soit légitime d'après la loi, il doit réunir les six conditons suivantes:

1° *La déclaration des époux ;*
2° *La cérémonie dans les formes prescrites ;*
3° *L'intention des conjoints de remplir le but du mariage qui est la propagation des sectateurs du Prophète;*
4° *L'état de majorité et de bon sens ;*
5° *Le consentement libre des parties ;*
6° *La volonté des époux d'accomplir leurs devoirs mutuels.*

CHAPITRE V

LA FEMME MARIÉE

On demandait à un arabe :
— *Crois-tu à la fin du monde?*
Oui, répondit-il; depuis que j'ai perdu ma femme, la moitié du monde a déjà disparu et quand je mourrai moi-même l'autre moitié finira.

L'espèce humaine, est un composé d'or, d'argent et de cuivre, mais, dans ce monde, chacun ne doit passer que pour sa valeur réelle.

Maintenant la jeune fille n'existe plus, c'est la femme mariée que nous allons étudier. Quelle vie mènera-t-elle, quel sera son caractère, quelle influence lui accordera-t-on ?

Voici les réponses que l'on peut faire en se tenant dans les généralités, bien entendu. Les conditions sociales, les diverses aptitudes morales et physiques peuvent apporter aux règles, que nous essayons de tracer, maintes modifications.

La toilette pour la femme arabe est toujours une grande préoccupation. Son costume consiste dans une chemise, un haïk, une ceinture, une coiffe brodée en soie, un mouchoir que l'on met par dessus et des pantoufles.

Le haïk est maintenu par de longues épingles à boucle, soit en bois, soit en argent, soit en or (*Bezima*) ; on le met ingénieusement, il couvre la poitrine et il tombe en for-

mant des plis élégants. La finesse du tissu est la seule différence de ce vêtement dans les tentes pauvres et dans les tentes riches.

Dans les villes, les femmes riches portent des cafetans, espèce de tunique à manches courtes ou longues, en soie ou en drap, avec des broderies d'or ou d'argent. Elles ajoutent à cette parure un *Frimela*, corset étroit, et de larges pantalons qui descendent jusqu'aux genoux.

Un mouchoir de soie, noué avec grâce enveloppe leurs cheveux et un *Fouta* (espèce de tablier) leur ceint les reins ; il se noue par devant et retombe jusqu'à terre. La chaussure est large et ne déforme pas le pied.

Les femmes arabes ne peuvent aller au marché, tenir boutique, vendre ou acheter dans les rues. Les hommes sont chargés de ces soins. Lorsqu'elles sortent pour visiter des parentes, des amies ou des lieux saints, pour se rendre au bain, pour assister aux fêtes des marabouts vénérés, elles se revêtent d'un haïk plus ou moins riche ou d'une pièce de calicot qui les couvrant tout entières, à l'exception d'un œil nécessaire pour les conduire, leur donnent cet aspect si mystérieux (*Melhafa*). C'est une des prescriptions de la pudeur si expressément recommandée à la femme arabe par la religion et si consacrée dans la pratique.

La femme ne doit pas regarder l'homme ni être vue de lui, de manière à exposer son cœur aux dangers de la tentation. « *Les regards énervent l'âme et affaiblissent les facultés.* »

Dans les tribus, les femmes nobles font seules à la jalousie ou à la pudeur ces rigoureux sacrifices ; les femmes du peuple sortent d'habitude le visage découvert. J'ajouterai que les vêtements d'intérieur ne se quittent pas même la nuit, les femmes dorment tout habillées sur des tapis nommés *Ferachat*. Le lit est inconnu dans la tente ; les pauvres dorment sur des nattes.

Tout en ordonnant la pudeur à la femme, la religion et l'usage ne lui défendent pas le soin de sa personne et même une certaine coquetterie. Ainsi la plus grande pro-

preté est recommandée. Le Prophète veut qu'elle se lave tout le corps une fois la semaine ou tout au moins tous les quinze jours. Elle doit faire souvent ses ongles et s'épiler : ainsi, encore, elle peut porter la soie qui est interdite aux hommes.

Le Prophète a dit :

« *Ne portez point d'habits de soie ; certes, celui qui s'en revêt dans ce monde, ne s'en revêtira jamais dans l'autre.* »

Cette défense est fréquemment éludée.

Les bijoux sont en grand honneur. Celles qui sont riches s'en surchargent Elles portent des boucles d'oreilles en haut et en bas au nombre de quatre, quelquefois de six. Ces joyaux sont très lourds; pour que l'oreille n'en soit pas déchirée, on les maintient par une chaîne qui vient s'accrocher sur le front en formant une sorte de diadème.

On donne à l'amour de la femme arabe pour les boucles d'oreilles une origine curieuse et peu connue. La voici :

Sara femme de notre seigneur *Ibrahim* (Abraham), étant devenue très jalouse de *Hadjira* (Agar) servante de son mari, lui fit dans un moment de colère, et autant pour s'en venger que pour l'humilier, percer cruellement les oreilles ; mais *Hadjira* passa des anneaux d'or dans ses blessures et son affront fut effacé. Toutes les autres femmes trouvant cet ornement de leur goût, s'empressèrent d'imiter son exemple.

Les colliers sont de toutes les formes et de toutes les dimensions. Les femmes du peuple en font avec des pièces de monnaie, des boutons de nos soldats, des coquillages, du corail et de l'ambre ; il y en a de très longs en clous-de-girofle que l'on appelle *Mekhangua*. Joignez à cela des bracelets de main de tous les métaux (*messaïse*) et des bracelets de pieds (*Khalkhal*), façonnés comme le fer à cheval qui ont plutôt l'air d'un signe d'esclavage que d'un ornement.

Enfin, ce sont des quantités de bagues, en or, en argent ou en cuivre.

Puis viennent les talismans dont les femmes se munissent avec un soin aussi superstitieux que les hommes. Je leur ai vu porter jusqu'à des pattes de porc-épic et des griffes de lion montées en argent. On croit ainsi se soustraire à l'influence du mauvais œil (*aâin*) (1) qui empêche les succès ou se préserver des *Djenoune* (*Démons*) qui causent les maladies.

Les talismans sont faits par les marabouts ou les *Tholbas* (savants) ; on les place sur la tête, on les attache aux bras ou bien on les suspend au cou.

Suivant la vertu qu'on leur attribue, préventive ou curative, on les appelle *hadjeb* ou *heurz* et ils contiennent, à peu près tous, ces paroles :

«*Louange à Dieu, maître de l'univers, le clément, le miséricordieux, souverain au jour du jugement dernier.* »

Ou bien :

« *J'ai mis ma confiance en Dieu ; il n'est pas un seul être créé, qu'il ne tienne par le bout de la chevelure.* »

Nous avons déjà dit quelle importance on attachait au *henna* qui est l'objet d'une cérémonie. Les femmes en mettent à leurs pieds et à leurs mains qui deviennent écarlates ; elles se noircissent les paupières avec du *Koheul*, teignent leurs lèvres avec de l'écorce du noyer (*souak*) et mâchent habituellement la gomme résineuse du lentisque. On la nomme *Mesteka*. Elle a une odeur agréable, on la croit bonne pour les dents et l'estomac.

Le culte de l'Européenne pour son miroir, n'est rien près de celui que ce meuble parlant, inspire aux femmes arabes. Elles ont toujours un miroir surpendu à leur

(1) *El aâin*, ce mot qui signifie œil, veut dans certains cas, dire, *mauvais œil*. Les Arabes attribuent à certaines personnes, le pouvoir de jeter un sort au moyen du regard. De là, la convenance pour un individu qui touche ou qui admire un objet quelconque, qui ne lui appartient pas, de prononcer, toujours, ces paroles : *Bi Essem Allah* ou *Mebrouk; au nom de Dieu.* — Qu'il soit béni. Elles ont pour effet de détruire les influences pernicieuses et prouvent qu'on n'est animé d'aucune intention perfide.

côté, ce qui ne les empêche pas de tenir, d'habitude, un chapelet à la main ; tantôt elles s'en servent pour prier, tantôt c'est une simple facilité de contenance, et quand elles veulent travailler, elles le passent à leur cou. On en voit de toutes les formes, de tous les prix, suivant la fortune ou la qualité, en ambre, en fruits de lentisque, en bois, en corail, même en perles fines.

Dois-je citer comme ornement, comme arme ou comme instrument de travail, le petit couteau dans une gaîne, dont jamais elles ne se séparent.

Leur deuil dure quarante jours, pendant ce temps, elles s'habillent en bleu ou en noir; elles ôtent leurs bijoux et les remplacent par des morceaux de cuir ; elles s'interdisent l'usage des bains.

Dans la société arabe, comme dans toutes les autres, la différence de condition modifie profondément l'existence féminine. La femme de grande tente est comme le lys de l'Ecriture, elle ne se livre à aucun travail difficile.

Plus son origine est illustre et plus la suprématie sur toute la famille lui appartient.

Elle dirige sa maison, ses serviteurs et ses esclaves.

Elle s'occupe de ses enfants.

Elle pense à sa toilette.

Elle mange avec ses égales, car jamais les distinctions sociales ne sont mises de côté.

Elle tisse les étoffes dans lesquelles l'or ou la soie peuvent entrer.

Elle brode certains objets.

Elle se rend, dans les villes surtout, fréquemment au bain.

Elle visite ses compagnes.

Elle va prier dans les marabouts renommés.

Si elle ne fréquente pas la mosquée, ce n'est pas que Dieu s'y oppose. Il a dit : «*N'empêchez pas mes adorateurs de se prosterner devant moi.* » Mais c'est la prudence ou la jalousie des hommes qui l'en éloignent, tant qu'elle est jeune.

On la rencontre sans cesse au cimetière où elle pleure sur des morts chéris.

Elle distribue des aumônes, le vendredi de préférence.

Elle prie, elle jeûne.

Elle prépare l'hospitalité, cette principale vertu de son peuple.

Elle s'abandonne à de longues et charmantes causeries où l'amour, la guerre et les chevaux jouent toujours le rôle principal.

Montée sur une mule ou sur un chameau richement caparaçonné, elle paraît aux fêtes de sa tribu (*Ouadâa*) et, par sa présence et ses cris de joie, encourage les guerriers à lutter d'audace et d'adresse.

Elle assiste aux noces de ses parents ou amis.

Au printemps, suivie de ses compagnes, elle parcourt les prairies, pour y cueillir les fleurs.

Elle chante ces chants de guerre et d'amour qui rendent les hauts faits si populaires chez des Arabes.

Chez elle ou dans des réunions de femmes elle exécute ou voit exécuter ces danses gracieuses et guerrières dont j'ai déjà parlé.

Enfin elle aime et elle est aimée.

Et lorsque la journée est terminée, elle la trouve aussi remplie, aussi heureusement employée que celle de l'Européenne qui, d'un air de supériorité charitable et dédaigneuse, lui aura vingt fois parlé de son indépendance et de sa liberté.

En effet, elle ne connaît ni la dissipation, ni les plaisirs tumultueux des sociétés européennes ; accoutumée à la vie intérieure et aux soins domestiques, elle ne peut faire aucune de ces comparaisons affligeantes qui inspirent des désirs et remplissent la vie d'amertume. Elle ne parle que sa langue et quand elle saurait lire où trouverait-elle un ouvrage écrit en arabe et traitant des coutumes des peuples étrangers. Elle se croit donc très heureuse.

Rien de plus actif que l'existence des femmes d'une condition inférieure : sur une autre échelle, il est vrai, elles

ont toutes les distractions de la femme noble, mais ce sont elles qui sont chargées de tous les détails de la vie de famille.

Elles fabriquent l'étoffe des tentes, les *hamale*, les sacs, les bâts de chameaux, les couvertures de chevaux, les lits, les tapis, les coussins, les musettes, les filets et les cordes ; elles vont au bois, à l'eau, à l'herbe, elles sellent et desellent les chevaux, les entravent, les soignent. Le mari n'a qu'à monter sur son coursier. Il est libre de tout soin domestique.

Quand on change de lieux, ce sont encore elles qui chargent et déchargent les bêtes de sommes. Elles marchent à pied, elles tannent la peau du bouc, du mouton, de l'antilope ; quelquefois elles remplissent l'office de pâtres, elles conduisent les moutons et les chameaux.

En un mot, elles sont employées à tout ; et l'on s'excuse du travail qu'on leur impose par ce dicton auquel on n'admet pas de réplique :

La aâsseul li-houm
Elles n'ont pas d'origine (1).

Quoiqu'il en soit, dans toutes les conditions, avec les nuances, toutefois, apportées par la naissance, la fortune ou l'éducation, la femme arabe est bonne ; elle aime son pays, son mari, ses enfants, sa famille, elle possède une grande facilité d'élocution, elle est gracieuse, agréable

(1) Sans doute, la femme arabe du peuple est soumise à de rudes et pénibles travaux.

Mais est-il juste d'induire de là, comme on l'a fait, que dans la société arabe, la femme n'est qu'une bête de somme, soumise à toutes les fatigues pendant que le maître se repose ? Evidemment non, car ce serait se former une idée générale de la condition de la femme arabe d'après celle qui est faite à la femme du peuple.

Quant à moi, je l'avoue, je vois la même différence entre la situation de la femme arabe de la grande et de la petite tente, qu'entre celle de nos femmes riches et des pauvres paysannes de nos contrées. Les travaux que l'on s'étonne de voir imposés à la femme de la petite tente, sont assurément moins durs que ceux qui incombent aux femmes de nos campagnes.

dans ses propos, elle adore les fêtes qu'elle égaie par sa présence et ses chansons.

Son cœur est rempli de compassion pour les pauvres, elle pratique largement l'aumône et l'hospitalité.

Ce serait une grande erreur de croire que son influence est nulle dans la famille ; son action s'exerce quelquefois dans la tribu.

Elle professe un grand respect pour son mari ; elle ne l'appelle, jamais que *Sidi* (Monseigneur) c'est vrai, elle lui baise la main à l'époque de certaines fêtes religieuses ou quand il rentre après une longue absence, c'est encore vrai, mais, lui, de son côté, ne prend aucune décision importante, ne se met pas en voyage, n'achète, ni ne vend, ne donne même pas une livre de beurre sans son assentiment. J'ai vu, souvent, en plein marché, des Arabes remettre à huit jours une affaire par ce seul motif qu'ils n'avaient pas consulté leurs femmes.

On demandait à un Arabe :

« — *Crois-tu à la fin du monde ?*

— *Oui, répondit-il, depuis que j'ai perdu ma femme, la moitié du monde a déjà disparu et quand je mourrai, moi-même, l'autre moitié finira.* »

Dans ces discussions sans nombre, qui sont la vie du peuple arabe, la femme a son rôle. Elle participe aux décisions les plus importantes. La trahison politique envers son mari lui est interdite, sous peine d'une réprobation qui lui rendrait l'existence impossible. « *L'espèce humaine, dit-on au désert, est un composé d'or, d'argent et de cuivre et dans ce monde, chacun ne doit passer que pour sa valeur réelle.* » Partant de ce principe, on y voit rarement les chefs et les puissants, refuser la demande d'une femme qui vaut de l'or. Ils ont toujours, au contraire, quelque faveur à lui accorder, la grâce d'un coupable, la liberté d'un prisonnier ou la remise d'une amende.

Bien des individus ont échappé à la mort par le seul fait de s'être réfugiés chez les femmes.

Voilà donc le gynécée arabe, cette prison, au dire des observateurs superficiels transformé tout-à-coup en lieu d'asile, en sanctuaire inviolable.

Mais on pourrait ne voir là, que l'indice d'un sentiment qui n'a jamais été refusé aux Arabes, une sorte de galanterie passionnée.

Il faut donc, pour montrer quelle est, au vrai, la considération que les Arabes ont pour les femmes, ne pas se borner à la peinture de la vie intime, ne pas se contenter de récits anecdotiques, de circonstances individuelles.

En effet, des épisodes d'une importance plus générale et qui rappellent ce que Tacite nous dit des mœurs germaines, sembleraient prouver que c'est dans les conjonctures les plus délicates et les plus difficiles des relations de tribu à tribu que l'intervention des femmes est réclamée et que, par leur seule influence, les affaires les plus embrouillées sont souvent menées à bonne fin.

Je citerai deux de ces épisodes :

Les Selmya et les Arbaâ, deux des plus puissantes tribus du Sahara desquelles j'ai déjà, souvent parlé, avaient eu une affaire de *Nif*, une querelle d'amour-propre ; à force de temps, de *Khotfa*, de *Razzia*, de *Théha* (1), cette querelle était devenue une bonne haine, cette vendetta s'était transformée en état de guerre, on avait pillé, tué, escarmouché, combattu ; bref, après être allé de l'inimitié à l'hostilité, on avait juré de s'entre détruire.

La guerre bien et dûment déclarée, on fixa le jour et le lieu de la rencontre.

Le faste, on le pense bien, ne manqua pas à ce formidable tournoi, chacun des deux partis se fit accompagner de ses chameaux garnis des plus jeunes et des plus jolies femmes de la tribu ; leurs cris devaient être les encouragements aux exploits, leurs actions de grâces et leurs applaudissements, les premières et peut-être les plus douces récompenses de la victoire.

(1) Khofta, rapine — Razzia, pillage à main armée — Théha, tuerie.

C'est dans la vallée de Taounza à 4 lieues à l'Est du Kuesir el-Héyran que le combat eut lieu. Il fut long et terrible ; les Selmyas furent vaincus. Ils prirent la fuite laissant bon nombre de leurs meilleurs cavaliers aux mains des Arbaâ, puis ils furent poursuivis et abandonnèrent, en outre, à la merci du vainqueur, la plupart des chameaux porteurs d'*Aâtatiche* (palanquins de parade dans lesquels on place les femmes.)

A la faveur de la nuit, ils se réfugièrent dans le Djebel Bou Kahil ; les Arbaâ campèrent sur le champ de bataille, se partagèrent les dépouilles des prisonniers, puis délibérèrent sur leur sort ultérieur.

Ces prisonniers étaient les plus vaillants des Selmyas, c'était à proprement parler la force même de la tribu, les tuer c'était la détruire, on décida de les tuer.

La nouvelle en vint aux Selmyas par celle des femmes qui avaient été capturées et qu'on avait ensuite relachées, ainsi que cela se pratique, d'habitude, dans le désert.

Pour détourner ce coup fatal, pour prévenir cet anéantissement, on ne trouva rien de mieux que d'envoyer, en toute hâte aux *Arbaâ*, une députation exclusivement composée des femmes nobles de la tribu.

Elle portait une lettre dont voici la traduction :

« *Louange à Dieu l'unique,*
Son règne seul est éternel.
A la tribu des Arbaâ, grands et petits, salut :
Vous avez fait prisonniers nos cavaliers — Il n'y a pas de honte à être vaincu quand on a bien combattu.
Nous vous envoyons une députation choisie parmi nos femmes.
Elles vont vous prier de laisser la vie à nos frères.
Ne leur jaunissez pas la figure.
Le pardon est une des qualités qui distinguent les âmes généreuses.
Le temps tourne sur lui-même et revient, sachez que la fortune favorable, aujourd'hui, peut vous être contraire demain. »

La députaiton féminine fut très bien reçue par les Arbaâ, on lui demanda quel était le but de son voyage.

La lettre fut remise et lue en pleine assemblée.

—Ainsi vous êtes venues pour demander la liberté de vos cavaliers ?

— Oui, fut-il répondu, tout d'une voix, c'est notre seul désir.

—Eh bien, dirent les Arbaâ, en votre considération vos cavaliers vous sont rendus. En votre considération, encore, nous leur laissons leurs chevaux et leurs armes.

Partez, emmenez vos frères, acceptez ces présents (dix chameaux) et quand vous aurez rejoint votre tribu, remettez-lui notre réponse.

Elle était ainsi conçue :

« *Vous nous avez envoyé vos femmes; nous avons toujours eu de la considération pour les femmes.*

Il est du devoir de tout homme de les honorer.

Ce n'est pas par la trahison, mais en plein soleil et par la puissance de notre bras, que nous avons fait nos ennemis prisonniers, n'importe, malheur à ceux qui ne cèdent pas à la considération qu'on doit aux femmes.

Grâce à elles, la chair des vaincus ne sera pas donnée en pâture aux oiseaux de proie.

Nous vous rendons vos frères — salut. »

Voici maintenant, un autre fait non moins grave, non moins significatif et qui démontre jusqu'où va le pouvoir des femmes dans la vie publique.

Les Ouled Yagoub (les enfants de Jacob) étaient en quête d'aventures, c'est-à-dire à la recherche d'une razzia ; à force de *tuer le terrain*, les éclaireurs découvrent un campement ; c'était une *nezla* (douar) des Oulad-Naïls avec lesquels les Ouled Yagoub étaient en guerre. On décide immédiatement l'attaque, on force la marche et l'on se trouve sur l'ennemi dès le point du jour.

Le *goum* était nombreux, il n'eut pas de peine à enve-

lopper de toute part la *nezla*, au centre de laquelle se trouvaient réunis tous les troupeaux.

Les Oulad-Naïls cernés par un ennemi beaucoup plus fort qu'eux ne songèrent pas à la résistance et ne virent de salut que dans la protection des femmes, dans le respect qu'elles ne pouvaient manquer d'inspirer aux cavaliers ennemis.

Quatre des plus jolies femmes de la *nezla*, les cheveux flottants, la ceinture dénouée, se précipitèrent vers les quatre faces du camp. Puis chacune d'elles se mit à crier :

« *Ce côté est sous ma protection! Tout vaillant cavalier doit respect aux femmes.* »

Les Ouled Yagoub s'arrêtèrent puis se retirèrent sans attaquer les ennemis.

De retour à la tribu, les gens du goum sont assaillis de questions ; on les voit revenir les mains vides, on leur en demande ironiquement la raison. Ils répondent sans s'émouvoir.

« *Nous avons atteint nos ennemis, nous les avons pris, mais quatre femmes nous les ont repris, par la seule force de la considération que nous avons eue pour elles.* »

Ils ajoutèrent :

« *La dignité de la femme ressemble à l'éclat du soleil dans les cieux, il est impossible aux regards de se fixer sur lui.* »

Ils dirent encore :

« *Comme aux souverains, on doit respect et considération aux femmes. — Si elles nous avaient demandé nos chevaux nous les leur aurions donnés.* »

Cette influence que la femme arabe sait acquérir dans toutes les circonstances de la vie, grandit singulièrement, on le conçoit, et se change presqu'en pouvoir absolu quand on est sur le terrain de l'amour.

Dans toute affaire de cœur, pour me servir de la locution maintenant employée, elle aime à prouver qu'on serait

mal venu à lui disputer un pouvoir qu'elle regarde comme son domaine légitime.

C'est elle qui fait vivre ou mourir. Il y a bien des hommes qui se hasardent à provoquer des hostilités féminines, mais il y a toujours, aussi, des femmes qui se chargent de leur apprendre qu'en définitive, elles tiennent à peu près dans leur mains, ou leur existence ou leur réputation.

Khedidja, la fille d'Osman, Bey d'Oran, donna une assez bonne leçon de ce genre à son amant nommé *Ben Guerada*.

Ceci n'est pas une vieille légende, c'est une anecdote toute contemporaine. Elle m'a été racontée par des chefs arabes de la province même où le fait s'est passé.

Ce Ben Guerada était un fat, moins amoureux que vaniteux. Plus fier de sa bonne fortune avec la fille d'un Bey, qu'heureux de l'amour de Khedidja qui, après tout, était une femme charmante, il parvint à se glisser un jour chez elle, et, feignant d'être jaloux, il lui fit entendre que, s'étant mise à sa merci, il pouvait la perdre quand cela lui plairait.

« Crois-tu, dit Khedidja? Eh bien, tu te trompes et tu as tort de me défier, je ne te crains pas. Vois-tu, nous autres femmes riches ou pauvres, filles de Bey ou filles de mekhazeni, c'est nous qui faisons vivre ou mourir, selon notre caprice. Ne me tente pas, je te le prouverais à tes dépens. »

« Allons donc, répliqua Ben Guerada, Dieu seul peut faire vivre ou mourir. »

Il n'avait pas achevé qu'ils entendirent dans le vestibule des pas lourds et lents. Il était facile de les reconnaître ; c'étaient ceux du Bey Osman qui venait, à l'improviste, visiter sa fille chérie. Le Bey Osman était très gros.

Comment se tirer d'un aussi mauvais pas? Ben Guerada était demi mort de frayeur, mais Khedidja ne perd pas la tête ; avec le plus grand sang-froid, elle indique un vaste coffre où son amant se blottit avec précipitation et puis elle va au devant de son père qui, à peine entré, s'assied sur ce meuble et se met à causer et badiner avec elle.

Khedidja le lutine à son tour et après toutes sortes de paroles étourdies, d'agaceries câlines qui le mirent en belle humeur, elle tire à moitié du fourreau un superbe yatagan qu'il portait ce jour là et lui dit :

« Est-il vrai, mon père, que ton yatagan coupe même le fer ; on me l'a maintes fois assuré.

— Et l'on ne t'a pas trompée, ma fille, répond Osman. C'est une lame de *Khorassan*.

—J'ai cependant bien de la peine à le croire encore, quoi tu pourrais, si tu le voulais trancher le couvercle de ce coffre en deux coups.

— Il ne m'en faudrait qu'un.

— Eh bien, voyons, je t'en donne trois. »

Le Bey dégaîne et pour prouver la vigueur de son bras et la bonté de son arme, il allait, sans aucun doute, pourfendre et le coffre et Ben Guerada, quand sa fille l'arrêta en se jetant vivement à son cou.

« Assez, assez, mon père, ce n'était qu'une plaisanterie. Ne va pas me gâter mon coffre, jamais je ne pourrais le remplacer, il me vient d'Italie, vois quel délicieux travail. Oh non, je t'en prie, ne me fais pas ce chagrin. »

Le Bey Osman rengaîna son yatagan, causa quelques minutes encore et sortit.

Aussitôt Khedidja délivra son amant et lui dit :

« O mes yeux, ô mon cœur (*Ya âyni, ya galbi*), pour aujourd'hui pas un seul mot, hâte-toi de partir.

Tu sais maintenant que la vie des hommes est entre nos mains, sois plus sage une autre fois et ne t'attaque jamais aux femmes. »

Il est probable que la leçon profita et que Ben Guerada fut guéri de sa présomption.

L'état d'infériorité dans lequel on croit la femme arabe est, on vient de le voir, plutôt apparent que réel, elle peut, quand elle a du jugement et du cœur, jouer un rôle très important.

Pour mon compte, j'ai connu beaucoup d'Arabes qui professaient ouvertement pour leurs sœurs, ou pour leurs

femmes, un grand respect, quelquefois une grande déférence. Il y a bien un proverbe qui dit :

Chaour martek — Consulte ta femme
Ou dir rayek — et fais ce que tu veux.

Mais pas plus que chez nous, ces préceptes ne sont suivis. Tout le monde sait aujourd'hui, que l'Emir Abd el-Kader n'a cessé de témoigner à sa mère *Lalla Zohra*, des égards tels qu'ils auraient honoré même un enfant de notre civilisation. Il est vrai qu'elle passait pour avoir grandement contribué à son élévation, pour l'avoir habilement aidé dans la prospérité et noblement soutenu dans le malheur, tant par son énergie que par la sagesse de ses conseils.

L'exemple suivant, puisé dans la vie intime des Arabes, vient à l'appui de mes assertions :

Abd el-malek (*l'esclave du Prince*), *se présenta un jour* pour demander la main de l'une des filles de *Ben Senane*, mais lorsque ce dernier connut ses intentions, il lui dit brusquement : « Adressez-vous ailleurs, mes filles ne sont point à marier. » Cette réponse courrouça le jeune homme et il se retira.

« — Quel est donc la personne que vous venez de congédier, avec aussi peu d'égards, demanda la femme de *Ben Senane* ?

— C'est *Abd el malek*, reprit celui-ci, c'est le seigneur des Arabes.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas engagé à descendre de cheval?

— Parce qu'il m'a irrité.

— Comment cela ?

— Il m'a demandé une de mes filles en mariage.

— Vous ne voulez donc pas marier vos filles ?

— Par la tête du Prophète je ne demande pas mieux.

— Eh bien ! si vous les refusez au seigneur des Arabes, à qui donc les donnerez-vous?

— C'est ainsi qu'il en a été.

— Allons, réparez cette faute, courez rejoindre *Abd el Malek* et ramenez-le.

— Comment puis-je le faire après la conduite que j'ai tenue ? quel prétexte employer ?

— Dites-lui que vous étiez dans un accès de mauvaise humeur lorsqu'il s'est adressé à vous, que vous le plaignez d'en avoir supporté le poids, engagez-le à revenir et promettez de lui accorder tout ce qu'il vous demandera. »

Ben Senane monta à cheval, suivit les traces *d'Abd el-malek* et lorsqu'il fut à la portée de la voix, il l'invita à rebrousser chemin, en un mot, il s'acquitta fidèlement de la mission que lui avait imposée sa femme.

Abd el malek, satisfait de la tournure que prenaient les choses, fit taire son ressentiment et suivit *Ben Senane*. Lorsque tous les deux furent arrivés dans la tribu, *Ben Senane* ordonna à sa femme de faire comparaître, en sa présence, sa fille aînée. Elle accourut :

« Ma fille, lui dit-il, le seigneur des Arabes vous demande en mariage ; je serais fier d'avoir pour gendre un guerrier tel que lui, qu'en pensez-vous, dites-moi votre sentiment !

Ne me mariez pas, s'écria la jeune fille.

Et pourquoi cela?

« *Pourquoi ? Parce que j'ai de la laideur dans ma créa-*
« *tion et un défaut de langue. Je ne suis pas de ses paren-*
« *tes pour qu'il ait compassion de moi et me pardonne*
« *mes imperfections ; il n'est pas non plus notre voisin,*
« *pour que votre présence le retienne ; si j'allais lui*
« *déplaire, il me répudierait et ce serait un déshonneur*
« *pour notre famille, en même temps qu'une tache à ajou-*
« *ter à tous mes autres défauts.* »

« C'est bien, lui dit son père, allez en paix, et que Dieu vous bénisse. »

La sœur puinée fut ensuite appelée ; la même proposition lui fut faite ; mais, comme sa sœur aînée, elle refusa en mettant en avant d'autres motifs.

Ben Senane fit alors venir *Aycha*, la plus jeune de ses filles, et il lui fit la même ouverture qu'à ses sœurs.

« Volontiers, répondit-elle, je consens à ce mariage. »

Ben Senane crut devoir lui apprendre alors que ses sœurs venaient de refuser.

« *Mes sœurs ont eu raison, répondit-elle, mais moi je*
« *suis jolie, j'ai une taille svelte, du courage, un juge-*
« *ment sûr, et si Abd el malek venait à me répudier, il en*
« *serait le premier puni, car il ne pourrait jamais me*
« *remplacer.* »

Ben Senane manda, sur-le champ, *Abd el malek* et lui dit : « Je vous donne ma fille *Aycha*.

C'est convenu, répliqua le jeune homme. »

Une tente fut aussitôt dressée auprès de celles de la famille de *Ben Senane*. Aycha reçut l'ordre de se préparer au mariage, et quelques jours après, avec le cérémonial usité, elle fut envoyée à son mari

Le lendemain, de grand matin, *Abd el malek* quitta sa tente pour rejoindre un ami qui l'avait accompagné. « Eh bien! lui dit cet ami, le mariage est-il consommé!

— Non.

— Pourquoi?

— Parce qu'ayant voulu l'attirer à moi pour en faire ma femme, elle s'y est constamment opposée en jurant qu'elle ne me céderait jamais tant qu'elle serait aussi près de son père et de ses sœurs. »

Abd el malek résolut alors de quitter la famille de *Ben Senane* pour regagner son pays. Pendant la route, il lui arriva de s'éloigner avec *Aycha* de ceux qui les accompagnaient. L'absence avait été assez longue, à son retour, son ami l'aborda et lui dit :

« Eh bien ! le mariage est-il consommé ?

— Non.

— Pourquoi?

— Elle m'a dit que je n'avais pas le droit de la traiter comme une vile esclave, comme une fille perdue, et qu'elle ne serait à moi que lorsque j'aurais fait tout ce qu'il convient de faire en pareille occurence, c'est-à-dire lorsque j'aurais célébré une noce, invité les Arabes, ma

famille, mes amis, et donné à manger aux pauvres et aux orphelins.

Voilà une fille de race, pleine de pudeur et de raison, s'écria l'ami d'*Abd el Malek* : sans nulle doute elle fera une femme accomplie. »

Abd el malek arriva enfin chez lui. Il s'empressa d'immoler des moutons, des chameaux, de convier ses parents, ses amis, les pauvres, etc., etc., de faire une noce somptueuse, et puis, la nuit arrivée, joyeux, il pénétra chez sa fiancée : quand il en sortit, son ami qui avait encore assisté à la fête, vint à sa rencontre et lui dit :

« J'espère qu'à présent tout est terminé.

— Non, par Dieu le maître du monde.

— Pourquoi?

— Lorsque je me suis présenté à elle, je lui fis remarquer que m'étant conformé à tous ses désirs, il était temps d'en finir.

Vous vous êtes paré, me répondit-elle, d'une qualité qui ne me paraît pas être la vôtre. Vous vous prétendez noble et le seigneur des Arabes, et vous ne l'êtes pas.

Comment cela m'écriai-je, que voulez-vous dire?

« *Voici : vous n'êtes préoccupé que d'une idée, celle de* « *consommer notre mariage, tandis qu'un autre soin de-* « *vrait vous absorber. Vos tribus s'égorgent, le deuil et* « *la misère règnent dans la contrée (et en effet, la guerre* « *était alors très acharnée), si vous êtes le seigneur des* « *Arabes, allez rétablir l'ordre, c'est le devoir d'un chef* « *responsable, et puis revenez me trouver, je vous jure* « *que ce que vous ambitionnez ne vous aura pas fui, vous* « *le retrouverez tel que vous l'aurez laissé.* »

Quelle femme, s'écria l'ami d'*Abd el malek*. »

Le jeune époux se mit alors en campagne, il fit des prodiges de valeur, punit les injustes, dédommagea ceux qui avaient souffert et pacifia le pays. Couvert de gloire, il revint ensuite auprès de sa fiancée, cette fois elle le reçut et il eut d'elle une nombreuse postérité.

CHAPITRE VI

LA FEMME DANS LA POÉSIE ARABE

Où sont les hommes de ma tribu ? Où sont mes frères ? Où sont ceux qui chantaient pour moi, des chants d'amour? Y en a-t-il encore de ceux qui méprisent la mort et qui disent au jour de la victoire, je suis un tel, fils d'un tel! Enfants des Harazelias, me laisserez-vous conquérir par ces chiens altérés de sang ?

Vous êtes des insensés, ce n'est pas aujourd'hui qu'il fallait nous venir, c'était hier.

C'est vrai, mais que voulez-vous ? C'était écrit chez Dieu (Mektoub Rabby) : Si nous ne vous avions pas combattus, nos femmes n'auraient même plus voulu nous préparer nos aliments (le kouskuessou.)

Les chants que les Arabes ont composés sur les femmes, avant et après le Prophète sont innombrables ; dans tous on est certain de trouver des inspirations, un parfum d'indépendance guerrière et des comparaisons qui ne se déploient pas sur un champ très vaste, j'en conviens, mais qui charment encore par leur naïve et piquante originalité. Je vais citer au hasard quelques fragments de ces poésies populaires ; au lieu de les puiser dans des livres, je les prendrai tout simplement, et suivant la loi que je me suis imposée, dans la tête des nombreux enfants du désert que

j'ai connu et interrogés ; nous pourrons constater, ainsi et le culte que ce peuple professe encore pour la femme, et le niveau actuel de ses idées.

Voyons d'abord ce thaleb mélancolique ; vêtu de blanc, entouré de livres, il sait le Koran par cœur et l'on vient de toutes parts, faire appel à sa science. — Que murmure-t-il?

Trois choses dans ce monde, mettent à l'épreuve la patience la plus rare et font perdre la raison au plus sage :
L'obligation de quitter les lieux où l'on est né ;
La perte de ses amis ;
Et la séparation de celle que l'on aime.

O Zina ! toi qui fais le malheur du monde,
Le corbeau de la séparation a donc crié sur nous !
Combien ton souvenir ne va-t-il pas allonger mes nuits,
Et sur qui mon regard se fixera-t-il après toi ?
Le tison ardent peut briller comme le rubis,
Mais le tison s'éteint et le rubis reste toujours rubis.

(Yacoute).

Ecoutons maintenant ce guerrier farouche. Il est armé et prêt à se mettre en route. Les siens ont contrarié ses amours, il va s'en séparer avec des pensées de haine et de vengeance.

Laissez-moi, je veux aller où me portent mes désirs,
Je veux quitter les miens pour les fuir à jamais,
Les maîtres des sabres ont eu peur,
Et si je pars, c'est sur l'ordre de Dieu.
Riche, dans ma tribu, tout le monde m'aurait fêté,
Pauvre, dans mon pays, je ne suis qu'un étranger ;
Je vais dépenser ma vie à parcourir la terre, [malheurs.]
J'y trouverai, peut-être, un ami qui plaindra mes

Arrête ; chamelier, ne presse pas notre marche,
Tes chameaux sont jeunes, ménage-les,
Avant de me lancer dans la mer des souvenirs,

Je veux encore lui voler quelques coups d'œil.
Frère ne t'étonne pas des caprices de l'amant ;
Déjà le chagrin tourne autour de mon cou,
Il va ronger ma chair avec mes os,
Et mon malheur fait rire mes ennemis.
Ils sont l'éclair, je suis le nuage sombre :
O mon œil, pleure du sang, si tu n'as plus de larmes !

Au nom de Dieu, Zineub, venez donc me guérir,
Le monde est fatigué de me traiter,
Par la tête de mon père, le mauvais œil est tombé sur moi.

Ici, c'est le fils d'une grande tente ; richement habillé et nonchalamment étendu sur de moëlleux tapis, à la tombée de la nuit, au moment où la lune se lève, il chante les tourments de l'absence.

Elle a dit : ô mon Dieu, rends-le moi promptement,
Ne fais pas de peine à ceux qui se sont juré,
N'as-tu pas fait entrer l'amour dans mon âme,
De même que tu as donné le mouvement à mes doigts,
Tant qu'il sera loin, le deuil ne quittera pas mon cœur,
Le henna ne teindra plus mes mains,
Le koheul ne noircira plus mes paupières
Et personne ne verra mes dents dans un sourire.

Je voudrais être sa touba (1) *blanche,*
Pour la garantir du froid et de la pluie,
Je voudrais être ses belgha (2) *rouges,*
Pour la préserver des pierres et des épines ;
Ou mieux encore la terre elle-même,
Pour la sentir me marcher sur les joues.

Ah ! si les princes connaissaient les tourments de l'amour,
S'ils savaient que c'est un feu qui brûle dans la poitrine,
Ils ne puniraient que par la séparation,
Et ne récompenseraient que par la réunion.

---

(1) *Touba* — Chemise de soie ou de laine, souvent de laine et soie.
(2) *Belgha* — Pantoufles arabes.

Mais j'entends quelques cavaliers ; rôdeurs de nuit ; ils rentrent d'une expédition lointaine, le capuchon sur la tête, le haïk relevé jusqu'aux yeux, *Sidi Abd-el-Kader* les a protégés ; ils rapportent un riche butin et, joyeux, ils fredonnent à voix basse et sur un ton guttural :

O mon cheval, pourquoi hennir ainsi,
Ton amour ne me laisse aucun repos,
Si tu veux les filles de nos chevaux [*yeux.*]
Moi, je veux aussi, celles qui mettent du noir (1) *à leurs*

Ou bien :

Le meilleur des chevaux est un cheval de six ans, père de l'encolure, sobre, fort et léger,
Le meilleur des chameaux est celui de trois ans qui peut porter les lourds fardeaux.

La plus belle des femmes est celle qui est jeune et vierge,
Et le meilleur des amours est celui qui fait grincer les dents.

O Mouny, tu es une dent de sagesse :
Mais je serai la tenaille pour l'arracher.

Ou bien encore :

Le montement des chevaux,
Le lâchement des lévriers,
Et le cliquetis des boucles d'oreille
Vous ôtent les vers d'une tête (dissipent les chagrins).
Sans la maîtresse des bagues,
Je n'ai plus qu'à jeter le monde sur sa figure.

Je vais terminer ces citations, peut-être déjà trop longues, par un chant très connu dans le désert. Il peint l'enlèvement d'une femme et réunit les trois conditions de tout chant arabe, l'amour, le cheval et la guerre.

(1) *Du noir à leurs yeux* — Du koheul. J'ai déjà dit ce qu'était le koheul.

Je conserverai, sous des mots français, la pensée du poète dans toute sa passion et dans toute son énergie. On y trouvera, sans doute, des tours bizarres et des images insolites ; mais j'espère que le goût du lecteur n'en sera pas plus choqué, que sa susceptibilité ne sera alarmée par quelques élans d'une fougue orientale, que je ne puis ni réprimer ni affaiblir.

Ne fallait-il pas respecter un genre d'inspiration dont le souffle se fait sentir jusques dans les pages mêmes de nos livres sacrés ?

Dis-moi, qu'as-tu mon cheval noir ?
Pourquoi rester ainsi pensif dans tes pensées,
Sombre et couché sur le flanc.
La tribu, tu le sais, est encore loin de nous ;
Déjà le vent apporte les odeurs de la poudre,
Et je ne vois encore que tes sabots en l'air ;
Par ma tête, ils ressemblent à des coupes évasées.

Serais-tu dégoûté d'habiter la tente de ma mère,
Ne te plaît-il plus de hennir aux palais de nos grands ?
Serais-tu las de guider notre goum (1) ?
Ne veux-tu plus des filles de nos chevaux ?
La selle te fatigue et l'orge te déplaît donc !
Quoi ! tu m'aides à ravir Safya, cette lune de mon âme,
Et puis tu l'abandonnes dans les pays sauvages ;
Non, tu n'es point un buveur d'air, [*jours ;*]
Non, tu n'as jamais fait un jour la marche de cinq
Dors, dors, va, tu n'es plus qu'un cadavre.

Safya, mais voici son mari qui s'avance,
Suivi des braves de sa contrée :
Il est jeune, ardent et plein de rage
Le fiel est dans ses yeux, le poison dans son cœur,
Et son coursier bondit sous ses longs éperons.
O quel plaisir de les rouler tous deux à terre !

(1) On appelle *Goum*, une réunion plus ou moins nombreuse de cavaliers.

Que n'ai-je un alezan, devançant le coup d'œil,
Et m'arrachant, dans ses bonds, les rênes de la main,
Je fuirais comme le vent ;
Ou bien une jument rouge, impatiente sur ses pieds,
Et dépassant la poudre dans ses élans ;
Elle saurait comment on rafraîchit un cœur.
Ah ! tu te lèves enfin et secoues tes crins noirs,
Viens ô mon cheval et sauvons celle que j'aime.

Et vous mes frères, pourquoi ce sombre accueil ?
Je vous apporte, dîtes-vous, la dispute,
Les ravages, la tuerie,
C'était écrit chez Dieu, il faut vous résigner.
Et qui donc à ma place aurait pu résister !
Ses cheveux sont soyeux comme les plumes de l'autruche,
Et plus noirs que l'aile du corbeau,
Ils inondent ses épaules. [koran,]
Son front est noble, ses sourcils sont les noun (1) *du*

Ses cils ressemblent aux poignards aiguisés,
Et ses yeux, vous diriez la gueule d'un fusil double,
Du calibre le plus fort.
Ses joues, pensez aux coquelicots des blés,
Ses lèvres, m'ont plû pour les baiser,
Et ses dents sont les perles de la mer
Qu'on vend si cher chez les chrétiens.
Son cou, c'est le mât du vaisseau
Qui vogue selon les vents,
Sa taille, c'est la taille du palmier,
Et ses membres se terminent effilés,
Comme les sabres de Bagdad
Qui coûtent des centaines et des centaines.
De loin vous jureriez une lance,
Portée par un jeune renégat.

Oui Safya, ta vue guérirait un malade,
On le voudrait, qu'on ne pourrait t'oublier,

(1) Le *noun* est une lettre de l'alphabet arabe qui affecte une forme très renversée.

Ta salive réveillerait un mort ;
Et ton nombril, c'est une tasse à café,
Qui peut contenir une once d'essence de rose.
Oh ! mon Dieu, à l'aspect de tant de charmes,
Que peut-on reprocher à l'enfant du péché !

Rien, du reste, ne peut prouver d'une manière plus éclatante, l'influence de la femme arabe, que son rôle dans toutes les fêtes. On retrouve, encore, dans le Sahara, cette émulation, sous les regards féminins, qui a donné autrefois, tant d'attrait chevaleresque à la société fondée en Espagne par les disciples de Mahomet. C'est pour plaire à celles qui la contemplent, que la fantasia déploie ses plus brillants caprices. La pensée de la femme accompagne le guerrier même dans ses plus sérieux périls et dans ses plus rudes labeurs. Il sait qu'à son retour, les femmes iront à sa rencontre et lui accorderont par leur accueil, la plus précieuse récompense de ses actions. Les chasseurs, comme les guerriers, seront fêtés, par les femmes, lorsqu'ils regagneront leurs tentes. Le plus hardi, le plus adroit, sera l'objet d'une ovation qu'il préfèrera aux dépouilles qu'il rapporte, fussent celles du lion, de ce roi des animaux qui exerce, pourtant, de si grands ravages en pays arabe.

Après le siège d'Aâin Madhi, en 1839, l'Emir Abd el-Kader laissa pour le représenter et commander dans le sud, un khalifa nommé *Sid el-Hadj el-Arbi*, mais ce chef, malgré sa vigueur et son habileté, ne put établir la domination de son maître. Chassé de *Laghouate* par *Hamed ben Salem*, son compétiteur, il fut bientôt contraint de se réfugier à *Kuesar el-Hayran* où il fut suivi de quelques soldats réguliers et d'un parti d'Arabes nomades appartenant aux tribus des *Arbâa* et des *Harazelias*.

Hamed ben Salem, avec l'appui du fameux *Tedjini*, le marabout *d'Aâin Madhi*, ne tarda pas à poursuivre le khalifa de l'Emir et à mettre le siège devant le kuesar. Pendant trois jours consécutifs, il donna l'assaut à la ville

sans pouvoir y pénétrer, tant elle était vaillamment défendue. Le quatrième jour, les assiégeants renouvelèrent leurs attaques et déjà ils escaladaient les murailles lorsqu'une jeune fille des *Harazelias*, nommée ***Messaouda*** (*l'heureuse*), et bien connue pour sa beauté et son courage, voyant la défaite des siens, s'élança à leur rencontre en criant :

« *Où courez-vous donc ainsi ? c'est de ce côté que sont les ennemis, faut-il qu'une jeune fille vous montre comment doivent se comporter les hommes ? Eh bien voyez* ». En même temps, elle arriva sur le rempart dont les assaillants atteignaient le faîte et se laissa hardiment glisser en dehors de la ville du côté des ennemis ; puis se retournant vivement vers les assiégés qui étaient revenus aux murailles en courant à sa suite, elle leur dit avec énergie et l'exaltation d'un grand cœur :

« *Où sont les hommes de ma tribu ? où sont mes frères? où sont ceux qui chantaient pour moi, des chants d'amour. Y en a-t-il encore de ceux qui méprisent la mort et qui disent au jour de la victoire, je suis un tel, fils d'un tel ! Enfants des Harazelias, me laisserez-vous conquérir par ces chiens altérés de sang.* »

Cette action, ces paroles produisirent un effet électrique sur les amis de *Messaouda*. D'un bond, ils s'élancèrent en dehors des murailles, vociférant un cri de guerre et d'amour : « *Sois heureuse, voici tes frères, voici tes amants* » et, en un clin d'œil, quoique bien inférieurs en nombre, ils eurent repoussé les assaillants dont une foule se fit tuer en voulant emmener l'intrépide jeune fille qui resta, pendant toute cette horrible lutte, au milieu des combattants.

Messaouda fut ramenée en triomphe dans Kuesar el-Hayran : Elle y fut accueillie avec des transports de joie frénétiques et l'on chante encore dans les tribus et dans les kuesours du désert, le chant de ***Messaouda*** qui perpétue le souvenir de son héroïque inspiration.

Ce fait m'a été raconté par un officier supérieur très distingué qui sait admirablement l'arabe, par M. le chef d'escadron Margueritte, aujourd'hui commandant supérieur de Laghouate (1).

Maintenant, je ne me dissimule pas qu'en attribuant à la femme arabe la part que je viens de lui faire, j'ai dû froisser beaucoup d'idées reçues et des idées qui se croient fondées sur une intelligente observation de la société musulmane. Je vais, en conséquence, trouver de nombreux contradicteurs.

Vous avez mal vu, me diront-ils, la femme arabe est placée dans un état dégradant d'infériorité, ce n'est que la servante de son mari et une servante astreinte à un service des plus pénibles. C'est la voisine de la bête de somme, soumise à tous les caprices, obligée à tous les labeurs, résignée à tous les fardeaux. En un mot, elle est déshéritée du ciel et de la terre.

A ce qui précède, je n'ai plus qu'une réponse à faire, chacun, ensuite, en tirera les inductions qui lui paraîtront convenables pour se prononcer dans le débat qui est ouvert.

Pendant les diverses périodes de la conquête de l'Algérie, à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister, pas une seule

---

(1) Voici le chant de *Messaouda* :

Le jour a paru et, semblables aux vagues de la mer en furie, ils se sont précipités sur nous.

Afin que nul ne puisse échapper, ils nous ont cernés de toutes parts.

Nos enfants versent des larmes, que Dieu vienne à notre secours !

Le combat commence. Tenons bien nos âmes.

L'ennemi atteint nos murs : Les plus courageux faiblissent.

Mais la fleur des jeunes filles, la belle Messaouda nous excite au combat, ses paroles font frissonner la chair.

La voilà qui se lance au milieu des périls en criant : « Que ceux qui m'aiment viennent me secourir, l'ennemi va s'emparer de moi et ce sera une honte pour la tribu. »

Excités par l'émulation, nos guerriers se précipitent dans la lice. La fumée de la poudre obscurcit la lumière du soleil.

Nos ennemis sont en fuite, ils abandonnent leurs drapeaux, et la terre est jonchée de cadavres.

Messaouda, tu seras toujours une tenaille pour arracher les dents.

tribu, ou même fraction de tribu, ne s'est soumise à nous que contrainte par la force des armes et après que des pertes cruelles, et de tout genre, lui avaient donné la certitude qu'elle ne pouvait plus ni nous fuir, ni nous résister.

Ce moment arrivé, jamais nos maréchaux ou nos généraux, n'ont manqué de dire à ceux qui leur demandaient grâce :

« Vous êtes des insensés, ce n'est pas aujourd'hui qu'il fallait nous venir, c'était hier.

Vos moissons n'auraient point été incendiées, vos silos n'auraient point été pillés, vos troupeaux détruits, vos richesses perdues, et vos plus braves guerriers ne seraient pas morts. »

Et toujours, les chefs arabes, je l'ai entendu vingt fois pour mon compte, leur ont invariablement répliqué :

« C'est vrai, mais que voulez-vous ? C'était écrit chez Dieu (mektoub Rabby); si nous ne vous avions pas combattus, nos femmes n'auraient même plus voulu nous préparer nos aliments (le kouskuessou). »

Je conclus :

Puisque, d'un côté, on élève des *Koubba* (chapelles) à cette femme qui est déshéritée du ciel, et que de l'autre, cette même femme également déshéritée de la terre, a le pouvoir d'envoyer les hommes à la mort ; je me crois le droit de répéter avec assurance :

Il n'est rien dans l'existence arabe, religion, honneur, plaisir, danger, fatigue, dont l'idée de la femme soit bannie.

CHAPITRE VII

LA FEMME CHEZ LES NOMADES

Le Bijou d'or, ne peut être fait qu'avec de l'or.

Heureux ceux qui supportent leurs maux avec résignation!

Heureux ceux qui au sein de l'indigence ne cessent de s'écrier:

« Nous sommes les enfants de Dieu et nous retournerons à Dieu. »

Les Arabes ont conservé, non par les livres, mais par les traditions, un tel souvenir de leurs ancêtres et de leur histoire, qu'ils se croient tous nobles et qu'il n'hésitent pas à se proclamer le plus noble de tous les peuples de la terre. Ils ne reconnaissent entre eux que les différences amenées par la science, les vertus, le courage ou la richesse, et depuis l'islamisme, par les parentés avec la famille du Prophète. La fortune a pu trahir, les conditions ont pu varier, la souche reste la même ; ils viennent tous d'Ismayl et d'Agar. De là un immense orgueil qui les a constamment engagés à repousser toute alliance avec l'étranger, comme ne pouvant qu'amener une dégénérescence dans la pureté de leur sang.

Le Bijou d'or, disent-ils, *ne peut être fait qu'avec de l'or.*

Cette opinion a besoin d'être corroborée par des faits. Il ne me sera pas difficile d'en produire de nombreux et concluants aussi bien dans la vie quotidienne, que dans les conjectures exceptionnelles.

Ainsi, les Turcs ont dominé l'Algérie pendant 365 ans, Ils sont musulmans et fort estimés pour leur bravoure,

Eh bien, l'on ne peut citer pendant cette longue période, que de rares exemples d'unions volontaires entre les deux races, et, encore, si l'on cherchait avec attention les motifs de ces alliances, on trouverait toujours au fond quelque mobile de politique, de crainte ou d'ambition (1).

Ainsi encore, depuis les invasions contemporaines des premiers khalifes, les kabyles (Berbères) sont placés dans les montagnes, à côté des Arabes qui habitent les plaines. Il y a de cela plus de douze siècles ; ils se disent aussi musulmans, leurs relations sont forcément nombreuses et, cependant, on n'a vu que bien rarement des filles arabes données à des Kabyles.

Cet esprit d'exclusion ne s'arrête pas là : Ces répugnances, l'Arabe qui vit sous la tente, les éprouve déjà contre celui des villes, malgré la communauté d'origine ; agriculteur, pasteur et guerrier, il méprise le pacifique citadin, celui que nous appelons Maure et qu'il nomme hhadri, pluriel *Hhadeur*.

Ce ne sont point là des hommes de poudre, disent les gens de la maison de poil (*Bite-châar*, tente), qu'en ferions-nous ? Ce sont des épiciers (*Sekakri*), des pères du ventre (gourmands) et ils ont toujours la main fermée (avares). Quand ils viennent nous voir, nous les traitons largement, nous leur saignons des moutons, nous les défrayons eux et leurs montures, et quand nous fréquentons leurs marchés, ils nous vendent le plus cher qu'ils peuvent, nous font asseoir sur le devant de leurs boutiques et croient nous avoir donné une magnifique hospitalité, s'ils nous ont offert une méchante tasse de café, le plus souvent non sucrée.

(1) On m'objectera, peut-être, l'exemple des Kouloughlis (fils de Turcs et de femmes indigènes) que l'on rencontre encore en Algérie et qui s'y trouvaient en bien plus grand nombre avant la conquête.

Je ferai remarquer que les Kouloughlis ne proviennent pas d'unions entre Turcs et femmes arabes ; mais bien de mariages entre Turcs et femmes des villes ou mauresques.

Le mot Kouloughli est la réunion de deux mots turcs *koul* et *oglou*, serviteur de Dieu. C'est l'équivalent du nom arabe *Abd-allah*.

Ils ne sont point du goum (de la cavalerie), qui a pour devise :

Seïf el-medjeboud — Le sabre tiré.
Ide el-memdoud — La main ouverte.
Ou kelma bela meredoud — Et une seule parole.

Vous le voyez, nous n'avons rien de commun avec ces enfants du péché. (*Oulad el-hhrame*)

Cette opinion des Arabes sur les Maures, sur leurs frères des villes, n'est pas de nature, on le voit, à faciliter entre eux les unions conjugales. Il y a des préjugés à vaincre, des difficultés très grandes à surmonter ; je vais essayer de les faire comprendre par un exemple puisé dans la vie intime de la tente.

Abd Allah ben Abd Allah des Oulad Zyan (fraction des Arbâa) avait hérité de son père, deux belles juments de race pure. La mère et la grand'mère de ces juments avaient été élevées avec lui, il les avait vu grandir, servir son père et mourir en laissant une postérité digne d'elles. L'une était blanche, l'autre alezan-brûlé.

Abd Allah disait souvent : la blanche m'emporte et me rapporte (bonne pour les voyages), l'alezane m'enrichit. Aux jours de fête, la première, aux jours de poudre et de razzia, la seconde.

Suivant l'expression arabe, *sa tente était remplie ; (khéïmtou âameur)*; elle contenait, ses deux sœurs, un jeune frère, des esclaves, des serviteurs et sa mère, Lalla Zohra, qui le pressait, sans cesse, de se marier. — Mariez-vous, lui disait-elle chaque fois qu'elle en trouvait l'occasion, imitez votre père ; ma bru m'aidera dans les mille travaux de la tente et me soulagera des soins à donner à vos juments. Mes os sont devenus grêles, ma peau s'est amaigrie, je vieillis et maintenant la fatigue vient avant la fin de la besogne. »

Mais Abd Allah gardait le silence ou mettait, ordinairement un terme aux obsessions dont il était l'objet, par ces courtes paroles :

« *On se repent souvent d'avoir trop parlé...*
On ne se repent jamais de s'être tû.

C'est vous qui me l'avez appris ; ma mère :

Le moucheron ne peut entrer dans la bouche qui est fermée. »

« — Vous avez tort d'agir ainsi, répliquait Lalla Zohra ; *le cœur s'appuie toujours sur le cœur*, si vous n'avez aucune confiance en moi, vous finirez par détruire celle que je dois avoir en vous. Votre conduite, en ce moment, ne plaide pas en votre faveur. »

Emu par ces plaintes, par ces reproches continuels, Abd Allah fut enfin forcé de céder. Après une scène plus vive que de coutume.

« Vous voulez absolument que je vous réponde, dit-il à sa mère, eh bien, sachez-le donc aujourd'hui, je compte suivre vos conseils et veux prendre pour femme *Fatima bent el-Béye* fille de *Sid hhamed* le *hakem* de *Laghouate*. Je l'aime comme mes yeux. On me la donne, bien. On ne me la donne pas, je l'enlève. »

« — La fille du chef de Laghouate ! Grand Dieu ! mais c'est une folie, mon enfant.

Et d'abord, pas de violence, je vous en conjure par la tête du Prophète. Vous n'avez que déjà trop levé la main contre les créatures, vos ennemis sont nombreux, un rapt serait un événement terrible. Il entraînerait inévitablement des représailles et nous amènerait la guerre. Nous en avons mille exemples. Le malheur qui frappe un peuple ne servira-t-il donc jamais d'enseignement à un autre peuple !

Ensuite, croyez-vous que la fille des cités pourra vivre de notre vie, accomplir les devoirs imposés aux femmes de nos tribus. Si vous vous êtes fait cette illusion, chassez-la de votre esprit ; c'est impossible.

Comment supportera-t-elle nos émigrations, nos dangers, notre nourriture, la fatigue, la chaleur et la soif ? Au Sahara, le soleil brunit vite et il dévore, à plaisir, les natures frêles et délicates.

« — Elle fera sans murmurer, répondit froidement Abd Allah, tout ce que font les filles du désert. *Les chameaux sont destinés à porter les fardeaux et les plus jeunes s'agenouillent quand les plus âgés leur en donnent l'exemple.* »

« — Elle s'efforcera de vous plaire, je le veux bien, répliqua la mère ; elle vous tissera vos bernouss, vos haïks, votre lit (*Ferache*), votre tente (*khéima*), vos sacs à fardeaux (*Tellise*), les couvertures de vos chevaux (*Djellale*), leurs musettes (*âamara*), leurs entraves (*Chekali*), etc. etc. Cela se pratique à la rigueur, dans les villes aussi bien que dans les tribus ; mais saura-t-elle, suivant le temps, le terrain ou la saison, préparer, orienter et installer, d'une manière convenable, votre tente et votre campement, surveiller vos troupeaux, augmenter votre fortune, ménager vos provisions, traire les chamelles et les brebis, aider au déménagement quand la sécheresse vous forcera d'aller, au loin, chercher de nouveaux pâturages, préparer vos aliments et donner, de la manière que nous ont transmise nos ancêtres, l'hospitalité aux invités de Dieu (*Diyaf Rabbi ?*)

Croyez-en celle qui vous a nourri, jamais la femme des villes ne consentira à se plier à nos usages. »

— « L'amour peut opérer bien des prodiges, reprit Abd Allah et, je l'espère, il opèrera celui-là. »

— « Ainsi vous pensez, continua Lalla Zohra *qu'au jour de la peur*, elle s'empressera de seller et brider votre coursier, tandis que de votre côté vous chausserez vos *temagues* et vous prendrez vos armes. Eh bien, moi, je vous prédis qu'elle ne se résignera qu'avec peine à vous tenir l'étrier quand vous monterez à cheval ou quand vous en descendrez.

Et puis au retour de vos lointaines expéditions sera-t-elle là, toujours là, pour débrider, desseller, couvrir du *djellale*, le dos de vos juments, les soigner et les nourrir.

Nos chevaux henniront-ils de joie à son approche et iront-ils à elle, comme à nous qui les avons vus naître et grandir ? Non, car elle n'aura point pour eux les attentions

et le dévouement que nous leur prodiguons chaque jour.

Se rendra-t-elle dans les solitudes pour aller chercher le *Nouar el guize*, le *ser*, le *derine*, le *chiéhh*, le *bouse* etc. etc. les plantes enfin qui conviennent au cheval des longs parcours ?

Où, du reste, aurait-elle appris à les connaître, à les distinguer de celles qui sont nuisibles ? Ce n'est pas, j'imagine, dans son *keser* ?

Comment fera-t-elle pour trouver, préparer et les assaisonner convenablement de sel, ces carottes dont vos juments sont si friandes.

Conduira-t-elle les chevaux aux sources éloignées pour les faire boire ?

L'eau vient à nous manquer : comment s'y prendra-t-elle pour employer le lait précieux de nos chamelles ? Sait-elle, seulement, que, mélangé avec des dattes, il peut suppléer à l'orge et sauver nos chevaux de la soif et de la faim.

Et lorsque nos chamelles et nos juments seront sur le point d'augmenter vos richesses (mettre bas), laisserez-vous à l'inexpérience d'une habitante des villes, les soins et les traitements qui leur sont nécessaires.

— « *Personne ne sort savant du ventre de sa mère*, interrompit Abd Allah. Pourquoi n'apprendrait-elle pas ce que nous avons appris nous-mêmes ? »

— Pourquoi ? je vais vous le dire ô mon fils ! Parce que si nous savons, c'est que nous avons appris dès notre enfance.

Pourquoi ? *Parce que si la jeune branche se redresse sans grand travail, le gros bois ne se redresse jamais.*

Croyez-moi, faite ce qu'ont fait votre père et les pères de votre père ; choisissez une femme chez les Arabes, de la race de votre mère et de votre grand-mère et vous me remercierez un jour du conseil.

Quand vous irez dans le Tell échanger vos produits contre les grains qui nous manquent, si le lion vient encore nous enlever nos agneaux, elle osera, comme moi, le poursuivre, l'injurier, le frapper même et lui faire lâcher sa proie.

Pendant vos longues absences, comme moi encore, entourée de vos serviteurs armés, elle veillera des nuits entières et préservera vos biens des entreprises audacieuses des voleurs de la contrée.

Comme moi, enfin, elle parviendra *à tuer assez son cœur* pour assister, sans crainte, à nos combats journaliers, entendre *chanter les balles*, voir couler le sang, relever les morts et panser les blessés.

D'un autre côté, prenez-y garde, par une union mal combinée, n'allez pas faire de vos enfants une race dégénérée.

Je vous en supplie par Celui dont le règne seul est éternel, qu'ils soient comptés parmi les hommes qui aiment les travaux que notre état nous impose. Ces travaux, vous le savez, nous ont été transmis d'âge en âge, depuis bien des siècles et ils nous rapprochent de la création du monde, car depuis, rien, pour ainsi dire, n'y a été changé.

Craignez de faire descendre votre postérité au niveau des êtres qui redoutent la vie en plein air, qui se créent des besoins factices, qui se plaisent à user par leur manière de vivre, jusqu'aux sens dont les a doués le Créateur, et qui s'attachent à cette terre périssable comme s'ils ne devaient jamais la quitter.

Que vos enfants puissent toujours répéter avec leurs aïeux.

Nous sommes Arabes :

C'est nous qui vivons dans les vastes solitudes où l'on n'entend que la voix de l'ange de la mort et le cri du chacal.

Le mouton nous nourrit, sa dépouille nous habille,
Le lait et l'eau, voilà notre boisson,
Les herbes des champs, voilà nos médecins,
Et le soleil nous chauffe, comme la lune nous éclaire.

Nous sommes Arabes :

C'est nous qui chaque jour, couchons dans un pays nouveau, à l'abri du caprice des sultans.
Pour palais nous avons une tente,
Pour compagnons nos armes et nos chevaux,
Pour plaisir la chasse et les combats,
Et pour amis nos femmes et nos enfants.

Nous sommes Arabes :

C'est nous qui dédaignons ce monde ; le plus puissant n'en a jamais emporté qu'un linceul.
Notre vertu, c'est la résignation
Notre fortune, le mépris des richesses
Notre bonheur, l'espoir d'une autre vie ;

Et si la misère tourne autour de nous, nous n'en glorifions pas moins Dieu.

CHAPITRE VIII

LA FEMME ET LE CHEVAL

Tu m'as compris, va-t-en, et n'oublie pas que, dans ce monde, l'honneur commence aux étriers pour finir à la selle.

C'est infâme de ruiner ainsi nos chevaux.
Vous feriez bien mieux de les conserver pour le jour où la salive se sèche dans la bouche, pour le jour où les biens ne suffisent plus à racheter les têtes.

J'ai bien souvent entendu demander d'où pouvaient provenir la douceur, l'adresse et l'intelligence que tout le monde s'accorde à reconnaître chez les chevaux arabes ; ces qualités sont-elles inhérentes aux races orientales, sont-elles le fruit de l'éducation ?

Sans doute, un climat heureux est favorable au développement comme à l'amélioration des espèces chevalines, l'expérience le prouve ; sans doute encore, une race noble et riche est plus apte qu'aucune autre à donner ce qu'on lui demande, mais encore faut-il lui demander quelque chose ; la terre la plus féconde ne produira que des ronces et des épines, si elle n'est point, ou même si elle est mal cultivée.

Aussi les Arabes s'appliquent-ils avec le plus grand soin, avec la plus grande ténacité, à perfectionner encore, chez leurs chevaux, les dons de la nature, une éducation suivie, en contact de tous les jours, avec l'homme, avec les ani-

maux, avec les objets extérieurs, voilà leur grand secret, voilà ce qui rend le cheval arabe tel que nous le connaissons, voilà ce qui en fait un objet digne de toute notre admiration.

Cette admiration, je le sais, n'a point été d'abord générale. Ne les connaissant qu'imparfaitement, on accusait les Arabes de n'être en tout que les bourreaux de leurs chevaux ; ils les montaient mal, ne leur donnaient pas ces soins de la main, si prisés en Europe ; ils en abusaient dès leur jeune âge, ils leur mettaient, sans cesse, les flancs et la bouche en sang, etc. etc. ; mais tout cela a dû tomber devant la vérité et quand, en définitive, on a pu constater que tous les chevaux arabes étaient intelligents, fidèles à la main comme aux jambes, dociles au montoir et surtout inaccessibles à toute espèce de crainte, on s'est vu forcé de reconnaître que c'étaient là des qualités qui ne pouvaient être que le fruit d'une éducation perfectionnée et parfaitement raisonnée.

Nos chevaux, à nous, sont seulement des animaux plus ou moins soumis à l'homme. Ils le souffrent comme un conquérant qui dispose d'eux, ils n'ont ni confiance, ni reconnaissance, ni amitié pour ceux qui les emploient. Esclaves de l'homme en général, ils ne s'attachent à aucun homme en particulier, parce qu'aucun de nous ne s'attache à son cheval, ne le soigne, ne l'estime autrement que comme un produit de l'agriculture que l'on vend aussitôt qu'on le peut, que comme un meuble que l'on change par caprice. En opposition, nos chiens ne nous aiment peut-être tant que parce que nous ne les vendons pas.

Les Arabes veulent, dans le cheval, un ami dévoué : chez eux, si j'ose m'exprimer ainsi, il mène une vie de famille, où, comme dans toutes les familles, la femme joue un grand rôle ; celui de préparer par sa douceur, par sa vigilance et par des soins incessants, la solidarité qui doit s'établir bientôt entre l'animal et l'homme.

En course, en campagne, loin du logis, c'est le cavalier qui s'occupe du cheval, mais en station, sous la tente et

au repos, c'est la femme qui dirige, surveille et nourrit le noble animal qui vient souvent augmenter la réputation de son mari, tout en subvenant aux besoins de la famille

Le matin, c'est elle-même qui donne à manger au cheval, qui le soigne, et, si le temps le permet, lui lave la crinière et la queue. L'emplacement qu'il occupe est-il accidenté, couvert de pierres, inégal, elle l'établit dans un endroit plus convenable pour son repos et ses aplombs. Elle le caresse, lui passe légèrement la main sur l'encolure et les joues, lui donne du pain, du kouskoussou, des dattes et quelquefois même de la viande.

« *Mange, mange ô mon fils ! lui dit-elle d'une voix* « *douce et sympathique.*

« *Lorsque les jeunes filles pousseront des cris de joie* « *en voyant notre tribu, nos troupeaux et nos chamelles,* « *se dérouler dans la plaine et sur les collines, par tes* « *bonds et par ta gaîté, tu rougiras la figure de ton maî-* « *tre.*

« *Mange, mange ô mon fils, pour que tu puisses, un* « *jour nous sauver des mains de l'ennemi ou remplir* « *notre tente de butin.* »

C'est encore le matin que la femme arabe va, dans les pâturages, faire pour l'animal qu'elle chérit, une ample provision d'herbe (*âacheb*) ou d'autres plantes connues dans le désert par leurs propriétés nutritives ; à son retour, aperçoit-elle des enfants qui, n'ayant point encore l'âge de raison, s'amusent à taquiner ou maltraiter les chevaux entravés devant la tente, du plus loin qu'elle le peut, elle se met à crier :

« *Enfants ne battez pas les chevaux, malheureux, ce* « *sont eux qui nous nourrissent, vous voulez donc que* « *Dieu maudisse notre tente ; si vous recommencez, je* « *le dirai à votre père.* »

Dans l'après midi, un peu plus tôt, un peu plus tard suivant la saison, la femme s'occupe de faire boire les che

vaux, si la source n'est pas trop éloignée, et dans le cas contraire, va chercher, elle-même, de l'eau dans des peaux de bouc pour les abreuver sur place. Quand l'eau manque absolument, elle leur donne du lait de chamelle. C'est alors que la tente d'un chef arabe offre un spectacle vraiment curieux ; souvent on y voit, entre les jambes de la femme, ou des chevaux, en présence d'une nuée d'enfants vêtus d'une manière pittoresque à côté des faucons qui battent des ailes et près d'un marcassin qui rôde dans tous les sens, une gazelle, une autruche, une antilope qui, jusque là, ont vécu en bonne intelligence, même avec les lévriers (*Selougui*), aller, revenir, sauter ou grogner pour obtenir une parcelle de cette eau si rare au désert, et que l'on va cependant donner en abondance au favori de la famille.

Le soir arrive, quel est ce point noir à l'horizon ? Ce sont les jeunes gens du douar qui regagnent péniblement leurs tentes ; montés sur des chevaux efflanqués, déferrés, exténués, ils ont couru la chasse toute la journée sans boire ni manger. Des chameaux portant gazelles, lièvres, outardes etc., les suivent de loin ; mais ce butin, tout appétissant qu'il soit, ne les préservera pas de l'orage qui les attend.

« *Jeunes gens,* leur dira la mère d'un ton courroucé, dès « qu'elle pourra se faire entendre, *c'est infâme de ruiner « ainsi nos chevaux pour un gibier vide de profit, vous « feriez bien mieux de les conserver pour le jour où la « salive se sèche dans la bouche, pour le jour où les biens « ne suffisent plus à racheter les têtes.* »

De ce côté la femme arabe est tellement intraitable qu'elle ne ménagerait pas même son mari si, par impossible, il n'avait pas soin de son cheval. Le cheval, c'est son bien, son honneur, elle en est fière, elle en est jalouse, elle se croit responsable de tout ce qui le touche. Le cas échéant, dès qu'elle aurait reconnu l'inutilité de ses observations, de ses recommandations, elle ne balancerait pas à aller jusqu'à se plaindre au chef même de la tribu.

« *O mon seigneur ! vous savez que notre cheval c'est là « toute notre fortune ; eh bien, mon mari lui fait faire des « courses inutiles, il le maltraite, le surmène et en abuse. « Si encore il en avait soin chez nous, mais non, sa cou- « verture est trouée, sa nourriture n'est pas assurée et il « ne veille pas même à sa boisson. Grondez-le, je vous « prie : Au nom de Dieu, remettez-le dans le chemin de « nos pères, mais surtout n'allez pas dire que c'est moi « qui vous ai prévenu.* »

Le chef arabe qui est intéressé, dans sa vie aventureuse à n'être suivi que par des cavaliers bien montés, ne manque jamais de faire son profit du renseignement. Il fait appeler un peu plus tard, le coupable, le gourmande, le prévient que s'il ne change de conduite, il prendra son cheval, le *mettra à pied* comme un vil fantassin et puis il le congédie en lui disant :

« *Tu m'as compris, va-t-en, et n'oublie pas que, dans ce monde, l'honneur commence aux étriers pour finir à la selle.* »

Cette mesure produit toujours un salutaire effet, non seulement sur le délinquant, mais encore sur tous ceux qui seraient tentés d'imiter son exemple, et c'est ainsi que tantôt par l'amour propre, tantôt par la crainte du châtiment, les Arabes s'appliquent à inculquer, de gré ou de force, l'amour du cheval à tous les caractères, comme à toutes les natures.

Pendant les grandes chaleurs, les femmes font entrer les chevaux sous la tente, afin de les abriter contre les ardeurs du soleil. Ils y deviennent, on le conçoit, l'objet des caresses les plus affectueuses de la part des enfants, des domestiques, ou des esclaves. On les lave, on les nettoye et puis, au coucher du soleil, on garnit d'orge les musettes pour les pendre ensuite au cou de ces animaux chéris. Chacun, et c'est là un point capital, recevra une ration en rapport avec son âge, son tempérament, ou le travail qu'il a fourni.

Quand une jument est pleine on redouble d'attentions : La maîtresse de la tente exige qu'on ne lui fasse pas faire de courses excessives, elle veut seulement qu'on la maintienne en exercice pour l'empêcher d'engraisser, ce qui serait funeste au produit.

Approche-t-on de la parturition, la femme ordonne qu'on diminue la nourriture de la jument et, surtout qu'on ne l'envoie pas de trop bonne heure au pâturage ; elle ne partira pas avant que les premiers rayons du soleil aient séché l'herbe, car l'expérience a démontré que la rosée de la nuit peut causer de grandes pertubations et quelquefois même, amener l'avortement. Pendant les derniers jours de la gestation, elle fait entrer la mère sous la tente, on la tient chaudement et pendant la nuit on la surveille afin de prévenir toute espèce d'accident.

La jument met bas ; la femme aide à recevoir le poulain et prend, sur le champ, toutes les précautions imaginables pour que l'air ne puisse frapper ni le produit, ni la mère. Si à son entrée dans le monde, le poulain ne remue pas, paraît faible, endormi, tout le monde se réjouit, c'est un indice qu'il aura de grandes qualités. Dieu l'a envoyé *sakeur* (ivre), c'est un bon signe, on lui frictionne l'encolure, les oreilles, le poitrail ainsi que les extrémités, s'étudiant à corriger, par un massage habile, les défauts de conformation qu'on a pu remarquer ; on lui fait ensuite avaler un ou deux œufs frais qui doivent, tout en le purgeant légèrement, le soutenir jusqu'à ce qu'il puisse et sache téter. Ce massage sera répété, avec soin, pendant les huit premiers jours. Pour assurer au poulain des pieds solides et infatigables, on ne manquera jamais, dès qu'il a vu le jour, de lui frotter la sole, la couronne et la muraille du sabot avec du sel qu'on aura fait dissoudre dans une préparation de *Bou nafâa* (1).

(1) *Bou nafâa*, le père de l'utilité : plante ombellifère du genre thapsia. Les Arabes font un grand usage du *Bou nafâa*. Ils l'emploient comme purgatif, pour donner de l'embonpoint, comme remède contre la stérilité et, surtout, pour guérir certaines tares ou certaines maladies des chevaux.

Ces premiers soins accomplis, la femme s'empresse de donner à la jument une bonne musette d'orge légèrement grillée, et puis elle lui met une large ceinture de laine arrangée de manière à ne blesser ni le dos, ni le ventre ; se proposant de resserrer ainsi, la tunique abdominale qui, forcément, a été distendue pendant la gestation. Cette ceinture sera conservée pendant sept jours et sept nuits.

La jument ne boira que deux ou trois jours après la parturition, et encore, ne lui donnera-t-on qu'avec progression, de l'eau dégourdie au feu.

La naissance d'un poulain est une véritable fête pour la famille ; aussi les amis et les voisins s'empressent-ils de porter leurs compliments à ceux que Dieu vient de favoriser ainsi.

Mebrouk el mhoor.

« *Que le poulain vous soit heureux* », leur dit-on, et ils répondent :

« *Allah ibarek fi-koum, zadna ould.* »

Que Dieu vous bénisse, c'est un enfant qui vient de nous naître.

Le moment est venu d'apprendre au poulain à têter sa mère. Cette opération n'est d'ordinaire, ni longue, ni difficile. Voici comment on procède : On fait une espèce de bouillie avec de la chair de dattes et du lait, on imprègne ses doigts de cette bouillie et on les introduit successivement dans la bouche du poulain. Lorsque celui-ci a goûté de cette préparation, il ne tarde pas à chercher de lui-dême le doigt qu'il suce comme il sucerait le sein de sa mère ; au bout de quelques répétitions, on porte le poulain à la jument ; on le soutient dans les commencements et bientôt toutes les difficultés ont disparu.

Au bout d'un mois, on habitue le poulain à manger de l'orge grossièrement moulue. Il commence par refuser, mais on le décide bien vite en arrosant cette orge avec de l'eau salée, le goût lui plaît et il finit par désirer cette nourriture.

Plus tard, la femme lui apprend encore à boire du lait de brebis ou de chamelle ; pour cela il suffit de le sucrer avec du miel de dattes qui est le sucre du désert. Le poulain prend alors de la force et bientôt il ne tête plus autant sa mère que l'on doit toujours ménager en proportion de sa race.

Plus la jument est noble, plus elle a de valeur, et plutôt on sèvre le poulain. Il tête six ou sept mois pas davantage.

Quand on veut sevrer le poulain, on l'éloigne progressivement de sa mère ; on lui fait boire du lait et, à certaines heures de la journée, on l'entrave, non par les paturons, ce qui, dans un âge tendre, pourrait devenir la cause de graves accidents, mais par les extrémités antérieures ou postérieures, au-dessus des genoux et des jarrets, ce qui ne peut avoir aucun inconvénient. Quand il devra têter, on le détachera, pour l'attacher de nouveau quand il sera rassasié. Cette opération n'a pas lieu quand il est au pâturage. Nous ne parlons, ici, que des soins donnés pendant le jour et dans la tente (1).

Le poulain est sevré, on le caresse, on lui parle, on l'habitue à venir manger dans la main, *c'est un orphelin qu'on a recueilli, il faut lui faire la vie aussi douce que possible.*

Mais le maître de la tente désire avoir un cheval dur et sobre. Sa femme le lui préparera. D'abord, il doit peu boire ; pour l'y habituer, elle le privera d'eau pendant les trois premiers jours du mois d'août, et les vingt-sept suivants, il ne boira que tous les deux jours. Durant les 40 jours intermédiaires de l'hiver, on ne lui donnera aussi à boire que tous les deux jours. Les Arabes entendent par les 40 jours intermédiaires de l'hiver, l'époque comprise entre le 26e et le 65e jour de la saison d'hiver. Les 20 premiers jours de ces 40 jours, sont aussi connus sous le nom

(1) Voir, pour plus amples détails, l'éducation du poulain, *dans mes chevaux du Sahara* (Michel Lévy, rue Vivienne, 5).

de *Liali el Baaid* les nuits blanches, et les derniers 20 jours sous celui de *Liali el soude*, les nuits noires.

Les Arabes prétendent, en outre, qu'il est funeste d'accoutumer le cheval de guerre à avoir toujours la même quantité de nourriture ; ils veulent, au contraire, qu'il ne puisse jamais compter sur une ration réglée. La femme est encore chargée de cette partie importante de l'éducation ; elle s'étudie, en conséquence, à donner quelquefois beaucoup d'orge, quelquefois peu, quelquefois pas du tout, et c'est ainsi qu'on obtient ces chevaux étonnants qui, en campagne, peuvent, sans trop souffrir, rester deux ou trois jours sans boire ni manger.

Pendant les longues journées qui ne sont consacrées ni à la guerre, ni à la chasse, ni aux déménagements, mais seulement au repos nécessaire, de temps en temps, pour les mille détails de la tente, la femme se plaît à embellir les chevaux. Elle leur met avec art du *henna* aux extrémités, aux crins ou même sur le dos, car cette préparation fortifie l'épiderme et empêche les blessures. Elle s'amuse à travailler elle-même des *Aamara* (*Musettes*) et des *Goulada*, colliers en laine et en poil de chameau, s'attachant toujours à marier les couleurs avec goût. Aux chevaux bais ou noirs, on donne une *goulada* blanche, à ceux de couleur claire des *gouladas* rouges. Ces colliers sont d'abord un ornement et puis une utilité ; ils servent à tenir le cheval pendant qu'on le bride, pendant qu'on l'abreuve, etc., etc., en un mot, ils remplacent notre licol d'une manière plus agréable pour l'œil et moins gênante pour l'animal. Les *gouladas* se terminent ordinairement par des défenses de sanglier, ou des talismans destinés à préserver des maladies, des blessures ou du mauvais œil.

Ces attentions, cette douceur de tous les jours rendent, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais comme nous ne saurions trop le répéter, les chevaux caressants et dociles. Ils hennissent de plaisir, à l'approche de la femme qui les soigne et dès qu'ils la voient, ils tournent gracieusement

la tête de son côté. Ils vont à elle, et elle s'en rend maîtresse à chaque instant du jour et quand cela lui plaît.

Si l'on en témoigne quelque surprise, on vous répond avec simplicité :

« *Comment voulez-vous que nos juments ne reconnaissent pas la main qui les flatte et les nourrit.*

« *A combien de jeux, depuis leur jeune âge, ne se sont-elles pas livrées en ma présence.*

« *Et lorsque se dressant derrière moi, elles me posaient avec délicatesse, les jambes sur les épaules.*

« *Et lorsqu'elles emportaient un jeune agneau qu'elles saisissaient par la toison.*

« *Et lorsqu'elles s'introduisaient sous la tente pour nous voler du kouskoussou.*

« *Voilà des souvenirs qui nous sont chers.*

« *Et puis, n'est-ce pas moi qui leur donnant, à propos, on du lait, ou de l'orge, suis parvenue à resserrer leurs ventres, développer leurs poitrines, effiler leurs têtes et élargir leurs fronts.*

« *Voyez-les passer à côté d'un troupeau de gazelles et vous ne pourrez faire aucune différence entre elles et ces animaux : même grâce, même vitesse à la course, même vigueur dans les bonds, mêmes habitudes enfin.*

« *Comme les gazelles, n'ont-elles pas des yeux à fleur de tête, de larges orbites, des oreilles fines et hardies, des jambes sèches, une croupe arrondie, et des sabots durs et ramassés ?*

CHAPITRE IX (1)

Ya horra ! (ô la noble !) ô ma fille, par votre honneur écoutez-moi : Je vous ai élevée de race en race, je vous ai fait boire sur la fin des nuits, du lait de chamelle et ma mère vous a donné tous ses soins. Fatma a les yeux sur vous, montrez à ces enfants du péché ce que vous savez faire, sauvez-vous et sauvez votre maître.

Dans le pays arabe, on cite des exemples étonnants de l'attachement et de la reconnaissance que les chevaux ont pour leurs maîtres. Voici un fait de ce genre qui n'est pas loin de nous : Il m'a été raconté par un ancien chef des *Haracta*, vieil ami du héros de cette histoire. Je crains d'autant moins de le consigner, ici, que la femme y joue encore un rôle assez intéressant et qu'on y trouvera, en outre, une curieuse étude de mœurs.

Sid Hamed, le dernier Bey de Constantine, débuta, comme presque tous les chefs indigènes sous les Turcs, par être simple soldat.

Il fit en cette qualité partie de la *Nouba* (2) qui se rendait de Constantine au Kaf pour relever le poste qui s'y trouvait alors, dans le but de protéger les limites de cette province contre les incursions des tribus sahariennes et

(1) Les chapitres IX et X ne portent pas de titres dans le manuscrit. (N. D. L. R.).

(2) *Nouba* : Garnison.

particulièrement de comprimer la révolte des Hannencha (1).

Cette petite colonne tomba subitement sur quelques douars de la tribu rebelle ; comme toujours la première mêlée fut des plus meurtrières ; mais l'avantage ne tarda pas à rester aux assaillants et la cavalerie se mit en devoir de poursuivre les fuyards, tandis que l'infanterie se dispersa dans les tentes où l'attendait un riche butin.

Hamed et son camarade Hassan, méprisant une proie si facile, se dirigèrent vers une source pour s'y reposer et y étancher leur soif.

Là, s'offrit à leurs yeux une jeune fille d'une beauté ravissante. Une grâce indicible répandue sur toute sa personne, sa démarche à la fois noble et modeste à l'approche des jeunes cavaliers, ainsi que le regard plein de fierté qu'en s'éloignant, elle leur lança, exercèrent sur le jeune Hamed une véritable fascination.

Entraîné par le charme de cette apparition, il quitte son compagnon d'armes et s'élance sur les traces de la fugitive qui courait devant lui avec la plus gracieuse agilité.

Il allait l'atteindre, son cœur battait fortement et quelques pas l'en séparaient à peine, lorsque la jeune fille, parvenue sur un tertre où paissait une jument de race, s'arrêta et se tournant vers lui s'écria :

« Ne croyez point, ennemi de Dieu, que je sois ici sans
« défense ; cessez votre poursuite et contenez vos propos
« ou vous auriez à vous en repentir. »

Il n'y avait rien là qui fut de nature à refroidir l'ardeur amoureuse de Sid Hamed. Il savait parfaitement que les défenseurs du douar avaient été dispersés, tués ou blessés et qu'il n'avait à craindre aucun ennemi redoutable. D'ailleurs, s'il avait laissé son fusil près de Hassan, ses pistolets

(1) Tribu du cercle de Guelma, campant à 70 kilomètres à l'Est de Constantine. Elle compte près de 4,000 tentes et peut mettre sur pied un millier de cavaliers et un grand nombre de fantassins.

et son yatagan pendaient à sa ceinture ; il se croyait donc en état de braver les ennemis invisibles dont il était menacé, quels qu'ils fussent. Enflammé de désirs, il bondit vers la jeune fille ; mais celle-ci par un bond non moins rapide, se réfugie sous le ventre de la jument.

On dit que cette bête avait eu pour mère une cavale de la race *haymour* (1) ; nous ignorons quel en était le père, cependant on s'accorde à croire qu'il était d'origine marocaine et qu'il appartenait à l'un de ces nombreux chérifs qu'envoie de temps en temps, du Maroc, le chef de l'ordre de Mouley Taïeb pour prélever, sur ses sectaires algériens, l'impôt que l'usage lui consacre.

Ce fut alors seulement que l'attention du jeune guerrier se porta sur l'animal dont les belles proportions et l'attitude altière et menaçante le frappèrent d'étonnement.

Comme il allait s'en approcher :

« Eloignez-vous, enfant du péché, lui dit avec énergie
« la jeune fille ; ne vous entêtez pas à vouloir ce qui ne
« peut vous appartenir. Entre nous, Turc (2), et moi, fille
« du désert, il y a une vaste mer. N'allez pas plus loin, ou
« craignez que votre persistance ne vous coûte cher. »

Ces menaces bien loin d'effrayer le jeune Hamed, ne firent qu'augmenter son désir de s'emparer de la fugitive; il tenta de s'approcher de la jument, mais celle-ci plus prompte que l'éclair, rejetant les oreilles en arrière, lui

(1) *Haymour*, race de chevaux très estimée dans le Sahara algérien. Ils passent pour les plus vites coureurs du désert et se trouvent principalement chez les Hamyâne et les Oulad sidi Chikh. Voir mon ouvrage : *Les chevaux du Sahara.*

(2) On ne peut se faire une idée de la haine qui existe entre les Turcs et les Arabes. Cela tient à une foule de motifs. D'abord le Prophète était arabe, ensuite l'empire de Constantinople revenait de droit aux Arabes et non aux Turcs qui s'en sont emparés au mépris des droits les plus sacrés, et enfin, il faut bien le dire, partout où les Turcs ont dominé des populations arabes, ils les ont traitées avec violence et mépris. Cette haine est telle qu'en Algérie, bien que chrétiens, on nous préfère généralement aux Osmanlis.

lança une ruade vigoureuse qui, si elle l'eût atteint, l'aurait tué sur le coup ou tout au moins cruellement meurtri.

En présence de cette défense inattendue, Sid Hamed comprit qu'il lui fallait user de ruse, il tourna son attaque d'un autre côté ; la jument, attentive à ses moindres mouvements, devançait ses manœuvres et l'accueillait toujours avec la même impétuosité et la même rigueur. Furieux de l'insuccès de ses efforts, et voulant triompher à tout prix, Hamed se disposait à faire usage de ses armes pour mettre fin à cette lutte, lorsque Hassan apparut sur le sommet du mamelon, le rappelant de toute la force de ses poumons et l'engageant à battre en retraite, car l'ennemi paraissant vouloir faire un retour offensif, la troupe se repliait pour le recevoir.

Hamed était trop brave pour ne pas venir prendre sa place au milieu des combattants. Il céda donc, non sans regret toutefois, à l'invitation de son compagnon d'armes et s'éloigna en jetant un regard de dépit sur la femme qui l'avait ainsi bravé et un regard de rage sur la jument qui, par son intelligence et son adresse, venait de lui enlever sa proie.

Deux ans après cette aventure, Sid Hamed devenu, par sa bravoure et ses qualités, l'un des hommes considérables du pays, fut nommé Bey de Constantine. A son avènement au pouvoir, il voulut user du prestige de son autorité pour devenir enfin l'heureux possesseur de la jeune fille et, avec elle, de sa jument bien-aimée, deux souvenirs de sa vie aventureuse de soldat, restés inséparables dans sa pensée.

Mais les exigences et l'entraînement des affaires de son gouvernement, en lui imposant d'autres devoirs, donnèrent, pendant quelque temps, un autre cours à ses idées et firent obstacle à la réalisation de ce projet.

Ce n'était pas sans de grands ménagements, en effet, qu'il pouvait parvenir à consolider sa puissance sur les Arabes et, surtout, sur la nombreuse et remuante tribu

des Haracta. D'ailleurs, la ville et les familles aristocratiques du pays ayant fourni au nouveau Bey un contingent de femmes jeunes et belles, sa passion pour la fille du Sahara se refroidit, quand, au contraire, il songea plus que jamais, à faire entrer dans son haras la jument dont il avait personnellement expérimenté la valeur. En exiger impérativement la cession aurait été, dans les circonstances où il se trouvait, un acte impolitique ; il se contenta d'exprimer le désir d'en faire l'acquisition.

Prévenu des intentions du Bey de Constantine, le caïd de la tribu fit sans succès des offres réitérées au propriétaire de *Horra* : « *Découvrez son dos, disait celui-ci, et rassasiez vos yeux, j'y consens ; toutefois rappelez-vous que ma jument ne quittera pas ma tente, dût-on m'arracher la vie.* »

Sid Hamed fidèlement informé des vaines tentatives faites par le caïd pour satisfaire à son désir, fut profondément irrité de ces refus ; il eut néanmoins, assez d'empire sur lui-même pour dissimuler son mécontentement et éviter d'en faire ressentir les effets au propriétaire récalcitrant, qui était le chef de l'une des familles les plus influentes du pays. Cette modération, il faut le dire, contraste avec les actes ultérieurs de la vie politique du Bey Hamed. On voit qu'il n'avait pas encore, à cette époque, déployé cette rigidité de caractère, cette inflexibilité de volonté qu'on lui connut dans un âge plus avancé, alors qu'il commit des actes entachés de férocité, sans doute, mais qui n'excluaient pas, on doit le reconnaître, une certaine grandeur d'âme.

Un jour, revenant d'une incursion dans le Sahara, il s'arrêta non loin de la colline où se dressaient encore les tentes du possesseur de la jument, et où s'était passée la scène que nous avons décrite plus haut.

« *Je vais, dit-il, régler mon compte avec ce Juif qui « tient autant à sa jument que sa fille à sa vertu,* » et sans communiquer son projet à d'autres qu'au caïd qui l'accompagnait, il s'avança vers le douar.

Le pays offrait à la vue une vaste plaine ; la colline élevait près d'Ain el Zerga (*la source bleue*) ; au nord se montrait le Djebel Aurass ; du sud coulait, vers le nord, l'oued Kelal, dont Mohammed, possesseur de la jument, n'était séparé que par le Djebel el Ouahch, montagne parsemée de rochers plats, glissants, quelquefois hérissés d'aspérités (*Blates*) de telle sorte qu'ils ne permettaient que difficilement le passage à des piétons et étaient impraticables pour les cavaliers.

Connaissant le voisinage de son redoutable ennemi, Mohammed s'était mis en devoir d'épier ses démarches, car s'il ne redoutait pas une attaque meurtrière, il craignait, du moins, une surprise et, par suite, une demande directe d'achat qu'il n'aurait pu décliner ; aussi, se tenait-il toujours prêt à prendre la fuite. Sa méfiance était fondée, car bientôt apparut à l'horizon un fort parti de cavalerie.

« *Qui craint, dit-il, est sauvé : En avant.* »

Il selle sa jument et s'élance sur son dos ; malheureusement, il ne peut prendre la direction du nord : le gourn est là ; l'Est et l'Ouest restent libres et le terrain est trop difficultueux du côté du Djebel el Ouahch pour qu'il puisse espérer quelque chance de salut.

Tandis qu'il réfléchissait sur le parti qu'il avait à prendre, il fut probablement aperçu par le caïd des Haracta (1) qui, connaissant les lieux, avait expliqué au Bey Hamed l'avantage qu'on pouvait tirer de la topographie du pays.

Pour donner la chasse au maître de la jument, la cavalerie, forte d'environ 200 hommes, se développant peu à peu, forma un demi-cercle qui, en se rapprochant, tendait à le bloquer du côté du Djebel-el-Ouahch. Mohammed malgré ses efforts, ne put franchir la ligne des cava-

(1) Tribu appartenant aujourd'hui au cercle d'Aâin Beïda. Elle campe à 45 kilomètres au sud-est de Constantine, se divise en six grandes fractions, compte 2500 tentes et peut mettre sur pied 1,150 cavaliers, et 2,400 fantassins.

liers ; force lui fut de battre en retraite vers le point qu'il redoutait. Lorsqu'il vit que tout espoir était perdu, il prit son parti et marcha vers les Blates redoutés (nom des rochers). « *Après tout, se dit-il, la montée est aussi bien* « *pour le chacal, que pour le lévrier* (*El aagueba lel dib ou seloughi*) » et il partit à pas allongés, se dirigeant vers ce dangereux passage.

A mesure que les assaillants s'approchaient, leur ligne se resserrait ; arrivés à une certaine distance, un galop général fut exécuté et le ciel s'obscurcit sous le nuage de poussière qui s'éleva.

On remarquait au centre et sur la première ligne, un magnifique cavalier, suivi de quelques chevaux d'élite. En peu d'instants ils furent à portée de Mohammed qui, pour esquiver cavaliers et rochers, était obligé de se diriger tantôt à droite, tantôt à gauche et de revenir quelquefois sur ses pas. En tête de ce groupe était le Bey qui ne savait qu'admirer davantage, ou la légèreté de la jument ou la dextérité de celui qui la montait.

Mohammed arriva, enfin, à la naissance d'un rocher sur lequel il était peu probable qu'il pût se hasarder.

La jument, comprenant le danger, parut un moment indécise sur le parti qu'elle avait à prendre.

Déjà les cavaliers allaient mettre la main sur les fugitifs, lorsque Mohammed reprenant courage :

« *Ya horra* (*ô la noble*), *dit-il à sa jument, ô ma fille,* « *par votre honneur, écoutez-moi : Je vous ai élevée de* « *race en race, je vous ai fait boire, sur la fin des nuits,* « *du lait de chamelle, et ma mère vous a donné tous* « *ses soins. Soyez reconnaissante et agile. Fatma a les* « *yeux sur vous ; montrez à ces enfants du péché, ce que* « *vous savez faire, sauvez-vous et sauvez votre maître.* »

Et lui labourant les flancs avec ses longs éperons il s'écria : « *O Sidi Hamed el Tedjiny* (1), *protégez-moi.* »

(1) Dans les circonstances difficiles, jamais les Arabes ne manquent d'invoquer le saint en qui ils ont placé leur confiance. Son intercession doit les sauver des mauvais pas, du danger.

La jument encore frémissante de la course s'étant rassemblée, fit alors trois bonds prodigieux et traversa, en volant plutôt qu'en sautant, l'espace que l'on croyait infranchissable.

A cette vue le Bey Hamed resta stupéfait ;

« *Par Dieu, cria-t-il à Mohammed, ta jument s'est sur-*
« *passée, elle tient de l'oiseau puisqu'elle vole comme lui ;*
« *nous avions cru, jusqu'à ce jour, être bien montés, tu*
« *viens de nous prouver le contraire ; je vous donne*
« *l'amâne à tous les deux.* »

A cette exclamation, cent voix se firent aussitôt entendre :

« *L'amâne* (1) *vous est donné: vous le méritez, c'est*
« *l'amâne de Dieu et du Prophète, arrêtez-vous, vous*
« *n'aurez plus rien à craindre.* »

Mohammed rassuré s'arrêta alors, attendit que le Bey, qui avait mis pied à terre, vint le rejoindre avec sa suite ; puis il descendit de cheval à son tour, et baisa les mains et les pieds de son seigneur et maître en l'assurant qu'il avait cru n'avoir affaire qu'à des malfaiteurs ; et que s'il avait su que c'était le Bey en personne, il n'aurait jamais pris la fuite.

L'amâne lui fut confirmé ; on le félicita sur son adresse et il rejoignit ensuite sa famille, très heureux d'avoir échappé au danger qu'il avait couru de perdre la vie avec sa jument.

Ainsi finit une aventure dont beaucoup d'individus vivants, à l'heure qu'il est, ont conservé le souvenir, et l'on cite encore, dans le pays, les produits de *Horra*.

(1) *L'amâne* signifie, dans certains cas, *Pardon*, et dans d'autres, *sauf-conduit*.

CHAPITRE X

Oui, donnez du talon à vos chevaux,
Apprenez et apprenez-leur ce qui vous servira,
Dans ce monde, il faut qu'un jour ou l'autre,
L'homme se rencontre avec son demandeur.

Nous reconnaissons bien là nos enfants :
Que Dieu vous donne la force !
Les hommes braves sont comme le blé : on n'en sait véritablement le prix que dans les temps de disette.

Lorsqu'une tribu veut changer de campement, on charge les chameaux, les bêtes de somme, on prépare les chevaux, et les femmes n'oublient jamais de garnir les *Djebyras* (1) de leurs maris ou de leur fils, de dattes et de *Rekhis*, pain particulier au désert.

On se met en marche ; les femmes sont montées sur les chameaux, les serviteurs sur les mulets ; la garde des troupeaux est assurée, et chaque famille est dirigée par son chef, tandis que les meilleurs cavaliers lancés au grand galop brûlent la poudre, font voler leurs fusils en

(1) *Djebyras*. Espèces de sabretaches plus ou moins riches, plus ou moins brodées en or ou en soie, suivant le rang ou la fortune du cavalier. On les porte suspendues au pommeau (*kerbous*) de la selle et le cavalier peut facilement y mettre tout ce qu'il a besoin d'avoir sous la main, sans descendre de cheval.

l'air et s'exercent aux applaudissements des jeunes filles qui prennent un intérêt incroyable à ces simulacres de guerre où brillent avec leurs fiancés, les chevaux chéris de la tente. Elles chantent :

« Oui, donnez du talon à vos chevaux,
Apprenez et apprenez-leur ce qui vous servira.
Dans ce monde il faut qu'un jour ou l'autre,
L'homme se rencontre avec son demandeur. »

(Le demandeur de sa vie.)

On arrive sur le terrain choisi pour le bivac : Les serviteurs et les esclaves se portent en avant avec les bagages, dressent les tentes, plantent les piquets, étendent les tapis, aident les femmes à descendre de leurs montures et attachent les chevaux. C'est alors que dans le camp, vous entendez, de tous côtés, ces paroles prononcées à haute voix par les *faiseuses d'enfants.*

« Allons, amis, dessanglez un peu vos chevaux pour qu'ils puissent respirer plus à l'aise, soignez-les bien, n'oubliez pas qu'ils sont l'honneur et la force de la tribu.

Nous devons les chérir comme nos enfants et même plus que nos enfants, car si nos maris et nos enfants se voyaient forcés d'aller à pied, ils ne pourraient nous sauver au jour du danger. »

Le repas est prêt, on dîne : dès qu'on a mangé, on s'occupe d'envoyer les chameaux au pâturage sous la protection d'une reconnaissance qui s'organise encore sur les instigations des femmes, toujours des femmes.

« Alerte, disent-elles, montez à cheval, allez tuer la terre (découvrir), et veillez à ce que l'ennemi ne puisse nous inquiéter. »

Soudain, et de toutes parts, on voit surgir des cavaliers suivis de leurs faucons ou de leurs lévriers ; chacun prend une direction différente, le maître du faucon s'en va poursuivant le lièvre, l'outarde, etc., etc. ; le maître du

lévrier, l'autruche, l'antilope, la gazelle, et c'est ainsi qu'une action de guerre devient encore utile à la famille par le bien-être qu'elle doit y apporter. Chez les Arabes, tout a un but, on ne fait rien d'inutile.

La nuit approche ; on regagne la tribu en faisant de nouveau parler la poudre jusqu'au moment où l'on arrive à sa tente. On n'a rien vu d'alarmant, c'est vrai, mais quelques espions audacieux ont pu s'embusquer ; tant mieux, ils rapporteront qu'on est sur ses gardes, que les munitions ne manquent pas puisqu'on en dépense tant pour s'amuser, et qu'on est prêt à bien recevoir et les amis et les ennemis.

On descend enfin de cheval, la femme reparaît, infatigable dans sa tendresse, elle s'écrie :

« Vous entendez, ô esclaves de Dieu ; faites manger avec la sangle et boire avec la bride.

Ne dessellez vos chevaux que lorsqu'ils seront secs et totalement refroidis.

Aujourd'hui pendez-leur au cou, une bonne musette d'orge, c'est ainsi que nous les conserverons pour les jours où la fumée de la poudre obscurcira la lumière du soleil. »

Puis l'orge mangée :

« Otez les musettes et placez les Djellales (couvertures), souvenez-vous que le froid des nuits, même en été, est plus mortel qu'un coup de sabre. »

Quand les tribus qui n'ont plus de terres à cultiver ont fait leurs achats de grains dans le *Tell*, elles se fixent dans un pays de pâturages et, alors, elles se livrent passionnément aux plaisirs de la chasse avec les lévriers et les faucons (oiseaux de race). Jusque là, on n'a pas voulu se servir de ces derniers, ils n'auraient pu supporter la soif pendant les grandes chaleurs de l'été.

Soixante-dix jours avant l'entrée de l'hiver, on a, même la précaution de préparer le seloughi aux rudes

courses qui l'attendent en diminuant progressivement sa nourriture.

L'entrée en chasse a toujours lieu le matin au moment de la sortie des troupeaux, c'est encore une protection pour la fortune de la tribu, en même temps qu'un plaisir.

On ne lâche les faucons qu'entre dix et onze heures ; vers une heure ou deux de l'après-midi, on se dirige du côté de l'eau, on descend de cheval, on fait ses ablutions et l'on prie. Puis les grands se réunissent avec les grands, le personnes d'une moindre distinction avec leurs égaux et l'on dîne.

Le repas est frugal. Il se compose de galettes, de dattes ou autres aliments légers. On mange avec ses doigts, comme du temps du père Abraham, n'employant ni verres, ni couteaux, ni fourchettes, ne se servant que d'ustensiles en bois ou en terre cuite ; jamais en or ou en argent, car le Prophète a dit :

« *Certes le feu de l'enfer tonnera, comme le mugissement du chameau, dans le ventre de celui qui mange ou qui boit dans des vases d'or ou d'argent* (1). »

Après le dîner chacun remonte à cheval et la chasse continue. Le soir on rentre avec les troupeaux ; le gibier fait les frais du souper de la famille ; on cause, on rit, on se couche, et l'on dort, enfin, pour recommencer le lendemain. Cette vie d'action est si pleine de charmes pour les Arabes, qu'ils ne peuvent même concevoir l'habitation des villes et de la maison, avec les habitudes et les sujétions de toutes sortes qu'elle comporte.

« *Les habitants des maisons, disent-ils, sont inévitablement forcés de reconnaître un maître, et nous, toujours prêts à la fuite comme au combat, nous ne reconnaissons d'autre maître que Dieu.* »

Vient-on à leur parler de la civilisation et de ses avan-

(1) Depuis quelque temps, cependant, les chefs arabes qui ont eu des relations avec nous, commencent à oublier ce principe religieux.

tages, ils la repoussent avec dédain, non pas qu'ils ne puissent la comprendre, mais parce qu'ils la regardent comme trop chèrement achetée par tous les genres d'esclavages qu'elle traîne à sa suite.

Quelquefois la guerre éclate entre des tribus du Sahara campées ainsi que nous l'avons dit : au jour décisif, on prépare les *Aatatiche* (1) dans lesquels on fait monter les femmes et les jeunes filles, puis les hommes se dirigent les uns contre les autres et combattent. L'un des deux partis, vient-il à perdre ses femmes, il peut être tranquille; elles ne seront point déshonorées, on les placera dans les tentes des chefs renommés, on les y comblera d'égards et de respect, et plus tard, on les renverra sans les avoir dépouillées. Cet acte de générosité amène ordinairement la paix.

Il arrive souvent encore qu'une tribu ennemie enlève, pendant qu'ils sont au pâturage, les troupeaux d'une autre tribu. Celle-ci ne tarde pas à être prévenue, et, soudain, de tous les côtés, dans le camp, vous entendez retentir ces cris poussés d'une voix forte et mâle.

« *Rekabate, rekabate, Benain el yhoude* »
Les étriers, les étriers, fils de Juifs.

On sait ce que cela veut dire, le danger est là, tout près. On se précipite, les femmes sellent les chevaux, les hommes prennent leurs armes ; on monte à cheval et les premiers en selle, sans attendre les retardataires qui les rejoindront plus tard, se précipitent sur les traces du bien qu'ils ont perdu. Quelquefois on ne peut atteindre les ravisseurs ; d'autres fois, au contraire, on parvient à rejoindre ses troupeaux. Alors la mort frappe des deux côtés, et, selon que les chances du combat ont été funestes ou favorables, on rentre ou l'on ne rentre pas dans sa propriété.

Dans ce dernier cas, les guerriers ne reviennent chez

(1) *Aâtatiche*, pluriel d'*Aâtouch* qui veut dire palanquin de parade.

eux que la tête basse et cachée sous le capuchon, le haïk relevé jusqu'aux yeux, humiliés, tristes enfin. Les femmes les attendent :

« *Comment, vous vous dites des hommes*, s'écrient-elles, *et vous osez revenir sans nos troupeaux.*

Et nos enfants qui les nourrira ?

Courez reprendre notre bien, sinon vous n'êtes que des lâches et que Dieu vous maudisse. (*Naâlet Allah alikoum*) ».

D'ordinaire après un peu de repos, on se remet en marche, mieux préparé pour une longue course, car l'ennemi a gagné du terrain ; c'est égal, on le suit à la piste, on le rejoint, et, cette fois, on lui livre un combat sanglant. Ce combat a causé des pertes sensibles ; on rapporte les morts, le deuil est dans les cœurs et cependant les femmes s'excitent à dissimuler leur douleur, en répétant des lèvres seulement, peut-être, mais à l'envi ce principe universellement adopté.

« *Que nos cavaliers meurent, plutôt que de voir notre tribu ruinée et avilie.* »

Les troupeaux ont été repris ; chaque cavalier regagne son douar, et, sous toutes les tentes, on entend les femmes, jeunes ou vieilles, laides ou belles, dire, avec l'accent de la joie la plus vraie, à leurs pères, à leurs maris, ou leurs frères :

« *Nous reconnaissons bien là nos enfants.*

Que Dieu vous donne la force !

Les hommes braves sont comme le blé, on n'en sait véritablement le prix que dans les temps de disette. »

Celui qui revient à la tribu avec le cheval d'un ennemi qu'il a tué, est toujours accueilli avec acclamation par les femmes, qui poussent en son honneur les plus étourdissants cris de joie (*you-you*).

A la bonne heure, voilà un berger de chevaux (1), *que Dieu allonge son existence, il est toujours prêt à mourir pour les femmes de la tribu.*

Par contre, l'homme qui ne s'est pas bien conduit, pendant le combat, est insulté sur tous les tons Il en est de même pour le faux brave qui ramènerait un cheval dont il n'a pas tué le maître : il ne tarde pas à être honteusement démasqué. Le véritable vainqueur, se présente, montre à ses chefs une partie quelconque du harnachement dont il a eu soin de se munir avant d'abandonner sa prise pour retourner hardiment au combat ; le cheval lui est adjugé, et le menteur n'ose même plus paraître devant les femmes qui se font un devoir, en même temps qu'un plaisir, de le poursuivre de leurs sarcasmes.

Toutefois, il est à remarquer qu'on use des plus grands ménagements vis-à-vis du cavalier qui, *maître du bras et brave d'ordinaire*, a, cependant, montré de la faiblesse dans une certaine occasion.

Les femmes disent de lui :

« *C'est vrai, un tel n'a pas fait son devoir, mais l'homme a ses jours, il a rendu des services ; ne nous pressons pas, voyons demain.* »

L'honneur de ce guerrier n'est point perdu, une porte lui est ouverte, seulement, il reste triste et s'isole jusqu'au jour où il peut noblement effacer sa faute et reconquérir sa réputation.

On conçoit que les Arabes préparent de bonne heure leurs enfants à la vie d'aventures, de périls, et de luttes incessantes qui les attend. Je l'avais deviné, on me l'avait souvent affirmé, mais en 1849, pendant la longue expédition qu'à cette époque je commandai dans le désert, la preuve m'en fut fournie par un de nos chefs indigènes qui me donna les détails suivants. Je le laisse parler :

(1) Expression qui s'applique même aux plus grands seigneurs pour faire comprendre que, dès leur plus tendre enfance, ils ont été habitués aux chevaux.

« Me promenant un jour, au milieu d'une tribu, j'aperçus près d'une tente, une femme qui, dans sa main, tenait la main d'une jeune Arabe d'une beauté telle que jamais je n'en vis de pareille. Elle lui faisait de légers reproches en employant des sons si doux que je ne pus m'empêcher d'écouter ; ils m'allaient droit au cœur. Voici les mots qui, le plus souvent, arrivaient à mon oreille. O mon fils ! Et le jeune homme souriait en regardant sa mère, tout en conservant la contenance modeste et timide d'une jeune fille.

Cette scène me plut, je m'avançai vers eux et les saluai. Mon salut me fut rendu. Je me mis alors à les examiner avec curiosité, mais la femme me dit : « Pourquoi nous regarder ainsi, que désires-tu » ? — « Je ne désire rien, ce jeune homme m'intéresse, je veux tout simplement le voir et l'écouter. — « Si cela te plaît, me répondit-elle, je te raconterai de lui, un fait qui t'éclairera beaucoup plus que l'examen auquel tu te livres en ce moment. »

« Je ne demande pas mieux, m'écrai-je, racontez et que Dieu vous bénisse. »

« Tu vois ce jeune homme, me dit-elle ? Oui. Eh ! bien, dans un temps où la vie est pénible, dans un temps où les richesses ne s'obtiennent que difficilement, je l'ai porté pendant neuf mois dans mon sein, sans souffrir, et puis, le Tout-Puissant ayant décrété que je le misse au monde, j'accouchai du beau garçon dont tu me vois si fière.

Mais là ne s'arrêta pas la générosité de l'Eternel. Dès que mon mari et moi nous eûmes cet enfant pour troisième associé à notre existence, il se mit à nous prodiguer les biens qui devaient nous enrichir. Je lui donnai, pendant deux années, un lait abondant, puis, le sevrant, je le débarrassai des langes du berceau pour le déposer sur le lit de son père qui l'éleva comme un jeune lionceau, le garantissant, avec le même soin, et des froids de l'hiver et des chaleurs de l'été.

Lorsqu'il eut atteint l'âge de cinq ans, je le mis entre

les mains d'un *Thaleb* (lettré), qui lui apprit ses prières, le Coran, et orna son intelligence, par la poésie, de telle sorte qu'il ne tarda pas à prendre goût au récit des hauts faits de sa tribu, ainsi qu'à ceux de ces ancêtres.

Plus tard quand son corps se fut formé et que ses os furent consolidés, quand enfin, il eut atteint l'âge du premier jeûne (*Ramadan*) prescrit par notre sainte religion (13 ou 14 ans), je le fis monter sur nos chevaux de race. Nos anciens en firent un écuyer parfait, un chasseur intrépide, et bientôt, revêtu des armes les plus riches, je le vis, avec plaisir, aller se promener au milieu des Arabes, contractant ainsi, de bonne heure, l'habitude d'avoir des égards pour les créatures, de donner généreusement l'hospitalité et de prodiguer, à tous, les biens qu'en définitive Dieu ne fait que nous prêter. J'avoue, cependant que pendant tout ce temps d'épreuves, je ne pouvais, toujours, chasser de mon esprit, certaines terreurs, tant je redoutais, pour cet enfant chéri, les funestes influences du mauvais œil (aâïn).

Cette éducation était, à peu près terminée, lorsque, chassés par la sécheresse, nous vînmes camper dans un lieu pourvu d'abondants pâturages. Avec le laitage, l'aisance allait reparaître dans nos tentes, et la chasse devait encore l'augmenter. Tranquilles, alors, sur notre sort, nos guerriers se mirent en campagne, et seuls, nous étions dans une parfaite quiétude, quand, le lendemain matin, dès qu'une couleur d'or vînt à paraître sur l'orizon, nous aperçûmes, au loin, de nombreux cavaliers ennemis, fondre sur nos troupeaux et les enlever malgré les cris de nos bergers dont ils épargnaient, cependant la vie (1).

C'était la razzia qui nous arrivait. De tous côtés on pousse des cris de terreur, les femmes et les enfants

(1) Dans les razzias on ne tue jamais les bergers. Ceux-ci, du reste, n'exposent guère leur vie, pour défendre inutilement, un bien qui ne leur appartient pas.

gémissent, mon fils me demande la cause de ce tumulte. Mon cœur de mère veut la lui cacher, mais il ne tarde pas à la comprendre, et alors, relevant son bernouss et rugissant comme un lion, il fait seller sa jument favorite, chausse ses *Temagues* (Bottes en maroquin), met ses *chabir* (éperons), prend ses armes et s'élance à la poursuite des ravisseurs. *Mebrouka* (*l'heureuse*, nom de la jument), volait comme une hirondelle. Bientôt il est sur la croupe de leurs chevaux. Le premier qu'il atteint, il le culbute, puis, le laissant là, il court au plus avancé, et l'étend raide mort en criant :

« *Voleurs, fils de voleurs, abandonnez nos troupeaux,*
« *ou, je le jure par Dieu, je ne lâcherai que celui qui a la*
« *vie longue* (1) (*Aâmrou Touila*) *et vous savez que ma*
« *parole c'est la tête de mon bien.* »

Etonné par ces coups de vigueur, le goum étranger fuit, d'abord, dans toutes les directions, mais s'apercevant, plus tard, qu'ils n'ont affaire qu'à un jeune homme, seul et sans soutien, les cavaliers ennemis, honteux de leur frayeur, font volte-face et le chargent à fond. Mon fils comprend sa position, il tourne bride et bat en retraite, au petit galop, se dirigeant du côté de nos tentes ; (pendant ce temps-là nous faisions des vœux pour son salut), puis, quand il les voit espacés, dispersés à sa poursuite, il revient à eux, tue les plus avancés, *traverse leurs groupes comme un trait lancé par l'arc* et les frappe d'une terreur telle, qu'on n'aperçoit bientôt plus sur le terrain, que ceux dont les chevaux étaient épuisés ; les autres avaient disparu.

Le jeune homme que tu vois réunit alors paisiblement les troupeaux qu'on nous avait enlevés, et les ramena,

(1) Locution très usitée chez les Arabes. Elle veut dire, ici, que celui dont la mort n'a point été décrétée par Dieu, ne peut être tué par personne au monde.

fier et triomphant, dans la tribu où nous le reçumes avec des transports de joie et en récitant le tekbir (1).

Jamais une mère n'a vu une matinée plus belle, une matinée d'une odeur plus suave, et tu sais, maintenant, ajouta cette femme en me quittant, comment nous élevons nos enfants et ce que peut faire, chez nous, un cavalier brave et bien monté. »

Chacun son tour entre ennemis, aujourd'hui pour toi, demain pour moi.

Le moulin tourne pour tous, mais toujours en écrasant de nouvelles victimes.

La mort est, du reste, pour le guerrier, un sujet de joie et de triomphe.

Qu'est-ce que le péril? un fantôme.

Qu'est-ce que le bonheur? un cheval et des armes.

Après le sifflement des balles, est-il quelque chose au monde de plus agréable que le frémissement des haleines du jour et le murmure d'une source cachée ?

Non rien n'est plus mélodieux que la voix de ma bien aimée, si ce n'est le hennissement de mon cheval quand il frappe la terre de son pied violent en me disant : allons !

(1) Récitation plusieurs fois répétée de la formule religieuse. *Allah akebeur.*

Elle est ainsi conçue :

Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand !
Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.
Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand !
Les louanges sont pour Dieu !

CHAPITRE XI

LA FEMME ET LA RELIGION

Il n'est point permis à une femme qui croit en Dieu et à l'autre monde, de voyager un jour et une nuit sans avoir pour compagnon un proche parent.

S'il plaît à Dieu, Mohamed deviendra grand, je lui achèterai de belles armes, une selle brodée d'or et puis il combattra les infidèles; il les égorgera et nous apportera leurs têtes avec leurs biens. Oh ! alors, j'embrasserai bien mon fils et je l'aimerai davantage.

La femme arabe ne peut voyager que dans les contrées de l'Islam. On ne lui pardonnerait pas d'aller visiter les pays chrétiens, même en compagnie de son mari, et la déconsidération la plus complète s'attacherait à ce dernier, s'il osait violer ce principe, et braver l'opinion publique. Aussi se garde-t-il bien de s'exposer à ce malheur, fût-il contraint à un long séjour chez les sectateurs du Christ, pour affaires de commerce par exemple. Il ne veut pas que le nom de *Tahane* lui reste à tout jamais..

L'horreur traditionnelle pour le roumi n'est pas la seule cause de cette coutume, due encore à la difficulté d'accorder l'observance régulière des mœurs et de la religion avec les exigences contradictoires de la vie chez l'étranger. Cette difficulté est déjà si grande en pays musulman, que l'homme marié, obligé de voyager pour un motif

ou pour un autre, ne songe point à emmener sa femme avec lui. S'il vient à changer de résidence, il peut, dans certains cas et dans certaines conditions, la forcer à le suivre, mais, après avoir pris ou avoir fait prendre, par ses amis, toutes les précautions imaginables, toutes les mesures nécessaires pour que sa compagne trouve partout un gîte convenable au point de vue de la pudeur et de la réserve qui lui sont imposées par la loi.

Il est cependant un long voyage qui fait exception : c'est celui de la Mecque ; il est plein de dangers et de fatigues, néanmoins les femmes peuvent l'entreprendre. Comme les hommes, elles sont libres d'aller visiter la chambre de Dieu (*Bite Allah*) (1) et le tombeau du Prophète à la condition d'être accompagnées de leur père, d'un frère, d'un parent, enfin, au degré où les alliances matrimoniales sont défendues, car le Prophète a dit :

« *Il n'est point permis à une femme, qui croit en Dieu*
« *et à l'autre monde, de voyager un jour et une nuit sans*
« *avoir pour compagnon un proche parent.* »

Les commentateurs expliquent ainsi cette prescription.

La femme est un être faible, qui ne peut accomplir aucun acte sérieux, important, sans être présentée, guidée, soutenue par un fidèle qui lui tienne de très près par le sang. Il est à craindre que la femme seule, dans une entreprise de longue haleine, ne soit circonvenue, égarée par le *Chytane* (*Démon*). Il ne faut donc pas la laisser livrée à ses propres forces dans l'exécution d'un projet aussi difficile à réaliser que le pèlerinage de la Mecque.

Il arrive pourtant dans la pratique, que la femme vieille, veuve ou divorcée, peut entreprendre seule le pèlerinage, si elle a de la fortune. Elle doit alors s'entou-

(1) *Bite Allah* — La chambre, la maison de Dieu. Elle est placée au centre de la Mecque et elle a été construite, dit la légende, par notre Seigneur Abraham, sur le sol même où les anges avaient dressé une tente, le jour de la création du monde.

rer de domestiques à gages ou se mettre sous la protection d'amis de sa famille et, pour se laver du péché de s'être présentée dans d'autres conditions que celles voulues par la loi, faire d'abondantes aumônes et de riches cadeaux à la Mecque et à Médine.

La femme mariée, qui désire aller en pèlerinage et que son époux ne veut pas accompagner, a droit de divorcer, si elle prouve que, chez elle, des motifs tirés de la religion et de la foi, ont seuls, présidé à sa détermination. Elle contracte alors une nouvelle union avec un homme qui la conduira aux lieux saints.

Elle n'a voulu que se mettre en bonne condition pour accomplir le voyage religieux ; au retour, le mariage ne subsiste, que si les deux contractants se sont convenu ; si l'un des deux refuse de prolonger l'union, la séparation est prononcée.

Autrefois on entreprenait très peu de pèlerinages par mer à cause des guerres maritimes et des corsaires de tous pays, qui rendaient la navigation très périlleuse. Aujourd'hui, au contraire, la plupart des pèlerins de l'Algérie et du Maroc vont par mer à Alexandrie. Ils s'entendent avec les capitaines des navires qui font ces voyages, pour isoler et cacher leurs femmes le plus possible.

Quant à ceux qui veulent encore se rendre au Caire (*Masser*), par terre, comme les précédents, leur plus grande attention est de sauvegarder la pudeur et la vertu des femmes. On les place, deux à deux, sur des chameaux; elles ne voyagent que voilées; les provisions sont assurés et, à chaque bivac, on dresse des tentes sous lesquelles elles s'abritent jusqu'au moment du départ pour un autre gîte. Les serviteurs vont à l'eau, au bois et les pèlerins d'un même pays forment toujours une caravane, qui se choisit un chef habitué à ces pérégrinations et connaissant le pays jusqu'en Egypte.

Quand une femme, en route pour le pèlerinage vient à perdre son mari ou le parent qui l'accompagnait, elle peut, avec l'assentiment du chef de la caravane, continuer

son voyage sous la protection de l'un des amis du défunt. Ce n'est pas très régulier, mais c'est un cas de force majeure; il est des accommodements avec le ciel que l'on se rend, alors, propice par les aumônes et les présents aux établissements hospitaliers.

Si c'est la femme qui vient à mourir, sa succession est immédiatement recueillie par les parents qui l'accompagnent, et à défaut de parents, en présence du thaleb, par celui qui commande la caravane.

Ce dernier, à la première ville qui se trouve sur la route, s'empresse de faire connaître l'événement au pouvoir qui gouverne le pays de la défunte, et c'est par cet intermédiaire que la famille finit par être informée.

Mais on arrive au Caire. Là se passe souvent un fait très singulier, tout à fait en dehors des mœurs musulmanes et auquel on ne voudrait pas croire, s'il n'était affirmé par des milliers de témoins.

Le voici dans toute son originalité.

On trouve des femmes du Caire ou de la Mecque (*Messariate .. Mekkaouïate*), qui ont un penchant très marqué pour les gens de l'Ouest (*Megharbas*) et qui, soit par espoir de gain, soit pour tout autre motif, se proposent tout simplement à eux, pour femmes, pendant la durée du pèlerinage, aller et retour. Si elles sont acceptées, déclaration en est faite au chef de la caravane.

Les conjoints accomplissent ensemble le pèlerinage et au retour en Egypte, ils se séparent sans autre formalité. Quelquefois, cependant, ils veulent rester unis ; ils comparaissent alors devant le cadi et remplissent toutes les conditions exigées pour le mariage musulman.

Chose singulière, chez un peuple aussi formaliste, ces mariages, malgré leur anomalie et en dépit des conditions dans lesquelles ils se contractent, ne sont cependant pas frappés de réprobation. On se les permet sans grand risque pour sa dignité ou sa réputation.

On appelle ces unions temporaires *Zouadj el-hadjadje*, le mariage des pèlerins.

Une fois à la Mecque, les devoirs et les obligations du pèlerinage sont à peu près les mêmes pour les femmes que pour les hommes. La première condition essentielle, sans laquelle le pèlerinage ne serait pas valable, c'est de se mettre en *Ihram*, c'est-à-dire de se préparer à ce grand acte par la prière et l'abstinence.

L'*Ihram* commence au mois de *Choual* (10e mois) et finit la nuit qui précède le 10e jour de *Dou el-hadja* ou mois du pèlerinage. Il dure donc 70 jours.

Pendant l'*Ihram*, il est défendu à la femme :

1° De se placer les mains dans un objet cousu ;

2° De se couvrir le visage par délicatesse, par crainte de la chaleur, autrement, enfin, que pour se dérober aux regards de l'homme ;

3° D'aspirer, de toucher des parfums, de se plonger la tête dans l'eau, car, alors, on risque de tuer quelque insecte logé dans la chevelure, et il est formellement interdit, pendant *l'Ihram* de donner la mort à tout être animé (1) ;

4° De se regarder dans un miroir ;

5° De se tailler les ongles, de s'épiler ou de s'oindre les cheveux avec des substances grasses ;

6° D'avoir aucun rapport avec son mari jusqu'à l'accomplissement des tournées de retour ;

7° Et enfin, de contracter mariage.

Le mariage de la femme en *Ihram* est nul.

8° De faire les tournées saintes en état d'impureté.

Il est cependant permis à la femme de porter des vêtements de soie et des bijoux.

Les femmes, qui reviennent du pèlerinage, rapportent toujours, pour en faire des linceuils, quelques pièces de lin ou de coton, qu'elles ont trempées dans l'eau du puits miraculeux, que l'on appelle *Byr Zem-Zem* (2).

---

(1) Il ne peut y avoir exception à cette règle générale que pour les corbeaux, les rats, les scorpions et les chiens enragés.

(2) *Bir zem-zem* est une des stations du pèlerinage. Il est situé à quelque distance de la Mecque. D'après la tradition, cette source est

Elles font provision aussi de l'eau même de ce puits. Elle est contenue dans des vases à long cou (*zem-zemyat*) et l'on s'en servira dans la famille pour arroser ou laver les morts.

Elles se munissent en outre, pour leurs parents ou amis de chapelets, d'essences et de parfums.

Quand, enfin, elles ont accompli le pèlerinage dans son entier suivant les prescriptions de la loi, elles acquièrent dans leur tribu, dans le pays, partout, un surcroît de considération.

Dans les conversations, comme dans les actes authentiques, on fait toujours précéder leur nom du titre de *Lalla hadja*, (madame la pèlerine).

« *Le pèlerinage au temple du Seigneur est un devoir imposé à tous les Musulmans qui sont en état de l'entreprendre, et ceux qui ne s'en acquittent pas, ne font tort qu'à eux-mêmes, car Dieu peut se passer de tout l'univers.* »

Le Prophète a dit :

« *Celui qui entrera dans la Mecque en sortira pur comme l'enfant qui vient de naître.* »

La femme arabe de distinction, dans ses voyages ou pour ses plaisirs, monte toujours sur des mules ou des chamelles plus ou moins richement caparaçonnées, suivant sa fortune ou son rang ; elle ne monte presque jamais à cheval. On ne cite, de ce fait, que de très rares exemples dans les tribus, et encore les femmes, dont on parle, ne le faisaient-elles qu'en abandonnant les vêtements de leur sexe pour prendre ceux de l'homme.

Dans le combat des Oulad Soultane (les enfants du Sultan), *Sid el-Hadj Hamed*, l'ancien Bey de Constantine, voyant que l'une de ses femmes allait tomber au pouvoir des Français, la fit placer sur l'un de ses chevaux de main, et puis, s'étant bientôt convaincu que, peu façonnée à ce genre d'équitation, elle ne pouvait le suivre dans sa retraite précipitée, il la tua, lui-même, d'un coup de fusil tiré à bout portant. Il l'aimait cependant beaucoup, et c'était, dit-on, une femme d'une grande beauté, d'une illustre naissance, c'était la fille du chef des *Oulad Soulah*.

celle que l'ange Gabriel fit sortir de terre lorsqu'Agar, chassée par Abraham, invoqua Dieu en faveur de son fils Ismaïl prêt à mourir de soif.

Dans ce moment la haine du chrétien était si vivace, nous étions encore si peu connus et l'on entretenait, sur nous, des contes si cruellement absurdes, que la femme du Bey Hamed, au lieu de maudire son mari, lui cria en tombant baignée dans son sang.

« *Allah yaâtik saha : Akkeda idirou Redjal mtaâ essahlh.* »

Que Dieu te donne la force ! c'est ainsi que doivent agir les hommes de la vérité.

En opposition à cet exemple, on parle dans certaines tribus, de quelques jeunes femmes qui, vêtues en homme, font bravement le coup de fusil, quand il s'agit de sauver ses biens ou son honneur. Ainsi chez les *Oulad Abd el-Nour* (les enfants de l'esclave de la lumière), tribu considérable de la province de Constantine, puisqu'elle peut mettre 1500 chevaux sur pied, on a connu une femme nommée *Khodra* (la verte) qui, par son courage dans l'action et sa sagesse dans les conseils, était devenue l'admiration de tous. Elle montait très vigoureusement à cheval et se servait de ses armes avec une adresse merveilleuse. Cependant, je le répète, ces exemples sont rares; on en concevra la raison, quand on saura que la selle en usage est très dure et que les vêtements sont peu favorables à un exercice, qui ferait souffrir, du même coup, et la jalousie des hommes et la pudeur des femmes.

Si la femme arabe ne monte point à cheval isolément, il arrive souvent, qu'au milieu des péripéties d'un combat, pour échapper à la fureur d'une *Razzia*, elle monte en croupe derrière son mari. On prétend que, lors de l'enlèvement de la Semala, en 1844, (1) c'est ainsi qu'ont été sau-

(1) 1843 et non 1844. (*N. D. L. R.*).

vées beaucoup de femmes de distinction, en tête desquelles on cite Lalla Zohra et Lalla Khéra, mère et femme de l'Emir Abd el-Kader.

Mais je reviens à la vie intime de la tente. Quand un cheval est connu pour sa sobriété, son fond et sa vitesse, les femmes le chantent ou l'exaltent dans leurs causeries.

« *Le cheval d'un tel, disent-elles, mais c'est un brave,*
« *nous devons le chérir à l'égal d'un fils d'Adam, car*
« *dans les jours difficiles, il nous sauvera des serres de*
« *l'oiseau de proie.* »

Ce cheval meurt-il, c'est une désolation dans la famille. Les amis et les voisins s'empressent de venir faire leurs compliments de condoléance, souvent dans cette forme simple et concise :

« *Ya oulidati ! Rabbi ikhelef.* »
O mes enfants ! Dieu remplace (sous entendu les pertes).

Et la maîtresse de la tente ne manque jamais de répondre d'un ton brusque et chagrin ;

« *Allah ikhelef âlina ou alikoum.* »
Oui que Dieu le remplace et pour nous et pour vous !

voulant faire entendre, ainsi, que son cheval était non seulement utile aux siens, mais encore à toute la tribu.

La perte d'un cheval renommé est donc la cause d'une grande douleur dans une famille ; quelquefois, même, la mort de cet ami fidèle, qui a rendu de si grands services et que l'on aura de la peine à remplacer, fait qu'un guerrier, surtout s'il commence à vieillir, se retire tout-à-fait des affaires et de la politique. A l'appui de cette assertion, je citerai ces vers bien connus dans le désert.

Salem est mort le jour d'un grand combat,
Mais il est mort en me sauvant la vie,
J'en porterai le deuil, c'est un fils que j'ai perdu.
Je vous laisse les chevaux, ô Pasteurs !
Ils me connaissent et je les connais,
Le temps (la fortune) vient de me trahir,

Jamais je ne monterai plus ceux auxquels on met un frein.

Depuis que nous occupons l'Algérie, si nous avons amolli, déjà grand nombre de caractères par le développement des intérêts matériels, si nous comptons même de nombreux partisans parmi les Arabes que nous avons placés au pouvoir, il ne faut pas, cependant, nous dissimuler que nous sommes encore l'objet de bien des haines, de bien des répulsions de la part de véritables Musulmans ; (nous autres Français, que dirions-nous, si notre pays était au pouvoir de l'étranger ?). Sous notre pression, ces haines, on le comprend, ne peuvent s'épancher, se produire, qu'entre amis, dans la tribu, sous la tente, dans les causeries intimes. Par devant on dissimule ; on nous fait toutes les cajoleries imaginables ; on nous appelle *Sidi* (Monseigneur) gros comme le bras ; on nous baise la main dessus et dessous et c'est là ce qui fait dire, à ceux qui n'ont pu scruter ni les mœurs, ni la religion musulmanes, que le peuple arabe nous a franchement acceptés et qu'il aime et recherche notre civilisation.

Voici la vérité.

On se soumet tout simplement à la force et à la volonté de Dieu ; on nous caresse aujourd'hui par crainte, par intérêt, pour avoir, peut-être, le pouvoir et les richesses, dont on est avide ; mais que, demain, la volonté de Dieu, de forts nous rende faibles, adieu les *Monseigneur*, adieu les baisements de main ; *mon cheval te connaît, quant à moi je ne te connais plus.* Préparons-nous à la lutte.

Ceci admis, on ne devra plus s'étonner, en apprenant qu'il n'est pas rare de voir, au désert, la femme arabe, dans un moment de contentement et de bonne humeur, prendre son fils en bas âge, le placer sur le dos du cheval favori et lui dire en caressant et l'enfant et l'animal.

« *S'il plaît à Dieu, Mohammed devi[illegible] grand ; je lui*
« *achèterai de belles armes, une selle brodée d'or, et puis*

« *il combattra les infidèles ; il les égorgera et nous appor*
« *tera leurs têtes avec leurs biens. Oh ! alors, j'embrasse-*
« *rai bien mon fils, et je l'aimerai davantage.*

« *Oui, Mohammed, chassera de notre pays les infâmes*
« *chrétiens ; il se souviendra que la haine du chrétien*
« *est un héritage légué par nos pères, et que l'on ne peut*
« *refuser l'héritage de ses pères.* »

Ce qui précède m'a été littéralement raconté par des chefs indigènes haut placés, et dont je pourrais citer les noms ; seulement, comme correctif, ils croyaient devoir ajouter que cela ne se passait, le plus souvent, que dans les tribus éloignées, qui, ne nous ayant, pour ainsi dire, vus que pour nous combattre, conservaient encore sur notre compte des préventions et des préjugés absurdes.

Le désir de nous vaincre, de nous humilier, se fait donc incessamment jour dans la vie de famille, dans ces réunions *où chacun peut compter sur son voisin comme sur son cœur.*

Ce désir bien naturel chez un peuple conquis reparaît souvent, aussi, dans ces chants nombreux que l'on doit aux improvisateurs du Sahara, et dont les femmes, comme partout, du reste, en pareil cas, se plaisent à augmenter elles-mêmes la popularité.

En voici un qui, tout en peignant cet amour incroyable des Arabes pour les leurs, peut, en outre, donner une idée de tout ce qui se fait, dans ce sens, contre nous. Il raconte un départ de guerriers pour le *djehad* (la guerre sainte.)

Où sont ces jeunes gens montés sur des juments de race
qui broyent leurs mors avec furie?
Où sont ces bernous blancs et ces selles brodées d'or?
Où sont ces étriers qui brillent comme les étoiles,
Et ces longs éperons (1) *qui font marcher les morts?*

(1) Avec nos éperons (*chabir*), disent les Arabes, nous suçons le cheval ; tant que la vie est chez lui nous allons l'y chercher ; ils ne sont impuissants que devant la mort. (*voir Les Chevaux du Sahara.*)

Lorsqu'ils courent à la poudre,
Vous diriez une averse qui tombe sur les contrées !

Ils sont partis, que le prophète leur soit en aide !
Quels admirables cavaliers !
Jamais femme n'enfantera leurs pareils.
Ils feront blanchir les cheveux du Roumi
Et rassasieront les oiseaux de la chair des impies.

Les uns sont des lions qui défendent leur petits,
Les autres, des faucons qu'anime la vue du sang ;
Ceux-ci sont froids comme la neige qui tue,
Ceux-là sont vifs comme la poudre qui brûle.
Leurs chevaux mangent une orge pure,
Ils boivent le lait de nos chamelles.
Pour eux, le loin est toujours près ;
Sans nul doute, ils vaincront tous les peuples à cha-
[*peaux* (1).]
Au jour du départ nous nous volions des coups d'œil,
Une mèche de mes cheveux flottait sur sa corde de cha-
[*meau,*]
Puis mes pleurs ont coulé comme des perles liquides,
Si j'avais pu les réunir, je m'en serais fait un collier pour
[*mon cou.*]
Allons, mon cœur, sachez supporter la séparation,
Nul ne peut s'opposer à la volonté de Dieu !
Et vous mes yeux, quand je veux consoler mon cœur,
Ne venez plus me trahir par vos larmes.
O mon Dieu, je t'en conjure, pardonne-nous tous nos
[*péchés*]

(1) On ne peut se faire une idée de l'aversion, que notre coiffure inspire aux Arabes. Ils aiment bien l'argent et, cependant, pour rien au monde, on ne pourrait décider, même un homme du peuple, à porter, ne fut-ce qu'un instant, un chapeau devant ses coréligionnaires. Il craindrait d'être accusé d'apostasie.

Quand un Arabe veut affirmer une chose, il lui arrive souvent de dire :

Ila Kedebt, Allah idjaâl-ni nelbess el-Barreta kif Er Roumi.

Si j'ai menti que Dieu me condamne à porter un chapeau comme un chrétien.

Embrouille le fil de l'infidèle, et ramène nos guerriers [triomphants]
Fais que les adorateurs des morceaux de bois,
Qui se nourrissent de cochon,
Et boivent du vin dans des verres (1),
Soient anéantis et humiliés.
Oui, qu'ils repassent la mer sur leurs barques,
Notre étouffement cessera et nos pays respireront.

Mille saluts de ma part aux Arabes qui patientent,
A ceux, surtout, qui vendent leurs âmes à Dieu ;
Mille prières sur le Prophète,
Sur ses compagnons, sur ses amis,
Et sur les chefs de la loi,
Autant de fois salut que la poudre a tonné.

(1) Les Arabes, comme du temps d'Abraham, boivent encore tous à la ronde dans le même vase (*Tassa, mâoune*) et ils méprisent souverainement tout notre attirail de table. Qu'en feraient-ils au surplus, dans cette vie de la tente, qui les astreint à n'avoir que des meubles simples et solides ? Ceux que j'ai interrogés après un dîner splendide fait chez nos Gouverneurs ou Généraux, m'ont toujours répondu :

« Bien, mais *Tekerkib ou kollot en nekib*, beaucoup de cliquetis et peu à manger. Ils n'y avaient pas trouvé le mouton rôti tout entier qu'ils estiment tant.

CHAPITRE XII

LA FEMME ET L'AMOUR

Ah ! si les princes connaissaient les tourments de l'amour,
S'ils savaient que c'est un feu qui brûle dans la poitrine,
Ils ne puniraient que par la séparation.
Et ne récompenseraient que par la réunion.

Au jour du jugement dernier, Dieu pèsera, dans une balance, les bonnes et les mauvaises actions de chacun. On sera puni ou récompensé, suivant que le plateau du bien sera plus léger ou plus lourd que celui du mal.

En voyant les Arabes, comme dans les temps primitifs, vivre sous la tente, se nourrir du lait de leurs troupeaux et vêtir de leurs dépouilles, en les voyant, dis-je, sobres, dignes et patients, on serait tenté de croire qu'ils ont gardé aussi bien les vertus que les habitudes patriarcales, et conservé la candeur et l'innocence de leurs ancêtres, avec le même soin que leur costume et leur manière de vivre. On se tromperait gravement.

Les traditions, les préceptes de l'ancienne sagesse, subsistent, il est vrai, et se transmettent avec un respect que rien ne saurait atténuer, mais à l'état de traditions et de préceptes, c'est-à-dire fréquemment omis ou du moins éludés dans la pratique.

Le tout a été, quant au fond et dans la réalité, considérablement modifié. La prospérité et l'adversité, la puissance et l'asservissement ont passé par là.

Envahisseurs ou expulsés, vainqueurs ou vaincus, ils ont connu la domination étrangère pour l'avoir imposée ou pour l'avoir subie. Ils ne se sont jamais mélangés avec les autres peuples ; cependant il y a eu frottement. Le fils d'Ismaïl est toujours le même homme, mais il a vécu, il a grandi avec des fortunes diverses, des contacts variés qui ont altéré sa nature primitive sans détruire son essence, qui lui ont donné ce qui, pour les individus, s'appelle la civilisation ; aucun de ces deux mots n'est le synonyme d'innocence.

Nous trouvons, en effet, dans l'intérieur d'une tribu, comme dans nos grandes villes, sous la tente tissée de poils de chameau comme sous nos lambris, des vices et de la démoralisation. Décidément, sous quelque degré de latitude que nous soyons nés, nous sommes bien tous les fils de l'homme à qui, par l'entremise d'Eve, le démon a fait manger la pomme. Les Arabes disent cela en un mot : *Ben Adem*, fils d'Adam, signifie un homme.

Que ceux, donc, d'entre les Européens, qui jalouseraient et regretteraient pour leur pays la simplicité de cœur des Arabes, se rassurent à cet égard. Chez eux, autant que chez nous, on trouve des envieux, des médisants, des dénonciateurs, une grande avidité pour les honneurs et les richesses, avec plus de suite, peut-être, dans les actes et beaucoup plus d'âpreté.

Dans la société musulmane, pour de l'argent, on élude la loi, pour de l'argent on s'affranchit du devoir. C'est à qui en demandera le moins et en prendra davantage.

L'exemple part des chefs : pour eux, bien vivre, c'est en général, vivre aux dépens d'autrui.

« Donne-moi une place » me disait un personnage, que connaissent ceux qui me font l'honneur de me lire, *le Chambi*, « donne-moi une place, j'ai besoin de manger, (*ana sahab el makela*) » littéralement, « je suis un ami de la mangeaille », et cet aveu naïf, dans sa bouche, signifiait tout simplement :

Je désire faire fortune, dussé-je, pour cela, écorcher un peu mes semblables.

J'eus toutes les peines du monde à lui faire comprendre que, sous notre domination, il ne fallait plus considérer, comme perdue la journée, qui n'amenait aucune occasion de commettre un abus, de frapper une amende, de tirer profit de la répression d'un délit.

Il est bien entendu que :

« Pour être *Arabe* on n'en est pas moins homme, » et, qu'à côté de ces êtres chevaleresques, héroïques, religieux jusqu'à la sainteté, hospitaliers et pratiquant l'aumône, jusqu'à faire douter, que ce mot hospitalité ne soit pas le même que le grand mot chrétien, *charité*, il y en a d'autres qui sont prévaricateurs cupides, avares, invocateurs des lois divines et violateurs des lois humaines.

Maintenant que j'ai fait la part des hommes me sera-t-il permis de faire celle des femmes et d'expliquer comment, elles, aussi, ont leurs imperfections.

Nous n'avons encore envisagé les femmes arabes que sous d'autres aspects favorables ; admettons que ce soit là le vrai, au point de vue général, reste à dévoiler les faits particuliers. Notre impartialité nous impose de faire connaître tout entières celles que nous étudions.

La maternité, qui prête à toutes les femmes une sorte de grâce auguste, l'amour conjugal, qui leur donne un charme si touchant, la surveillance de la tente, qui l'associe, dans les limites de sa faiblesse, aux exploits de la vie aventureuse de l'enfant du désert, fait d'elle son auxiliaire dévouée, ces soins de la toilette qui, dans ce qu'ils ont d'excessif, provoquent moins le blâme qu'un sourire indulgent, tout cela, dans le Sahara comme chez nous, n'est pas toute la femme.

Il y a encore la pécheresse ; toute médaille a son revers. Ce revers nous allons le montrer ; cette pécheresse nous

allons la confesser, en réclamant toutefois, une indulgence, qu'on ne peut manquer de lui accorder, quand on se sera bien rendu compte des circonstances impérieuses qui, le plus souvent, amènent les chutes, du milieu social, dans lequel la femme doit fatalement passer sa vie. Et puis un moment d'égarement ou d'invincible passion ne fait-il pas courir des dangers trop sérieux, pour que nous ne jugions pas moins sévèrement celles qui ne craignent point de s'exposer à la mort dans un pays, où la jalousie revêt toujours un caractère si formidable.

C'est la jalousie qui interdit à la femme la société des hommes. Aussi, confinées entre elles, les femmes ignorent, en général, ces délicatesses de maintien et de langage, qui distinguent les Européennes et qu'elles acquièrent forcément dans ces jeux perpétuels de l'esprit, dans ces entretiens pleins de charmes avec des interlocuteurs qui se renouvellent sans cesse. — Sous la tente, on parle quelquefois de l'amour avec des gestes et dans un langage, que nous regarderions comme propres à le conjurer pour toujours. — Qu'on se réunisse, chez soi, aux bains, dans les fêtes ou ailleurs, les jeux et les causeries amènent de continuelles allusions à des détails soigneusement voilés chez nous, et, ce qu'il y a de plus curieux c'est que cette éducation, au lieu de préparer des disgrâces conjugales, amène, au contraire, des redoublements d'affection. Les Arabes n'entendent pas l'amour comme nous ; souvent la plus savante est la plus aimée.

D'un autre côté, ces idées développent, on le conçoit, chez les femmes, une astuce et une puissance d'esprit vraiment extraordinaires, incomparablement supérieures à la finesse, que les observateurs accordent au sexe de l'occident, les uns en l'admirant, les autres en le blâmant. On a des thèmes tout faits pour sortir des difficultés imprévues ; la mère les lègue à sa fille et les vieilles les transmettent aux jeunes ; il en résulte, que l'ingéniosité se montre à la hauteur des cas les plus graves et que les femmes arabes se permettent, en général, des tours plus

risqués que les mignonnes perfidies de nos contrées. Plus le fruit est difficile à cueillir, plus on s'enivre de son parfum.

S'il pouvait y avoir un beau côté en pareille matière, ce serait le désintéressement qui est complet. On veut que l'amant soit beau, brave, généreux, mais cette dernière exigence est une affaire d'orgueil et non de cupidité. Chacun paie l'autre de la monnaie du cœur ou mieux de la monnaie du plaisir. Les émissaires et les intermédiaires seuls tirent un profit de leur bons offices, ce qui ne laisse pas, cependant, de rendre encore les amours très dispendieuses, grâce aux nombreux cadeaux, qu'il faut faire au silence et au dévouement. On dirait vraiment, que les précautions interminables de la jalousie n'ont abouti qu'à ruiner les amoureux.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les intrigues ne s'envolent pas avec les belles années ; elles revivent dans le secours que l'on prête aux plaisirs de la jeunesse. La vieille femme (*adjouza*) devient ordinairement le messager de la passion. On la choisit de préférence. N'a-t-elle pas le langage plus persuasif, plus rompu aux ruses du métier? Elle n'a point à chercher bien longtemps pour trouver une réponse aux terreurs, j'allais dire aux scrupules. Elle n'a qu'à se souvenir, pour indiquer un moyen de vaincre les obstacles, un bon tour pour tromper les jaloux.

Si *l'adjouza* fait défaut, l'amant a recours, alors, aux serviteurs de la tente, au nègre ou bien à celui qui, par ses fonctions, grâce à l'amour de l'Arabe pour le cheval, peut facilement et en tous temps, pénétrer dans les familles, c'est-à-dire au maréchal-ferrant (*Nyaty*).

Quand il a pu s'approcher enfin, sans témoins, de celle vers laquelle il est envoyé, l'émissaire lui dit :

« Un tel, fils d'un tel, est un homme de bonne société *Moula myad* (comme nous dirions, chez nous, c'est un galant homme) ; il est généreux ; chez lui les pauvres ras-

sasient leur ventre ; ses ancêtres sont connus ; c'est un maître du bras ; il sait enterrer une parole ; il vous aime et il faut que vous l'aimiez aussi, je vous en prie, par Sidi Abd el-Kader el Djilaly (1). »

La femme, et c'est là le cas le plus ordinaire, ne va pas chercher, pour se défendre des armes dans l'arsenal de la morale ; elle trouve, sans doute, que les remparts qui entourent sa vertu sont déjà bien assez difficiles à battre en brèche sans qu'elle ait encore besoin de la cuirasser outre mesure. Elle répond tout simplement :

« J'en suis fâchée, c'est impossible.

On ne me laisse aller ni au bois, ni à la fontaine, et je ne puis sortir la nuit ; il ne peut, non plus, venir dans ma tente, car elle est toujours pleine de monde, entourée de chiens et, si l'on nous apercevait, nous mourrions tous les deux. Je le répète, c'est impossible. »

— « Ne dites pas cela, je vous en conjure ; le démon seul doit désespérer (*Maiektâa lyace ghir chytâne*) ; promettez-nous, ne nous jaunissez pas la figure et Dieu nous fournira une occasion. »

— « Allons, on vient, partez : dites-lui, qu'à dater d'aujourd'hui, je suis sa sœur (son amante) ; portez-lui ce gage ; recommandez-lui la prudence et prenez ceci pour acheter un *haïk*, des savates et une *chachia*. »

Le gage, dont j'ai parlé, consiste ordinairement dans une mèche de cheveux ou un collier.

La mèche de cheveux sera aussitôt montée en argent ou en corail et on la portera dans les fêtes, dans les réunions, aux jours de combat, soigneusement attachée à la corde faite en poils de chameau, qui ceint la tête du guerrier. La relique d'amour prend place à côté du talisman religieux et l'on devra se signaler par des actes de

(1) Saint très vénéré chez les Arabes ; son tombeau est à Bagdad. Il vient au secours de tous ceux qui l'invoquent, sans aucune distinction de rang, de fortune et même de religion.

valeur ou même de folle témérité le jour où, devant l'ennemi, l'on entonnera ce refrain populaire.

A la nage, les jeunes gens ! à la nage (1).
Les balles ne tuent pas
Il n'y a que la destinée qui tue.
A la nage, les jeunes gens ! à la nage.

Quant au collier, au premier rendez-vous il sera restitué. On n'a plus besoin de ce gage, qui n'était pas un souvenir, mais une promesse. Ne faut-il pas, d'un autre côté, se débarrasser d'un objet compromettant, de nature à faire naître des soupçons.

On conçoit que ce qui précède n'a pu se passer de préliminaires. Si vite que marche le drame, il a nécessairement un prologue.

L'action n'est pas trop compliquée d'accidents inattendus ; le dénouement se renouvelle avec une infaillible identité, mais, enfin, même dans le Sahara, il y a, de chaque côté, des manèges inséparables d'une bonne fortunes ; l'homme cherche à plaire et la femme a besoin de juger celui qui lui demande une si formelle preuve de sympathique observation.

Quand le messager à la langue dorée se présente, ce n'est pas d'un inconnu qu'il prend les intérêts auprès de celle à qui il s'adresse. Elle n'ignore pas son amour et n'a pas eu grand peine à le deviner, car, dans maintes circonstances, il l'a arboré comme un drapeau, dont elle seule, il est vrai, connaît la couleur et la devise.

Les femmes, en effet, aiment beaucoup les démonstrations faites en leur faveur. Le cavalier, qui passe pour le plus généreux et pour le plus brave, a déjà fait beaucoup de chemin ; il est, comme on dit, en bonne posture pour réussir. Mais il n'a qu'à parler, celui qui, par des actes, a prouvé que sa réputation n'était pas usurpée, qui a pu faire, devant celle qu'il convoite, étalage de bravoure, de

(1) Lancez vos chevaux de toute leur vitesse.

magnificence et de grâce et que l'ivresse de l'amour a conduit jusqu'à l'audace, jusqu'aux plus insolentes profusions.

On fait donc devant les femmes des folies incroyables. Dans les fêtes, c'est à qui prodiguera l'argent aux musiciens en regardant sa maîtresse ; dans la fantasia, on s'arrangera pour passer et repasser auprès de *l'adtouche* où est renfermée la bien-aimée et lui permettre d'admirer ainsi tout à son aise le cavalier, le cheval, le vêtement et les armes.

Et, quand les guerriers se mettent en marche pour un combat ou quand ils reviennent d'une heureuse expédition habilement conduite, hardiment exécutée, la voix de l'amoureux, qui chante ses exploits passés ou futurs, s'élève d'autant plus, les paroles deviennent d'autant plus distinctes, qu'il est plus proche de celle qu'il a choisie parmi les femmes dont la présence encourage au départ ceux qui s'en vont défendre ou venger la tribu.

Ce sont autant de déclarations anticipées, autant de témoignages d'un amour qui existe et qui s'est ouvertement fait connaître, mais ignore encore s'il est partagé.

Pendant que les amoureux agissent, les maris ne s'endorment pas. Comme leurs rivaux, ils ont pour auxiliaires les vieilles femmes, les nègres, les bergers, les maréchaux et de plus, les enfants et les vieillards.

Dans les villes, les amants ont assez beau jeu, mais dans les tribus, les intrigues sont très périlleuses, car les lieux de rencontre sont à peu près tous prévus.

Les rendez-vous ne peuvent avoir lieu que dans les endroits suivants : dans la tente isolée d'un berger, ou à la fontaine ou dans la forêt et, alors, trois ou quatre amies font le guet. Ce secret confié à tant de personnes paraît bien difficile à garder, et, cependant, comme, en général, ce n'est là qu'un service rendu à charge de revanche : la réciprocité est une garantie de discrétion. — On assure, qu'il est sans exemple, que des femmes arabes se soient trahies entre elles, fussent-elles ennemies jurées.

Quand le mari est en expédition lointaine, voyage, chasse ou guerre, c'est plus facile, on reçoit l'amant chez soi. — Il est même des femmes assez hardies pour le faire entrer sous la tente, lorsque l'époux y est endormi.

Mais, pour cela, que de précautions, que d'adresse, que de génie ne faut-il pas déployer. La seule facilité qu'elles aient est bien illusoire; c'est la division de chaque tente en deux compartiments séparés par un simple tissu (*Goubrhail*) et destinés, l'un aux hommes, et l'autre aux femmes. On choisit une nuit pluvieuse, sans lune ni étoiles; on fait taire les chiens et cet amant à peine entré, on s'empresse de le cacher jusqu'au moment opportun, sous les sacs, les bernous ou les harnachements, qui encombrent toujours une tente arabe.

Si le mari vient à se réveiller, c'est un combat à mort : l'amant ne se laisse point égorger sans résistance ; il n'est venu que bien armé et parfaitement décidé ; le sang doit couler.

Un Arabe, Abd el-Kader ben Khatir, me faisait un jour le dénombrement des armes qu'il portait à ses rendez-vous d'amour ; c'était un arsenal complet, quatre pistolets chargés jusqu'à la gueule, un yatagan, un couteau bien affilé, plus un énorme bâton ferré et garni de clous. Son amour dura quatre ans ; la tente de sa maîtresse appartenait à un douar distant du sien de deux heures de marche ; il s'y rendait pendant la nuit ; il la quittait toujours avant l'aube et n'y pouvait aller qu'à pied : à qui aurait-il confié son cheval? Restaient les occupations et les fatigues du jour.

C'était, on en conviendra, un cœur bien épris et un robuste compagnon. A ceux qui pourraient s'intéresser à ce vaillant, je dirai qu'il vit encore et que plus d'un Parisien a pu faire sa connaissance.

L'amour, on le voit, est accidenté de conjonctures hasardeuses pour tous, amants, époux et maîtresses.

Néammoins, le cas est bien rare, il est vrai, sous ce ciel

enflammé, au milieu de ces personnages tragiques, on rencontre quelquefois des maris à l'humeur paisible et débonnaire, qui ont horreur du trouble et du bruit, des égoïstes tolérants qui, entre le plaisir de la vengeance et l'agrément du silence pacifique, choisissent ce dernier parti.

Se doutant de la brèche faite à l'honneur conjugal, mais ne voulant pas s'exposer par le meurtre d'un homme à la vendetta d'une famille nombreuse et puissante, ils font du bruit et feignent de croire, que des voleurs de bestiaux et non un larron d'honneur se sont glissés dans le douar ; l'alarme se répand ; ils détournent aisément les recherches et font naître un désordre, qui favorise l'évasion du rival.

Mais ce jeu d'homme d'esprit n'est pas facile à jouer. S'il est découvert, il est de nature à attirer sur son auteur, non pas seulement le sarcasme et la déconsidération, mais le déshonneur. La solitude se ferait autour d'un tel homme, qui devrait renoncer à toute idée d'ambition, à toute influence. Un fait pareil dans le passé, c'est tout un avenir perdu.

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir, qu'il est de jurisprudence écrite et textuelle, et surtout d'usage très formel, de tuer, en cas de flagrant délit, d'abord et surtout l'amant.

Quant à la vengeance contre la femme, elle est seulement différée et le mari saura bien plus tard, trouver l'occasion et le motif de la satisfaire.

Prendre le parti de l'indulgence, oublier l'injure pour éviter un scandale ou pour épargner un coupable, qu'on ne peut se défendre de chérir, malgré sa faute, il n'y faut pas songer. Là encore, on se heurterait contre les idées les plus respectées.

On doit renoncer à toute pitié sous peine d'être méprisé, honni par les siens, fût-on, d'ailleurs, le premier des hommes, le plus généreux, le plus brave ; un *Bach radjel*, enfin, — un mot que je traduirais volontiers par celui-ci,

un *archi-homme*, si nous n'avions l'expression populaire un maître homme.

Décidé à ne rien cacher, je ne puis omettre une horrible conséquence de la rigueur des lois et de l'opinion publiques envers la femme coupable.

L'ardeur du sang, les exigences d'un climat brûlant et aussi, l'attrait du danger et l'amour des aventures sont plus forts que toutes les recommandations religieuses et toutes les sévérités pénales. De là naissent des désordres, qu'on a pu cacher pendant qu'ils s'accomplissaient et dont il est impossible de dissimuler les suites; on cherche à les détruire. — Et là encore, on retrouve cette *adjouza*, cette matrone à la science diabolique qui, de même qu'elle a favorisé la faute, favorise le crime. — C'est à elle qu'on s'adresse pour se procurer les breuvages qui rendent stérile ou qui anéantissent dans son germe, le fruit des amours illicites.

Fatal résultat de l'inflexible cruauté qui poursuit l'oubli des devoirs.

A côté de la rigueur impitoyable refusant tout pardon à la femme mariée, il est remarquable de voir la miséricorde témoignée à la fille repentie.

Le dogme musulman dit :

Au jour du jugement dernier, Dieu pèsera dans une balance les bonnes et les mauvaises actions de chacun. On sera puni ou récompensé selon que le plateau du bien sera plus léger ou plus lourd que celui du mal.

Ce précepte exclut le remords. La bonne œuvre peut toujours expier le crime d'aujourd'hui. Le crime d'aujourd'hui ne détruit pas entièrement l'effet du bien accompli hier ; il ne peut que le contrebalancer.

Pas de remords éternel, mais aussi pas de réprobation irrévocable dans la société. Partant de là, on rencontre chez les Arabes, en compagnie des plus honnêtes gens, des hommes qui ont eu le nez, ou le poignet, ou les oreilles coupés pour des vols insignes. On les reçoit, on

leur accorde certains égards, parce qu'ils sont venus à repentance.

Il en est de même pour les femmes de mauvaise mœurs. La prostituée la plus avilie, lasse de la vie qu'elle mène, se présente un jour devant le cadi et s'écrie :

« *Ya Khelifet En-nebi, teubt lellah.* »

O Khalifa (vicaire) du Prophète, je me repens et reviens à Dieu.

Le magistrat prend acte de cette solennelle déclaration ; les fautes sont remises ; elle trouve un mari, un honnête homme, dont la considération ne souffrira pas du passé de sa femme. Les familles les plus honorables les accueilleront tous les deux sans scrupule. C'est dire, que cette réhabilitation consacrée par le représentant de la loi est toujours sanctionnée par l'opinion publique. Chez un peuple si soucieux de l'honneur de son sang, n'est-il pas étonnant de voir mettre en pratique une tolérance, telle que notre société ne voudrait jamais l'admettre.

CHAPITRE XIII

LA FEMME ET LE MARI

Le bonheur et le repos de la vie dépendent d'une épouse constante et vertueuse comme très souvent, les malheurs et les tribulations ne proviennent que d'une épouse acariâtre et vicieuse.

La vie renfermée de la tente donne naissance à mille passions haineuses. Les femmes obligées de se trouver en contact perpétuel se poursuivent d'inimitiés sans trêve et, cependant, je l'ai dit plus haut, ces animosités n'amènent jamais ni la dénonciation, ni même la trahison involontaire, grâce à la circonspection traditionnelle, que donne à tous ce proverbe si connu :

La parole — oui — crée des embarras,
La parole — non — sauve des mauvais pas.

Un Arabe, après une absence quelconque, rentre chez lui ; sur le seuil de la tente il appelle sa femme.

Aycha. Aycha.

Le silence pour toute réponse ; il entre :

Aycha n'est pas là?

— Non.

— Vous ne l'avez pas vue sortir?

— Non.

Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

— Non.

— Savez-vous où elle est allée?

— Non.

La réponse n'est peut-être pas toujours d'une aussi grande concision ; pourtant il s'en faut de peu et quelle que soit la phrase, on y voit invariablement poindre cette négation regardée comme tout ce qu'il y a de moins compromettant au monde. Il faut une certaine dose de diplomatie mêlée à beaucoup d'autorité pour obtenir un indice même assez fugitif.

Mais à cette solidarité féminine, qui use de tant de prudence, le Diable, je veux dire la haine, ne perd rien, car c'est un duel où toutes armes, une seule exceptée, sont mises en usage, où les mauvais tours se succèdent rapidement, où les embûches ne manquent pas, où le poison joue quelquefois son rôle.

J'ai à signaler, encore, d'autres misères attachées à la condition des femmes arabes. L'une des plus poignantes, c'est la tolérance, qui règne au sujet de relations, qui peuvent s'établir entre les chefs de tente et les esclaves. La loi musulmane est, de ce côté, aussi facile que les mœurs bibliques, probablement en ressouvenir de l'épisode *d'Abraham* et *d'Agar*, épisode auquel les Arabes font remonter leur origine spéciale et distincte.

Le Koran dit :

Ne forcez point vos servantes à se prostituer, si elles désirent garder leur pudicité. Si quelqu'un les y forçait, Dieu leur pardonnerait à cause de la contrainte.

Il ressort de l'interprétation de cet article que, si les esclaves ne désirent pas garder leur pudicité, ce qui n'arrive pas trop souvent, les maris donnent à leurs femmes, en cachette, il est vrai, des rivales, dont les enfants ont des droits à la succession paternelle tout aussi bien définis que ceux des enfants légitimes. On se rendra compte des conséquences de cette disposition légale, quand on saura, qu'un Musulman peut posséder autant d'esclaves que sa fortune lui permet d'en nourrir. Je laisse à deviner les excès que doivent amener, dans une tente, les jalousies entre femmes de conditions si différentes.

Au reste, tout conspire contre la moralité féminine : la vertu et la résistance sont souvent aussi fertiles en dangers que la faiblesse et les fautes. Quand une femme veut conserver son honneur, elle court grand risque de mourir assassinée. Elle n'a peut-être pas d'autre ressource que celle d'avouer qu'elle a déjà un amant.

Un jeune homme fait dire à une femme « *Je t'aime, tu seras à moi ou je te tuerai* » et il l'affirme par serment. Ce serment est presque toujours tenu. — Quelque temps après, par une nuit sombre, quand la pluie tombe à torrents et que personne ne se garde, on entend un coup de feu, puis des cris ; c'est la malheureuse qui a été frappée à bout portant ou quelquefois mutilée. L'alarme est donnée ; on se lève ; on accourt, mais l'assassin a disparu ; il n'y a ni preuves ni témoins et la justice est d'ordinaire impuissante pour punir ces crimes.

Il se trouve cependant des femmes assez courageuses pour se décider à courir toutes les chances du refus le plus formel. Elles appartiennent en général à des familles nombreuses et renommées. Dès qu'elles ont accepté la lutte, elles s'y préparent en avertissant leurs maris et leurs parents des serments proférés contre elles.

On se garde, alors, avec le plus grand soin, mais l'amant surexcité par l'attrait du danger veut triompher de tous les obstacles ; il ne tente plus d'entreprises que suivi de quelques amis braves et bien armés et les rencontres sont marquées par des luttes sanglantes et terribles. — Souvent, même, une guerre entre tribus n'a pas d'autre origine qu'une intrigue amoureuse.

D'autres fois, voyez le cœur humain, la résistance n'est qu'une épreuve. Certaines femmes feignent de refuser, pour voir jusqu'où ira l'audace de leur amant. Il deviendra d'autant plus cher, qu'il aura montré plus de persévérance et couru plus de dangers.

Les femmes sont ainsi faites! (disent les Arabes).

Pour terminer ces tableaux, je n'ai plus qu'à parler d'un grave reproche fait, encore, à la société musulmane.

On a beaucoup dit que, pour le moindre motif, la femme était frappée.

La loi autorise, dans certains cas, les corrections corporelles. Ainsi le mari peut corriger sa femme, lorsqu'elle fuit la couche conjugale, si elle sort sans son autorisation, si elle se refuse à faire la prière, quand elle désobéit à des ordres justement donnés et, cependant, il ne faut pas croire que, dans la pratique, les abus soient aussi fréquents et aussi révoltants qu'on le pense généralement. Le cadi est le protecteur des droits de la femme et ces droits sont très nettement définis.

Chez les gens du peuple le fait se produit plus souvent. Dans les grandes familles il est rare et, pour les premiers, le danger des corrections conjugales est réprimé par l'intérêt personnel. La déconsidération publique ne tarde pas à atteindre l'homme d'une brutalité reconnue, tandis que la loi, en édictant des peines contre lui, en prononçant même le divorce, peut le priver d'un utile soutien de sa fortune et de sa famille.

L'exemple suivant, que je tiens d'un Agha qui commande à de nombreuses populations démontrerait que les Arabes n'éprouvent pas tous, au même degré, le désir ou la nécessité de battre leurs femmes.

Je revenais, me dit-il, d'un enterrement, et je passais auprès des tentes des *Beni Selyman*, lorsque j'aperçus deux personnes, une vieille femme et une jeune fille d'une beauté remarquable. Je leur demandai à boire bien que je n'en eusse nul besoin.

« Que désirez-vous boire ? » me dit la jeune fille.

« Je boirai avec plaisir, répondis-je, tout ce que vous voudrez bien m'offrir, ce qui sera le plus à votre portée. »

« Donnez-lui du lait aigre (*Leben*), dit la vieille, cet homme est un Arabe. »

Après avoir bu, j'interrogeai la vieille pour savoir quelle était la jeune fille qui venait de me servir avec tant de bonne grâce, et j'appris, d'elle, qu'elle se nommait

Zineub, qu'elle était fille de *Kaddour el Hachemi*, et qu'elle n'était point occupée, (mariée). Satisfait de ces renseignements je m'éloignai pour me reposer un peu, car nous étions alors au milieu de la journée et il faisait très chaud.

Après la prière du *dohor* (2 heures de l'après-midi), je réunis nos *chiks*, mes amis, je leur fis part de mon désir d'épouser *Zineub* dont le souvenir m'était toujours présent, et, sans plus tarder, je me rendis avec eux chez l'oncle de la jeune fille, qui était orpheline. Il nous reçut parfaitement et, après quelques questions, il m'accorda sa nièce en mariage. J'avais, jusque-là, peu réfléchi, mais à peine ce consentement m'eût-il été donné, en présence de témoins que, chose singulière, les inconvénients du mariage vinrent se retracer à mon esprit dans toute leur brutalité,et qu'effrayé, je fus sur le point de me rétracter. La honte me retint ; je n'osai le faire.

Je m'occupai donc, sans retard, de tous les préparatifs de mon mariage et, quand ils furent terminés, ainsi que toutes les cérémonies pratiquées en pareil cas, les femmes du voisinage s'empressèrent de rendre visite à ma fiancée, puis me trouvant, enfin, seul avec elle, je voulus m'en approcher, mais elle m'arrêta court en me disant :

« *Doucement, doucement, quand un mari entre pour* « *la première fois, chez son épouse, il doit avant tout,* « *d'après le rite Maleki*, (rite suivi par les Arabes), *de-* « *mander la bénédiction de Dieu pour lui et pour sa* « *femme ; il doit le conjurer d'éloigner tout mal de sa* « *nouvelle union.* »

Je me mis alors à prier : elle en fit autant. Ce devoir accompli, je me parai de mes plus riches vêtements et je m'avançai de nouveau, vers elle, heureux et empressé; mais quel ne fut pas mon étonnement en entendant ces paroles sortir de sa bouche.

« ***Priez sur le Prophète ; je vous suis étrangère, je n*** « ***connais pas votre caractère et vous ignorez le m***

« *dites-moi, avant tout, ce que vous aimez pour que je*
« *l'aime, et ce que vous détestez pour que je l'évite, car*
« *je veux que vous profitiez du peu d'instants que je dois*
« *être en votre possession pour me renvoyer avec égards*
« *ou pour me garder définitivement avec bonté.* »

Je vous assure que je ne sus d'abord que lui répondre ; en me torturant l'esprit, je lui répliquai cependant :

« *Vous désirez connaître ce que j'aime pour vous con-*
« *former à mes goûts et ce que je déteste pour l'éviter,*
« *cette connaissance formerait la règle de votre conduite ;*
« *eh bien ! j'aime telle et telle chose, (je les lui détaillai),*
« *et j'abhorre telle et telle autre. Remarquez mes bonnes*
« *actions et taisez-vous sur les mauvaises.* »

— « Seriez-vous disposé à tolérer les visites de mes parents » ajouta-t-elle ?

— « Non, je ne les souffrirai pas. »

— « Quels sont ceux des vôtres, que vous consentirez à recevoir chez vous, et ceux dont vous n'aimez pas la présence ? »

— « J'aime telle famille, ce sont de braves gens, et je n'aime pas telle autre ; ce sont des enfants du péché (*Oulad el-harame*). »

« C'est bien, ajouta-t-elle, venez *et que Dieu remplisse notre tente.* »

Je passai une année entière dans le bonheur le plus complet, sans rien voir, de ma femme qui pût me déplaire. Un jour, en rentrant d'une expédition, je trouvai une vieille femme installée chez moi. C'était ma tante, je la saluai et la comblai de prévenances.

— « Eh bien, me dit-elle, vous voilà marié ? »

— Oui.

— Etes-vous content ?

— Je suis l'homme le plus heureux du monde.

— C'est égal, reprit-elle, ne vous pressez pas trop de vous réjouir ; vous ne pouvez encore connaître votre femme, car le caractère de la femme ne perce qu'après son

premier accouchement. Si elle est chère à son mari et qu'elle ait le bonheur de lui donner un garçon, souvent, abusant de cet avantage, elle devient aussi capricieuse et impérieuse qu'auparavant elle était douce et résignée. Dans le cas où tout cela tournerait mal, je vous recommande sincèrement l'usage du bâton. »

A chaque renouvellement d'année, ma tante revenait me tenir les mêmes discours et me faire les mêmes recommandations. Ma femme m'a donné des garçons ; voilà vingt ans que nous sommes ensemble, et, cependant, elle s'est toujours montrée la même, bonne, complaisante et dévouée dans le bonheur comme dans le malheur. *Que Dieu la récompense dans cette maison et dans l'autre.*

Sidi bel Abbas a dit :

Le bonheur et le repos de la vie dépendent d'une épouse constante et vertueuse, comme, très souvent, les malheurs et les tribulations ne proviennent que d'une épouse acariâtre et vicieuse.

Je n'ai qu'à remercier Dieu de la part qu'il m'a faite. Il est vrai que me rappelant le dicton de mes pères :

Deux habillements, dont un neuf et un vieux, ne peuvent aller ensemble, je m'étais marié jeune.

Aussi a-t-on eu beau me crier sur tous les tons : *Ne prodiguez avec la femme ni le vernis de votre figure, ni la moëlle de vos os,* mon épouse a toujours été pour moi une couronne d'or, que mes yeux se réjouissaient à regarder, et j'ai même composé sur elle les vers suivants :

Je connais des hommes qui battent leurs femmes,
Pourquoi ne frapperais-je pas aussi ma Zineub ?
Pourquoi ! mais la frapper serait odieux et lâche.
Zineub est pour les femmes ce que le soleil est pour les astres,
Les astres s'éclipsent dès que le soleil paraît.

CHAPITRE XIV

LA FEMME RÉPUDIÉE

Le Prophète (que la prière de Dieu soit sur lui) a dit :

« Parmi les choses permises, le divorce est celle qui plaît le moins à Dieu. »

Il a dit aussi :

« Dieu n'a créé sur la terre aucune chose, qui lui plaise plus que l'affranchissement des esclaves et il n'a créé aucune chose qui lui plaise moins que le divorce.

Je viens de montrer la femme arabe pendant le mariage, je l'ai montrée telle que la société musulmane l'a faite et peut-être, suis-je parvenu à dissiper bien des erreurs répandues à cet égard.

Mais la vie de la femme arabe a encore une triste phase, triste pour elle, triste aussi pour ses enfants et je ne puis négliger d'en parler ; c'est la facilité qu'a le mari de briser les nœuds du mariage, soit par la répudiation, soit par le divorce.

Dieu a dit :

« La répudiation est un acte réservé au mari, maître de « rompre à son gré le lien conjugal.

Sans des motifs graves, un Musulman ne peut justifier cet acte aux yeux de la religion et de la loi. Que Dieu maudisse quiconque répudie sa femme par le seul motif du plaisir. »

Malgré ces sages recommandations, la répudiation est très commune chez les Arabes, et il n'est pas difficile de citer tel chef arabe, qui, dans le cours de sa vie, a eu douze ou quinze femmes légitimes.

Quoique les femmes, elles aussi, puissent, comme nous le verrons plus loin, provoquer la séparation et se remarier, elles ont un peu moins de latitude que les hommes ; mais elles usent amplement de la facilité, que leur laisse le veuvage.

On raconte que *Abd-er-Rahman ben Abou Bokeur*, le plus bel homme de son époque, ayant épousé *Atika bent Aomar*, la plus jolie fille des *Koreïch*, en devint tellement amoureux, que ses facultés en furent totalement absorbées. Son père désolé voulut le forcer à divorcer et comme il persistait à garder sa femme, le père jura, par tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'elle serait répudiée. Le respect qu'ont les Arabes pour leurs parents et la sainteté du serment obligèrent alors *Abd-er-Rahman* à se conformer à la volonté de l'auteur de ses jours, mais, une fois ce sacrifice accompli, il en conçut un si violent chagrin, qu'il renonça à toute espèce de nourriture. Des amis vinrent alors prévenir *Abou Bokeur* de l'extrémité où se trouvait son fils et lui dirent que, sans nul doute, en persistant, il serait la cause de sa mort. *Abou Bokeur* effrayé se rendit, chez *Abd-er-Rahman* ; il le trouva étendu au soleil composant des poèsies sur sa femme et chantant son amour ; il en eut pitié et lui permit de la reprendre. *Abd-er-Rahman* la reprit en effet et la conserva jusqu'au moment où il fut tué dans un combat. *Atika* composa sur lui les vers suivants :

Toujours je serai triste en pensant à toi :
Ton souvenir brûle mon cœur et fait souffrir mon corps
Je le jure, jamais on ne vit ton pareil !
Tu étais jeune, persuasif et patient,
Et, quand tu revenais de la lutte,
Le fer de ta lance était toujours teint en rouge.

Plus tard, cependant, *Atika* épousa le kalifa *Aômar Ben*

el-Khottab, qui ne tarda pas à mourir aussi. C'était un homme extrêmement jaloux et, comme sa femme fréquentait la mosquée, il conçut le projet de l'en dégoûter, non par la violence, mais par un moyen détourné. Il se cacha un jour dans le *Mesdjid* où elle se trouvait pour prier et, sans qu'il en fut reconnu, il porta la main sur elle et la toucha à la cuisse. Elle cessa immédiatement ses dévotions ; son mari lui en demanda la raison. Je ne vais plus à la mosquée, lui répondit-elle, depuis qu'on ne s'y comporte plus convenablement. *Aômar* mourut quelque temps après et il fut remplacé par *Mohamed ben Aly* qui, lui même, ne tarda pas à être tué en Egypte. Ce fut son dernier mari. Elle l'avait juré, car, disait-elle, « où cela s'arrêterait-il ? *C'est une fatalité, tous ceux que j'épouse doivent périr.* »

Les cas les plus habituels qui amènent la répudiation, sont :

Les antipathies, les querelles intérieures, les contestations, la jalousie, la vieillesse ou les excès de la femme.

Pour ce dernier motif, les gens bien élevés, quand ce n'est point public, dissimulent et mettent leur honneur à couvert en invoquant un prétexte quelconque.

L'acte de la répudiation a lieu, quand on prononce certaines formules, quand on profère certains serments, qui suffisent pour mettre la femme dans la position que voici :

Si dans un moment de mauvaise humeur ou par un mouvement irréfléchi, un Arabe vient à dire « *Tellokteuk* » (je t'ai répudiée), c'est la répudiation simple ou par un. par un.

Si la réflexion a été plus grande et que le mari se soit écrié : « *Ana tellokteuk âla dinar el tali* » (Je t'ai répudiée sur le dernier dinar), c'est la répudiation double ou par deux.

La femme est obligée de se mettre en *iddet*. On entend par *iddet*, le temps, qu'une femme séparée de son mari

doit passer dans la retraite avant de pouvoir contracter un nouveau mariage.

L'iddet est de quatre-vingt-dix jours.

Les deux cas que nous venons de citer ne constituent que la répudiation imparfaite (*Telak er Radjy*). La femme peut rester dans la maison conjugale ; on doit l'y entretenir et le mari, si cela lui plaît, peut opérer la réunion verbalement ou par action en lui disant : «*Redditeuk* » *je t'ai reprise*, et en lui donnant un simple baiser.

Si *l'iddet* est écoulé, la répudation devient parfaite.

Maintenant, si le mari, voulant renoncer absolument à tout rapport avec sa femme lui a dit :

« *Rohhy, Allah idjaâlek alya kif imma ou ki kheti elli*
« *redaât ana ou hya, omri la redditeuk.* »

« (*Va t'en, que Dieu te rende pour moi comme ma*
« *mère ou comme ma sœur avec qui j'ai têté, jamais je*
« *ne te reprendrai.*) »

Ou bien :

« *Ila redditeuk nezeny imma fel kaâba cherifa.* »

« (*Si je te reprends, que je commette un inceste dans*
« *la sainte Kaaba !*) » (1)

Ou bien encore :

Haram marty, talok talate : seraâ ala rokeubtek »

« (*Ma femme est un péché pour moi, je divorce par le troisième.*) *Tu as la bride sur le cou.* »

Oh ! alors, la répudiation est par trois ; elle est définitive. La femme est tenue de passer son *iddet* dans un domicile à part. Les filles suivent la mère et les fils restent avec le père.

Pour que la répudiation soit définitive, on l'entoure de certaines formes. En présence d'un Thaleub et de témoins le mari dit à sa femme. « *Je vous quitte* », elle répond :

(1) *La kaaba* — Sanctuaire de la Mecque dans lequel existe une pierre noire, qui est considérée par les musulmans comme le symbole de l'alliance que Dieu fit avec les hommes dans la personne d'Adam.

« *Je ne demande pas mieux* ». On dresse un acte, le mariage est dissous et le mari perd tous ses droits sur sa femme.

Trois mois après, elle peut se remarier, c'est-à-dire après l'expiration de *l'iddet*.

La femme qui est en *iddet* est tenue de porter le deuil. Elle doit s'abstenir de toute parure, de tout vêtement de couleur éclatante. L'usage des parfums et du henna lui est interdit.

Pendant ce temps, le mari ne peut manquer d'égards pour sa femme.

Dieu a dit :

« *Laissez aux femmes que vous avez répudiées, un asile*
« *dans vos maisons, et ne leur faites aucune violence*
« *pour les loger à l'étroit. Accordez à celles qui sont*
« *enceintes tous les soins convenables pendant le temps*
« *de leur grossesse, si elles allaitent vos enfants, donnez-*
« *leur une récompense réglée avec équité, et s'il se trouve*
« *des obstacles ayez recours à une nourrice.* »

« *Lorsque vous aurez répudié une femme et que le*
« *temps de la renvoyer sera venu, gardez-la avec humani-*
« *té ou la renvoyez avec bienfaisance. Ne la retenez*
« *point par force, de peur d'être prévaricateur.* »

Si le mari se repentait d'avoir perdu sa femme, il ne pourrait plus la reprendre qu'après qu'elle serait mariée et aurait de nouveau divorcé pour lui revenir.

Dans la pratique, voici ce qui se passe ;

Si le mari est jaloux ou délicat, il choisit lui-même celui dont le mariage et le divorce avec sa femme, doivent lui faciliter les moyens de s'unir de nouveau avec elle. Il le veut ordinairement pauvre, et, moyennant un petit cadeau, il obtient de lui de coucher avec sa femme pendant un instant seulement et sans la toucher.

Le mari fait encore épouser sa femme par un ami dont il est sûr ; cet ami passe la nuit avec elle, la respecte et la répudie le lendemain. Mais, on prétend que dans ces

circonstances, les trahisons des amis ne sont pas rares !

Cette facilité de se quitter et de se reprendre donne lieu à de grands abus.

El-Fatahh raconte qu'un homme se présenta chez le chef de Kouffa, suivi d'un femme d'une éclatante blancheur et d'une corpulence telle qu'elle ressemblait à une citadelle.

— « Que voulez-vous ? lui demanda-t-on. — Je viens me plaindre à vous ; ma femme m'a battu et blessé à la tête — Est-ce vrai ? — Oui, répondit la femme, mais je ne l'ai pas fait exprès, je ne dois pas être punie pour cela.

— Eh bien ! répudiez-la, puisqu'elle vous a blessé, dit au mari le chef de Kouffa dont le cœur avait parlé pour cette femme qu'il trouvait admirable.

— Je ne le puis, sa dot est de 4.000 derhem et il m'est impossible de la rembourser.

— Si je te donne cette somme, la répudieras-tu ? — Oui. — La voici. — Eh bien, je quitte ma femme ! »

Le chef de Kouffa, en comptant l'argent, dit tout bas à la femme ; « Allez et réservez-vous pour moi », son *iddet* fini, il l'épousa.

Omair dit un jour à El Rechid qu'un Arabe avait répudit cinq femmes dans le même jour !

— « Comment cela se fait-il ? un musulman ne peut épouser que quatre femmes.

— Le voici. Il n'avait que quatre femmes effectivement et s'étant aperçu qu'elles ne vivaient pas d'accord, il leur reprocha d'abord leur méchanceté, puis, imputant la source de ces continuelles disputes à l'une d'elles, il lui dit : « Je vous répudie » La deuxième s'écria : « C'est trop vous presser, que ne la châtiez-vous différemment ! »

— Puisque vous parlez ainsi, et vous aussi je vous quitte ! »

La troisième voulut défendre cette dernière en disant : « C'est dommage, en vérité car elle ne vous a jamais fait que du bien. »

— Ah ! vous les soutenez, eh bien, vous êtes un péché pour moi ! »

Il paraît, dit alors la quatrième femme, que vous êtes aujourd'hui de bien mauvaise humeur, Vous n'avez que le mot de séparation à la bouche.

— Oui, c'est vrai, et j'en profite pour vous renvoyer avec elles ! »

Une voisine qui avait entendu ce qui venait de se passer, s'avança alors et dit à l'Arabe :

« Votre conduite est la preuve que vous méritez tout le mal qu'on dit de vous : quoi ? dans une heure de temps, vous répudiez quatre femmes ! »

— « J'ai bien fait, et, si votre mari veut me croire, pour vous apprendre à vous mêler de ce qui ne vous regarde pas, il vous quittera aussi.

— Vous avez raison, cria le mari, du fond de la tente, et sans plus tarder, il répudia aussi sa femme. »

Pour en finir avec la répudiation, je n'ai plus qu'à faire connaître certains préjugés qui, chez un peuple proclamant sans cesse que tout vient de Dieu, peuvent être funestes, même, à la femme la plus vertueuse.

Il est indispensable qu'à toutes ses qualités, elle joigne le bonheur.

Est-elle pour son mari une cause de fortune, oh ! alors, on l'appelle *la bénie*, *l'heureuse*, *Mebrouka*, *Messaouda*, et on entasse sur elle honneur sur honneur, mais si, au contraire, dès les premiers jours de son union, un homme n'a jamais vu qu'une diminution dans ses biens ou dans sa famille, s'il a été contrarié dans toutes ses entreprises, sa femme sans aucun doute, porte malheur, il lui donne le nom de *eurreh* et souvent la rend à ses parents.

Le mariage peut encore être dissous par le divorce.

Il y a deux espèces de divorce, le divorce par ordre de l'autorité (*Thelak Baïen*) par conséquent forcé, et le divorce sur la demande de la femme, avec l'assentiment du mari.

Le premier peut être prononcé dans l'un des cinq cas suivants :

1° Quand la débauche ou l'impuissance sont prouvées ou constatées ;

2° En cas d'adultère ;

3° Pour excès ou sévices graves ;

4° Si le mari ne peut pourvoir à l'entretien et à la nourriture de la femme ;

5° Pour cause d'apostasie.

Le second (*Khelâa*) n'est qu'un moyen offert à la femme pour se libérer, à son tour, si elle le juge convenable, de l'autorité maritale.

La différence qui existe entre ce divorce et la répudiation, c'est que dans la répudation, le mari fait un sacrifice d'argent et que dans le divorce, la femme au contraire s'y soumet pour se racheter.

Le mari, du reste, est libre d'accepter ou de refuser. Son consentement est nécessaire et doit être constaté par un acte juridique. Il peut, si cela lui plaît, accorder le divorce, et faire remise à la femme du prix de rachat. Mais, le divorce prononcé sur la demande de la femme, le mari ne lui doit plus rien, ni pour sa nourriture, ni pour son entretien.

Dans ces deux espèces de divorces, le cas le plus grave qui puisse se présenter, c'est évidemment l'adultère.

S'il n'y a pas flagrant délit et que le mari soutienne son accusation, il l'affirme par ce serment quatre fois répété.

Je prends Dieu à témoin de la vérité de mon accusation d'adultère contre cette femme.

Puis il ajoute :

Que la malédiction de Dieu soit sur moi, si j'ai accusé faussement cette femme d'adultère.

La femme avoue ou nie. Si elle avoue, elle est condamnée aux peines sévères édictées par la loi.

Si elle nie, elle dit quatre fois aussi, à haute et intelligible voix.

Je prends Dieu à témoin de la fausseté de l'accusation d'adultère que porte cet homme contre moi.

Puis elle ajoute :

Que Dieu me punisse dans ce monde et dans l'autre, si l'accusation d'adultère formulée par cet homme contre moi, est véridique.

Cet anathème réciproque, quand il n'y a pas de preuves, opère à l'instant même, la dissolution du mariage. Elle doit être constatée par un acte juridique.

Celui qui trouve sa femme avec un homme dans sa maison, a le droit de les tuer.

Quand il ne se fait pas justice lui-même et qu'il en réfère aux lois, l'impunité est presque toujours assurée, car il faut alors plusieurs témoins bien famés, qui certifient avoir vu le fait. (*El kuelouma fy Ed-Doudia.*)

Cet état de choses constitue le divorce et la femme est punie de mort.

Si le complice est lui-même marié, la loi musulmane le condamne a être lapidé, et s'il n'est pas marié, à recevoir quatre-vingts coups de lanière entre les deux épaules, ce qui équivaut à peu près à la peine de mort.

Les Turcs coupaient la tête à l'homme et jetaient la femme à la mer, bien enfermée dans un sac.

Chez les Arabes, l'adultère ne fait pas rejaillir autant de honte sur le mari que sur la famille de la femme. On peut rompre le mariage par le divorce, tandis que la consanguinité ne peut s'effacer. Aussi l'opinion publique tolère-t-elle que la femme adultère soit tuée par son père ou par son frère.

Telles sont les principales dispositions de la loi musulmane concernant la répudiation et le divorce.

Je termine : après ce qui précède, veut-on juger la répudiation et le divorce au point de vue de nos mœurs

civilisées, il faut absolument les flétrir ; mais si on les considère au point de vue où dut se placer le législateur des Arabes, on reconnaîtra qu'elles furent un progrès.

En effet, au moment où Mohammed entreprit de régénérer son peuple, le mariage pour ainsi dire, n'existait pas chez les Arabes ; il n'y avait chez eux qu'un immense concubinage. Le Prophète comprit qu'aller se heurter contre des mœurs d'autant plus invétérées qu'elles flattaient davantage les passions, c'était dresser un obstacle infranchissable devant ses vues d'amélioration. Il fit donc la part du feu et permit aux musulmans d'avoir quatre femmes ; il leur permit encore de les répudier, mais enfin, et c'est en cela qu'il accomplit un grand progrès, il créa un lien qui n'existait pas avant lui, il donna à son peuple, le mariage et il constitua la famille.

Le Gérant,
J. BÉVIA.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
Préface		v
Avant-Propos		1
Chapitre I.	— L'enfance	5
— II.	— L'adolescence	13
— III.	— Les idées des arabes sur le mariage	19
— IV.	— Les cérémonies du mariage	33
— V.	— La femme mariée	47
— VI.	— La femme dans la poésie arabe	65
— VII.	— La femme chez les nomades	75
— VIII.	— La femme et le cheval	83
— IX.	—	93
— X.	—	101
— XI.	— La femme et la religion	113
— XII.	— La femme et l'amour	125
— XIII.	— La femme et le mari	137
— XIV.	— La femme répudiée	145

Paul Frédéric GAUCKLER

Le 6 décembre dernier, nous avons appris avec douleur la mort subite d'un de nos plus brillants collaborateurs, P. F. Gauckler.

Entré à l'Ecole Normale en 1886, il s'était aussitôt fait remarquer de ses maîtres. L'éminent savant Vidal de la Blache, chargé d'organiser dans la Régence de Tunis, le service des fouilles des Antiquités et des Arts, le fit attacher à sa mission et assigna ainsi à son activité cette Afrique du Nord déjà recherchée par son frère, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Alger.

Il montra rapidement quel utile concours il pouvait prêter sur ce terrain à l'œuvre que venait d'entreprendre la France savante.

Il publia la description méthodique des musées de Constantine et de Cherchell et conduisit des fouilles importantes dans une nécropole aux environs de Philippeville.

Ses travaux particulièrement appréciés, lui valurent la succession de la Blanchère, comme Directeur du service des Antiquités.

Il s'y consacra douze années durant. Mais, des difficultés vinrent l'assaillir. Il les supporta péniblement et sa santé toujours plus altérée l'engagea à donner sa démission.

Il rentra en France en 1905.

Le gouvernement Beylical, puis le ministère de l'Instruction Publique, l'envoyèrent en mission à Rome. Il

s'y créa les relations les plus choisies et, par ses travaux, son intelligence toujours en éveil, ajouta un chapitre des plus curieux à l'histoire de ces cultes syriens qui, à Rome et dans le reste de l'Occident, ont à un moment donné, paru disputer au christianisme naissant les âmes que le vieux paganisme ne réussissait plus à satisfaire.

Attaché à ses découvertes et malgré qu'il sentît ses forces l'abandonner, il retournait à Rome en novembre 1911.

C'est alors qu'on apprit sa mort.

Paul Frédéric Gauckler était issu d'une vieille famille alsacienne. Son père, originaire de Wissembourg, avait été un brillant Ingénieur des Ponts et Chaussées ; son frère, continuant la tradition, est Ingénieur en chef à Alger, où l'entourent tous les respects et toutes les sympathies.

La « Revue Africaine », à laquelle le regretté savant fit souvent part de ses découvertes, conserve de lui un pieux souvenir. Elle se fait un devoir d'adresser à sa famille, l'expression sincère de ses condoléances les plus attristées.

Le Président,

L. PAYSANT.

MM. GENTIL et PALLARY

Nous avons été heureux d'apprendre que l'Académie des Sciences a décerné à nos éminents collaborateurs, M. GENTIL, maître de conférences à la Sorbonne, président de la Société géologique de France, et M. PALLARY, instituteur à Oran, qui a publié dans notre « Revue Africaine » de si intéressants travaux sur le « Préhistorique » dans l'Afrique du Nord, deux médailles de 3.000 fr. à prendre sur les fonds mis à la disposition de cette savante Compagnie par le prince Roland Ronaparte.

Nos affectueuses félicitations.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE.

PRÉCIS D'HISTOIRE DES ARABES

ET LEUR CIVILISATION

PREMIÈRE PARTIE

Les Grecs, les Romains et même des peuples d'Orient, léguèrent le fruit de leurs travaux et de leurs découvertes à leurs successeurs, les Arabes, qui restèrent pendant plusieurs siècles les seuls représentants de la civilisation du monde. Ces êtres primitifs, sortis de l'Arabie, n'avaient pour vêtements, au début, que des étoffes grossières, pour armes que des lances et des glaives suspendus à des haillons; mais, animés par une grande foi en la mission de Mahomet, ils formaient une nation en qui battait le cœur d'un seul homme.

Ce peuple eut connaissance d'un travail romain de la plus haute importance dont les chefs arabes se servirent pour faire des conquêtes avec une rapidité étonnante. On n'ignore pas que la première et grande œuvre qui a doté le monde entier de nombreux chefs-d'œuvre, [statistiques, plans ou cartes, voies et itinéraires] est due à Agrippa et à Auguste.

M. Pallu de Lessert, — dans les mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, T. LXVIII, Paris 1909, — dit : « Le nom du siècle d'Auguste rappelle au plus grand nombre la magnifique efflorescence littéraire, et évoque chez d'autres l'image de l'empire réorganisé après de longues guerres qui avaient transformé la Méditerranée en lac romain, la sécurité assurée grâce à un réseau de routes qui le sillonnaient dans tous les sens, à un régime administratif à la fois ferme et libéral où l'autorité centrale, tout en restant forte, laissait une

large place aux autonomies locales, où les gouverneurs des provinces (1), sous un contrôle effectif ne donnaient plus impunément l'exemple des exploitations scandaleuses si fréquentes à la fin de la République. »

La mensuration du monde romain fut faite en trente-deux années environ par des hommes de grande science. Nicodoxus (ailleurs Nicodamus) mesura tout l'Orient en 21 ans, 5 mois et 9 jours; Didymus, l'Occident en 31 ans, 3 mois et 12 jours; Theodotus, le Septentrion en 29 ans, 8 mois et 10 jours; enfin Polyclitus mesura la partie méridionale en 32 ans, 1 mois et 20 jours.

Il fut alors rendu compte au Sénat de la contenance totale de tout l'orbe des terres. Les documents de ces travaux, — qui contenaient des indications précieuses parmi lesquelles la politique et la stratégie tenaient une grande place, — furent déposés aux archives de l'Etat, et les plus importants restèrent secrets. Les itinéraires cependant furent connus du public. Le nouvel état de choses a eu des conséquences heureuses : l'homme apprit à mieux connaître la terre, et la conquête romaine put s'étendre sur des contrées éloignées, naguère mystérieuses, qui n'auront bientôt plus de secrets. La richesse grandissante engendra de nouveaux besoins, poussant les marchands à aller toujours plus loin chercher les objets de luxe. En même temps l'éclat du nom romain exerça sa fascination sur les nations lointaines. Les rois de l'Inde envoyèrent des ambassades à Rome; les Bastarnes, les Scythes et des peuples habitant au delà du Tanaïs (Le Don), recherchèrent l'amitié des Romains.

Au point de vue politique et commercial, ces faits ne pouvaient avoir que des effets avantageux, aussi, le monde latin vit-il s'ouvrir une ère de prospérité qui dura pendant près de trois siècles. Mais, après le partage de

(1) En dehors de l'Italie les provinces étaient : l'Espagne, la Gaule, les pays situés sur la rive droite du Danube (Autriche, Turquie, Grèce, etc.), l'Asie-Mineure, la Palestine, etc., les îles de la Méditerranée, et l'Afrique (Egypte, Cyrénaïque, Grande-Syrte, Numidie).

l'empire, le peuple romain commença à s'affaisser sur lui-même comme ne pouvant plus vivre. D'autres vinrent le remplacer.

Comme les Romains, les Chinois, les Perses et les Arabes avaient des traités de géographie, des cartes terrestres et maritimes, des itinéraires et par conséquent des routes pour assurer les communications.

Quelles étaient les routes des Arabes ? C'étaient celles que les Romains avaient créées dans leur vaste empire; elles tombèrent au pouvoir des Arabes lors de leurs conquêtes. Il est incontestable qu'à l'époque de la décadence du grand peuple latin, l'état des voies laissait à désirer surtout dans les colonies éloignées de Rome; les Arabes cependant s'en servirent, comme chemins praticables encore, pour étendre leur commerce et faire circuler leurs armées qui se montrèrent même dans la vallée de l'Indus où la conquête fut si rapide.

Il importe donc de connaître les voies qui existaient en Orient; or, ce sont celles qui figurent sur deux routiers romains arrivés jusqu'à nous : l'Itinéraire d'Antonin et la carte de Castorius, appelée aussi Table de Peutinger.

En conséquence, nous avons joint — à la première partie de cette notice — une carte de l'Itinéraire indiquant les points de bifurcation des routes, et un croquis de redressement des voies de la Table (1).

A l'appui du Précis d'histoire des Arabes (2e partie), nous avons établi un croquis représentant l'Empire des Musulmans au VIIIe siècle, et un extrait des segments XI et XII de la Table, carte qui se termine en Chine, près de Canton.

(1) Pour l'Arabie et l'Asie, il a été de toute nécessité, de reproduire dans le texte de ce mémoire, les routes de l'Itinéraire d'Antonin et d'indiquer les noms modernes des stations antiques. Quant à l'itinéraire de Castorius, on devra se mettre sous les yeux la Table de Peutinger, ainsi que le tableau ci-joint qui ne mentionne que les stations antiques identifiées avec certitude, et qui sont presque toutes communes aux deux routiers.

Itinéraire d'Antonin (Édition de Parthey et de Pinder) (1)

Voie n° 1. — *Byzantium-Antiocha (par Aneyra et Parnassus).*

Constantinopolis (Byzantium). — Noms modernes.

Calcedonia [traiectus in mpm. 4]. — Kadikoï

Panticio	15. — Pantik, Pendik.
Libissa	24. — Gebs, Djebizé, Guebize.
Nicomedia	22. — Ismid, Iznikmid, Iskimid.
Libo (Libum)	21. — Bagtchedjik, suivant Lapie.
Nicia	23. — Isnik.
Moedo Orientis (mido)	16. — Sinoskeui (Lapie).
Tottaio (Tutaio)	28. — Propre Geiweh (Kiepert), Karakaïa (Lapie).
Dablis (Dablae)	28. — Tereklië (Kiepert), Torbali, Tereboli (Lapie).
Cenon Gallicanon	18. — Adfontes flumen Meless (Lapie).
Dabastana (Dabastan)	21. — Dervent (Lapie).

(1) D'après M. Miller, cet itinéraire date de l'époque de Dioclétien (an 300).

Juliopolim (Gordium)	26. — Prope Akdere (Kiepert), Sevri-hissan (Lapie), Bey-Bazar (Sestini).
Lagancos (Agunia)	24. — Prope Beybazar.
Ménizo (Mnizos)	23. — Ajasch, Aiass.
Manegordo	28. — Ismeriaman sur le Chibouk (Lapie).
Ancyra	24. — Anchira, Angora, Anguri, Angur.
Corbeunca	20. — (Gorbeus, Curveunta). — Emdschiler (Kiepert), Tchoukourdjah (Lapie).
Rosolaciaco [Rosolodiaco, Orsologiaco]	12. — Prope Balabanlyk (Kiepert), Karakeui (Lapie).
Aspona	33. — Prope Guemeleh (Lapie).
Parnasso (Parnassus)	24. — Kodseh-Hissart (Kiepert), Mandjour (Lapie).
Ozzala (Jogala)	17. — Au sud de la rivière Ermak (Lapie).
Nitazi (Nitalis)	18. — Prope Sari-Karaman (Lapie).
Coloniam Arcilaida	27. — Akserai.
Nantianulus (Anathiango Nazianzus)	25. — Wiranschehr (Kiepert). Au Sud-Est du mont Nemetzi (Lapie).
Sasima	24. — Prope Babloma (Lapie).
Andabalis (Andavilis)	16. — Amos, Eski, Andaval (Kiepert), Nigdeh (Lapie).
Tiana (Thiana).	16. — Nikdeh (Reichard). — Klisessar ou Ketch-Hissar (Lapie). — Konisse-Hissar (Kiepert). — Tiana (Sestini).

Faustinopolin (Faustinopoli)	18. — Prope Kirktschu (Kiepert), pr. Basmakely (Lapie).
Podando (Opodando	16. — Pr. Ak-Kopri (Kiepert), pr. Doulek-Kalah (Lapie).
Nampsucrone (Mamsucrinae, Mopsucrene)	27. — Bostanluk Koi (Kiepert); sur le Berghighar. — Dagh (Lapie).
Aegeas	21. — Aias-Kale.
Catabolo (Catavolo)	24. — Karakaia (Lapie).
Bais (Baiae)	16. — Pr. Bajas (Kiepert); Pias (Lapie).
Alexandria (Alex. Scabiosa)	16. — Skanderum, Alexandrette.
Pagris (Pangrios)	16. — Pagras, Bagras.
Antiochia	16. — Antakieh, Antakia.

N° 2. — (*A*) *Antiochia, Rinocorura* (*per Laudicìa n° 1, et Tyrus*).

Platanos (Platanus)	25. — Mansio ad flumen Gebere (Lapie).
Catela (Cathela)	24. — Gitte Galle (Lapie).
Laudicia (Ladica, Laudicie) n° 1	16. — Latakieh.
Gabala (Gavala)	18. — Gebele, Jebilch.
Balanea (Balaneas)	24. — Balneas, Baneas.
Antaradi Antarado (Andarado, Antaradus)	24. — Ain-el-Hie (Lapie), Tortosa (Alū).
Arcas	32. — Arga, Arka.

Tripoli	18. — Tarablus, Tripoli di Soria.
Biblo	32. — Djebail, Djebel.
Berito (Birito, Berihro)	24. — Beirût (ru), Barutti, Beireut.
Sidona (civitas)	30. — Saida, Seideh.
Tyro	24. — Sûr, Tur, Tiro.
Ptolomaïda	32. — Akka, St-Jean-d'Acre, Arabibus.
Sycamina (Sycamenos)	24. — Haifa (Kiepert), Kaifa (Reichard, Mannert), Atlit (Lapie).
Caesarea — Palaesti —	20. — Kaisarieh, Kaisarie.
Betaro (Betthar)	18. — El Borg (Lapie), Barin (Kiepert).
Diospoli	22. — Ludd (plerique), Ramleh (Lapie).
Famnia	12. — Ibne, Ebneh, Yebna, Fabne.
Ascalona (Ascalone)	20. — Askulân, Scalona.
Gaza	16. — Gaza, Gazzeh.
Rafia	22. — Refah.
Rinocorura (Rinocorora)	22. — El-Arisch.

N° 3. — *A Sebastia Cocuso, per Melitenam m.p.m. 294*

Sebastia (Eleusa)	. — Sivas.
Blandos	24. — Prope Ulaseh (Kiepert), Delikli-Tach (Lapie).
Euspoena	28. — Kandal ou Kangal (Lapie).

Aranis	24. — Prope Hassan-Tschelebi (Kiepert), pr. Aladjahan (Lapie).
Ad Practorium	28. — Hassan-Tchelebi (Lapie).
Pisonos	32. — Ekimkham (Lapie).
Melitena	22. — Malathia.
Arcas	26. — Arga, Arka.
Dandaxima (Dandexena)	24. — Satreck (Lapie).
Ptandari (Ptandaris)	24. — Maragos (Kiepert), Soveyuri (Lapie).
Cocuso	38. — Gogsyn, Geuksoum.

N° 4. — *Item a Sebastia Cocuso, per Caesaream, m.p.m. 257*

Sebastia	
Scanatu (Scanatus)	28. — Sis (Lapie).
Malandara (Marandara)	30. — Prope Gemerik.
Armaxa	28. — Pallas (Kiepert), pr. Guelermek (Lapie).
Eulepa	24. — Barsema (Kiepert), Zauza vel Mahaldjū (Lapie).
Caesarea-Cappadocia (Anazarbani, et Mahaca de la Table)	16. — Kaisarieh.
Artaxata (Arassaxa)	24. — Seresek (Kiepert), Sultan-Khan (Lapie).
Coduzalaba,	19. — Prope Kainar (Lapie).

Comana, (peuple des Comenses)	24. — Al-Bostan (Sestini), Viranchehi (Lapie), Armiracha (Alū).
Ptandari,	24. — Voir plus haut.
Cocuso,	38. — Idem.

N° 5. — *Item a Sebastia Cocuso per compendium, m.p.m. 206*

Sebastia,	
Tonosa,	50. — Tunus (Kiepert), Mandjilik (Lapie).
Ariarathia,	50. — Karakaia (Lapie).
Coduzalaba,	20. — Voir plus haut.
Comana,	24. — Idem.
Ptandari,	24. — Idem.
Cocuso,	38. — Idem.

N° 6. — *Item ab Arabisso per compendium Satalam, m.p.m. 268*

Arabisso,	Ghouroun (Lapie), Jarpus (Kiepert).
Tonosa,	28. — Voir plus haut.
Zoana,	25. — Sur un affluent de la rivière Baleklon (Lapie).
Gundusa,	23. — Sur l'Adji Dagh (Lapie).
Eumeis,	30. — A l'Est de Touzla (Lapie).
Zara,	18. — Zara, Sara.

Dagalasso, [fortasse i. q.] Magalasus de la Table Peut,	20. — Prope Gemi-Koi (Kiepert), Ketsché-Yourdy (Lapie)
Nicopoli — Ponti —,	24. — Prope Enderes (Kiepert), Purk (Lapie).
Olotoedariza,	24. — Prope Schabb-Chama-Karahissar (Kiepert), Akbounar-Tekkek Lapie).
Ad Dracones (Ad Dracontes)	26. — Cheiran (Lapie).
Haza,	24. — Kalkit Tschiftlik.
Satala [Satala leg. XV Apollinaris]	26. — Enzinghian (Lapie), pr. Berna (Kiepert).

N° 7. — *A Germanicia per Dolicham et Zeugma Edissam usque, m.p.m. 87*

Germanicia,	— Chadatsch (Reichard), Marasch (Kiepert-Lapie), Germanigh (Sestini).
Sicos Basilisses,	20. — Arabler (Lapie).
Dolicha,	10. — Doluk Abulfedae prope Aintab, Deluk (Sestini).
Zeugma,	12. — Contra Bir (plerique), Tseheschme (Reichard), Zekma (Sestini).
Bemmaris (Bemmari),	20. — (?)
Edissa,	25. — Orfa, Urfa, Roha.

N° 8. — *Item a Germanicia per Samosatem Edissa, m.p.m. 70*

Germanicia,	Voir plus haut.
In [Catabana],	15. — Propre Nadjar (Lapie).

Nisus,	16. — Prope Arkeneb (Lapie).
Tharse,	14. — Sur la rivière Geuksou (Lapie).
Samosata leg. VII	13. — Semisat, Samsat, Schamschat.
Edissa,	12. — Voir plus haut.

N° 9. — *Item ab Antiocha Emesa, m.p.m. 133*

Antiochia,	Voir plus haut.
Niaccaba,	25. — Schugr (Lapie).
Caperturi,	24. — Ad flum Chaouryt (Lapie).
Apamia,	20. — Famiah, Aphamiat (Sestini, Mannert), Calaat-el-Medyk (Lapie),
Larrissa,	16. — Sjaizar, Schizar, Seidjar.
Epiphania,	16. — Hamah.
Arethusa,	16. — Rustan sive Rastoun.
Emesa (Hemesa de la Table),	16. — Hams, Homs, Hems.

N° 10. — *Item Ab Arabisso Muzana, m.p.m. 48*

Arabisso,	Voir plus haut.
In Medio,	22. — (?)
Muzana,	26. — Sur un affluent nord du Tokmasou (Lapie).

N° 11. — *Item a Germanicia Edissa m.p.m. 84*

Germanicia,		Voir plus haut.
Sicos Basilisses,	15. —	Idem.
Dolicha,	15. —	Idem.
Zeugma,	14. —	Idem.
Cannaba (Canaba),	13. —	(?)
In Medio,	12. —	(?)
Edissa,	15. —	Voir plus haut.

N° 12. — *Item a Cyrro Edissa, m.p.m. 92*

Cyrro (Cyrrus, Choros),		Korus (plerique), Chillis (Lapie).
Ciliza sive Urmagiganti,	12. —	(Killis).
Abarara,	10. —	(?)
Zeugma,	22. —	Voir plus haut.
Bemmari Cama,	40. —	Voir Bemmari.
Bathnas Mari (Bathnas),	8. —	Sarudsch, Seroug (Lapie, Reichard).
Edissa,	10. —	Voir plus haut.

N° 13. — *Item a Nicopoli Edissa, m.p.m. 137*

Nicopoli,		Derbendmer (Lapie).
Aliaria,	13. —	Prope Bekludéré (Lapie).

[redacted]

Gerbedisso,	15. —	Harisch (Lapie).
Dolicha,	20. —	Voir plus haut.
Zeugma,	24. —	Idem.
Canaba,	25. —	Idem.
In Medio,	22. —	Idem.
Edissa,	18. —	Idem.

N° 14. — *Item a Callicome Edissa, m.p.m. 85*

Callicome.		Ain Cherby (Lapie).
Bathnas (n° 1),	24. —	Fortasse Basch (Reichard, Mannert), Aedenek (Lapie).
Hierapoli (Bambyke),	21. —	Bambig, Mambedsch, Membik.
Thilaticomum,	10. —	Neschin (Mannert), Scharmely (Alū).
Bathnas (Bathnas Mari),	15. —	Voir plus haut.
Edissa,	15. —	Idem.

N° 15. — *Item a Carris Hierapoli, m.p.m. 83*

Carris.		Charran, Harran.
Bathnas mari,	30. —	Voir plus haut.
Thilaticomum,	22. —	Idem.
Hierapoli (Bambyke),	31. —	Idem.

N° 16. — *Item a Cyrro Emesa, m.p.m. 151*

Cyrro (Cyrrus, Choros).		Korus (plérique), Chillis (Lapie).
Minnicam (Minnica),	20. —	Akhtarin (Lapie).
Beroa,	22. —	Halep, Aleppo.
Calcida,	18. —	Kinesrin, Aeppo vetus.
Arra,	20. —	Marrah.
Capareas,	23. —	Kaphartab (Mannert), près de Khan-Cheikoun (Lapie).
Epiphania,	16. —	Voir plus haut.
Arethusa,	16. —	Idem.
Emesa,	16. —	Idem.

N° 17. — *Item a Dolicha Seriane, m.p.m. 138*

Dolicha.		Kasr-Rouwant (Lapie).
Hanunea,	25. —	Voir plus haut.
Cyrro,	24. —	Idem.
Minnica,	24. —	Idem.
Beroa,	20. —	Idem.
Calcida,	15. —	Andreneh.
Androna,	27. —	Seria (Mannert), Saharidsje (Reichard) prope
Seriane,	18. —	Mouthuram (Lapie).

N° 18. — *Item a Callicome Larissa, m.p.m. 79*

Callicome.		Ain Cherby (Lapie).
Calcida,	18. —	Voir plus haut.
Temmeliso,	20. —	Khan es Sebel (Lapie).
Apamia,	25. —	Voir plus haut.
Larissa,	16. —	Idem.

N° 19. — *Item ab Eumari Neapolim, m.p.m. 227*

Eumari.		Ruines d'Eumaris ? (Lapie).
Geroda,	40. —	(?)
Thelseae,	16. —	Au nord du Bahret el Atebeh ? (Winkler).
Damasco,	24. —	Damas, Dimaschk, Scham.
Aere,	32. —	Szannarin ? (Mannert), Aahere (Lapie), Es-Sanan-nên-Salomé (Winkler).
Neve,	30. —	Nava (Reichard), Nova (Lapie).
Capitoliada,	36. —	Mezareit (Mannert), Beit-el-Ras (Lapie).
Gadara,	16. —	Umkus, Omkeis.
Scytopoli (Sciopoli),	16. —	Beisan, Bisan, Bethsan.
In medio,	10. —	(?)
Neapoli,	7. —	Nablus, Nabolos.

N° 20. — *Item a Seriane Scytopoli, m.p.m. 318*

Seriane.		Voir plus haut.
Salaminiada,	32.	— Salemiah.
Emesa (Hemesa de la Table),	18.	— Voir plus haut.
Laudicia, n° 2 (Scabissa de la Table)	18.	— Prop. Djussi ed-Djedede (Lapie), Jouschia (Alū).
Libo,	32.	— Hermil (Lapie).
Heliupoli (Heliopolis de la Table),	32.	— Balbek ou Alligora.
Abila,	38.	— Abil, Nebi, Abel.
Damasco,	18.	— Voir plus haut.
Acre,	32.	— Idem.
Neve,	30.	— Idem.
Capitoliada,	36.	— Idem.
Gadara,	16.	— Idem.
Scytopoli,	16.	— Idem.

N° 21. — *Item a Caesarea Eleutheropolim, m.p.m. 77*

Caesarea (in Phœnice).		Kaisarieh.
Betaro (Betthar),	31.	— El Borg (Lapie), Barin (Kiepert)
Diospoli,	28.	— Ludd (plérique), Ramleh (Lapie)
Eleutheropolim,	18.	— Beit Jibrin (Kiepert).

N° 22. — *Item a Damasco-Emesa, m.p.m. 152*

Damasco.		Voir plus haut.
Abila,	38.	— Idem.
Heliopoli,	32.	— Idem.
Conna,	32.	— Ras (Lapie).
Laudicia (Laudicia Scabissa de la Table,	32.	— Voir plus haut.
Emesa (Hemesa de la Table),	18.	— Idem.

N° 23. — *Item a Neapoli Ascalona, m.p.m. 74*

Neapoli.		Nablus, Nabolos.
Aelia (Herusalem),	30.	— Jerusalem (Arabibus Kodus el-Scherif ou Kods el-Scherif).
Eleutheropoli,	20.	— Voir plus haut.
Ascalona,	24.	— Askulân, Scalona.

N° 24. — *Item a Claudiopoli Ancyra, m.p.m. 134*

Claudiopoli.		Boli (Kiepert), Basta (Lapie), Bastan (Sestini).
Cratia,	24.	— Keredi (Kiepert), Bajndir (Sestini), Menkin (Lapie).
Carus vicus,	30.	— Keredeh (Lapie).
Legna,	24.	— Sur l'Atik-Dagh, rivière (Lapie).

Crentius,	32.	— Iabaz (Lapie).
Ancyra, Anchira (ville forte),	24.	— Angora, Anguri, Angur.

N° 25. — *Item a Pessinunto Ancyra, m.p.m. 99*

Pessinunto.		Bala-Hissar (Kiepert), Uschadsch-Koï (Sestini), Bahldassar (Lapie).
Germa,	16.	— Germa, Yerma, Ghermesti.
Vinda,	24.	— Prope Ilidja.
Papira,	32.	— Asarly-Kaia (Kiepert), Bouloukoudjou (Lapie).
Ancyra,	27.	— Voir plus haut.

N° 26. — *Item a Tavia Caesaream usque, m.p.m. 108*

Tavia.		Boghaz Koï (Kiepert, Lapie), Goukourthoy (Alū).
Therma (1),	18.	— Iurgatt (Lapie).
Soanda,	18.	— Jeusgat (Reichard); prope Ingurli (Kiepert), Batal-Kalessi (Lapie).
Saccœna,	32.	— Roslyan (Lapie).
Ochras,	16.	— Prope Bachkhora (Lapie).

(1) Ces Thermae sont sans doute celles que la Table appelle « Aquis calidis » (eaux chaudes). Cet établissement de bains figure sur le croquis de redressement ci-joint de la Table de Peutinger, entre Ancyra, Tavia, Tyana et Mahaca-Caesarea, en Cappadocia.

Caesarea (Mahaca de la Table, in Cappadocia), autrefois : Anazarbani Caesarea	24.	— Kaisarieh.

N° 27. — *Item a Dorilao Ancyra, m. p. m. 141*

Dorilao.		Eski-Schehr.
Arcelaio,	30.	— Sevri-Hissar (Lapie).
Germa,	20.	— Voir plus haut.
Vinda,	32.	— Idem.
Papira,	32.	— Idem.
Ancyra,	27.	— Idem.

N° 28. — *Item ab Ancyra Taviam, m.p.m. 116*

Ancyra.		Voir plus haut.
Bolegasgus,	24.	— Hassan Oglou (Lapie).
Sarmalius,	24.	— Karadjeleh (Lapie).
Ecobrogis,	20.	— Sur le Delid-Tchai (Lapie).
Adapera,	24.	— Soungoulrou (Lapie).
Tavia,	24.	— Voir plus haut.

N° 29. — *Item a Tavia Sebastiam, m.p.m. 161*

Tavia.		Voir plus haut.

Corniaspa,	21. — Ad flumen Aladja (Lapie).
Parbosena,	25. — Kerkelan (Lapie).
Sibora,	25. — Eleminn (Lapie).
Agriane,	20. — Kodjakeui (Lapie).
Simos,	30. — Yanghi (Lapie).
Sebastia, le Sevastia de la Table de Peutinger, autrefois : Eleusa,	40. — Sivas.

N° 30. — *Item a Tavia per Sebastopolim Sebastian usque, m. p. m. 166*

Tavia.	Voir plus haut.
Mogaro,	30. — Aladja (Lapie).
Dorano,	24. — Omer Pacha (Lapie).
Sebastopoli,	40. — Turchal, Tarkhal.
Verisa,	24. — Baulus (Kiepert), Cora (Lapie).
Fiarasi (Siara),	12. — Boloskeui (Lapie).
Sebastia,	36. — Voir plus haut.

N° 31. — *Item ab Ancyra per Nysam Caesarem usque, m. p. m. 198*

Gorbeus (Corbeunca, Curveunta),	24. — Prope Emdochiler (Kiepert), Tchoukourdjak (Lapie).
Orsologiaco (Rosolaciaco, Rosolodiaco,	18. — Prope Balabanluk (Kiepert), Karakeui (Lapie)

Aspona,	20. — Prope Guemeleh (Lapie).
Parnasso,	22. — Kodsch Hissar (Kiepert), Mandjüour (Lapie).
Nysa,	24. — Yarapazon (Lapie), Nous Sehehr (Alü).
Osiana,	32. — Jeusgat (Reichard), Ourgoup (Lapie).
Saccasena,	28. — Indjésou (Lapie).
Caesarea,	30. — Kaisarieh.

N° 32. — *Item a Caesarea Satala, m.p.m. 324*

Caesarea.	
Eulepa,	16. — Barsemo (Kiepert), Zauza vel Mahaldji (Lapie).
Armaxa,	24. — Pallas (Kiepert), prope Guelermek (Lapie).
Marandara (Malandara),	28. — Prope Gemerik.
Scanatus (Scanatu),	39. — Sis (Lapie).
Sebastia (Sevastia),	28. — Sivas.
Camisa,	27. — Keimes (Kiepert), Kodjassar (Lapie).
Zara,	18. — Zara, Sara.
Dalgasso (fortasse l. q. Magalassus. Tab. Peut),	20. — Propre Gemi-Kôï (Kiepert), Ketsché-Yourdy (Lapie).
Nicopoli (Ponti)	24. — Prope Enderes (Kiepert), Purk (Lapie).

Olotoedariza	24. — Prope Schabb-Chana-Karahissar (Kiepert), Ak bounar, Tekkek (Lapie).
Dracontes (ad Dracones)	26. — Cheiran (Lapie).
Haza	24. — Kalkit Tschiftlik.
Satala	26. — Erzinghian (Lapie), prope Berna (Kiepert).

N° 33. — *Item a Satala Melitena per ripam Samosatam usque, m.p.m. 341*

Satala	
Suissa	17. — Cheil-Koï (Kiepert), Lori (Lapie).
Arauracos	28. — Karaboulah (Lapie).
Carsagis (fortasse 2. q. Carsat	24. — Bagdetschar? (Kiepert), nisi forte Carsot est Gersut
Sinervas	28. — Seni Beli (Kiepert), Kouroutchai (Lapie).
Analiba	28. — Sur le Tsalta-tchaï (Lapie).
Zimara	16. — Pr. Paschtasch (Kiepert), Divriki (Lapie).
Teucila	16. — Sur le Miran-tchai (Lapie).
Sabus	28. — Prope Gemedschi (Kiepert), Kentarmichan (Lapie)
Dascusa	16. — Arabkir (Lapie).
Ciaca	32. — Sepou (Lapie).
Melitena	18. — Malathia.
Maisena (Mesena)	12. — Sur le Bech-dagh (Lapie).
Lacotena	28. — Wiran Schehr ? (Kiepert), Lakaben (Lapie).

— 182 —

Perre	26. — Pharin (Mannert, Kiepert), Perrin (Lapie).
Samosata	24. — Semisat, Samsat, Schamschat.

N° 34. — *Item a Caesarea Melitena, m.p.m. 227*

Caesarea	Kaisarieh.
Artaxata (Arassaxa)	24. — Seresek (Kiepert), Sultan Khan (Lapie).
Coduzalaba	24. — Prope Kainar (Lapie).
Comana	26. — Al-Bostan (Sestini), Viranchehr (Lapie), Arminacho (Alū).
Siricis	24. — Près de Benbo-dagh (Lapie).
Ptandaris	16. — Maragos (Kiepert), Soveyuri (Lapie).
Arabisso	12. — Ghouroun (Lapie), Iarpus (Kiepert).
Osdara (Astara)	28. — Derendeh (Lapie).
Dandexena (Dandaxima)	24. — Satreck (Lapie).
Arcas	22. — Arga, Arka.
Melitena	28. — Malathia.

— 183 —

N° 35. — *Item a Caesarea Anazarbo, m. p. m. 211*

Caesarea.	Voir plus haut.
Arassaxa (Artaxata)	24. — Idem.
Coduzalaba	24. — Idem.

Comana	24. —	Voir plus haut.
Siricis	16. —	Idem.
Cocuso	25. —	Gogsyn, Geuksoun.
Laranda	18. —	Dalar (Lapie).
Badimo	18. —	Hadjin (Lapie).
Praetorio	22. —	Au Nord de Karasis.
Flaviada	22. —	Sis (Lapie).
Anazarbo	18. —	Ain-Zarbah.

N° 36. — *Item a Sebastia Cocuso, m.p.m. 206*

Sebastia		Voir plus haut.
In Medio	25. —	Idem.
Tonasa	25. —	Idem
In Medio (pro. numéro milium)	25. —	Idem.
Ariarathia	25. —	Idem.
Coduzalaba,	20. —	Idem.
Comana,	24. —	Idem.
Ptandari,	24. —	Idem.
Cocuso,	38. —	Idem

N° 37. — *Item a Nicopoli Arabisso mpm. 226*

Nicopoli (Ponti).		Voir plus haut.
Dagalasso (fortasse i. q.), Magalassus (Tab. Peut)		Idem.
	24. —	Idem.
Zara,	20. —	Idem.
Camisa,	18. —	Idem.
Sebastia,	24. —	Idem.
In Medio,	25. —	Idem.
Ariarathia,	25. —	Idem.
Coduzalaba,	20. —	Idem.
Comana,	24. —	Idem.
Ptandari (Ptandaris),	24. —	Idem.
Arabisso,	22. —	Idem.

N° 38. — *Item a Sebastopoli Caesaream usque m. p. m. 217*

Sebastopoli,		
Verisa,	24. —	Voir plus haut.
Siara (Fiarasi),	12. —	Idem.
Sebastia,	36. —	Idem.
Scanatus (Scanatu),	28. —	Idem.
Malandara (Marandara),	39. —	Idem.

Armasca,	28. — Voir plus haut.
Eulepa,	24. — Idem.
Caesarea,	26. — Idem.

N° 39. — *Item a Cocuso Arabisso m. p. m. 52*

Cocuso,	Voir plus haut.
Ptandari,	28. — Idem.
Arabisso,	24. — Idem.

N° 40. — *Item a Cocuso Melitenam m.p.m. 153*

Cocuso,	
Standari,	28. — Voir plus haut.
Arabisso,	22. — Idem.
Asdara (Ostara),	28. — Idem.
Dandexena (Dandaxina),	24. — Idem.
Arcas,	22. — Idem.
Melitena,	28. — Idem.

N° 41. — *Item a Melitena Samosata m.p.m. 91*

Melitena,	
Mesena (Maisena),	12. — Voir plus haut.

Lacotena,	28. — Voir plus haut.
Perre,	27. — Idem.
Samosata,	24. — Idem.

N° 42. — *Item a Nicopoli Satalam m.p.m. 122*

Nicopoli (Ponti),	
Olotoedariza,	24. — Voir plus haut.
Carsat [Carsagis fortasse Nisi forte Carsat est Gersat],	24. — Bagdetschar ? (Kiepert).
Arauracos,	24. — Voir plus haut.
Suissa,	24. — Idem.
Satala,	26. — Idem.

N° 43. — *Item à Trapezunta Satalam m.p.m. 135*

Trapezunta.	Voir plus haut.
Ad Vicensimum (Ad Vigesimum),	20. — Mare Mariamama (Lapie).
Zigana,	32. — Sigana, Zighana.
Thia,	24. — Nasakeui (Lapie).
Sedissa [Fi. Ponti],	17. — Zamboul (Lapie).
Domana,	24. — Tombia (Kiepert), Balakhor (Lapie).
Satala,	18. — Voir plus haut.

N° 44. — *A Callipoli traiectus in Asiam Lampsacum usque... stadia numero LX.*

Callipoli (Turquie d'Europe).	.	— Gallipoli.
Lampsacus (Asie)	.	— Lapsaki, Lansica.
Inde Abydo m.p.m.	24.	— Aidos, Nagara (Sestini), Tekiet (Lapie).
Dardano,	9.	— Burnù, Punta dei Barbieri (Sestini).
Ilio,	12.	— Bunar-Basci (Sestini), Halilelikeui (Lapie).
Troas,	16.	— Eski-Stambul (Troie).
Antandro,	35.	— Antandro (Sestini), propre Kawaklii (Kiepert).
Adramitio,	31.	— Edremid, Adramitti.
Pergamo,	53.	— Bergama, Pergamo.
Germe,	25.	— Prope Tschatalkoi (Kiepert), prope Kirkagatch (Lapie).
Thyatira,	33.	— Akhissar.
Sardis,	36.	— Sart, Sard, Sarde.
Philadelphia,	28.	— Ala Schehr.
Tripoli,	33.	— Prope Ienidjé (Lapie).
Hierapoli,	12.	— Pambuk-Kalessi.
Laudicia,	6.	— Ladik sive Eskihissar.

188

N° 45. — *Item per ripam Byzantio Nicomedia m.p.m. 61. — Byzantio (Stambul), Constantinopolis (Constantinople).*

Pantecio (Panticio, Pandicia,	15.	— (?)
Libissa,	24.	— Gebse, Djebizé, Guebize.
Nicomedia,	22.	— Ismid, Iznikmid, Iskimid.

N° 46. — *Voie de Bordeaux à Jérusalem* (1)

Constantinopoli transis Pontum, venis Calcedoniam.		
Ambulas provintiam Bithiniam.		
Constantinopoli (Byzantio).		
Mutatio Nassete-mil,	7 (s).	— Maltepe (Lapie).
Mansio Pandicia (Panticio),	7 (s).	— (?)
Mutatio Pontamus,	13.	— Touzlas (Lapie).
Mansio Libissa (Libyssa),	9.	— Gebse, Djebizé, Guebizé.
Mut... Brunca,	12.	— Uraki ou Ereké (Lapie).
Civitas Nicomedia,	13.	— Ismid.
Hyribolum,	10.	— Ienikeui (Lapie), Erekli, Arakli (Alii).

189

(1) Nous reproduisons cette voie, parce qu'elle fait connaître des localités anciennes et modernes dont il n'est pas fait mention sur les autres tableaux de l'itinéraire. Ce Routier, appelé Hierosolymitanum, date, suivant Miller, de l'année 333.

Mans... Libum (Libo), 11. — Bagtchedjik (Lapie).
Mut... Liada, 12. — Kirmizli (Lapie).
Civitas Nicia, 8. — Isnik.
Mut... Schinae, 8. — Prope Tanisman (Lapie).
Mans. Mido (Moedo orientis), 7. — Sinoskeui (Lapie).
Mut. Chogeae, 6. — Bekedjc (Lapie).
Mut. Thateso, 10. — Tossikeui (Lapie).
Mut. Tutaio (Tottaio), 9. — Prope Geiweh (Kiepert), Karakaïa (Lapie).
Mut. Protunica, 11. — Tarakli (Lapie).
Mut. Artemis, 12. — Ruines sur le Gienuk, rivière (Lapie).
Mans. Dablae (Dablis), 6. — Tereklü (Kiepert), Torbali, Chillis (Lapie).
Mans. Ceratae (Cenon-Gallicanon ?), 6. — Ad fontes flum. Meless (Lapie).

Finis Bithiniae et Galatiae

Mut. Finis (Asiae), 10. — A l'Est de Kiostebeck (Lapie).
Mans. Dadastan (Dabastana), 6. — Dervent (Lapie).
Mat... Transmonte, 6. — Au Nord de Nalikham (Lapie).
Mut. Milia, 11. — (?)
Civitas Juliopolis (Gordium), 8. — Prope Akdere (Kiepert), Sevri-hissar (Lapie), Bey-Bazar (Sestini).
Mut. Hyeronpotamum, 13. — (?)
Mans. Agannia (Laganeos), 11. — Prope Beybazar.

— 190 —

Mut. Ipetobrogem, 6. — Prope Coulé (Lapie).
Mans. Mnizos (Minizo), 10. — Ajasch, Aiass.
Mut. Prasmon, 12. — Prope Slanos (Lapie).
Mut. Cenaxem palidem, 13. — A l'Ouest d'Angora (Lapie).
Civitas Anchira (Ancyra), ? — Angora, Anguri, Angur.
Mut. Delemna (Delemma), 10. — Bursal (Lapie).
Mans. Curveunta (Corbeunc [illegible]orbeus), 11. — Prope Emdschiler (Kiepert), Tehoukourdjak (Lapie).
Mut. Rosolodiaco (Rosolaciaco, Orsologiaco, 12. — Prope Balabantyk (Kiepert), Karakeui (Lapie).
Mut. Aliassum, 13. — Prope Karaketscheli (Kiepert), Safelar (Lapie).
Civit. Aspona, 18. — Prope Guesneleh (Lapie).
Mut. Galea, 13. — Hamala (Lapie).
Mut. Andrapa, 9. — Kirchehr (Lapie).

Finis Galatiae et Cappadociae

Mans Parnossa, 13. — Kodsch Hissar (Kiepert), Mandjiour (Lapie).
Mans. Jogola (Videtur), i.q. Ozzala, 16. — Au sud du Kisil Ermak, rivière (Lapie).
Mans. Nitalis (Nitazi), 18. — Prope Sari-Karaman (Lapie).
Mans. Argustana, 13. — Ruines au Nord-Ouest d'Akserai (Lapie).
Civitas Colonia (Arcilaida), 16. — Akserai.
Mut. Momoasson, 12. — Sevrihissar (Lapie).

— 191 —

Mans. Anathiango, (Nantianulus, Nazianzus), 12. — Wiranschehr (Kiepert), au Sud-Est du mont Netzi ou Nenetzi (Lapie).

Mut. Chusa, 12. — Eneghi (Lapie).

Mansio Sasima, 12. — Prope Babloma (Lapie).

Mans. Andavillis (Andavilis), 16. — Amos, Eski-Andaval (Kiepert), Nigdeh (Lapie).

Civit. Thiana (Tiana), (?). — Nikdeh (Reichard), Klisessar ou Ketch-Hissar, (Lapie), Konisse-Hissar (Kiepert), Tiana (Sestini).

Civit. Faustinopoli (Faustinopolim), 12. — Prope Kikrtschu (Kiepert), prope Basmakely (Lapie).

Mut. Caena, 13. — Khaz (Lapie).

Mans. Opodanda (Polando), 12. — Prope Ak. Kôpri (Kiepert), prope Doulek-Kalah (Lapie).

Civit. Thiana (Tiana), (?). — Kourloudjia-Khan (Lapie).

Mut. Pilas, 14. —

Finis Cappadociae et Ciliciae

Mans. Mansucrinae (Mopsucrene, Nampsucrone) Bostanluk Kôi (Kiepert), sur le Berghighar Dagh (Lapie).

Civit. Tharso, 12. — Tersus, Tarsus, Tersine.

Mut. Pargais, 13. — (?)

Civit. Adana, 14. — Adana.

Civit. Mansista, 18. — Messis.

Mut. Tardequeia, 15. — Prope Kartanlek (Lapie).

Mans. Catavolo (Catabolo), 16. — Karakaia (Lapie).

Mans. Baiae (Bais), 17. — Prope Bajas (Kiepert), Pias (Lapie)

Mans. Alexandria Scabiosa (Catisson), 16. — Skanderum, Alexandrette.

Mut. Pictanus, 9. — Beylan (Lapie).

Finis Ciliciae et Syriae

Mans Pangrios (Pagris), 8. — Pagras, Bagras.

Civit. Antiochia, 16. — Antakieh.

Ad palatium Dafne, 5. — Duweir (Kiepert).

Mut. Hysdata, 11. — Cheik-Keui(Lapie).

Mans. Platanus (Platanos), 8. — Ad flum. Gerbere (Lapie).

Mut. Bachaias, 8. — Ordou (Lapie).

Mans Cattelas (Catela) Cathelas), 16. — Gitte-Galle(Lapie).

Civit. Ladica (Laudicia), 15. — Latakieh.

Civit. Gavala (Gabala), 14. — Gebele, Iebileh.

Civit. Balaneas (Balanea), 13. — Balneas, Baneas.

Finis Syriae Coelis et Foenicis

Mut. Maraccas, 10. — Merakiah, Marakeia.

Mans. Antaradus (Antarado), 16. — Aïn-el-Hie (Lapie), Tortosa (Alû).

Mut. Spielin, 12. — Ad flumen Abach (Lapie).

Mut. Basiliscum,		El-Aarous (Lapie).
Mans. Arcas,	8.	— Arga, Arka.
Mut. Bruttus,	4.	— Ad flum. Nahr-el-Bered (Lapie).
Civit. Tripoli,	12.	— Tarablus, Trépoli di Soria.
Mut. Tridis (Trieris),	12.	— Enty (Lapie).
Mut. Bruttos Alia,	12.	— (?)
Mut. Alcobile,	12.	— Palaio-Byblos (Mannert), Gafar-Djouni (Lapie).
Civit. Birito (Berito),	12.	— Beirut, Barutti.
Mut. Heldua,	12.	— Khan-el-Khulda (Kiepert), près de l'embouchure du Nahr-el-Kahdi (Lapie).
Mut. Parphirion,	8.	— Khan en-Nebi Younas (Kiepert), ad ost fl. Nahr-Barouk (Lapie).
Civit. Sidona (Sidone),	8.	— Saida, Seideh.
Mut. Ad. Nonum,	4.	— Sur le Nahr-Nosey (Lapie).
Civit. Tyro (Tyrus),	12.	— Sur, Tur, Tiro.
Mut. Alexandroschene,	12.	— Scandal (Reichard, Mannert), Iskanderuna (Kiepert).
Mut. Ecdeppa,	12.	— Zib.
Civit. Ptolomaida,	8.	— St-Jean d'Acre, Arabibus Akka.
Mut. Calamon,	12.	— Calamoun (Lapie).
Mansio Sicamenos (Sycamina),	3.	— Haifa (Kiepert), Kaifa (Reichard et Mannert), Atlit (Lapie).

Mutatione Certha,	8.	— (?)

Fines Syriae Palestinae

Civitas Caesarea Palestina est Judaea,	8.	— Kaisarieh de Palestine.
Civit. Maxianopoli,	17.	— Ruines sur le mont Carmel (Lapie).
Civit. Stradela,	10.	— Iesecl, prope Kabattieh (Lapie).
Civit. Sciopoli (Scytopoli Nysa),	12.	— Beisan, Bisan, Bethsan.
Aser, Ubi fuit villa Job,	6.	— Ruines à 9 kilomètres au Sud de Bethsan (Winkler).
Civit. Neapoli,	15.	— Nablus, Nabolos.
Inde Hierusalem (Hieresolyma, Aelia),	12.	— Jerusalem (Arabibus Kodus ech-Schérif ou Qods ech-Schérif).
Item ab Hierusalem in Hiericho,	18.	— Jéricho.
Inde Therebintho Cebron ?		Therebinto — Churbet el Botten (Lapie) Cebron (Hebron) — Khalil.

N° 46 *bis*. — *Item ab Hierosolyma* (*Jérusalem*)

Civitas Nicopoli (Antea Emmaüs),	22.	— Amwas (Kiepert), Romani (Lapie).
Civit. Lidda,	10.	— Ludd (plerique), Ramley (Lapie).
Mut. Antipatrida,	10.	— Soufi (Lapie), Kefr-Saba (Kiepert).
Mut. Betthar (Betaro),	10.	— Propre El-Borg (Lapie), Barin (Kiepert).
Civit Caesarea (Palaest),	16.	— Kaisarieh (Palestine).

TABLE DE PEUTINGER

(ASIE-MINEURE ET POSSESSIONS DES ARABES)

Tableau des stations, avec les noms modernes connus avec certitude (1)

Trapehunte, Trépizonte (A) : [Les noms des stations suivis d'un (A) figurent aussi sur l'itinéraire d'Antonin].
Hyssithime, Surmene.
Opiunte, Poudeme.
Reila, Risiu.
Ardineo, ruine sur le fl. Adienus.
Athenis, ruine d'une ville sur l'Adienus.
Abagabes, ruine près d'Armène.
Apsaro, Makryalos, Bathum.
Phasin, Poti sur le Rion.
Sebastopolis Dioscurios, Turkhal ou Iskuria.
Caspiae, Kasbek s. Dârial.
Artaxata, Ardaschar (ru).
Sanora, Pr. Djulva.
Teleda, Pr. Karadanny.
Cyropolis, Ad mare Caspium.
Lâho, Pr. Mianeh.
Nicea Nialia, Pr. Sinah.
Satala, Sadagh.
Raugonia, ruine au lac Wan.
Isumbo, ruine au lac Urumia.
Triganocarten, Sert, au Tell Ermen.

(1) Le croquis de redressement ci-joint ne comporte que les stations principales; il y a donc lieu de suivre sur la Table même.

Albania, Pr. Jenedscheh.
Amida (mot omis sur la Table), Diarbekir.
Ad Tygrem, ruine sur le Tigre.
Pompeiopolis, Taschkôprü.
Ressaina, Râs-el-Aïn.
Nisibi, Nisibin (ancienne capitale).
Hatris, El-Hadhr (ru) (Segment XI, col. 5). Suivant Ammian cette ville était détruite au IVe siècle.
Edessa (Edissa), Urfa, Roha. (Segment XI, col. 3 et 4). Cette ville fut pendant quelque temps appelée Dioclétianopolis (A).
Peloriarca, Pr. Tekrit.
Cesiphum (Ctésiphun), El-Madaien, Tak-i-Kesra.
Lacus Beberaci, ruine sur le bord ouest du lac portant ce nom.
Tivon, Filius.
Mastrum, Amasra.
Sinope (Sinoppe), Sinôb.
Missos, Samsûn,
Polemonio, Bulemàn.
Chrisoppolis, Scutari.
Calcedonia, Kadikôi (A).
Nicomedia, Ismid (A).
Claudiopolis, Boli, Basta, Bastan (A).
Gangaris, Tschangri.
Amasia (grenier de Cappadocie), Amasia.
Nicea (Nicia) ville forte, Isnik (A).
Dadastana (Dabastana), Dervent ou Dadastan (A).
Ancyra (Anchira) ville forte, Angora, Auguri, Angur (A).
Tamo, Nefeskoi.
Amasia (en Galalie), Amasià.
Neocesaria, Niksâr.
Nicopolis, Enderes (A).
Melentems, Malatia.
Zela, Zile.
Comana pontica, Kônia Gümenek (ru).

Mahaca-cesarea (Cappadoce), Kaisarieh (A) : [avant notre ère cette cité s'appelait Anazarbani-Caesarea].
Colonia Arcilais, Akserai.
Tyana, Kiisse-hissar (A).
Comana Capadocia, Al-Bostan (A) : [ville des Comenses]
Samosata, Samsat, Semisat, Schamschat (A).
Laudicia tatecaumeno, Lâdik sive Eskihissar.
Synnada, Tschisût-Kassaba.
Sabatra, Dinér.
Yconio, Yalowadj.
Animurio, Anamûr.
Philadelfia, Alaschehr.
Tyatira, Akhissar (A).
Laudicium pilycum, Eski-Hissar-j. Denizli.
Antiochia pisida, Tekir-ova.
Sidon, Eski Adalia.
Sardes, Sart (A).
Ephesum, Ayasluk.
Lamasco (n° 2), Lepsek (ru).
Cynico, Balkiz (ru).
Pergamo, Bergama (A).
Smyrna, Smyrna s. Izmir.
Alexandria troas (Troie), Eski-Stambul (ru).
Gargara, Papazlii (ru).
Miletum, Palatia (ru).
Chidum, Krio.
Parras, Furnas.
Selinunte, Selinonte, Selindi.
Pompeiopolis, près d'Antioche, Mezetlu.
Alexandria Catisson, Iskanderum, Alexandrette (A).
Seleucia, Snedjê. (Segment XI, col. 4), n'existait plus au IVe siècle, et Julien n'y vit que des ruines. Tout près de cette antique cité se trouve Coche. (Quam Seleuciam vocant) (Ammian).
Antiochia (capitale), Antioche, Antakia (A).
Berya, Haleb.

Rinocorora, El-Arisch (A).
Ascalone, Askûlan (A).
Iamnia, Ibne, Ebneh, Yebna, Iabne (A).
Cesarea (Phoenicie), Kaisarieh (A).
Ptoloma, St-Jean d'Acre, Arabibus, Akka (A).
Tyro, Sûr (A).
Sidone, Saida, Seideh (A).
Berihro, Beirût (ru), Beireut (A).
Biblo, Djebail, Djebel (A).
Tripoli, Tarablus ou Tripoli di Soria (A).
Antarado (Andarado), Aïn-el-Hie, Tortosa. (Segment X, col. 3). Cette ville fut jadis nommée « Constantia » (A).
Balneis (Balnea), Balneas au Bancas (A).
Gabala, Gebele ou Iebileh (A).
Laudicie, Latakia, Ladikiye (A).
Eliopoli, Alligora près Levka (A).
Hemesa (Emesa), Hems s. Homs (A).
Apamia, Kala'at el-Medik (ru) (A).
Damaspo (Damasco), Damas ou Baalbeck (A).
Caporcotam, Kefr Kud.
Scytopoli, Beisan, Beissan (A).
Herichonte (Herichunte), El-Rihâ.
Neapolis, Nablus (A).
Sevastia (Sebastia), Siva (A) : [avant l'ère vulgaire, cette cité s'appelait Eleusa].
Herusalem (Hierosolyma et Aelia), Jérusalem : [Le premier nom connu de cette cité était Jébus, ville des Jébuséens, peuple de Chanaan, mentionné dans la Bible (ancien testament).

Note sur le nom de « Jérusalem »

Jérusalem vient du mot que les Latins écrivaient Jerusalem, Hierusalem ou Hierosolyma. C'était la transcription du grec Ἱεροσόλυμα, formé de ἱερόν (temple) auquel on a ajouté σόλυμα qui correspond à l'hébrveo-arabe

سُلَيْم (Soleïm), doublet de سُلَيْمان (Soleïmân) d'où nous avons tiré Salomon. En somme, Jérusalem signifie « Temple de Salomon ».

Les Arabes, comme les Araméens, appellent cette ville Qods (قُدْس), ce qui signifie littéralement « sainteté », et, par métonymie, la « ville sainte ». C'est ce terme, ou mieux la forme Qodons (قُدُس) qui en est le synonyme, que reproduit la transcription *Kodus*, dans le texte latin auquel il est fait allusion.

La proposition « Arabibus Kodus el-Scherif » signifie pour les Arabes : Qods (ou Qodons) ech-cherif. On prononce, en effet, Qods ech-cherîf au lieu de El-Qods ech-cherif, c'est-à-dire « La noble ville sainte ». El-Cherîf correspond à l'orthographe arabe; mais la prononciation est ech-cherîf, aussi bien dans la lecture régulière que dans la langue usuelle. La seconde transcription convient donc mieux, puisqu'elle permet aux personnes non initiées d'énoncer le mot correctement.

Quant à Qods, il faut l'écrire avec un Q et non avec un K, ce qui changerait complètement sa signification. (Le Corpus écrit : Kodus, à tort). En 135, Hadrien, pour effacer le nom de la cité de David, donna à Jérusalem le nom de « Aelia Capitolina ».

A Aelia était le prénom d'Hadrien.

Tyberias : Tubarije.

Bostris : Busra.

Hierapoli : Munbedje s. Membidj (A).

Luussa (Libissa) : Gebs, Djebizé, Guebize (A).

Europus (Grenier, d'après la vignette) : Djerbâs. — On retrouve sur les éditions les plus anciennes les noms des stations omis sur la Table de Peutinger.

Palmyra : Thadmor s. Tedmur (ru). — Cette station, qui figure au segment X, col. 5, de la Table, se trouvait dans le désert syrio-arabe. La cité antique avait été détruite en 273, par Aurélien, mais un nouvel établissement s'y créa, car c'était un point d'eau et de défense important pour les caravanes.

Nota. — Au segment XI, col. 2, de la Table, les mots « Fines exercitus syriaticae » font allusion aux campagnes d'Aurélien contre Zénobia, reine de Palmyre. Les mots « et conmertum Barbaroy » indiquent la limite des grands échanges faits avec les Syriens (Barbaroy). Enfin les mots « Aarae fines romanorum » marquent la limite du pouvoir direct des Romains en Orient.

Zeugma,	Contra-Bir (A).
Cyrro (Cyrrus, Chorus),	Korus (A).
Gaza,	Gaza, Ghazeh (A).
Atalia,	Atalia.
Joppe,	Jaffa, Japho.
Appollomade (Apollonia),	Arsût.
Insula Cypros (Ile de Chypre) :	
Paphos,	Baja s. Baffa.
Soloae,	Alligora (ruine) prope Levka.
Cerinia,	Gerines.
Thremitus,	Tremitusa.
Salamina,	Hagjos Sergis.
Insula Cretia (Ile de Crête ou de Candie :	
Cydonia,	Khania.
Cisamos,	Kisamo castelli.
Lappa,	Lampa.
Eleuterna,	Eleutherna.
Subrita,	Sybritia.
Cortina (Gortyn, Gortyna),	H. Déka.
Cnoso,	Cnossus.
Arcade,	Arcadia.

Blenna,	Blennus, Biennus.
Hiera,	Hierapytra, Hierapétra.
Inata,	Inatus.
Lisia,	Lissus.
Ledena,	Leben.
Liso,	Lyctus.
Cantano,	Cantanus.
Cisa-mos,	Césamus.

Avec ces documents (Itinéraires), et les histoires des Arabes dont les noms des auteurs figurent plus loin, le lecteur pourra étudier avec fruit l'histoire générale d'un peuple qui, pendant des siècles, a été l'unique représentant de la civilisation du monde.

WINKLER.

LE PALMIER-DATTIER

(Légende, Histoire, Croyances chez les Musulmans de l'Afrique du Nord)

« Les hauts sapins, les palmiers toujours verts
« S'en vont balançant leurs souples colonnades.
(MILLEVOYE).

I

La légende a été de tout temps et chez tous les peuples, une des formes les plus séduisantes sous laquelle la masse ignorante des populations de l'antiquité, et même celle de nos jours, a accepté l'explication de faits que la science ou l'histoire n'ont pu éclaircir; ce sont, par des récits populaires reposant sur un fonds plus ou moins altéré de vérité ou du moins prétendu historique, que se sont transmises les origines et l'histoire du palmier, cet arbre bienfaisant des pays musulmans.

Il nous faudra donc puiser aujourd'hui à la seule source qui nous soit offerte, celle de la tradition orale, rarement écrite et plus ou moins fidèlement rapportée par les générations successives; c'est par là seulement que nous pourrons obtenir souvent l'explication de certaines croyances ou coutumes se rattachant au palmier et c'est à la légende, après l'histoire, que nous la demanderons.

Nous avons dû glaner un peu partout, sur place, au-

près des tolbas, comme auprès des simples fellahs et pasteurs nomades du Sud Algérien, pour essayer de réunir en un faisceau de récits anecdotiques et historiques tout ce qui a trait au palmier-dattier (culture connue et décrite). Nous les présentons tels qu'ils ont été recueillis.

Est-il besoin de refaire ici l'éloge de cet arbre qui constitue une des principales productions de la zone saharienne et dont on retire des avantages réellement appréciables. Le Sahara n'est-il pas son domaine; ses dunes, ses eaux et son climat brûlant ne lui donnent-ils pas sa vie ?... Il est le splendide ornement de nos régions désertiques; c'est l'arbre de prédilection et de salut. Aussi bien lui devons-nous cet hommage que, plus délicat encore, M. A. Rambaud lui rendit en consacrant son éloge dans les lignes suivantes :

« C'est aussi de l'or, dit-il en son ouvrage « *l'Empereur de Carthage* » que rapporte à l'Afrique l'exportation des dattes, pareilles à des doigts de lumière, d'une saveur si exquise que les Anciens croyaient retrouver en elle ce fabuleux lotus, délicieux au point de faire oublier la patrie, filles diaphanes du soleil qui mûrissent là-bas bien loin dans le Sud, sous le panache des hauts palmiers, dont les racines plongent dans la fraîcheur des sources et dont les têtes s'épanouissent dans le feu du désert ».

Combien il est regrettable que les conteurs contemporains du Prophète Mohammed et ceux des siècles derniers n'aient pas exercé leur imagination inventive dans les pays de foi islamique, de récits, contes et anecdotes, sur le ton du plaisant ou du surnaturel, en les rendant aussi séduisants et délicats que ceux qu'écrivit l'auteur des *Mille et une Nuits*. Ce sujet, fécond cependant, n'eût il pas servi à l'éducation des générations passées et futures et l'âme naïve et impressionnable du peuple ne s'en fût-elle pas mieux accommodée que des dialectiques de la science ou mieux de l'histoire.

Nos pères nous ont appris, répondent invariablement les musulmans nomades ou sédentaires, que le premier noyau d'où devaient sortir plus tard les innombrables palmeraies du Sud Algérien, fut rapporté d'Arabie par des pèlerins africains qui se rendirent à la Mecque au temps des premiers Khalifes. Nos pères s'inspirèrent des mêmes procédés de culture en usage dans cette contrée de l'Orient ; nous avons imité leur exemple, sans rechercher à quelle cause il fallait l'attribuer, ni l'origine de l'arbre bienfaisant dont ils nous gratifièrent.

C'est là la réponse invariable que, dans leur ignorance, le nomade de la tente et le ksourien font aux curieux déçus. — D'autres plus érudits, supposent que l'apparition de cet arbre est contemporaine du fameux empereur d'Alexandrie, Alexandre-Sévère, « Iskander-Doulkornine » (le maître aux deux empires) de l'histoire musulmane (1) qui présida pendant longtemps aux destinées de l'Afrique du Nord, et, à l'appui non seulement de leur hypothèse, ils émettent l'opinion que ce prince a laissé non seulement des traces durables de son passage dans le Nord de l'Afrique, mais que jusqu'aux confins du Soudan, son influence se fit ressentir; ce fut lui, disent-ils, l'importateur du palmier et, tout fiers d'un passé que ne leur appartient pas, les tolbas ajoutent que jadis, une immense forêt de palmiers couvrait tout le pays depuis Biskra jusqu'à Ghadamès, que rien n'interrompait dans son étendue.

Quoi qu'il en soit de ses origines et de l'origine présumée de son implantation en Afrique, le palmier a été partout acueilli comme un bienfait divin; au tronc puissant, à la taille gigantesque, il est l'ornement des oasis; ses fruits délicieux, véritable manne céleste, aident à supporter les tourments de la faim; son tronc, ses branches,

(1) Alexandre-le-Grand est envisagé dans la Sourate XVIII du Coran, comme un personnage tout-à-fait mythologique.

ses feuilles, la bourre qui le recouvre à la base des branches, tout en cet arbre offre des avantages d'une utilité incontestable (1); c'est le palmier que Dieu dans sa munificence, a envoyé à ses créatures, comme il le fit pour Adam aux premiers temps de la création du monde ; on le verra plus loin dans la légende.

La fable a toujours fait mention du palmier et, suivant un mythe ancien que relate Homère dans l'*Odyssée*, un superbe palmier était tout-à-coup sorti de terre, à Délos, pour servir d'appui à Latone, la déesse de l'île, lorsqu'elle donna le jour à Apollon. Cicéron et Pline disent même qu'on montrait encore cet arbre mythologique de leur temps. Arbre divin, grâce à toi une déesse enfanta ; tu étais désormais consacré et de par le monde tu devins l'arbre de prédilection!

L'auteur d'un ouvrage d'histoire naturelle, le Cheikh très érudit Kamel-Eddine, du Caire, a donné dans son ouvrage : « *De la vie des animaux et végétaux* » une courte description du palmier et il exprime en quelques lignes, selon nous, aussi bien le sentiment du simple fellah égyptien que celui du saharien sédentaire ou nomade de l'Algérie. — « Le palmier, dit-il, est un arbre « béni. On ne le trouve qu'en pays musulman. Le Pro« phète a dit : « Traitez généreusement votre oncle le « palmier, parce qu'il a été créé du surplus du limon

(1) Dans les traditions Islamiques « d'El-Bokhari (*), Abdallah Ibn Omar, disciple du Prophète, rapporte que du temps de l'Envoyé de Dieu, la mosquée était bâtie en briques crues; le plafond était fait de branches de palmiers et les colonnes étaient des troncs de palmiers. — Abou-Beker n'y changea rien. » Il n'est pas rare aujourd'hui, de trouver dans maint ksar ou zaouia du Sud Algérien, tunisien et marocain, des mosquées d'aspect très modeste, dont la construction est entièrement faite en « toubes » (briques de terre séchées au soleil) et le plafonnage et les colonnes intérieures en troncs et branches de palmiers. — C'est aussi le style des constructions actuelles des villages sahariens.

(*) « Les traditions Islamiques » traduction Houdas et Marçais, p. 163 et 164. chapitre LXII.

« de la terre dont Adam fut lui-même façonné (Que le « salut et les bénédictions soient sur lui ?) Il ressemble à « l'homme par la rectitude de sa taille et sa hauteur, par « sa distinction entre le mâle et la femelle et la particu« larité de sa fécondation. Si sa tête venait à être coupée, « il mourrait ; si son cœur était exposé à quelque acci« dent il périrait. — N'en est-il pas de même de la cer« velle de l'homme lorsqu'elle est atteinte? Lui coupe« t-on des branches, il n'en repoussera plus à leur place, « comme il en advient des membres humains. Il est « recouvert d'une sorte de bourre analogue aux poils de « l'homme, et c'est seulement la proximité du mâle et « de la femelle et l'odeur séminale dont il est pénétré « qu'il peut produire. — Le cultivateur expérimenté « préconise le procédé suivant et dit : « Si le palmier ne « produit absolument rien, un homme prend une « pioche et s'approche du palmier en disant à son com« pagnon : « Je veux couper cet arbre car il ne produit « rien »; l'autre l'en empêche par cette phrase : « Il « produira cette année » ; le premier réplique : « Il ne « donnera certainement pas cette année » et il frappe en « même temps l'arbre de deux ou trois coups de cognée. « L'autre lui saisit la main et lui dit : « Ne fais pas cela ! « c'est un arbre de valeur, patiente cette année : s'il « arrive qu'il ne produise pas, tu feras ce que tu vou« dras. » Cette pratique, assure le cultivateur, fait pro« duire au palmier des fruits abondants ».

Cette description et la comparaison flatteuse du palmier à l'homme ne sont-elles pas la preuve du respect et des soins jaloux et assidus dont l'habitant des oasis entoure l'arbre nourricier ? Béni soit cette sève puissante sous la poussée de laquelle tronc, branches et fruits s'élèvent majestueusement vers le ciel? Voilà ce que semblent chanter, au printemps, les sédentaires suspendus aux branches des palmiers à l'époque des travaux de la fécondation artificielle ; voilà ce que répètent leurs ac

cents prolongés dont retentissent les palmeraies un mois durant, lorsque, dans leurs chansons, les ksouriens demandent à Dieu la récolte féconde, sublime appel de celui dont tout l'espoir réside en la protection divine pour lutter contre l'insuffisance d'un sol ingrat? (1).

Quel voyageur parcourant l'immensité du désert sans limites ne s'est pas senti pénétré d'un sentiment de sincère admiration pour l'œuvre divine, mêlée à une douce reconnaissance, lorsqu'après de longs parcours et des fatigues sans nombre, durant des journées d'une décevante monotonie, sous un ciel souvent inclément, il découvre tout à coup l'horizon embrasé des mille feux du soir, la masse serrée et verdoyante d'une oasis, alors qu'il désespérait de parvenir au terme du voyage ?

N'est-ce pas là une impression analogue à celle que doit éprouver le ksourien ou le pasteur saharien, lorsqu'au milieu des tribulations d'une vie précaire ou mouvementée, il voit enfin, après une anxieuse attente, sa récolte prendre un développement inespéré et de superbes régimes orner la touffe de ses palmiers?

II

La tradition relatée plus haut par le cheikh Kamel-Eddine, et attribuant à l'homme et au palmier une origine commune dit ceci : « Quand Dieu (qu'il soit « exalté !) eut créé le monde et chassé Adam du Paradis, « il le fit descendre sur la terre, puis il commanda à « l'ange Gabriel, le fidèle gardien et messager des or- « dres célestes, de prescrire à Adam une toilette com-

(1) Nombreux et variés sont les chants composés pour la louange du palmier ; les khammès, « harratin » ou autres, les entonnent sur le mode musical dit « sih » صيح Nous en avons recueilli un certain nombre qui feront l'objet d'une relation spéciale.

« plète de sa personne et lui remit les ciseaux avec « lesquels celui-ci devait couper sa chevelure abondante « et tailler ses ongles démesurément longs. — Adam « se soumit aux ordres du Créateur qu'il remercia en des « louanges multipliées, et après avoir parfait sa toilette, « il enfouit cheveux et ongles dans l'humus doit il avait « été créé et formé lui-même à l'image de Dieu.

« L'ange Gabriel lui dit alors : « Mets ta confiance en « Dieu le Très-Haut, lui seul pourvoira à ta vie ! (1) — » « A ces mots surgit instantanément de terre un arbre à « la taille élancée, au feuillage verdoyant couvert de « fruits succulents. Stupéfait, Adam se prosterna devant « la manifestation de la Toute-Puissance divine et « s'écria: O mon Dieu, que ta gloire soit proclamée! (2). — « Ma prière est exaucée, mais d'où vient cette preuve « de ton immense bonté ? Dieu lui répondit par l'or- « gane de l'ange Gabriel, et lui révéla par ces mots la « création du palmier sauveur : « Tu fus créé de cette « matière d'où est sorti l'arbre qui te nourrira ? (en arabe « كُنْتَ Kounta : « tu fus créé de cette matière ») ». Ce fut là l'origine du premier nom donné au palmier qui s'appelait autrefois « Kounta » (Zaouiet-Kounta: localité du Gourara) au lieu du terme générique actuel « Nakhla نخلة) étymologie qui a dû absorber certainement les veillées de maint thaleb érudit, pour arriver à donner une forme acceptable à cette allégorie; on s'explique ainsi la comparaison des spathes du palmier aux ongles de l'homme et le « lif », substance ligneuse qui entoure le haut du tronc à ses cheveux.

O âme naïve et crédule d'un peuple primitif!

(1) Formule couramment employée par les Musulmans dans les circonstances fâcheuses de la vie, paroles de consolation aux désillusionnés auxquels on conseille la résignation ; terme de condoléance.

(2) Formule de reconnaissance, d'admiration et d'étonnement d'usage courant.

« Mais, continue la légende, toujours sur le ton « seyant, Iblis (Satan) le lapidé, en quête de méfaits, « était là qui veillait. Satan, ange déchu, que Dieu « expulsa du Paradis, guettait sa proie. L'inspirateur « néfaste apercevant Adam prosterné n'hésita pas à « mettre en œuvre toutes ses suggestions; il s'approcha « de lui et lui demanda le motif de tant d'humilité et de « soumission devant la divinité. — Adam se releva sur- « pris et désigna à son interlocuteur le palmier ver- « doyant, chargé de fruits qui s'était dressé devant lui « et par lequel Dieu venait de lui manifester sa toute- « puissance et comblait ses vœux. Iblis (maudit soit-il) « jaloux de voir ses maléfices détruits, donna libre cours « à son désespoir ; de chaudes larmes, des larmes brû- « lantes comme le feu de la Géhenne, coulèrent de ses « yeux et vinrent arroser le pied et les branches du « palmier, donnant bientôt naissance à une multitude « de pointes hérissées et de pîquants, dont on voit de- « puis les branches de palmiers recouvertes. » — Ce fut là l'origine de ces pointes venimeuses (en arabe سربة « Serba », dont la piqûre très douloureuse est si redoutée des sédentaires, lorsque juchés au haut des palmiers, ils s'occupent du travail de la fécondation. C'est, disent-ils, le poison de Satan qui pénètre dans leurs veines par ces innombrables épines et causent tant de souffrances, parfois mortelles, par la blessure qu'elles occasionnent.

« Adam comprit que Dieu, par cet avertissement salu- « taire, le prémunissait contre les maléfices de Satan en « protégeant d'un rempart épineux, l'arbre béni surgi « de terre. »

Le bon Perrault, dans ses contes, n'eût pas mieux trouvé, et nous gageons que sous la tente, comme dans la masure de pise des ksours sahariens, mainte grand-maman musulmane a dû la conter à ses petits enfants, autour d'un grand feu d'alfa ou de troncs de palmiers.

III

Dès lors le palmier apparut dans le monde et se répandit par la reproduction et la sélection naturelles, reproduisant et procréant partout des espèces nouvelles ; c'est, qu'à l'imitation des générations humaines que l'apparition d'Adam entraîna sur la terre, le palmier, de même essence divine, donna par la suite des temps naissance à une diversité d'arbres dont chacun eut un nom spécial ; chaque variété fut classifiée suivant la couleur et la forme des fruits, et depuis, la grande famille des monocotylédones compte 200 espèces. Chaque peuple musulman a attribué un nom particulier à chacune d'elles, et il est à remarquer que dans le Sud Algérien, ces appellations sont quelquefois données par esprit d'analogie avec d'autres fruits : la « takermousset », du mot « kermous » : datte de couleur violacée qui ressemble à la petite figue-fleur du Tell; « feggous », datte oblongue semblable au petit melon dit « feggous », etc...

Dieu avait consacré l'arbre du salut. Il appartenait aux prophètes de Dieu de ratifier cette consécration. Le grand roi Salomon, le Prophète Mohammed, la Vierge Marie, mère de Jésus, tous enseignèrent au troupeau des nations, ce qu'un simple noyau donna de bienfaits à l'humanité.

On lit, en effet, dans les *Traditions Islamiques* d'El Bokari: « On obtient d'Ibn-Omar que le Prophète dit un jour: « Certes, parmi les arbres, il en est un dont les feuilles « ne tombent pas et qui est l'emblême musulman. En- « seignez-moi quel est cet arbre? — Les fidèles pensèrent « à divers arbres du désert: quant à moi, dit Abdallah « ben Omar, j'étais persuadé qu'il s'agissait du palmier. « Puis comme on demandait à l'envoyé de Dieu quel « était cet arbre?... il répondit: « C'est le palmier (1). »

(1) « Les traditions islamiques », d'El-Bokhari. — Traduction Houdas et Marçais, p. 62 et 63, chap. L.

De même combien nous paraît sublime cette prophétie du roi Salomon, dont l'anneau incrusté au milieu du noyau de datte, subsistera jusqu'au jour du Jugement Dernier, pour apprendre aux hommes que Dieu, dans son inaltérable bonté, pourvoit toujours à la vie de ses créatures. La légende qui a cours parmi les populations indigènes, dans le Sud principalement, assure que Salomon, fils de David (que le salut soit sur lui !) marqua jadis de son sceau indélébile le premier noyau de datte ; puis le jetant en terre il s'écria : « Crois partout où mon peuple sera et sois pour lui la nourriture céleste ! » Cette consécration prophétique donnée au palmier s'est perpétuée à travers les siècles et les bienfaits qu'en retirent les populations qui le cultivent se sont justifiés par la suite.

A propos de cette légende que j'ai contée à quelques sceptiques, certains disent très plaisamment aux indiscrets, ignorants de la botanique, qui s'étonnent de ce signe en forme de lettre O, incrusté au milieu du noyau, que c'est là une preuve du contrôle et de l'immatriculation des dattes ; c'est le moyen le plus sûr et le plus expéditif, pour se convaincre que les caïds s'acquittent consciencieusement de leur travail de recensement annuel ; c'est un mode de vérification de l'impôt en usage en Algérie (1) ? Ce à quoi, nos bons croyants, caïds et administrés, répondent non moins spirituellement, que, Salomons modernes, nos administrateurs, officiers ou fonctionnaires, malgré leur grand amour de la justice et du peuple musulman dont ils désirent la prospérité, auraient quelque difficulté à entreprendre ce travail gigantesque, et, ajoutent-ils, sur un ton didactique raisonné, et en souriant : « Un prophète seul, en vertu de sa mission divine, peut accomplir, quand et comme il lui plaît, une œuvre

(1) En Algérie, les palmiers sont assujettis à une redevance annuelle à l'Etat ; l'impôt dit « lezma » grève les palmeraies d'une contribution pour tout arbre en plein rapport.

que tout votre zèle mis en commun ne pourrait mener à bien ! ». Singulière leçon donnée à notre évolution moderne, qui veut dompter la nature et les éléments, témoignage d'un fond de croyance que l'on ne saurait dénier.

IV

L'origine du nom donné à certaines variétés de palmiers, provient, comme nous l'avons dit plus haut, de la forme et quelquefois de la teinte du fruit du palmier : une espèce, la qualité très estimée des « deglet-nour » (dattes-fleurs) et très recherchée sur les marchés du Tell et du Sud Algérien, tirerait son nom du « hadits (1) suivant attribué au Prophète Mohammed : » — Mohammed, rapporte ce « hadits », avait, après Aïcha, son épouse préférée, une seconde femme du nom de Noura. Un jour qu'elle était occupée aux soins des ablutions dans l'enceinte réservée aux femmes, Noura aperçut sur les bords du bassin aux ablutions, une jeune pousse de palmier nouvellement sortie de terre ; elle en fit part au Prophète, qui, en souvenir de cet événement, ne fit pas paraître un nouveau verset au Coran, mais se contenta de donner au palmier découvert le nom de Noura. L'arbre qui portait le nom unique de « Degla » s'appelait désormais Deglet-Noura (le palmier de Noura), nom qui lui a été conservé jusqu'à nos jours : hommage galant de celui qui, contrairement à la croyance admise, n'a pas écarté systématiquement la femme du rôle qu'on est porté à lui attribuer généralement dans l'Islamisme ; la condition de la femme musulmane ne pourra ainsi se modifier par le travers du féminisme ; mais il est vrai, la légende n'est faite que pour les âmes simples, et le

(1) Les « hadits » sont des récits explicatifs recueillis de la bouche même du prophète Mohammed et transmis par les survivants de ses compagnons et fidèles « Ansar » après sa mort.

Prophète n'eût-il pas eu cette pensée délicate, la légende n'en a pas moins entouré le récit de cette simplicité naïve qui sied bien à un peuple resté primitif, malgré les fluctuations nombreuses qu'il a subies.

Aucun dicton bien spécial ayant trait à la culture du palmier n'a cours parmi les populations sédentaires ou nomades ; toutes s'en tiennent aux procédés transmis par leurs ancêtres préconisant la transplantation des pousses en octobre après la cueillette des régimes et la fécondation en février et mars à l'époque de l'apparition de la gousse renfermant le régime dont l'éclosion est souvent contrariée par de brusques variations atmosphériques (1).

Nous ne vanterons pas ici les vertus médicinales de la datte ou de la sève du palmier, qui, macérées toutes deux dans un jus acide quelconque, possèdent la propriété de guérir certaines maladies secrètes. Nourriture saine, la datte permet aussi de faciliter l'embonpoint et l'empâtement des chairs, critérium de beauté très apprécié en pays musulman, mais triste conception de l'esthétique. Elle donne aussi à la mère qui nourrit son enfant un lait abondant et le Prophète qui avait pu vérifier l'exactitude de cette croyance s'empressa de la consacrer par le « hadits » suivant : « Nourrissez vos femmes avec le fruit du palmier ; leur corps et leur sang s'amélioreront. — La Vierge Marie, lorsqu'elle enfanta Jésus (que le plus pur des saluts soit sur lui) se nourrissait elle-même de dattes. »

« Et, dit la légende, pendant la fuite en Egypte, ce fut « sous un palmier, et à l'abri de son ombre protectrice, « que la Vierge Marie trouva auprès d'une source fraîche, le repos, l'apaisement à la faim et à la soif qui « l'avaient exténuée. »

(1) Le fléau dévastateur des sauterelles est bien plus redouté et c'est la destruction complète des régimes en formation qui est marquée par le passage des acridiens dans les oasis.

V

Si le palmier, à l'instar de l'être humain, est exposé à des accidents qui causent souvent sa perte, il subit, comme lui, l'influence du mauvais œil ; si l'homme s'entoure le corps et la poitrine de colliers, d'amulettes et de talismans innombrables, il fallait au palmier un préservatif contre les maléfices ; c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner de voir, dans les palmeraies, les plus beaux palmiers ornés de tibias, crânes et omoplates de chameaux et moutons desséchés et blanchâtres ; ces talismans que l'on serait tenté de considérer à première vue, comme de simples épouvantails, détournent, suivant la croyance admise, le mauvais œil jeté sur le jardin convoité par un voisin jaloux ou le créancier hypothécaire dont la « rahnia » (prêt à gage) (1) mettra avant peu la récolte à sa merci. Et c'est pour détourner ce mauvais sort, que l'on jure souvent par la formule de serment usitée dans les conversations courantes : « Ouhhack redjal-el-hachane » (par la tête des saints protecteurs des palmiers naissants !) (2), en arabe : وحقّ الرّجال الحشان

Mais le mal le plus redoutable pour le propriétaire de palmeraies n'est pas tant l'influence des génies ou des « djinns » malfaisants, mais bien plutôt ces insaisissables maraudeurs de tribus qui se répandent dans les oasis pendant la période qui précède la récolte des régimes. Si vigilante que puisse être la garde que font les proprié-

(1) A Ouargla principalement, où une grande partie de ces notes ont été prises, les jardins de palmiers passent aux mains des créanciers mozabites par ce système de prêts à gage auquel on s'efforce de remédier.

(2) « Hachane », jeunes palmiers à transplanter, ou « zeguilma » (Sud Oranais), ou encore appelés « Zemra » (jeunes pousses) à Bou-Saada et l'Est de la province d'Alger. Terme générique courant : « djebbar ».

taires, ceux-ci sont impuissants à appréhender les coupables dont les larcins se multiplient à cette époque.

En France, dit-on, tout finit par des chansons. Nous ne chanterons pas ici les louanges du palmier ; l'éloge en a été suffisamment fait dans le cours de cette étude, mais nous voudrions terminer par une anecdote humoristique qui prouvera que le musulman rusé, sait user de la farce tout comme Scapin. Nous croyons qu'elle pourra trouver place indiquée à la fin de ces récits et légendes et y apporter la note gaie. — L'authenticité en est absolue. — La voici telle qu'elle m'a été contée ; un Ksourien d'Ouargla en a été le héros principal :

Un des plus riches propriétaires de palmeraies de cette localité, mais aussi des plus avares, avait négligé, dans un but d'économie évident, de placer, suivant l'usage et la précaution la plus élémentaire, un gardien de nuit dans ses jardins. Un beau matin, il constata la disparition des plus beaux régimes de dattes, sur lesquels il fondait les plus sérieuses espérances de gain ; les régimes avaient été coupés la nuit précédente. Navré de cette perte inattendue et étonné de ne relever sur le sol sabloneux aucune trace apparente de pas humains, il crut voir dans la présence des traces d'un sabot d'âne seules imprimées sur le sol, l'annonce d'un châtiment divin et la superstition s'accrut dans son esprit lorsque ses voisins et le caïd auxquels il s'était plaint, lui répondirent sur un ton mi-hâbleur et mi-sérieux : « C'est ton âne attaché qui braie sans cesse devant les carrés d'orge verte qu'il ne peut atteindre ; il se venge ainsi en te volant tes dattes ! Par Dieu Satan est entré dans son âme ! »

Honteux du quolibet, l'avare prit en dernière ressource le parti plus sage de faire lui-même bonne garde autour de sa récolte, et par une belle nuit de lune, il eut la satisfaction de surprendre le coupable. Celui-ci très habile, usait du tratagème suivant pour s'emparer des régimes : il conduisait l'âne qu'il montait au pied de

chaque palmier, l'attachait au tronc, se hissait sans toucher terre en prenant point d'appui sur le dos de sa monture, cueillait les plus beaux régimes chargés de fruits, et emportait son larcin sans avoir mis pied à terre. Il déroutait ainsi toutes les recherches et nul ne pouvait reconstituer, d'après les seules traices, la manœuvre habile du maraudeur. Ce dernier, s'il eût connu la fable du bon moraliste La Fontaine, se fût écrié, comme le Renard, honteux et confus : « Il est un peu tard, mais on ne m'y reprendra plus ! »

VI

Quelle conclusion tirer de ces récits, légendes et croyances qui nous donnent un aperçu sur l'âme du peuple musulman d'Afrique avec lequel nous avons un contact journalier : est-ce naïveté, ignorance ou superstition? Ces trois hypothèses semblent avoir résorbé en elles-mêmes ce que le travail durable des siècles et l'influence d'une civilisation avancée comme l'est la nôtre ont été impuissants à affirmer, ce ne nous en est pas moins une preuve et un des charmes les plus attrayants de cet esprit inhabile à concevoir la réalité des choses ; aussi bien évitant de tomber dans le défaut du prosélytisme et repoussant le travers du scepticisme, notre mission de nation sage et forte nous commande-t-elle d'orienter vers le bien-être et l'émancipation, le peuple musulman sans étouffer la croyance ni réduire la foi, tâche noble entre toutes qui nous mérite la reconnaissance et l'admiration.

« Le droit et le devoir, a dit le philosophe Lamennais, « sont comme deux palmiers qui ne portent point de « fruits, s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre. »

Béni-Ounif, le 15 décembre 1911.

L. GOGNALONS,
Officier Interprète.

VOCABULAIRE

DU

CHAOUIYA DES OULED SELLEM

OU FRANÇAIS

PAR ORDRE DE RACINES (1)

(L'ordre alphabétique adopté pour les lettres latines est celui des lettres de l'alphabet arabe qui leur correspondent dans la transcription)

A — ا

AJOUR, *iajour*, *liajour*, brique cuite (de l'ar.).

AOUAKHED', prendre pour emporter ; Ex. : *roh' aouakhed'*, va chercher, va et apporte (de l'ar. أخذ).

ARROUCH, crête d'oiseau ; — *arrouch ougazit'*, la crête du coq. — Cf. ar. عرش et عرج, sens de hérissement, dressement ; عرّوج chapeau à plumes (ar. de la prov. de Const.) et عريريج, son diminutif.

AZIR, romarin (ar. vulg. partie sud des prov. d'Alger et d'Oran).

B — ب

B•R (ar.)... *lbir*, puits (ar. البئر).

---

(1) Voir la *Revue Africaine*, n° 283, p. 411.

B... *babbah*, بابّه du pain (mot des jeunes enfants, comme en ar.).

bou (de l'ar.); employé en composition dans un certain nombre de mots généralement pris textuellement à l'ar.

بو جُغران bousier, scarabée (ar.).

بو حشيشة œsophage (ar.).

بو ريو lézard vert (ar. vulg. بو زيول ou بو ريون).

بو صيب fruit de l'églantier (ar. vulg. بو صوفة, à cause de la laine qu'il contient).

بو بَعْران rectum (ar.).

B B (B.)... *ebbi*, couper (= Z.). — Dans d'autres dialectes, surtout « couper des fruits », d'après M. de Motylinski (note manuscrite).

B B CH... *thabboucht*, sein, mamelle (en Z., bout du sein).

B D... *bedd*, se lever (en Z., se tenir debout).

B D A' (ar.)... *thibeda'ïth* (ar. بدعية), gilet se boutonnant sur la poitrine.

B D L (ar.)... *beddel*, changer.

B R (ar.)... *lberr*, territoire, continent (ar. برّ).

B R A (ar.)... *thabrat* (ar. براءة ou برائة), lettre (Z. *thabrats*).

B R CH (ar.)... *abourbech*, tacheté (ar. برش et بربش, sens de tacheture, bigarrure).

B R D' (B. ?)... *abria'*, chemin, sentier (en Z., de même).
abrid' azd'ad', chemin mince, sentier.
(Cf. ar. بريد poste; — lat. *veredus*, cheval de poste; *veredarius*, postal, courrier; — castill. *vereda*, sentier.)

B R D' A' (P.)... *thaberd'a'th*, bât pour bête de somme (cheval, mulet, chameau); — de l'ar. برذعة, même sens, lui-même du persan برذعة.

B R R' TH (ar.)... *berr'outh*, puce (= Ar.).

B R K... *aberkan*, noir (= Z.).

B R K (ar.)... *barka*, comme en arabe vulg.: **assez**, seulement, etc.; Ex.: *neçfs barka*, **remplis-le à moitié seulement.**

barka ou, faites attention de ne pas; Ex.: *barka ou touza'th thimzin*, faites attention de ne pas renverser l'orge.

B R M (ar.)... *thiberrimeth*, très grosse cordelière en laine, poil de chèvre et poil de chameau, dont les Indigènes du Sud constantinois s'entourent la tête (de l'ar. برنيمة).

B R N S (ar.)... *beurnous*, même sens qu'en ar., *sbornos*: 1° mettre un beurnous; 2° s'envelopper la tête du voile dit *letham* (de l'ar. برنس envelopper).

B CH T' L (I.)... *thabacht'oult*, pistolet, revolver (de l'ar. بشطولة, lui-même pris à l'ital. *pistola*).

B CH L... *abouchal* (*cynomorium coccineum* L.), plante qui, après avoir subi un traitement convenable, se mange en farine, mêlée à celle du blé ou de l'orge. (En ar. قُبّ الراعيان ou زبّ التركي. Sa forme est, en effet, celle d'un phallus.) — Cf. ar. vulg. prov. Alg. بشّولة verge d'un jeune enfant.

B CH N... *bechna*, sorgho (= Ar. v.).

B Ç T' L... *aboçt'ol*, chaussure; — *aboçt'ol mesammer*, chaussure montante, chaussure européenne, à tige; — *aboçt'ol nous rjeul*, chaussure arabe, sans tige.

B Ç L (ar.)... *tabçalt*, un oignon; — *bçal* ou *lebçal*, oignon (ar. بصلة et بصل).

B T' N (ar.)... *abat't'an*, dattes conservées en pains (de l'ar. بطانة, nom donné au sac de peau dans lequel on conserve ce pain de dattes).

BTOU (ar.)... *bt'ou*, tarder, être lent (ar. بطا, يبطو et يبطا).

BA'CH (ar.؟)... *thaba'oucht*, nombril. — Peut-être, ce mot est-il à rapprocher de la racine arabe بعى, d'après M. de Motylinski.

BR'I (ar.)... *br'a*, vouloir (= Ar. v.).

BZI... *bzi*, être mouillé (Z. *ebzeg*). — Cf. aussi ar. nord marocain *bezzeg* et *fezzeg*, mouiller.

BK'I (ar.)... *bak'oucht*, sébile en bois, écuelle en bois (de l'ar. بافية, même sens, avec insertion d'un CH, comme dans certaines formes diminutives, et chute concomitante du ي).

BLRJ (G.)... *bellarej*, cigogne (= Ar.; — du gr. πελαργος).

BLR' (ar.)... *lbolr'oth*, pantoufle en cuir (ar. بُلغة).

BLR'N... *boulr'an*, scorzonère, plante sauvage appelée قيز en ar. vulg.

BLA (ar.)... *bla*, tomber malade (ar. بلا être éprouvé, affligé, souffrir un mal, un dommage).

BNI (ar.)... *ebna*, bâtir (ar. بَنَى).

BOU (B.)... *abaoun*, pl. *ibaouèn*, fève (= Z.). — On trouve dans certains dialectes la forme primitive *abbou*, d'après M. de Motylinski.

BOUB (ar.)... *lbèb*, porte (ar. الباب).

BOUL (ar.)... *lbâl*, attention, esprit (ar. البال).

T — ت

TRH' (ar., pour T'RH')... *tarh'a*, tapis de selle (ar. طَرْحة).

TRS (ar.)... *terres*, mettre pied à terre (cavalier); —

ar. vulg. prov. Const. : ترّس aller à pied, et mettre pied à terre.

TRN (G.)... *trouniya*, natron, salpêtre (ar. طرونِيَة, du gr. νιτρον).

TFZ (ar.؟)... *tèfza*, grès, et surtout grès tendre et friable (ar. vulg. تافزة, même sens. — Jamais, je n'ai entendu en Algérie donner à ce mot le sens de « tuf », que mentionnent certains dictionnaires d'arabe vulgaire algérien).

TH — ث

THR... *ithri*, pl. *ithran*, étoile (= Z.).

THK'... *thak'a*, genévrier (ar. vulg. طافة ou طافة).

THLM (ar.؟)... *thèlma* (*podospermum laciniatum*, D.C.), plante à feuilles laciniées (ar. vulg. تالمة *tèlma*, de la rac. تلم être sillonné, découpé؟).

J — ج

JBI (ar.)... *jabith* étang (ar. جابية cuve, citerne).

JBR (ar.)... *tejbirth*, sorte de sacoche en cuir, à l'usage des cavaliers (ar. vulg. جبيرة, même sens).

JH' (B. ou ar.؟)... *ajh'ih'*, pl. *ijh'ah'*, ânon qui tette encore (en Z., ânon, poulain. — Cf. ar. جحاش ânon; ce mot fait vulgairement son pluriel en جحوش et جحوشة et, dans certaines tribus, جحوحة).

JD (B)... *ijdi*, sable (= Z.).

JD' (pour JD, ar.)... *ajd'id'*, neuf, nouveau (ar. جديد).

J R (B.)... *amjer*, pl. *imiran*, faucille ; le *j* est presque un *i* déjà au singulier (Z. *amguer*, même sens). La racine **J R** comporterait des sens de torsion, incurvation.

J R (ar.)... *tajerrareth*, poulie (ar. جرّارة).

J R B (ar.)... *jorab*, brodequins en cuir rouge, lacés, à tige montante (ar. جراب bas de laine).

J R TH L (B.)... *ajeurthil*, paillasson, natte tressée en halfa, jonc ou palmier (Z. *aguerthil*, même sens).

J R D (ar.)... *jrâd*, sauterelles (= Ar.).

J R S (ar.)... *ijris*, glace, gelée (Z. *agris*, même sens), ar. vulg. فرس ou ڤرس, idée de froid intense.

J R F (B.)... *jâreuf*, pl. *ijouraf*, corbeau (Z. *agarflou*, même sens ; *thagarfa*, corneille ; — Ch. de l'Aurès : *agareuf*, corbeau).

J R FN... *jarrafni*, musaraigne.

J R OU... *thajerrouth*, grenouille. (Peut-être est-ce l'ar. جرّوة, fém. de جرو, qui, en ar. litt. comme en ar. vulg. de la province de Constantine, signifie aussi bien « petit d'un félin ou d'un canidé » que « concombre, courgette », et qui, en ar. litt., a encore le sens de « jeune grenade ».)

J A' T' (ar.)... *aja'out'*, chamelon (c'est le ڤعود arabe, d'après M. de Motylinski).

J R' L (ar. ?)... *ajr'oul*, grande marmite (جغل, ar. vulg. prov. de Constantine, sens de grossièreté).

J F N (ar.)... *jfen*, paupière (= Ar.).

J G A' (ar. ?)... *jougga'*, bêler. — Cf. ar. litt. *zga'*, chanter (se dit du coq), et ar. زڤا *zga*, crier.

J L (ar.)... *jlèl*, couverture de cheval (= Ar.).

J L B (ar.)... *thajellabeth* : 1° enveloppe de lettre (ar. vulg. prov. de Constantine : جلّابة, même sens) ; —

2° sorte de tunique de laine, à manches courtes et capuchon, appelée au Maroc جلّابة et en Algérie فشّابة ou فشّابيّة ; — 3° tunique de toile, large, sans manche, appelée en ar. عباية ou قندورة.

J N (ar.)... *ajenna*, ciel (Z. *iguenni* et *thaguennouth*, ciel ; — ar. *jenna*, paradis).

J N B (ar.)... *ajennabi*, panne inférieure d'une toiture, jouant à peu près le rôle de la sablière des combles européens (ar. vulg. Sud const : جنابي, même sens).

J OU... *thajiouoth*, marmite.

J OU D (ar.)... *ljiyid*, généreux ; noble de caractère ; de bonne qualité, etc. (ar. جيّد).

J OU Z (ar.)... *jouz*, noix (= Ar.).

J OU K' (ar.)... *ljouak'*, chalumeau, fifre, flageolet, petite flûte (ar. الجواق).

J I R (ar.)... *ljir*, chaux (ar. الجير).

H' — ح

H' B R (ar.)... *h'bâr*, outarde (= Ar.).

H' B S (ar.)... *ah'bes*, s'arrêter ; attendre en s'arrêtant ; cesser de couler (= Ar.).

H' J B (ar.)... *lh'aouajeb*, sourcils (ar. الحواجب).

H' J R (ar.)... *h'onjor*, être froid (objet ou temps) ; avoir froid ; Ex. : *assa ih'onjor*, aujourd'hui, il fait froid ; — *h'onjrokh*, j'ai froid ; — (ar. v. حنجر avoir froid, dérivé de حجر être raidi, durci.)

H' R (ar.)... *lh'arir*, soie (ar. الحرير).

H' R TH (ar.)... *lmah'rath*, charrue (de l'ar. حرث).

H'RCH (ar.)... *ah'rach*, rude au toucher, raboteux (= Ar.).

H'RK' (ar.)... *h'arak'*, brûler; faire mal, donner une sensation de brûlure, de cuisson, et mêmes sens au figuré; Ex. : *iah'rak' oul inou*, j'ai le cœur, c.-à-d. l'estomac, brûlé, j'ai mal à l'estomac, — et, au figuré : j'ai le cœur brûlé, c.-à-d. plein d'angoisse (= Ar.).

lh'arrèg, troupeau de chèvres (de l'ar. الحرّاق, même sens).

H'RK (ar.)... *h'arrek*, remuer, bouger (= Ar.).

H'RM (ar.)... *thimh'armeth*, foulard, mouchoir (ar. محرمة).

H'RML (ar.)... *h'armel* (*peganum harmela*, L.), plante (= Ar.).

H'CH (ar.)... *lh'achich*, herbe (de l'ar.); — *thah'chicheth*, une herbe.

H'ÇD (ar.)... *tah'açid*, chaumes laissés sur pied après la moisson (ar. حصيدة).

H'FR (ar.)... *lh'âfer*, sabot de cheval (de l'ar.).

H'LOU (ar.)... *h'la* et *h'li*, être bon; Ex. : *yah'la*, c'est bon; — *d'ah'liche*, ce n'est pas bon; — (ar. حلا être sucré, doux au goût, bon, agréable, etc.)

H'M (ar.)... *h'amèm*, pigeon, colombe, tourterelle (ar. حمام pigeon).

H'MÇ (ar.)... *lh'ommoç*, pois chiches (de l'ar.).

H'MCH (ar.)... *ouh'mich* (*Acanthyllis numidica*, Pomel), plante épineuse, appelée en arabe كداد *kdèd*. — (Probablement de la rac. ar. حمش.)

H'ML (ar.)... *h'meul*, vouloir, consentir (ar. حمل supporter, et, par extension : consentir).

lh'amleth, crue d'une rivière (ar. حملة).

H'MI (ar.)... *ah'ma*, chauffer, s'échauffer, être chaud; — *sah'ma*, chauffer, échauffer, faire chauffer, rendre chaud; — (de l'ar.).

H'NDK'... *teh'oundik'*, braire.

H'OUL (ar.)... *lh'al*, temps, état, état de santé, etc. (mêmes sens que الحال en ar. vulg.); Ex. : *mata lh'alek*, comment allez-vous ?

KH — خ

KH (B.)... *akh*, tiens ! prends ! voilà ! (Z. *akh* et *ar'*). Peut-être, simple abréviation de أخذ.

KHBZ (ar.)... *khobbeïz*, mauve (plante) (= Ar.).

KHBT' (ar.)... *khbat'*, frapper, battre. S'emploie comme *khbat'* ou *dhreb* en ar., et *ououoth* en berb., dans maintes locutions :

ikhbat' ith ousemmit' (Chaouiya);

iouoth ith ousemmit' (Chaouiya);

dherbhou lbeurd (Ar.). — Le froid l'a frappé, c'est-à-dire : il a pris froid.

KHTHM (ar.)... *thakhathemth*, bague (ar. *khatem*).

KHD'M (ar.)... *akhod'mi*, couteau (ar. v. خُدمي, racine ar. rég. خذم couper).

KHRB (ar.)... *thakhrabeth*, mur, muraille; — ar. v. خربة ruine, masure, écurie, jardin entouré de murs et sis dans une ville, etc. (suivant les endroits).

KHRTHL (ar.)... *lkharthel*, moutarde (plante) et certains navets sauvages (ar. خردل).

KHRT'... *khort'an*, avoine (= Ar.).

KH S I (ar. ?)... *khsi*, s'éteindre (feu); étouffer, s'étouffer (animal) (= Z.); — ar. rég. غسا obscurcir, s'établir, en parlant de l'obscurité, d'après M. de Motylinski.

sekhsi, éteindre, étouffer (= Z.).

thikhsi, brebis (= Z.).

KH CH N (ar.)... *ikhchèn*, être gros, épais, grossier, etc. (rac. ar. خشن).

KH F (B.)... *ikhef*, tête, bout, extrémité, partie supérieure, haut d'une chose.

ikhef our'il, le haut du bras.

KH F (ar.)... *khfif*, être léger.

ikhfif ouayyi, ceci est léger.

lkhoff, brodequins en cuir rouge, à lacets (ar. الخُفّ, même sens).

bekhfif, léger (ar. خفيف).

KH L OU (ar.)... *lkhela*, le plein air, la campagne, la rase campagne, le grand air (ar. v. الخلا, même sens).

KH M (ar.)... *akhkham*, tente (en Z., maison, ar. خيمة). — Ce mot s'emploie aussi comme بيت ou خيمة en ar., avec le sens de : ceux qui habitent la tente ou la maison, maisonnée, famille, femme, épouse.

KH M R (ar.)... *lkhomreth*, mortier, crépi (ar. v. خمرة, même sens).

KH N G (ar.)... *thakhennagueth*, défilé, gorge (ar. v. خنق, خَنقة et خناق, même sens).

KH OU KH (ar.)... *khaoukh*, pêche, pêcher.

thakhaoukhth, nom d'unité (ar. خوخ et خوخة).

KH OU L (ar.)... *khlath* et *lkhlath*, femmes, les femmes (ar. الخالات les tantes).

KH OU N (ar.)... *lkhiyèn*, les voleurs (ar. الخيّان, même sens).

KH I T' (ar.)... *khayyet'*, coudre (ar.).

D — د

D D... *dada*, mon père, papa; mon grand-père; — en Z., mon frère aîné; — à Tunis, *dada*, nourrice nègre, d'après Stumm; — à Alger, *didi*, *deddi*, oncle, mon oncle (langage des petits enfants).

D KH M (ar.)... *dekhem*, avoir une indigestion (ar. تخم).

D KH N (ar.)... *dokhna*, mil, millet (= ar. v. et ar. rég. دُخن, même sens).

adokhân, fumée (de l'ar.).

D D' (B.)... *aïdid'*, outre à eau (= Z.).

D R CH (P.)... *aderouech*, simple d'esprit (ar. v. درويش, même sens, du persan درويش moine, pauvre).

D F (B.)... *adef*, entrer. S'emploie aussi avec le *d* de retour (= Guelaïya ; Basset, *Manuel*).

doufth, laine.

D G (ar.)... *deg*, frapper pour enfoncer un clou, un piquet; enfoncer quelque chose d'analogue à un clou, un piquet; ficher (de l'ar.).

D K L (B.)... *amedkoul*, pl. *imdoukal*, ami, camarade, compagnon (en Z., *amdakoul*).

D L S (ar.)... *adles* (*ampelodesmos tenax*, Vahl), grande graminée du Tell, appelée en ar. *diss* (Z. *adellès*; de l'ar. rég. أدّلاس, nom de plante).

D L OU (ar.)... *della*, puiser; — *della aman*, puiser de l'eau; — (ar. دلّى faire descendre quelque chose au bout d'une corde; دلو seau).

D N (?)... *addount*, graisse. (Cf. l'ar. دهن, pl. دهون; on sait aussi que, souvent, le ه tient la place d'une lettre faible ou est remplacé par elle, comme, p. ex., نهض et نوض, en ar. rég.)

DHN (ar.)... *edhèn,* beurre fondu et salé (ar. v. دهن et دهان, même sens).

DOU (B.)... *zeddou,* sous, dessous, en bas. — Le *z* n'est autre chose que l'*s* de provenance, transformé devant le *d;* on trouve ailleurs *addou* et même *daou,* d'après M. de Motylinski.

anedda, inférieur (*n* est formatif, d'après M. de Motylinski).

DOUKH (ar.)... *doukh,* être étourdi; — *doukhekh,* je suis étourdi; — (ar. داخ, aor. يدوخ).

DOUR (ar.)... *thaddarth,* maison (ar. دار).

D' — ذ

D' (B.)... *d', d'i,* dans, en (en Z. = *d'i*); — *d'aserfeth,* dans un silo.

d'in, d'inna, là-bas; — composé de *d',* avec la particule *n* d'éloignement et un *i* euphonique; *d'inna* est un renforcement; — (en Z., *d'inna*).

d'ayyi, ici; — composé de *d'* et de *ay,* ce, ceci, celui-ci; — (Z. *d'agui*).

ad', particule formative de l'aoriste.

D' (ar. ف)... *d'a,* particule démonstrative qui se place devant les adjectifs pour traduire le verbe *être;* — *d'a elo'chra,* elle est pleine (jument).

D'KHS (ar.)... *ad'khes, colocastrum* ou lait de parturition (ar. rég. دخس, racine qui comporte des idées de graisse, épaisseur, viscosité).

D'R (B.)... *ad'rar,* pl. *id'ourar,* montagne (= Z.).

D'RR (ar.)... *d'rari,* enfants (= Ar.).

D'RB (ar., pour ضرب)... *d'errab khialou,* engoulevent; celui dont l'ombre frappe, tue (parce qu'une croyance populaire veut que l'engoulevent tue les enfants au-dessus de la tête desquels il passe).

D'RN... *ad'ren,* chêne à glands doux, chêne *ballote.*

D'ROU (ar.)... *d'eroueth,* bosse du chameau (ar. ذروة).

D'F (B.)... *ad'ef,* le même que *adef,* vu précédemment.

D'FL (B.)... *ad'fel,* neige (= Z.).

D'K (B.)... *thid'ekth,* lentisque (= Z.).

D'LS (B.)... *ad'elles,* le même que *adles.*

D'LOU (ar.)... *thad'ellaouth,* outre à lait (de l'ar. دلو), voir à la rac. DLOU.

D'M (ar.)... *id'amen,* sang (= Z. et probablement un pluriel de l'ar. دم sang).

D'MR... *id'maren,* poitrine, sternum (= Z.).

R — ر

R... *ari,* sortir; — *ari r'er ikhela,* sors, sors dehors (pléonasme fréquent).

siri, faire sortir.

sari, mélanger.

irou, enfanter; — *thirou,* elle a enfanté.

ra et *ara,* fils, enfants, descendants, postérité; — *d'aranes,* ce sont ses enfants, voici ses enfants; — *ara net't'ahar,* les enfants de Tahar (Z. *arraou,* enfants). — Cf. *ari,* enfanter, aor. *touri* (*Chaouïya,* Basset, *Manuel*).

ari, halfa. — Il y a, près de Ngaous, un *Djebel b ouari,* montagne de l'halfa.

R B T' (ar.)... *arbat'*, corde à laquelle on attache les chevaux devant la tente (ar. رباط lien).

emerbout', prisonnier (ar. مربوط).

tamrabot', hirondelle (de l'ar. مرابُط, parce que l'hirondelle est considérée comme ayant un certain caractère sacré).

R B A' (ar.)... *thirbaa'*, morceau ; — *thirbaa' ou'roum*, un morceau de pain (de l'ar. رُبُع quart).

d'a reba'i, né au printemps, agneau. — L'expression ne nécessite pas l'emploi du mot *izmer*.

R T L (ar.)... *rtila*, araignée (= Ar. v.).

R TH... *seroueth*, dépiquer les céréales (= Z.). — Peut-être, faut-il rattacher ce mot à la racine OU TH, battre.

R TH H' (ar.)... *rthah'*, guérir (de l'ar. إرتاح, de la rac. روح).

R J... *rji* et *tarji*, rêver (Z. *rgou*). — Est-ce à rapprocher de l'ar. رقى employer la sorcellerie, la magie ?

thirjel, charbon (cf. Z. *thirguets*, *thirguin*, charbon).

thirjin, braise (cf. Z. *irrij*, même sens).

R J H' (ar.)... *trajh'i*, trembler (ar. رجح trébucher, trembler ; — Z. *arguigui*, trembler ; — et ar. رجّ et زَوَّج osciller).

R G Z... *argaz*, pl. *irgazen*, homme (= Z.).

R G L (ar.)... *thiserjel*, entraves en fer pour chevaux (ar. رجل jambe).

R D'... *sired'*, laver, nettoyer (= Z.).

ired', un grain de blé (= Z.).

R D' L (ar.)... *rd'il*, avare, vil (= Ar.).

R Z (B.?)... *erz*, casser (= Z.) ; — cf. l'ar. هرس.

arâz, se casser.

thirzi, courlis.

R Z Z (ar. pour رجّ)... *thiguerzizt*, lièvre. — Composé de *thig*, formatif, « celle qui », et R Z Z, de l'ar. رجّ trembler : « celle qui tremble, la trembleuse » (lièvre est du fém. en berb., comme en ar., comme en esp.) ; de même, dans d'autres dialectes, *thamroualt* veut dire « la fuyarde » (d'après M. de Motylinski).

R Z M (?)... *rzem*, ouvrir, délier. — Ne serait-ce pas l'ar. رزم attacher, lier, employé par antinomie ? De même, بتح ouvrir, a fini, à Tajmoute, par signifier : fermer.

R Z I (B.)... *thirzaï*, être amer (Z. *arzag*).

R S (B.)... *ers*, descendre, descendre de cheval (= Z.).

sers, poser, mettre, placer ; et dans un certain nombre de locutions ; — *sers lbalek*, faites attention !

aressit, grosse pierre.

isires, musette, mangeoire (Z. *asegris*).

R CH H' (ar.)... *lemrachah'*, cuirs cousus sur le tapis de selle arabe et sur lesquels s'appuie l'arçon, d'avant en arrière, de chaque côté du dos du cheval (ar. المراشح).

R CH L... *rchel*, se marier (Z. *erchel*, épouser).

R CH I (ar.)... *irchi*, peu solide, vermoulu (de l'ar.).

R Ç' F (ar.)... *arcif*, pierre, rocher (de l'ar. رصيف dalle de pierre, etc.).

R T'... *art'*, se vêtir, s'habiller.

R T' A... *rt'â*, péter.

R T B (ar.)... *aret't'ob*, doux au toucher (de l'ar. رطب).

R A' D (ar.)... *ra'd*, tonnerre, tempête (ar.).

R R'... *aourar'*, jaune (= Z.).

aourar', or (*ourar'*, à Djerba ; Basset, *Man. kab*).

R F... *aref*, griller (Djebel-Nefousa ; Basset, *Man. kab.*).

R F D (ar.)... *erfed*, enlever, ôter, élever, porter (ar. رفد).

R F S (ar.)... *tirfès*, champignon souterrain rappelant la truffe (ar. *terfes*).

R K' (ar.)... *tharak'ith*, petit champ ; céréales sur pied (de l'ar. رُفيعة petit champ, par chute de l'ع).

arak'i, moissons sur pied.

R K' D (ar.)... *tirk'adin*, yeux, sources (prob. de l'ar. رفد).

R K' Ç (ar.)... *irok'k'aç*, bouquin de chapelet (ar. رقاص).

R K B (ar.)... *inrekben*, étriers (ar. ركاب).

R K CH (ar.)... *berkoukechth*, gros couscous, dit en arabe *berkoukes* ou *meh'amça*.

R M S... *ermès, sucœda vermiculata*, soude (plante) ; en touareg des Ahaggar, *atriplex halimus*, arroche (plante de la même famille) ; même sens chez les Ouled-Fatma de Ngaous.

R N... *erni*, ajouter (Z. *ernou*).

R H M (ar.)... *rehem*, être maigre (ar.).

R H N (ar.)... *arhan*, mettre en gage (de l'ar.).

R OU TH (ar.)... *tharrouth*, crottin de cheval (de l'ar. روث).

R OU H' (ar.)... *raouah'*, partir, s'en aller (de l'ar.).

raouh', aller.

raouh' d, venir ; Ex. : *aneffiou iraouh' d loukhkahm inou*, un hôte est venu à ma tente.

R OU I (ar.)... *roua*, être rassasié ; — *rouikh*, je suis rassasié (de l'ar. رَوَى).

thiraouin, poumons (probablement de l'ar. رِيّة).

tharia, rigole d'arrosage (Z. *tharga*).

Z — ز

Z... *azi* et *ezzai* (pron. *ezzail*), écorcher (Kab. *azou*).

izzi, vésicule biliaire.

ayzi, jeune chien. — Cf. *ayd'i*, chien, en kab. ; cf. aussi *ait'i*, chien, en chaouiya, voy. à la racine T'.

ayzin, plur. *izian*, même sens.

ayziyou, clavicule.

Z B (ar.)... *zbib* (raisin sec) (ar.).

Z G... *tazga, asphodelus fistulosus* (plante) ; — ar. vulg. Sud const. : تازية.

Z D... *thizid*, sucré (Z. *zid'*, être sucré).

Z D'... *azd'ad'*, mince.

azd'oud', maillet (Z. *azdouz*).

Z R... *zer*, voir (= Z.).

zouzer, vanner à la fourche (= Z.).

azrou, silex (en Z., rocher).

izri, armoise blanche (le شيح arabe).

taziri, clair de lune (Z. *thiziri*).

thazerth, fourche à vanner les céréales (Z. *thazzerth*).

thazerth, figuier.

thazzerth, figue sèche (Z. *thazzarth*).

thazerzaïth, petite vérole.

azaren, fruit du jujubier sauvage.

ZRR... *azirar* et *azirer*, long.

ZRB (ar.)... *zreb*, se hâter (ar.).

ZRA' (ar.)... *zorraa'*, grosse alouette, calandre (= Ar.).

ZRF... *azref*, argent (métal).

ZZ... *azezzou*, genêt épineux (= Z.).

zzaou, cheveux ; poil de chèvre (Z. *anzadh*, cheveux).

ZZTH... *ezzath*, devant (Z. *zdath*).

ZT'... *ozt'*, tisser (Z. *zedh*).

ZR'... *zouzir'* ou *zouzer'*, souffler (vent) ; — *izouzer' ousemmit'*, le vent souffle.

ZFR (ar.?)... *zfer*, derrière (Z. *d'fir*). — Cf. ar. دبار, دبر, ذبر, ثبر).

ZFL... *azfel*, neige (Z. *ad'fel*). — Vid. suprà *adfel*.

ZGR... *thazouggarth*, jujubier sauvage (Z. *thazouggouarth*).

ZGR'... *azouggar'*, rouge (= Z.).

ZK... *azekka* (presque *azechcha*), demain (= Z.).

ZKT'... *azekkout'*, chevelure, cheveux, et aussi : chevelure embroussaillée, en désordre (ce qu'on appelle, en arabe, غوالة).

ZKM (ar.)... *zkem*, avoir un rhume de cerveau (ar.).

ZL... *ouzzal*, fer ; couteau, rasoir (= Z.).

ZLH'T'... *azolh'at'*, à gauche.

ZLM (ar. pour ZRM ?)... *thazlemmouth*, lézard (ar. vulg. زرمومية et زرزومية, de زرم frétiller ?).

thazelmoumith, même sens.

ZM... *izim* et *izim oulguèm*, morsd'une bride.

izâm, blessure.

ZMB... *zimba*, genévrier de Phénicie.

izemboui, *izembouiin*, pomme de pin.

azoumbaï, amande du pin.

azoumbi, pomme de pin ; pins (collectif).

ZMR... *izmer*, agneau (Z. *izimer*).

ZN... *iznin*, amande de pin (ar. vulg. *znin*).

ZNI... *zenni*, dessus, au-dessus, sur, en haut (Z. *sennig*).

ZOUR... *zzaoureth*, couverture de laine (ar. v. prov. Const. : الزاورة).

ZI... *azi* et *ezzaï*, égorger (Z. *ezzou*).

ezzaï et *zzaï*, être lourd ; — *iizzaï* ou bien *izzaï*, c'est lourd.

zaï, même sens.

ziyoua, grande écuelle en bois, dite en ar. *gueçâa*.

thizi, col, passe dans une montagne (= Z.).

ZITH (ar.)... *izith* et *ezzith*, huile (de l'ar.).

ZIZ... *aziza*, vert, bleu, gris (Z. *azigzao*).

S — س

S... *s*, avec.

as, jour.

assa, aujourd'hui (de *as*, jour, et de la particule démonstrative *a*).

assi, aujourd'hui.

asennat', hier (de *as*, jour, et *ennat'*, autre).

as, venir ; — *assa ad ias*, aujourd'hui il viendra.

tas, venir (forme d'habitude).

assa, foie (Z. *tassa*).

S B (ar.)... *sbib*, crinière, crin (ar.).

S B H' (ar.)... *thasebh'eth*, chapelet (ar. سبحة).

S B KH (ar.)... *lsebkha*, lac salé ; région des hautes plaines constantinoises. (Les deux sens sont usités dans l'ar. v. de la prov. de Constantine.)

S B L (P. par l'ar.)... *thisboulin*, épis (ar. سنبولة).

thisoubla, grande aiguille à coudre les sacs.

S T R (ar.)... *tistart*, chemise de selle arabe (ar. ستارة).

S H' B (ar.)... *seh'ab*, nuage (ar.).

S KH I (ar.)... *askhi*, généreux (de l'ar.).

S D D (ar.)... *soudet*, soupente (de l'ar. سُدّة).

S D I (ar.)... *sdaya*, tissu en confection, trame d'un tissu.

S R J (ar.)... *esrej*, seller (de l'ar.).

srijeth, selle (de l'ar.).

S R H' (ar.)... *srah'*, faire pâturer les troupeaux, conduire ou surveiller les troupeaux au pâturage.

S R D N... *aserdoun*, mulet.

thaserdount, mule (en Z. av. un *d'*).

S R A' F (ar.)... *thasra'oufeth*, petit troupeau de moutons (ar. سرعوفة).

S R F... *sref*, envoyer.

d'asrafeth et *d'aserfeth* et *thaserfeth*, silo (chaouiya de l'Aurès : *tasraft*, Huyghe, *Dictionnaire chaouiya ;* Z. *thaserfeth*).

S R I... *seria*, peigner ; — *theseria ak'elk'oul ennes*, elle peigne sa tête, elle se peigne (peut-être faut-il rapprocher de la rac. ar. سرو trier).

S S... *iissi*, filles (Z. *iss*).

assou, étendre (par ex. : un tapis sur le sol), faire le lit.

S S F... *souseſ*, cracher (= Z.).

S S M... *sousem*, se taire (= Z.).

S R' R... *sar'er*, balayer.

asar'rou, isr'aren, bois (Z. *asr'ar*). — Cf., dans le Maroc du N., شطب broussaille, menu bois, et شطّب balayer.

S G... *sèg*, à, dans. — S'emploie, comme في ou على en ar. v., explétivement devant le régime de nombreux verbes ; Ex. : *çarrakh seg at'aren inou*, j'ai froid dans le pied de moi, c'est-à-dire : j'ai froid aux pieds.

S L L... *slil*, rincer (= Z.).

S L L (ar.)... *thiselselth*, pl. *thiselslin*, chaîne (de l'ar.).

S L KH (ar.)... *sellikh*, sorte d'alouette (ar. v. prov. c. Constantine).

sellikh, aubier du pin, mangé par les femmes et les enfants, qui, pour l'avoir, écorcent les arbres (de l'ar. سلخ).

S L R' R'... *aselr'ar'*, résine du pin (= Z.).

S L F... *asellouf*, pl. *iselloufan*, tique, pou de bois.

S M M... *asemmam*, aigre (= Z.).

asemmoum, raisin. — Cf. ar. v. *semmoum*, raisin sauvage.

thasemmoumeth, oseille (= Z.).

S M R (ar.)... *semmar*, fer à cheval.

amesmar, clou.

mesammar, ferré (cheval, chaussures, etc.) ; — le tout de l'ar.

SMCH (ar.)... *thasemmecht*, pilier principal supportant une toiture (ar. v. du Sud const. : سمّاشة, probablement pour شمّاسة); pièce de bois qui sert de chapiteau au dit pilier et supporte la poutre faîtière.

SMT' (ar. ?)... *smot'*, être froid ; — *ismot lh'âl*, il fait froid (Z. *semmedh*).

asemmit', vent. Les Berbères arabisés de la prov. de Constantine donnent au vent, en arabe, le nom de بَرْد froid, fût-il même chaud. (Ces mots se rattachent peut-être à la racine ar. سمط être désagréable ?)

soumt'a, coussin ; sac de peau, de cuir, pour conserver les provisions, dit en arabe مزوَد (Z. *thasoumtha*). — Cf. ar. rég. سِمْط, pl. سُموط, courroie, et ar. vulg. سماط sacoche de cavalier.

SMI (ar.)... *sama*, à côté de (ar. v. سامَى se mettre ou être à côté de).

N... *sen*, *sennat*, deux (masc.) ; — Z. *sin*.

sent, *sentat*, deux (fém.) ; — Z. *senath*.

tisnin, tous deux, l'un et l'autre.

SNN (ar.)... *sennan*, pl. *isennanen*, épine (Z. *asennan*) ; — de la rac. ar. سنّ, idée de pointu, piquant, coupant, tranchant.

iyssen, alêne (Z. *thisethneth*).

thisinith, aiguille (Z. *thisignith*).

SOUI (ar.)... *saoua*, faire ; — employé dans une foule d'idiotismes.

saoua ldhou, faire de la lumière, allumer. — Cf. ar. سَوَى égaliser, et, par métathèse : وَسَى faire.

CH = ش

CHBT'... *achibout'*, pl. *ichibat'en*, outre à eau. — Cf. ar. vulg. Sud oranais : شيبوطة petite outre à eau pour une personne.

CHBA' (ar.)... *cheba'*, être épuisé, à bout de forces ; — *cheba'kh*, je n'en puis plus. — Employé souvent dans le même sens, en ar. vulg.

CHBK (ar.)... *thichbiketh*, filet (de l'ar.).

CHTI (ar.)... *chta*, vouloir, désirer, aimer ; — *chtikh ar'i*, je voudrais du lait. — Comme en ar. vulg., contraction de اشتهَى.

CHR... *ichcher*, pl. *achcharen*, ongle (= Z.).

thichcherth, ail (m. à m. : « un onglet », à cause de la forme des gousses).

chara, remplir (Z. *tchar*).

cherra, remplir (forme d'habitude).

CHRB (ar.)... *chrâb*, vinaigre.

chouareb et *tchouareb*, lèvres (de l'ar.).

CHRT' (ar.)... *achiret'*, corde en halfa, tressée (en ar. vulg. : شريط).

CHT'... *acht'at*, pl. *icht'at*, petit oiseau.

thacht'it, chauve-souris.

achout', bâton.

chit'ou, pl. *ichit'oun*, côte de vertébré.

CHT'N... *ichchout'en*, boire.

CHA'B (ar.)... *techi'beth*, ravin (de l'ar. شعيبة, dimin. de شعبة).

CH A' L (ar.)... *cha'a'l*, terre, poussière (de l'ar. اشعل gris rouge, ce qui est la couleur habituelle de la terre du pays).

CH F R (ar.)... *lachfar*, cils.

CH K... *chek*, toi, tu (Z. *ketch*).

thichkin, crottes de mouton.

CH K R D' (ar.)... *achekrid'*, chêne kermès (ar. vulg. *kechrid*, même sens, probablement dérivé de كشر qui est rabougri, ratatiné, crispé, crépu).

CH K M (ar.)... *chkem*, brider un mulet (ar. v. شكّم).

CH K N D R (ar. ؟)... *chkendoura (ajuga ives*, L.), ivette musquée (plante); — ar. شندفورة.

CH L R'M (T. ؟)... *chlar'em*, moustaches (du turc, par l'ar. vulg. ؟).

CH M KH (ar.)... *achoumakh*, tabac à priser; — inversion de la rac. ar. خشم; — خُشمية tabac à priser (à Const.).

CH M A' (ar.)... *thachema'th*, bougie, chandelle, cire.

CH N... *ouchchen*, chacal (= Z.).

CH N T' (ar. ؟)... *tachent'out*, mèche de cheveux sur le sommet de la tête (de l'ar. v. شنتوف, probablement).

CH H D (ar.)... *lchahed*, bouquin du chapelet (de l'ar.).

CH OU... *tachchouith*, marmite.

CH OU CH. (ar.)... *tachèchith*, pl. *tichouchaï*, chéchia.

CH I (ar.)... *ouchai d* (pron. *ouchail*), un peu de.

ouchai da ouaqli ouaman, un peu d'eau.

ouchai da ahab outchina, une seule orange (de l'ar. شيء).

cha, signe de négation : *sr'in cha*, ils n'ont pas acheté.

CH I B (ar.)... *lchib*, cheveux blancs, vieillesse (ar.).

CH I N (étrangère)... *tchina*, orange (de l'ar. v., lui-même d'origine étrangère).

Ç — ص

Ç B H' (ar.)... *çbah'*, faire jour, poindre (jour).

içbah'yât', il fait jour (de l'ar.).

Ç H'H' (ar.)... *açeh'ih'*, solide (ar.).

Ç R R (ar.)... *çeurr*, avoir froid, avoir l'onglée (ar.).

Ç T' J... *çatt'oj*, oiseau noir, moucheté de rouge.

Ç T' L (ar.)... *thiçt'olt*, petit chaudron à anse, en fer battu (ar. صُطلة).

Ç A' B (ar.)... *ça'ab*, être difficile.

abrid' ayi iça'ab, ce chemin est difficile (ar.).

Ç F (ar.)... *çafçaf*, peuplier (ar.).

Ç F H' (ar.)... *tiçfih'et*, pl. *tiçfih'in*, plaque de métal, fer à cheval (ar. صبيحة).

tiçfih'in oulguem, plaques de fer ou de cuivre qui terminent les montants de bride et portent le mors.

Ç F OU (ar.) .. *çfan*, être pure (eau).

aman içfan, de l'eau pure. — (De l'ar. صفا, de la rac. صفو.)

Ç L I (ar.)... *çalla*, prier.

Ç OU... *çouou* (très emphatique et très long), boire (Z. *çou*).

Ç OU T (ar.)... *çout*, souffler le feu (ar.).

Ç OU M... *çoum*, faire cuire.

DH — ض

DH S... *dhes*, rire (Z. *eudhs*).

T' — ط

T'... *it'* ou *iet'* ou *ièt'*, nuit (Z. *idh*).

it't'a, ce soir (composé de *it'* et de *a* démonstratif).

it't'en et *iot't'èn*, avant-hier, c'est-à-dire : nuit de nuits.

it'olli, avant-hier (Z. *idhelli*).

athit', pl. *at't'iouen*, œil, source (cf. Z.).

iout't'en, lentes du pou.

ait'i, pl. *ia't'an*, chien. — Cf. les racines z., *ayzi*, et D', *aydi*.

T' R... *at'aren*, pieds (Z. *idharen*).

T' R Z... *t'irzi*, chouette.

T' R S (ar.)... *ab et't'erris*, gros-bec (oiseau); — ar. v. ضُرَّيس.

T' S... *ett'os*, dormir (= Z.).

T' D'... *it'oudhan*, doigts.

T' F S... *et'fos*, plier.

T' L L (ar.)... *t'oll*, regarder, surtout de haut et de loin (ar.).

T' L B (ar.)... *t'aleb*, étudiant, lettré (ar.).

T' L A' (ar.)... *t'ala'*, madriers, chevrons d'un toit (ar.).

thit'la'th, un madrier.

T' L K' (ar.)... *ametlouk'*, tapis ras (ar. مطلوف uni, sans aspérités).

T' N... *t'ini*, dattes.

T' OU... *t'ou*, oublier (Z. *tsou*).

T' OU B (ar.)... *it'aub* ou *taub*, brique crue (ar.).

T' OU K' (ar.)... *it'ak'*, fenêtre (de l'ar.).

T' OU I... *it'oui*, gerboise.

T' I B (ar.)... *it'ib*, parfum (ar.).

T' I R (ar.)... *t'eir*, faucon (ar.).

T' I CH (ar.)... *t'eyyech*, jeter (ar. v.).

A' — ع

(La prononciation de cette lettre est souvent peu sensible.)

A' T R S (ar.)... *aa'trous*, bouc (ar.).

aa'trous ououad'liouen, coucou (oiseau); m. à m. : bouc des.....?

A' J M (ar.)... *aa'jmi*, taurillon, bouvillon (ar.).

A' D S... *aa'dis*, ventre (Z. *a'ddis*).

A' D I (ar.)... *a'dda*, dépasser. S'emploie avec la préposition *s*. Ex. : *it' ma ta'dda sit'*, l'une ne dépasse pas l'autre.

A' R K'... *messa'rek'*, bergeronnette (oiseau).

A' R I (ar.)... *ta'rra*, dénuder, dépouiller (ar.).

A' S L (ar.)... *a'sel*, miel.

A' CH... *ia'tchaouen* vers (animaux).

aïtchou, se remplir de vers.

A' CH R (ar.)... *o'chra*, pleine (jument) (ar.).

A' T'... *aa't'out* et *thaa't'out*, tout jeune enfant.

A' T' CH (ar.)... *a't'ech*, avoir soif.

A' T' I (ar.)... *a't't'a*, passer.

ya't't'an, qui est passé. — (De l'ar. عـدّى).

A' K' B (ar.)... *a'k'èb*, aigle (ar.).

A' K' L (ar.)... *a'âk'el*, sage, raisonnable.

a'k'el, raison.

A' L F (ar.)... *a'lef*, manger l'orge (animal) (ar.).

a'llef, donner à manger de l'orge à un animal (ar.).

A'L K' (ar.)... *a'llek'*, suspendre (ar.).

A' N T' (ar. f)... *ta'ânet*, colline. — Cf. ar. عِـنـو et عنـاً côté, et ar. v. عـانـة pubis.

A' OU D (ar.)... *ta'ouda*, jument (ar.).

A' OU N (ar.)... *ma'âoun*, s'entr'aider.

ma'âoun tesnin, entr'aidez-vous l'un l'autre.

A' I I (ar.)... *a'yy*, être fatigué.

ia'yya, il est fatigué.

a'yyikh, je suis fatigué.

R' — غ

R'... *ar'i*, lait (Z. *ir'i*).

ar'i asemmam, lait de beurre (ce que les Arabes de Berbérie appellent لبن).

ser' et *esser'*, acheter, s'acheter (pour soi) (Z. *ar'*).

R' D'... *ir'ed'*, cendre (= Z.). — Cf. l'ar. v. d'Alger : بو غادة ou بو غاصة lessive.

ir'id', chevreau (= Z.).

thar'id', amande.

R' D' (ar. f)... *ar'ed'oui*, pl. *ir'ed'oui*, ânon jeune, mais ne tétant plus. — Cf. غَضّوي poulain qui tette encore (ar. v. Tunisie), et rac. ar. غضّ être jeune, tendre, plein de lait, de suc, de sève, etc.

R' R... *r'er*, et, par euphonie, *r'ra*, vers ; — *r'rak*, vers toi (Z. *r'er*).

R' R D'... *ar'erd'a*, rat (= Z.).

d'r'ard'ent et *thir'eurd'emth*, scorpion.

R' R D' S... *r'ard'ous*, artichaut sauvage.

R' R Z... *ar'raz*, passerine (plante).

ir'orz, pl. *r'erouza*, jeune homme. — Cf. ar. غـريـز jeune plante, et quelquefois, métaphoriquement, en poésie vulgaire : jeune homme. (Le pluriel est de forme arabe.)

R' R S... *r'eres*, égorger (= Z.).

ser'res, couper.

R' R S (ar.)... *r'ars*, espèce de datte qui se conserve agglomérée en pains (ar.).

ar'rous, semelle en cuir vert (ar. بو غرّوس sorte de chaussure en peau ou en cuir vert, qui se porte l'hiver pour aller dans la neige et la boue, غرسة).

R' R M... *ar'roum*, pain (= Z.).

R' Z... *ar'ez*, creuser.

R' Z R... *ir'zer*, pl. *ir'ezran*, ravin, rivière, torrent.

R' S... *ir'es*, pl. *ir'essan*, os ; bois de selle (quelquef[s] : morceau) ; Ex. : *kaçç aksoum ir'es ir'es*, coupe la viande en menus morceaux.

R' CH (ar.)... *tr'ouch*, se mettre en colère (ar. غَشّ).

R' T'... *thar'at'*, pl. *thir'atten*, chèvre (= Z.).

R'T'A (ar.)... *r't'a*, être finie, épuisée (provision); Ex. : *r't'a fellakh eddehen*, le beurre est fini pour nous, c.-à-d. : nous n'avons plus de beurre. — (Serait, d'après M. de Motylinski, une altération de l'ar. فضى, même sens.)

r'at't'a, couvrir (de l'ar.).

R'L (en partie ar. ?)... *r'la*, gravir une hauteur. — Cf. ar. rég. غلا, aor. يغلو, s'élever, grandir (plante).

ar'ella, versant opposé d'une hauteur, par rapport à celui où l'on est.

ar'il, bras; crête de coteau (Z. *ir'il*).

ar'ioul, fém. *thar'ioult*, âne (= Z.); arbalétrier, ou encore : chevron plus gros que les autres, dans une ferme, et portant la panne inférieure; ou bien la sablière, dite *ajennabi*. — Cf. ar. v. حمّار et حمّارة, sens analogues.

ar'lel, escargot, limace (cf. ar. vulg. : *ar'lel*, *jor'lel*, *jor'lellou*, *bou jor'lellou*, etc.). — Est-ce à rapprocher de l'ar. rég. غلالة tunique, parce que l'escargot traîne partout sa tunique, sa coquille avec lui ?

thir'lileth, paletot (de l'ar. غليلة veste à la turque).

R'LB (ar.)... *r'olb*, être fatigué, épuisé de fatigue; Ex. : *r'olbekh*, je suis fatigué (ar. v.).

R'MS... *thir'mes*, dents (en Z., molaires).

R'N.... *r'an*, ou, ou bien; Ex. : *ouayi d'iis r'an d'la'ouda*, est-ce là un cheval ou une jument? (Z. = ناغ).

r'an, corde en poil de chèvre.

R'NJ... *ar'enja*, cuiller (= Z.).

thir'enjaïth, petite cuiller (Z. *thar'enjaouth*).

R'T'... *ar'out'*, pl. *iir'et'*, chose, affaire, objet, vêtement.

R'I (ar.)... *r'i*, rien que, seulement.

r'i souchout', rien qu'avec un bâton. — (Abréviation de l'ar. غير.)

F — ف

F... *thafouth*, soleil (Z. *thafouketh*, lumière du soleil).

F KH (ar.)... *fkheth*, piège (ar. فخّة).

F KH R (ar.)... *fakhkhar*, poterie (de l'ar.).

FD... *sifed*, faire entrer. — (Cf. rac. DF.)

ifadden, genoux.

FD'N... *thifd'ent*, pl. *thifed'nin*, orteil (= Z.).

FRS... *iferies*, sorte de chardon, *onopordon macracanthum*, Schomb. (ar. v. فرياس)

FRCH (ar.)... *thiferchicheth*, écorce du pin, qui sert à tanner (de l'ar., rac. فرش).

FRT'... *afret'* ou *afart'* (très emphatique), essuyer, balayer.

afart'at't'ou, papillon (ar. v. فرطّو et بوفرطّو).

FRR' (ar.)... *farrar'*, verser (de l'ar.).

FRK (ar.)... *oufrik*, pl. *oufriken*, fém. *thoufrikth*, agneau d'un an (en Z., veau, génisse). — La rac. ar. فرك correspond à des idées de jeunesse, âge tendre, en parlant des céréales.

FRMS (?)... *fermès*, abricot sec (même mot en ar. v. constantinois, et فرماس dans les prov. d'Alger et d'Oran).

F S... *fous*, pl. *ifassen*, main (Z. *afous*).

r'er aïfous, à droite.

ifis, hyène (Z. *iffis*).

fsi, fondre (= Z).

F S R (ar.)... *fser*, étendre (Z. *fesser*). — En ar. فسّر découvrir ce qui était caché, expliquer.

F CH (ar.)... *fechch*, lâcher un vent (ar., dégonfler une outre, lâcher un rot ; cf. ar. v. prov. Alger : طشّ lâcher un vent).

F L... *fel*, sur. — Employé explétivement avec beaucoup de verbes, devant le complément, comme على ou بِ en arabe.

ar'ez fellas, creusez pour lui, c'est-à-dire : pour le chercher.

lar'ikh felles, je l'ai appelé.

ifoulan, intestin.

F L (ar.)... *felfel*, poivre.

F L S (ar.)... *fouliyyes*, poussin, poulet très jeune.

F N J L (P. par l'ar)... *afenjal*, tasse.

F N S... *afounas*, pl. *ifounasen*, bœuf (sans distinction de sexe).

thafounaseth, vache (= Z.).

G *(dur)* — ڤ ou چ

G... *egg*, laisser (Z. *ejj*).

goua, l'autre, cet autre (Z. *ouaïdh*).

G J L... *goujil*, pl. *igoujal*, orphelin (Z. *agoujil*).

G R B (ar.)... *thagrabeth*, petit sac (ar. قراب).

G R M L... *igourmel*, pou de bois, tique pleine de sang. — Cf. قورمل, même sens (Châamba d'Ouargla).

G Z T'... *gazit'* coq (Z. *ayazidh*).

thagazit', poule (Z. *thayazit'*).

igouzat', volailles (Z. *iyouzadh*).

G Z L... *aguezlan*, court (Z. *aouzlan*).

thiguezzalt, rein, rognon (Z. *thigzelt*).

G S... *aguisi*, fromage.

G CH T' R... *aguecht'our*, sabre.

G T' F... *thiguet't'ouft*, coll. *aguet't'ouf*, pl. *thiguet't'oufin*, fourmi (Z. *thaouet't'ouft*).

G T' L (ar. ؟)... *agout'al*, maillet en bois (employé aussi par les Beni-Ifren, Berbères arabisés de Ngaous). — Cf. ar. rég. فَطيل et فُطُل tronc d'arbre abattu.

G A' Z... *thiga'ouzin*, groupe de 4 à 5 chèvres.

G L Z... *thiguelzi*, halfa qui a séché sur pied (cf. ar. قديم, même sens).

G M... *thaguemt*, pou (Z. *ak'oun* et *thak'ount*).

G N... *guen*, dormir.

ougnou, être mûr ; Ex. : *arak'i thougnou*, les céréales sont mûres.

G N D... *gondi*, mulot, rat des champs (ar. vulg., ichneumon).

G N D Z... *aguendouz*, veau (= Z.).

G N T'... *igniot'* (le *gn* a le son du ñ espagnol), chauve-souris. — Il semble, d'après M. de Motylinski, qu'il y ait, à la fin de ce mot, le vocable *iot'*, nuit ; ce serait donc quelque chose d'analogue à l'arabe أمّ الليل (qui signifie engoulevent), et le sens serait peut-être celui de : fils de la nuit.

K' — ف

K'BR (ar.)... *thimek'berth*, cimetière (de l'ar.).

K'BA' (ar.)... *k'aouba'*, alouette (ar.).

K'BL... *thak'ebbalt*, bâton, trique.

K'DM (ar.)... *ak'dim*, vieux (de l'ar.).

K'R (ar.?)... *k'arr*, dire (ar. v. فـرّ avouer?).

K'R... *k'orr*, être sec, sécher, tarir (source, puits) (= Z.); — *ik'orr thala*, la source a tari.

ak'iar, fém. *thik'iart*, pl. *thik'iarin*, jeune homme, jeune fille (Z. *ak'rour*, jeune homme).

K'RCH (ar.)... *thak'erk'oucht*, cartilage (ar. فـرفوشـة, de فـرش croquer sous la dent).

thak'erk'oucht am ououl, appendice xiphoïde (pointe cartilagineuse du sternum).

K'RÇ (ar.)... *k'raç*, se couper (cuir) (ar. فـرض).

K'RA' (ar.)... *thik'ara'th*, citrouille; — de l'ar. vulg. فـرعـة, pour فـرّا (ar. rég.).

K'RN (ar.)... *thik'ornina*, espèce de chardon comestible, le *scolymus hispanicus*; ar. v. قـرنينـة; — cf. فرنون artichaut, et tête de l'artichaut sauvage (ar. v. prov. Alg.).

K'ZL... *ak'ezzoul*, sabre en bois, arme des montagnards, dite en ar. صدر الدجاج (cf. ar. v. فـزّولـة).

K'CH (ar.)... *lk'achch*, objets, choses, vêtements (ar. vulg.).

K'CHR (ar.)... *sek'cher*, écorcher (de l'ar. فـشّـر).

K'CHR (T.?)... *tek'acher*, bas, chaussettes (racine étrangère, venue par l'ar. vulg.).

K'Ç (ar.)... *k'açç*, couper.

lemk'açç, ciseaux (de l'ar.).

K'ÇB... *thak'açbath*, forteresse, citadelle (ar. فـصبـة).

thak'acebt, pomme d'Adam (ar. فـصبة trachée-artère).

K'T'RN (ar.)... *k'at'ran*, goudron.

K'T'A' (ar.)... *mok't'a'*, chemise (ar. مُـفطـع morceau d'étoffe).

K'T'F (ar.)... *lok't'af* (*atriplex halimus*, L.), arroche halime (plante); — ar. القطف.

amogt'af, même sens.

K'L (ar.)... *k'olk'oul* et *ak'olk'oul*, tête. — Cf. ar. v. فلفولة sommet de la tête; — ar. rég. فُلّـة, même sens.

thak'ollalet, cruche (de l'ar. فُلّـة).

K'LB (ar.)... *k'aleb*, brique crue (ar. v.).

K'LM... *lk'olom*, plume, porte-plume, *calame* (ar., du lat. *calamus*?).

K'N... *ak'k'en*, fermer.

ek'k'en, devenir, se faire; Ex. : *thak'k'en tallest*, la nuit se fait, la nuit tombe.

ak'an, attacher (Z. *k'en*).

K'NTS... *ak'ont'as*, poutre faîtière d'une toiture (ar. فُـنطـاس).

thik'ont'est, pyrèthre (ar. فُـنطـاسـة et تـفُـنطـاس).

K'HOU (ar.)... *lk'aïhoua*, café (diminutif de l'ar.).

K'IS (ar.)... *thimek'iast*, bracelet (ar. v. مفياسة).

K'IL (ar.)... *lk'aïla*, chaleur du soleil; Ex. : *tah'ma lk'aïla*, la chaleur du soleil est forte (ar.).

K'IM (ar.)... *k'im*, s'asseoir (= Z.); — de l'ar. افـام, aor. يـفيـم.

K — ك

K A S (ar.)... *lkès*, verre à boire (ar. كاس).

K A F (ar.)... *lkèf*, montagne rocheuse et escarpée (ar. v. كاف).

K B B (ar.)... *koubb*, verser (ar.).

akboub, maïs (ar. Sud Const. كبوب; rac. ar. كبّ être en boule, en masse arrondie, à cause de la forme de l'épi).

K B OU (ar.)... *thakabouyeth*, citrouille (ar. v. كابوية).

K T B (ar.)... *ekteb*, écrire (ar.).

K TH R (ar. ?)... *akthir* (*bunium incrassatum*, Boiss. et Reut), plante dont les tubercules sont comestibles (en ar. تلغودة).

thkatherth, pl. *thikouthar*, petite colline. (Ces deux mots de l'ar. ?)

K H' (ar.)... *kah'kouh'*, tousser (ar. كحّ et كحكح).

K H'L (ar.)... *thamkah'elth*, fusil (de l'ar.).

K R... *ekker*, se lever (= Z.).

kerri, mouton (Z. *ikerri*).

K R B (ar.)... *lkerbeth*, hanche (ar. الكربة).

K R Z... *akrez*, labourer (Z. *krez*).

K R S... *akres*, nouer (Z. *kres*).

mekrousa, nœud dans le coin d'un vêtement, d'un mouchoir, pour conserver l'argent (cf. ar. اكرس ?).

K R T' S... *akart'ous*, figue fraîche; — ar. vulg. كرطوس (Sud Const.).

K R M... *thakroumth*, cou (ar. v. prov. Const. : كرومة, même sens).

K R M S... *akarmous*, figue sèche (ar. v. prov. Const.: كرّموس).

K R I (ar.)... *ekra*, louer, prendre en location; — avec le *d* de retour : donner en location (de l'ar.).

K S... *eks*, enlever (= Z.).

eks azekkout', couper les cheveux, raser.

ekkes, enlever.

K S S (ar.)... *keskes*, passoire à faire étuver le couscous.

kesksi, couscous (ar. v. prov. Const.).

K S L (ar.)... *kessel*, allonger, étirer (ar.).

tekessel, s'allonger, s'étirer (ar.).

K S M... *aksoum*, viande (= Z.).

K A' B... *aka'b*, renard. — Cf. ar. des Djebala du Maroc: افعب.

K R' T' (P.)... *lkar'et'*, papier (par l'ar.).

K F R... *ikfer*, pl. *ikefraoun*, tortue.

ikfer ouaman, tortue d'eau.

ikfer lberr, tortue de terre (Z. *ifker*; de là l'ar. v. *fakroun*, tortue; *tifkert*, carapace calcaire à la surface des plaines, etc.).

K F I (ar.)... *kfi*, suffire (de l'ar.).

K L L (ar.)... *koull*, tout, toute, tous (ar.).

K M Z (ar.)... *kemmez*, frotter, gratter (ar. كمز ramasser et arrondir quelque chose avec la main).

K N... *ouknou*, cuire, être cuit; Ex. : *iouknou ouaksoum*, la viande est cuite.

souknou, faire cuire. — Cf. la rac. **G N**.

akniouen, jumeaux (= Z.).

K OU N (ar.)... *amekkan*, lieu, endroit (de l'ar.).

L — ل

L (ar.)... *li* ou *la*, à, vers; Ex. : *loukhkham*, vers la tente, à la tente (ar. v., de l'ar. rég. إلى).

L... *ali*, ou plutôt *ali*, monter (Z. *ali*).

tili, être; Ex. : *mani tili thaddarth ennek*, où est ta maison?

alli, cervelle.

allao, manteau, beurnous (Chaouïya de l'Aurès : ملاو, d'après Mercier, p. 7).

L B I (ar.)... *lloubia*, haricots (de l'ar.).

L J M (ar.)... *ljem*, brider (se dit du cheval, non de la mule ni du mulet) (de l'ar.).

alguèm, bride (de l'ar.).

L H' F (ar.)... *lih'afeth*, *lethèm*, voile dont les Indigènes s'entourent la tête (ar. لَحْبة).

lah'feth, même sens.

L KH... *tlakheth*, argile (Z. *thalr'eth*).

L Z... *laz*, avoir faim; Ex. : *louzakh*, j'ai faim.

thalezzazeth, garou, sainbois (*Daphne Gnidium*, L.), plante dont la racine, desséchée, concassée, puis moulue, sert à laver la laine (ar. v. *lezzaz*).

L S... *ales*, tondre (Z. *elles*).

iles, langue (= Z.).

thallest, nuit.

ilis, pl. *ilissen*, toison (= Z.).

tailsa, mûrier.

lous, plâtre.

L R' M (ar.)... *alr'om*, *iler'man*, chameau (Z. *alr'oum*). — La racine serait arabe, d'après M. de Motylinski; le mot ne serait qu'un qualificatif du chameau; لغم veut dire: gronder en écumant (en parlant du chameau).

L R' I (ar.)... *lar'a*, appeler (de l'ar. v.), se construit généralement avec la préposition *fel*; Ex. : *lar'ikh felles*, je l'ai appelé.

L F... *thilfefth*, férule (plante); nom, en ar. v., d'un *sonchus* (plante).

lef ou *lf*, répudier; Ex. : *ilfes thamet't'outhis*, il a répudié sa femme. (Dans *ilfes*, le *s* est un pronom pléonastique.)

L F S... *thalefsa*, ver blanc (en Z., vipère).

L G... *thileggouith*, genêt, dit en botanique *retem*. (Ce nom se retrouve avec des sens voisins, dans d'autres régions berbères; chez les Beni-Sliman, il désigne un cytise.)

L K' T' (ar.)... *lk'at'*, queue.

alek'k'at', manche d'une cuiller (c'est la partie pour le tout; *lak'k'at'*, ce qui sert à ramasser, de لفط).

L L... *oulli*, mouton (collectif); en Z., brebis (au plur.).

ili ou *illi*, fille; Ex. : *ftana ilis ftan*, une telle, fille d'un tel; dans *ilis*, le *s* est un pron. pléonastique (= Z.).

L M... *lloum*, paille (Z. *alim*).

L OU H' (ar.)... *thlouh'eth*, planche (ar. لوحة).

L OU Z (ar.)... *llouz*, amande (de l'ar.).

L OU K' (dérivée de l'ar.)... *louk'*, maintenant; — de l'ar. الوقت l'heure (sous-entendu : présente).

L I... *thilith*, pl. *thilin*, pou (Z. *thilkets*).

thilith mouerrar', ver luisant (m. à m. : pou d'or).

lioui, estomac.

M — م

M... Particule d'annexion; Ex. : *ikhef m oudrar*, le sommet de la montagne.

mi, fils (Z. *emmi*); Ex. : *flan mis en T'ahar*, un tel, fils de T'ahar.

M (ar.)... *yemma*, mère (ar.).

ma ou *mou* (métathèse de *oum*), mère, dans certains composés textuellement pris à l'arabe; — *mouj-niba*, crabe.

MT... *mata*, comment; — *mata chek*, *mata th'alek*, comment allez-vous?

MJ... *imejjan*, oreilles (= Z.).

iymegguen, branches montantes du maxillaire inférieur. — Cf. rac. ar. مجّ, relative à la bouche, ses parties, ses défauts.

MD (ar.)... *lmidèd*, encre (ar. المداد).

MR... *thamourth*, pays, terre, pièce de terre (= Z.).

thamarth, barbe (= Z.).

MRJ (ar.)... *thamerjeth*, prairie (de l'ar.).

MRG (ar.)... *thimergues*, sauce, bouillon (de l'ar. مَرَقة).

MZG (ar.)... *emzeg*, déchirer (ar. مزّق).

MZ... *amezzan*, petit, jeune (Z. *amezian*).

thimzin, orge (= Z.).

MS... *thimes*, feu, fièvre (Z. feu).

MST (ar.)... *lmest*, bas de cuir rouge à l'usage des cavaliers, et qui leur sert de botte (ar. prov. Const.: مسّت).

MSKH (ar.)... *msakh*, salir (ar. prov. Const.).

MSI (ar.)... *msa*, se coucher (astre); Ex. : *themsa*, le soleil est couché, vient de se coucher, ou se couche (de l'ar.).

MSI (de l'ar., par métathèse)... *tmasit*, à côté de, et aussi: qui appartient à; Ex. : *d'ayyi tmasit ennen*, ceci leur appartient. (Métathèse probable de l'ar. سامى être à côté de.)

MCH... *thimechchacheth*, pl. *thimechchouchaï*, fesse (Z. *thamechchacheth*).

mouch, pl. *imouchen*, chat (*amchich*, Z., et *mouch* en de nombreux dialectes berbères).

MCH (ar.)... *mechmèch*, abricot frais (ar.).

MCHT' (ar.)... *thimechchot'*, peigne (ar. مشطة).

MCHI (ar.)... *mcha*, marcher, aller (ar.).

MT'... *thamet't'outh*, femme (= Z. et la plupart des dialectes berbères).

amet't'it'ou, tempe.

MR'R... *amr'ar*, pl. *imr'aren*, vieux, vieillard; *tham-r'arth*, pl. *thimr'arin*, vieille (= Z.).

amok'ran, grand, large, adulte (= Z.).

MR'Z... *mir'ez*, serpent.

MR'T' (ar.)... *thmar'et'*, étendre, étirer, s'étendre, s'étirer (ar. v. تمغّط et تمرغط).

MR'T'R... *amer't'ir*, gros, gras.

ML... *amellal*, blanc (= Z.).

thamellait, pl. *thimellalin*, œuf (= Z.).

MLH' (ar.)... *lmelah'*, sel (ar.).

MLF (ar.)... *lmelf*, drap (ar.).

MM... *tammimaïth*, tamarix (Z. *amammaï*).

MM (ar.)... *memmou*, prunelle de l'œil (ar. v.).

MN (ar.)... *men*, qui, celui qui, qui ? (ar.).

MN... *mani*, où (Z. *anid'a*).

manid'a, où ? quel ? Ex. : *manid'a mekkan*, en quel endroit ? où ?

manis, d'où ? Ex. : *manis id thousid*, d'où viens-tu ? (Z. *ansi*).

MNA' (ar.)... *thimena'ïn*, morceaux de cuir, cousus sur les côtés du tapis de selle, pour protéger les genoux du cavalier du contact du feutre, et celui-ci du frottement des jambes (de l'ar. منع empêcher, préserver).

MHR (ar.)... *amahroun*, poulain (ar. مهر).

thimherth, pl. *thimharanin*, pouliche (ar. مهرة).

N — ن

N... particule d'annexion ; Ex. : *flan mis n flan*, un tel, fils d'un tel.

Suivi des pronoms affixes, indique la possession : *inou*, mien ; *ennakh*, notre, etc. ; *ensen*, leur ; — *akhkham inou*, ma tente.

inna, dire (= Z.).

thinouith, écorce de chêne qui sert à tanner.

thinithin, petits pois.

nanna, ma grand'mère.

NBH' (ar.)... *tenabah'*, aboyer (ar.).

NJ... *anejji*, supérieur.

anejjiou, hôte (Z. *anebgui*).

NH' (ar.)... *tnah'nah'*, hennir (cheval) (ar.).

NH'S (ar.)... *neh'as*, cuivre (ar.).

NH'L (ar.)... *neh'al*, abeille (ar.).

NKHL (ar.)... *nkhal*, palmier (ar.).

NKHL... *anekhkhal*, peau.

NDM... *tenoudim*, avoir sommeil (Z. *nadem*).

NDI (ar.)... *nda*, rosée (ar.).

NRZ... *nirez*, talon (Z. *aourez*).

NZ... *zenz* et *senz*, vendre (Z. *zenz*).

amenzou, aîné, premier, antécédent, hâtif, précoce (= Z.).

d'amenzou, agneau né à l'automne (s'emploie seul ou précédé du mot *izmer*).

NZR... *anzaren*, nez, narines (= Z.).

NS... *insi*, hérisson (Z. *inisi*).

NSKH (ar.)... *lensokhth*, copie (de l'ar.).

NSA' (ar.)... *nesa'i*, étrivières (ar. de certaines régions, ailleurs انساع).

NSFR... *tensafer*, faire monter.

NCHR (ar.)... *amenchar*, scie (ar.).

NCHF (ar.).... *thimenchafth*, serviette de toilette, essuie-main (ar.).

NÇF (ar.)... *noçf*, remplir à moitié (ar.).

NT... *ennat'*, *init'en*, autre (Z. *ennidhen*).

NA'TH (ar.)... *sena'th*, indiquer (ar. نعت).

NR'... *nour'*, ou, ou bien (Z. *nar'*).

enr', tuer (= Z.).

msner', s'entre-tuer.

NF (ar.)... *anfifh*, entonnoir (dimin. de انف nez ?).

NFR... *anfer*, œstre, mouche de cheval.

NK'R (ar.)... *enk'er*, trouer, percer (ar. نقر).

bou nek'k'ara, sorte de chardon (ar. بونقار).

NOU (ar.)... *ennouth*, pluie (ar. النوء).

H — ه

HBL (ar.)... *amahboul*, fou (ar.).

HTH... *hathay* et *hathaya*, voici ; Ex. : *hathay iyouchi*, le voici qui est arrivé.

HJL (ar.)... *thahejjelth*, pl. *thihejjel*, veuve (ar.).

HRS (ar.)... *herres*, piler, concasser (ar.).

HND (ar.)... *lhendi*, figuier, figue de Barbarie (ar. v.).

HOUD (ar.)... *ahouad*, descendre, aller d'un lieu élevé vers un lieu bas (de l'ar.).

OU — و

OU... *oua... che*, ne... pas (comme *ma... che*, en ar. v.) ; Ex. : *oua chtikh che ar'i*, je n'aime pas le lait, ou : je ne veux pas de lait.

ou la... che, ne... pas (de l'ar. لا et شيء).

aoui, emporter, emmener (= Z.).

aouid, apporter, amener, passer une chose à, la tendre à ; Ex. : *men aouid ouin iis*, qui a amené ce cheval ? (= Z.).

ou, fils ; *oult*, fille (dans les mots *ouma*, frère ; *oultma*, sœur, c.-à-d. : fils, fille de [ma] mère, — d'après M. de Motylinski).

OUBR (ar.)... *louber* et *louobber*, poil de chameau (de l'ar.).

OUTH... *ououoth*, frapper, battre (= Z.).

tcheth, tomber (pluie, neige) ; Ex. : *thetcheth lnouth*, il pleut ; *itcheth ouad'fel*, il neige (Z. *keth*). — Le mot *tcheth* est le fréquentatif de *ououoth*.

OUTHM... *aouthem*, renard mâle.

thaouthemth, renard femelle.

OURD (ar.)... *aououred*, ou *saoured*, ou *saoured'*, abreuver des animaux (ar. وزّد).

OURK' (ar.)... *louork'*, feuille (de l'ar.).

thiouerk'eth, chaussons de peau rouge ou jaune, que l'on met dans les souliers (ar. ورقة peau mince).

OUZA' (ar. ?)... *ouoza'*, renverser, répandre. — Cf. ar. v. Const. : بزع (d'après M. de Motylinski).

OUZN (ar.)... *ouzen*, peser (ar.).

OUSR... *ousra*, *suæda vermiculata*, Forsr. (plante) ; — usité aussi en ar. v.

OUCH... *ouoch*, donner ; Ex. : *ouoch aï thirba' our'roum*, donne-moi un morceau de pain ; — s'emploie souvent avec le *d* de retour.

oucha d, arriver (cf. Ahaggar : *ouch*, même sens).

OUT'... *ouèt'*, *youot'*, un ; *yet'*, une (Z. *iouen*).

OUT'A (ar.)... *out'a*, tomber (la rac. ar. وطأ a des sens de : être en bas, inférieur).

OUA'D (ar.)... *oua'd* ou *oua't'*, rendre ; reprendre une femme répudiée ; Ex. : *oua'aï d*, rends-moi. — Le mot *oua'd* serait une métathèse de عوّد, pour M. de Motylinski.

OUK'I (ar.)... *tak'i*, pieux (ar.).

OU L... *oul*, pl. *oulan*, cœur, estomac (comme قلب, en arabe).

tayouolt, diminutif mixte, berbéro-arabe, de *oul*, nom d'une montagne au sud de Teler'ma (Hautes Plaines constantinoises).

thala, pl. *thalaouin*, source, œil (Z. *thala*, source). — Le primitif *oul*, œil, se trouve à R'adamès, d'après M. de Motylinski.

siouol, parler (= Z.).

OU L I (ar.)... *ouala*, devenir (de l'ar.).

ouella d, rentrer, revenir.

OU N... *oun*, cuire.

iyouan (*an* a presque le son de la nasale française *an* : l'*n* se sent à peine), qui est cuit ; Ex. : *iyouan*, c'est cuit ; *ou d'in ouin che*, ce n'est pas cuit (Z. *ebbou*).

soun, faire cuire.

than, casserole en terre. — Cf. Z. *thanabith*.

thaount, montée, rampe (Z. *asaoun*, *thasaount*, de la rac. S N).

Y *ou* I — ي

Y... *ayyi* (prononcez comme le français *ail* et, quelquefois, comme intermédiaire entre *agui* et *ailli*), ceci (Z. *agui*).

sayyi, celle-ci (Z. *thagui*).

ouayyi, celui-ci, celle-ci (Z. *ouagui*).

ouin, celui-là, celle-là.

I TH R... *thaïtherth*, descente, pente (Z. *thagouserth*).

I J... *ij*, pistachier de l'Atlas et P. térébinthe.

I D... *taïda*, pin (Z. *thaïda*).

I R... *ayyour*, lune, mois (Z. *aggour*).

I R Z (ar.)... *imirez*, mortier à piler (de l'ar. المهراس ou المهراز).

I R Z... *aïrez*, nettoyer.

Y S... *iys*, cheval (Z. *aïs*, rarement *iys*).

I L L... *ill*, année.

ill ennat', l'an passé (m. à m. : l'autre année).

I L M... *aïlim*, pl. *aïlimen*, peau (Z. *aglim*).

Y N... *iiyni*, dattes.

I N D Z... *aïndouz*, veau (Z. *aguendouz*).

Y OU... *tayout* et *thayout*, brouillard, brume.

Y OU M (ar.)... *youm*, jour (ar.).

QUELQUES DEVINETTES

EN

CHAOUIYA DES OULED SELLEM

1° *R'likh ar'ella ou lak'ikh sen d'rari iyouel' ik'arr br'ikh ir'i ou iyouel' ik'arr babbah.* J'ai monté une côte ; j'ai trouvé deux enfants ; l'un dit : je veux du lait ; l'autre : (je veux) du pain. — (L'*entonnoir*, qui sert à verser le lait dans l'outre ; la *faucille*.)

2° *Sent thalaouin d'i elkèf.* Deux fontaines dans une montagne escarpée. — (Les *seins*.)

3° *Sentath tmahranin il' ma ta'dda sil'.* Deux pouliches (dont) l'une ne dépasse pas l'autre. — (Les *yeux*.)

4° *Sennat t'olba ouaï ita'rra goua.* Deux lettrés (dont) l'un dépouille l'autre. — (La *trame* de l'étoffe que l'on tisse et la *quenouille*.)

5° *Oud'fekh d'aserfeth id'amen ou d'msakh che.* Je suis entré dans un silo plein de sang et je ne me suis pas sali. — (J'ai revêtu une *tunique rouge*.)

6° *D'asrafeth ennakh tensafer r'i souchout'.* Nos silos, nous les montons (c'est-à-dire : y puisons) seulement avec un bâton *(courge, citrouille)*. Il y a jeu de mots sur l'expression : montons, qui signifie à la fois : faire grimper des plantes sur un support et puiser dans un silo ; dans ce dernier sens, c'est un arabisme, طلّع en arabe.

Note additionnelle. — Nous avons vu dans l'historique des Ouled Sellem qu'un certain nombre de leurs familles, les Ouled Mbarek, émigrèrent pour aller s'établir du côté du Khroub ; il y a en effet, entre ce village et celui d'Aïn-Smara, mais tout près de ce dernier, un Djebel Ouled Sellem.

A. JOLY.

NOTES SUR DES MANUSCRITS ARABES

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE [1]

— N° 37 —

Ḍū rrumma Ġailān Ben 'Oqba. — *Dīwān*. — (38).

Manuscrit de 77 feuillets, format 22cm × 19cm.

Bonne écriture maghrébine, très fine, droite. — Les vers sont donnés soit à l'encre noire, soit à l'encre rouge ; les voyelles, presque toutes indiquées, le sont à l'encre rouge. Les mots difficiles du texte sont surmontés d'une brève explication, d'un synonyme en caractères très fins.

Les f°s 12 et 240-252 sont en blanc.

F° 1 v. l. 1. form. بسم — form. صلّى
form. رب — form. مبارك

F° 1 v. l. 3. *Nom de l'auteur du dīwān* قال نو

الرمة واسمه غيلان بن عقبة بن نهيس بن مسعود (s)
ابن ساعدة بن كعب بن عوف (s) بن ملكان احد
عشاف العرب المشهورين و صاحبته مية ابنة
مفاتل بن طلبة بن فيس بن عاصم صاحب رسول
الله الخ

(1) Voir la *Revue Africaine*, n°s 280, 281 et 283.

F° 1 v. pièce 1, 126 vers. — Mètre : *Basiṭ*

ما بال عينك منها الماء ينسكبُ ،، كأنه من كُلى مفرية سَرَبُ

F° 6 r. pièce 2, 83 vers. — Mètre : *Basiṭ*

أأن ترسمت من خرقاء منزلة ،، ماء الصبابة من عينيك مسجوم

F° 9 v. pièce 3, 57 v. — Mètre : *Ṭawīl*

أ دارا بحزوى هجت للعين عبرة ،، فماء الهوى يرفضّ أويترفرف

F° 11 v. pièce 4, 79 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* و قال ذو الرّمة ايضا

خليلي لا رسم بو هبين مخبر ولا ذو حجى يستنطف الدار معذر

F° 14 v. pièce 5, 85 vers. — Mètre : *Ṭawīl* وقال ذو الرمة ايضا

دنا البين من مى فبردت جمالها فهاج الهوى تبويضها واحتمالها

F° 18 r. pièce 6, 52 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال غيلان ايضا

خليلى عوجا بارك الله فيكما على دار مى من صدور الدكائب

F° 20 r. pièce 7, 86 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ذو الرمة ايضا

فبِ العيسَ فى أطلال مية فاسأل رسوما كاخلاف الرداء المسلسلِ

F° 23 v. pièce 8, 44 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ايضا

امنزلتى مى سلام عليكما هل الازمن اللامى مضين رواجعُ

F° 26 r. pièce 9, 57 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ايضا ذو الرمة

وما استعبرت عينيك الا مجلّة بجُمهور حزوى او بجرعاء مالك

وقال ذو الرمة يمدح بلالا ابا عمرو

F° 28 v. pièce 10, 57 vers. — Mètre : *Ṭawīl.*

الاحى بالزرف الرسوم الخواليا وان لم تكن الا رسوما بواليا

F° 30 v. pièce 11, 96 vers. — Mètre : *Wāfir.*

وقال ذو الرمة ايضا يمدح بلال ابن ابي بُردة

أراح فريف جيرتك الجمالا كانهم يريدون احتمالا

F° 34 r. pièce 12, 57 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ايضا

احرفاء للبين استقلت حمولها نعم غربة بالعين بحر مسيلها

وقال غيلان ذو الرمة ايضا

F° 36 r. pièce 13, 54 vers. — Mètre : *Ṭawīl.*

امنزلتىَ مىّ سلام عليكما على النأى والنامى يود وينصح

F° 38 v. pièce 14, 59 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ايضا

ألا ياسَلمى يا دارمَىّ على البلَى ولازال منهلا بجرعائك القطر

F° 41 r. pièce 15, 85 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ايضا

أشافتك اخلاف الرسوم الدواثر بادعاص حوض المعنفات النوادرِ

F° 44 r. pièce 16, 54 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ابن عقبة ايضا

اللاربع الدهم اللواتى كانها بقيات وحيٍ فى بطون الصحائف

F° 46 r. pièce 17, 58 vers : Mètre : *Ṭawīl.* وقال ذو الرمة ايضا

لقد جشأت نفسى عشية مشرف ويوم لوى حزوى فظلت لها صبرا

F° 48 v. pièce 18, 68 v. — Mèt. : *Ṭawīl.* وقال غيلان ابن عقبة

خليلى عوجا عوجة نافتيكما على طلل بين الفلات وشاء

وقال ايضا يمدح بلال ابن ابي برذة الانصاري

F° 51 v. pièce 19, 72 vers. — Mètre : *Ṭawīl.*

لمية اطلال بحزوى دواثر عفتها السوافى بعدنا والمواطرُ

F° 54 r. pièce 20, 40 vers. — Mèt. : *Ṭawīl.* وقال ذو الرمة ايضا

خليلى عوجا من صدور الرواحل بجرعاء حزوى فابكيا فى المنازل

F° 55 v. pièce 21, 38 vers. — Mètre : *Ṭawīl.* وقال ذو الرمة ايضا

الا ايها ذا المنزل الراس اسلم وحييت من ربع وان لم تكلّم

وقال يمدح بلال ابن ابي برذة بن موسى الاشعري

F° 57 r. pièce 22, 76 vers. — Mètre : *Ṭawīl.*

اتعرف اطلالا بوهبين فالمضرِ لمىٍّ كأنيار المعوبة الخضرِ

F° 60 r. pièce 23, 29 vers. — Mètre : *Basiṭ*. وقال ذو الرمة

يادار ميةلم يترك لها علما تغادم العهد والهوج المراويد

F° 61 r. pièce 24, 18 vers.— Mèt. : *Ṭawīl*. وقال ذو الرمة ايضا

أمن دمنة بالجوجو جلاجل زميلك منهل الدموع جزوع

F° 61 v. pièce 25, 67 vers.— Mètre : *Ṭawīl*. وقال ايضا

وقفت على ربع لمية ناقتى فمازلت ابكى عنده واخاطبه

F° 64 r. pièce 26, 72 vers.— Mèt.: *Ṭawīl*. وقال غيلان ايضا

أمن دمنة جرت بها ذيلها الصبا لصيداء مهلا ماء عينيك سابغ

F° 67 r. pièce 27, 45 vers.— Mètre : *Basiṭ*. وقال غيلان ايضا

يا دار مية بالعليآء فيرها نسج العجاج على جرعائها الكدرا

F° 68 v. pièce 28, 22 vers. — Mètre *Ṭawīl*. وقال غيلان ايضا

عفا الزرف من أطلال مية فالدحل فأجبال حزوى حيث زاحمها الحبل

F° 69 v. pièce 29, 33 vers. — Mètre : *Baṣiṭ*. وقال غيلان ايضا

يا دار مية بالخلصاء فابردم (s) سفيا وان هجت ادنى الشوف للدمدى

F° 71 v. pièce 30, 22 vers. — Mètre : *Ṭawīl*. وقال غيلان ايضا

مررنا على دار لمية غدوة وجاراتها فد كاد يعفو مقامها

F° 71 v. pièce 31, 42 vers.— Mèt. : *Ṭawīl*. وقال ذو الرمة ايضا

ألا ايها الرسم الذى غير البلَى كأنك لم يعهد بك الحى عاهد

F° 73 r. pièce 32, 33 vers.— Mètre : *Ṭawīl*. وقال ذو الرمة ايضا

ألا لا أرى كالدار بالزرف موقفا ولا مثل شوف هيجته عهودها

F 74 v. pièce 33, 14 vers. — Mèt. : *Ṭawīl*. وقال ذو الرمة ايضا

الاحو دارا فد ابان محيلها وهاج الهوى منها الغداة طلولها

F° 75 r. pièce 34, 18 v. — Mèt. : *Ṭawīl*. وقال ذو الرمة ايضا

اظن ابن طرثوث عيينة ذاهبا بعاديتى تكذابه وجعآئله

F° 76 r. pièce 35, 37 vers. — Mèt. : *Wāfir*. وقال ذو الرمة ايضا

الاحى المنازل بالسلام على بخل المنازل بالكلام

F° 77 r. *Nom du copiste :* انتهى بحمد الله وحسن عونه

على يد كاتبه لاخيه سليمان بن ابن المفداد وفقنا

الله واياه الى الاستقامة والرشاد احمد محمود

ابن الامين بن صلاح والدعاء يا ناظر الخط لله

— N° 38 —

El- Ḥāǧǧ Mālik Ben ʻOṭmān. — (39).

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 4 feuillets.
Écriture maghrébine assez lisible, légèrement penchée, voyelles à l'encre rouge.

F° 12. l. 1. فالها السيد الحاج مالك بن عثمان فى رد من انكر

ثبوت الصوم بالتلغراف ولم يكن بقبول ذلك من

اهل الاعتراف

وقال نجل سيدى عثمان

المرتجي من ربه الغفران

حمدا لمن علمنا النجدين

جل إلاها مالك الكونين

مصليا مسلما على النبى

وءاله والصحب اهل الرتب

F° 4 *Nom du copiste :* تم الكتاب على يد العبد المسمى

صالح جوب

Nom du propriétaire du ms. : ملك لعبد الله سي
ابن المختار سي الحسنى المالكى التجاني المغربي
الافريقي السنغالي الانـدري السندوني

Date de la copie : في تـاريخ ذى الحجة اخر عـام ١٣٢١
هجرية الموافق اواسط دجنبـر سنة 1959 عيساوية

— N° 39 —

El-Gasri Ibn Mohammed. — *Nawâzil* (40).

2 vol. format 33,5 × 21,5. — 134 et 147 feuillets. — 33 lignes à la page. Bonne écriture maghrébine, fine, légèrement penchée. Titres en caractères plus gros, quelques-uns à l'encre de couleur, rouge ou verte. — L'ouvrage est copié sur deux livres de commerce « Journal » Ces deux manuscrits sont en bon état.

Tome I, f° 1, l. 1. form. بسم الله — form. صلى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك.

— l. 3. *Nom de l'ouvrage* : هذه نوازل الفصـري

— l. 4. الحمد لله الـخ — والصلاة الخ

— l. 5. *Nom de l'auteur* : وبعد فيقول افقر العبيد على
الاطلاف وافقرهم لمغفرة الملـك الخـلاف
الفصري ابن محمد بن المختار بن عثمان
ابن الفصري البيلي نسبا الولاتي منشـا
النعمـاوي وطـنـا

— l. 6. *Composition* : لما كان جمع المسائـل وترتيبهـا
انفع واوصل للافادة اردت جمع وترتيب مسايـل
وردت علي وما اجبت به فيهـا وقد زدت عليهـا ما

لم يسـئلنى عنه احد للافادة ليحصل بها النفع
ان شاء الله تعلى واخـترت ان يكون ذلك على
طبف ترتيب مختصر الشيخ خليـل ليكـون ذلك
اسهل فى التحصيل للمراد وايسر فى الكشف عما
يراد وافـدم على ذلك مقدمـة اجمع فيهـا اشيـاء
ليست على منوال واحد

— l. 11. *Références* : وارمـز لـشـروح الشـيـخ خليـل
للاختصار بما كيعبيته طخ للطخيخي وحم للشيخ
سيدى احمد بابا وغ لابن غازي وف للمواف وح
للحطاب وس للسنهورى وع لعلى الاجهورى ومخ
لمحمد الخرشى وشخ للشبرخيتي وعبف لعبد الباقى
ومع لمجمع الوادني وغيرها من تصانيـف الائمـة
اسميـه باسمـه

— l. 14. هذا اوان الـشـروع فى المقصـود بعـون الملـك
المـعـبـود

— l. 15. *Prolégomènes* : مـقـدمـة فى ذكـر مسـايـل من
التوحيد وفيما رفع الينا من الايات واشياء اخر
ليست على منوال واحـد

F° 5 r. مسـائـل الفرعان

F° 8 v et f° 9 En blanc.

F° 10 v. مسـائـل الحديث

F° 12 r. مسائـل من انـواع شتى

F° 14 r. نـوازل الطهارة

F° 20 r. مسـائـل الوضوء

مسائل الغسل	F° 23 v.
مسائل التيمم	F° 24 v.
مسائل الحيض	F° 29 v.
مسائل الوقت	F° 30 v.
مسائل عن الاذان	F° 31 r.
نوازل الصلاة	F° 31 v.
مسائل السهو	F° 32 r.
مسائل النفل	F° 41 r.
مسائل صلاة الجماعة والاستخلاف	F° 42 r.
مسائل السفر والجمعة	F° 44 v.
مسائل صلاة الجنازة	F° 47 v.
نوازل الزكاة	F° 49 v.
مسائل زكاة الفطر	F° 59 v.
نوازل الصوم	F° 62 r.
نوازل الذكاة والمباح والضحايا	F° 65 v.
نوازل اليمين والنذر	F° 68 r.
F° 72 v. annulé, le texte est barré en entier.	
نوازل النكاح	F° 77 r.
مسائل الخيار	F° 88 v.
مسائل الصداق	F° 91 r.
مسائل من فصل تنازع الزوجين في النكاح	F° 103 r.
نوازل الخلع والطلاق والتمليك والرجعة	F° 103 v.
نوازل الطلاق	F° 112 v.
مسائل التمليك	F° 121 r.

مسائل الرجعة	F° 121 v.
نوازل العدة والاستبراء	F° 122 r.
مسائل تتعلق بالاستبراء والمفقود	F° 124 v.
نوازل النفقات والحضانة	F° 125 r.
اللهم صل الخ	F° 131 Fin du tome I.
	F°s 132 et 133 Ces deux feuilles, relatives au serment, ont leur place entre le f° 71 r. et le f° 72 r.; le f° 21 v. est annulé.

Tome II, f° 1 v., l. 1 form. بسم الله — form. صلّى (*a*)

F° 1 v., l. 2. form. مبارك (*a*)

الجزء الثاني من نوازل الفصري الولاتي	— l. 3.
نوازل المعاوضات	— l. 4
نوازل العيوب	F° 21 r.
نوازل السلم	F° 26 v.
نوازل القرض	F° 30 r.
نوازل الرهن	F° 31 v.
نوازل الفلس والحجر	F° 32 v.
نوازل الصلح	F° 39 r.
نوازل الحوالة	F° 41 r.
نوازل الضمان	F° 42 r.
نوازل الشركة والضرر	F° 44 r.
نوازل الوكالة	F° 50
نوازل الاقرار	F° 56 v.
نوازل الوديعة	F° 58 r.
نوازل العارية	F° 60 r.

F° 62 v. نوازل الغصب والتعدي

F° 71 v. نوازل مفترف الذمة والعبداء من اللصوص والمدارات

F° 80 v. نوازل القسمة

F° 83 r. نوازل الاستحقاق

F° 87 r. نوازل الاجارة والجعل

F° 95 v. نوازل الهبة والصدقة والعمرى

F° 105 v. نوازل اللقطة

F° 106 r. نوازل القضاء

F° 125 r. مراجعة وقعت بيني وبين بعض الفقهاء

F° 130 r. نوازل الشهادات

F° 132 v. نوازل الجنايات

F° 143 r. نوازل الردة

F° 145 v. نوازل السرقة

F° 147 r. نوازل الوصايا

F° 147 v. *Nom du copiste :* انتهى ما وجدت من الجزء الثاني من نوازل القصري الولاتي بحمد الله وحسن عونه على يد كاتبه خيربن حبيب الله

Date de la copie : 1288 H. — 1871 J.-C.

ووافق فراغي منه عصر يوم الثلاثاء الثالث عشر من جمادى الاولى سنة ثمان وثمانين بعد المائتين والالف

Ouvrages cités. **Plusieurs centaines de noms d'auteurs sont cités, notamment les auteurs de *nawāzils*, par ex. :**

نوازل العباسي — نوازل الحافظ بن الاعمش — نوازل

ابن هلال — نوازل سيدي عبد الله بن الحاج ابراهيم الغلاوي — نوازل الشريف حمى الله — نوازل الورزازي — نوازل المعيار — نوازل البرزلي — نوازل البقيه محمد بن ابي بكر ابن الهاشم الغلاوي — نوازل ابي اسحاق التونسي — نوازل الونشريشي — نوازل مع — نوازل العلامة الحاء الحسن — نوازل الورزازي — نوازل البقيه بن طركات — شرح اضاءة الاجنة المسمى برايحة الجنة — سيدى عبد الله الملقب بالوالد بن عبد الرحمان ابن عبد الرحيم التشمشاوي فى شرحه على الشيخ خليل — فتاوى القاضى احمد بن احمد بن الحاج الشنجيطي — عبد الله بن محمد بن الحبيب الشنجيطي — الاجوبة الناصرية

— N° 40 —

'Alī Ben Mohammed El-Qalasādī. — *Kašf el-Ġilbāb 'an 'ilm el-ḥisāb*. (Mathématiques.) — (41).

Manuscrit de 39 feuillets, format 22cm,5 × 17cm,5. — 18 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine de grosseur moyenne. Les titres, les chiffres, les opérations sont indiqués à l'encre rouge.

F° 1, l. 1. form. بسم — form. صلى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك.

— l. 3. *Nom de l'auteur :* يقول .....على بن محمد بن محمد ابن على الفرشى الشهير بالقلصادي الاندلسي البسطى

الحمد لله سريع الحساب الخ..... والصلاة الخ — l. 5.

اما بعد فاني لما صنفت *Nature de l'ouvrage :* — l. 10.
التبصرة في علم الحساب ولم يخطر ببالي وقت
اشتغالي بها ان يشكل منها شئ على القاري
فاذا هي قد اشتملت على ضوابط في الاستعمال
اقتضتها صناعة التاليف ودعت اليها حاجة
التصنيف فتوقف لذلك تحصيلها على
المبتدئين الذين كان وضعها من اجلهم ولم
يمكني تبديلها لاذاعتها عند الناس الى ان رغب
في شئ من هذا العلم من علق بي وده ولم يسعني
رده فاردت ان نستدرك ذلك المعنى في هذا
الموضوع بتقريب الناشي والقاصي والبعيد
المتعاصي لكي يعظم الانتفاع بهذا التاليف
ويكون وسيلة لفهم غيره من التصانيف

وسميته كشف الجلباب عن *Nom de l'ouvrage :*
علم الحساب

وهو ينقسم الى اربعة اجزاء وخاتمة *Divisions :*
في كل جزء ثمانية ابواب

الجزء الاول في العدد الصحيح F° 1 r.
الباب الاول في حروف الغبار وما يتعلق بها F° 1 v.
الباب الثاني في الجمع F° 2 v.
الباب الثالث في الطرح F° 4 v.
الباب الرابع في الضرب F° 6 v.

الباب الخامس في القسمة F° 8 v.
الباب السادس في حل الاعداد F° 11 r.
الباب السابع في التسمية F° 12 v.
الباب الثامن في قسمة المماصات (?) F° 13 v.

الجزء الثاني في الكسور F° 16 v.
الباب الاول في اسماء الكسور
الباب الثاني في جمع الكسور وطرحها F° 20 v.
الباب الثالث في الضرب F° 21 v.
الباب الرابع في الاخذ F° 22 r.
الباب الخامس في القسمة F° 22 v.
الباب السادس في التسمية F° 23 r.
الباب السابع في الجبر والخط F° 23 v.
الباب الثامن في الصرف F° 24 r.

الجزء الثالث في الجذور F° 24 v.
الباب الاول في اخذ جذر العدد الصحيح F° 24 v.
الباب الثاني في اخذ جذر العدد غير الصحيح غير المجذور بالتقريب F° 25 r.
الباب الثالث في تدقيق التقريب F° 26 v.
الباب الرابع في اخذ جذور الكسور F° 26 v.
الباب الخامس في جمع جذور الاعداد وطرحها F° 27 v.
الباب السادس في ضروب جذور الاعداد وقسمتها وتسميتها F° 28 r.
الباب السابع في اختلاف مرتبة الجذور وتضعيفها وتجزيتها F° 28 v.

F° 29 v. الباب الثامن في تجذير ذوات الاسماء المتصلات وذوات الاسماء المنفصلات

F° 30 v. الجزء الرابع في استخراج المجهولات

الباب الاول في الاعداد المتناسبة

F° 31 r. الباب الثاني في العمل بالكعبات

F° 32 r. الباب الثالث في الجبر والمقابلة

F° 33 r. الباب الرابع في العمل بالضروب المركبات

F° 34 v. الباب الخامس في الجمع من علم الجبر والمقابلة

F° 35 v. الباب السادس في الطرح

F° 36 r. الباب السابع في الضرب

F° 36 v. الباب الثامن في القسم

F° 39 v. وهذا ما قصدنا من هذا الموضوع

Nom du copiste : بيد احمد بن الحسن بن احمد المجلسي

— N° 41 —

Anonyme. — *Tārīḫ ʻuṣūl Fūta*. (Histoire). — (42).

Manuscrit format 21cm,5 × 17cm. — 3 feuilles. Écriture maghrébine, bien lisible, droite, assez forte.

F° 1 r., l. 1. هذا تاريخ اصول فوت

— l. 2. En gros caractères sur une même ligne horizontale :

جمتللكشنبدعى

Cet assemblage de lettres comprend les initiales des mots suivants :

جاعوك — منّ — تندف — لام تم[illegible] — لام تاك

— كل — شيوخ — نصرانيين — فاطمي — دجال — عيسى — يا جوج وما جوج

— l. 3. Suit une liste des anciens princes du Foûtâ, avec indication de la durée du règne de chacun d'eux ; quelques faits saillants sont aussi cités. Le premier de ces princes est *Diaʻog* [جاعوك], le pouvoir fut ensuite, pendant trois cents ans, aux mains de *Mannu* et de ses descendants, dont les noms ne sont pas cités; puis vient *Tiundug;* suivent trente noms de rois, la liste s'arrête à *Būbakar Fāṭimata* [بُبَكَرْ فَاطِمَتَ]. La durée totale de tous ces règnes est d'environ mille ans.

Vient ensuite (f° 2 r.), la liste des almâmis. Le premier fut *Suleimāna Bāl* [سُلَيْمَانَ بَال] qui eut pour successeur Almâmi *ʻAbdu l-Qādiri* [الامام عبد القادر] ; sont ensuite cités trente-deux almâmis qui furent chefs du Foûta pendant une période de cent cinq ans.

Cette chronologie a été dressée en l'an 1290 de l'hégire (1873 J. C.) ; le dernier almâmi cité est Būbu ʻAb. Les localités qui servirent de résidence à ces chefs sont mentionnées : *Kubillo, MBumba, Gawol, Haéré, Golléré*, etc.

— N° 42 —

Mohammed Fāl Ben Mutāli. — *Liste des Compagnons du Prophète morts dans les expéditions de Mohammed.* — (43).

Manuscrit format 21cm × 13cm,5. — 40 feuillets.

Bonne écriture maghrébine, forte; les voyelles sont indiquées à l'encre rouge. — 10 vers par page.

F° 1 r. *Nom de l'auteur* : قال شيخنا محمد بال بن متالي ابن محمد بن احمد بن اعمر بن ابّج بارك الله في الخلف و رحم السلف بمحمد صلعم ناظما للشهداء زمنه

La qaṣîda du mètre *Raǧaz* commence ainsi :

نحمد من امرنا وهو الصمد ، دعامة وبالاجابة وعد

F° 3 v. شهداء بدر

F° 7 r. شهداء احد

F° 23 v. شهداء بير معونه

F° 28 r شهداء الرجيع

F° 30 r. شهداء الخندف

F° 31 v. شهداء خيبر

F° 34 r, شهداء بنى فريظة

F° 34 v. شهداء ذى فرد

F° 35 r. شهداء حنين

F° 35 v. شهداء الطايف

F° 37 v. شهداء مؤتة

F° 40 v. انتهى نظم شيخنا محمد بال بن متالي على يد كاتبه محمد جاخ لنفسه ثم لمن شاء الله بعده من ابن اواخ

Date de la copie : يوم الجمعة بعد العصر لاربع بقين من المحرم سنة 1310 من الهجرة النبوية (1892 J-C).

Nom du propriétaire : Un cachet rond de 5 cm. de diamètre porte au centre

عبيد ربه محمد جاخ بن بائ دَرَو سِيسِ

et sur le pourtour la formule

وما توفيقى الا بالله عليه توكلت واليه انيب

D'après des lettrés indigènes, cette poésie se nommerait : هبة الوهاب

— N° 43 —

Mohammed Tuqquru el-Fulâni. — *Mu'âwanat el'iḫwân fi mu'âšarat ennisuân*. (Médecine). — (44).

Manuscrit format 22cm,5 × 18. — 7 feuillets, 25 à 30 lignes à la page. Bonne écriture maghrébine, de grosseur moyenne, droite.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (*a*).

— l. 2. الحمد لله الذي رزقنى بشرا سويا وربانى بي الاسلام وعلمني علما عربيا والصلاة الخ

— l. 5. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ الفقيه محمد بن محمد المعروف بمحمد تُقُّرُ البلاني اعزه الله الخ

— l. 7. اما بعد فان اخا من الاخوان الذى اعتنى بامورهم ارسل الى ورقات لاجمع له فيها ما يستعين وما يتقوى به بي امر نسايه واعرضت عن ذلك زمانا والح علىّ وبشرته بالاجابة لادخل بي جملة قوله صلعم من سر مومنا فقد سر الله الخ

Nom de l'ouvrage : فالفيت هذا الكتاب وسميته معاونة الاخوان بي معاشرة النسوان

Sources : مجمعت فيه فوايد ومنافع مما نقلته من كتب الفقهاء والحكماء ككتاب اللوامع والاسرار بي منافع القرءان والاخبار لعيسى بن سلامة بن عيسى المغربي وكتاب منهج الفوايد المشتمل على كل سول وكتاب السؤال بي منافع الحيوان

وخواصه ونقلت فيه ما انتخبته من كلام علماء
الطب كالامام السويدي صاحب كتاب التذكرة
المحيط بعلم الطب

F° 1 r., l. 22. باب تحمل انى النساء والصبر عنها وفضل ذلك
ورد من صبر على سوء خلف امراته

F° 1 v. باب الخواص والمنافع قال في كتاب السؤال في
منافع الحيوان من شرب لبن البغر زاد في الانعاظ
ومن سحف قرن البغر بعد حرقه وجعله في طعام
وشربه زاد في الانعاظ وخصية العجل اذا جففت
وشربت مسحوقة فانها تهيج الباءة وينعظ انعاظا
شديدا وتعين على كثرة الجماع ومن اصابه الافتراض
فيتبخر بمخلب الديك من رجله الايمن فانه
ينحل من عقده ومن اخذ بيضة الديك وجعلها
في فرطاس وعلقها على فخذه فانه يهيج عليه
الباءة ومن اخذ عرف الديك وثفنه ومسح بدمه
ذكره وجامع زوجته فانه لا يقدر احد ان يجامعها
غيره باذن الله تعلى..... ومن اخذ دم دجاجة سوداء
عند ذبحها وخالطه مع العسل ويجعل شيئا منه
على راس ذكره ويجامع به زوجته فان المراة تجد له
لذة عظيمة يكاد ان يخرج عقلها لشدة الجماع الـ

F° 2 r. *Lacune :* Le ms reprend au passage suivant :

F° 3 v. هذه الفوائد المتقدمة التى تقوى على الجماع الخ
وللجماع تكتب ايضا ام الغرمان الخ

F° 4 v. وان اردت ان لا تحب امراتك رجلا غيرك الخ
F° 5 v. ومن ولد له مولود الخ
F° 6 r. ذكر بعض الاطباء الوجوه التى يتولد منها الانى
F° 6 v. بيان الامور المضرة بالبصر
F° 7 r. في وجع الاذن والسن
« علاج من يبول في الفراش
F° 7 v. ما يعمل للجنين اذا رفد في البطن او مات الخ
انتهى السوال بهذه الفائدة اللهم صل الخ

— N° 44 —

Ḥammādi 'l-Badawī l-Maġlisī. — *Commentaire d'une qaṣida relative aux généalogies des tribus de l'Arabie.* — (45).

Manuscrit format 36cm,5 × 23cm. — 93 feuillets; le recto du premier feuillet et le verso du feuillet 93 sont en blanc. — 40 à 45 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine assez fine, droite. Les titres, le texte de la qaṣida, les voyelles sont à l'encre de couleur, rouge ou bleue; le commentaire est à l'encre noire. Il s'arrête au f° 81 v; le reste du manuscrit ne contient plus que les vers de la qaṣida. Elle est du mètre *Raǧaz*, presque entièrement vocalisée; elle est donnée vers par vers, le commentaire suit chacun de ces vers; il tient ordinairement en 5 à 10 lignes, mais le commentaire de certains vers (p. ex. f° 30) occupe plusieurs pages.

F° 1 v., l. 1. form. بسم form. صلّى
— l. 2. form. الحمد form. رب
— l. 5. form. لا حول form. مبارك

F° 1. l. 7. *Nom de l'auteur de la qasida :* اما بعد فيقول
الشيخ العالم العلامة النحرير الاستاذ البهامة

سيدى احمد البدوى المجلسى النسب والنجار
اسكنه الله غرف جراديس جنانه واباض علينا
من بركاته ويسر لنا من شروح مولفاته

La *qaṣîda (Raǧas)* commence ainsi :

حمدا لمن رفع صيت العرب ،، وخصهم بين الانام بالنبي

suit le commentaire des vers : 14 lignes.

F° 3 r. الطليعة *Prolégomènes :*

F° 6 v. القول في مدنان عمود نسبه صلعم

F° 9 r. الشء في انساب العرب

F° 15 v. انتهى الكلام على ربيعة ويتلو الكلام على اخيه مضر

F° 17 r. انتهى الكلام على سليم بشرع على اخيه هوازن

F° 20 v. هنا انتهى الكلام على بنى كلاب بن ربيعة بشرع يتكلم على بنى كعب

F° 21 v. انتهى الكلام على مفيل وجعدة ابنى كعب بشرع يتكلم على فشير اخيهما

F° 22 v. لما انهى الناظم الكلام على بنى كعب وبنى كلاب لا مجدين عند العرب ولا يبالون بغيرهما من بنى عامر كما قال دريد بن الصمة « لوكان يوم جد لما غابت عنه كعب وكلاب » وكما قال جرير « بلا كعبا بلغت ولا كلابا » شرع يتكلم على غيرهما من بنى عامر مبدا ببنى هلال

F° 23 r. ولما انتهى الكلام على بنى هلال شرع يتكلم على نُمير

F° 23 v. هنا انتهى الكلام على هوازن غير ثقيف بشرع يتكلم عليهم

F° 26 r. لما انتهى الكلام على خصفة وعمرو رجع الى اخيهما سعد الذى ذكر معهما

F° 29 v. هنا الكلام على عبس

F° 31 v. هنا انتهى الكلام على الناس الذى هو قيس عيلان بشرع يتكلم على اخيه الياس عمود النسب

F° 33 r. هنا انتهى الكلام على قعمة بشرع في اخيه مدركة عمود النسب

F° 34 v. شرع يتكلم على مزينة وهي فبيلة ذات غنى وشرف

F° 37 v. شرع يذكر بنى دارم مع تخليط لا يسلم من الغلط

F° 38 r. هنا انتهى الكلام على فبائل زيد مناة بن تميم

F° 39 v. ولما انتهى الكلام على فبائل تميم شرع يذكر شعراءهم

F° 41 r. لما انتهى الكلام على تميم نزل على بنى خزيمة بن مدركة بن الياس وان خالف صنيعه لان صنيعه ان جعل عمود النسب اصلا ويذكر الفروع فبله ثم يخط عليهم

F° 42 r. ولما فرغ من الكلام على الفرع وهو بنو اسد انحط على الاصل الذى هو عمود النسب

F° 46 v. هنا انتهى ما نظم من كنانة ومما بقى على الناظم من فبائلهم فبيلة من ليث يقال لهم بنو غروان منهم شداد بن الهادي الصحابي سمى

ابـوه المـعـادى

F° 48 v. انـتـهـى الكلام على بنى محارب بشرع يتكلم على بنى الحارث بن جـهـر

F° 49 v. شرع يتكلم على بنى لؤى جبدا ببنى عامر واخر عمود النسب بنى كعب لصنيعه

F° 56 r. هنا انتهى الكلام على بنى رزاح بن عدى بشرع بي الكلام على بنى عويج

F° 57 v. هنا انتهى الكلام على عدى بشرع يتكلم على بنى عدى هصيص وهم قبيلتان من قبائل قريش الاثنى عشر

F° 60 r. انتهى الكلام على سهم بشرع بعده بي الكلام على اخوتهم جمع

F° 76 v. بعد مخزوم نزل على عمود النسب وذلك صنيعه بقال ومن كلاب وكلاب اسم عمود النسب

F° 81 r. شرع يذكر اسلام من اسلم من بنى هاشم جبدا بعبد الله بن الزبير

F° 81 v. Le commentaire se termine ici :

Nom du commentateur : اخر ما شرحه حماد رحمه الله ونفعنا به

Nom du copiste et du propriétaire du ms. : انتهى بحمد الله وحسن عونه على يد كاتبه لاخيه بي الله وحبيبه ابن المفداد بن عبد الله الشيخ لازال حافظا للعلوم..... وفاه الله شر الحاسدين والعجار

بجاه سيدى محمد المختار محمد بال بن سيد احمد ابن المختار

La qasida seule occupe les folios 82-93.

F° 81 v. اول من جمع بين الحسن و صنوه الحسين

F° 85 r. الفول يف فحطان عمود نسب الانصار

F° 89 r. هنا انتهى نجر بنى النجار

F° 89 v. هنا انتهى جشم اما عوفهم ،، بالحبلى بن ابن كبشهم

F° 90 r. هنا انتهى الحارث اما كعب ،، فمنه ذاك الكعب نعم العضب

F° 91 r. هنا انتهى عمر واسلم اخوه ،، اخو عمران كالكيس بنوه.

F° 93 r. اما السوادين فمن كوش بن حام ،، سددهم ان طاف بالبيت الحرام

Le ms. se termine ainsi f° 93 r.

استودعت هنا شهادة ان لا اله الا الله

فد انتهى منهم سلك النسب والحمد لله على نيل الارب

Un grand nombre d'ouvrages sont cités entre autres :

الخصائص الكبرى للسيوطى — السهيلي فى الروض الانف — البحر الزاخر — الحلة السيرا فى انساب خير الورى — تكملة السيوطي — الفوائد الكامنة فى ايمان السيدة امنة — ابن حجر — الكلاعي — الفلقشندي — القسطلاني — الثعلبى — الزبيري — الخ

— N° 45 —

Mohammed Ben Sa'id (el-Yadâli). — *El-hullat es-siyarâ fi-ansâb el-'arab.* — (Biographie du Prophète et généalogies). — (46).

Manuscrit comprenant 117 feuillets, format 23 cm × 18 cm. — Envir. 35 lignes à la page. — Ecriture maghrébine fine, droite; quelques mots du texte et titres à l'encre rouge. — Les 75 premiers feuillets sont de papier blanc, le reste du manuscrit est établi sur du papier légèrement teinté de bleu. Le ms. n'est pas relié, mais seulement enveloppé dans une feuille de gros cuir.

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلى

— l. 2. *Nom de l'auteur :* يقول العفير الى معبو الله تعلى محمد ابن سعيد اسعده الله في الدارين الخ

— l. 3. الحمد لله و الصلاة الخ

— l. 5. *Nature de l'ouvrage :* وبعد فلما كان العلم بانساب العرب صارت رسومه دواثر ومادت جدوده مواثر واسوافه كواسر ومخدراته فواهر واشخاصه متوارية وازناده غير وارية..... وكان نسبه صلعم اشرف الانساب وسببه افضل الاسباب وكان العلم بنسبه صلعم وببعض اخوانه ومما يتعلف بذلك فرضا على الاعيان وشرطا في كمال الايمان..... فخدمته صلعم بذكر ذلك النسب الشريف والحسب البانخ التليد والطريف وبذكر بعض اخوانه وازواجه وذريته وصحابته وماله وذكر بعض فضائله وبذكر بعض قبائل العرب لانهم شرفوا بالاعتزاء الى ذلك النسب الخ

Sources : فاتيت بهذه العجالة تعجيلا لفرى المستبعيد واكتفاء من الفلادة بالقدر المحيط بالجيد ليعم نفعه البلاد ويتعاطاه الحضرى والباد جمعت فيها على وجه الاختصار ما لم يجتمع في غيرها من الكتب الكبار واخذت هذا النسب من عدة كتب كالقلقشندي وعليه جل اعتمادي وابن زاكور او شرح فلائد العقيان والكلاعي والاصابة وتكميل المرام وشراح البخارى والموطا والحماسة والجواهر والقاموس وكتب السير وحواشيها وزهر الاكام وغير ذلك ولفقت وضممت بعضه الى بعض مع حذف الاسانيد وعدم العزو غالبا طالبا للاختصار الخ

F° 2 v. *Nom de l'ouvrage :* ولما اشتمل هذا الكتاب على سيرة المصطفى صلعم وبعض انساب العرب سميته

بالحلة السيرا في انساب العرب وسيرة خيرة الورى

F° 5 v. مقدمة في امور الاول في فضل هذا العلم وفائدته

F° 6 r. والثاني واما العُرب بالضم وبالتحريك باسم مونث ولذا يوصف بمونث تاكيدا الخ

» واما تقسيم العرب فما على وجه الارض منهم اليوم قسمان عدنان وقحطان

F° 6 v. واما العرب العاربة فقد انقرضوا وهم عشر قبائل جمعهم الشاعر في قوله الخ

F° 6 v. واما مساكن العرب القديمة التى منها درجوا الى

سائر الاقطار بجزيرة العرب الواقعة في وسط المعمور الذي منه الكعبة

والمدينة الخ (Suit la description de l'Arabie)

واما فريش فهم راس عدنان F° 7 r.

واختلف في تسميتهم فريشا على سبعة اقوال الاول الخ

وكانت فريش سادات العرب..... واما فضل فريش F° 7 v.

واما ديانات العرب

واما علوم العرب

واما ايام حروبهم

واما ايام العرب في الاسلام F° 8 r.

واما نيران العرب

واما اسواف العرب F° 8 v.

الثالث في ذكر نسب الانبياء الذين جاءوا وهم خمس وعشرون F° 9 v.

واما الكتب بالمسمى منها في الفرقان اربعة F° 11 v.

واما الملائكة بالمسمى منها الخ

والرابع العجم كل ما عدا العرب سوى الترك والفرس F° 12 r.

والروم واهل الغرب يطلقون لفظ العجم على الروم والفرنج

ثم ان اولاد نوح ثلاثة سام وحام ويافث واما سام الخ

والبربر وهم بنو بربر بن فيدار بن اسمعيل كان F° 12 r.

عصى ربه وطرده ابوه البر البر اذهب يا بربر انت

بربر باتي بفلسطين او هو بربر بن كلاجم بن حام وهم

من بني جلوت الخ..... واما صنهاجة بفتيل

هم من البربر الخ

واما النوبة والزنج وزغارة والكنعانيون الخ F° 12 v.

الخامس في بعض ما يحتف على المكلف معرفته F° 12 r.

من سيرته صلعم

Suit la généalogie du Prophète :

واما عدنان F° 14.

واما اسامة بن لوى F° 15.

واما كعب F° 15.

واما مولده صلعم F° 16 v.

وصفته صلعم F° 21 v.

واما خصائصه صلعم F° 23 v.

واما خلفه.....ومما روى يوم وفاته F° 25 r.

ولما ذكرنا بعض تفسير خلفه صلعم اردنا ان نذكر F° 26 v.

بعض المهم من تفسير الفاظ ما جاء في الحديث

من خلفه

وبنو هاشم هم اله صلعم F° 32 r.

اولاد زينب F° 34 v.

على واولاده F° 35 r.

Suit une chronologie de 358 à 841 de l'hégire :

وسبب قتل الحسين F° 40 r.

واما العباس F° 41 r.

السفاح والمنصور والمهدى F° 42 r.

واما فثم F° 42 v.

وانفرضت الدولة العباسية بعد المعتصم الخ F° 45 v.

ولعبد الشمس من الولد امية الاكبر وامية الاصغر F° 48 r.
وعبد امية وحبيب ونوفل وربيعة وعبد الله
وعبد العزى

واما ربيعة..... واما حبيب ..... واما عبد F° 48 r.
العزى ..... واما امية الاصغر الخ

واما خالد بن عبد الله F° 49 v.

ومن التابعين F° 50 v.

وبنو نوفل F° 51 r.

وبنو اسد بن عبد العزى F° 51 v.

بنو عبد الدار — وبنو زهرة F° 53 v.

بنو تيم F° 54 v.

بنو مخزوم F° 56 r.

بنو عدى بن كعب F° 57 r.

بنو سهم F° 58 v.

بنو عامر بن لوى .v 59 f° بنو جمح بن عمر F° 59 r.

بنو فهر F° 60 r.

وبنو كنانة وبنو مالك وبنو فراس F° 61 r.

وبنو ضمرة وبنو غفار F° 61 v.

وبنو عتوارة F° 62 r.

وبنو لعتوا وبنو خزيمة F° 63 r.

وبنو اسد بن نودان F° 63 v.

وبنو هذيل وبنو السيد وبنو اد F° 64 v.

وبنو عكل وبنو عدى F° 65 r.

وبنو تميم F° 66 r.

ومن بنى فريع ..... ومن منفر ..... ومن F° 66 v.
بنى مرة بن عبيد

واما ربيعة بن نزار F° 81 v.

هذا كله من اول الكتاب الى هنا نسب عدنان F° 84 v.
على الترتيب والتدريج بادئا بجخذه صلعم
مرتقيا الى عدنان واما قحطان فهو ابو اليمن
قيل اول من تكلم بالعربية الخ

هذا كله بنو مالك بن النجار واما بنو عدى بن F° 95 v.
النجار الخ

Quelques lignes sur Ibn Ḫaldūn et sur les descendants de *Wā'il*. F° 116 r.

Vient ensuite une lettre écrite par le Prophète aux gens du Ḥaḍramaut ; chaque mot difficile est commenté.

من محمد رسول الله صلى الله تعلى عليه وسلم الى
الافيال العباهلة من اهل حضرموت اقامة الصلاة
وايتاء الزكوة على التيعة وفى السيوب الخمس
لاخلاط ولاوراط ومن ابى فقد ازلى وكل مسكر
حرام

Le manuscrit est incomplet ; il s'arrête au feuillet 117.

— N° 46 —

Moḥammed Fāl Ben Aḥmed Ben Moḥammed El'Āqil. — *En-Neǧm es-sārat fy-šarḥ el ibāra* (Grammaire). — (47).

Manuscrit de 14 feuillets 22 cm., 5 × 17 cm., 5.
Belle écriture maghrébine, fine. Titres et texte à l'encre rouge; commentaire à l'encre noire, assez pâle.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلى — form. مبارك — form. رب

F° 1 r., l. 2. *texte* : اعلم وفقنا

commentaire : وهو جعل مصدرة التوقيف
وهو خلف القدرة على الطامة..... الخ

F° 3 r. الفصل الثاني في الفعل وفيه مطلبان الاول في حده والثاني في خواصه

F° 5 v. حروف النفي

حروف الاستفهام

F° 6 r. حروف الجر

F° 9 v. باب الاعراب وفيه تسعة مطالب

F° 13 v. باب معرفة علامات الاعراب

» الفصل الاول في الرفع

F° 14 r. الفصل الثاني في النصب

» الفصل الثالث في الخفض

F° 14 v. الفصل الرابع في الجزم

F° 14 v. خاتمة

Nom du commentaire : النجم السارة في شرح العبارة

Nom du commentateur : محمد بال بن محمد بن احمد ابن محمد العاقل

— N° 47 —

Sid el-Moḫtār. — *Ḥasr el-'arāǧīn min 'aḏqt 'umm el-barāhin*. (Théologie. Commentaire de la Senūssiya. — (48).

Manuscrit format 22cm × 17cm. — 14 feuillets.
Bonne écriture maghrébine fine. — Le texte de la Senoussiya est à l'encre rouge, le commentaire à l'encre noire.

F° 1 v., l. 1. الحمد لله الذى شرح القلب لمعرفة توحيده بما شرح باب تفديسه وتعظيمه وتمجيده الخ

l. 4. *Le texte* : وبعد فهذا تقرير صغير الحجم كبير العلم على الصغرى للامام العلامة البحر الفهامة سيدى محمد بن يوسف السنوسى الخ

l. 6. *Le commentaire* : سميته بنصر العراجين من عذق ام البراهين

l. 10. *Texte* : بسم الله الرحمان الرحيم

Commentaire : بدا المصنف رحمة الله تعالى كتابه بالبسملة اقتداء بكتاب الله العظيم الخ

F° 14. *Nom du copiste* : انتهى بحمد الله و حسن عونه على يد..... محمد بن محمد الحفور..... لاخيه فى الله و فى الشيخ داداه بن محمد مختار

— N° 48 —

Bāba Ben Moḥammed Ben Ḥamdi el-Ḥāǧǧi. — *El-buḥūr ez-zāḥirāt 'alā naḍm Maḥand Bāba l-el-muǧarriḥāt*. (Droit.) — (49).

Manuscrit format 21cm × 15cm,5. — 11 feuillets, 24 lignes à la page. Belle écriture maghrébine, fine, droite. L'ouvrage comprend une qaṣida (à l'encre rouge) et son commentaire. — Voyelles à l'encre rouge.

F° 1 r. En blanc.

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(k)*.

— l. 2. form. لا حول — form. عونك (incomplète).

— l. 3. *Nom de l'auteur du commentaire :* يقول العفير الى ربه ،، واسير ذنبه ،، باب بن محمد بن حمد *(s)* الحاجي وطنا

— l. 4. الحمد لله ..... والصلاة الخ

— l. 5. *Nature du commentaire :* وبعد فهذا شرح ليس بالطويل المُمِل ،، ولا بالقصير المُخِل ،، لنظم المجرّحات

L'auteur de la qaṣida : للشيخ الامام الاوحد ذي العلوم الراسية ،، الجامع بين الرواية والدراية ،، المقدم في الفروع والاصول ،، الراسخ في المعقول والمنقول ،، خاتمة المجتهدين في الفقه والنحو والبيان ،، وقواعد كل فن ومين

الزمان ،، مَحنض بَابَهْ بن امبيد *(s)* بن احمد بن المختار بوى بن يعقوب بن بارك الله فيه بن يعقوب بن يديمان بن يعقوب بن الغ موسى بن هُيمنض أمغر وهو خامس الخمسة ولد سنة خمس وثمانين ومائة والف في ذى الحجة وتوفى رحمه الله ليلة الاربعاء الثانية من صفر سنة سبع وسبعين ومائتين والف عن اثنتين وتسعين سنة الخ والى ذلك اشار تلميذه ميلود بن المختار ابن الديماني بقوله من الرجز وهو

البدر في شعفه قد لاحا ،، وللمُنى بعرشه قد راحا

F° 1 v., l. 15. *Nom du commentaire :* سميته بالبحور الزاخرات على نظم محنض بابهْ للمجرحات

— l. 16. *Ouvrages cités :* اشرت فيه الى تبصرة بن فرحون بما صورته صر وللتوضيح ضيح ولابن الحاجب جب وللتتائى تت وللمواف ف ولعلى الاجهوري عج ولعبد الباقي عب وللباكهاني ك وللتحفيف الحباني تح وللحطاب ح ولابن شاس ش الجواهر شس

On trouve également cités : ابن رشد — مالك — اللخمي — الباجي — عياض — ابن المواز — نوازل سحنون — ابن عات — ابن محرز — الخ

La poésie est sur le mètre *Raǧas* :

F° 1 v., l. 19 **Le commentaire commence :** الحمد لله ابتتاح بالمقصود الاهم اقتداء بالكتاب العزيز الخ

F° 2 r. وبعد اي بعد الحمد والصلاة بالقصد اي المقصود

بذى الابادة اي العائدة نظم اي جمع امور تمنع

الشهادة وهى بسكون الها لغة بعض العرب اي

الامور التى تمنع الشهادة على فسميت منها

ما ازال عدالة الحالى به اي المتحلى به وهو

المتصف ومنها ما لا يزيلها الخ

F° 7 v. فصل في مواضع قبول الشهادة

F° 11 r. فصل عشر مسايل يشترط فيها التبريز في

العدالة عند ابن القاسم

(A suivre).

ED. DESTAING,

Directeur de la Médersa d'Alger.

BIBLIOGRAPHIE

Diedrich Westerman *The Nuer language*, Berlin 1912 in-8. Extrait des *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen* T. XV. IIIe partie.

Les Nouer habitent en partie l'Ouest de l'Abyssinie, en partie le Soudan anglo-égyptien, le long de la Sobat, du Pihor et du Barro. C'est surtout un peuple pastoral, resté païen. Ils sont apparentés à leurs voisins, les Chillouk et les Dinka, mais jusqu'ici on ne connaissait, pour ainsi dire, rien de leur langue et on les classait approximativement dans le groupe nilotique, dénomination géographique plutôt que linguistique. M. D. Westermann, à qui on doit déjà une grammaire chillouk (1) le — dinka était déjà connu grâce aux travaux de Mitterutzner (2) et de Beltrame (3) — nous a donné le premier essai linguistique sur le Nouer, d'après des matériaux qu'il a recueillis sur place et ses données confirment la parenté de ces langues. Son mémoire comprend une grammaire, seize textes relatifs aux croyances et aux coutumes des Nouer, un vocabulaire nouer-anglais et anglais-nouer. Il est suivi de notes sur la langue Anyak, population voisine, sur laquelle nous ne possédions rien : il est remarquable que cette langue, quoique apparentée au chillouk, se rapproche beaucoup plus de l'Acholi ou Gang, parlé au nord du lac Victoria ce qu'avait déjà signalé le missionnaire Kitching dans la grammaire qu'il a donnée de cette langue (4) p. VIII-IX. Ce mémoire se termine par trois courts vocabulaires : dinka, golo et zande (nyam-nyam) (5).

En publiant ce travail, M. D. Westermann, qui a déjà si bien mérité des études linguistiques africaines, leur a rendu un nouveau service.

RENÉ BASSET.

(1) *A short grammar of the Shilluk language.* Philadelphie 1911, in-8. Il faut aussi mentionner le texte accompagné d'une traduction publié par le P. Hofmayr. *Religion der Schilluk, Anthropos.* T. VI, 1911, p. 120-131 et les notes de L. Reinisch sur les rapports du chillouk et du dinka : *Die sprachliche Stellung des Nuba*, Vienne, 1911, in-8 et le vocabulaire donné par Schweinfurth. *Linguistiche Ergebnisse*, Berlin, 1873 in-8 p. 72-79.

(2) *Die Dinka Sprache in Central Africa*, Brixen 1866 in-8. C'est cet ouvrage qu'a utilisé M. D. Westermann dans son livre *Die Sudan-Sprachen*, Hambourg, 1911 in-8.

(3) *Grammatica della lingua Denka*, Florence, 1870 in-8.

(4) *On outline grammar of the Gang language*, Londres 1907, in-8.

(5) Sur le golo, nous ne possédons que le vocabulaire publié par Schweinfurth. *Linguistische Erlebnisse* p. 72-79 ; sur le Zande. (A. Sandeh, nyam-nyam) la *Grammaire de la langue A. Sandeh*, par Colombaroli, Le Caire, 1895 in-8, et un vocabulaire de Schweinfurth, *op. laud.* p. 36-53.

A dire vrai, il ne faut pas chercher dans la création de l'intendance civile l'application d'un concept de gouvernement ; elle est due à des raisons de politique intérieure. Périer arrivait au pouvoir dans des circonstances difficiles : la surexcitation des esprits et la coalition des oppositions parlementaires rendaient l'existence du ministère « de la résistance » singulièrement précaire. Il vit dans la question d'Alger un précieux moyen de diversion sur les esprits (1) aussi son intention première fut-elle de centraliser les affaires d'Alger au ministère de l'Intérieur. L'unité de direction subsistait, seulement elle était assurée par de nouvelles mains.

Jusqu'alors les affaires d'Afrique avaient relevé du ministère de la Guerre. Dessaisir celui-ci de la direction politique en lui laissant seulement celle des opérations militaires, c'était s'exposer à un conflit. Le maréchal Soult (2) avait longtemps hésité à accepter Périer comme président du Conseil, quelques instances qu'eût faites celui-ci pour s'assurer le concours « de cette grande épée (3) ». Périer avait donc tout intérêt à ne pas rendre plus difficiles des relations déjà peu confiantes: Renonçant à sa première idée, il s'arrêta à la création d'un intendant civil qui dirigerait tous les services administratifs et qui correspondrait directement avec lui et les divers ministres. Il brisait ainsi l'unité de commandement qu'il ne pouvait être seul à exercer, et il rompait avec la législation coloniale en vigueur pour revenir plus de quarante ans en arrière.

Sous l'ancien régime, la dualité de commandement était la règle. A la tête de chaque colonie étaient placés un gouverneur, chef militaire chargé d'assurer la sécurité à l'intérieur et au dehors, et un intendant de qui relevaient tous les services administratifs et financiers. Le

(1) Pichon, *Alger sous la domination française*. Paris. 1833, in-16, p. 28.

(2) Ministre de la Guerre, du 13 mars 1831 au 18 juillet 1834.

(3) Guizot, *Mémoires*, II, p. 179.

Consulat avait repris cette tradition et maintenu les gouverneurs sous la dénomination nouvelle de capitaines généraux et les intendants devenus les préfets coloniaux. Cette situation était, entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil, une source de conflits auxquels, il faut bien le dire, les populations devaient de ne pas être complètement livrées à l'arbitraire de l'un ou de l'autre. La Restauration, au contraire, mit à la tête des colonies un chef unique — gouverneur — sous l'autorité duquel des commissaires ordonnateurs, des directeurs généraux de l'administration intérieure, des procureurs généraux assuraient l'expédition des affaires.

Casimir Périer ne pouvant faire d'un administrateur civil le chef du gouvernement à Alger, ne voulant pas le subordonner au commandement militaire, en fit un fonctionnaire indépendant.

Quoique décidée peu après l'arrivée de Périer au pouvoir (1), l'intendance civile ne fut créée que le 1er décembre 1831. Le baron Pichon, conseiller d'Etat, en fut le titulaire. Il y eut au ministère de l'Intérieur une direction des affaires civiles confiée au docteur Lanyer (2).

Cette institution devait aboutir à un échec.

La diminution de pouvoir qui résulta pour l'autorité militaire du nouvel état de choses fut très mal vue du ministère intéressé. Soult se garda de paraître au conseil où fut discutée l'ordonnance du 1er décembre, montrant ainsi « que l'organisation projetée par le premier ministre n'avait pas son assentiment (3) ». « La séparation des pouvoirs était superflue, écrira le général Pelet (4). Je

(1) « L'intention du roi est que l'autorité militaire soit séparée de l'autorité civile... Un intendant civil sera investi de l'administration générale du pays... » Ministre guerre à Berthezène, 5 juin 1831 (*Arch. Guerre* fds Algérie, correspondance).

(2) « jeune médecin distingué » Guizot, *loc. cit.*, p. 318. C'est le docteur Lanyer qui soigna Périer durant sa dernière maladie.

(3) Pichon, *loc. cit.*, p. 17.

(4) Directeur du dépôt de la Guerre.

l'ai pour ma part toujours crue inutile et dangereuse (1) ». Donc, hostilité de principe et de fait.

D'autre part le choix des deux collaborateurs, Pichon comme intendant civil, le général Savary, duc de Rovigo, comme commandant en chef, suffisait à faire présager de perpétuels conflits.

A ce propos il n'est pas inutile de préciser les antécédents du baron Pichon, les dictionnaires biographiques étant singulièrement brefs sur son compte (2).

Louis André Pichon naquit à Nantes le 30 novembre 1771, de Siméon Pichon, cordonnier et de Jeanne Fortier. Il dut aux privations que s'imposèrent ses parents de pouvoir faire ses études au collège des Oratoriens et, en 1790, il vint à Paris comme répétiteur dans une pension, ce qui lui permit de terminer sa philosophie à Louis-le-Grand.

L'année suivante, un des députés de l'assemblée de Saint-Marc (3), venu à Nantes, l'emmena à Saint-Domingue comme précepteur de ses enfants. Peu après son arrivée dans l'île, la guerre civile éclata. Le jeune Pichon dut faire le coup de feu contre les noirs. L'impression défavorable qu'il reçut au début de sa carrière coloniale des excès des révoltés et des rigueurs de la répression ne s'effaça pas de son esprit. Quarante ans après, il appuiera de ses souvenirs de Saint-Domingue son opinion hostile à la politique suivie à Alger.

Atteint de la fièvre jaune, il fut soigné par un homme de couleur des Cayes dont le fils avait été son condisciple à Nantes. A peine guéri, il quitta le pays et se rendit aux Etats-Unis où il gagna sa vie en donnant des leçons.

(1) Lettre à Rovigo du 1er février 1832 (*Arch. Guerre*, ibid.).

(2) On trouvera quelques détails dans Sarrut et Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. V, 1re partie, p. 62 et suiv.

(3) Saint-Marc, port de St-Domingue où se tint l'assemblée convoquée à la suite du décret de la Constituante du 28 mars 1790 promulguant la loi électorale.

Sur la recommandation de la colonie française, il entra en 1793 dans les bureaux du ministre de France Genêt (1). Il y resta sous Fauchet (2) avec qui il revint en France en 1796. Il fut alors attaché comme sous-chef au ministère des relations extérieures; il y resta sous Delacroix (3) et Talleyrand (4).

Les rapports avec les Etats-Unis préoccupaient le gouvernement directorial (5). Le séjour que Pichon avait fait en Amérique lui valut d'être consulté; ses avis furent appréciés, quoique leur modération heurtât les idées ministérielles qui inclinaient à la rupture entre les deux Etats. Modéré, il l'était aussi en politique : sa collaboration au *Frondeur* montre qu'il était resté fidèle aux idées de la Constituante.

Deux missions temporaires le conduisirent l'une en Hollande comme secrétaire d'ambassade en 1797, l'autre en Suisse, en qualité de chargé d'affaires, en 1797. C'est à Berne qu'il fut appelé à se prononcer en faveur du coup d'Etat de Brumaire dans lequel il voyait le rétablissement de l'ordre ; la lettre qu'il adressa à cette occasion à Talleyrand fut insérée au *Moniteur*. Entre ces deux missions, le gouvernement ayant demandé aux employés de la division politique du ministère une consultation sur la réunion du Piémont à la France, Pichon fut le seul qui

(1) Genest ou Genêt (1765-1834), chargé d'affaires à St-Pétersbourg (1788-92), ambassadeur en Hollande (1792), chargé d'affaires aux Etats-Unis (1793).

(2) Fauchet (1761-1834), ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis (1793-1796), préfet sous le Consulat et l'Empire.

(3) Delacroix, ministre des relations extérieures de novembre 1795 à juillet 1797.

(4) Talleyrand, successeur de Delacroix, de juillet 1797 à juillet 1799 et de novembre 1799 à août 1807.

(5) Le Gouvernement français reprochait aux Etats-Unis sa politique commerciale anglophile. Lorsque Pinkney succéda à Monroé comme ministre des Etats-Unis, l'entrée de Paris lui fut refusée. Il y eut quelques faits de guerre entre les deux pays et des saisies de bâtiments de commerce.

conclut par la négative. Il montrait que la réunion du Piémont entraînait celle de la Lombardie et que la seule utilité de ces conquêtes était de les pouvoir employer en compensations avec l'Autriche. A la même époque il publia deux *Lettres d'un Français à M. Pitt* dans lesquelles il examinait l'état de nos relations avec cette puissance depuis 1783 (1).

A son retour de Suisse, il fut nommé secrétaire de la commission chargée de traiter avec les négociateurs américains, et, le 25 octobre 1800, il reçut la commission de chargé d'affaires et de consul aux Etats-Unis. Il venait d'épouser Mlle Brongniart, fille de l'architecte (2) et sœur du minéralogiste (3).

A Washington, il eut tout d'abord à rétablir les relations rompues depuis plus de quatre ans entre les deux républiques (4). Ce fut là une besogne de tous les jours à laquelle s'ajoutèrent les complications de deux événements imprévus : le ravitaillement de l'expédition de Saint-Domingue (5) et le mariage de Jérôme Bonaparte (6).

L'armée commandée par Leclerc était arrivée à Saint-

(1) *Lettres (1re et 2e) d'un Français à M. Pitt, ou examen d'un système suivi par le Gouvernement britannique envers la France durant les dernières années de la monarchie et depuis l'établissement de la République* (par L. A. P.). — Paris, Dupont, an VI, in-8°.

(2) Brongniart (Alexandre-Théodore), architecte (1732-1813), auteur de l'église Saint-Louis d'Antin et du palais de la Bourse.

(3) Brongniart (Alexandre), ingénieur en chef des mines (1770-1847), professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale des Quatre Nations (1796), puis de minéralogie à la Faculté des Sciences de Paris et au Muséum. En 1800, il fut nommé directeur de la manufacture de porcelaines de Sèvres.

(4) Le traité de Mortefontaine (30 septembre 1800) venait d'être conclu. Il fut ratifié le 6 décembre 1801.

(5) Commandée par le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte. Il mourut à Saint-Domingue le 2 novembre 1802. Son successeur, Rochambeau, évacua l'île le 30 novembre 1803.

(6) Jérôme Bonaparte, dernier frère de Napoléon Ier (1784-1860), roi de Westphalie en 1807.

Domingue sans vivres de réserve — ceux-ci ayant été jetés en mer comme avariés. Pichon reçut à la fois la nouvelle de l'expédition et la charge de lui faire passer les approvisionnements qui lui manquaient. Le moment était mal choisi de solliciter la moindre complaisance du gouvernement de Washington. L'Espagne venait, en effet, de rétrocéder la Louisiane à la France (1) et les Etats-Unis se sentaient menacés par la tentative que faisait Bonaparte de reconstituer un empire colonial français, tentative dont l'expédition de Saint-Domingue et celle projetée de Bernadotte en Louisiane étaient les étapes. Malgré la méfiance dont il se trouvait être l'objet, Pichon réussit à ravitailler l'armée : « Je ne puis donner trop d'éloges, lui écrivait Decrès (2), à toutes les démarches que vous avez faites pour obtenir, dans la circonstance difficile où vous vous trouviez, un crédit près des particuliers et même du gouvernement américain. »

Mais le chargé d'affaires ne cacha pas à son chef son sentiment sur l'imprévoyance avec laquelle avait été préparée l'expédition : « Est-il possible, citoyen ministre, d'envoyer une armée de cette importance à Saint-Domingue sans autre ressource que son épée ? » Decrès, à qui incombait cette responsabilité ne pardonna pas à Pichon. La phrase malencontreuse fut montrée à Bonaparte qui ne l'oublia pas, non plus que les critiques indignées qu'inspiraient à son agent les cruautés de Rochambeau à Saint-Domingue.

L'échec de l'expédition fit avorter les projets coloniaux du premier consul. Pichon fut chargé de négocier la vente de la Louisiane aux Etats-Unis et d'en recevoir le prix — soixante millions — en fonds publics américains qui furent envoyés en France par ses soins (3).

(1) 1er octobre 1800.

(2) Decrès, vice-amiral, ministre de la marine, de 1801 à 1814.

(3) 30 avril 1803.

Le favorable effet produit par la réussite de cette opération fut bientôt effacé par l'issue malheureuse d'une affaire d'une nature toute particulière.

Le 20 juillet 1803, Pichon apprenait à l'improviste l'arrivée de Jérôme Bonaparte. Celui-ci, destiné par le premier consul à être le marin de la famille, croisait dans les Antilles avec l'escadre de Villaret-Joyeuse (1). Ayant peu de goût pour une carrière qui le tenait éloigné trop longtemps à son gré des plaisirs de la terre (2), risquant d'ailleurs d'être capturé par les Anglais qui n'auraient eu garde de laisser échapper un otage de cette importance, il se décida brusquement à se rendre en Amérique (4). Sa première visite au représentant de la France fut pour lui demander de l'argent.

Le séjour de Jérôme à Baltimore fut un continuel sujet d'alarmes pour Pichon. Il était pris entre les ordres de Bonaparte qui lui enjoignait de faire embarquer au plus tôt son frère pour la France et l'obstination de l'autre à n'en rien faire. Jérôme menait joyeuse vie, dépensant sans compter et s'adressant le plus naturellement du monde au consul pour remplir sa bourse. Entre temps il fit la connaissance de miss Elisabeth Paterson, fille d'un riche négociant. La parfaite beauté de la jeune fille produisit sur le Français une telle impression qu'un beau jour Pichon reçut en même temps que la nouvelle de ce mariage imprévu l'invitation d'avoir par convenance à y assister.

Cette intrigue matrimoniale parut à Pichon grosse de conséquences fâcheuses pour sa situation propre ; il n'eut de cesse qu'il ne l'eût rompue. Jérôme et son futur beau-

(1) Villaret-Joyeuse, amiral (1750-1812).

(2) « Il se trouvait si bien de l'air des habitations qu'il n'éprouvait nul désir de reprendre la mer. » — Masson, *Napoléon et sa famille*, t. II, p. 299.

(3) Il convient d'ajouter qu' « affolé par sa responsabilité, Villaret-Joyeuse le supplia de partir. » Masson, *ibid*, p. 302.

père furent dûment avertis par lui de la nullité d'un mariage auquel Mme Bonaparte n'avait pas donné son consentement. Le marquis de Casa Yrajo, ministre d'Espagne, ayant prêté la main à cette affaire, Pichon le menaça de le faire désavouer par le gouvernement espagnol et lui arracha la promesse qu'il n'assisterait pas à la cérémonie nuptiale (1). Ces énergiques protestations parurent avoir un effet immédiat. M. Patterson reconnut que le code français était formel et que le mariage ne pouvait être valable. De son côté, Jérôme cessa de parler de ce projet qu'il parut avoir abandonné. Il se borna à un nouvel emprunt de 10.000 dollars sous prétexte « de quelques engagements à remplir. » La caisse était vide et Pichon s'épuisa en efforts pour se procurer cette somme.

Encore, croyant que tout cela était fini là, s'estimait-il heureux d'en être quitte pour de l'argent. La nouvelle qu'il en manda à Paris fut accueillie avec soulagement. « Sa Majesté a été satisfaite de votre conduite sage et réfléchie (2) », lui écrivit Talleyrand.

Cette fausse sécurité dura deux mois. « Il faudrait entrer dans des détails qui n'intéressent pas la question légale pour montrer ce qui fit prendre un brusque cours aux événements (3). » Toujours est-il que le 25 décembre 1803, Pichon reçut du secrétaire de Jérôme le billet suivant : « J'ai l'honneur de vous annoncer de la part de M. Jérôme Bonaparte que son mariage avec Mlle Patterson a été célébré hier soir. Il me charge aussi de vous mander qu'il attend avec impatience l'envoi de 4.000 dollars que vous devez lui faire (4) ».

On sait comment se termina l'aventure de Jérôme

(1) *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Caroline*, t. I, p. 163.

(2) *Ibid*, p. 271.

(3 et 4) *Ibid*, p. 219 et sq.

et de miss Betzy. L'empereur ne toléra pas cette contradiction infligée à sa politique dynastique et familiale et Jérôme n'était pas d'un caractère à résister longtemps. Marié et père de famile, il se trouva redevenu du jour au lendemain célibataire.

Quant à Pichon, il connut la disgrâce la plus complète. Le mauvais gré qu'on lui sût de n'avoir pu empêcher ce fâcheux mariage remit en mémoire les propos tenus sur l'expédition de Saint-Domingue. De plus, le chargé d'affaires s'exprimait sans contrainte sur la politique consulaire et impériale. Ses conversations furent rapportées à Paris (1) par cet Esménard (2), poète médiocre qui, en 1804, cherchait dans un voyage autour du monde l'inspiration de son futur poème de *la navigation* et qui, plus tard, dut aux services rendus par lui à la police, d'entrer — par la grâce de Savary — à l'Académie française.

Pichon fut rappelé le 28 janvier 1805. Il comparut devant un conseil d'enquête et fut destitué par un décret qui rejetait à sa charge 100.000 francs de dépassements

(1) « Ce qui a le plus influé sur mon sort a été la délation d'un personnage qui, à la honte de la France, a été dans l'intimité de nos grands et a fini par siéger à l'Institut. C'est Esménard que j'avais connu émigré, caché sous un faux-nom à Paris, et ensuite chez le ministre, du temps où il était recherché pour son incontestable talent en poésie. Je crus pouvoir, à Washington, lui témoigner ma profonde horreur pour la conspiration ourdie par Mehée et pour l'assassinat du duc d'Enghien et le procès de Moreau. » — Lettre de Pichon citée par A. Savine dans la préface (p. LXV), de *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire*, par P. M. Desmarest, édit. Grasilier, Paris, 1900, in-18.

(2) Esménard (Joseph-Etienne), poète et publiciste (1767-1811), — Député par le département des Bouches-du-Rhône à la Fédération de 1790, rédacteur à la *Quotidienne*, chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur après le 18 brumaire, co-directeur du *Mercure de France*, accompagne à St-Domingue Leclerc puis Villaret-Joyeuse, censeur des théâtres et de la librairie, chef de la 3e division de la police générale sous Rovigo, membre de l'Académie française, alors 2e classe de l'Institut, en 1810. Un article qu'il publia dans le *Journal de l'Empire* contre l'envoyé de Russie provoqua la colère de Napoléon. Esménard reçut l'ordre de quitter Paris. Affolé par cette disgrâce, il se suicida le 25 juin 1811.

de crédits, provenant de dépenses faites surtout par les consuls placés sous ses ordres ; on alla jusqu'à lui faire un grief d'avoir emprunté à un taux excessif l'argent destiné à satisfaire aux demandes de Jérôme Bonaparte (1). Cet arrêt fut cassé à la Restauration, sous le premier ministère du baron Louis (2).

Rendu à la vie privée, Pichon prêta le serment d'avocat en 1808 et se fit une spécialité des questions de droit commercial et particulièrement des affaires de prises.

En 1809, le roi de Westphalie qui ne lui conservait pas rancune de s'être opposé à son mariage avec miss Patterson et qui le considérait « comme un homme d'esprit, d'infiniment de ressources (3) », l'appela à son service. Pichon demeura trois ans en Westphalie, d'abord comme conseiller d'Etat, puis comme directeur de la caisse d'amortissement, enfin comme intendant général du Trésor. Il apporta dans ses fonctions ses habitudes de régularité, d'administration ponctuelle et de franchise (4), et ne tarda pas à se trouver dépaysé dans une cour où le gaspillage était la règle et où chacun devait au tailleur les beaux habits qu'il avait sur le corps (5). L'obligation de se naturaliser faite par Jérôme aux Français à son service lui fut un motif de donner sa démission « qui fut acceptée au grand dépit du public ». Il revint en France en 1812, « avec la satisfaction d'être le plus estimé Français qui ait été au service de la Westphalie (6) ».

L'Empire écroulé, Pichon se rallia au nouveau régime

(1) « M. Pichon se défendit avec une rare habileté et une présence d'esprit imperturbable. » Chancelier Pasquier, *Mémoires* t. I, p. 319.

(2) Le baron Louis fut ministre des finances d'avril 1814 à mai 1815.

(3) *Mémoires* de Jérôme, I, p. 132.

(4) « ...Je dirai toujours la vérité au roi... », mot de Pichon cité dans une lettre de Reinhard, ministre plénipotentiaire de France au duc de Bassano, 7 mai 1811. (Du Casse. *Napoléon et le roi Jérôme*. — Revue historique XX, p. 346).

(5) Masson, *Napoléon et sa famille*, t. VI, p. 75.

(6) Reinhard à Napoléon, 29 déc. 1812. (Du Casse, *ibid*, XXI, p. 114). Le même, qui ne l'aimait pas, mais qui lui rendait justice, s'exprime

qui lui apparaissait comme seul capable de ramener la paix dans un pays qui la désirait par dessus toutes choses. En mai 1814, il publia son ouvrage sur l'*Etat de la France vers la domination de Napoléon Bonaparte*, protestation contre l'esprit despotique des institutions impériales, et sa *Lettre d'un Français sur la paix*, critique du traité de Paris, ce qui le brouilla avec Talleyrand. Durant les Cent-Jours, il refusa d'aller à Gand et passa en Angleterre d'où il revint après Waterloo.

Maître des requêtes au conseil d'Etat en 1815, commissaire inspecteur à la Guadeloupe et à la Martinique en 1817, il fut à son retour choisi par M. de Serre (1) comme secrétaire général du ministère de la Justice, avec comme attributions, le personnel et la division civile. Attaché au Comité de Législation du conseil d'Etat, il se montra éloigné de toute mesure extrême de réaction et hostile à la facilité avec laquelle on autorisait, par ordonnance, la création des congrégations. Aussi, à l'arrivée aux affaires de Villèle et de Peyronnet (2), fut-il mis en service extraordinaire.

Le ministère de la marine de Clermont-Tonnerre (3) le chargea de divers rapports, celui entre autres qui prépara l'ordonnance de 1836 sur le commerce des colonies suivie elle-même de la création du conseil supérieur du commerce des colonies.

---

ainsi sur son compte : « ...M. Pichon jouit en ce moment de la confiance exclusive du roi... Il est plein de franchise ; il est infatigable au travail ; son caractère est honnête, ses connaissances sont vastes, ses vues étendues ; mais son esprit est souvent faux et son ambition égale à sa présomption... Il dira au Roi la vérité, ou ce qu'il croira tel, par instinct et sans réfléchir. Il s'opposera souvent à ses volontés... », lettre à Bassano, *ibid.* — « ...Il était généralement connu pour le meilleur intendant et le plus zélé serviteur du roi... », lettre à l'Empereur, *ibid.*

(1) De Serre, ministre de la Justice (février 1820-février 1821).

(2) Ministère de Villèle (décembre 1821-janvier 1828).

(3) De Clermont-Tonnerre, ministre de la Marine (décembre 1821-1823).

En 1828, il fut candidat de l'opposition libérale à Paris (1), et à la fin de cette année, il fut nommé commissaire pour traiter avec le gouvernement de Haïti. Il en résulta un traité qui ne fut pas ratifié par le président Boyer.

Lorsque Casimir-Périer eut décidé de créer en Alger une intendance civile, son choix s'arrêta sur le baron Pichon probablement sur la recommandation du baron Louis (2) et de l'amiral de Rigny (3). Il n'accepta qu'après de longues hésitations, et les raisons qu'il en donne montrent dans quel état d'esprit il arrivait à Alger.

« Revenu depuis environ un an d'une mission diplomatique fatigante à Saint-Domingue, qui avait été fort nuisible à mes affaires particulières, je désirais ne point repasser les mers. J'avais d'ailleurs fait depuis longtemps, dans deux missions politiques en Suisse et en Hollande, et pendant un service de trois ans en Westphalie, l'épreuve de tout ce que la position d'un chef civil ou politique a de fâcheux dans un pays placé sous l'autorité militaire... J'étais donc fort éloigné de vouloir courir de nouveau les chances de cette juxtaposition... Enfin, j'avais de l'éloignement pour les affaires d'Alger (4) ».

Le seul motif qui le porta à accepter fut qu'un refus pouvait être interprété comme une démission de ses fonc-

---

(1) Il avait été déjà candidat aux élections de 1815. — Cf. *Note que soumet M. Pichon à MM. les Electeurs en s'offrant comme candidat à la prochaine élection.* — Paris, 1er août 1815, s. l. n. d. in-4°. — *Adresse de M. Pichon, conseiller d'Etat honoraire à MM. les Electeurs du collège départemental de la Seine* (Signé : L. A. Pichon [20 novembre 1827]). Paris, Porthmann, s. d. in-4°. — *Adresse de M. Pichon, conseiller d'Etat honoraire à MM. les Electeurs du 2e collège d'arrondissement de la Seine* [25 janvier 1828]. Paris, Porthmann, (s. d.) in-4°.

(2) Ministre des Finances, du 13 mars 1831 au 11 octobre 1832.

(3) Ministre de la Marine, du 13 mars au 4 avril 1831.

(4) Pichon, *op. cit.*, p. 36.

tions de conseiller d'Etat, qui lui aurait fait perdre le bénéfice de ses services antérieurs (1).

Caractère entier et sans souplesse, d'une franchise qui le poussait à dire ce qu'il estimait être la vérité au détriment de ses intérêts ; esprit réaliste, rebelle aux jugements anticipés ; respectueux de la légalité, ennemi des coups de force aussi bien du despotisme napoléonien que de la réaction bourbonnienne, ayant eu d'ailleurs à pâtir des deux : de celle-ci qui ne lui avait pas épargné les vexations, de celui-là qui l'avait brutalement destitué, ce fonctionnaire, également versé dans les questions administratives et coloniales et dont la carrière était honorablement remplie, arrivait à Alger profondément imbu de la dignité de l'administration et de sa supériorité sur la carrière militaire :

« Que les armes se contentent de leur destination si fort relevée par tant d'avantages, indépendamment de la gloire. Mais qu'on reconnaisse qu'il n'est pas dans la nature de cette profession, où, dès le début et dans tout son cours, l'homme n'est occupé que des combinaisons de la force, de se plier aux laborieuses, aux chicanières exigences de l'administration et de la justice. Si un militaire y était propre, il faudrait lui faire quitter les armes (2) ».

De l'affirmation de cette incompatibilité découlent ses idées en matière coloniale.

Dans une note (3) adressée au président du conseil (4), examinant l'institution des administrateurs civils dans

(1) *Ibid*, p. 37.

(2) Pichon, *op. cit*, p. 36-37.

(3) « *Note sur les administrateurs civils, intendants généraux ou intendants dans les pays réunis sous le gouvernement impérial.* » 11 novembre 1831 (*Arch. Nation.* F 80-4).

(4) Cette note n'est pas signée, mais il existe entre les idées qui y sont exprimées, les termes employés et certains passages de l'ouvrage de Pichon une telle similitude qu'il n'est pas douteux qu'il soit l'auteur de cette note.

les pays réunis sous le gouvernement impérial — Piémont, Toscane, Provinces Illyriennes, Hollande — il établit que la dépendance dans laquelle se trouvaient ces administrateurs — intendant du trésor public, directeur de la police ou intendant général des finances ou de l'intérieur — vis-à-vis des gouverneurs ou commandants généraux, aboutit à l'omnipotence du pouvoir militaire, incapable par nature d'administrer, et cela au grand dommage du pays.

A cette situation selon lui vicieuse, il oppose l'institution, sous le Consulat, des préfets coloniaux — dénomination nouvelle des intendants des anciennes colonies — chargés exclusivement de l'administration civile et de la haute police de la colonie (levée des contributions, comptabilité, douanes, solde et entretien des troupes) ayant seuls le pouvoir de faire des règlements provisoires dans les matières de leurs attributions et ayant droit de présentation pour la nomination des fonctionnaires.

Cette indépendance du pouvoir civil vis-à-vis du militaire dont il est le contrepoids, est pour Pichon la raison de la prospérité de l'empire colonial sous l'ancien régime.

« Nos colonies ont dû leur prospérité à la protection de cette institution, depuis leur naissance jusqu'à la Révolution et l'on n'a pas dit, avant 1789, que les Français ne sussent pas coloniser (1)... » «... Si une mort prématurée n'eût pas enlevé M. Bénézech (2), préfet colonial à Saint-Domingue, je me persuade que le général Leclerc ne se fût pas trouvé engagé dans cette route d'arbitraire et de violence... En Egypte, M. Poussielgue (3), qui était à

(1) Pichon, *op. cit.*, p. 38.

(2) Bénezech (Pierre), propriétaire des *Petites Affiches*, Ministre de l'Intérieur (3 novembre 1795-16 juillet 1797), accompagna comme préfet colonial Leclerc à Saint-Domingue, où il mourut en 1802, à l'âge de 27 ans.

(3) Poussielgue (J. B.), administrateur (1774-1845), commissaire des revenus nationaux en 1794, administrateur de l'armée d'Egypte. En cette qualité, il écrivit à plusieurs reprises au Directoire pour se

peu près intendant, montra seul au gouvernement la véritable situation des choses (1)... » D'ailleurs, « cette forme de gouvernement par intendants et gouverneurs était l'application aux colonies de ce qui existait depuis le règne de Louis XIII dans les provinces par suite de l'établissement des intendances. On sait que c'est depuis la création de ces magistratures que date réellement la prospérité intérieure de la France, jusque là entravée par la prépotence des gouverneurs (2) ».

Cette comparaison entre une vieille colonie ou une province française au dernier terme de l'organisation administrative et un établissement dont la conquête était à peine entreprise, serait faite pour surprendre si elle ne précisait la pensée de l'auteur. Les intendants de l'ancien régime ayant confisqué tous les pouvoirs effectifs au détriment des gouverneurs, la nomination à Alger d'un fonctionnaire semblable devait comporter les mêmes prérogatives. Et ceci nous ramène à l'intention première de Casimir-Périer de dessaisir le commandement militaire de la direction politique des affaires d'Alger.

De l'abandon de l'ancienne législation coloniale résulte pour Pichon l'incapacité de la France à faire œuvre durable. « *Tâchons surtout*, écrivait-il au début de son livre, *de ne pas faire en sorte qu'il ne reste de la conquête d'Alger, comme de tant de nos entreprises depuis quarante ans, rien qu'une démolition qui tourne au profit des autres et à notre détriment* (3) ». Ce pessimisme n'est pas dicté par les seules considérations historiques. Pichon fut toujours influencé par le souvenir de la triste fin de notre occupation à Saint-Domingue dont, au début de sa carrière, il avait été le témoin. «... Affreuse époque... Aux

plaindre de l'abandon dans lequel le général en chef laissait l'armée. Cela lui valut la disgrâce de Bonaparte.

(1) Pichon, *op. cit.*, p. 39-40.

(2) *Note citée.*

(3) Pichon, *op. cit.*, p. xj.

Etats-Unis où je planais sur ce théâtre d'horreurs (1)... » Ce souvenir l'obséda à Alger : «... Lorsque, dans mes courses, j'ai vu nos avant-postes protégés par leurs petits *Blockhaus* retranchés et placés en face de beaux et vastes pays où nous ne pouvions aller qu'en bataillons, je me suis rappelé Saint-Domingue... » et plus loin «... Je n'ai pu qu'être péniblement affecté de retrouver entre Alger et Saint-Domingue un autre point de ressemblance (2)... »

Il estimait, enfin, que les entreprises de la France en Afrique étaient vouées à un échec : « Il semble qu'une fatalité soit attachée pour la France à toutes ses tentatives militaires sur l'Afrique. Un de nos grands rois, Saint-Louis est allé chercher la mort à Tunis. Il était dans la destinée de ses descendants, six siècles après, de perdre la couronne presque au moment où leurs drapeaux s'arborèrent sur les forts d'Alger et c'est des désastres de l'expédition d'Egypte que nous est venu un maître il y à trente-deux ans (3) ».

Pichon arrivait donc à Alger sans confiance dans l'avenir de la colonie naissante. Les conflits qu'il eut dès le début et sur toutes choses avec le général en chef ne contribuèrent pas peu à aggraver cette prévention.

On n'eût pu choisir deux collaborateurs plus dissemblables. Les antécédents du général de Savary, duc de Rovigo sont assez connus pour qu'il soit utile de retracer sa carrière. Le rapprochement, en vue d'une œuvre commune, du protecteur et de la victime de l'espion-poète Esménard ne laisse pas d'être ironique. L'un représentait l'esprit libéral ennemi du césarisme et persécuté par lui ; l'autre incarnait le despotisme napoléonien dans ses procédés les plus discutables.

L'ancien ministre de la police avait gardé de ses fonc-

(1) *Ibid.*, p. 106-107.

(2) Pichon, *op. cit.*, p. 106.

(3) *Ibid.*, p. iv.

tions peu de souci des formes légales et un médiocre scrupule dans le choix des moyens à employer. Lui aussi avait ses idées en matière d'administration ; elles étaient tout le contraire de celles de l'intendant civil. Il estimait que la perte de nos colonies était la « suite des mésintelligences qui s'élevèrent entre les diverses branches d'administration et les officiers de l'armée. » Pour lui, « l'administration civile doit être sous la protection de l'armée », et ainsi il marque la subordination de la première vis-à-vis de la seconde. Il concède à la vérité « qu'elles ont essentiellement besoin l'une de l'autre » mais, aussitôt. il ajoute « qu'elles doivent être dirigées par la même main (1) ». Il ne précise pas quelle est cette main, mais on ne saurait en entendre d'autre que celle qui tient le sabre.

Non que le chef de l'armée doive être aussi celui de l'administration. « Je vous prie de ne pas réunir les pouvoirs civils au pouvoir militaire, écrira-t-il après ses premiers démêlés avec Pichon. Les choses iraient parfaitement si tous les chefs des services étaient dirigés par un commissaire général qui présenterait au gouverneur le travail de chacun pour le revêtir de son approbation... comme cela était institué en Illyrie et dans beaucoup d'autres provinces étrangères occupées par la France sous l'Empire (2)... » Et peu après : « L'établissement d'un pouvoir civil est un projet bien conçu dans l'intérêt du progrès de la civilisation mais l'expérience que l'on fait journellement de l'application de ce principe prouve que ce pouvoir civil lui-même doit être subordonné à l'action militaire qui le protège... En un mot on reviendra peut-être un peu plus tard mais à coup sûr, à l'organisation du gouvernement d'Illyrie (3)... »

(1) Lettre au président du Conseil, 29 octobre 1831. (*Arch. Guerre*).

(2) Lettre à Soult et à Périer, 5 mars 1832. (*Arch. Gouv. Gén.* E 47 — et E E 1).

(3) Le même à Périer, 26 mars 1832 (*ibid*).

C'est, aussi bien comme opinion personnelle que comme exemple historique invoqué, l'opposé absolu des idées du baron Pichon.

Sur Alger même, son enthousiasme contraste avec la réserve pessimiste de son collègue. Avant de partir il déborde d'espérance : « Je vois des ressources immenses à Alger. J'y vais avec plaisir, j'en aime le pays, le climat et les habitants (1) ». Et à peine débarqué : « Voilà le douzième jour que je suis à Alger et je sens augmenter ma confiance dans la réussite que j'espère obtenir dans ce pays-ci ; notre situation politique m'offre les plus vives espérances (2) ».

Entre ces deux hommes qui différaient si complètement, un seul trait commun : une égale obstination, avec plus de froideur chez Pichon, avec plus d'emportement chez Rovigo.

Etaient-ils du moins munis d'instructions précises, fixant clairement leurs attributions et leurs droits respectifs ? Il n'en était rien.

L'ordonnance du 1er décembre 1831 disait :

« ART. 1er. — La direction et la surveillance de tous les services civils en Alger ; celles de tous les services financiers tant en deniers qu'en matières, ainsi que celle de l'administration de la justice, sont confiées à un intendant civil, placé sous les ordres immédiats du président du conseil (3). »

Mais, d'autre part, l'ordonnance du 6 décembre spécifiait :

« Art. 2. — Le général commandant en chef... pourvoiera à la conservation, à la défense et à la sûreté des

(1) Le même au même, 29 octobre 1831 (*Arch. Guerre*).

(2) Le même à Soult et à Périer, 3 janvier 1832 (*Arch. Gouv. Gén.* E 47 — et E E 1).

(3) *Moniteur Universel*, 1831, p. 2379.

possessions françaises en Afrique. Les mesures de politique et de haute police ressortiront de son autorité (1) ».

Politique, haute police, l'imprécision de ces mots permettra toutes les usurpations. Comme le dit justement Pichon : « En donnant au commandant en chef *exclusivement et à lui seul* ces attributions, on mettait à sa discrétion tous les pouvoirs civils, petits et grands (2) ».

Le président du conseil se rendait compte que ces termes vagues et contradictoires devaient être la source de perpétuels conflits. En décembre 1831, il annonça à Rovigo et à Pichon l'envoi d'une instruction « qui aura pour objet d'indiquer, avec des détails qu'il aurait été prématurés d'insérer dans l'ordonnance, les attributions qui seront propres à chacun de vous, et celles qui, attendu leur nature mixte, devront être exercées en commun. En attendant cette instruction, le Roi compte assez sur votre expérience commune et sur votre zèle pour le bien public et pour son service pour espérer qu'il ne surviendra pas de conflits propres à altérer l'harmonie qui ne pourrait, sans préjudice au bien des affaires, cesser de régner entre vous (3) ».

Cette instruction ne fut jamais envoyée. Le gouvernement ne pouvait cependant escompter sérieusement l'accord parfait entre les deux collaborateurs. Ce que l'on savait de leur passé, de leur caractère et de leurs idées, montrait qu'il était vain d'espérer qu'aucun y mît du sien.

Et de fait, toute l'histoire de ces cinq mois d'administration civile tient dans les conflits qui s'élevèrent dès le début entre le général en chef et l'intendant. Les exposer en détail serait donner à cet article une étendue inutile (1) ; aussi bien quelques faits suffiront pour montrer que ces conflits ont eu leur origine dans la non séparation des pouvoirs aggravée par l'antinomie absolue qui existait entre les deux hommes représentant le pouvoir militaire et le pouvoir civil.

(1) Cette ordonnance ne figure pas au *Moniteur Universel*. On en trouve le texte dans Ménerville, *Dictionnaire de la Législation Algérienne*, p. 6.

(2) Pichon, *op. cit.*, p. 18.

(3) *Arch. Nat.* F 80 4.

Peu de temps après son arrivée, le duc de Rovigo reçut la visite d'un Maure qui, tout en pleurs, se plaignit que sa femme eût été enlevée par un Français. Le ravisseur était un jeune magistrat, ci-devant contrôleur de théâtre, nommé Collombon. Le duc le fit, incontinent, emprisonner et embarquer pour la France. « Usurpation de pouvoirs, déclare le baron Pichon, puisqu'il s'agit d'un fonctionnaire civil dépendant de l'intendant seul ». — « Nullement, réplique le général en chef ; c'est là une mesure de haute police, chose qui rentre essentiellement dans mes attributions ».

Les postes de chef des Mozabites et de chef des pêcheurs venant à être vacants, Rovigo pourvoit lui-même à ces nominations. — Réclamations de l'intendant civil, estimant de son ressort tout ce qui touche aux corporations. — D'accord, lui est-il répondu. Mais le chef des Mozabites a de l'influence sur ses coreligionnaires, et les pêcheurs peuvent servir d'espions à l'ennemi. Ces nominations sont donc une affaire politique.

La contribution frappée sur la ville d'Alger pour fournir à l'armée le couchage nécessaire est annulée par le gouvernement. Le duc de Rovigo, déjà furieux contre le baron Pichon qui s'est montré hostile à cette mesure, décrète que l'argent sera remboursé seulement lorsque la ville aura été nettoyée de manière à ne rien laisser à désirer pour la salubrité publique. — « Mais c'est une question de voirie — matière éminemment civile », proteste l'intendant ». — « Dans les circonstances actuelles, c'est

(1) Une histoire du commandement du duc de Rovigo à Alger paraîtra prochainement.

le corollaire d'une mesure de haute police, et par suite rentre dans mon domaine », riposte le général en chef.

Et, de même, ce dernier fait de sa propre autorité clore les cabarets — parce qu'ils sont fréquentés par les soldats. — Il menace de déportation les filles publiques, sans doute à cause de leur clientèle militaire. Il correspond directement avec les chefs de services civils pour des questions concernant ces services, etc., si bien que l'intendant se trouve dépossédé de toutes ses attributions.

D'autre part, Pichon, homme épris de légalité, blâmait ouvertement l'abus que, dès le début de la conquête, on avait fait de la confiscation ; il s'élevait contre le massacre des El-Ouffias et l'exécution de leur chef. Un conseil de guerre condamne-t-il à mort deux soldats pour désertion à l'ennemi, l'intendant soulève cette objection que « déclarer désertion à l'ennemi la désertion aux tribus voisines des avant-postes nous déclare en état de guerre avec toutes les tribus » (1). — Il hésite à prendre, pour les livrer à la colonisation, les terres déclarées domaniales, avant d'être bien sûr qu'elles ne pouvaient être légitimement revendiquées.

Ces scrupules, tout à l'honneur du baron Pichon, ne manquaient pas d'exaspérer le duc de Rovigo. Ayant seulement en vue l'excellence du but à atteindre, ce dernier se préoccupait peu de la nature des moyens. Il en arriva à dénoncer l'intendant comme un ennemi de la colonisation inféodé à ce « comité maure » dont l'un des meneurs aurait été le consul d'Angleterre, et comme entretenant chez les Arabes l'idée du départ des Français et de l'établissement à Alger d'un gouvernement indigène.

Avivant encore cette antipathie, les journaux de France publiaient des correspondances d'Alger qui dénigraient systématiquement les faits et dires de l'intendant, ce qui ne saurait étonner, puisque ces correspondances émanaient de l'entourage du duc de Rovigo.

(1) Pichon à Périer, 4 mai 1832 (*Arch. Gouvt gén.* E 82).

Cet entourage qui est assez peu connu et qui mérite d'être mis en lumière, n'était pas uniquement poussé par l'amour désintéressé de la chose publique. L'administration civile se trouvait représenter un certain nombre de postes confortables, et voilà que le chef de cette administration n'était rien moins que convaincu de la nécessité de certaines créations d'emplois. *Inde irae.*

Dès son arrivée à Alger, le duc de Rovigo écrivait au ministre de la guerre : « Il y a ici un personnel administratif suffisant pour un petit royaume dont nous occupons seulement la capitale, et je ne comprends pas comment ces messieurs peuvent s'occuper une heure par jour (1) ».

Ces fonctionnaires (2) dont le nombre était ainsi jugé excessif au début de l'année 1832 dataient presque tous du premier commandement du général Clauzel.

Ils étaient trois enquêteurs, Fougeroux, d'Escalonne et Cadet de Vaux, membres de cette commission qui vint informer après la prise d'Alger sur la disparition des trésors de la Casbah. Si, sur l'objet principal de sa mission, elle aboutit à un procès-verbal de carence, elle eut du moins ce résultat de faire caser quelques-uns de ses membres. L'inspecteur des finances Fougeroux se fit fort logiquement pourvoir de l'inspection d'Alger. Très confiant dans l'avenir de la nouvelle colonie, il n'hésita pas à sacrifier des sommes modiques à l'achat de vastes domaines.

Maurice d'Escalonne avait été, en 1823, commissaire général de police sur la frontière des Pyrénées. En octobre 1830, il se découvrit une compétence particulière en matière de douanes et devint tout naturellement directeur de ce service. Quelques « motifs fâcheux », des dettes

(1) Rovigo à Guerre, 30 janvier 1838. (*Arch. Gouvt. Gén.* E E 1).

(2) Ce qui suit est écrit — à moins d'indications contraires — d'après les dossiers du personnel. (*Arch. Nat.* F 80 — 127 et sq.)

chez tous les négociants de la ville et une correspondance trop active avec le gouverneur de la Catalogne, attirèrent sur lui l'attention du général Berthezène. En août 1831, il fut remplacé par un homme de la carrière, l'inspecteur des douanes Verlingue, lequel connaissant son métier ne tarda pas à mettre son service à flot.

De retour en France, d'Escalonne dut à sa qualité de cousin de M. Duprat, député du Tarn-et-Garonne et de protégé de Decazes (1) de ne pas être trop longtemps oublié. Il fut question de lui, à l'arrivée du duc de Rovigo pour le poste à créer de commissaire général de police à Alger. On recula devant le « rappel immédiat à Alger pour l'y revêtir d'un grand emploi, d'un homme qui venait d'être renvoyé pour des motifs peu honorables de celui qu'il occupait ». Le baron Pichon l'envoya à Oran comme sous-intendant civil.

Benjamin Cadet de Vaux, fils du chimiste, était un vieux colonial de Saint-Domingue, où des entreprises malheureuses l'avaient ruiné. Revenu en Europe, il avait trouvé à Bruxelles, dans une administration financière, une situation que lui fit perdre la chute de l'Empire. Clauzel l'avait nommé commissaire du roi près la municipalité d'Alger.

Ils étaient deux interprètes, Prosper Gérardin et Just Lauxerrois.

Le premier avait fait sa carrrière au Sénégal. Il était agent du gouvernement à Bakel lorsque fut décidée l'expédition d'Alger. Le ministère Polignac l'envoya à Tunis pour recueillir des renseignements sur la Régence. Sitôt après la prise d'Alger, il fut nommé premier interprète de l'armée, puis archiviste du gouvernement. Il remplissait ces fonctions depuis six semaines lorsqu'il se

(1) Ministre de la police générale (26 septembre 1815-29 décembre 1818), de l'intérieur jusqu'au 19 novembre 1819 ; président du Conseil jusqu'au 20 février 1820 ; ambassadeur à Londres jusqu'en décembre 1821.

découvrit une âme de directeur des domaines, quand ce dernier poste eut été créé. Gérardin éprouva quelques ennuis dans cette carrière toute nouvelle et offrit sa démission à l'intendant civil ; celui-ci l'aurait bien acceptée sans la difficulté de remplacer un homme qui, à défaut d'autres mérites avait celui de parler l'arabe.

Lauxerrois, ancien élève de l'Ecole des langues orientales, avait été depuis 1817 constamment employé en Orient, comme interprète ou gérant de consulat à Constantinople, dans les Echelles du Levant. Il était drogman du consulat de France à Bône lorsque, le 2 avril 1830, il fut attaché comme interprète de turc à l'armée expéditionnaire d'Afrique, et ce fut par son intermédiaire qu'eurent lieu les principales transactions entre le général de Bourmont et les Turcs. En novembre 1831, il devint commissaire de police à Alger.

A ces fonctionnaires déjà en place s'ajoutèrent ceux que le baron Pichon emmena avec lui. « Résistant, dit-il, à toutes les demandes qui me furent faites à Paris, je n'emmenai que les personnes attachées à mon cabinet, et payées sur mes frais de bureau, au nombre de cinq (1). » « Un, le plus ancien, M. Lamotte, est une charge que je me suis imposée pour obliger M. de Rayneval (2) qui l'a longtemps employé, ainsi que M. de Portalis (3), comme copiste ; il n'est guère bon qu'à cela. Je l'ai pris pour être agréable à M. de Rayneval qui l'avait à sa charge ; je n'en tire pas grand parti et je ne serais pas fâché que M. de Rayneval le prît avec lui, dans son ambassade.

« Celui qui vient après, M. Couronne, est encore un

(1) Pichon, *op. cit.*, p. 42.

(2) Gérard de Rayneval (J. M.), sous-secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, du 17 octobre 1820 au 14 décembre 1821 ; ambassadeur en Espagne (1832-1836).

(3) Portalis (J. M., comte), sous-secrétaire d'Etat de la Justice, du 21 février 1820 au 14 décembre 1821 ; Ministre de la Justice du 4 janvier 1828 au 14 mai 1829.

copiste que j'ai pris à la vive recommandation de M. de Glasson. C'est un ancien capitaine du commerce qui a conservé quelques habitudes de l'état qui nuisent à l'assiduité, mais honnête. J'aurai bientôt du secours dans mon jeune fils.

« J'ai ensuite deux autres jeunes gens, le jeune Laporte, fils du consul à Tanger, qui est mon *seul interprète*, dont je ne saurais trop me louer pour la sûreté, la douceur et la probité. Enfin, j'ai un jeune homme de l'âge de mon fils, et son camarade de collège que j'avais mené avec moi à Saint-Domingue, il y a deux ans, jeune homme d'espérance, mais qui ne peut encore qu'expédier.

« Après ce personnel à ma charge, j'ai M. Lowasy qui m'a été donné par vous et dont je suis parfois content, parfois moins. Il m'est fort utile pour les chiffres et la comptabilité ; mais chez ce jeune homme les habitudes et le goût du commerce prédominent.

« Il me faut donc de toute nécessité un secrétaire d'intendance capable. Envoyez-moi un auditeur qui ait fait quelque preuve ou quelque secrétaire général de préfecture qui entende la triture des affaires...

« Un besoin urgent, c'est celui d'un président de la cour de justice avec un procureur du roi. Celui que j'ai nommé va bien (1), mais un président est de toute nécessité. Faites, je vous prie, choix d'un magistrat ayant de l'expérience et de la maturité et quelque science. Il y a ici lieu d'appliquer tout cela, attendu l'état mixte des juridictions...

« N'envoyez pas ici un homme d'opinions exaltées, ni un nécessiteux, ni un spéculateur. Les emplois ne sont ici qu'un moyen de défrayer la spéculation sur les terres et les entreprises diverses. Vous jugez comme le Roi est servi.

(1) M. Hautefeuille, avocat à la Cour d'appel de Paris, nommé procureur du roi à Alger, le 3 février 1832.

« ... Je me borne, pour le domaine, à vous demander un second, mais un second *capable d'être premier* et un receveur et tous deux pris dans l'administration des Domaines et de l'Enregistrement. La chose en vaut la peine, mais il faudra que ces employés apportent avec eux tous les registres (1) ».

Ce n'était point parmi les divers candidats qui, à Alger même, attendaient sans patience, que l'on pouvait trouver ces fonctionnaires de carrière.

Les hautes fonctions que le duc de Rovigo avait occupées sous l'Empire ainsi que son mariage avec Mlle de Faudoas, lui avaient valu de nombreuses amitiés qui, après s'être un peu recueillies tant qu'il fut dans la disgrâce, ne manquèrent pas de se manifester activement, lorsque le sort en eût de nouveau fait quelqu'un dont on pouvait tirer quelque chose. Chez beaucoup de ses compagnons d'armes qui traînaient dans la médiocre oisiveté des demi-soldes leurs redingotes héroïques et rapées, la nomination en Afrique du confident de l'empereur fit luire l'espérance d'un temps meilleur. Il ne tarda pas à être accablé de sollicitations.

« Monsieur le Duc, lui écrivait un vétéran de l'empire, l'ex-colonel Gaspard Thierry, mon vœu le plus ardent est exaucé, vous *revoilà* dans une position digne de vous-même et de la France.

« Je considère l'acte du gouvernement actuel comme une ovation à la glorieuse mémoire du grand homme qui vous avait accordé son amitié et toute sa confiance.

« Que le grand architecte de l'univers vous soit en aide ! ! ! et assure votre prospérité et les consolations de votre intéressante famille !

« Maintenant il me sera permis d'exprimer un autre vœu pour ce qui m'est personnel : c'est l'espoir de vous re-

(1) Lettre au président du Conseil, du 31 mars 1832 (*Archives Gouvt. Gén.* E 82).

joindre incessamment mon général, afin de vous donner les preuves de mon parfait et entier dévouement. Ce sera pour la cinquième fois que votre insatiable bonté aura retiré un ancien compagnon d'armes de l'ornière où l'esprit de parti et la malveillance l'ont trop souvent poussé. »

En même temps il adressait au président du Conseil une « note sur la fausse position » où il se trouvait « après la glorieuse révolution de juillet ». C'est une histoire à la fois lamentable et comique ; ce fut celle de beaucoup de ces soldats de l'empire livrés tout à coup à l'oisiveté et à la liberté complètes.

Mis en demi-solde après Waterloo, le colonel Gaspard Thierry se vit « brutalement poussé à la trop modique pension de retraite de 1.830 francs. » Incapable de ne rien faire, il se livra « à d'honorables spéculations » dont le résultat fut celui qu'on pense. « L'inexpérience d'une part, et des sinistres imprévus de l'autre » complétèrent la ruine de ses affaires.

En 1830, il se jeta « franchement dans le mouvement » et reçut « l'honorable mission de veiller à la sûreté du Palais-Royal ». Il joignait à son dire plusieurs exemplaires lithographiés d'une attestation de Lafayette que « le colonel G. Thierry, chargé de la défense du poste du Palais-Royal, a rempli cette mission à sa satisfaction. » Malheureusement, ajoute-t-il, « des commensaux du Palais, voulant éloigner du Prince l'un de ses anciens compagnons de Jemmapes, réussirent, en employant d'insignes calomnies, à m'éloigner du poste où la reconnaissance devait me fixer pour toujours. »

Il terminait par l'espoir que le « très respectable Président du conseil le tirerait de la fausse position » où l'avaient jeté « les omissions, l'indifférence et l'oubli. »

Et il faisait ses offres de service. Quelle affaire plus urgente que la colonisation de l'Afrique ? Précisément voici tout organisée — sur le papier s'entend — une Légion dite d'Afrique composée de soldats combattants et de travailleurs. Tout y était prévu, même et surtout les chefs. Car ce candidat à une direction imaginaire avait déjà choisi son lieutenant, un nommé Kretly (1), auteur d'un projet de colonisation militaire.

La Légion d'Afrique ne plaît-elle point ? Voici un autre article plus avantageux. Que diriez-vous du projet « grandiose » d'une Société agricole, commerciale et manufacturière ? Semblable à ces personnages de Balzac qui, ayant perdu leurs quatre sous, manient des millions imaginaires, l'ex-colonel, fort en peine d'assurer sa propre existence, constituait des Sociétés financières, où faisaient très certainement défaut les actionnaires et peut-être même les agriculteurs, mais il n'y manquait point une épigraphe convenable, tirée, paraît-il, de Cicéron : « *Omnium rerum ex quibus aliquid conquiritur, nihil est agriculturæ melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine dignius.* » Evidemment...

Ces belles propositions n'obtenaient aucune réponse, et notre homme auquel on ne saurait dénier la vertu de la ténacité, d'adresser lettre sur lettre « au très excellent et très respectable » président du Conseil ou à son entourage. Il se recommande — argument suprême — d'un « M. Dumesnil qu'un court séjour retient à Paris et qui, dans la Société, est *surnommé le Prophète*, parce que ses pronostics se sont réalisés. » Qu'attend-on pour l'envoyer à Alger où sa présence est utile alors que son séjour à Paris est sans objet ? Hésite-t-on devant des plans aussi grandioses ? Qu'à cela ne tienne ; il est tout prêt à inspecter les haras de la Régence lesquels — détail sans importance — n'existent pas, ou encore à organiser à Alger la garde nationale.

Il reçoit cependant des « preuves palpables » de la

(1) Un lieutenant Kretly fut compromis dans le complot de Paris (19 août 1820).

bonté du ministre, ce qui inspire à sa gratitude « de déjouer les sinistres projets de la malveillance » et de « surveiller les méchants qui oseraient conspirer contre la conservation de celui dont les nobles sentiments et le grand caractère assureront la prospérité de notre belle France. »

Enfin, après s'être plusieurs fois présenté « pour prendre les ordres du ministre » qui s'obstinait à ne lui en point donner, il reçut le 18 février 1832 un permis de passage pour Alger ainsi qu'une somme de 500 francs.

Il n'obtint point davantage, sinon les rations de vivres que lui fit octroyer le duc de Rovigo. A toutes les demandes de mise en activité qui lui furent faites en faveur de l'ex-colonel Gaspard Thierry, le ministre se borna à opposer les règlements.

Un autre solliciteur, M. Hamelin, frère de la comtesse de Bondy, se recommandait de cette parenté et de l'appui de M. Molé. Ses relations avec Rovigo remontaient à la campagne d'Egypte ; il aurait même eu quelque emploi dans la nouvelle administration du pays (1). Le passé de cet homme paraît avoir été assez troublé, car, à peine l'eût-il amené à Alger que le duc écrivit au ministre pour protester à l'avance contre la calomnie qui représentait Hamelin comme un spéculateur en quête d'affaires (2). A tort ou à raison, toutes les fois que le nom d'Hamelin fut mis en avant pour quelque emploi public, il y eut contre lui un véritable mouvement d'opinion. Voici encore un M. Bidault, recommandé par le député Vatout, bibliothécaire du roi et le propre gendre de Soult, le comte Jules de Mornay, et dont le principal titre était

(1) A en croire Rovigo, cet Hamelin aurait « débrouillé le chaos des finances de la Haute-Egypte. » Cependant, on chercherait vainement son nom dans le travail de Peyrusse, *Les Finances de l'Egypte pendant l'occupation française*. (*Revue britannique*, 1882, t. v, p. 437 et sq.).

(2) Rovigo à Soult, 20 janvier 1832. (*Arch. Guerre*).

d'avoir dissipé une fortune de 40.000 livres de rentes (1) ; — un M. Amanton qui avait fait un séjour en Russie où il avait éprouvé des revers — notons que la plupart de ces candidats aux fonctions publiques n'avaient pas su gérer leurs propres affaires ; — un M. Baudoin, ancien imprimeur du *Constitutionnel* ; — un M. Capé, avocat à la Cour de Paris et décoré de juillet ; un M. Fisson qui, heureux homme, n'avait pas, semble-t-il, encore d'histoire ; — un M. Combes, recommandé par le docteur Lanyer et qui prétendait se livrer à des explorations agricoles.

Et, de temps en temps, les courriers, heureusement peu fréquents, débarquaient quelques nouveaux candidats à des postes à créer.

« Hier, écrit le baron Pichon, m'est arrivé ici M. Aubé, de Meaux, qui, venu avec M. Bonnelier (2), m'assure que celui-ci lui a promis la direction d'une ferme du gouvernement. Il m'assure aussi que vous allez m'écrire pour lui donner un emploi de ce genre. N'en faites rien, si la chose est à faire. Nous n'avons ici aucun emploi de ce genre. La Ferme modèle n'est plus, à ce qu'il paraît, qu'un poste militaire et M. le duc de Rovigo, à cause de son insolvabilité, pense à l'évacuer (3).

Plus heureux était l'ancien commissaire de police à Barcelone pendant l'occupation impériale, Beaumont-Brivazac (4), parent du général en chef, qui, à peine débarqué, se voyait nanti du commissariat de police et du poste de juge royal à Bône.

La prise de cette dernière ville permettait encore de caser Bidault comme sous-intendant civil, et comme ni

(1) « Il a vécu dans une atmosphère bien opposée à celle qui convient à un administrateur éclairé ». Boyer au ministre, 25 sept. 1832.

(2) Auteur de *Mœurs d'Alger ; Juives et Mauresques*. — Paris, 1833, in-8°.

(3) Pichon à Périer, 1er février 1832. (*Arch. Gouvt. Gén.* E 82).

(4) Il est souvent cité dans l'ouvrage de Conard, *Napoléon et la Catalogne*. — Paris, 1910, in-8.

lui, ni Brivazac n'entendaient goutte aux affaires de justice, on devait les doter d'un conseil judiciaire en la personne de l'ex-avoué Guérin Toudouze, nommé greffier du tribunal.

A Oran, le poste de juge royal étant vacant, Pichon en pourvoyait incontinent le susdit Capé, et la mort de Cadet Devaux, commissaire royal près la municipalité d'Alger, lui donnait l'espoir de pourvoir Hamelin. Vainement ; les protestations étaient telles que Rovigo lui-même hésitait à signer cette nomination. Cependant, l'avocat Cottin arrivait de Paris avec sa commission en poche.

« J'ai encore sur les bras M. Hamelin, M. Amanton, M. Fisson, M. Beaudoin, M. Combes. Je voudrais, pour tout au monde, n'avoir pas le pouvoir de nommer à une place ; c'est ma désolation », s'écriait le malheureux Pichon (1).

Assez rares étaient les postes administratifs possibles; restait la colonisation, vaste champ ouvert à toutes les activités ..

Le 26 janvier 1832, le commandant en chef proposait à l'intendant la création « d'une agence coloniale qui aurait à recevoir des mains du domaine les terrains destinés à la colonisation, à en faire la division par lots, à prendre connaissance de l'état des colons arrivés et arrivants, à leur faire la répartition des lots et à veiller à ce qu'ils les mettent en culture. » Et il ajoutait : « Je vous proposerai comme chef M. Hamelin, qui a justement la philanthropie de caractère nécessaire pour bien diriger cette opération ainsi que les connaissances qu'elle exige... » (2).

Cette première pointe fut repoussée avec perte : « Je ne pourrais, répondit le baron Pichon, me prêter à une

(1) Pichon à Périer, 26 avril 1832. (*Arch. Gouvt Gén.* E 82).

(2) Rovigo à Pichon, 26 janvier 1832. (*Ibid.*, E 47), publiée dans Pichon, (*op. cit.*, p. 363).

pareille création. En elle-même, je la regarde comme un intermédiaire inutile entre les colons et l'administration propriétaire. Elle n'aurait que deux résultats certains, de la dépense et des embarras » (1)...

La colonisation algérienne se présente, au début de 1832, sous un aspect plutôt vague. A Alger, on comptait, paraît-il, 685 colons en février et l'on ne négligeait rien pour en augmenter le nombre. Il ne se passait pas de jour que l'on n'enrôlât, de gré ou de force — on a conservé des lettres de protestation — quelque artisan que l'on muait ainsi en colon (2). On forma ainsi une compagnie de colons malgré eux qui fut enregimentée sous les ordres du colonel d'Esparbès. Celui-ci, ne sachant à quoi occuper ces hommes auxquels on n'avait à donner ni terres, ni outils, ne pouvait que les passer en revue. La misère de ces pauvres gens était grande. L'intendant civil déclarait avec raison qu'aucune terre ne pouvait être aliénée sans qu'on fût au préalable assuré qu'elle n'était revendiquée par un légitime propriétaire et, d'autre part, la main-d'œuvre étrangère faisait, par son bon marché, une concurrence victorieuse aux ouvriers agricoles d'Europe (3).

Ces raisons ne pouvaient arrêter nos colonisateurs. Ils en avaient assez d'être au régime des rations de pain de viande et de fourrage, qui ne pouvaient remplacer le numéraire. Peu leur importait, d'ailleurs, que l'on ne pût songer de longtemps à coloniser le pays ; l'essentiel n'était-il pas de créer des directions de colons, des directions de colonisation, des directions de cultures, des directions de fermes-modèles ? (4).

(1) Pichon à Rovigo, 31 janvier 1832. (*Ibid*) publié dans *Ibid.*, p. 364).

(2) Pichon à Périer, 1er février 1832. (*Arch. Gouvt. Gén.*, E. 82).

(3) Le même au même, 18 février 1832 (*ibid.*).

(4) Ces directions représentaient des traitements de 6 à 7.000 francs, somme considérable à l'époque, mais qui le paraît un peu moins aujourd'hui.

Leur persévérance finit par triompher. « Je vois bien, constatait Pichon, qu'il me sera impossible de ne pas nommer M. Hamelin directeur de la colonisation (1) ». Ce fut cependant Amanton qui eut le poste, à cause de la défaveur dont l'autre était l'objet.

« Je crois, disait à ce propos le duc de Rovigo, que M. Hamelin est victime d'une intrigue peu honorable qui devrait au moins respecter le repos qu'il est venu chercher ici... Je le considère personnellement comme très en état d'être utilisé ici, mais je le trouve sous le feu croisé de tant d'intrigues que je commence à m'en inquiéter moi-même... » Et une note rédigée au ministère précise : « On se croit sous l'obligation d'ajouter que M. Hamelin n'est pas bien vu, qu'à tort ou à raison l'opinion publique lui est défavorable et que sa nomination à des fonctions qui le supposeraient investi de la confiance de l'autorité contribuerait à discréditer celle-ci. »

Amanton fut donc nommé et Hamelin dut se contenter d'une somme de 500 francs pour l'indemniser de ses « travaux préparatoires à la colonisation » ; il faut entendre diverses notes rédigées par lui, mais d'après des renseignements fournis, paraît-il, par ledit Amanton.

Par une ironie du sort, le vœu exprimé par le baron Pichon que « le gouvernement laissât arriver au public les notions qu'il possède et ne permette plus d'émigrations irréfléchies (2) » fut réalisé par le nouveau gérant de la colonisation. Débordé par l'invasion de gens de toutes nations, que des prospectus alléchants attiraient en Afrique où on ne pouvait les employer, Amanton dut faire paraître dans les journaux l'avis que l'on ne recevrait de colons à Alger « que ceux qui justifieraient avoir les moyens d'existence pour un an, l'administration n'ayant à sa disposition de secours ni en argent, ni en

(1) Le même au même, (*ibid.*).

(2) Le même au même, 18 février 1832. (*Arch. Gouvt Général* E 82).

vivres (1). Dans ces conditions, on eût pu faire quelque temps encore l'économie d'un directeur de la colonisation.

Les importunités de candidats toujours plus nombreux, ainsi que les campagnes de presse par lesquelles se manifestaient leur mécontentement contre l'intendant civil, déterminèrent celui-ci, dont la situation était, d'autre part, rendue intenable par ses conflits avec le général en chef, à demander son rappel.

« J'ai reçu ce matin, écrivait-il le 24 mai 1832, une lettre de France et des journaux qui m'annoncent mon prochain retour en France ; c'est ce qui peut m'arriver de plus agréable (2) ».

A cette date, Casimir-Périer était mort depuis huit jours. En dehors de toute autre circonstance, sa mort devait marquer fatalement la fin de l'institution qui était son œuvre personnelle. Soult n'attendit même pas que le premier ministre eût disparu pour donner à la guerre la haute main sur les affaires d'Alger. Une ordonnance du 12 mai 1832 abrogea celle du 1er décembre précédent et plaça l'intendant civil sous les ordres du général en chef. Ainsi fut rétablie l'unité de commandement. Cela n'empêcha d'ailleurs pas le nouvel intendant, M. Genty de Bussy (3), de se permettre toutes les usurpations de pouvoir possibles, sans que le duc de Rovigo, satisfait que sa suprématie eût été établie sur le pouvoir civil, y trouvât matière à discussion.

Le baron Pichon laissa à Alger — suivant l'expression d'un témoin peu suspect — le souvenir d'un « homme de

(1) *Moniteur Algérien*, 1er septembre 1832, n° 31.

(2) Pichon à Périer, 24 mai 1832. (*Arch. Gouvt. Gén* E. 82).

(3) Genty de Bussy, sous-intendant militaire, maître des requêtes au conseil d'Etat, intendant civil à Alger, du 12 mai 1832 au 12 août 1834. Auteur de : *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger et des moyens d'en assurer la prospérité.* — Paris, 1835, 2 vol. in-8.

bien ennemi déclaré de l'injustice (1) ». Rentré en France, il reprit au conseil d'Etat sa place comme conseiller en service extraordinaire jusqu'en 1848, date de la suppression de ce service. Il mourut à Paris le 10 septembre 1854 (2).

Son ouvrage : *Alger sous la domination française*, qui parut en 1833, est la justification de son administration en Afrique. Si les jugements sévères que porte l'auteur sur la politique suivie à Alger et notamment sur l'administration militaire peuvent paraître exagérés, cet ouvrage permet, par cela même, de contrôler la correspondance du duc de Rovigo. De plus, par les faits qu'il mentionne et les documents qu'il reproduit, il apporte à l'histoire des premières années de la conquête une importante contribution.

Diverses furent les fortunes des autres fonctionnaires civils. Hamelin continua jusqu'au départ de Rovigo à solliciter une place qui lui fut toujours refusée (3). A Oran, d'Escalome ne manqua point de se brouiller avec le général Boyer. On le chargea de la sous-intendance de Bône d'où il fut rappelé au commencement de 1833 pour négligence suspecte des intérêts de l'Etat (4). — Bidault qui permuta avec lui ne laissa à Oran que des regrets ; au mois de mars 1833, il vint en France où il sollicita une sous-préfecture. — Beaumont-Brivazac, juge royal à Bône, « doué d'une déplorable activité », et accusé d'avoir

(1) Pellissier de Reynaud. (*Annales Africaines*, 2e édit., t. 1, p. 23).

(2) Son second fils, le baron Jérôme Pichon, auditeur au conseil d'Etat, président de la Société des Bibliophiles, né à Paris en 1822, mort en 1896, a laissé la réputation d'un amateur d'art.

(3) Hamelin est l'auteur d'une *Notice sur Alger par un témoin séculaire*. — Paris, 1833, in-8.

(4) « M. d'Escalonne s'est permis de consentir un dégrèvement sur les droits de la pêche au corail en faveur de quatre pêcheurs toscans, et d'engager à l'avance l'assentiment de l'intendant civil à cette mesure, contraire aux dispositions des règlements sur la matière... » *Rapport au Ministre*, 13 janvier 1833).

donné à certains fonds publics une destination trop particulière, fut révoqué à la fin de 1833 (1). — Fisson reçut le secrétariat de la sous-intendance civile d'Oran ; on le retrouve en 1843 maire de Bône.

Le commissaire de police Just Lauxerrois s'entendit très mal avec le duc de Rovigo qui menaça plus d'une fois « de le faire jeter à la grève ». Après le départ de ce terrible chef, il put sacrifier en paix à son penchant pour le sexe et finit chef de bureau au ministère de la Guerre. — Amanton, doué pour le travail d'un goût au-dessous du médiocre (2), échangea en 1836 ses fonctions de gérant de la colonisation contre celles d'inspecteur des concessions rurales et du boisement. En 1842, il fut nommé inspecteur des Eaux et Forêts dans les Basses-Alpes et termina sa carrière en France. Il ne resta cependant pas sans attaches avec l'Algérie : son nom figure sur des demandes de concessions dans la province de Constantine, formées par des propriétaires, des négociants et des capitalistes de Paris, Marseille et Lyon disposant de ressources considérables (3) ». — L'imprimeur Beaudouin devint rédacteur unique du *Moniteur Algérien*. La place ayant été supprimée, il en témoigna une grande haine à l'auteur de cette mesure, Genty de Bussy. Il trouva un auxiliaire actif dans le juge à Oran, Capé, lequel fut un beau matin embarqué *manu militari* pour la France par ordre de l'intendant (4). — Enfin, le directeur des doua-

(1) Il est l'auteur de : *De l'Algérie et de sa colonisation*. — Paris, 1834, in-8°.

(2) « Je me proposais de lui (Amanton) donner le titre d'inspecteur de l'administration municipale... Mais il eût fallu pour cela qu'il se résolût à travailler quatre ou cinq jours par semaine pendant quelques heures dans les bureaux de l'intendance. Lorsque je lui en ai fait la proposition, il m'a toujours opposé la force d'inertie... » (Lettre de l'intendant civil Lepasquier au Ministre de la Guerre, du 20 février 1836).

(3) Archives Nationales, F. 80. 1182.

(4) Voici de quel style Capé qui prenait en 1834 le titre de député de la colonie d'Alger écrivait à son ancien chef : « Déposant les justes

nes Gérardin, pour lequel son service fut toujours plein de mystères donna définitivement sa démission le 5 février 1833. Il prit sa retraite en 1860 comme directeur des postes à Alexandrie.

Tels furent les premiers représentants de l'administration civile, les premiers pionniers de la colonisation officielle à Alger.

G. Esquer.

---

ressentiments de votre conduite à mon égard, je me suis borné, le tableau de vos turpitudes et de vos concussions en main, à provoquer votre destitution comme réparation impérieuse aux intérêts et à l'honneur de la colonie que vous avez également foulés pendant toute votre administration. Mon mandat public se trouvant ainsi accompli, je me dois maintenant de vous demander réparation privée des préjudices et des outrages dont vous m'avez accablé. Dans ce but, j'attends votre arrivée à Paris. » (*Arch. Nat.* F 80. 237).

Capé est l'auteur de : *Lettres à MM. les rédacteurs des journaux à tous les citoyens.* — Paris, 1833, in-8°. — *Projet d'amélioration... des administrations civile, judiciaire et militaire dans les possessions françaises de l'Afrique du Nord.* — Paris, 1834, in-8°. — *Quelques mots adressés à la Grande Commission d'Alger... ibid.* — *Note fournie à M. le lieutenant-général comte d'Erlon, gouverneur général, au suiet de la propriété, conciliée... avec le logement militaire... ibid.*

NOTES

SUR LE DIALECTE ARABE DU TCHAD

Il y a près de cinq ans déjà que M. Gaudefroy-Demombynes, réunissant sous le titre : *Rabah et les Arabes du Chari*, quelques notes et documents rapportés par le Dr Decorse, en a dégagé les caractères principaux de la langue parlée des Arabes du Tchad. Aucune étude nouvelle n'est, à ma connaissance, venue compléter sur ce point les recherches de M. Gaudefroy-Demombynes. Seule, cette constatation m'a décidé à rassembler et ordonner les quelques renseignements, encore bien insuffisants, que j'ai pu recueillir à ce sujet pendant mon récent séjour au Centre Africain. Laissant à d'autres plus autorisés le soin de rédiger un travail d'ensemble sur ce dialecte, j'ai tenté seulement d'en mettre en lumière les particularités phonétiques et morphologiques.

Ces particularités, ainsi que « le caractère nettement bédouin et oriental du vocabulaire (1) », suffisent à expliquer le découragement où tombent souvent les Européens qui, munis tout simplement d'un manuel d'arabe maghrèbin, espèrent arriver en peu de temps à une connaissance suffisante de la langue parlée autour d'eux. Mon vœu serait entièrement réalisé si les quelques pages

---

(1) *Rabah et les Arabes du Chari.* J'ai dû plus d'une fois dans le cours de mon étude faire de larges emprunts à cet ouvrage. Je m'en excuse à nouveau auprès de son auteur qui fut toujours pour moi un guide si bienveillant.

qui vont suivre, en complétant les notions qu'il leur est aisé d'acquérir dans un des nombreux traités d'arabe maghrèbin, pouvaient leur être de quelque utilité pour atteindre au but qu'ils se proposent.

Les éléments de ce travail ont été entièrement recueillis au Déqaqiré, au Baghirmi et au Salamat, c'est-à-dire parmi les tribus arabes dispersées entre les 10e et 11e parallèles.

Lorsque ces tribus arrivèrent dans le bassin du Tchad, des peuplades nègres les y avaient précédées depuis plusieurs siècles (1). Il y eut des luttes longues et sanglantes : les nègres s'emparaient des troupeaux des arabes : les arabes capturaient des païens des deux sexes et les réduisaient à l'esclavage. Il y eut aussi des alliances, des traités : les nègres étaient de vigoureux cultivateurs, les arabes de hardis chasseurs et d'astucieux guerriers ; ils s'unissaient pour vivre et se défendre.

Le rôle de ces relations, pacifiques ou guerrières, fut d'une importance capitale ; d'abord parce qu'elles ont rendu assez fréquents les mariages entre des arabes et des femmes noires, libres ou captives, et par là amené de profondes transformations physiologiques de la race ; et surtout parce qu'elles ont été la cause première des modifications apportées à la phonétique et à la morphologie comme à la syntaxe de la langue des tribus arabes immigrées.

Supposons un groupe de Français dont 999 pour mille seraient illettrés, transportés au milieu de peuplades nègres et particulièrement dans une région où, comme au Tchad, l'unité de langue serait inconnue. Il est certain qu'au bout de peu de temps le français s'imposera aux populations

(1) Les arabes du Tchad ont réuni toutes les peuplades païennes sous les noms de Kirdi et Nubal.

environnantes dans leurs relations avec le nouveau gouvernement, mais ce français se sera singulièrement simplifié : il aura pris cette forme rudimentaire commune à toutes les langues franques, *sabir*, *sango* ou *petit nègre*. Puis, peu à peu, les Français eux-mêmes, habitués à parler ce langage simplifié dans leurs rapports avec les indigènes, et n'ayant ou ne pratiquant aucune littérature écrite où se maintienne la langue complexe qu'ils avaient importée, les Français eux-mêmes se mettront à employer entre eux le *petit nègre*, et nous aurons un nouvel exemple du phénomène de régression dans l'art du langage.

C'est là certainement ce qui s'est produit au Tchad avec la langue arabe. Les Kirdi lui ont fait subir exactement les mêmes transformations que les sénégalais ont infligées au français, et l'usage de l'idiome ainsi créé s'est si bien généralisé qu'il tend à exclure tout autre au Déqaqiré et au Salamat.

Ce fait ne doit pas être perdu de vue dans l'étude de l'arabe du Chari, et si, après avoir décrit la forme régulière du langage, on indique la forme simplifiée qui en est dérivée ou vers laquelle elle tend, toutes les formes intermédiaires, qui eussent pu au premier abord paraître peu compréhensibles, s'éclaireront tout à coup.

Transcription. — Les mots arabes sont reproduits d'après le système de transcription suivant :

ء '	ع ‘	ب b	د d	ض ḍ	ذ ḏ	ت t	
ه h	ح ḥ	ج ǧ	س s	ش š	ص ṣ	ط ṭ	ظ ẓ
ف f	ق q	ك k	ل l	م m	ن n	و w	ي y
خ ḫ	غ ġ	ر r	ز z				

Le *g* se prononce toujours dur comme dans « gâteau » ;

le *w* a la prononciation anglaise ; *r* n'est plus liquide, mais guttural ; ñ a la valeur du *gn* dans le mot français « gagne ».

Le signe ⌣ marque les longues que nous n'avons indiquées que lorque dans le langage elles sont d'une netteté absolue ; les accents ˋ et ˊ ouvrent ou ferment le son de la voyelle ; ö rend le diphtongue *eu*, ü la voyelle française *u*.

Le signe ˈ indique la place de l'accent tonique lorsqu'il nous a paru intéressant à noter.

PHONÉTIQUE. — La labiale *b* (ب) reste sonore au début et à l'intérieur des mots, sauf quand elle est immédiatement suivie d'une sourde :

Ex. : *bipki* (il pleure), du verbe *bakā*.

A la fin des mots, mais seulement quand la dernière syllabe est brève, elle se rapproche également de la sourde *p* :

halīb (lait frais), *sanap* (moustache) (1).

Il arrive aussi très souvent que la labiale finale, quand la dernière syllabe porte l'accent tonique, prend la valeur de la spirante sourde *f*. Cette spirantisation des occlusives que Brockelmann note en hébreu et en araméen (2), permet de prolonger la syllabe accentuée ; elle sera donc particulièrement fréquente quand la syllabe est longue. Elle est d'ailleurs absolument nécessaire pour la plupart

(1) De même : *nišap* (l'arc, le carquois), *ḥaṭap* (bois), *dahap* (or), *ăgrap* (scorpion), *angerep* (le lit) [mot d'origine Kreich], *kitāb* (le livre), *rukāb* (étrier), *raīb* (fromage), *ruaba* (lait caillé). Dans le mot *kob* > *kop* (gobelet), il y a eu à la fois abréviation de la syllabe et disparition de la sonorité finale.

(2) Brockelmann, *Précis de linguistique sémitique* (trad. Marçais et Cohen), page 97.

des Kirdi qui, ayant les trois dents médianes de la mâchoire inférieure brisées, ne peuvent plus prononcer les labiales finales :

maktūb (écrit) > *maktūf* ; *sahāb* (nuage) > *saḥāf* ; *danab* (queue) > *danap* et *danaf*.

OCCLUSIVES PALATALES. — Les sourdes *q* (ق) et *k* (ك) se confondent fréquemment ; l'une et l'autre peuvent se muer en sonore *g*, mais la première d'une manière générale et l'autre par exception. Le *q* perd alors entièrement sa valeur vélaire pour devenir une véritable palatale. Les lettrés indigènes hésitent instinctivement à accepter une telle transformation ; ayant à rendre en écriture la sonore *g* du langage, ils la représenteront le plus souvent par ك.

Cela prouve que dans leur esprit l'assimilation du ق et du son *g* n'est pas faite entièrement.

Cette mutation de sourde, vélaire ou palatale, en palatale sonore est presque générale au début du mot, fréquente dans l'intérieur et tout-à-fait rare à la fin. Il arrive ainsi souvent qu'une même racine donne naissance à des formes sourdes et à des formes sonores :

ɣalba (le cœur), *gulta* (j'ai dit), *sarṛaq* (voleur), *sarraga* (il a volé), *kalaq* (vêtement) pluriel : *kulgān* (1).

Dans le cas suivant : *abun šabak* (araignée) > *abun šabaš*, on voit la sourde devenir chuintante par contamination de la première et aussi pour faciliter l'appui sur la syllabe accentuée.

OCCLUSIVES DENTALES. — L'occlusive *t* (ت), la spirante *ṯ*

(1) De même : *sāq* (jambe), pluriel : *sigān*, *aguga* (cheveux du nouveau-né), *agéga* (tige de mil), *dagiq* (farine), *gāq* (corbeau), *gamer* (lune), *gabala* (retourner), *gaddum* (lèvres, bec), *zugma* < *zukma* (rhume de cerveau). — Dans le mot *gezèr* (court), il y a eu par contamination une double sonorisation.

(ث) et l'emphatique ṯ (ظ) sont confondues dans la sourde *t*. (1)

De même *d* (د), *ḏ* (ذ) et les emphatiques *ḍ* (ض) et *ḷ* (ظ) sont confondues dans la sonore *d*.

ṭaman (prix) > *taman* — *anṭā* (femelle) > *antaā*
ṭaboq (plateau) > *taboq* — *ḍurā'* (coudée) > *durā*
'aḫaḍa (prendre) > *aḫada* — *ṭuhur* (après-midi) > *duhur*
ṭaḥar (dos) > *daḥar* (2).

Cependant l'on voit parfois le *ṭ* final se muer en sonore *d* par simple adjonction d'une voyelle euphonique.

'abaṭ (aisselle) > *ābbaṭ* > *abbāda*, où l'on remarque un curieux déplacement d'accent tonique.

Par contre, une dentale sonore devient aisément sourde lorsqu'elle est finale d'un mot ou dans l'intérieur par simple contamination d'une consonne sourde : *wulil* (il a engendré) ; alors que l'on a : *wellāda* (l'accoucheuse) ; *taḍḥak* > *taṯḥak* (tu ris).

Affriquées. — Le *ǧ* (ج) a conservé sa valeur affriquée ; mais il tend à prendre, surtout dans l'intérieur des mots, la valeur d'une dentale sonore et presque toujours mouillée : *šeder* (arbre), *radiel* (homme), *adiüs* (vieux, vieille) (3).

Dans certaines régions par contre, le pays Kenga notamment, il devient très souvent *g* : *ragīl* (homme).

Est-ce un reste de l'ancien système phonétique qui subsiste encore dans certains parlers de l'Oman et de

(1) Nous n'avons noté que deux cas de *ṭ* donnant *s* : *ḥaddisa* (narrer), *misel* (comme). Peut-être faudrait-il rechercher dans des transformations exceptionnelles de dentales en sifflantes l'origine des mots : *ässa* (tout de suite) de *'atta* (maintenant), et *bès* (seulement), parent de *bes* signalé au Sénégal par le F. M. Bernard.

(2) A citer encore : *degen* (menton), *digin* (barbe), *aḫid* (mariage), *dull* (ombre), *dallem* (nuage noir), *adlim* (sombre), *madèlum* (opprimé).

(3) De même : *ardia* (attends), *diarra* (la cruche), *dialaḥ* (calvitie).

l'Égypte (1) ? Est-ce dû à l'influence des langues nègres environnantes où le *g* est très commun ? Il faudrait pour y répondre étudier l'aire exacte où se fait sentir cette prononciation.

Sifflantes et Chuintantes. — *s* (س) et *š* (ش) se confondent très souvent :

gušša et *gussa* (balayer) — *ṭašša* et *ṭassa* (plonger)
darasa > *daraša* (piler) — *tā'is* > *tā'iš* (mauvais)
šumma > *summa* (flairer)

On peut noter un cas de chuintante devenant sensiblement affriquée : *tšāqa* (tisser) (2). Par un phénomène presque inverse, une chuintante peut contaminer la dentale qui la précède : *aṭšan* > *aššan* (altéré).

Spirantes Vélaires. — Le *ḫ* (خ), que beaucoup d'arabes rendent encore assez bien, mais qui est impossible à prononcer pour les noirs, tend vers *k* et aussi vers *ṛ* : *kèl* (le fil), *kalaq* (vêtement), pluriel : *ṛulgān*, où la prononciation du *k*, au singulier comme au pluriel, s'est trouvée nettement influencée par les consonnes suivantes.

ḫīl (cheval) > *kèl* et *ṛèl* ; *muḫla* (sacoche) > *mukla* > *mugla*, où le *g* sonore a été déterminé par les deux liquides qui l'encadrent. Il y a ainsi parfois confusion entre *ḫ* et *q*, qui, vélaire, elle aussi, se mue également, comme nous l'avons vu, souvent en palatale.

kašem (boucle, porte) s'écrira aussi souvent *qšm* que *kšm*, et les deux orthographes peuvent s'expliquer étymologiquement.

La sonore *ġ* suit les fluctuations de la sourde corres-

(1) Brockelmann (Marçais et Cohen), pages 69 et 70.

(2) Le P. Jaussen (*Les Arabes au pays de Moab*) cite le mot *šaqqa* (bande d'étoffe), page 74.

pondante *ḫ* ; tantôt elle tendra vers la palatale *g* et tantôt vers *ṛ* (très légèrement guttural), mais, dès qu'elle se trouve influencée par une consonne sourde voisine, elle s'assimile cette sourdité.

C'est ainsi que si :

ġazāl (gazelle) > *gazāl* et *razāl* ;
aġabeš (sombre) > *agabeš* ;
ġamam (brouillard) > *ramam* ;

on aura par contre très nettement :

buġsa (gourde) > *buksa* et *buṛsa* ;
ġasal (laver) > *kasal* (1).

LARYNGALES. — Les laryngales ' (ء) et ' (ع) semblent se confondre. Elles se rendent le plus souvent par un simple prolongement de la voyelle à laquelle elles servent d'appui. La disparition des détentes vocaliques brusques que Brockelmann avait déjà constatée dans la plupart des dialectes vulgaires s'affirme à nouveau : *rās* (tête), *bākul* (il mange).

Quand la laryngale est initiale, il en est de même : *āïn* (œil). De même encore lorsqu'elle est suivie d'une consonne doublée : *āmma* (mère). Dans certains mots, comme *amiān* (aveugle), *abīd* (esclaves mâles), où la deuxième syllabe est elle-même longue et porte l'accent tonique, le prolongement de la première syllabe ne se fait plus sentir, pour ne pas allourdir le rythme du mot. Dans *'āṭa* > *ānṭa* (donner), il est probable que la sonante *n* n'a précisément été intercalée que pour éviter un prolongement trop considérable de la première syllabe, à moins

(1) M. Marçais fait la même remarque au sujet du dialecte tangérois. Somme toute, si l'on veut observer que *ṛ* est très voisin de la laryngale ع, nous retombons dans les nombreux cas notés dans les langues sémitiques par Brockelmann (Marçais et Cohen), pages 70 et 73.

qu'elle ne soit venue différencier les deux consonnes géminées dans la 2e forme verbale *'āṭṭa*.

SONANNTES.— Les liquides *l* et *r*, comme dans la plupart des dialectes, chevauchent très souvent : *Zalagmé* (nom d'une tribu), singulier : *Zerkumi*. — *n* remplace souvent *m* ou *l* devant *g*, et dans certains noms composés :

am guraṣa > (1) *anguraṣa* (fourmi), *al-gumaši* > *angumaši* (veste), *abu lhisen* > *abun hisen* (renard) (2).

REMARQUE. — Somme toute, la règle la plus générale que nous puissions tirer de tout ceci concerne les occlusives. Elle est particulièrement importante en ce sens que son application entraîne des déplacements constants de l'accent tonique.

Lorsqu'un mot est terminé normalement par une occlusive (3), deux solutions peuvent intervenir :

1° L'occlusive reste finale : *a*) la dernière syllabe est brève : l'occlusive se mue en sourde, si elle ne l'est déjà ; *b*) la dernière syllabe est longue : l'occlusive se mue toujours en sourde, si elle est palatale, quelquefois si elle est dentale, jamais si elle est labiale ;

2° L'occlusive se fait suivre d'une voyelle et se mue en sonore si elle ne l'est déjà. (Cette mutation est de même très fréquente si une voyelle formative, normale au point de vue grammatical, vient compléter la racine).

Waraq et *waraga* (feuille), *āzap* et *āzaba* (célibataire), *hamel* (aigre), *'ūl* (bois), *bārit* (froid), *bardaï* (il fait

(1) Etymologie : *qariṣa* (mordre).

(2) De même : *abun dagiq* (papillon), *abun gurdān* (tique), *abun diamā* (chacal). Signalons aussi une mutation de sonante en labiale : *makān* (lieu) > *bakān*. Ce mot est peut-être venu directement de l'ancien arabe où on le retrouve sous cette forme.

(3) Y compris les consonnes, spirantes ou autres, qui se muent accidentellement en occlusives.

froid), *'arat* (il s'est enfui), pluriel : *'arado*, *foq* et *foga* (sur), *irgé* (racine).

Voyelles

Les voyelles les plus répandues sont a é i ò ö u ü.

donne *ā*, ـُ donne *ō ū*, ـِ donne *ī ē è eï aï*. La vocalisation est beaucoup plus complète que les manuels ne la font prévoir pour les dialectes maghrébins (1), et les langues nègres de la région étant toutes très sonores, cette vocalisation tend à s'enrichir de plus en plus.

L'adjonction d'une voyelle euphonique, qui est presque de règle après certains temps du verbe, est fréquente aussi après les noms.

Remarque. — L'habitude d'une vocalisation abondante rend pénible l'usage des syllables doublement fermées, surtout avec occlusive finale. On y remédie par l'adjonction de voyelles qui la plupart du temps s'assimilent à la voyelle précédente.

usmak (ton nom) (homme), *usumki* (ton nom) (femme) ; *hukum* (amende) ; *milik* et *muluk* (chef) ; *méléké* (esprit, génie).

Est-ce à cette difficulté de prononcer des syllabes doublement fermées qu'il faut attribuer la chute d'une consonne dans des mots comme *bit* (fille) (2) pour *bint*, ou bien convient-il de l'écrire *bitt* et de considérer l'*n* comme s'étant assimilé à la dentale suivante, cas assez fréquent en arabe du Tchad comme dans d'autres langues sémitiques : *itte* (toi), *ittu* (vous) pour *inte*, *intu*.

(1) Les travaux modernes, ceux de M. Marçais notamment, développent au contraire une richesse vocalique parfois troublante.

(2) *bit* fait néanmoins au pluriel *banāt* et *nāti*, après la chute de la première syllabe ; diminutif : *binéyé*.

Remarquons que, inversement, les liquides (*n* en particulier) interviennent souvent pour différencier deux consonnes geminées :

daggaï (prison) > *dangaï* ; *fattaga* (délier) > *fartaga* ; *fattaša* (chercher) *fartaša*.

⁂

MORPHOLOGIE

Pronoms. — Les pronoms personnels sujets sont : *ana* (moi) ; *itte*, *inte* (toi) ; *inti* (toi-féminin) ; *hu* (lui), *hya* (elle) ; *anina* (nous) ; *ittu*, *uttu*, *uttukum* (vous) ; *huma* (eux).

On appuie souvent sur le pronom personnel en le faisant suivre des mots : *sidé*, *nefsé*, *bès*, qui équivalent à l'adjectif français « même ».

Les pronoms régimes (suffixes) sont : *i* (moi) et *ni* (après les verbes) ; *ak*, *ka* (toi), *ki* (toi-féminin) ; *hu* (lui), *ha* (elle) ; *na* (nous) ; *ku*, *kum* (vous) ; *hum* (eux).

Dans la forme simplifiée du langage, le pronom régime tend à disparaître.

La possession est marquée par la particule *ana* que l'on place devant le possesseur : *anaï* (à moi), *anaku* (à vous).

Les pronoms démonstratifs sont : *had*, placé avant le nom, et *da* (féminin *di*), placé après. Le pronom *da* surtout est d'un emploi incessant ; il a tendance à marquer la proximité alors que l'éloignement est mieux rendu par *ké*. L'un et l'autre se trouvent intercalés dans presque toutes les phrases de la conversation et souvent renforcés par la répétition (1).

(1) Le texte, que l'on lira plus loin et qui expose l'origine des Baghirmiens, est particulièrement caractéristique à cet égard.

Le pronom relatif « qui, lequel » est rendu par le démonstratif « *el* » accolé au verbe :

(l'homme qui viendra) — *el raǧel el beǧi.*

L'interrogation est rendue pour les personnes par *yatu* ; ce mot qui seul a subsisté pour tous les genres, singulier ou pluriel, n'est autre que le féminin de l'interrogatif *'ayyun :*

yatu daggani (qui m'a frappé ?) ; *nas da yatu* (ces gens-là qui sont-ils) ; *djuad da ana yatu* (ce cheval, à qui est-il ?).

Pour les choses, on emploie *šinu :*

had el laham šinu (quelle est cette viande ?)

Comme autres formes d'interrogation, notons : *matā* (quand) ; — *mālā, fi šan šinu, diénihé šinu, minné* (pourquoi) ; — *'ain* > *wén* (où) ; — *kam, gedreš* (1) (combien — le premier pour la quantité, le deuxième pour la valeur) ; — *kekef* (comment) ; — *ḫumam da ligita kekef* (ce bagage comment l'as-tu obtenu ?)

SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS. — Aucune remarque particulière dans la formation du nom en général, sauf la sonorité de la vocalisation et les phénomènes d'euphonie dont nous avons parlé plus haut. Signalons cependant l'utilisation très fréquente, comme d'ailleurs dans tous les dialectes arabes, des mots *am* (mère), *abu* (père), pour former des mots composés : *Am-'ūl* (la forêt, le pilon), *Ab šiok* (le porc-épic) ; contrairement à ce qui se passe dans le maghrébin, c'est la première syllabe « *Ab* » qui subsiste dans les mots composés.

(1) Intéressant à noter parce que l'origine du mot maghrébin *qaddas* n'a pas encore été établie d'une manière certaine

(2) De même : *am šawāša* (miroir), *am gugum* (chouette), *am burbiti* (grenouille-bœuf), *am bodiéné* (la tsé-tsé — qui fait enfler), *abgern* (le rhinocéros), *am griffé* (pangolin), *am dihéné* (le karité), *am séréné* (le mimosa).

Le nom d'unité, très employé, est obtenu par l'adjonction au nom d'un *ā* très allongé ou d'un *é*, suivant l'euphonie : *hu bantik gursāa* (il te donnera un thaler) ; *mā lé diamélée* (je n'ai pas un chameau).

Le *i* de la terminaison féminine se fait sentir devant les pronoms suffixes : *diangèti* (ma jument), de « *dianga* » ; *mara'tak* > *martak* (ta femme) ; — comme cela a du se passer pour le mot *aḫta* (sœur), *marta* a subsisté concurremment avec *mara : marta di* (cette femme) et, par harmonie vocalique : *marti di.*

Aucune trace de déclinaison. La voyelle finale *i* qui termine parfois le complément indirect, précédé ou non d'une particule, nous semble euphonie pure, car nous n'avons guère noté le fait que lorsque la langue était parlée par des nègres : *dagga bi fāsi* (il a frappé avec une hache), où l'*i* final n'est probablement que conséquence euphonique de « *bi* ».

Le pluriel sain masculin (terminaison *in*) n'est applicable qu'aux participes, noms de métier et quelques adjectifs, et encore on l'évite fréquemment. L'*n* final tombe très souvent : (beaucoup de forgerons) *haddadi katirin.* — Les pluriels brisés, au contraire, sont d'un emploi constant, aussi bien pour les adjectifs que pour les substantifs.

On tire assez volontiers du nom (soit du singulier, soit du pluriel) une sorte de collectif par adjonction de la terminaison *aï : kanamaï* (les moutons), *udumaï* (les os). C'est peut être par analogie avec l'adjectif de relation, très usité, et marqué par la même terminaison *aï* au pluriel (*yyé* au singulier) (1) : *diamusyyé* (un arabe de la tribu des *diamusa*) ; *el diamusaï* (les gens de la tribu des Diamusa). Cet adjectif de relation est aussi formé par la terminaison

(1) L'arabe classique connaît ce collectif : *naṣrāniyya*, la chrétienté.

awié au singulier, dont le pluriel *awiat* est rarement employé : *bulgunawié* (un bulguna), *bulgunaï* (des bulguna) ; *bagirmaï* (des baghirmiens).

Dans la forme simplifiée du langage, il arrive souvent que le duel ou le pluriel demeurent seuls, si le singulier est d'un emploi relativement peu fréquent et l'on verra employés comme singuliers, ainsi que l'a fait observé M. G. Demombynes, des pluriels ou des duels : *dubban* (mouche), *aṣabé* (doigt), *sunun* (dent), *riğli* (pied), *ğennehn* (aile) etc...

Outre la forme *kebir* (1), une des formes d'adjectifs les plus employées, parce que les indigènes peuvent facilement la créer eux mêmes, est la forme d'intensité, obtenue par redoublement de la radicale médiane : *akkāl* (glouton), *diarraï* (rapide), *maššaï* (qui a bon pas), *ḥawwaf* (poltron), *kaddab* (menteur), *hawwan* (faible d'esprit), *faddiar* (libertin).

Notons également comme très fréquente la forme classique *fā'lān* : *mardan* (malade), *telfan* (fou), *āššan* (altéré), *ferḥan* (content), *sakaran* (ivre), où la dernière syllabe sonne généralement brève, sauf, évidemment lorsque, comme dans *malān* (plein), *diān* (affamé), la terminaison *an* est précédée d'un *ā* long résidu d'un *hamza* ou d'un *'in*.

Les diminutifs sont formés presque normalement : *kelieb*, *radiyel*, *diénégé* (de *dianga*), *miyé* et *moïo* (un peu d'eau), *biété* (petite maison), *biéré* petit puits).

Conjugaison. — Normalement la conjugaison du parfait est à peu près semblable à la conjugaison maghrébine. Il faut cependant remarquer que, presque toujours, quand le verbe se termine par une consonne et qu'il n'est pas

1) Employée souvent substantivement : *ṣadiq*, *refiq* (ami), *šahid* émoin .

suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une lettre faible, il lui est ajouté une voyelle à lui-même par euphonie (généralement la voyelle a). Quand le verbe est terminé par deux consonnes, la règle devient générale.

inte mašet wen (où es-tu allé ?), — *ana mašeta fi suq* (je suis allé au marché) ; *yātu sowa sokol da* (qui a fait cette chose là ?) ; — *ana nefsé soéta* (c'est moi qui l'ai faite) ; — *šinu gabalta ?* (pourquoi es-tu revenu ?) ; — *yatu baddal el gurs* (qui a changé le thaler ?) ; — *hu bès baddala* (c'est lui) ; — *ana gulta léhu* (je lui ai dit).

Il arrive souvent que, par harmonie vocalique, dans les verbes concaves où la lettre faible est un ء, cette lettre faible reparaît à la 3e personne du pluriel : *mūtu* (ils sont morts), *numu* (ils ont dormi), alors qu'au singulier on aura très nettement *māta* (il est mort).

Les verbes dont la 3e radicale est un *hamza* sont considérés comme défectifs, ce qui est entièrement d'accord avec ce que nous avons dit du *hamza* au paragraphe de la phonétique : *gerā* (lire) se conjuguera : *gerèt*, *gerèt*, *gerā*, *gerèna*, *gerètu*, *gero*.

Les verbes sourds, comme dans la conjugaison maghrébine, conservent leurs radicales semblables réunies et intercalent la voyelle *é* entre le radical et la terminaison aux 1re et 2e personnes : *tamma* (terminer), *tammet*, *tammēt*, *tamma*, *tammēna*, *tammētu*, *tammo*.

Beaucoup de verbes concaves ont d'ailleurs une deuxième forme de conjugaison dans laquelle ils sont considérés comme sourds ; la 1re syllabe devenant brève du fait du redoublement de la 3e radicale, l'accent tonique porte sur la 2e syllabe :

(tu t'es levé dans la nuit) — *gammeta fi llèl.*

La conjugaison de l'imparfait a lieu selon les mêmes

principes que dans le dialecte maghrébin, avec cependant les particularités suivantes :

1° Aux 3es personnes du singulier et du pluriel l'*i* formatif initial est remplacé par *bé*.

2° La vocalisation de la consonne médiane est variable suivant les verbes, et cette vocalisation est presque toujours celle de l'arabe littéral (1).

3° La voyelle du préfixe pronominal manifeste une tendance plus ou moins marquée vers la voyelle de la consonne médiale et lui est souvent équivalente (2).

4° Dans beaucoup de verbes, le déplacement de la voyelle de la 2e radicale au pluriel n'a pas lieu ; ainsi on aura :

nuqtul, tuqtul, buqtul, nuqtulu, tuqtulu, buqtulu ; — *nemši, temši, bemši, nemšo, temšo, bemšo*.

Alors que dans d'autres verbes on trouve les formes ordinaires maghrébines :

numruq, tumruq, bumruq, numurgu, tumurgu, bumurgu.

L'harmonie vocalique peut même porter sur la voyelle terminale :

banat bolobo (les jeunes filles dansent).

Enfin, comme pour le parfait, on ajoute souvent une voyelle euphonique à la consonne finale. Cette voyelle est généralement *a*, mais quelquefois aussi *u*, soit par euphonie pure soit par assimilation du pronom régime *hu*, bien que l'aspiration de l'*h* ne se retrouve plus (3) :

(1) Le damma de l'arabe littéral donne soit *o* soit *u*, le kesra donne la voyelle brève *é*.

(2) Gaudefroy-Demombynes — *ut suprā*.

(3) On retrouve d'ailleurs cette disparition de l'h assez fréquemment dans le maghrébin, et Brockelmann l'a signalée dans la plupart des langues sémitiques.

ana nerida (je veux), *ana nuqtuluhu* (je le tuerai), *keleb da tudurbu ma ʃi* (ne frappe pas ce chien), *radiel da bedugga mara anahu* (cet homme bat sa femme).

L'impératif présente, normalement, les mêmes phénomènes que l'imparfait. La voyelle d'attaque quand elle existe a une légère tendance vers celle de la 2e radicale : *uqtul !* (tue !).

Dans les verbes hamzés de première radicale, le hamza persiste avec *a : ākul* (mange) (1).

Nous avons vu précédemment la répugnance des indigènes du Tchad à terminer une syllabe brève ou non accentuée sur une occlusive sourde et surtout une palatale ou une dentale. Cette répugnance a donné lieu dans la construction de l'impératif, si usité, à l'emploi des formes les plus variées :

karaba rejette les formes *akrub* et *kurb* (doublement fermé avec occlusive finale), et adopte *kurbu* pour le singulier et le pluriel : *kurbu zèn* (tiens bien !).

rakaba par contre ne saurait donner *rakba ;* il conserve la forme régulière *arkab* et parfois aussi devient *rakab*.

ḍaraba donnera *ḍurbu, dugg* (syllabe doublement fermée) deviendra *duggu, masaka* (saisir) > *musku ;* — *musku sokol da u kuṭṭu tīḥt* (prends cet objet et pose le à terre).

Telles sont les formes normales de la conjugaison ; elles sont encore très couramment employées par la généralité des Arabes, mais elles tendent à se simplifier singulièrement. L'idéal de la conjugaison nègre est d'être réduite à un simple infinitif, les personnes étant représentées par des pronoms et les temps suffisamment indiqués par le sens général ou par des adverbes.

(1) Voir plus haut les règles phonétiques du hamza.

Ainsi la phrase : « hier je t'ai dit que tu ailles manger dans ta case », sera traduite en « petit nègre » par : « hier moi dire toi aller manger dans case toi ». Il a donc fallu tirer du verbe arabe un infinitif d'un emploi facile.

On a pris la racine, avec ses consonnes faibles quand elle en a, et on a donné à la 2e radicale la voyelle qu'elle aurait à l'imparfait. La 1e radicale et quelquefois aussi, par euphonie, la dernière, subissent l'influence de cette voyelle : *gul* (dire), *gum* (se lever), *ākul* (manger), *ākud* (prendre), *maši* (aller), *qutul*(*u* (tuer), *waga* (tomber), *agif* (attendre) (1).

Toutefois, et pour les mêmes raisons que nous avions invoquées précédemment au sujet de l'impératif, on ajoutera aux consonnes géminées de verbes sourds, une voyelle euphonique et l'on évitera de terminer des syllabes brèves par des occlusives et surtout des sourdes : *murgu* (sortir), *duggu* (frapper).

Le verbe réduit à son infinitif ne comportant ni temps ni modes, cette forme infinitive servira évidemment aussi d'impératif. Grâce à l'infinitif ainsi forgé, la phrase que nous donnions plus haut et qu'un pur arabe du Déqāqiré traduirait : « *hemis ana gūlta lèk temši tākul fi bétak* » deviendra en langage vulgaire : « *hemis una gul inte maši ākul fi bèt inte* ». Entre ces deux traductions, il y a place pour quantité de formes intermédiaires, parfois troublantes pour les européens qui cherchent à les transcrire.

Beaucoup d'indigènes à qui l'emploi de l'infinitif seul paraît insuffisant, ne l'appliqueront qu'aux choses passées ;

(1) Cet infinitif ne semble avoir aucun rapport avec les substantifs verbaux ou noms d'action de l'arabe littéral. En effet le substantif verbal tiré de *'a k l* sera *ākel* (nourriture), couramment employé.

pour le présent et le futur, ils forgeront un imparfait n'ayant également qu'une seule personne. Elle sera obtenue en préfixant *bé* à l'infinitif : *bem(a)ši*, *buq(u)tul* (1) ; la voyelle de la 1e radicale se faisant plus ou moins sentir, et ils diront très couramment : *ana bem(a)ši lé suq* (j'irai au marché) ; — *una beği min zer'ā* (je viens des champs).

Les participes actif et passif sont d'un emploi très fréquent. Le premier sert surtout à rendre l'indicatif présent : (ils vont) *huma māšin* ; (tout le monde attend) *nas kullu gā'idin*.

Employé adjectivement le participe présent subit souvent un déplacement de la voyelle de la 2e syllabe destiné évidemment à renforcer l'accentuation de la 1re syllabe longue :

'āgir (stérile) > *āgri* ; — *mārin* (flexible) > *mārné*.

Parmi les formes dérivées, la 2e est utilisée constamment pour affirmer l'idée d'action ou de mise en état. La 7e et la 8e formes se rencontrent quelquefois, et avec un sens passif ou pronominal :

ankaser (se briser ou être cassé), *afteraga* (se disperser),

Particules. — Les particules sont très nombreuses et fréquemment employées. Nous insisterons seulement sur le mots « *bès* » que l'on trouve constamment et dans les acceptions les plus variées. Après un mot, il a le sens de « seulement » : *hu bès* (lui-même, lui seulement), *nas talata bès* (3 hommes seulement). Placé en tête d'une phrase, il peut se traduire par « alors », « et puis ». On le met aussi, dans ce cas, après le mot « *batan* » qui a le même sens pour le renforcer.

(1) La voyelle du préfixe est naturellement influencée par les voyelles suivantes.

Parmi les conjonctions, *kan* (quand, si), *woqīt* (au moment où), et assez rarement *id* (si), sont les seules usitées. Après les deux premières, on met indifféremment le parfait ou l'imparfait, après la troisième l'imparfait seulement.

Nous n'avons pu déterminer exactement l'origine de la particule qui précède le nom dans les expressions : *am baker* (demain), *am bukra* (après-demain). Peut-être faudrait-il y voir un résultat d'assimilation euphonique, puis de différenciation.

el-baker > *ab-baker* > *am baker*.

Notons aussi les termes de renforcement accolés aux adjectifs de couleur et dont l'étymologie nous est restée inconnue :

abioḍ karr (très blanc), *asraq krrum* (très noir), *aḥmer tiū* (très rouge).

La nègation se rend par *mā* ou *mo* précédant le mot auquel elle s'applique. Les mots « *fī* » et « *ma fī* » sont employés couramment pour l'affirmation ou la négation : *Radiel da abu fī ulla ?* (cet homme a-t-il un père ?) ; *hu šufta ma fī* (je ne l'ai pas vu) ; *mašena ma fī* = *ma mašena* (nous ne sommes pas allés).

Numération. — Aucune particularité importante, sinon que deux s'exprime par *tenin*, le mot *zuǧ* étant tout à fait inconnu. Dans les nombres supérieurs à dix, le nom des unités suit tout simplement le nom des dizaines : (treize) *ašara talāta*, (vingt-cinq) *išrīn ḫamsa*.

On place presque toujours la chose nombrée avant le nombre lui-même : (trente bœufs) *tirān talātin*.

Syntaxe. — Les règles de la syntaxe sont excessivement simples. La phrase normale se construit dans l'ordre suivant : sujet, verbe, attribut, compléments indirects :

(J'ai tué trois antilopes dans la brousse) *ana gatalta tetel talāta fi gèš.*

Mais, en fait, on place presque toujours en tête les compléments sur lesquels on désire attirer l'attention :

laḥm da mā tākul ! (cette viande, n'en mange pas !)

kalam nas da ta'arfa ulla (sais-tu la langue de ces gens-là, ou non ?)

fī l'hillé nas katīrin (dans le village il y a beaucoup de monde).

el kanamaï karabna kulla (nous avons pris tous les moutons).

L'optatif, l'infinitif précédé d'un autre verbe sont rendus par l'imparfait.

Toutes les prépositions ou conjonctions qui ne sont pas indispensables sont supprimées ; l'article disparait très souvent :

nemši lés suq > *ana māši lé sūqi* > *ana māši sūqi.*

Le comparatif formé quelquefois d'une manière régulière est plus souvent exprimé par le mot *fūt* intercalé entre les deux termes de la comparaison : *keleb da kebīr fūt kanamāa* (ce chien est plus grand qu'un mouton).

⁂

Les Chansons

La danse est, de toutes les réjouissances, celle que préfèrent les arabes du Tchad, et les occasions de s'y livrer ne manquent point ; Fêtes religieuses ou saisonnières, visite d'un hôte de distinction, ou seulement l'éclat de la pleine lune dans un ciel serein, autant de prétextes pour convoquer filles et garçons et les faire danser durant de longues

heures. Quelquefois la danse a lieu par couples successifs ; les assistants frappent leurs mains l'une contre l'autre, les couples se présentent successivement et dansent suivant le rythme qui leur est ainsi marqué. Mais la danse collective est beaucoup plus en faveur. Hommes et femmes forment deux cercles concentriques, les femmes à l'intérieur ; les musiciens, tambours et clarinettes, assis au centre, marquent la cadence. Les deux sexes tournent lentement dans le même sens en esquissant un pas de danse dont le rythme est variable. Entre les musiciens (*šeddari*) et le cercle intérieur se trouvent deux femmes appelées l'une *el hukkama* et l'autre *Am el banat*. *Am el banat* est la maîtresse de danse : armée d'un petit fouet, elle surveille l'exécution des mouvements et rappelle à l'ordre les danseuses ignorantes ou étourdies. La *hukkama* est choisie parmi les meilleures chanteuses. Son rôle se borne souvent à chanter la première le motif que toute l'assistance reprend ensuite quelques tons plus haut ; mais il arrive aussi que la chanson ne se compose pas d'un motif unique répété des heures entières ; elle peut comporter une série de couplets que la *hukkama* doit improviser sur les évènements les plus récents. Quand elle a terminé son couplet, l'assemblée reprend le refrain. Les paroles du refrain peuvent d'ailleurs varier après chaque couplet ; elles ne sont alors reprises en chœur que lorsque la *hukkama* les a chantées elle même.

A) chansons à motif unique :

1° *Hé lālé suqsuqaïéh*
Fī l'bari baradaïé,
Bit el faqir dabaïé !
Hé lālé Ab-koholoo !

(Eh ! bonjour, porteur de perles, dans la nuit j'ai eu très froid, j'ai surpris la fille du faqih ! Eh bonjour, Abkoholo) ;

2° *Rāsi wadiani*
Fī l'bāri ma ḫallani
Azaballah wold emmi
Ma ğāni

(J'ai eu bien mal à la tête, cela m'a duré toute la nuit. Azaballah, mon cousin, n'est pas venu chez moi).

3° *Sultan Dudmurrah aratt fī l'dār*
Sīd el manarā naṣara karaba l diārāa

(Le sultan Dudmurrah s'est enfui du pays, du patron du minaret le chrétien a pris les terres).

B) Chanson avec refrain unique :

Sulṭan abu sanap salam aleku !
Zamān min wadaï nas ğio buqtulu
Ya 'āssa minka beḫāfu kullu.

Refrain :

Itte bahr anīna gumrié bešerbu
Itte gowi misel diamel el goru.

Riğāl gumu fī gèš katīra
galba dor doso naṣara
Fī idhum ḫarba misel agéga.

Refrain :

Itte bahr anīna gumrié bešerbu,
Itte gowi misel diamel el goru.

(Sultan moustachu salut à toi ! Autrefois, du Wadaï les gens venaient nous tuer, mais maintenant ils ont peur de toi.

Refrain :

Tu es le fleuve où nous tourterelles allons boire,
Tu es fort comme le chameau des Fizzanais.

Les hommes dans la brousse se sont levés nombreux,

leurs cœurs veulent la lutte contre les chrétiens ; mais dans leurs mains leurs lances sont comme des tiges de mil.)

C) Chanson avec refrain aux paroles variables :

Ana nebka li l yetna hilla r riğal ğumla
Kalakas Mohammed ḥalleta leï mā
Ana nebki bi nefsi ma fi riğal ğoni
Faqih Rumad abki ly awinni
Ana nebki li turğman bemši li l yetna kebīr ed-dar
Kalakas Mohammed ğabuka li s sultan

Refrain :

Qarnuq el tiredā diamélé begédé
Abdialah Melfi bérdé
aaggaït uédéé

Yetna ana sakartak neridek uédi
Ya yetna ḥallani kadjabani.
Es sulṭan gowi ma bika ṣafā.
Ya abu ḥadiğa karabuka bila ğana.
Naṣara raddu lé el ğinzir malān riğli
Ya abu ḥadiğa malka beïdé ly

Refrain :

Wadduka li l malka, el malka el ğedīd
Eïā l'ḥağara eš šedīd
Yetna el māl berīd

kalam ṣaḥiḥ el kaṣim la yanqara kalukas

. . . . . .

J'implore du Lieutenant la libération de tous les hommes ;
Kalakas Mohammed, tu ne me l'as pas délivré ;
J'implore moi-même, les hommes ne sont pas coupables.
Faqih Rumad, implore pour moi, aide moi !

Je supplie l'interprète d'aller trouver le Lieutenant chef du pays ;
Kalakas Mohammed ils t'ont mené chez le Sultan.

Refrain

La grue couronnée s'envole, le chameau s'agenouille
L'homme chauve est au loin à Melfi
Dans sa prison solitaire.

Lieutenant, je te loue et ne te demande qu'une chose ;
O Lieutenant, délivre le et rends le moi !
Le Sultan puissant ne s'est pas contenté de toi (Kalakas)
O père de Kadiğa, ils t'ont pris, toi innocent !
Les chrétiens ont brisé pour moi les chaines qui couvraient tes pieds ;
O père de Kadiğa, ta prison était loin de moi !

Refrain

Ils t'ont mené dans la prison, la prison neuve.
O la pierre, la dure pierre !
Le Lieutenant réclame l'amende.

Voici la vérité sur la querelle ; Kalakas n'a pas frappé.

. . . . . .

TEXTES

Les trois textes A B et C qui vont suivre ont trait, tous les trois, à l'origine du royaume Baghirmien.

Le premier nous a été donné par un des meilleurs lettrés arabes de la région ; le deuxième a été recueilli auprès d'un descendant des immigrés conquérants, le troisième auprès d'un descendant des familles autochtones :

A) *El ḥamdu lillahi el wāly el kerīm es šalāt wa es salām ala rasūl allah wa ṣaḥbihu ma' el teslīm wa ba'da fa min el kalām el mulaqib el mansūb min al bāgirmawiati el nusbat el mušarraf min*

šérif el ṭini wa efterago fi wen bakân arfo kalâmhum wa huma ḫamsa riğâl ato min mogaddem miṣra huma ḫâriğîna ila belad el maġrib wa ḫîn nazûlhum fi belad el kafir, fi mataïé wâḥedu wa fi ğili wâḥedu wa fi méré wâḥedu wa fi digilbi wâḥedu wa fi masenia waḥedu wa abidhu fi ḫerla wa kull wâḥed arfa kalâm beladhum min el kenga wa el Baraïn wa es sokoro wa el kubara aïdan aïdan aïdan.....

Louange à Dieu.... etc..... Puis au sujet de l'origine du nom et de la généalogie des baghirmiens. La généalogie remonte aux chérifs *el ṭini* et ils se séparèrent dans un endroit qu'ils connaissent dan sleur langue. et ils étaient cinq hommes qui quittèrent le moqqadem de Misra (Egypte) en sortant vers les pays de l'ouest et quand ils arrivèrent au pays des païens, (ils se fixèrent) un à Mataïa, un à Djilli, un à Méré, un à Djigilbi, un à Masenia et son captif à Herla, et chacun d'eux prit la langue de son pays (c'est-à-dire) des Kenga, des Baraïn, des Sokoro, des Kubara, etc....

B) *Gammena min es sabaḥ wa anina ḫamsa riğâl wa meregna min belad miṣra batan ğîna fi ḫağer Mataïé terab kirdi wa âḫûna el kebir daḫala sulṭan Mataïé, fadelo ârba, ğina fi Mawa batan bès ḫaramna foq Likkin, batan ḫaramna foq Cim, batan foq Baka batan bès wagafna fi ğili, wâḥed dâ daḫala sulṭan fi ğili, fadelo talata, wâḥed dâ daḫala sulṭan fi Méré, fadelo tinin wâḥed dâ daḫala sulṭan fi ğikilbi, fadel wâḥed, begi sayâdi, maša ké ké..... maša foq el 'ardebe, sowa béta wa daḫala sulṭan el 'ardebe, buqtul ğâmûs bilkelab, bès ânṭo usma nado gao, ferua el ğâmûs dâ so dérega, ânṭo lé riğâl. bego el riğâl kamsin, mašo el nahid, qatala felâta, šâlo el bagar sabâhan fi baṭen el 'ardebe, begi sulṭan husma (?) sulṭan Ḥâği sowa gud at* (1).

Wilit 'iâl so angoari aḫada el terab kamel 'at ké ya 'âssa syyâda el terab awel da benâdohum kubarâa kalamhum dâ.

Nous partîmes de l'Est et nous étions cinq hommes sortis du pays d'Egypte qui arrivâmes aux montagnes de Mataïa chez les Kirdi. Notre grand frère devint sultan de Mataïa; restaient quatre, nous passâmes à Mawa, franchîmes Likkin, Cim, Baka, puis alors seulement nous arrêtâmes à Djilli; un devint sultan de Djilli,

(1) Formule explétive employée très couramment pour terminer les phrases.

restaient trois. Un devint sultan de Méré, restaient deux. Un devint sultan de Digilbi; et alors il en restait plus qu'un qui devint chasseur, circula, s'en alla à Ardebe, construisit une case et devint sultan d'Ardebe. Il tuait des bœufs sauvages avec ses chiens et les gens lui donnèrent le nom de Gao (1) et la peau de ces bœufs servait à faire des boucliers (2), qu'il partageait avec les gens. Ils devinrent bientôt cinquante et ils s'en allaient en razzia. Il tuait des peuhls et l'on emportait leurs bœufs au petit jour dans l'enceinte d'Ardébé. Il devint sultan sous le nom de sultan Hadji et il usait de violence. Il engendra beaucoup d'enfants qui devinrent dignitaires. Il s'empara du pays entier et les anciens maîtres du sol s'appelaient dans leur langue des Kubara.

C) *Awel âwwel dâ sâbiq dâ dâ qašemna bès, ké ğâ at rağel el awel hu šérif ḫarağa fi misra, bès ğâ hiné dâ at, daḫala sulṭan fi el 'ardebe hya nâdo ha ardebe dâ šân el rahad wâḥed usma el ardebe šeder wâḥed ardeb kebîr, adel béta fi, bès nâdoha ardebe so durdur foga. Syyad el terab awel dâ bego masâkin at, šâlo kalam syyad el terab at ; ya 'assa nâdohum bagirmi fi šan dâ at. Syyad el terab el awel dâ ma fi, fadelo rağel dâ at, so duria katîr, sulṭân wold sulṭan, sulṭân ḫâği el gao, sîdé aḫada el terab el awel da, ulit sulṭan Abdallah, ulit sulṭan Gugu, ulit sulṭan Sâbun, ulit sulṭân Gaoran el awel, ulit sulṭân Burkumanda kebir, ulit sulṭân Abd el Qâder, ulit sulṭan Gaoran; fulan wold fulan ké so tamani wa kulluhum da ašara u tinin. Sulṭan Moḥammed Abu Sekin wold sulṭân Abd el qâder, sulṭan Abd er rahman wold sultân Abd-el-Qâder, sultan Kabila wold sulṭân Burkumanda el awel, sulṭân Burkumanda wold es sultân Abu Sekin, wa es salâtîn kulluhum ašara u tinin.*

He da soḫol ana n'arfu; wâra hada dâ ana mâ n'arfu batan; agif gabel ana nenšid en nâs gabel bès, soḫol ana n'arfu dâ nekteb lek fi l katkat wa ana naḫbaruk bi kalâm el 'arab kullu.

Agif ana naḫbaruk bi ḫabâr el durdur dâ ; aïâm sulṭan Mohammed Abu s sekin akal soltanié fi durdur Masenia dâ senin ašara wâḥed bès, el durdur dâ ankaser, hu ḫarağa, gat'a el bahr, bès maša fi dar sara ké, akala soltanié bara fi senin kamsa ; bès šalo,

(1) Signifie chasseur en langue barma.
(2) Se dit aussi *gao* en langue barma.

daḫelo wold sulṭan Burkumanda es seǧīr, bès addoso mā' abid wa anṣara ; wara min da sultan wadaï dā nādā, wadā fī wara, bès ǧābo sultan Gaoran daḫḫalo sulṭan ; ya 'āssa hu raǧel dā rīža katīr, mā bedos mā' nādum mā fī, wa mā el faransi mā fī. El durdur dā en-nās el kasero dā sulṭān wadaï mā' nās, ragad léyāl šāhr ārba, šahr ḫamsa mā n'ārf mā nèdri, ankaser at ; en nās šattoto at ; ya 'assa nādum dakelo fī ha mā fī, mašo fī manǧaffa, mašo fī šekna, ya 'āssa kamel... at.

Avant, autrefois, jadis, il n'y avait que notre langage ; après vint le premier homme qui était Chérif et sortait d'Egypte ; il arriva ici et devint sultan d'Ardébé. On appelait ce lieu Ardebe à cause d'une mare nommée el Ardebe, parce qu'il y avait là un grand tamarinier (1) sous lequel il avait construit sa case. Voilà pourquoi on le nomma Ardébé ; on construisit une enceinte. Les maîtres du sol devinrent « meskin », on adopta leur langue et de là leur vint le nom de Barma. Les maîtres du sol n'existèrent plus (devinrent des vassaux) ; il n'y avait plus que cet homme là, d'où naquit une nombreuse descendance, sultans de père en fils. Le sultan Hadji el Gao, celui-là même qui s'empara le premier du pays, engendra le sultan Abdallah, père du sultan Gugu, père du sultan Sabun, père du sultan Gaoran premier, père du sultan Burkumanda le grand, père du sultan Abd el Quader, père du sultan Gaoran, ceci de père en fils et cela fait huit, mais il y eut en tout douze sultans. Les sultans Mohammed Abu Sekin et Abd er Rahman fils du sultan Abd el Qader, le sultan Kabila fils du sultan Burkumanda premier, le sultan Burkumanda fils du sultan Abu Sekin, et cela fait bien en tout douze sultans. Voilà une chose que je sais et après cela je ne sais rien d'autre. Attends un peu, je vais commencer par interroger les gens et ce que je saurai ainsi je te l'écrirai sur le papier, et je t'apprendrai tout en langue arabe.

Attends, je vais t'apprendre l'histoire du mur. Il s'était écoulé onze ans depuis le jour où Mohammed Abu s sekin avait pris le sultanat dans l'enceinte de Masenia, lorsque cette enceinte fut cassée ; il sortit, traversa le bahr (le Chari) et s'en alla au pays sara

(1) Tamarinier se dit ardeb en arabe et masena en barma.

(2) Barma voudrait dire : appelle le ! expression qui avait frappé les conquérants.

et prit ainsi pendant cinq ans le sultanat de brousse. Ce fut son fils Burkumanda le petit qui reprit le pays et y entra après des combats avec les captifs qu'il vainquit. A la suite de cela, le sultan du Wadaï l'appela et l'envoya en arrière (ou à Wara) et l'on aména le sultan Gaoran que l'on intronisa sultan, et maintenant c'est encore cet homme là. Il a beaucoup de richesses et ne lutte ni avec les gens, ni contre les Français. L'enceinte, ce fut le sultan du Wadaï et ses gens qui la brisèrent ; il l'assiègea quatre ou cinq mois, je ne sais trop, puis l'enceinte fut forcée. Les gens se dispersèrent et depuis, il n'y est plus rentré personne. On partit pour Mandjaffa, pour Tchekna, et maintenant c'est terminé.

APPENDICE

On a groupé ci-dessous quelques indications sur les particularités du vocabulaire : c'est une sorte de supplément aux dictionnaires.

Famille et Société : Dans la famille le mot *'iāl* désigne nettement les enfants ; *mara* est la femme (au pluriel : *niswan* et *ntsāā*) ; *auin* spécifie l'épouse.

Regiq est l'esclave en général ; *ābid*, le captif mâle ; *kādim*, la captive ; *faqih* [pluriel *fuqaha*] (écrivain, maître d'école, juge) ; *maṣās* (sorcier) ; *maknus* (mauvais œil) ; *nefer* (race).

Campement et habitation : Les mots : *ad-dem*, *el batāā*, *el karé*, *el geger*, *el metemmeh* désignent tous le campement ; ils sont rangés par ordre de grandeur ; le dernier est le campement du Sultan ; un proverbe : *arat min el karé u waga' fi l metemmeh* rend le dicton français " tomber de Charybde en Scylla " — *el hillé* (le village) ; *bet* (l'ensemble de la maison), *kuzi* (l'intérieur de la case) ; *illieh* (abri léger où l'on reçoit les hôtes). *sibé* (poteau fourchu) ; *firaš* (natte en général), *serganieh* (natte grossière) ; *biriš* (natte fine).

Vêtements, outils, armes : *ḫumām* (bagages, affaires) ; *mès* (botte) ; *markub* (soulier) ; *dringel* (brique) ; *suār* (bracelet) ; *findial* (pipe) ; *būs* (batonnet de faux corail planté dans les ailes du nez) ; *tégié* (bonnet) ; *kadmul* (turban) [en gula *karmulo* signifie " bande de coton tissé] ; *kamfus*, *irgé*, *diambaï*, *farda* (pagnes des fillettes et des femmes) ; *mufāq* (clef) ; *kadanga*, *ḫazūq* (houe, épieu) ; *bunduq*, *medfa*, *zaufa* (fusil) ; *karnabal* (fusil à culasse) ; *abulfata* (fusil à pierre) ; *tabandjié* (pistolet) ; *funduq* (mortier à mil) ; *kamfut* (drèche de mil).

Aliments et animaux : *aṣideh* (bouillie de mil ; *kankaba* (pain) ; *nizé* (brebis) ; *ḍaïné*, *mizé* (cabri selon qu'il est noir ou blanc) ; *felu* (poulain) ; *giṭṭé* (chat sauvage) [le chat domestique s'appelle *am bātu* et *am-bīs*] ; *gāq* (corbeau) ; *ngrutu*, *ngirinti* (hippopotame) ; *arda* (termites) ; *asad*, *dud*, *baaš* (lion) ; *gereda* (singe en général) ; *tigil* (babouin) ; *dalla* (singe vert) ; *abalañ* (singe rouge pleureur) ; *bāuḍa*, *nāmusa* (moustique) ; *ḫinzir*, *halluf* (sanglier) ; *seyyad*, *ganis* (la chasse) ; *muṣrān* (tripes).

Corps humain : *zenaï* (main droite), *usraï* (main gauche), *munḫur* (nez), *dèt* [pluriel *duyut*] (sein), *baten* (ventre).

Végétaux : *gundul* (épi) ; *gèš* (herbe) ; *berbéré*, *am sakiné* (herbe coupante) ; *maṣar* (maïs) ; *ǧalla* (mil en général) ; *lafia* (gros mil appelé aussi *berbéré*) ; *duḫun* (petit mil) ; *neǧada* (mil rouge précoce) ; *delep* (rônier).

Éléments : *terab* (la terre), *dahla* (terre dure latéritique) ; *gôs* (terre sablonneuse et mamelonnée), *berbéré* (sol marécageux). *Er-Raï* (le soleil) [plusieurs langues nègres ont Râ].

Adjectifs : *dulbarit* (homme calme) ; *semèh* (bon) ; *hayīn* (aisé) ; *gowi* (fort, dur) ; *layīn*, *raḫis* (faible, mou) ; *fasel* (mauvais) ; *afen* (pourri) ; *sowa* (pareil).

Verbes : *tallafa* (abimer) ; *ǧāba* (apporter) ; *labbada* (cacher) *šaqqa*, *šarraga* (déchirer, découper) ; *wori lehu* (explique lui) ; *nazala*, *della* (descendre à terre) ; *sow* (faire) ; *inte gādt tesöwi šinu ?* (que fais-tu ?) ; *sow fatiha* (fiancer, dire la *fātiha* sur une demande en mariage) ; *tā'na* (frapper avec une lance) ; *'ayyara* (insulter) ; *zagala*

(jeter) ; *aḫada mara* (se marier) ; *mogona* (repiquer les plants) ; *teraba* (semer) ; *tā'al* (viens !) ; *ṣabba, dafaga* (verser) ; *rāda, dora* (vouloir).

Particules : *Kafā, kalaṣ* (assez) ; *wolthemis* (avant-hier) ; *bukra* (après-demain) ; *bilhen* (beaucoup, très) ; *el terab yabés bilhen* (la terre est très sèche) ; *biṣèṣ* (doucement) ; *diami, sowa sowa* (ensemble) ; *tak, taktak* (juste !) ; *āssa, dugut dugut* (1) (maintenant, tout de suite) ; *nām, wé, ayié* (oui) ; *lala, ko* (non) ; *lisa* (pas encore) ; *saket, brāéké, kuruṭš* (rien) ; *aǧala* (vite).

Mesures des grains : Le *mit* ou *ṣā'* est une calebasse ayant en circonférence 3 palmes plus 3 doigts. Le *mit* comprend quatre *sakka*. — Le *yébé* vaut 8 *mit*. — Le *ǧirab* vaut 5 *yébé*.

Mesure des âges : *Rubaï* (fém. *rubaïeh*) : enfant mesurant 4 palmes du pied à l'oreille ; *kumasi, kumasïeh*, 5 palmes ; *sidasi, sidasïeh*, 6 palmes ; après 7 palmes, on devient *dierlo, tiertiéré*, puis *ṣabi*, puis *šumali, šumalieh*.

Saisons : *El kariſ* (saison des pluies de juillet à octobre) ; *el šitté* (d'octobre à décembre) ; *el sef* (saison sèche de décembre à mai) ; *el rašaš* (premières ondées en mai et juin) ; *el bukara* (fin juin et début de juillet).

Les mois : *Ramadan, Fatereïn (fater el awel, fater el akar), Daḫiten (daḫieh zulhadja, daḫieh ašura), El Wehid, Timān arba (toma l awel, toma s sani ; toma s salets toma r rabi), Radiėp, Gezèr.*

LIEUTENANT R. DERENDINGER,
de l'Infanterie coloniale.

(1) M. Marçais a noté à Tanger *duga duga* signifiant « directement ».

LES MONUMENTS HISTORIQUES

EN ALGÉRIE

Le service des Monuments Historiques de l'Algérie poursuit chaque année avec persévérance l'œuvre qu'il a entreprise ; malgré les modiques ressources mises à sa disposition, les résultats obtenus ont été fort importants.

En dehors des découvertes périodiques fournies par les fouilles, d'importants travaux de restauration ont été exécutés. Ces travaux rendus nécessaires par l'état d'abandon où se sont trouvés les ruines et les Monuments émergeant du sol sont naturellement très dispendieux mais ils sont en quelque sorte la mise en valeur de nos richesses archéologiques qui, sans eux, ne pourraient être utilement visitées par le public, tant elles ont été maltraitées par le temps et par les démolitions dues aux querelles de toutes les époques.

Faut-il le dire ? hélas le plus grand mal dont ont souffert nos belles ruines d'Afrique provient de nos ingénieurs, de nos colons qui, trouvant sur place des matériaux tout taillés, s'en servent dans leurs constructions, peu soucieux de conserver à la science d'inappréciables trésors. C'est ainsi que les merveilleux restes de Lambèse, son amphithéâtre, son camp de la IIIe Légion, ses habitations si riches ont servi à construire la maison centrale actuelle et toutes les maisons modernes.

Philippeville n'a pas davantage épargné les restes très complets de l'antique Rusicade. Que dire de Cherchel, ce

joyau grec de la Maurétanie dont on n'a pu sauver que quelques sculptures, fort belles il est vrai, mais qui font d'autant plus regretter tout ce qui a été perdu et gaspillé volontairement.

Notre service a donc pour tâche non seulement d'arracher à la terre les secrets qu'elle renferme, mais aussi de les rendre présentables au public et encore de les préserver de la destruction, triple besogne quelque peu lourde en égard au peu de ressources pécuniaires dont nous disposons.

De beaux chantiers de fouilles sont actuellement en pleine activité. Pour leur donner tout l'espoir voulu il nous faudrait de l'argent. C'est toujours là le refrain qui revient. Comment, en effet, faire face d'une façon profitable aux travaux de déblaiement de notre merveilleuse Timgad, de Djemila qui sera bientôt sa rivale, de Lambèse, de Khamissa, de Madaure, de Rapidum, près Aumale, etc. ?

Il nous faut aussi aller au secours des aqueducs de Cherchel qui menaçaient dernièrement de s'écrouler, du tombeau de la Chrétienne, dont les portes sont en équilibre instable, des divers monuments fouillés dont la stabilité est compromise par suite de la disparition des terres qui les étayaient encore tant bien que mal, etc.

Malgré tout nous pouvons être fiers des résultats obtenus. Cette année même nos découvertes ne sont pas moins intéressantes que celles des exercices précédents :

à *Timgad*, la perle archéologique de l'Afrique du Nord, on a trouvé une inscription que le monde savant n'avait pas encore vue et qui est relative à un diplôme de patronat de la ville ; c'est d'ailleurs ce diplôme même qui a été exhumé. De grandes et larges voies bien dallées s'ouvrent devant nous et nous avons dégagé des maisons luxueuses, de véritables palais au dallage composé de riches mosaïques.

gardés, réparés, catalogués et surtout abrités dans des musées locaux. Pour Timgad, Djemila, Guelma ce programme est réalisé mais les autres chantiers sont dépourvus de cette garde et des moyens de conservation. Il nous faudra bien demander aux Délégations financières les ressources nécessaires à cet effet ; espérons que nous les obtiendrons, étant données les dispositions si bienveillantes dont elles ont déjà fait preuve, ainsi que l'intérêt que portent à nos travaux M. le Gouverneur Général et son administration.

A. Ballu.

LE SUD CONSTANTINOIS

DE 1830 A 1855.

L'article que nous publions ci-après est extrait d'un historique du cercle de Biskra. Ce travail considérable comprend deux parties : 1° l'historique proprement dit du cercle ; 2° des remarques sur « les moyens militaires et politiques employés par chaque peuple qui a dominé dans le pays », sur la minéralogie, la géologie, la géographie physique, les routes, la statistique générale, la géographie politique. Nous avons cru pouvoir laisser de côté ces indications d'ailleurs fort sommaires et qu'il serait aisé de retrouver dans les publications officielles du temps. Nous avons également sacrifié les premières pages, consacrées à l'histoire du Zab depuis l'antiquité jusqu'en 1830; comme tous les exposés de ce genre, elles ne renferment, en effet, que des généralités sans grand intérêt. Il en va tout autrement de la partie de l' « Historique » relative aux événements, dont le Sud Constantinois a été le théâtre de 1830 à 1855. Adjoint au bureau arabe de Biskra (1848) puis chef de ce même bureau (1850), enfin commandant supérieur du cercle (1855), l'auteur était admirablement informé sur les choses et les gens du Sud ; témoin et acteur des événements dont cette contrée a été le théâtre de 1847 à 1850, il a pu connaître et interroger les adversaires ou les partisans d'Ahmed Bey et de Farhat Ben Saïd, qui se disputèrent le Zab,

jusqu'au moment où les Français vinrent en prendre possession. Son travail a donc une valeur historique considérable. Aussi la *Revue Africaine* croit-elle faire œuvre utile en publiant cet historique jusqu'ici inédit, au moins pour la plupart des lecteurs, car il n'est point douteux, que certains spécialistes l'aient utilisé sans en citer l'auteur.

N. de l. R.

Etats de service de SEROKA (Joseph-Adrien).

Seroka (Joseph-Adrien), né le 21 décembre 1818, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Elève à l'Ecole spéciale militaire, le 14 novembre 1837.

Rayé des contrôles, le 15 février 1839.

Soldat au 44e régiment d'infanterie de ligne, le 9 mars 1839.

Caporal, le 16 février 1840.

Sergent-fourrier, le 24 octobre 1840.

Elève à l'Ecole spéciale militaire, le 1er décembre 1840.

Caporal, le 13 avril 1841.

Sous-lieutenant au 16e rég. d'inf. légère, le 1er octobre 1841.

Passé au 2e régiment de la Légion étrangère, le 30 novembre 1847.

Adjoint au Bureau arabe de Biskra, le 8 octobre 1848.

Lieutenant, le 21 juillet 1850.

Chef du Bureau arabe de Biskra, le 29 juillet 1850.

Capitaine, le 15 août 1852.

Passé au 45e rég. d'inf. de ligne, et maintenu chef du Bureau de Biskra, le 16 mai 1854.

Chef de bataillon au 54e rég. d'inf., le 15 août 1855.

Maintenu chef de Bureau de Biskra, le 19 août 1855.

Commandant supérieur du cercle de Biskra, le 3 septembre 1855.

Lieutenant-colonel, commandant supérieur du cercle de Biskra, le 14 mars 1859.

Lieutenant-colonel du 72e rég. d'inf., le 14 mars 1860.

Colonel du 56e rég. d'inf. le 14 mars 1863.

Passé au 66e rég. d'inf., le 3 avril 1863.

Commandant la subdivision de Batna, le 8 mai 1863.

Décédé à Pau, le 4 août 1865.

Campagnes:

Du 8 janvier 1848, au 4 mai 1860, et du 23 avril 1863 au 16 juin 1865, Afrique.

Blessures:

Coup de feu au cou, le 9 octobre 1849, à l'attaque de Zaatcha.

Citations:

Cité dans le rapport du colonel Carbuccia, en date du 30 juillet 1849, comme s'étant distingué pendant les opérations dans le Zab Dahri.

Cité dans le rapport du général Herbillon, en date du 25 septembre 1849, au sujet du combat livré le 17, près Seriana par les troupes de la garnison de Biskra.

Cité dans le rapport du colonel Canrobert, en date du 7 janvier 1850, comme s'étant fait remarquer par son courage et sa capacité à l'attaque et à la prise de vive-force de Narah, le 5 dudit mois.

Cité dans le rapport du Gouverneur Général de l'Algérie, en date du 4 septembre 1852, comme ayant pris une part brillante au combat de M'lili, le 21 mai.

Cité à l'ordre général de l'armée d'Afrique, en date du 29 décembre 1854, comme s'étant particulièrement distingué au combat de M'Garrin, le 29 novembre.

Cité dans le rapport du colonel de La Croix, comme s'étant le plus particulièrement distingué dans la journée du 2 octobre par la manière brillante dont il a conduit au combat les troupes sous ses ordres.

Décorations:

Chevalier de la Légion d'honneur, le 9 janvier 1850. Officier, le 1er juin 1858. Commandeur, le 26 décembre 1864.

Seroka est l'un des héros du roman de Hugues Leroux. « Gens de poudre ». Paris.

C'est quatorze ans seulement après la conquête d'Alger que notre drapeau fut planté dans le Zab; nous raconterons en détail ces quatorze années. Ce récit a un haut intérêt. En reconnaissant les antécédents des principales familles du pays, leurs haines, leurs amitiés, leurs vengeances, nous sommes plus à même de les gouverner. La connaissance intime de l'histoire du pays conquis éviterait souvent bien des faux pas, bien des écueils au conquérant. L'expression du présent, c'est la science du passé.

1830. — Mohammed bel Hadj ben Ganah Chikh El Arab

Après la bataille de Staouëli, le bey de Constantine, El Hadj Ahmed fut abandonné par tous ses contingents kabyles et arabes; ne songeant qu'à se maintenir dans sa province, il prit la route de Constantine. Le Bey n'avait plus autour de lui que ses Turcs quand il arriva dans la Medjana. Il fut attaqué par la moitié des Rigma, des Ameur, des Oulad Mokran; à mesure qu'il avançati, le nombre de ses ennemis augmentait; il fut cerné au Karab, dans le pays des Oulad Abd El Nour.

De tous les chefs, ses anciens feudataires, aucun ne paraissait; son agha l'avait seul rejoint avec les cavaliers des Zmouls. Il avait peu d'espoir de se dégager, lorsque Mohammed Bel Hadj ben Ganah, le Chikh El Arab,

arriva avec sa deïra et les Saharis. C'était un renfort de près de 800 chevaux. Dès le lendemain, il se fit jour et dispersa l'armée d'Arabes qui l'enveloppait.

Mohammed ben Hadj confirma au Bey les fâcheuses nouvelles qu'il avait reçues de Constantine. A la nouvelle de la prise d'Alger, une grande agitation s'était manifestée dans la ville. On y proclamait que le règne des Turcs était passé, qu'il fallait les exterminer, les chasser. La garnison turque, environ 1200 hommes, jugeant la position dangereuse au milieu de cette ville en fermentation, était sortie de Constantine et avait été camper sur le plateau de Mansourah. Là ils proclamèrent Bey Kutchuk Ali, le fils de l'ancien Bey Chakor et nommèrent le caïd Sliman des Khareb, son Khalifa. Les gens de Constantine s'étaient contentés de fermer les portes et d'attendre les événements derrière leurs murailles.

Après le combat de Karab, le Bey était venu camper auprès de l'aqueduc romain du Bou Merzoug. Il avait, en ce moment, des forces considérables; presque toutes les tribus nomades étaient accourues. C'étaient les Sahari, les Selmia, les Rhaman, les Bou Azid, toutes fractions des Gharaba, chauds partisans des Ben Ganah.

Pendant qu'on escarmouchait avec le camp du Mansourah, Mohammed bel Hadj était entré en pourparlers avec Sidi Chikh, le personnage religieux le plus influent de Constantine. La mère du Bey était une femme des Ben Ganah; Mohammed bel Hadj faisait valoir cette origine; le bey n'était pas un Turc, c'était un Arabe; que, puisque le Gouvernement turc était tombé, il fallait élever une dynastie nationale ; que personne ne convenait mieux que le Bey, qu'il était tout disposé à se débarrasser de ses soldats turcs pour n'employer qu'une milice uverte, nationale. Les portes de la ville furent ouvertes, mais le Bey, craignant une trahison, envoya d'abord Mohammed bel Hadj et son agha pour s'assurer par eux-mêmes de la sincérité des gens de Constantine.

Ce ne fut qu'après toutes ces précautions qu'El Hadj

Ahmed se décida à rentrer dans son ancien palais. Il fallait maintenant se décider à se débarrasser du camp de Mansourah. Mohammed bel Hadj fit savoir à quelques chefs de la milice turque, que tout serait oublié si l'on tenait le fils de Chakor. Les Turcs, connaissant le caractère vindicatif et déloyal du Bey, hésitèrent. Mohammed bel Hadj se porta garant de la parole du Bey. Il ajouta que Constantine était destinée à remplacer Alger; que le Bey allait être nommé pacha par le Sultan, que la fortune de ceux qui voudraient le servir grossirait avec la sienne. Les Turcs hésitaient toujours et les négociations allaient être rompues, lorsqu'on vint lui annoncer que Kutchuk, instruit des pourparlers de paix dont sa tête était l'enjeu, et voulant se soustraire au supplice que le Bey lui réservait s'il tombait vivant entre ses mains, avait avalé du poison. On lui coupa la tête et on l'apporta à El Hadj Ahmed qui renouvela ses serments d'oubli et de pardon puis les Turcs rentrèrent à Constantine. Le Bey commença par nommer Ben Aïssa son vizir et lui fit enrôler un grand nombre de Kabyles. Quand il se crut assez fort, il commença à faire tuer les Turcs par cinq ou six, jusqu'à ce qu'il fût débarrassé de presque tous. Mohammed Bel Hadj voulut s'y opposer mais en vain. Tout le monde savait que les soldats turcs étaient sous sa sauvegarde.

Ce fut un cruel affront pour lui et son premier grief contre le Bey. Bientôt après, il partit avec tous ses nomades, s'acheminant vers le Sahara. Un nouvel orage venait de se former. Brahim El Guirili, un ancien Bey de Constantine, destitué par Brahim Pacha, arrivait de Médéah, précédé par des lettres répandues à profusion, qui annonçaient que les Français avaient débarqué à Bône et qu'ils l'avaient nommé Bey de Constantine. Il fut rejoint par Ferhat ben Saïd des Oulad Bou Okkaz, qui avait été Chikh El Arab jusqu'à l'avènement d'El Hadj Ahmed.

Ferhat ben Saïd amenait avec lui les Arab Cheraga,

c'est-à-dire les Ahl ben Ali, les Cheurfa, les Ghamra, une partie des Oulad Sahnoan du Hodna et les Oulad Abd El Nour. Mais il apportait bien plus encore, c'était l'appui moral de son nom, le prestige de sa renommée.

Ferhat ben Saïd

Ferhat ben Saïd avait une de ces organisations de feu qui ne se plaisent que dans la lutte; d'une bravoure impétueuse, généreux, simple et pieux, il rappelle le type des premiers héros de l'islamisme, mais son esprit inquiet, sans portée politique, impatient, incapable de fixer un but et de le poursuivre avec persévérance, nuisait à tant de belles et précieuses qualités.

Ferhat ben Saïd n'en était pas moins très populaire parce que ses qualités étaient de celles qui séduisent et frappent les masses. Il était petit de taille, mais comme il avait le buste très élevé, à cheval il paraissait très grand. Il était toujours vêtu très simplement et, quand on le lui reprochait en vantant la richesse de costume des Ben Ganah, il répondait: « La beauté du costume est pour les « femmes, la beauté de l'homme est dans son bras et sa parole ». Ben Brahim, le cousin de Ferhat, avait embrassé le parti des Ben Ganah ; il était renommé comme tireur. Un jour on demanda à Ferhat s'il se croyait aussi adroit : « Je n'en sais rien ; je crois que dans un com« bat, je pourrais le tuer tout aussi bien qu'il pourrait « me tuer moi-même ; je ne sais pas comment je vise « de loin. Dans la mêlée, je n'ai jamais lâché la détente « de mon fusil avant que le bout de mon canon ne fût « dans le burnous de mon ennemi ».

La crédulité des indigènes prêtait à Ferhat un caractère surnaturel. Comme il n'avait jamais été blessé dans les nombreux combats dont il avait si souvent bravé les chances périlleuses, on racontait qu'un saint marabout du Djurdjura lui avait donné un talisman qui le rendait invulnérable contre la poudre ; les balles s'amortis-

saient sur son corps, et, quand après le combat, il dénouait sa ceinture, les balles roulaient à ses pieds. Les chefs les plus intelligents du pays me le juraient encore hier.

Combat d'El Bechira

Au moment où Brahim Bey et Ferhat ben Saïd marchaient sur Constantine, le Chikh El Arab, Mohammed Bel Hadj était à Oum El Asnob, sur la route de Constantine au Sahara. Mohammed Bel Hadj écrivit au Bey de venir le rejoindre. Le Bey envoya son Khalifa seulement avec 100 fantassins et 50 chevaux. Après avoir opéré sa jonction avec la petite troupe, Mohammed Bel Hadj alla camper à El Bechira, dans le pays de Telaghma.

Brahim et Ferhat ben Saïd vinrent pour livrer le combat ; les deux corps étaient placés à très peu de distance l'un de l'autre ; on attendit le lendemain. Mohammed bel Hadj sut tirer parti de la nuit. Saïd El Bagtlha était un des Sahnoun les plus influents : il fut gagné, reçut de l'argent, qu'il distribua adroitement aux principaux de la tribu et revint, au matin, assurer Mohammed bel Hadj que les Oulad Sahnoun ne se battraient pas. En effet, le lendemain, quand l'affaire était bien engagée, le goum des Oulad Sahnoun, au lieu de venir se ranger auprès de celui des Cheraga, fondit tout à coup sur la smala de Brahim et de Ferhat. A cette vue, les Cheraga, les Oulad Abd El Nour, tournent bride pour sauver leurs tentes ; mais Mohammed Bel Hadj se lance sur eux. Ce fut une épouvantable déroute. Les Oulad Sahnoun firent un butin immense. Cette affaire de Bechira eut lieu à l'automne de 1830. Ayant débarrassé le Bey de ses nouveaux ennemis, le Chikh El Arab s'achemina paisiblement avec ses nomades vers les pâturages d'hiver du Sahara.

Les Selmia, Rahman, Bou Azid campèrent au Sud de l'oasis de Djellal, Mohammed Bel Hadj avec sa smala et les Saharis à El Hazima, dans la plaine d'El-Outaïa.

Cependant Ferhat, après le combat d'El Bechira, avait rallié tous ses partisans dans les Ziban, où l'on avait bien plus de sympathies pour lui que pour les Ben Ganah. Les Ahl ben Ali et les Ghamra, en effet, sont propriétaires dans le Zab Dahari, les Chorfa dans le Zab Guebli. Placé à Tolga entre Si Ahmed bel Hadj d'un côté et les Gharaba de l'autre, Ferhat songe d'abord à se jeter sur l'un et à rabattre sur les autres ensuite. Il appelle à lui les fantassins des oasis, les goums des Oulad Saoula et se trouve bientôt à la tête de forces considérables.

1831. — d'El Hazima

Vers le soir, il se mit en marche et franchit le col de Motrof qui menait directement à la smala du Chikh El Arab. Aussitôt que les premiers cavaliers débouchèrent dans la plaine, tous les goums ennemis étaient montés à cheval et s'étaient portés en avant.

Ferhat donne ordre de prendre toutes les dispositions comme si on voulait camper, de dresser les tentes, puis, à un signal donné, de se réunir rapidement auprès de lui. Ses ordres sont exécutées ; en voyant décharger les chameaux et planter les tentes, les Ben Ganah crurent que le combat n'aurait lieu que le lendemain ; ils se retirèrent donc peu à peu et se dispersèrent, mais alors Ferhat monte à cheval et, en un clin d'œil, tous ses goums sont groupés ; il fond avec eux comme un orage sur la smala surprise ; il n'y eut pas de résistance possible, tout fut mis en déroute. Les tentes de Mohammed Bel Hadj, ses deux femmes tombèrent entre les mains du vainqueur. Ferhat avec toute la discrétion des mœurs arabes, fit conduire les deux femmes à la zaouïa de Sidi ben Amar à Tolga, puis, leur ayant donné de riches habillements, il les fit reconduire dans leur famille. L'affaire d'El Hazima eut lieu en janvier 1831.

Mohammed Bel Hadj se réfugia près d'El-Kantara ; de là, il envoya des émissaires au Bey pour lui annoncer le

fâcheux état de ses affaires. En effet, Ferhat étant interposé entre le Chikh El Arab et les Gharaba, comment pourraient faire ceux-ci pour remonter dans le Tell au printemps. Ou il seraient écrasés, ou contraints de composer avec l'ennemi. Insistons sur cette situation car nous la verrons se reproduire tous les ans. A l'automne, les Selmia, Rahman, Bou Azid viennent dans le Zab et dans l'Oued Rir faire la récolte de leurs dattes. La smala des Ben Ganah n'ose pas s'aventurer dans le Zab où les Bou Okkaz ont pour eux la population ; elle reste campée dans le Hodna ou la plaine d'El Outaïa. Mais quand l'herbe a séché dans le Sahara, quand les troupeaux ne trouvent plus rien à brouter, les Selmia, les Rahman, les Bou Azid veulent se mettre en mouvement. C'est cette marche délicate qu'attend pour les attaquer un ennemi hardi et entreprenant. Les Gharaba cherchent à l'empêcher. Là est tout le secret de cette stratégie des nomades, que nous verrons se reproduire tous les ans. Il fallait donc aller déblayer le terrain aux Gharaba restés du côté des Oulad Djellal. Les Gharaba à la suite du malheureux combat d'El Hazima ne le pouvaient plus seuls.

Sans se laisser arrêter par le jeûne du Rhamadan, le Bey se mit en route avec tous les goums du Tell et vint poser son camp à Dar Arous, au Sud d'El Outaïa. Ferhat voulant fermer l'entrée du Zab au Bey, était venu se planter à Mrah Djezzia, au débouché de la route d'El Outaïa à Biskra, qui contourne en suivant la rivière la petite arête montagneuse qui borne les Ziban au Nord.

Combat de Mrah Djezzia près Biskra

La position était bien choisie ; sa droite s'appuyait à la montagne dont les flancs étaient garnis par ses nombreux fantassins, le centre marqué par le canon unique de Brahim Bey était sur le sommet d'un petit défilé du Mrah Djezzia même ; à gauche, ses fantassins s'abri-

taient encore dans les ravines qui découpent le bord de la rivière ; enfin, sa cavalerie se déployait sur un immense plateau le long des berges de l'Oued Abdi, qui vient de Branis se réunir à la rivière d'El Outaïa.

Mohammed Bel Hadj avait près de 1.200 chevaux pour faire face à Ferhat Ben Saïd, qui était à la tête des goums. Le Bey ne se battit pas ce jour-là ; il se tenait en réserve avec 100 mamelucks et une vingtaine de mokhalia, dirigeant le combat, se portant partout où sa présence était nécessaire. L'action commença par un échange de coups de fusil entre les goums et, chose singulière, Ferhat et Mohammed Bel Hadj tombèrent de cheval chacun de leur côté ; mais Mohammed Bel Hadj, seulement contusionné, put presque de suite se remettre en selle, tandis qu'on dût emporter loin du combat Ferhat évanoui. Ce funeste événement favorisa singulièrement le Bey.

Les Cheraga virent dans la chute de Fehrat un mauvais présage ; privés de son courage entraînant, quand les Saharis et les Deïras les chargèrent, ils ne tinrent presque pas. La cavalerie victorieuse se jeta alors sur les derrières des fantassins pendant que le Bey faisait escalader directement la montagne par les Asker. Ce fut alors une boucherie. Cernés de tous côtés les malheureux saga des Ghamra, des Chorfa, des Oulad Zian, de Sidi Okba furent massacrés sans pitié. On apporta au Bey plus de 400 têtes.

Parmi les morts se trouvait Khalfallah, frère de Mohammed Srir ben Ahmed bel Hadj, Cheikh de Sidi Okba, qui devait devenir plus tard khalifa d'Abd El-Kader dans les Ziban.

Ferhat ben Saïd ne passa à Biskra que quelques heures, juste le temps d'enlever les grands approvisionnements qu'il y avait faits et de charger les bagages d'Ahmed ben Amirali qu'il avait nommé caïd de la ville ; il se hâta de gagner l'Oued Mlili.

Le lendemain le Bey fit son entrée dans Biskra ; il

nomma caïd de la ville un autre Kourougli, nommé Ben Scombadji et donna l'ordre aux Gharaba de venir le rejoindre avec toutes leurs tentes. La réunion opérée, il voulut en finir avec Ferhat afin d'asseoir bien solidement la prépondérance des Ben Ganah dans le Sud.

Les Ahl ben Ali, les Ghamra s'étaient renfermés dans les villages de Zaatcha et de Lichana. Les Chorfa avaient gagné leurs oasis du Zab Guebli. Le Bey marcha sur Lichana et Zaatcha, qui, comme on le sait, sont deux villages dans la même oasis, à 400 mètres l'un de l'autre.

Siège de Zaatcha par le Bey

Le Bey et les Saharis campèrent entre l'oued Bouchagroun et Midoh, les Gharaba vers le sud de l'oasis et du côté de Tolga.

Toutes les oasis voisines avaient fait leur soumission. La résistance était donc concentrée dans ce seul groupe. Ferhat n'avait pas voulu s'enfermer dans Lichana ; il avait rassemblé tous les troupeaux de ses tribus et était parti pour les mettre à l'abri chez ses amis, les Oulad Nayl.

En somme la position des Ahl ben Ahi et des Ghamra semblait critique ; ils étaient cernés et ils avaient appris que leurs amis les Chorfa faisant défection avaient demandé l'aman au Bey. Celui-ci commença à faire couper les palmiers, qui entouraient à cette époque les sources de l'Oued Kelbi, qui longe le bord oriental de l'oasis de Lichana. Ce n'était pas impunément que les gens du pays laissaient dévaster leurs jardins. On trouva qu'un palmier coûtait trop cher à abattre ; on s'attendait à voir aux premiers coups de hache les assiégés entrer en composition ; ils persistaient au contraire, très décidés à la résistance. Mohammed Bel Hadj, qui était un politique adroit et rusé, conseilla au Bey d'essayer la voie des négociations ; 120 cavaliers des Lakhdar El Haffaouïa et des Saharis se rendirent en miad à Lichana. Mais

ils furent arrêtés et emprisonnée et les gens de Lichana et de Zaatcha écrivirent au Bey : « Lève ton camp et « va-t'en ou nous tuerons tous les prisonniers, depuis le premier jusqu'au dernier ».

La colère du Bey fut terrible et il s'écria qu'il tirerait de cette insulte une vengeance dont on se souviendrait longtemps : « Ils ne veulent pas nous rendre nos cava« liers, eh bien, nous irons les chercher jusqu'au milieu de leurs villages ».

Sous l'impulsion du premier moment et malgré les avis de Mohammed Bel Hadj, il donna l'ordre d'une attaque générale sur Zaatcha.

Les soldats turcs avec leur artillerie devaient suivre le chemin qui, de l'Aïn Fouhar, conduit au village ; les Saharis et les Deïra, celui qui, de la zaouïa, aboutit presque au même point de l'enceinte ; les Selmia, les Rahman, les Bou Azid devaient déboucher par le marabout de Sidi Barzallah, du côté de Farfar.

Les deux premières attaques furent conduites avec beaucoup de vigueur ; les assiégés essayèrent de défendre leurs jardins, mais ils furent refoulés dans le village avec de grandes pertes. Mais, une fois à l'abri derrière leurs murailles et derrière le long et large fossé qui les enceint, ils firent sur les assaillants un feu dont chaque coup tuait ou blessait.

Malgré l'énergie des asker et le dévouement des canonniers qui amenèrent leurs pièces jusqu'au bord du fossé et eurent deux des leurs tués, le Bey fut obligé d'ordonner la retraite ; il avait près de 400 tués et 200 blessés. Les assiégés, de leur côté, avaient près de 300 hommes hors de combat. Bou Zian, qui a joué un si grand rôle dans le siège de Zaatcha par les Français, établit dans cette journée sa réputation de bon tireur. Il tua, dit-on, 12 hommes, dont 8 ou 9 Saharis (on cite parmi eux un frère du Cheikh Deïna). Quoique frémissant de rage après un pareil échec, le Bey fut obligé de laisser son chikh el Arab arranger les affaires tant bien que mal.

Il fut convenu que les 120 prisonniers seraient rendus, que les Ghamra, les véritables défenseurs de Zaatcha, livreraient 30 ôtages et que le Bey se retirerait. Il fallut en passer par là, car déjà les Chorfa, enhardis par l'insuccès, commençaient à s'agiter. Ferhat pouvait arriver avec des contingents des Nayl.. Avec une petite armée démoralisée, encombrée de blessés, la position du Bey était dangereuse.

El Hadj Ahmed et Mohammed Bel Hadj reprirent donc tristement le chemin de Constantine. A peine leurs derniers convois franchissaient-ils El-Kantara que Ferhat reparaissait et revenait prendre possession des Ziban. Ferhat emprisonna quelques-uns des kebar des Oulad Bou Zian de Tolga pour les punir d'avoir fait leur soumission au Bey. A Biskra, le caïd investi par les Turcs dut prendre la fuite et céder la place à Ahmed ben Amirali.

1832

Pendant tout l'hiver de 1831 à 1832, Ferhat resta donc le maître du Sahara. Les Gharaba vinrent y prendre leurs campements habituels ; mais les Saharis et Ben Ganah hivernèrent dans le Tell. Au printemps, Ferhat réunit tout son monde et, laissant El Amirali à Biskra avec une nouba de 60 Ghamra, il partit pour le Zab Chergui afin d'y manger les cultures des partisans des Ben Ganah. Bou Abdallah ben Naasser, le Chikh, ennemi des Oulad Saoula, se réfugia à Khanga, auprès de Si Mohammed ben Taïeb. Ce marabout appela à son secours des montagnards de l'Amar Khaddou et du Djebel Chechar. Exaltés par leur nombre, ils se crurent assez forts pour tenir la campagne. Ferhat les attaqua et les dispersa auprès d'El Ksob puis, ayant fait couper la tête des morts, environ une quarantaine, ils les fit mettre dans des tellis que des mulets devaient porter à Biskra au caïd El Amirali.

Le Bey avait à cœur de venger son échec de l'année précédente. Instruit des progrès de Ferhat dans le Sud, il se décida avec Mohammed Bel Hadj à descendre au Sahara plus tôt que de coutume. Il fit une grande réquisition de mulets, afin de monter ses asker et il partit avec les goums du Chikh El Arab. Sa marche fut si rapide que l'on ne crut à son arrivée que lorsque les Saharis envahirent l'oasis au galop. Après quelques coups de fusil, El Amirali fut cerné et pris dans sa propre maison. Ben Berbech lui fit couper la tête. Les Saharis excités par le souvenir de Zaatcha ne firent pas grâce à un seul des 60 Ghamra de la nouba ; ils les massacrèrent impitoyablement jusqu'au dernier.

Le Bey, à peine entré à Biskra, s'y repose quelques heures, puis il ordonne qu'on se réunisse à Filiach. Au moment où il entrait dans ce village, il se rencontra avec les mulets qui apportaient le sanglant trophée qu'envoyait Ferhat ben Saïd. Les conducteurs et les cavaliers de l'escorte n'eurent que le temps de s'enfuir en abandonnant chevaux et mulets.

Razzia de Badès

Il était quatre heures du soir. Le Bey donne le signal du départ. On marche toute la nuit, on fait 20 lieues et, le matin on tombe à Badès sur le camp de Ferhat. Tout fut pris : tentes, troupeaux, la mère et la femme de Ferhat. Quant à lui, il parvint à se dégager à force de prodiges de valeur, faillit être tué par son propre cousin Debbah, allié aux Ben Ganah et gagna le Souf. Les Ben Ganah, reconnaissants de ses procédés, après l'affaire d'El Hazima, lui renvoyèrent courtoisement sa femme et sa mère.

Les Arab Cheraga qui s'étaient sauvés à Souf avec Ben Saïd, demandèrent l'aman et obtinrent la permission de rentrer dans le Tell. Ferhat lui-même quitta Souf et, avec quelques Arabes restés fidèles à sa cause, gagna le pays des Oulad Nayl.

C'est à cette époque, qu'abandonné de tous, ne sachant comment reconstruire sa fortune politique, Ferhat songea aux Français. Il envoya une députation à Alger ; on sait qu'elle fut parfaitement reçue par le général Rovigo. Les émissaires reçurent de riches présents qui leur furent volés sur le territoire de la tribu d'El-Ouffia à laquelle on fit payer ce vol bien cher. Ces négociations de Ferhat avec les Français ne pouvaient alors aboutir et n'aboutirent à rien en effet.

Mésintelligence entre le Bey et Mohammed bel Hadj

C'est au retour de l'expédition de Badès, qui eut un grand retentissement dans la province, que le Bey prit le titre de Pacha. Il nomma Bey Ben Aïssa. Cette nomination fut une nouvelle cause de mésintelligence avec Mohammed Bel Hadj. Ce dernier s'attendait à être investi de de cette dignité ; il s'y croyait des droits. Il rappela avec amertume à El Hadj Ahmed tous les services qu'il lui avait rendus : « qu'en un mot, quand il était revenu « d'Alger, abandonné de tous les autres chefs, lui seul, « Mohammed, lui était resté fidèle, avait relevé sa for- « tune, lui avait ouvert les portes de Constantine et l'avait « replacé sur son trône ». Le Bey essaya de justifier son choix, mais sans convaincre Mohammed Bel Hadj. Au reste, celui-ci n'était pas le seul à être irrité. L'entourage du Bey ne voyait pas sans jalousie l'élévation de cet homme, obscur Kabyle. L'échange de ces mécontentements ne fit qu'exciter la rancune du Chikh El Arab. Quand il partit vers le Sud, à l'automne, avec ses tribus, il n'eut pas plutôt quitté Constantine que le Bey fit mourir Ali Ben Béchir, son sellier, un des grands amis de Mohammed Bel Hadj. Quand celui-ci en reçut la nouvelle, il s'écria : « C'est une affaire finie entre le Bey et moi ». Autrefois, il avait présenté le Bey à ses tribus comme un Arabe ; maintenant, il disait : « C'est un Turc, fils de Turc, altéré de sang arabe ».

Devant les kebar des Saharis et des Gharaba réunis autour de sa tente, il exhalait sa colère. Il parlait de se mettre en pleine révolte : « C'est moi qui l'ai fait entrer « dans Constantine, je saurai bien l'en faire sortir ». Toutes ces paroles étaient répétées au Bey et, lui, ne semblait pas y faire attention ; mais les espérances de vengeance s'amassaient sourdement au fond de cette âme impitoyable. Mohammed Bel Hadj était trop puissant pour rompre ouvertement avec lui. Il attendit l'occasion.

1833 à 1837

Au printemps de 1833, les nomades revinrent dans le Tell. Comme le Chikh El Arab ne venait pas le voir, il lui écrivit une lettre pleine de témoignages d'affection. Mohammed Bel Hadj lui répondit : « Il n'y a plus rien de « commun entre toi et moi ; tu as mis Ben Aïssa à la « place qui me revenait ; puisqu'il est ton Bey, ton Kha- « lifa, adresse-toi à lui. Quant à moi, je ne suis plus sur « ton chemin ».

C'était bien imprudent à Mohammed Bel Hadj de défier ainsi El Hadj Ahmed, bien imprudent de l'insulter sans lui faire de suite une guerre à outrance.

Le Bey alla faire une expédition chez les Haractas ; puis il se porta dans la Medjana, rasa les Righa Dahra, les Oulad Yellès et les Oulad Mousli. Plus de 100 femmes, et des plus jolies, tombèrent en son pouvoir ; il les envoya toutes dans son harem à Constantine. Dans l'intervalle, il avait gagné quelques chefs des Saharis, qui abandonnèrent les Ben Ganah pour venir à lui.

Voulant donner de la jalousie à Mohammed Bel Hadj, il entra ostensiblement en correspondance avec Ferhat ben Saïd, mais celui-ci ne tomba pas dans le piège; le Bey et lui se connaissaient de longue date: « El Hadj Ahmed aime la trahison et c'est mon ennemi », se contenta de répondre Ferhat. Cependant son frère El Hadj Bey Ben Saïd et une partie des gens de la smala opinaient

pour un rapprochement. Personne, disaient-ils, n'ignore la mésintelligence qui règne entre le Bey et Mohammed Bel Hadj; celui-ci ne rentrera jamais en grâce; quoi de plus naturel que le Bey se tourne vers les Oulad Bou Okkaz. C'était une politique toute naturelle au maghzen de Constantine ; il fallait saisir l'occasion, car il y avait plus à gagner à être l'ami que l'ennemi du Bey. Ferhat resta sourd à toutes ces exhortations. « Non, non, dit-il, jamais je ne verrai le Bey de mes propres yeux ».

Néanmoins, El Hadj Bey Ben Saïd partit avec quatre ou cinq des Ghamra, il prit en passant une escorte de 200 Sahnoun et rejoignit le Bey à Ras El Oued près de Sétif. El Hadj Bey Ben Saïd était bien avisé d'amener des Ghamra.

Depuis Zaatcha, le Bey avait juré de tuer tous ceux qui lui tomberaient dans les mains. Il n'était pas homme à oublier son serment. Il fit saisir et mettre à mort ces trois ou quatre malheureux et se contenta de faire emprisonner les Oulad Sahnoun et El Hadj Bey Ben Saïd. Il décampa de Ras El Oued et alla s'installer à Msila; de là, il envoya à Mohammed Bel Hadj une miad de Saharis porteurs de ses lettres.

Mort de Mohammed Bel Hadj

Les Saharis trouvèrent Mohammed Bel Hadj campé au Madher Haracta. Le Bey écrivait au Chikh El Arab que toutes ses correspondances avec Ferhat n'avaient été qu'un stratagème pour l'attirer et s'en défaire que, voyant le mécontentement de son meilleur ami, il voulait, en le débarrassant de son plus mortel ennemi, lui donner une preuve de son affection pour les Ben Ganah, dont le sang coulait dans ses veines; il regrettait de n'avoir entre les mains que le frère de Ferhat: « Viens, disait-il, pour que nous conférions de tout cela ; il n'y aura que du bien ». Mohammed Bel Hadj sentait bien au fond du cœur que le Bey n'était pas sincère. Il résista

longtemps, mais il eut la faiblesse de céder enfin aux instances des Saharis. Il partit pour Msila ; le Bey vint lui-même à sa rencontre avec sa musique, toute sa maison militaire, en grand costume de fantaisie, chevaux caparaçonnés et couverts de housses de soie. Tout cet apparat avait pour but d'endormir les soupçons de Mohammed Bel Hadj. Celui-ci avait pour caïd sibsi un certain El Mtoussi. Le Bey acheta sous-main El Mtoussi et lui donna une certaine composition dont il frotta le bout de la pipe, qu'il présentait d'habitude à son maître. A peine Mohammed Bel Hadj avait-il fini de fumer cette pipe empoisonnée, que le Bey lui donna l'ordre de monter à cheval et d'aller couper les blés des Oulad Madhi, à Baniou, près Bou-Saada.

La journée était d'une chaleur accablante. Au retour de Baniou, Mohammed Bel Hadj se sentit gravement indisposé. Le Bey l'attribua à la course qu'il venait de faire sous un soleil ardent. Le mal alla en empirant; les lèvres du malade se couvrirent de pustules. Le Bey envoya son propre barbier pour inciser les lèvres, disant que cela le soulagerait beaucoup; on prétend que le rasoir du barbier était empoisonné. Le Bey prenait ses précautions; il trouvait que le premier poison n'allait pas assez vite. Après cette opération, Mohammed Bel Hadj fut pris de convulsions terribles et ne tarda pas à expirer.

Mohammed Bel Hadj fut enterré au Koudiat Aty où les Ben Ganah avaient un lieu particulier de sépulture. La mort de Mohammed Bel Hadj fut acceptée par sa famille avec la résignation et la soumission des musulmans pour les faits accomplis.

Le Bey nomma Cheikh El Arab Bou Aziz ben Boulatras, frère cadet de Mohammed Bel Hadj, qui se trouvait le plus âgé des Ben Ganah et auquel revenait de droit le commandement, suivant les traditions.

Le Bey trouva dans Bou Aziz un instrument bien autrement souple que dans son frère. Mais le véritable chef de la famille des Ben Ganah fut Si M'hammed ben Bou

Aziz, le jeune frère du nouveau Chikh El Arab. Si M'hammed, par son courage et son intelligence sauva la fortune des Ben Ganah à travers les vicissitudes diverses qu'ils eurent à traverser.

Le Bey adopta les enfants de Mohammed Bel Hadj ; il fut si bon pour eux, que ces enfants semblaient n'avoir conservé qu'une respectueuse affection pour l'assassin de leur père.

Jusqu'à l'époque de la prise de Constantine, il ne se passa rien de remarquable dans les Ziban. Ferhat vivait retiré chez les Oulad Nayl; il y donna encore des preuves de ce besoin de dangers, de ce caractère turbulent, de ce courage aveugle qui le caractérisaient. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Ferhat se trouvait chez les Oulad Khalled, petite tribu des environs de Bou-Saada, lorsque les Saouana et les Oulad Madhi vinrent enlever leurs troupeaux. A la première nouvelle, Ferhat monte sur une pouliche et va voir ce qui se passe.

Reconnaissant que le goum ennemi était très nombreux, il revint tranquillement à sa tente. Mais les Oulad Khalled ne songeant qu'à reprendre leurs troupeaux supplient Ferhat de se mettre à leur tête, disant qu'aussitôt que l'ennemi saurait que Ferhat ben Saïd était là, il ne songerait qu'à fuir; Ferhat leur répond que c'est une folie ; puis, leur montrant la pouliche, leur objecte que ce n'est pas avec une pareille monture qu'il pourrait charger l'ennemi.

Les Oulad Khalled lui amenèrent aussitôt une jument de belle apparence; mais il ne faut qu'un coup d'œil à l'habile cavalier pour reconnaître qu'elle était faible de devant; cependant, craignant qu'on ne supposât qu'il avait peur, il se décide à partir et monte à cheval en murmurant : « C'était écrit, voici ma dernière heure ! » Quand on eut atteint le goum, qui couvrait en arrière la marche des troupeaux enlevés, Ferhat fondit sur l'ennemi. Les Oulad Khalled le suivirent, mais quelques-uns

des leurs ayant été tués ou blessés, ils prirent la fuite. Cependant Ferhat avait déjà tué un Madhi, blessé un autre; mais on l'entoure, il se défend encore; sa jument tombe épuisée; il se lance sur le cheval d'un ennemi démonté ; un coup de pistolet renverse sa nouvelle monture, avec laquelle il roule à terre. Vingt bras sont levés; c'est à qui frappera ce cavalier, dont la résistance a soufflé la rage dans tous les cœurs. Mais un kébir des Ouled Madhoun écarte les yatagans et s'écrie : « Ne le tuez pas, c'est un Khaldi qui m'a sauvé la vie ». Ce mot fait tomber tous les bras ; le Madhoui emmène son prisonnier et, quand ils sont tous à l'écart, il le regarde fixement et, avec une admiration respectueuse, il lui dit : « Tu es Ferhat ben Saïd ». Ferhat essaye de nier. « Je le sais, dit-il, ne voilà-t-il pas ton cachet? » Ce Madhoui s'était emparé de la djebira de Ferhat restée avec tout son harnachement sur la jument qu'il avait abandonnée. Pendant la nuit, le Madhoui fit évader Ferhat, qui se retira chez les Oulad Bou Meudjedel, marabouts de la Zaouïa d'Aïn Fers.

Revenons à notre récit.

Ainsi que nous l'avons dit, la tranquillité régna tant bien que mal dans le Sahara jusqu'à la prise de Constantine.

Avant la première expédition, les Arabes Cheraga, qui n'obéissaient au Bey qu'à regret, envoyèrent au Commandant Youssouf, alors le futur Bey de Constantine. Ben Aïzzia El Keltoumi, avec une lettre dans laquelle ils s'engageaient à le soutenir, s'il avançait dans le pays. De son côté, Ferhat envoya Si Chérif ben Salah pour faire des ouvertures en son nom. Le Bey, apprenant la démarche des Arabes voulait les razzier, mais, à la prière de Bou Aziz, il se contenta de les mettre à l'amende.

1837

Après la prise de Constantine, les Arabes qui, autour du Bey, avaient assisté en spectateurs à ce grand drame, s'empressèrent de filer vers le Sahara. Il ne resta avec le

Bey que la smala des Ben Ganah et les Saharis. Ils allèrent prendre position à Oum El Asnab. Les Zmoul les Telaghma, les Haracta, qui devaient être les premiers sur lesquels réagirait la prise de Constantine, engageaient le Bey à ne pas s'éloigner; lui-même y était assez disposé; mais les Ben Ganah lui firent observer très judicieusement que ce serait une très grande faute. « Si nous restons ici, lui dirent-ils, Ferhat va aller trouver les Français; ils l'investiront Chikh El Arab; il s'empressera d'aller dans le Sahara où il a tant d'amis, il s'y installera et nous, nous resterons ici entre les Français qui nous fermeront le Tell et Ferhat qui nous fermera le Sahara. Ce qu'il nous faut, c'est aller nous assurer de suite des Ziban ». Le Bey se rendit à ces excellentes raisons. Ferhat, en effet, était déjà arrivé à Constantine le 27 octobre (14 jours après la prise de la ville). Il fut reçu avec de grands honneurs, mais, en ce moment, c'était tout ce qu'on pouvait faire pour lui. Pendant que Ferhat était à Constantine, il reçut quatre cavaliers des Oulad Amour (du Hodna) campés alors au pied du Nif En Nser, qui lui représentaient que, si les Français voulaient razzier le Bey à Oum El Asnob, rien n'était plus facile. Le Bey fut instruit de ces démarches par les Zmoul. Il envoya razzier les Oulad Amour. C'est après cette razzia que le Bey et les Ben Ganah prirent la route de Biskra. Ils avaient déjà envoyé leurs bagages à El Kantara.

En arrivant à El Outaïa, ils apprirent que Ferhat faisant force de marche pour les rejoindre par les Oulad Abd El Nour, le Bélezma, le Hodna et le défilé de Sadouri, avait fait déjà son apparition dans le Zab et ramené à lui tous les Cheraga, après avoir enlevé Biskra.

Après une fusillade insignifiante, abandonné par les gens de la ville, Ben Berbech, le Khalifa de Ben Scombadji, avait été obligé de se réfugier dans sa maison et y avait fait une énergique résistance. Mais, à bout de munitions, il avait dû capituler et livrer son fils en ôtage. Ce coup fait, Ferhat, apprenant l'approche du Bey, s'était

replié sur Lichana. Un goum de Ben Ganah arriva par la route d'El Outaïa au moment où Ferhat s'en allait par la route du Zab. Les Ben Ganah reprochèrent aux gens de Biskra leur trahison. Ils étaient traitres, car Ferhat avait trop peu de monde avec lui pour qu'ils pussent invoquer la loi de la nécessité. On les châtierait quand le temps serait venu; pour le moment, on les abandonnait à eux-mêmes. En effet, les Ben Ganah emmenèrent avec eux presque toute la garnison de la Casbah et Ben Berbech, chez qui commençaient déjà à se manifester les symptômes de la folie produite par la situation terrible, qu'il venait de traverser et ses inquiétudes pour son fils.

Il ne fallait pas laisser à Ferhat le temps d'organiser dans le Zab un foyer de résistance; il fallait éviter un second siège de Zaatcha. Après avoir réuni les contingents du Hodna, le Bey se rabattit tout droit sur El Outaïa et sur Tolga, par le col de Khenizen. Ferhat s'enferma dans Lichana; il avait déjà envoyé son frère Ouzuadji chez les Oulad Nayl pour ramener des recrues.

Le Bey vint camper près de la petite zaouïa de Sidi Rahal, entre Fourhala et El Amri, s'appuyant aux Bou Azid qui s'étaient déjà cantonnés dans ces deux oasis qui leur appartiennent. Environ 500 fantassins des Oulad Nayl descendant du col de Sadouri, se présentèrent dans la plaine croyant le terrain libre, pour rejoindre Ferhat, mais les Bou Azid prirent les armes, se portèrent à leur rencontre et les rejetèrent dans la montagne, rapportant au Bey près de 50 têtes.

Combat de Sahira

Le Bey, toujours dans l'idée de ne pas laisser grossir les forces dont disposait déjà Ferhat, voulait attaquer Lichana tout de suite; les Ben Ganah lui conseillèrent d'attendre les Selmia et les Rhaman qui étaient encore sur l'Oued Itel, puis, au lieu d'attaquer Lichana et Zaat-

cha, positions redoutables, de se jeter sur les villages du Zab Guebli, d'un accès plus facile. Ou Ferhat abandonnerait ces oasis à elles-mêmes et, alors, on punirait par la destruction la trahison des Chorfa, ou Ferhat viendrait à leur secours et, alors, on les combattrait sur un champ de bataille où l'on aurait plus de chances de victoire.

Ce plan adopté, on donna rendez-vous aux Selmia et aux Rahman près des petites oasis de Lianah et de Sahira qu'on ne jugeait pas capables de résistance. Les Selmia et les Rhaman arrivèrent au jour convenu. Le lendemain on commença l'attaque des deux oasis. Aussitôt que Ferhat connut les projets de ses ennemis, il sortit de Lichana avec les Ahl ben Ali et les Ghamza pour secourir les Chorfa. Une rencontre générale s'ensuivit. Les Saga des Ben Azid enlevèrent bravement le village de Lianah et les jardins de Sahira. Les goums des Charâga manquant d'appui furent culbutés et rejetés sur Lichana. Cependant 50 Chorfa s'étaient renfermés dans Sahira; quand les fantassins des Ben Azid, électrisés par le succès, s'étaient jetés à l'assaut de ce groupe de maisons, ils avaient été accueillis par une fusillade à bout portant qui les força de reculer. Les Ben Ganah et leurs serviteurs irrités de cette résistance inattendue s'élancèrent contre les murs démantelés comme pour les renverser avec le poitrail de leurs chevaux. Cette bravade imprudente leur coûta cher. Le Douadi M'hammed ben Ali Bou Abdallah fut tué; Si Mohammed Ben Aziz, blessé grièvement; plus de trente chevaux tués et blessés; on organisa alors une attaque par les fantassins.

Au moment où l'on allait donner le signal, un des braves défenseurs de cette petite bourgade vint dire : « Ferhat est dans Sahira, donnez l'aman aux Chorfa et ils vous le livreront ». On les crut facilement et on s'expliqua même ainsi leur furieuse résistance.

Les négociations durèrent jusqu'à la nuit; c'était ce que voulaient les habitants de Sahira. Aussitôt que les pourparlers avaient commencé, le Bey avait fait replier tout son monde ; il avait seulement disposé quelques partis des Bou Aziz cernant le village à distance. Cependant les cavaliers revenaient de la poursuite de l'ennemi. On leur dit: « Nous tenons Ferhat, il est pris dans Sahira comme dans un piège. »

Les cavaliers répliquèrent que c'était impossible, qu'ils avaient vu Ferhat, de leurs propres yeux, avec ses plus braves cavaliers, soutenir la retraite de ses goums. On leur répliqua qu'ils se trompaient. Mais, profitant de l'obscurité et du peu de vigilance des Bou Aziz fatigués d'une si rude journée, les braves défenseurs de Sahira, se glissant à travers les jardins, s'étaient tous échappés.

Le combat de Sahira est un des plus sanglants qui aient été livrés dans les Ziban. Ferhat y perdit plus de 600 hommes et les Ben Ganah une centaine. Ferhat, prenant avec lui tous les troupeaux, fit comme à Zaatcha et gagna le pays des Oulad Nayl.

Les Ben Ganah, mettant leur projet à exécution, ravagèrent impitoyablement toutes les oasis du Zab Guebli. Le Zab Dahari, épouvanté, fit soumission.

Le Bey, avec la smala des Ben Ganah, les Selmia, les Rahman, les Oulad Moulet (tribus Mzarguia des Chikhs de Tugurth) passa l'hiver à Sada; les Saharis et les Oulad Derradj au fond de la plaine d'El Outaïa, qui s'appelle le Roqba.

Berbech était devenu complètement fou ; on nomma caïd de Biskra, à sa place, Abderrahman Thalbi. Mohammed Srir ben Amed bel Hadj fut nommé Chikh de Sidi Okba, village où sa famille est depuis longtemps prépondérante.

Bou Abdallah, le chef des Saoula, du parti des Ben Ganah reçut l'investiture de tout le Zab Chergui. Enfin, le Chikh Ali de Tugurth envoya des présents au Bey et renouvela les serments d'obéissance que faisait depuis si longtemps sa famille au Beylik de Constantine.

Les Ben Ganah jugeaient leur position bien caracté-

risée dans le Sahara; mais l'orage vînt d'un côté où ils ne l'attendaient pas. Ferhat ben Saïd avait en vain réclamé le secours des Français ; il exposa une dernière fois la triste position de ses affaires; il demanda deux ou trois tirailleurs seulement, se faisant fort de chasser le Bey et les Ben Ganah du Zab. Voyant qu'on ne lui répondait que par des faux-fuyants et de vagues promesses, il se dit qu'il n'y a rien à tirer de ces Français, auxquels il offrait la conquête du Sahara depuis plus de six ans.

C'est à cette époque que le nom d'Abd El-Kader commença à retentir pour la première fois dans la province de Constantine. L'Emir avait exploité le traité de la Tafna ; ses émissaires avaient partout répandu la nouvelle que Dieu venait de susciter dans l'Ouest un grand Chérif pour chasser les chrétiens et venger les affronts qu'ils faisaient subir depuis quelques années aux musulmans ; que déjà le chérif avait forcé les chrétiens à une paix honteuse, à le reconnaître pour sultan, à lui payer un tribut. Cet envoyé céleste c'était El Hadj Abd El-Kader ben Mahidin, auquel des signes miraculeux avaient révélé sa mission.

Si El Hasseïn ben Azouz

Ces récits, auxquels l'éloignement donnait plus de prestige frappèrent l'imagination de Si El Hasseïn ben Azouz, d'une des familles les plus influentes du Sahara qui, venue de l'Ouest, était établie dans l'oasis d'El Bordj depuis 14 générations.

Il avait été élevé dans la smala de Ferhat ben Saïd et on comprend, qu'à travers les pérégrinations de la vie aventureuse de chef arabe, il avait eu une éducation plus guerrière que religieuse. Il avait, du reste, dans l'esprit, quelque chose d'extraordinaire ; la tête large comme celle d'un taureau, les membres énormes et hors des proportions humaines, la voix sourdement retentissante comme le rugissement du lion. A voir cette masse épaisse qui semblait faite plutôt pour l'oisiveté des Zaouïa que pour

la vie des camps, on n'aurait jamis cru qu'il serait un cavalier habile et un guerrier redoutable au combat.

Si El Hasseïn dépêcha secrètement un de ses serviteurs nommé Si El Snoussi pour voir El Hadj Abd El-Kader et lui porter ses lettres ; Si El Hasseïn exposait que l'ex-bey de Constantine pillait, tuait, faisait des injustices comme on n'en avait jamais vu ; que c'était à lui, s'il était un vrai chérif, qu'il appartenait de faire cesser le règne de ce maudit. Si El Hasseïn se représentait comme ayant beaucoup d'amis dans le Zab. « Nomme-moi ton Khalifa et je te ferai gagner de grandes richesses ». Il traçait, étape par étape, l'itinéraire que l'armée d'Abd El-Kader devait suivre. Abd El-Kader répondit qu'il était heureux d'apprendre, qu'il y avait de bons musulmans dans le Zab et d'y compter déjà des amis ; que, s'il plaisait à Dieu, il ne tarderait pas à y aller lui-même, qu'il pouvait l'annoncer à tout le monde. Alors Hasseïn eut l'adresse de se faire envoyer par Ferhat pour traiter avec l'Emir. Abd El-Kader était à Médéa. Réduit dans le moment à l'inaction, il regardait la province de Constantine comme un nouveau champ ouvert à son ambition.

Si El Hasseïn ben Azouz arriva bientôt lui-même à Médéa et il donna tant d'espérance à l'émir qu'il leva ses derniers doutes. Abd El-Kader hésitait, en effet, car l'article III du traité de la Tafna lui interdisait d'entrer dans aucune autre partie de la Régence, que les provinces d'Oran, d'Alger et de Titteri, « Mais que vais-je faire autre « chose dans le Zab, disait-il, que combattre l'ennemi des « Français » ? Abd El-Kader nomma Hasseïn ben Azouz son Khalifa dans le Zab et il chargea un de ses plus habiles lieutenants, El Berkani, alors à Bou-Saada, d'aller installer Ben Azouz avec une colonne de 700 fantassins et 1.200 cavaliers.

El Berkani donna l'ordre à Ferhat de venir le rejoindre avec tout ce qu'il pourrait ramasser de chameaux pour faire les transports de la colonne. Ferhat amena tous les chameaux des Charaga et El Berkani se mit en marche.

Quand le Bey apprit qu'Abd El-Kader envoyait des troupes dans les Ziban, il ne songea plus qu'à se retirer dans le Tell ; mais, ne voulant laisser aucune ressource à l'ennemi, il alla camper successivement dans toutes les oasis pour en faire manger les cultures. Il prit la route du Hodna, fit une halte à Bitam pour y détruire également les immenses moissons des Oulad Derradj, ses ennemis. De Bitam, il alla camper à Mogra.

El Berkani dans le Zab

Dans ce moment, El Berkani, qui était du côté de M'sila, envoya pendant la nuit reconnaître son camp. El Berkani songea un moment à aller l'attaquer ; mais Ferhat et Ben Azouz avaient hâte de l'entraîner dans les Ziban; il fallait, disaient-ils, aller enlever les Gharaba qui n'avaient pas eu le temps d'aller rejoindre les Ben Ganah. Ceux-ci, pourtant, ne pouvaient abandonner ces fidèles tribus. Ils voulaient au moins essayer de ramener les Bou Aziz qui avaient fini par se concentrer à El Amri. Laissant le Bey avec tous les bagages et les troupeaux ils partirent par M'doukal et Djouchmi. Mais, déjà, débouchant des gorges de Sadouri, El Berkani avait lancé sa nombreuse cavalerie, qui cerna les Bou Aziz dans El Amri et leur ferma les passages qui conduisent du Tell dans les plaines d'El Outaïa.

Les Bou Aziz se dispersèrent derrière les murs, dans les palmiers. Ben Azouz était porté à l'indulgence pour les nombreux Khouan que son frère, Mokadem de l'ordre de Si Abderrahman, comptait parmi les Bou Aziz. Le grand marabout de Tolga, Si Ali ben Amor, vint s'interposer ; on transigea. Les Bou Aziz donnèrent la dhiffa, payèrent une certaine somme, promirent d'abandonner le parti des Ben Ganah et se tirèrent ainsi d'affaire. El Berkani poursuivit sa marche sur Biskra. Quant aux Selmia et aux Rahman qui étaient encore sur l'Oued Itel, ils écrivirent au Chikh El Arab qu'il ne se préoccupât pas d'eux et qu'il ne s'étonnât pas de les voir faire leur soumission au

Khalifa de l'Emir ; que cette soumission imposée par la nécessité ne serait qu'apparente et qu'il pourrait toujours compter sur eux.

El Berkani ne passa qu'un jour à Biskra. Il avait appris que le Bey et les Ben Ganah avaient d'immenses bagages dans El Kantara. Il voulut enlever ce riche butin mais le Bey et les Ben Ganah, en revenant du Hodna sur El Kantara, avaient tout chargé sur leurs chameaux et pris la route de Batna.

Quand la colonne de l'Ouest arriva, il était trop tard. Elle s'en vengea en razziant les malheureux villages d'El Kantara. El Berkani reprit le chemin de l'Ouest ; rappelé par Abd El-Kader ce fut à M'sila qu'il se sépara d'Hasseïn ben Azouz. Il lui laissa 200 réguliers, 70 spahis, 2 canons, des armes, des uniformes et des tambours pour se former un bataillon dans le Zab.

Cependant, Ferhat ben Saïd, joué par Si El Hasseïn, et réduit au second rôle, avec la mobilité ordinaire de son esprit, avait repris des négociations avec les Français ; il attendait une occasion favorable pour éclater et se venger de ce qu'il appelait la noire ingratitude de Si El-Hasseïn ; mais celui-ci l'épiait ; il eut des preuves de la correspondance de Ferhat avec les chrétiens et les montra à Berkani. Ils résolurent d'attendre qu'ils fussent hors du Zab, où la prépondérance de Ferhat, quoique bien ébranlée, pouvait encore leur susciter de graves embarras. Mais à M'sila, Ferhat fut tout à coup arrêté et conduit à Abd El-Kader, à Takdemt, où l'Emir lui reprocha sa duplicité et le fit emprisonner.

Si El Hasseïn ben Azzouz, avec son noyau d'armée, revint à Biskra ; il s'occupa activement d'enrôler des soldats et il eut bientôt plus de 400 fantassins équipés et armés comme les réguliers de l'Emir. Il alla s'installer à Sada, poursuivant les négociations qu'il avait entamées avec les Selmia, les Rahman et les Bou Aziz.

Naïm et ses frères, des Bou Aziz, Kheriddin. chikh des Rahman et son frère Zerrok, ainsi que sa famille, une

des plus importantes des Selmia, vinrent faire leur soumission au Khalifa de l'Emir. Le reste de ces tribus était campé à l'Alendaïa, au Sud des Oulad Djellal. Avec 400 cavaliers et son bataillon d'Asker, Hasseïn ben Azzouz tomba à l'improviste à l'Alendaïa, tua près de 50 Gharaba et enleva 400 chameaux et 12.000 moutons.

Si El Hasseïn continua ce système de razzias mais sans se laisser guider par la raison politique ; il ne faisait que céder aux passions de sa troupe, dont il n'entretenait le zèle qu'à force de butin. Ces razzias lui aliénèrent les esprits ; une surtout, qui fut une sorte de trahison, sur une partie de la famille des Bou Okkaz, qui était campée dans l'Oued Djeddeur, dans le Sahara, dans une sorte de neutralité reconnue. C'est en voulant razzier les Lakhdar que Bou Aziz se brouilla avec Mohammed Srir ben Ahmed Bel Hadj, le chikh de Sidi Oqba, qui avait embrassé son parti. Si El Hasseïn tenta sur les Lakhdar deux coups de main qui échouèrent tous deux.

Mohammed Srir s'était fait un ami dévoué de Si M'hamet, frère de Ben Azouz. Il y eut de grandes disputes dans la famille de celui-ci. Le plus jeune, Si El Mabrouk accusa son frère M'hamet d'avoir averti le chikh de Sidi Oqba qui avait prévenu, lui, ses Lakdar. Dans la chaleur de la discussion Si Mabrouk tira sur son frère un coup de pistolet qui le manqua fort heureusement. De ce moment date la prompte décadence du parti des Bou Azouz.

Les Ben Ganah songent à se séparer du bey

Mais il est temps de revenir au Bey et à la famille des Ben Ganah. Cédant le Sahara à El Berkani, ils avaient remonté dans le Tell et, s'appuyant sur les tribus de l'Est, Haracta, Oulad Yahia, ils s'établirent dans le pays du Dir, non loin de la ville du Kef, le Bey voulant suivre plus facilement les négociations qu'il avait entamées avec le Bey de Tunis.

Le Bey de Tunis répondit à El Hadj Hamet : « Viens à « moi avec confiance ; je te donnerai un territoire où tu

« pourras vivre honorablement et tranquillement. Pour « faire la guerre aux Français, ne compte pas sur moi, « car il y a des traités qui ont mis la paix entre nous ».

Les Ben Ganah connurent la vérité malgré tous les soins qu'El Hadj Hamet mettait à la leur cacher. Ils jugèrent que c'en était fait de la puissance de l'ex-Bey de Constantine et ils commencèrent dès lors à tourner leurs vues vers les Français.

Il fallait avant tout quitter le Dir, où le Bey comptait des tribus fidèles à sa cause ; aussi pressèrent-ils le Bey de descendre dans le Sahara. « Tous nos biens comme les « tiens, disaient-ils, sont emmagasinés à Menah, chez Si « Bel Abbès ; nous ne pouvons rester ici puisque les Sel- « mia, les Rahman, les Bou Aziz nous écrivent d'aller au « devant eux ». Le Bey répondit qu'il fallait encore attendre le résultat de ses démarches avec Tunis, que tout annonçait devoir être couronnées de succès. Le Douadi Mohammed Srir ben Guidoun (Caïd actuel de Biskra) avec un petit goum alla à la rencontre des Gharaba pour leur servir de sauf-conduit au nom du Bey au milieu des tribus qu'ils avaient à traverser.

Mohammed Srir trouva les Gharaba près de Batna ; il les mena par le Nord des Ben Arif, la plaine de Bonicala, Meskiana. Renforcé de ces braves tribus, le Bey leva des impôts sur toutes les populations de l'Est. N'espérant plus rien de Tunis il tenta une dernière chance ; il écrivit à Constantinople et demanda des subsides et des renforts. Il se donnait comme le seul représentant du royaume turc dans l'ancienne régence d'Alger. Il se faisait fort de leur rendre ce joyau précieux.

Quand vint l'automne de 1838, les nomades et les Saharis commençèrent à soupirer après le Sahara. Le Bey ne put les retenir ; tout ce qu'il obtint c'est qu'ils s'en iraient à petites journées et que la smala des Ben Ganah resterait encore cinq jours avec lui. Il attendait des courriers chargés de dépêches importantes ; au fond il ne comptait pas sur une intervention de Constantinople.

Il était trop au courant de la politique européenne pour nourrir une semblable illusion ; mais, avec les tribus de l'Est réunies à celles des Ben Ganah, il était à la tête d'une force imposante qui lui permettait en restant là de profiter de tous les incidents qui pourraient se produire du côté de Constantine.

Maintenant, il trônait encore, contrebalançant les uns par les autres les grands chefs indigènes qui l'entouraient. Partir c'était se subalterniser, c'était se mettre à la merci des Ben Ganah qu'il soupçonnait déjà de n'en être plus, peut-être, qu'à attendre l'occasion et le moment de l'abandonner.

Ainsi qu'on en était convenu, les nomades se mirent en route ; les Ben Ganah eurent un entretien secret avec les Kebar des Saharis. Ils leur dirent : « Si dans cinq jours, vous apprenez que nous ne sommes pas en route, tombez sur les Oulad Yahia ben Tchalel et razziez les afin de forcer le Bey à décamper. Les cinq jours expirés, El Hadj Hamet demanda un nouveau délai ; le sixième jour, les Saharis font demi-tour, tombent sur les Oulad Yahia et les enlèvent. A cette nouvelle, le Bey entre en fureur. Il fait venir Bou Azid et lui demande comment il peut se faire que les Arabes rasent ses gens. « Par ta tête, il faut « que tu fasses rendre aux Saharis tout ce qu'ils ont pris ». Bou Aziz répondit qu'il ne demandait pas mieux, que, pour cela, il n'y avait qu'à rejoindre les Saharis. Quelle influence pouvait-il avoir de loin sur une tribu renommée pour sa turbulence et sa perfidie et qui, si on l'abandonnait à elle-même ne manquerait pas d'aller se jeter dans les bras des Français. Cependant les Oulad Yahia furieux s'étaient réunis ; ils entouraient la smala des Ben Ganah réclamant leurs troupeaux et menaçant de razzier les Ben Ganah eux-mêmes pour se venger. Ceux-ci écrivirent à tous les nomades de monter à cheval et de venir se joindre à eux. La jonction opérée, ils cernent à l'improviste les Oulad Yahia avec leurs nombreux goums et de la menace, les font passer à la crainte, à la

prière. Le chikh El Arab décida que les Kebar des Oulad Yahia l'accompagneraient et, qu'une fois qu'on aurait rejoint les Saharis, toute la prise serait restituée. Il fallut donc qu'à contre-cœur le Bey se décidât à partir. La razzia faite sur les Oulad Yahia avait amené la mésintelligence entre les nomades et les tribus de l'Est. Il fallait se hâter, disaient les Ben Ganah. Le Bey voulait s'arrêter encore mais les Ben Ganah jurèrent qu'ils ne pouvaient retenir de force des tribus, pour lesquelles les pâturages d'hiver étaient une nécessité impérieuse et le Bey reprit la route du Dir, commençant cette vie vagabonde à laquelle il usa son influence en même temps qu'il épuisait le trésor qu'il avait apporté de Constantine.

Les Ben Ganah font leur soumission aux Français

Le lendemain même du jour où ils avaient dit adieu au Bey, les Ben Ganah se présentèrent au général Négrier. Le général accueillit favorablement leurs ouvertures de soumission mais, peu après, il fut remplacé par le général Galbois. Ce changement interrompit quelque peu les pourparlers. Bref, quand les Ben Ganah dépêchèrent deux nouveaux émissaires, ceux-ci trouvèrent le général Galbois à Fesguia à la tête d'une colonne marchant contre les Arabes, dont le nombreux rassemblement avait inspiré des inquiétudes aux tribus soumises des environs de Constantine.

Le général Galbois répondit aux Ben Ganah que, pour prouver la sincérité de leurs démarches, ils devaient lui envoyer le Chikh El Arab lui-même ou, du moins, un de ses parents.

Si Ahmed Bel Hadj, le Caïd actuel des Gharaba, amena un cheval de gada à la colonne qui fit demi-tour et rentra à Constantine. Si Ahmed Bel Hadj revint annoncer que le Chikh El Arab ne voulait conclure qu'avec le chef même. Les nomades ne voulurent pas attendre le résultat ; ils étaient déjà en retard ; l'hiver se faisait sentir ; ils

partirent pour le Sahara. Le Chikh El Arab se rendit à Constantine et les Ben Ganah furent définitivement ralliés aux Français ; depuis ils leur sont restés fidèles.

Bou Aziz s'empressa de prévenir les Ziban qu'il venait d'être investi Khalifa par les Français. Il envoya deux émissaires chargés de porter ses lettres à chaque village ; ils furent saisis par El Hasseïn ben Azouz qui leur fit couper la tête.

Le Chikh El Arab passa à Oum El Aznob l'hiver de 1838 à 1839 ; il demandait sans cesse une colonne ; on lui répondait comme à Ferhat : « Attends » ; mais il eut, lui, la patience d'attendre pendant cinq ans. Les nomades s'étaient rendus dans le Sahara. Les Selmia et les Rahman en passant pour se rendre dans l'Oued Rir razzièrent encore les gens de Lianah.

1839

Au printemps de 1839, les Douaouda avec 300 cavaliers ralliés par 80 des Oulad Sahnoun, vinrent au-devant des Gharaba ; ils passèrent le Khenizen, trouvèrent les Oulad Sidi Sliman des Chorfa et Si El Hadj Bey frère de Ferhat aux Rahiot, les razzièrent et allèrent s'établir à Doussen, où ils avaient donné rendez-vous à tout le monde.

Si El Hasseïn ben Azouz vint s'établir à Sidi Ranah.

Les Ben Ganah avaient écrit aux Cheraga qu'ils étaient fous de soutenir un marabout comme Si El Hasseïn ; Abd El-Kader, dont on leur parlait sans cesse, avait sur les bras plusieurs colonnes et il avait trop d'affaires dans l'Ouest et le Tittery pour pouvoir envoyer le moindre secours à son Khalifa, dans les Ziban. Leurs démarches auprès des Cheraga eurent assez de succès pour les déterminer à la neutralité. Quand Hasseïn ben Azouz voulut les entraîner à une attaque contre le long convoi des Gharaba engagés dans le passage du Kheniza, ils refusèrent de marcher. Les asker furieux firent une décharge sur eux ; il y eut trois kebar des Chorfa tués. Si El Hasseïn, dans le plus

grand désordre se replia sur Lichana. Les Gharaba s'en allèrent donc tranquillement dans le Tell.

Ils revinrent à l'automne et l'hiver se passa sans incidents qui méritent d'être rapportés.

1840

Au printemps de 1840, Si Ahmed Bel Hadj fut envoyé aux Gharaba pour les réunir et presser leur départ ; rassemblés au Sud des Oulad Djellal, il fit commencer le mouvement mais, quand il arriva dans les environs de Khenizen, il s'aperçut que les passages étaient solidement occupés par Ben Azouz. Ce dernier avait résolu d'en finir; chaque jour, il voyait diminuer le nombre de ses partisans. Déjà les Cheraga travaillés activement par les intrigues des Ben Ganah semblaient à la veille de lui échapper; il avait besoin d'une victoire pour rétablir ses affaires. Il écrivit à Ahmed ben Amor, khalifa de l'Emir dans le Hodna et dans ce moment à Bou-Saada de lui envoyer tous les goums disponibles. Ahmed ben Amor lui répondit qu'il faisait partir 800 chevaux. Comptant sur ce renfort, Hasseïn ben Azouz voulut barrer le passage aux Gharaba.

Combat de Salson, 24 mars 1840

Cependant les Douaouda partant de la smala, qui était établie aux Glett Hamman avec 300 chevaux, se portèrent à la découverte du col Khenizen. Ils furent rejoints par un piéton qui apportait une lettre de Si Ahmed bel Hadj les avertissant que, le col de Khenizen étant occupé par Si El Hasseïn, il se rabattait avec les Cheraga vers la gauche afin de passer par les cols de Sfa et Naam. Les Douaouda s'y portèrent en toute hâte et la jonction s'opéra. Le soir même, tous les Gharaba étaient campés à Mouzouchia. Pendant la nuit, on envoya quatre cavaliers en reconnaissance du côté de Khenizen.

Ils rencontrèrent quelques Saharis qui se sauvaient. Voici ce qui était arrivé : des Saharis restés en arrière avaient cherché à rejoindre le goum des Douaouda; ils suivirent les traces qui conduisaient au Khenizen et ne s'aperçurent pas que le goum avait changé de direction vers l'Ouest. Ils continuèrent donc à pousser en avant et tombèrent au milieu d'une avant-garde, que Si El Hasseïn avait jetée dans la plaine. Presque tous furent tués, à l'exception de deux ou trois qui, abandonnant leurs chevaux, s'étaient sauvés dans les ravins qui bordent le pied des montagnes.

Les espions rapportèrent la nouvelle que Si El Hasseïn, furieux d'avoir vu lui échapper les Gharaba, tenterait une action le lendemain. Au matin, le Chikh El Arab se mit en route avec les Nedjoua ; Si M'hammed ben Bou Aziz, Si Khaled, Mohammed Srir restèrent avec les goums de la smala et des Saharis, protégeant la retraite. A ce moment, on aperçut une grande poussière à l'Ouest, le long des montagnes. C'étaient les 800 chevaux des Oulad Madhi et des Saounia qu'Ahmed ben Amar envoyait au secours du khalifa du Zab.

Ils razzièrent, en passant, les moutons des Rahman qui étaient restés en arrière et ils se réunirent à Ben Azouz au défilé de Khenizen. Une heure après, on vit s'avancer une masse énorme, drapeaux en tête. Les Ben Ganah se hâtèrent de prendre leurs dispositions pour le combat.

L'Oued Salson, qui débouche au fond du Roqba, à l'Ouest, coule le long de la chaîne qui borne au nord la plaine d'El Outaïa. Il recueille les eaux que lui amènent de ces montagnes une multitude de ravins. Afin de rallier la smala du Chikh El Arab, les Gharaba devaient gagner à l'Est le ravin de Djouchin qui vient se jeter dans le Salson, presque en face de Glett Hamman. N'ayant pas le temps d'atteindre ce passage assez facile, il fut décidé qu'on ferait tête au pied du défilé de Chaïbbah, plus long et moins accessible que le Djouchin, mais qui pourrait encore servir de ligne de retraite si

l'on était battu. Voici quelles étaient les forces des Ben Ganah :

Les Selmia : 150 chevaux.
Les Saharis : de 150 à 200 chevaux.
La Smala : 60 chevaux.
Les Bou Aziz, les Rahman : 900 fantassins et 80 chevaux.

Le reste des Saharis dans d'assez mauvaises conditions étaient dispersés à Bitam, Mdoukal, Djouchin. Quelques douars même perchés au-dessus des crêtes du Chaïbbah venaient se poser en spectateurs de la lutte qui devait se passer à leurs pieds.

Les tentes des Gharaba durent se masser entre le lit du Salson et les premières pentes des Chaïbbah. Les fantassins bordaient les berges formant l'aile droite appuyée ainsi aux montagnes ; au centre les cavaliers des Gharaba; après, la smala et, enfin, on avait rejeté tout à fait à l'aile gauche les Saharis dont on n'était pas sûr.

Ce fut Si M'hammed ben Bou Aziz qui prit toutes ces dispositions. Quant au Chikh El Arab, avec quelques-uns de ses serviteurs, il était occupé à faire dresser les tentes des Gharaba et arrêter les chameaux. Les Gharaba, impressionnés, ne cherchaient qu'à se jeter dans les gorges.

Les Ben Ganah savaient qu'en faisant camper les tribus, les hommes se battraient avec l'opiniâtreté de gens qui ont à défendre non seulement leurs biens mais leurs femmes et leurs enfants. Les Douaouda se répartirent dans les différents goums afin d'encourager les braves et d'intimider les indécis et les traîtres. Si M'hammed ben Bou Aziz prit le commandement des Selmia et Rahman; Si Mohammed Srir et Si Khaled celui de la smala et des Saharis.

Si El Hasseïn ben Azouz avait avec lui son bataillon de réguliers, 300 hommes, dont 100 réguliers d'Abd El-

Kader et le reste assez mal recruté dans le Zab. Les Oulad Cheraga comptaient 800 fantassins et 200 chevaux; en tout 1.300 fantassins et 1.000 chevaux. Mais Si El Hasseïn ne pouvait guère compter sur les Cheraga travaillés de longue main par les Ben Ganah, ni sur les goums du Hodna qui étaient plus disposés à piller qu'à se battre. Aussi, El Hadj ben Abderrahman, le frère de Mohammed Srir, le chikh de Si Oqba, voulait le dissuader de combattre. Mais Si El Hasseïn, nous l'avons dit, sentait tout lui manquer à la fois et il avait besoin d'une victoire; aussi voulut-il courir les chances de la lutte.

A peine les Asker montés sur des mulets sont-ils arrivés, que Si El Hasseïn prend ses dispositions; il met son infanterie sur la gauche et l'oppose ainsi aux sagas des Gharaba; au centre les Oulad Madhi et les Souama en face des goums des Gharaba: enfin, à droite, opposés aux Saharis, les Cheraga.

Après quelques coups de canon tirés dans les tentes, pour y jeter le désordre, il ordonna de charger sur toute la ligne. Les Cheraga se mettent à tirailler, les goums du Hodna marchent d'abord le fusil sur l'épaule, puis échangent quelques balles. Si M'hammed ben Bou Aziz enlève tous ses goums et charge bravement. Cheraga, Souama, Oulad Madhi, toute la cavalerie de Si El Hasseïn prend honteusement la fuite. Les goums du Hodna se lancent en désordre dans le fond de la plaine, pour gagner au plus vite le défilé de Seloub, laissant une vingtaine de chevaux tout sellés abandonnés par leurs maîtres, qui grimpent dans la montagne pour être plus tôt à l'abri. Cependant, les Asker avançaient hardiment. Déjà beaucoup de Ben Azid se jetaient dans les ravins de Chaïbbah. Quelques-uns furent fusillés par des Saharis qui, comme des oiseaux de proie, attendaient sur les cimes des rochers l'heure de dépouiller les vaincus. Déjà les réguliers avaient pénétré si avant qu'un de leurs officiers, leur agha, le brave Ben Hamra (des Oulad Si Hamla) avait eu le pantalon déchiré par les chiens des tentes.

Mais alors le Chikh El Arab, avec ce qu'il avait pu ramasser d'hommes restés aux chameaux, avec les femmes qui s'arment de bâtons et de tout ce qui leur tombe sous la main, firent honte aux fantassins des Gharaba. Ceux-ci, de la position dominante où ils se trouvaient, aperçoivent la complète déroute des goums ennemis. Ils prennent courage, font un retour offensif et le combat se poursuit opiniâtre, sur les bords de l'Oued Salson. Les munitions venant à manquer de part et d'autre, on se battit à l'arme blanche.

Si M'hammed ben Bou Aziz, après avoir achevé la dispersion de la cavalerie d'El Hasseïn, réunit tous ses goums et vint tomber sur les derrières des Asker. Si El Hasseïn était au milieu d'eux monté sur un beau cheval. Quand il se vit enveloppé, il perdit la tête, mit pied à terre, donna son cheval à un cavalier démonté, prit un autre cheval plus vigoureux et tourna bride, poursuivi par les insultes de Si M'hammed ben Bou Aziz qui lui criait : « Quand on vient se battre avec des fantassins, on ne se sauve pas à cheval ».

Cependant, les Asker, cernés de tous côtés, ne se battaient plus que pour vendre leur vie le plus chèrement possible. Tant qu'ils restèrent massés, ils firent bonne contenance, mais les goums parvinrent à les entamer, à les diviser et, dès lors, ils furent perdus; ce ne fut plus qu'une horrible boucherie.

L'agha, dont le cheval avait cinq blessures, parvint à se faire jour avec un petit nombre de soldats emportant leurs officiers blessés. Ils atteignirent la pointe du Djebel Si Mahmed et de ravins en ravins gagnèrent le Khenizen.

Tel fut le combat de Salson (4 mars 1840), qui a fait la fortune des Ben Ganah. Il décora leur famille d'un prestige plus grand auprès des Français que des indigènes. Il fait le plus grand honneur à Si M'hammed ben Bou Aziz surtout et aux autres Douaouda qui combattirent avec lui. Mais il ne fut livré que pour dégager les Gharaba et leur ouvrir les passages du Tell. Les vain-

queurs ne surent ou ne purent profiter de leur victoire pour asseoir leur prépondérance dans le Zab, où nous allons les voir batailler quelques années encore.

Le lendemain du combat, Si Khaled partit avec des lettres qui annonçaient ce grand succès au général Galbois et 500 paires d'oreilles, qui en étaient la sanglante preuve.

Aux fêtes du 1er mai, à Constantine, les Ben Ganah, campés sur le Coudiat Aty, reçurent le général en le saluant de salves tirées avec les deux canons pris à Salson et étalèrent devant lui tout le butin de la victoire. Toute cette mise en scène ne fit qu'ajouter encore au prestige de la famille.

De Salson, les Ben Ganah allèrent à Bitam manger les cultures des Oulad Sahnoun insoumis, puis gagnèrent leurs campements d'été dans le Tell.

Les événements auxquels ils assistèrent du côté de Sétif (combats de Medjezamar et d'Aïn-Turc) sortent de notre cadre.

Si El Hasseïn ne pouvant plus rester dans le Zab alla rejoindre à M'sila la colonne commandée par El Hadj Mustapha le frère de l'Emir et El Kharoubi. Cet instrument usé, Abd El-Kader mit Ferhat en liberté afin d'entretenir toujours l'agitation dans le Sud de la province de Constantine. A l'automne, El Hadj Mustapha bel Kharoubi, Ferhat ben Saïd, Hasseïn ben Azouz se réunirent à l'Alia, entre Ngaous et Khania pour fermer le passage du Sahara aux Gharaba. Ils avaient été rejoints par Ben Ahmed Bel Hadj, le Chikh de Sidi Oqba, dont l'influence s'était augmentée d'une partie de celle perdue par Ben Azouz.

1841

Les Gharaba ne pouvaient forcer le passage mais, pendant qu'on les attendait dans les défilés de Bélezma, ils filèrent par Cherga, M'toussa, l'Oued El Koubar, tête de l'Oued El Arab et débouchèrent dans le Zab Chergui,

razzièrent les Oulad Amor qui, certes, étaient loin de s'attendre à les voir paraître de ce côté et allèrent camper sur l'Oued Itel. Le Chikh Ali de Tugurth soudoya les Selmia et les Rhaman pour aller guerroyer contre les oasis du Souf. Les Bou Aziz restèrent sur l'oued Itel pour garder les tentes et les troupeaux.

Les Gharaba leur ayant échappé, El Hadj Mustapha El Kharoubi et Ferhat vinrent s'installer dans les Ziban ; ils y passèrent l'hiver. Au printemps de 1841, les deux premiers, après avoir ramassé tout l'impôt du pays, reprirent le chemin du Tell. Ferhat demeura avec les Cheraga que le Chikh de Sidi Oqba commençait à lui enlever fraction par fraction. Celui-ci songeait à remplacer Si El Hasseïn comme Khalifa du Sahara. Ferhat le gênait pour y parvenir. Il résolut de s'allier aux Ben Ganah pour renverser l'ennemi commun. Ferhat écarté, il comptait avoir bon marché des Ben Ganah en exploitant contre eux le sentiment religieux. Après le départ du frère et du lieutenant d'Abd El-Kader, le Sahara tomba dans l'anarchie la plus complète parce qu'aucun des partis alors en présence n'agissait que dans le but de dominer les autres. Au mois de mai, Ben Ahmed bel Hadj écrivit donc au Chikh El Arab : « Il n'y a plus d'asker à l'Ouest ; Ferhat « est seul, j'ai avec moi presque tous les Arabes ; viens, « nous allons achever de le détruire ».

Ben Aziz ne se le fit pas dire deux fois ; il accourut avec 300 chevaux des Saharis et de sa smala. Ferhat se retira à Tolga. Le Chikh El Arab, afin de moins peser sur le pays avait réparti ses goums à Filach et à Chetma, où il se tenait lui-même.

Ferhat rase les Lakhdar près de Biskra

Les Lakhdar El Assaouïa, qui l'avaient rallié, se placèrent au pied du Bordj Turc, près Biskra. Les Ahl Ben Ali, qui avaient abandonné Ferhat, avaient leurs tentes auprès de Cora au Sud de Biskra. Ben Ahmed Bel Hadj était dans la casbah.

Ferhat apprenant que le Chikh El Arab avait très peu de monde avec lui, partit avec 130 chevaux. Arrivé à l'Aïn Oumach il y embusqua son goum et, prenant quelques cavaliers seulement, il alla en reconnaissance. Quand il connut les différentes positions de ses ennemis, il résolut de profiter de la faute, qu'ils avaient commise en se dispersant ainsi. Il envoie chercher tout son goum et tombe sur les Lakhdar qui ne songent pas à résister et fuient dans toutes les directions, abandonnant leurs troupeaux.

Sans perdre de temps, Ferhat donne l'ordre à ceux dont les chevaux sont fatigués de faire filer la prise le long des montagnes vers le Zab. Puis, traversant hardiment les palmiers de Biskra, il se dirige vers les tentes des Ahl ben Ali, dressées près de Cora. Ainsi que nous venons de le dire, il fait rester son goum en arrière, le dispose de façon à ce qu'il paraisse très nombreux et surtout place bien en vue les cavaliers aux burnous noirs qu'il avait amenés du camp d'Abd El-Kader. Ferhat marche droit aux tentes des Ahl Ben Ali, le fusil jeté sur l'épaule ; il appelle par leur nom les principaux de ces fractions ; ils arrivent sans défiance car ils connaissent sa loyauté. Ferhat commence à leur reprocher de l'avoir abandonné : « N'avez-vous pas assez expérimenté « les M'rabtins? Qu'avez-vous gagné avec Si El Hasseïn « Ben Azouz? Voilà que vous me trahissez, et pour qui? « pour un autre marabout, pour Ben Ahmed Bel Hadj. « Si encore vous serviez les Ben Ganah ce serait mal, « car vous étiez les serviteurs des ancêtres, tandis que « les Ben Ganah, on n'en parle que d'hier, mais, enfin, « ils sont regardés comme Douaouda. Ecoutez, j'ai « beaucoup de monde avec moi : voyez les spahis qu'El « Hadj Abd El-Kader vient de m'envoyer ; j'ai razzié les « Lakhdar, je pourrais vous razzier aussi, mais je veux « vous pardonner ; allons, faites charger vos tentes et « suivez-moi ».

Les Ahl ben Ali, interdits, abattent leurs tentes, les

plient, les chargent sur leurs chameaux et se mettent en route vers le Zab. Cependant, des Lakdhar dépouillés au Bordj Turc, nus, essoufflés, arrivent jeter l'alarme à Chetma. Le Chikh El Arab ne veut pas y ajouter foi ; il dit que c'est impossible, que les Lakhdar ont eu une panique devant quelques cavaliers isolés, que Ferhat n'aurait jamais osé se hasarder devant Biskra. Quand le doute n'est plus permis, il rassemble enfin son goum et se met en mouvement ; au moment où il arrivait à l'Alia, sur la berge de la rivière, il aperçut de l'autre côté les Ahl ben Ali, en pleine marche vers le Zab. « Les Ahl Ben Ali trahissent », s'écrie-t-il, et il fit faire halte. Le lendemain il reprenait la route du Tell.

Les Ahl ben Ali n'avaient pas trahi ; Ferhat leur en avait imposé ; ce que celui-ci avait voulu, c'était sauver sa razzia. S'il eût gagné directement le Zab, les Ahl ben Ali et les cavaliers hébergés à Filiach auraient été bien vite à ses trousses et sa proie lui échappait. L'important c'était de gagner du temps ; il avait réussi. Quand il sut que sa razzia avait atteint l'Oued M'lili, il partit avec tout son goum, abandonnant les Ahl ben Ali, qui s'aperçurent trop tard qu'ils avaient été indignement trompés.

Ce succès, insignifiant par lui-même, mais dû à une hardiesse si adroite, excita l'enthousiasme dans le Zab.

C'est au mois de juillet qu'Hasseïn ben Azouz fut livré aux Français par Mokrani, le Khalifa de la Medjana. Hasseïn ben Azouz prétend qu'irrité de sa destitution, car l'Emir avait nommé un autre à sa place, il avait écrit à Mokrani de lui servir d'intermédiaire auprès des Français pour obtenir l'aman. El Mokrani lui avait dit : « Viens ». Il vint à M'sila en toute confiance, fut arrêté et conduit prisonnier à Constantine. Hasseïn ben Azouz détenu d'abord à l'île Sainte-Marguerite, fut ensuite interné à Bône, où il mourut en 1847.

Honteux cependant de son échec, le Chikh El Arab repartit avec plus de monde pour le Sahara. Il ne fallait pas

laisser Ferhat reconstituer son parti ; si on ne le chassait pas avant l'hiver, il prendrait pied dans les Ziban, il appellerait à lui les Oulad Nayl qui lui étaient dévoués, il recevrait peut-être quelques renforts de l'Ouest et le crédit des Ben Ganah monté si haut auprès des Français depuis l'affaire de Salson, baisserait singulièrement quand on verrait leur impuissance.

Le Chikh El Arab, au reste, était toujours pressé par Ben Ahmed Bel Hadj, qui écrivait qu'il avait avec lui tous les contingents du Zab Chergui. Il se mit donc en route avec des goums très nombreux. Ferhat, à cette nouvelle, évacua Biskra, où Ben Hamed Bel Hadj se hâta de rentrer et de s'établir.

Ferhat s'était retiré à l'Aïn Khedidja au Sud de l'Oasis de Tolga. Les Amour, ses partisans, étaient campés entre El Amri et El Bordj ; les Ouled Nayl (Ouled Harket et Ouled Raana) étaient au Nord d'El-Amri ; arrivés à El Outaïa, les Ben Ganah reçurent un courrier de Ben Ahmed Bel Hadj, qui leur donnait rendez-vous près de Tolga. Les Ben Ganah, craignant un piège et c'est tout naturel, car eux aussi ne cherchaient à se servir du Chikh El Arab de Sidi Oqba que pour renverser Ferhat, envoyèrent des espions et, quand tout fut bien reconnu, ils partirent directement d'El-Outaïa sur Tolga.

Attaque de Tolga

Quand Ferhat apprit leur arrivée, il se renferma dans Sebkh, petit village situé dans les palmiers, auprès de la ville de Tolga. Mais déjà les goums du Chikh El Arab avaient surpris les Amour et les Ouled Nayl et leur avaient enlevé plus de 30.000 moutons. Ils poussèrent la poursuite jusqu'à Doussen, puis revinrent pour camper à El Amri. Ils tombèrent à l'improviste sur une saga des Ouled Raana qui, les croyant bien éloignés, se hâtaient de rallier Ferhat. Ces malheureux fantassins furent taillés en pièces. On leur coupa une quarantaine de têtes et les

oreilles seulement à un grand nombre. Ben Ahmed Bel Hadj était arrivé avec tout son monde. Ferhat était dans une position critique ; il n'avait avec lui qu'une cinquantaine de cavaliers et les fantassins des Amour. Encore, ces derniers l'abandonnèrent-ils, les Ben Ganah leur ayant promis qu'on leur rendrait leurs troupeaux s'ils sortaient de Tolga.

Ferhat se sauva pendant la nuit à Sahira et de là aux Oulad Djellal. Les Ben Ganah prétendent qu'ils le laissèrent échapper. Peut-on croire à tant de générosité de la part d'un ennemi ? Les Amour en furent pour leur trahison, car le Chikh El Arab fit dire aux Saharis de se sauver dans le Tell avec les troupeaux qu'on leur devait rendre. Les Saharis partirent ; on fit semblant de les poursuivre, mais sans rien leur reprendre. Les Cheraga étaient venus faire leur soumission et assurer qu'ils renonçaient pour toujours à Ferhat.

C'étaient surtout les Arabes propriétaires de tous les Ziban qui faisaient la force de Ferhat et qui lui permettaient de relever sans cesse un parti sans cesse abattu. Débarrassé de cet adversaire si opiniâtre, on agita dans le conseil des Douaouda si on ne tomberait pas sur Ahmed Bel Hadj pour en finir de suite et faire place nette dans le Sahara.

Si M'hammed ben Bou Aziz et Si Ahmed Bel Hadj étaient pour ce parti, le Chikh El Arab et Mohammed Srir contre. Ils se sont repentis depuis de n'avoir pas écrasé ce faux ami d'alors qui, depuis, leur a causé tant d'embarras et de soucis.

1842

Il fut convenu que Si Ahmed Bel Hadj serait caïd de Biskra mais que Ben Ahmed Bel Hadj commanderait tous les étés pendant son absence. Les Douaouda partirent alors dans le Tell, emmenant avec eux les Ahl ben Ali, Chorfa et Ghamra. A l'automne, ils revinrent avec tous les nomades réunis, à l'exception de Bou Aziz qui était parti

quinze jours en avant et avait été camper entre les Oulad Djellal et Liouah.

Assassinat de Ferhat ben Saïd chez les Bou Azid

En arrivant à El Outaïa, le Chikh El Arab trouva tous les miad du Zab qui venaient faire leur soumission. Seul Ben Ahmed Bel Hadj ne vint pas.

A El Outaïa, ils apprirent une nouvelle qui leur fut bien autrement agréable ; on leur apporta les deux chevaux, le cachet et le sabre de Ferhat, qui venait d'être assassiné par les Bou Aziz. Ferhat, toujours incohérent dans sa conduite, était entré en pourparlers avec le Bey réfugié alors dans l'Aurès; puis, à l'arrivée des Bou Aziz près du village des Oulad Djellal, dans lequel il était retiré, il était entré en relations avec quelques kebar de cette tribu. Ferhat ne songeait pas à les arracher aux Ben Ganah, auxquels ils avaient donné tant de preuves de fidélité, mais il voulait les entraîner dans un coup de main contre Ben Ahmed Bel Hadj. Nous avons dit qu'au moment de la puissance de Si Hasseïn ben Azouz, quelques chefs des Gharaba s'étaient laissé séduire par lui, entre autres Kouider Ben Naïem des Oulad Dris des Bou Aziz. Ben Naïem sut bientôt à quel prix il obtiendrait son pardon. Il fut des premiers à répondre aux ouvertures de Ferhat et l'engagea à venir. Celui-ci, toujours confiant, part ; en vain ses amis veulent l'arrêter ; en vain une sorte de derviche de l'Oued Aïr des Nememcha lui déclare que, s'il va chez les Bou Aziz, il sera assassiné. Ferhat ne voulut rien écouter et partit. Les Oulad Dris, les frères de Kouïder ben Naïem l'engagent à descendre à leurs tentes ; à peine a-t-il mis pied à terre, qu'ils l'entourent et, se souvenant qu'il est invulnérable par la poudre, le massacrent à coups de sabre.

Une sorte de malédiction s'est attachée, disent les Arabes, aux assassins du dernier héros du Sahara; ils sont presque tous morts misérablement. Ferhat ben Saïd a

été enterré auprès de la fameuse mosquée d'Enbi Sidi Khaled.

Le fils de Ferhat ben Saïd, Ali Bey est aujourd'hui Caïd de l'important commandement de l'Oued Rir et Souf. Nous avons dit que tout le Zab avait envoyé des députations aux Ben Ganah à l'exception de Ben Ahmed Bel Hadj. Une partie de Biskra tenait pour lui ; ses partisans envoyèrent une miad au Chikh el Arab, lui demandant Ben Ahmed bel Hadj pour caïd. Si Ahmed Bel Hadj, le caïd en titre avait aussi des amis dans Biskra. Comptant sur eux, Si Ahmed Bel Hadj, avec un goum, se présente par le Sud de l'oasis du côté des quartiers qu'il se croyait favorables. A peine arrivé à la Zaouïa de Si El Harreïn ben Souidi il reçut une vive fusillade partie des jardins voisins. Il se retira à Cora ; il avait eu dans son goum un cheval tué et une jument blessée. Un Biskri avait été tué par les cavaliers, qui avaient riposté en battant en retraite.

A Cora, Si Ahmed Bel Hadj continua ses pourparlers, mais, comme ils n'aboutissaient à rien, il alla rejoindre les Douaouda au Mokhef, au Sud de Lichana. Mais quelques jours après, appelé sérieusement par les habitants, il vint et s'établit enfin dans la casbah. Mohammed Srir et son jeune frère Boulatras (le fils aîné du Chikh El Arab, Mohammed Bel Hadj, qui a occupé une si grande place dans notre récit) voulant essayer des négociations avant d'entrer en guerre ouverte, allèrent trouver Ben Ahmed Bel Hadj à Sidi Oqba.

Ben Ahmed Bel Hadj avait écrit à Alb El-Kader par l'intermédiaire de Si Mokrani ; il avait même envoyé son frère sous le prétexte de réclamer quelques troupeaux à Ahmed Ben Amar, le Khalifa de l'Emir. Ben Bel Hadj répondit aux deux Douaouda : « Je suis fâché « en effet, parce que vous m'aviez investi pour tout le « Zab Chergui et Ben bou Abdalati vient de traverser les « palmiers avec un bernous d'investiture, faisant de « la fantasia comme pour me braver et disant qu'il était

« caïd de tout le Zab Chergui ». Comme Si Mohammed Srir et Si Boulatras le pressaient de venir trouver le Chikh El Arab, assurant qu'on ne lui demandait que cet acte de déférence, il répondit qu'il ne pouvait faire une semblable démarche sans beaucoup d'imprudence, au moment où son frère était au camp du Khalifa de l'Emir; que Si Ahmed ben Amor venait à apprendre qu'il était en bonnes relations avec eux, il pourrait faire un mauvais parti à son frère.

Les Ben Ganah, convaincus depuis longtemps de la perfidie de Ben Ahmed Bel Hadj, apprirent que son frère sollicitait un secours de troupes. On leva le masque. Le Chikh El Arab partagea le commandement du Zab Chergui entre Si Ahmed Bey et Ben Abdallah, chefs des deux branches rivales des Oulad Saoula et vint camper auprès de Sidi Oqba ; voyant les mauvaises dispositions des Arabes Cheraga, dont une partie tenait plus ou moins ouvertement pour Ben Ahmed Bel Hadj, le Chikh El Arab se contenta d'une somme de 2.000 boucharchours (environ 3.000 francs), payés comme impôt ou amende et alla s'établir à Sada (janvier 1842).

Mohammed Srir ben Ahmed Bel Hadj, de Sidi Oqba, Khalifa d'Abd El-Kader

A peine y étaient-ils installés qu'on apprend qu'une colonne envoyée par le Khalifa de l'Emir dans le Hodna marche vers les Ziban et qu'elle est déjà à Mdoukal.

Ben Ahmed Bel Hadj avait donné beaucoup d'argent aux kebar des Saharis pour les entraîner dans son parti. Les Saharis prirent l'argent mais n'en vinrent pas moins tirailler avec la colonne d'Ahmed ben Amor à El Hassinia. Les Ben Ganah se replièrent sur Lianah et envoyèrent des émissaires rappeler les Selmia et les Rahman qui étaient dans l'Oued Rir.

Ayant fait reconnaître les forces de l'ennemi, qui ne se composaient que de 1.500 fantassins ramassés dans

le Hodna, les Ben Ganah ne songèrent plus qu'à battre en retraite au plus vite vers le Tell.

Quelques fractions ne le voulaient pas, car le temps de l'émigration n'était pas encore venu et les nomades, au fond, ne connaissaient pas d'autre politique : aller dans le Tell au commencement de l'été et revenir dans le Sahara au commencement de l'hiver.

1843

Cependant les Selmia et les Rahman, ayant rejoint toutes les tribus, suivirent le Chikh El Arab qui remonta par El Outaïa, Bitam et Negaous. Ahmed ben Amor, débouchant par le col de Ben R'zel fit son entrée à Biskra sans coup férir. Ben Ahmed Bel Hadj fut solennellement proclamé le Khalifa d'El Hadj Abd El-Kader dans le Zab. Ahmed ben Amor marcha alors sur Tolga où dominait le parti des Ben Ganah. En passant, Ben Ahmed Bel Hadj, qui était à la tête des contingents de Sidi Oqba et du Zab Chergui échangea des coups de fusil avec Lichana et Farfar. Arrivé à Tolga, le nouveau Khalifa eut bien de la peine à décider Ahmed ben Amor à combattre. Enfin, une action assez vive s'engagea autour du village de Sebkha. Les assaillants eurent plus de 50 tués et 200 blessés. Ali ben Amor, chef de la Zaouïa de Tolga, Chikh des Khouan de Sidi Abderrahman, un des plus importants personnages religieux du pays, sortit avec ses drapeaux et tous ses tolbas, pour intervenir pacifiquement entre les combattants ; mais, à peine avait-il franchi les premiers murs de clôture qu'il reçut un balle dans le ventre et tomba mort. Les habitants de Tolga furent exaspérés, les gens de Ben Ahmed Bel Hadj, effrayés du meurtre de ce marabout, au moment où il se dévouait à une cause de paix et de conciliation.

Le lendemain, renonçant à enlever Tolga, la colonne reprit la route de Biskra. Ahmed ben Amor laissa de 250 à 400 réguliers avec l'agha El Hadj Mohammed et retourna dans le Hodna.

A l'automne les Ben Ganah revinrent avec tous les nomades. Le Zab Dahari et le Zab Guebli leur payèrent la lezma ; Biskra ne bougea pas, soutenu par la présence de sa garnison. Les Douaouda se dirigèrent vers Sidi Oqba. En passant vers le Sud de l'oasis de Biskra, ils échangèrent quelques coups de fusil avec les réguliers, dont une partie s'était portée à la lisière des palmiers pour observer leurs mouvements. Les Douaouda, ne voulaient pas attaquer Sidi Oqba de vive force, les attaques d'oasis leur répugnant beaucoup ; ils songeaient à un plan moins incertain : cerner l'oasis et détourner le canal qui lui apporte l'eau. Mais il fallait attendre au moins 20 jours ; les Arabes dirent que c'était impossible; maintenir les troupeaux si longtemps dans un pays nu et sec, c'était les faire périr. Bien à contre-cœur, les Douaouda se décidèrent à une attaque. Les Saharis et la smala pénétrèrent jusqu'à l'extrémité du chemin de l'Abbouchia, mais, arrivés là, ils se trouvèrent en face de réguliers tenus en réserve. Ceux-ci firent un feu nourri, puis, se précipitant en avant, repoussèrent les assaillants jusqu'en dehors des palmiers. Les Saharis avaient 6 tués et beaucoup de blessés, la smala 10 tués et 40 blessés. Les Gharaba, qui étaient chargés de l'attaque de l'Est du côté de la Zaouïa de Sidi El Haf, furent aussi repoussés, mais ils tuèrent l'Amri qu'on accusait de la mort de Sidi Ben Amor.

Après cet échec, les Douaouda décampèrent et allèrent à Saada, riche pays de pâturages pour les moutons et les chameaux

On était arrivé au printemps de 1843 ; les Douaouda évacuèrent tous les blessés sur Lichana et firent partir Si Khaled pour Constantine, afin d'y exposer l'état des affaires de Saada et d'y demander instamment une colonne française.

Débarrassé de ses blessés, une bonne garde laissée aux troupeaux, le Chikh El Arab alla razzier les Amor à El Fayd, puis ravagea systématiquement Liana, Thouda, Garta, mangeant les cultures, coupant les palmiers; ce côté détruit, on revint en faire autant à Seriana, Zéribet el Oued, Badès. Ce furent près de 20.000 palmiers jetés à terre. Si nous ajoutons tous les arbres coupés à Zaatcha et dans d'autres oasis du Zab Bahari et du Zab Guebli, on comprend qu'il n'aurait pas fallu dix années encore de cette anarchie dévorante pour porter au pays d'incurables blessures.

Si Khaled revint de Constantine avec une masse de lettres adressées par le général à toutes les tribus et villages du Sahara leur donnant l'ordre d'obéir au Chikh El Arab, Bou Aziz Ben Ganah. Un ou deux bataillons auraient bien mieux fait leur affaire.

N'espérant plus de secours et ne comptant que sur eux-mêmes, les Douaouda vinrent camper près de Sidi Oqba. Ils espéraient que les dévastations qu'ils venaient d'infliger à tout le Zab Chergui auraient produit quelque effet sur les esprits. Ils essayèrent encore d'amener les Arabes à l'exécution de leur système de blocus; ils ne leur demandaient que quinze jours de patience. Les Selmia et les Rahman furent placés du côté Ouest. Les Sahari et la smala au Nord, du côté de Garta et de la montagne. Les Cheraga cernaient tout le reste. On détourna l'eau, on fit bonne garde et on attendit. Si Ahmed Bey ben Chennouf, père de Si El Mjoub, caïd actuel du Zab Chergui, l'un des chikhs des Oulad Saoula, avait quitté les Ben Ganah et s'était jeté dans l'Amar Khaddou. Il cherchait à en soulever tous les montagnards et à descendre attaquer les derrières des Douaouda. Il écrivait à Ben Ahmed bel Hadj: « Ne reste pas enfermé dans « Sidi Oqba, tu finiras par y être pris. Viens me rejoindre ». Ben Ahmed Bel Hadj essaya de rompre le vaste cercle d'investissement par le Nord, afin de gagner les montagnes. Les réguliers s'avancèrent jusqu'au premier moulin qui est sur le canal qui apporte l'eau de l'oued Biraz à Sidi Oqba ; mais, malgré leur énergie, ils furent rejetés dans l'oasis avec une perte de 30 hommes.

On devait faire une attaque générale le lendemain, mais une pluie torrentielle, qui tomba toute la nuit et toute la matinée paralysa tout mouvement.

Les Douaouda firent prendre des dispositions pour assaillir Sidi Oqba de tous les côtés, mais, le soir, ils réunissent inopinément tout le monde et marchent sur Biskra. On l'attaque par le Sud-Ouest; on tiraille avec les quelques réguliers restés dans la casbah avec El Abderrahman, le frère du Khalifa. Tout à coup on entend tirer des coups de canon et une vive fusillade. C'est Ben Ahmed Bel Hadj qui, prévenu par une trahison du projet des Ben Ganah, était sorti presque sur leurs traces et, trouvant le chemin libre (car ils étaient tous campés dans l'ouest de l'oasis) faisait son entrée dans la casbah. Une panique folle s'empara des nomades qui prirent la fuite dans toutes les directions. Les Douaouda, entraînés eux-mêmes dans ce désarroi général, se retirèrent au-dessus de Lichana. Là surgirent de nouvelles difficultés. Les Arabes crièrent qu'ils étaient fatigués de ces combats continuels qui n'aboutissaient à rien qu'à les faire tuer en détail. Ils déclarèrent, qu'ils ne suivraient les Ben Ganah que quand on leur aurait payé les Dias des morts, les Kessas des blessés et le prix des chevaux tués. Boulatras fit à sa famille une avance de 9.000 francs; les Chorfa, seuls, refusèrent d'accepter l'argent et s'imposèrent eux-mêmes pour les indemnités à payer à leur tribu. Enfin, cette épineuse question tranchée, on se mit en marche pour le Tell.

C'est pendant cette année que mourut Si M'hammed ben Bou Aziz, le véritable héros du Sahara. C'était une grande perte pour la famille des Ben Ganah, car il en était le bras le plus vigoureux et la tête la plus énergique.

La fin de l'année 1843 fut signalée par un de ces accidents, qui caractérisent d'une manière frappante l'anarchie et le désordre qui sont l'essence intime de la vie arabe. Les Saharis avaient de justes griefs contre les

Zemoul; ils vinrent s'en plaindre à l'autorité française, mais le caïd Ali ben Ba Ahmed, dont l'influence était puissante à Constantine, soit par l'amour propre ordinaire aux chefs indigènes pour leurs tribus (car il était caïd des Zemoul), soit pour faire pièce aux Ben Ganah, qu'il jalousait et détestait, fit repousser les réclamations des Saharis. Au mois d'octobre, les Douaouda se dirigèrent vers le Sahara. Déjà leur smala était auprès d'El Kantara, lorsque les Saharis restés en arrière enlevèrent 80 chameaux aux Zemoul et filèrent rapidement vers le Sud. Le général Baraguay d'Hilliers fit venir le Chikh El Arab, qui était resté à Constantine et le somma de faire rendre de suite la prise des Saharis. Mais le Chikh El Arab lanterna et ne prit aucune mesure. Le général, impatienté, lança de la cavalerie et des goums à la poursuite des Saharis. Ceux-ci étaient déjà près de Batna ; par une marche extraordinaire, on les atteint, on les surprend, on les razzie complètement. Les Saharis se précipitent en fuyards vers El Kantara. Ils trouvent à Foum Chebaba les tentes des Arabes et de la smala. Furieux contre le Chikh El Arab qui avait, selon eux, dirigé la razzia ou ne l'avait pas détournée, ils se jettent, pour se venger, sur tout ce qu'ils trouvent. Ce fut une scène du plus épouvantable désordre; les gens se razziaient les uns les autres; le pillé devint le pillard. La panique fut terrible. Hommes, femmes enfants, chameaux, vieillards, tout se jetait en flots tumultueux dans l'étroit passage de la gorge. Les tellis, coupés pour alléger les chameaux et fuir, roulaient à terre, créant des digues de blé et d'orge contre lesquelles venaient s'abattre les animaux.

Les Douaouda eurent de la peine à gagner Mgaïsba et à s'y rallier. Les Lakhdar Halfaouia, si âpres à la curée, descendent de leurs rochers et pillent indifféremment Saharis et Arabes. Alléchés par le riche butin de la smala, ils courent en masse pour l'attaquer. Mais, déjà, les Ben Garah avaient réuni leur monde et, quand les Lakhdar virent qu'il faudrait se battre d'abord et piller ensuite

seulement s'ils étaient les plus forts, ils rentrèrent chez eux, ramassant le grain semé tout le long de la route.

Après le premier moment de rage, les Saharis furent dans une cruelle perplexité. Les Ben Ganah, indulgents, les tirèrent de ce mauvais pas. Il fallait mettre les Saharis d'abord à l'abri des représailles que méditaient les Arabes. Les Douaouda se distribuèrent de façon qu'il y eût un Douaoudi avec chaque fraction des Saharis afin de servir de garantie à chacune de ces fractions contre les entreprises des Arabes. Puis Si Khaled partit pour Constantine afin d'arranger les choses avec l'autorité française. Il fut arrêté que le général donnerait 500 chameaux des Saharis aux Arabes pour les indemniser des pertes, qu'ils avaient faites et que le reste des troupeaux pris serait rendu.

1844

Au printemps de 1844, on se décida enfin à une expédition dans le Sahara. Le Duc d'Aumale, commandant de la province, après avoir fait occuper Batna, requit le Chikh El Arab de lui amener 1.000 chameaux pour les transports de la colonne. Déjà, les nomades étaient descendus dans le Sahara. Les cavaliers envoyés par le Chikh avaient bien envoyé les chameaux, mais ils ne pouvaient rejoindre ; les Oulad Sultan et les Lakhdar Halfouïa, poussés par le Bey, interceptaient la route.

Le 21 février, quatre compagnies d'élite et 200 chevaux avec le goum des Douaouda surprirent les Lakhdar auprès de Ksour et les dispersèrent. Puis, à Nza bel Messaï (caravansérail des Tamarins), le jour suivant, on aperçut les chameaux escortés par une centaine de cavaliers sur les pentes opposées. L'ennemi, chargé en tête et en queue, fut dispersé dans tous les sens.

Les moyens de transport étant arrivés à Batna, la colonne se mit en route le 25. Elle était composée de 2.400 hommes d'infanterie (2e de ligne, légion étrangère, tirailleurs indigènes), 600 chevaux (3e chasseurs et 3e spahis), 4 pièces de montagne et 2 de campagne.

La colonne arriva à El Kantara le 29; dans l'intervalle, le colonel Bouxarin, avec les spahis et les tirailleurs indigènes, alla razzier les Lakhdar jusque sur les hauteurs de Metlili. Les habitants d'El Kantara accueillirent parfaitement les Français et laissèrent rouvrir tranquillement par les travailleurs la route, qui traverse la rivière de la gorge sur un pont romain, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette histoire. Nous devions trouver cet accueil partout, même à Biskra, où le duc d'Aumale entra sans coup férir, le 4 mars.

Il y avait cinq jours que Ben Ahmed Bel Hadj avec ses réguliers avait évacué la Casbah et, n'osant pas même s'arrêter à Sidi Oqba, avait été s'installer à Mchounech, oasis située dans la montagne sur les bords de l'oued Abiod, à 9 lieues de Biskra. Les gens des Ziban n'en voulaient plus ; ils étaient las de ces luttes ruineuses, dont le fardeau avait surtout pesé sur eux. Seuls, les montagnards de l'Amar Khaddou, qui avaient peu souffert sous la protection de leurs rochers, prêtaient encore l'oreille aux prédications du Khalifa de l'Emir. On ne pouvait laisser Ben Ahmed bel Hadj aussi près de Biskra sans prétendre l'attendre. Il fallait punir Mchounech de lui avoir donné asile ; c'était un exemple, qui serait salutaire pour les tribus de l'Amar Khaddou.

Le 12, une reconnaissance, composée d'un bataillon et de 150 chevaux est reçue à coups de fusil ; suivant la coutume arabe, cette reconnaissance fut signalée comme une véritable attaque qui avait été repoussée. Exploitant ce prétendu échec, Ben Ahmed Bel Hadj était parvenu à concentrer beaucoup de monde à Mchounech.

Le Duc d'Aumale décida de s'y porter avec 1.200 hommes et 400 chevaux. Les positions inférieures situées sur le bord de la rivière furent facilement enlevées, mais on éprouva de grandes difficultés, dues plutôt au terrain qu'à l'énergie de l'ennemi, à s'emparer de ces magasins fortifiés situés sur des pitons ardus et que les indigènes appellent Quelaa. Ben Ahmed bel Hadj, avec tous ses contingents, fut rejeté dans la montagne.

Le combat de Mchounech, où nos troupes firent preuve d'un grand élan, nous coûta 6 tués, dont un officier, et 16 blessés dont 5 officiers. La colonne séjourna dans l'oasis, afin de bien constater la victoire.

Les Beni Ahmed, habitants de Mchounech vinrent faire leur soumission; ils avaient perdu 14 hommes. La colonne revint à Biskra. Malheureusement, les événements qui venaient de se passer à notre poste de Batna (invasion des Oulad Sultan) brusquèrent le départ du duc d'Aumale, qui ne put ainsi consacrer que dix jours à l'organisation du pays et à l'installation du détachement de tirailleurs indigènes, auxquels on devait confier la garde de la casbah de Biskra. On laissait, pour être le noyau de ce détachement, qui pourrait être porté jusqu'à 300 hommes, 50 tirailleurs du bataillon, deux officiers, un aide-major, un sergent-major, un fourrier et 4 artilleurs français. Le commandant Thomas devait rester avec un bataillon indigène et un escadron de spahis à Biskra jusqu'à l'organisation complète. Toute l'autorité était restée aux Ben Ganah. Mohammed Srir ben Guidoun, caïd actuel, cousin du Chikh El Arab était nommé caïd des Ziban ; il devait avoir avec lui 60 cavaliers pour la police de l'oasis.

Avant le départ de la colonne, déjà un grand nombre de soldats réguliers du khalifa d'Abd el-Kader étaient venus s'engager et on se félicitait de ce résultat. Le duc d'Aumale, rappelé tout à coup vers Batna, quitta Biskra le 17 mars.

Le commandant Thomas y resta une vingtaine de jours de plus. Il partit, laissant sous le commandement du lieutenant Petit-Gand, le détachement de tirailleurs. Nous avons dit que beaucoup de déserteurs de Ben Ahmed bel Hadj avaient été admis. La facilité, avec laquelle se faisaient les enrôlements par l'autorité française, inspira l'idée à Ben Ahmed Bel Hadj d'envoyer des hommes à lui pour débaucher la garnison. Le nommé Ali ben Mili, de Sidi Oqba, fut un des agents les plus

actifs. Le 12 mai, à 2 heures du matin, 150 hommes du khalifa, conduits par l'agha, arrivent à la casba. Parmi eux se trouvent des gens de Sidi Oqba, qui parlementent avec leurs frères de la garnison et se font ouvrir les portes. Presque toute la garnison étant complice, la résistance était impossible pour les malheureux Français et les quelques tirailleurs de Constantine restés fidèles. Tous périrent, à l'exception du sergent-major Pélisse, qui put gagner Tolga avec le caïd de Biskra, et de trois artilleurs épargnés pour la manœuvre des canons et pour indiquer l'endroit, où les fonds de la compagnie avaient été enterrés par l'un d'eux.

Dès le lendemain, le khalifa vint s'installer dans la casbah; du 13 au 16 il ne s'occupa qu'à enlever tout le matériel et toutes les provisions. Il le faisait avec la plus grande activité car il savait que les Français accouraient. En effet, dès le 18 au matin, notre cavalerie débouchait au galop dans l'oasis. Ben Ahmed Bel Hadj venait de fuir. Les habitants les plus compromis et même beaucoup d'autres, poussés par la crainte de terribles représailles, avaient abandonné le pays. Il est certain que, si Biskra n'avait été sourdement favorable au khalifa, si ces jeunes gens enrôlés dans le détachement avaient eu envie de défendre le drapeau auquel ils avaient juré fidélité, Ahmed Bel Hadj n'aurait pas pu accomplir ce coup de main.

Le duc d'Aumale, de retour à Biskra, y séjourna une semaine pour arrêter une nouvelle organisation politique du pays.

Il est bon de faire connaître ce point de départ; on pourra mieux constater les progrès obtenus. Si Bou Aziz et les Ben Ganah avaient nécessairement la prépondérance dans le Sud ; le Chikh El Arab avait sous ses ordres tous les Ziban, le Zab Chergui et les nomades. Pour lui faire contrepoids, on avait créé à Si Mokran, de la famille religieuse des Oulad Si Mod El Hadj, un grand commandement sans beaucoup de cohésion, qui comprenait

le Hodna, les Saharis, les oasis de M'doukal, El Kantara, El Outaïa, des Beni Ferrah, toutes celles de l'oued Abdi inférieur, à partir de Beni Souik, Sidi Khlil, Drouh, ces deux dernières aux portes de Biskra.

Le Zab Chergui avait été partagé entre les deux branches rivales des Ouled Saoula.

L'Amar Khaddou, le Djebel Chechar, les Oulad Djellal, les Oulad Zekri étaient insoumis.

Les tribus des Oulad Derradj étaient toujours sur la limite délicate de l'obéissance et de l'insoumission. Le Chikh de Tugurth reconnaissait la suzeraineté de la France et nous payait un tribut comme il en payait un aux beys de Constantine, pour pouvoir faire du commerce et acheter des grains sur nos marchés.

Ce qui venait de se passer avait été une trop cruelle leçon pour songer encore à se fier aux indigènes. Il fut décidé qu'une garnison française serait laissée dans la casbah, qu'un chef français aurait le commandement politique du pays mais il lui était recommandé de n'administrer directement que les oasis des Ziban pour tout le reste, il n'avait qu'à guider et surveiller les chefs indigènes.

Les autorités étaient d'une part: le Chikh El Arab, ayant sous ses ordres Mohammed Srir, caïd des Ziban; Si Ahmed Bey ben Chennouf, chikh; Ahmed ben Bou Abdallah, caïd des Oulad Saoula et du Zab Chergui. De l'autre, Si Mokran, qui n'avait que le titre de caïd, mais qui était un véritable khalifa avec un commandement immense, décousu et sans autres chefs intermédiaires que de simples chikhs pour administrer de nombreuses tribus. Outre la garnison normale, le duc d'Aumale laissa à Biskra les troupes nécessaires pour approprier la vieille casbah des Turcs à une occupation française. La catastrophe du 12 mai avait jeté dans le pays une grande émotion, à Biskra, à Sidi Oqba, surtout, car c'était à ces deux oasis qu'appartenait le plus grand nombre d'enrôlés dans le détachement.

Nous avons dit que beaucoup d'habitants avaient pris la fuite. Un délai fut fixé, passé lequel tous les biens des réfractaires furent déclarés biens de l'Etat. On avait déjà confisqué tout ce qui appartenait aux asker, convaincus de trahison.

Le 16 juin, 200 hommes de la garnison, soutenus par un peloton de chasseurs et un peloton de spahis, se rendirent à Sidi Oqba et, sans rencontrer de résistance, y chargèrent 130 mulets de grains appartenant aux émigrés et qui furent rapportés à Biskra pour y servir à l'approvisionnement de la place.

Cependant Ben Ahmed Bel Hadj s'était retiré chez les Touaba ou Oulad Daoud, une des grandes tribus de l'Aurès; il cherchait à soulever la montagne; il nouait des relations avec l'ex-bey, qui était réfugié à Nara, dans la vallée voisine de l'Abdi. Le khalifa avait des grains ensemencés dans les terres situées auprès des oasis d'El Habel et de Drouh, sur la route de Biskra à Mchounech. Ces cultures avaient été données au caïd des Ouled Saoula, qui y avait placé une garde de 60 cavaliers.

Le 30 juin, à la pointe du jour, 100 asker et 20 cavaliers de Ben Ahmed Bel Hadj attaquent les petits villages d'El Habel et de Drouh et mettent en fuite la garde des Oulad Saoula qui eut, dans cette rencontre, deux hommes tués ; ce fait n'avait d'importance que parce qu'il se passait à quelques lieues seulement de Biskra. Ben Ahmed Bel Hadj fit, quelque temps après, une démonstration bien plus sérieuse.

La famille des Oulad Sidi Nadji, qui a joui autrefois d'une grande influence religieuse et qui a fondé, il y a 240 ans, la charmante oasis de Khandja, s'était ralliée à notre cause dès notre arrivée dans les Ziban. Dépossédés peu à peu de leurs biens immenses par les Oulad Saoula, les Oulad Sidi Nadji en espéraient la restitution des Français. Ben Ahmed Bel Hadj résolut de les punir de leur soumission. Le 20 juillet, au lever du soleil, il descend de la montagne à la tête de ses régu-

liers et des contingents des Touaba, Serahna et Beni Bou Sliman. Presque toute la population mâle était en moisson. Après une dizaine de coups de canon, Ben Ahmed Bel Hadj attaqua les maisons presque sans défenseurs ; il s'en empara et les pilla ; puis, craignant l'arrivée des fantassins du pays et de ceux de Liana et de Badès, il partit aussitôt. Malgré leur petit nombre, les gens de Khanga firent une énergique résistance ; ils n'eurent que 9 tués et 8 blessés, tandis que Mohammed bel Hadj emporta une vingtaine de cadavres, parmi lesquels ceux de deux officiers de ses réguliers. Une amende fut imposée aux habitants de Liana et de Zeribet el Oued pour n'avoir pas porté secours à Khanga.

Il était utile de faire comprendre aux populations que ce qui les rendait faibles, c'était leur système d'égoïsme et d'indifférence ; qu'au contraire, en se secourant les unes aux autres, elles n'auraient plus rien à craindre d'un ennemi, qui ne pouvait jamais disposer de grandes forces.

De cette époque à la fin de l'année 1844, il n'y eut qu'un grand nombre de vols et d'assassinats commis entre indigènes et auxquels la politique était tout à fait étrangère. Il était facile de prévoir que ce ne serait qu'avec le temps qu'on ferait perdre des habitudes de désordre et d'abus de force, incrustées dans les mœurs par une longue habitude.

1845

Au commencement de l'hiver, les tribus de l'Amar Khaddou firent des démarches de soumission, mais ces démarches n'étaient pas sincères. A la faveur de ces vaines négociations, les montagnards voulurent obtenir l'autorisation de faire paître leurs troupeaux dans la plaine. Cette autorisation leur fut refusée. Chassés par la neige, ils descendirent dans le Zab Chergui. Le 4 février, les goums des Ahl ben Ali et les Khiala de Biskra

enlevèrent 1.100 moutons, 5 mulets et tuèrent 4 montagnards. Malheureusement, Ben Ahmed prit sa revanche une quinzaine de jours après.

Les Oulad Rechech ou Nemencha qui, déjà à cette époque, pratiquaient le système des fausses soumissions qu'ils n'ont pas abandonné, du reste, avaient fait quelques démarches près des autorités françaises. Ben Ahmed Bel Hadj leur enleva près de 500 moutons à Chabet Yala. Quand, au mois de mai, le général Bedeau pénétra dans l'Aurès, le commandant supérieur de Biskra sortit avec un escadron de spahis et 150 cavaliers des nomades pour tenir la campagne dans le Zab Chergui. Refoulé par le général Bedeau et n'osant aventurer ses fantassins dans la plaine, Ben Ahmed Bel Hadj gagna par les montagnes, d'abord le Djebel Chechar, puis le Djebel Cherg et demeura quelque temps à Négrin, puis gagna avec une trentaine d'hommes les oasis du Souf, enfin le Djerid.

Le général Bedeau pénétra dans le Djebel Chechar ; malgré les facilités de résistance qu'offre cet affreux pays, les tribus n'opposèrent que de faibles efforts. Les O. Maafa tiraillèrent avec la colonne pendant 2 jours. Par ses manœuvres, le général parvint à en cerner 200 dans leur village de Taberdja ; ils vinrent demander grâce en déposant leurs armes. Le général, pressé par le manque de vivres, dut évacuer promptement le Chechar. La soumission de l'Aurès, bien précaire encore, il est vrai, dégageait beaucoup la position de Biskra du côté de l'Est. Les tribus de l'Amar Khaddou, les Serahna, les Oulad Abderrahman, les Oulad Sliman ben Aïssa, Beni Molken et autres furent ajoutées au commandement des Oulad Saoula.

L'autorité de Si Mohammed Taïeb, le chef des Oulad Sidi Nadji de Khanga, commença à s'établir dans le Chechar .Le Bey restait encore dans la montagne, il est vrai, mais son influence, comme nous l'avons dit, allait en déclinant avec ses ressources. Lors de l'arrivée du général Bedeau dans l'Abdi, il avait dû fuir avec tant de

précipitation, qu'il avait laissé en arrière ses femmes sous la garde des serviteurs, qui avaient la consigne de les poignarder plutôt que de les laisser tomber entre les mains des Français. Ces malheureuses parvinrent à s'échapper.

Au commencement de juin, une colonne de 800 fantassins (du 31e et du bataillon d'Afrique) et de deux escadrons de spahis sous les ordres du colonel Bedeau alla affermir dans le Hodna l'autorité du caïd Si Mokran toujours ébranlée par la turbulence des puissantes tribus des Oulad Derradj. Quelques fractions des Oulad Sahnoun et des Oulad Amor s'étaient réfugiées parmi les Oulad Adj sur le territoire de la subdivision de Sétif. Sali el Bahgla, celui dont nous avons parlé lors de l'affaire d'El Béchira, était à la tête des mécontents. Le 18 juin les deux escadrons de spahis, forts de 150 chevaux et 60 Saharis, commandés par le chef d'escadron Cassaignolles, partent à 8 heures du soir du bivouac du colonel Bedeau, établi sur l'Oued Magra. Conduit par un excellent guide, le chef d'escadron Cassaignolles tombe, à la pointe du jour, sur le douar Sali et enlève un grand nombre de troupeaux. Les Oulad Adi, les Souama, les Maadid, les Oulad Sidi Ottman, étaient campés dans le voisinage. Quoiqu'on eût soigneusement respecté leurs troupeaux, ils se joignirent aux Oulad Amor et aux Oulad Sahnoun de Sali et, pendant 4 heures, firent une poursuite acharnée.

Le commandant Cassaignolles manœuvrant le long des hauteurs avec une grande habileté, ramena au camp 350 chameaux et 3.000 moutons, n'ayant eu que 3 hommes tués et 12 blessés. Après ce vigoureux coup de main, le colonel Bedeau alla attendre dans le Bélezma les ordres du commandant de la province.

Le contre-coup de la grande insurrection, qui éclata dans l'Ouest en septembre 1845, ne se fit pas trop sentir dans le cercle de Biskra. Cependant au mois de Novembre, de grands désordres éclatèrent dans le Hodna. Le

caïd Si Mokran qui, avec de l'adresse et de la générosité aurait eu déjà tant de mal à maintenir les Oulad Derradj, ajoutait encore aux difficultés inhérentes à ces tribus par son caractère violent et avide.

Si Saad ben Tobbaïn, agent de Bou Maza dans les montagnes du Nord du Hodna, emmenant avec lui les Oulad Tebban, ses frères, des Oulad Maddhi, des Saouna, des Oulad Niaja et des Oulad Amor vint attaquer la smala de Si Mokran, établi à Mikrouah. Si Mokran repoussa cette attaque dans laquelle il perdit trois hommes et quatre chevaux.

Les assaillants perdirent 8 hommes et 4 chevaux ; on enleva de plus 8 chameaux.

1846

Craignant une nouvelle attaque et se trouvant à Metkaouat sans appui, il se retira dans l'oasis de Mdoukal où il resta longtemps bloqué. Quelques déprédations des Nememcha dans le Zab Chergui, quelques razzias des Oulad Zid et des Oulad Nayl ne valent pas la peine d'être racontées.

Un fait plus important, fut la soumission des oasis des Oulad Djellal et de Sidi Khaled, si importantes au point de vue de l'influence à exercer sur les Oulad Nayl. La tribu des Oulad Amor d'El Saïd avait constamment servi secrètement Ben Ahmed Bel Hadj ; c'était cette tribu qui avait gardé ses troupeaux quand il était dans la montagne et aidé sa fuite vers le Souf. Aux premiers bruits de l'approche d'Abd El-Kader vers l'Est, les Oulad Amor n'avaient point dissimulé leur joie. Leurs émissaires avaient tout de suite couru engager Ben Ahmed Bel Hadj à revenir dans les Ziban, pour mettre à profit les circonstances qui n'allaient pas manquer de se produire; enfin, continuellement, ils avaient dirigé les razzias faites dans le Zab Chergui par les coureurs du Sahara.

Il fallait punir tant de griefs. Le 5 mars, le comman-

dant de Saint-Germain, avec le bataillon d'Afrique, les spahis, les contingents des Oulad Bouhadidja, les anciens ennemis politiques des Oulad Amor, arrive à El Fayd par une marche rapide, cerne le village des Oulad Amor qui est enlevé et pillé presque sans résistance. Les Oulad Amor fournirent en outre, 15 otages en payant en armes, chevaux et chameaux une amende de 10.000 francs. Au mois de mai, le colonel Bedeau revint mettre la paix dans le Hodna. Cette fois il avait deux mille baïonnettes. Il put pénétrer dans les montagnes et forcer Saïd ben Tebaïn à se réfugier en Kabylie. Si Mokran fut dégagé mais son autorité n'en fut pas plus affermie pour cela.

La soumission des Oulad Djellal et de Sidi Khaled portait ses fruits. De la confédération des Oulad Zekri ou Oulad Nayl Cheraga, composée des Oulad Harkat, Oulad Rahman, Oulad Rabab, Oulad Sassi, toutes les tribus à l'exception de celle des Oulad Sassi montraient déjà cet esprit d'indiscipline, cet amour effréné du pillage, dont rien n'a pu les guérir et qui a fini par amener la destruction presque complète de cette tribu qui, en 1846, comptait plus de 800 tentes. Le 24 septembre, des Oulad Sassi, réunis à des Oulad Zid, au nombre de 70 cavaliers et de 450 à 500 fantassins vinrent enlever les troupeaux de l'oasis d'Oumach, située à 10 kilomètres de Biskra. Les gens d'Oumach prennent les armes et sortent pour reprendre leurs troupeaux ; ils tombent au milieu des fantassins ennemis embusqués dans les tamarins de l'Oued Djedi. Ils regagnèrent leurs palmiers laissant sur le terrain 4 tués, 12 fusils et 13 blessés, qu'ils emportèrent avec peine.

Ces coups de main exécutés aux portes de Biskra produisaient un effet déplorable. Déjà se faisait sentir d'une façon pressante, le besoin d'une cavalerie régulière à Biskra. Ne pouvant tirer vengeance de cette audacieuse attaque en se mettant à la poursuite des brigands, on ne les frappa pas moins par un autre moyen. Les Oulad Moulet campés à Sada avaient besoin d'Oulad Sassi pour

bergers ; plusieurs troupeaux des Oulad Sassi étaient même mêlés à ceux des Oulad Moulet. On enleva deux mille moutons, qui servirent à indemniser tant bien que mal les gens d'Oumach.

Les montagnards de l'Amar Khaddou et les Nememchas semblaient établir un système de courses dans le Zab Chergui. On envoya un goum de 200 à 220 chevaux dans les villages de l'Oued El Arab pour tenir tête à ces pillards, mais cette méthode fut bientôt reconnue insuffisante. Les Nememchas vinrent en si grand nombre, qu'ils tinrent ces cavaliers bloqués dans les villages. Ils osèrent même un jour aller couper des palmiers dans les jardins de Khanga. Le commandant supérieur de Biskra se porta à Liana avec 160 baïonnettes, le peloton de spahis et un goum. Il séjourna quelque temps à Liana. Les Nememchas reculèrent, mais, apprenant que les Français ne dépassaient pas Liana, ils attendirent tranquillement, sachant bien qu'ils ne pouvaient prolonger longtemps leur séjour sur l'Oued El Arab. En effet, le commandant de Saint-Germain rentra à Biskra, n'ayant pas assez de monde pour faire une démonstration sérieuse. Un fait à citer, c'est que, pendant son absence, les gens du Zab avaient fourni 100 fantassins et 10 cavaliers pour les services extérieurs, la garde du moulin de l'administration, des meules, etc.

Il y avait à peine quelques jours que le commandant supérieur était rentré à Biskra que les nomades avec le Chérif Ahmed Ou Belgassem vinrent, le 5 novembre, avec 250 cavaliers et 1.000 à 1.200 fantassins attaquer le village de Liana. Les Oulad Saoula et les Lakdhar restent à leur poste. Les nomades échouent dans deux attaques ; ils ont 20 hommes hors de combat, dont 8 tués, mais les munitions manquent. Liana est évacué pendant la nuit. Les Nememchas entrent au matin dans le village abandonné ; ils trouvent peu de choses à piller car les gens de Liana, prévoyant une attaque depuis longtemps, avaient envoyé tous leurs effets précieux chez leurs amis de l'Amar Khaddou.

Le 7 novembre, le Chérif, après avoir levé un tribut sur Badès et reçu les contingents du Djebel Chechar se dispose à attaquer Khanga. Il place son camp près du petit col qui domine cette oasis au Sud, sur la rive gauche de l'Oued El Arab, puis il fait commencer la coupe des palmiers.

Dès le 6 au matin, on avait appris à Biskra le mouvement des Nememchas. Le 8 au soir, le commandant de Saint-Germain, avec 500 baïonnettes et 200 chevaux des goums, arrivait sur l'Oued El Arab. Les Nememchas levèrent précipitamment le camp et se retirèrent en désordre. Les gens de Khanga, reprenant courage, s'élancent à leur poursuite, s'emparent de la tente du Chérif et d'une grande quantité de bétail. Au coucher du soleil, le commandant supérieur lance son goum au delà de l'Oued El Arab, le suivant en arrière avec son infanterie harassée d'une aussi longue course. La poursuite se continua jusqu'à Teguiet à plus de 6 lieues de Liana.. 30 chameaux, 20.000 moutons furent ramassés sur les derrières des Nememchas. Le commandant de Saint-Germain lança son goum dans toutes les directions pour balayer le terrain. Une caravane et 400 moutons, qui venaient tranquillement du Souf, furent enlevés par nos cavaliers ; après avoir poussé une reconnaissance jusqu'à l'Ouazeren, le commandant rentra à Liana. La panique était grande chez les Nememchas ; tous leurs douars se replièrent précipitamment dans les gorges du Djebel Chergui et du Djebel Noug. Tous ces coups de main, accomplis avec une rapidité de marche incroyable, firent le plus grand honneur à nos troupes et à nos goums. Ils prouvèrent aux nomades que le rayon d'action de Biskra s'étendait jusqu'au milieu de leurs campements d'hiver ; que ce ne serait pas sans risques qu'ils viendraient attaquer le Zab Chergui. Ils prouvèrent aux tribus et aux villages de cette contrée que nous prenions notre rôle au sérieux et que nous serions toujours prêts à les protéger malgré notre éloignement. De retour à

Liana, le commandant de Saint-Germain prit des mesures qui devaient mettre ce village à l'abri de nouvelles attaques. La plus grande partie des habitants ne pouvait vivre sous la menace perpétuelle de razzias et avait quitté le pays, se dispersant de tous côtés. Ordre leur fut donné de rentrer de suite dans leur village. Dès la fin de novembre, 82 familles y étaient déjà revenues. Les murailles furent relevées, flanquées, crénelées, les constructions qui gênaient la défense abattues; des munitions furent laissées aux deux Chikhs. Un poste de 150 chevaux dut rester en permanence à Liana ; la smala des caïds des Oulad Saoula fut établie à Zeribet El Oued formant une première réserve. Efin le Chikh El Arab reçut l'ordre de venir camper avec 250 à 300 chevaux à Dhibbia, à 7 lieues seulement de Liana, prêt à y marcher au premier appel. Le commandant de Saint-Germain ne se borna pas seulement à ces excellentes mesures ; il voulut encore, avant de partir, donner une bonne leçon aux Nememchas. Ayant appris que quelques douars étaient campés à Foum El Reneq, il part le 8 décembre à 5 heures et demie du soir avec 450 hommes d'infanterie et le goum des Ahl Ben Ali.

A huit heures du matin, après une marche des plus pénibles, les douars étaient enlevés sans résistance ; 100 tentes, 200 chameaux, 3.000 moutons, tel était le butin. Les Nememchas avaient eu 4 hommes tués. Ces blessures sensibles, qui leur étaient faites coup sur coup, décidèrent quelques fractions à entrer en négociations. Les Oulad Rid, les Oulad Zitoun, fractions des Oulad Richaïch demandèrent l'aman. Leur exemple fut bientôt suivi par les Mgedda. Le commandant de Saint-Germain regretta de ne pas avoir assez de monde à sa disposition ; il aurait été se placer à Négrin. De là, il avait vue sur tous les chemins qui mènent du Sahara aux plateaux supérieurs qu'habitent les Nememchas pendant l'été. La neige tombait sur les hauteurs ; ils allaient être obligés de descendre avec leurs troupeaux ; c'est alors que le comman-

dant de Saint-Germain leur interdisant le Sahara, les eût forcés de venir à composition. Les travaux de Liana étaient terminés ; on avait donné des fusils aux hommes sans armes parmi les 120 familles qui étaient revenues. Les habitants de Khanga firent l'avance des grains nécessaires à l'ensemencement des vastes terrains que possède Liana. Ce village ainsi laissé dans les meilleures conditions de défense, le commandant de Saint-Germain reprit, le 24 décembre, le chemin de Biskra. Certains événements, qui s'accomplissaient dans l'ouest de son commandement, appelaient, du reste, toute son attention.

1847

Bou Maza, pressé par la colonne de Médéa, s'était jeté chez les Oulad Nayl. Le caïd de Biskra fut envoyé avec un goum pour couvrir et rassurer les oasis des Oulad Djellal et de Sidi Khaled déjà remuées par l'approche de cet agitateur. Mais le renom de Bou Maza glaça le courage de tous nos cavaliers ; ils prirent honteusement la fuite dès qu'ils aperçurent à l'horizon le drapeau du chérif du Dahra.

Aussitôt que la présence de Bou Maza fut signalée dans le sud de la province, le général Bedeau ordonna au général Herbillon, commandant la subdivision de Batna, de se porter en toute hâte pour couvrir les Ziban. Mais, déjà, Bou Maza aidé par le marabout Si Mokhtar ben Abderrahman, chef d'une grande zaouïa aux Oulad Djellal avait soulevé cette oasis. Il ne fallait pas laisser l'incendie s'étendre.

Le 5 janvier 1847, le général Herbillon partit de Batna avec un millier d'hommes du 2e et du 31e de ligne. Laissant Biskra sur sa gauche, il marche directement d'El-Outaïa sur Tolga et de Tolga sur les Oulad Djellal, en présence desquels il se trouvait le 10, ayant fait 50 lieues en 6 jours.

Bou Maza s'était retiré sur l'Oued Itel avec les Oulad

Zid, les Oulad Sassi et quelques aventuriers des Oulad Nayl. Il avait grandement compromis les Oulad Djellal, c'était tout ce qu'il voulait. En effet, les Oulad Djellal, avaient assiégé leur chikh dans sa maison. Celui-ci n'avait dû son salut qu'à l'aide de l'énergique chikh de Sidi Khaled, Si M'hammed Ben Azouz qui, à la tête de ses frères, était venu le dégager. Les fanatiques, les turbulents, qui ne manquaient pas dans cette populeuse contrée, n'eurent pas de peine à décider le pays à la résistance. Quand le général Herbillon se présenta, il trouva tous les habitants en armes sur la lisière de leurs palmiers ; les avenues des oasis étaient barricadées, les cris des femmes excitaient les guerriers au combat.

Le village des Oulad Djellal, qui compte 3.600 âmes, est situé au milieu d'une oasis plus longue que large, qui s'étend sur une longueur de plus d'une lieue et demie sur la rive gauche de l'Oued Djedi. Le camp français fut établi sur les faibles escarpements de la rive droite séparés des premiers palmiers par le lit de la rivière qui, en cet endroit, a environ 300 mètres. Du camp, on n'apercevait rien du village si ce n'est le sommet de la grande mosquée perdue dans les cimes des palmiers. Après avoir passé cinq heures en pourparlers, le général fut convaincu que les Oulad Djellal ne céderaient qu'à la force. Cependant, avant de lancer ses troupes à l'assaut du village, il voulut essayer de les ramener par des démonstrations offensives. Le goum de Si Mokran, escadronnant au Nord de l'oasis, avait commencé une fusillade à longue distance avec les fantassins ennemis embusqués derrière les murs des jardins. Le commandant Billon, du 31e, est envoyé pour appuyer ces goums, inquiéter l'ennemi de ce côté et le forcer à diviser ses forces. Pendant ce temps, nos obusiers, placés sur la crête de la berge de la rivière, prenant le minaret comme point de direction, essayaient d'envoyer des obus dans le village. Le général Herbillon suivait attentivement le tir de son artillerie, lorsque tout à coup,

à la fusillade morte et traînante, que l'on entendait du côté Nord, succède un feu nourri auquel il n'y avait pas à se méprendre ; nos gens étaient engagés. Exaltés par le bruit de la poudre, comme il arrive toujours, les fantassins des Oulad Djellal finissent par sortir de derrière leurs murs ; ils s'avancent en s'embusquant et forcent les goums à se replier. Le commandant Billon, officier d'un grand élan, espère couper de leur village ces téméraires fantassins et fait sonner la charge. Il se précipite avec son bataillon jusque dans les palmiers. Mais toute direction devenant impossible, il ne peut combiner ses efforts. Le courage de plusieurs officiers qui, avec quelques hommes, pénètrent dans le village devient inutile, parce qu'il n'est pas soutenu. Le commandant Billon est tué un des premiers en enlevant les maisons les plus rapprochées. La nuit approchait. Le général fit faire une attaque dans le Nord. Après quoi il fit sonner la retraite et rallier le camp à toutes les troupes. Nous avions 140 hommes hors de combat, dont 30 tués. Mais les pertes des Oulad Djellal n'étaient pas moins sensibles. Ils avaient 62 morts et 90 blessés. Dans la nuit même ils demandaient l'aman, qu'on leur accorda aux conditions suivantes :

1° : Restituer de suite les cadavres, armes et effets de nos morts restés dans l'oasis ;
2° : Fournir 24 otages qu'on se réservait de désigner ;
3° : Payer 50.000 francs d'amende.

Dès le 11 au soir, ces conditions étaient remplies. Ayant reçu un renfort de deux bataillons, le général Herbillon, par une marche forcée de deux nuits et un jour, dans laquelle nos troupes eurent beaucoup à souffrir de la soif, se porta sur Mengoub, point de l'Oued Itel où Bou Maza s'était retiré ; on ne put l'atteindre, mais jugeant ses projets avortés, le Chérif, suivi seulement de quelques cavaliers, prit la route du Chélif.

Le général Herbillon, rentra après avoir arrangé

tant bien que mal les affaires compliquées des Oulad Nayl Chéraga, compliquées bien plus encore par la jalousie qu'avaient l'un pour l'autre le Chikh El Arab et le khalifa de la Medjana. Au mois de mars, trois colonnes combinant leurs mouvements devaient cerner le pays des Nememchas. Le général Herbillon partait de Batna ; le colonel Senilhes partant de son camp près de Tébessa avait pour mission d'occuper les plateaux et les débouchés Nord des ravins qui conduisent au Sahara, pendant que le colonel Sonnet, partant de Biskra, manœuvrait de façon à fermer tous les débouchés Sud de ces passages.

La colonne de Biskra partit le 27 mars. Le 1er avril, elle était à Rir en Boudoukhan. Les Nememchas s'étaient presque tous jetés dans l'Est du côté de Tameza. A Mdila, le 7 avril, les djemaas des villages de Ferkane et de Négrin vinrent demander l'aman au colonel Sonnet.

Un événement imprévu, en forçant les Nememchas à s'éloigner de la frontière de Tunis, vint soudain redonner des chances à tous les mouvements de ces colonnes qui agissaient un peu dans le vide.

Les Hammamma, grande tribu tunisienne, ennemie des Nemenchas, pillèrent les premiers troupeaux qui parurent sur leur territoire. Les Nemenchas furent ainsi rejetés sur nos colonnes, qui allaient enfin les saisir. Leurs immenses troupeaux étaient entassés dans les gorges, pris comme dans des souricières. Mais des ordres péremptoires forcèrent le général Herbillon à rentrer à Batna pour les préparatifs de la grande expédition de Kabylie. Le colonel Senilhes, découvert sur sa droite, dut se replier sur Bône, dont il était si loin et absent depuis si longtemps. Les Nemenchas échappèrent. C'est l'unique occasion, où l'on a pu les frapper assez vigoureusement pour les amener à une soumission sérieuse. A son retour, le colonel Sonnet traversa le Djebel Chechar, où l'autorité du caïd Si Mohammed Taïeb n'avait fait aucun progrès. Les tribus de cette sauvage région

n'en accueillirent pas moins bien nos troupes et acquittèrent leur impôt (27 avril).

Le restant de l'année 1847 s'écoula sans événements qui méritent la peine d'être mentionnés.

La part la plus difficile de notre œuvre se termine ici. En effet, à partir de 1848, nous n'avons plus qu'à résumer les historiques qui ont été fournis chaque année. Nous allons passer tout ce qui ne constitue que des faits d'administration et d'organisation, pour ne nous attacher qu'aux faits réellement historiques.

Commandant Seroka.

NOTES SUR DES MANUSCRITS ARABES

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE [1]

— N° 49 —

Abū 'Abd-Allah Moḥammed Ben El-Moḫtār Ben 'Oṯmān El-'Alawi. (Astronomie.)

Manuscrit comprenant 18 feuillets, format 22cm,5 × 17cm,5 — 25 à 30 lignes à la page.

Écriture maghrébine peu élégante, l'ouvrage comprend une qaṣida entièrement vocalisée, donnée en écriture forte et un commentaire en écriture de grosseur moyenne.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ الامام العفيه عبد الله محمد بن المختار بن عثمان العلوي نسبا الشنجيطي مسكنا

La qaṣida commence ainsi (mètre ṭawil) :

بدات ببسم الله والحمد يشفع ،،

وكل مهم فد خلا عنه افطع

(1) Voir la *Revue Africaine*, n°s 280, 281, 282, 283 et 285.

Suit le commentaire.

اخبر انه ابتدا نظمه ببسم الله الرحمن
الرحيم افتداء بكتاب الله تعلى الـــخ

La préface compte 8 vers.

Au f° 1 v. : lacune de 11 vers et du commentaire de ces vers.

F° 1 v. (9 vers) باب معرفة الايام المهمة من السنة العجمية

F° 2 r. باب معرفـة مداخـل العـام العجمـي والكـبـس وايـامـه (12 vers)

F° 4 r. (10 vers) باب اسماء الشهـور وعدد ايامهـا

F° 4 v. (4 vers) باب مداخل الشهـور

F° 5 r. (2 vers) باب معرفة الاس وهو الفلفليس

F° 5 v. (19 vers) باب معرفة المجهـول

F° 7 v. (9 vers) باب معرفة الفصول ومنازلها

F° 8 v. (11 vers) باب معرفة المنازل الجنوبيـة والشمالية

Au f° 9 lacune de plusieurs vers.

F° 9 v. (8 vers) باب معرفة الشمس والقمر

F° 10 r. (9 vers) باب ترحيل الشمـس

F° 11 r. (8 vers) باب معرفة بروج الشمـس والقمـر

F° 12 r. (4 vers) باب النظـائـر

F° 12 r. (3 vers) باب نظائـر البـروج

F° 12 v. (3 vers) باب قسمة المنازل على البروج

F° 13 r. (9 vers) باب معرفة الغطب والجهات والمتوسـط

F° 13 v. (4 vers) باب معرفة ساعات الليـل بالمنازل

F° 14 v. (3 vers) باب معرفة ساعات الليل بطلوع القمر وغروبه

F° 14 v. باب معرفـة ساعـات النـهـار

Lacune.

F° 17 r. (8 vers) باب معرفة الاوقات والسحور والفجر وهذه ترتيـب الـــدراوى

F° 17 v. (12 vers) باب سير الدراوى في البـروج

F° 18 v. فد تم بحمد الله الـــخ..... اللهم اغفر الـــخ

— N° 50 —

Mohammed Ben Ḥanbal Ben El-Fâdel. — *Nûr el-qolûb.* (Commentaire de Ġâlibat el-marġûb wa dâfi'at el-marhûb. (Littérature.)

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 26 feuillets, 25 à 30 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine, assez fine, droite; le texte de la qaṣîda est à l'encre rouge, le commentaire à l'encre noire.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. *Nom de l'auteur de la qaṣîda et du commentaire :* قال عبد ربه الفقير اليه محمد بن حنبل بن الفاضل

الحمد لله الخ

— l. 4. *Nature de l'ouvrage :* وبعد فهذه ورقات دعت الحاجة اليها و قد سالنيها بعض الاخوان في حل

الغاظ قصيدتي المسماة بغالبة المرغوب ودافعة المرهوب في مدح نبينا المحبوب صلّعم وشرّف وكرم حذوت بها حذو القصيدة المشهورة المقبولة التي اولها « صلاة ربي مع السلام » للامام العلامة محمد بن سعيد صاحب الذهب الابريز و قد ذكر

سبب انشائه لها في اول شرحه لها و مدح
قصيدته واطال الكلام في مدحها في ذلك الشرح
وحف لها ذلك ولا اعلم احدا سبقني الى النسج
على اسلوبه الا الامام النحوى الشهير صاحب
الطرة على البهجة ابن مالك وهو المختار بن بون
بانه اتى بقصيدة في مدح النبى صلعم تشبيها
بحرا و رؤيا ذكرت منها الان بيتا واحدا وهو قوله
فيها "، اكبى الاكابي "، اصبى الاصابي "،
اوبى الاوابي "، اسمى الاسامى

Date de la copie : 1229 H. — 1882 J.-C.

F° 26 v. انتهى ما يسره الله تعلى من حل الالفاظ هذه
القصيدة سنة تسع وتسعين بعد المائتين والالف

Titre du commentaire : وهذه الورقات سماها
بعض الاخوان نور القلوب في حل الفاظ جالبة
المرغوب نفع الله تعلى بها مؤلفها وقارئها وكاتبها
بجاه سيدنا محمد صلعم

Nom du copiste : انتهى بحمد الله وحسن عونه
على يد كاتبه لنفسه ثم لمن شاء الله بعده احمد
بن حبيب الله بن محمد بن عبد الرحمان الحسنى
وطنا

— N° 51 —

Mohammed El-Fâḍel. — *Tamr el-ğâni fi ta'rif Aḥmed et-tiğâni*. (Biographie.)

Manuscrit format 23cm × 18cm. — 10 feuillets. — 30 lignes à la page. Bonne écriture maghrébine, moyenne, droite ; noms propres et commencement des paragraphes à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. *Nom de l'ouvrage :* كتاب ثمر الجاني في تعريف
شيخنا احمد التجاني

— l. 3. *Divisions :* تشتمل على عشرة مقاصد

F° 1 v. المقصد الاول في التعريف به وابويه ومولده ونسبة
المؤذن بشرفه وسؤدده المقصد الثاني في بيان
من لقيه من السادات وما بشروه من الكرامات

F° 2 v. المقصد الثالث في مواجده واحواله ومقامه الذى
اتصف به وكماله

F° 5 r. المقصد الرابع في تبريه من الدعوى وبيان انها
بلاء من البلوى

F° 5 r. المقصد الخامس في محبته

F° 5 v. المقصد السادس في بيان مبشرات ظهرت له في
اول همرة تدل على علو شانه ورفيع قدره

F° 6 v. المقصد السابع في بيان مقام القطب وانه المتولى
في زمانه خطتي العطاء والسلب

F° 7 v. المقصد الثامن في بيان مقام خاتم الاولياء المقصد
التاسع في بيان كون شيخنا التيجاني هو ذالك
الخاتم الرباني

F° 10 r. المقصد العاشر في فضل المتعلقين به باى وجه من
وجوه التعلقات وما اعد الله لهم من الكرامات
والعنايات

Le ms. se termine f° 10 v. par les mots : والهادية
والعشرون انهم ينالون من ثواب الاذكار العالية الخ

Ouvrages cités : خواهر المعانى — كتاب الطراشب والتلائد — الحاج عمر بن سعيد البوتي الطور التيجانى في تاليفه سيوف السعيد على رقبة الشفى الطريد "، البتوحات المكية

— N° 52 —

Eš-šiḫ sid el-Moḫtār Ben Aḥmed el-Kunti. — ***Kašf en niqāb 'an asrār fatiḥat el-kitāb.*** **(Exégèse).**

Manuscrit de 64 feuilles (incomplet), format 22cm,5 × 17cm.
Bonne écriture maghrébine, de grosseur moyenne. Les titres sont à l'encre de couleur : rouge, jaune ou bleue.

Le nom de l'auteur est indiqué en haut du folio 1 r.

ابو زين العابدين السيد المختار بن احمد ابى بكر الكنتى

F° 1 r. *Nom de l'ouvrage :* وسميته بكشف النقاب عن اسرار فاتحة الكتاب

Divisions : مرتبته على مقدمة وسبعة فصول

فالمقدمة فى بيان العرف بين التفسير والتاويل ومشروعية التعود قبل قراءة القرءان وحكمها وما ورد فيها

الفصل الاول فى البسملة

الفصل الثاني فى فضلها و بعض اسرارها

الفصل الثالث فى اسماء الفاتحة

الفصل الخامس فى معانيها

الفصل السادس فى بعض خواصها و اسرارها

الفصل السابع فى مدلولاتها ومقتضياتها

— N° 53 —

Commentaire par *Et-tatā'i* de la Risāla d'Ibn Abi Zaid. (Droit.)

Manuscrit comprenant 279 feuillets, format 18cm,5 × 14cm ; non relié, enveloppé dans une feuille de cuir épais.
Bonne écriture maghrébine, fine, droite ; le texte de la Risāla est donné à l'encre rouge.

F° 1 r. Cette page ne porte que l'indication suivante :

شرح التتائى على رسالة ابن ابي زيد

F° 1 v., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. باب الجهاد

والجهاد فريضة على الكفاية فى اسم جهة فى كل سنة مرة مع خوف غيرها يحمله بعض الناس من بعض و نحو هذا قوله اخر الكتاب و فريضة الجهاد عامة يحملها من قام بها اي فهو قبل القيام به واجبت على كل احد فاذا قامت به طائفة سقط عن الباقين و لوجوبه ستة شروط الاسلام و البلوغ والحرية والذكورية والاستطاعة بصحة البدن وما يحتاج من المال الخ

F° 11 r. باب فى بيان حكم الايمان

F° 24 v. باب فى النكاح والطلاق والرجعة والظهار والايلاء واللعان والخلع والرضاع

F° 67 v. باب فى العدة والنفقة والاستبراء

F° 76 v. باب فى البيوع

F° 120 r. باب في احكام الوصايا والمدبر والمكاتب والعتف وام الولد والاولاد

F° 131 v. باب في الشفعة والهبة والصدقة والحبس والرهن والعارية والوديعة واللقطة والغصب

F° 149 r. باب في بيان احكام الدماء والجراح وموجبات الحدود

F° 176 r. Du f° 176 au f° 198 le papier est teinté en bleu.

باب في الافضية والشهادات

F° 200 r. باب في علم الفرائض

F° 215 v. باب بيان جمل من الفرائض وجمل من السنن الواجبة

F° 240 v. باب في بيان خصال الفطرة

F° 247 v. باب في بيان آداب الطعام والشراب

F° 264 v. باب في النثائج

F° 270 r. باب في الرياء

هذا اخر ما انتهى اليه شارح *Nom du copiste :* هذا الكتاب

كمل بحمد الله..... والصلاة..... على يد العبد المذنب الراجي عفو ربه محمد بن نصرات بن احمد..... الكمليلي نسبا..... كتبته لاخي في الله وفي النسب اعمر بن المختار بن البافر بن عبد الله

F° 279v. مسالة من مشى مع عالم خطوتين او اقام عنده ساعتين او اكل معه لقمتين اعطاه الله في الجنان جنتين

اذا اردت ان يموت عدوك فاكتب له ام الغربان على ورف مع اسم عدوك وتعلقها على شجرة فانه يسقط ورقها ويموت سريعا باذن الله

— N° 84 —

Anonyme. (Astrologie.)

Manuscrit format 23cm,5 × 18cm,5. — 6 feuillets non reliés ; 20-25 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine, moyenne, droite. Le texte porte toutes les voyelles. Titres à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. فصل في برج الكوسج وهو يدل على الخير وهو برج ابراهيم عليه السلام

F° 1 v. فصل في برج الحيتان البارح وهو برج اسماعيل عليه السلام وهو يدل على المال والنكاح وعلى ما تشتهيه الارض

F° 2 r. فصل في برج العقبة الداخلة وهو برج الثور وهو سعيد يدل على الفرح والسرور والدرجة العالية

F° 2 v. فصل في برج البياض وهو برج ايوب عليه السلام وهو يدل على الغنا والكسب والمال والبيع والشراء والسعادة والشرف والخير الكثير

F° 3 r. فصل في برج الطريف وهو برج الشمس وهو برج موسى عليه السلام وهو سعيد يدل على الفرح والسرور والمال والربح والخير الكثير والرزق الواسع

F° 3 v. فصل في برج القبض الخارج وهو برج عيسى عليه السلام وهو سعيد يدل على الخير والسعادة

F° 3 v. فصل في برج الحمرة وهو برج الميزان وهو برج داوود عليه السلام يدل على المنفعة وارتفاع الدرجة

F° 4 r. فصل في برج النكيس هو برج الامانة وهو يدل على كثرة المال والعوائد وذهاب الهم والعز

F° 4 r. فصل فى برج النصرة الخارجة وهو برج هود عليه السلام وهو يدل على ان تخرج شيء من يد السائل

F° 4 v. فصل فى برج الشفاء وهو برج سيد الاولين والاخرين سيدنا محمد صلعم وهو يدل على الفرح والسرور وزيادة المال والكسب والخير الكثير والرزق والبركة والصلاح

F° 5 r. فصل فى برج الاجتماع وهو برج دانيال عليه السلام وهو يدل على السعادة والفرح والسرور والبركة العظيمه

N° 5 r. فصل فى برج النصرة الداخلة وهو برج الاسباط على انبيائنا وعليهم الصلاة والسلام وهو سعيد يدل على كثرة المال والزرع والحرث والخير الكثير والبركة

F° 5 v. فصل فى برج العتبة الخارجة وهو برج ذى القرنيين ..... ايها السائل ارى لك خيرا كثيرا فى جميع امورك الـ

F° 5 v. فصل فى برج نفى الخد وهو برج نبى الله صالح على نبينا وعليه الصلاة والسلام وهو يدل على السعادة والفرح والسرور والدرجة العالية

F° 6 r. فصل فى برج القبض الداخل وهو برج نبى الله يعقوب على نبينا وعليه الصلاة والسلام وهو يدل على كثرة المال والفوائد

F° 6 r. فصل فى برج الجماعة واعلم انه اذا نزل فى الاول يجمع الجماعة فى موضع فى موت او تحليف راس صبى او خصومة فى ذلك البلد يسافر فيه سريعا الـ

Le ms. se termine par les mots : وهذا ما نطف به الدليل ونطف به الناطف والله اعلم بغيبه واحكامه

برج الكوسج	برج اللحيان واقعد	برج عتبة الداخلة	برج الابيض
برج الطريف	برج قبض الخارج	برج الحمرة	برج التكيس
برج نصرة الخارجة	برج الشفاء	برج الاجتماع	برج النصرة الداخلة
برج عتبة الخارجة	برج نفى الخد	برج القبض الداخل	برج الجماعة

— N° 55 —

Sidi Mohammed Ben Es-sih sid el-Mohtar el-Kunti. — *Essollam el-asmā ilā asmāi lasmā.* (Théologie.)

Manuscrit de 5 feuilles, format 18cm × 14cm. — Bonne écriture maghrébine, de grosseur moyenne, droite. — Titres à l'encre rouge, ainsi que les voyelles.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى (a).

F° 1 r., l. 2. *Nom de l'ouvrage :* نظم اسماء الله الحسنى المسمى
بالسلم الاسما الى اسماء الاسما لشيخنا سيدي محمد
بن شيخنا سيد المختار الكنتي رضى الله عنهما الخ

La poésie (mètre ṭawīl), comprend 88 vers. Elle commence ainsi :

تيمنت باسم الله مولاي اولا وما خابا مكروب على
الله عولا وحمدلت انشاء وجددت شكر من ولّى
باحسان وفضل تفضلا

F° 5 v. *Nom du copiste :* انتهت قصيدة الاسماء للشيخ
سيدى محمد بن الشيخ السيد المختار على يد كاتبها
لاخيه بي الله عبد الباقي بن محمد بن عبد الله
اللهم اغفر للكاتب وللكاسب وللقارئ

— N° 56 —

Hammād Ben Mohammed Et-tišītī. (Grammaire.)

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 38 feuillets. — 10 à 12 vers par page.

Bonne écriture maghrébine, de grosseur moyenne. Les titres sont donnés à l'encre rouge ; les vers entièrement vocalisés sont accompagnés d'un commentaire succinct interlinéaire ou marginal.

Le manuscrit est en partie rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ الفقيه العالم العلامة
سيدى حماظ بن محمد بن الامين الخنشي التِشيتي
لمالكي

Form. رب لين الاتمام كما لينت الابتداء. — form. مبارك
وبعد فالقصد بذى المقال
ضبط هجاء الاسماء والافعال
مشتبهات الشكل بي خليل
وغيره يوضحها تفصيل ي

F° 1 r., l. 10. ما جاء بفتح اوله
F° 2 r. ما جاء بكسر اوله
F° 4 v. ما جاء بضم اوله
F° 7 r. ما جاء بفتح اوله والكسر
F° 8 r. ما جاء بفتح اوله والضم
F° 8 v. ما جاء بضم اوله والكسر
F° 9 v. ما جاء بتثليث اوله
F° 10 r. ما جاء بفتح وسطه والكسر
F° 10 v. ما جاء بفتح وسطه والضم الخ
F° 11 r. ما جاء بكسر وسطه والسكون الخ
ما جاء بفتحين
F° 12 r. ما جاء بتثليث الوسط
F° 12 v. ما جاء على وجه واحد — على وجهين كل بمعنى
F° 15 r. ما جاء على ثلاثة اوجه كل بمعنى
F° 16 r. ما جاء بالتشديد وتخفيف الوسط
ما جاء بتشديد الاخر
F° 16 v. ما جاء بالياءات والتخفيف فقط
F° 17 r. ما جاء بالعين والحاء او بالقاف والباء والغين
F° 18 r. والذال المعجم والابدال
فصل الباء في بدل وتبدل واستبدال
F° 18 v. ما جاء بلغات عديدة — بلغات رذيلة
F° 19 r. ضبط بعض المصادر

F° 21 v. النادر في اللغة
F° 22 v. ما بنى للفاعل في المتن — ما يحتمل الوجهين
F° 23 r. ما بنى للمجعول
F° 23 v. ضبط بعد الافعال
F° 24 v. ما جاء بالضم و الكسر
F° 25 r. ما جاء بالضم والفتح
F° 25 v. ما جاء بالفتح والكسر
F° 26 r. باب فعل المضموم الز
F° 26 v. ما جاء بالابنية الثلاثة
F° 27 r. بيان الافعال التى لا مضارع لها — التي بلا ماض تنبيه على معنى حروف في المتن
F° 28 r. بيان حساب زيادة الهاء في كلام العرب
F° 29 r. باب اعراب بعض كلمات في النص
F° 30 r. المال
F° 30 v. التمييز — باب ما ينصب بنزع خافض او حال او به او تمييز
F° 31 r. ما له ثلاثة احوال — ما جاء بالرفع والجر
F° 31 v. ما جاء بالنصب والجر — ما جاء بالاوجه الثلاثة بيان بعنى بعض كلماته
F° 32 r. بيان مضافات الى المجعول المحتمل الوجهين — بيان مراجع بعض الضمائر و بيان عدد لخلف ابن القاسم
F° 32 v. بيان عدد حروف اولى لهن الجذب
F° 33 r. بيان بعض حروف في الحديث
F° 33 v. عدد شروط البيع والسلم الخ

F° 34 r. عدد اصول المال والربو — عدد الزرائع
F° 34 v. عدد ذوات الاركان الاربع او الثلاث و عدد اسباب الحجر المحجر ومستحف المحبس
F° 35 r. تخالف مدعى الحرية وغيرها
F° 35 v. شروط الشهادة
F° 36 r. الهدر بالهدر
F° 37 r. بيان حف المولى عليه — الشرط الصحيح والفاسد
F° 37 v ما يلزم به ثواب الهبة — تسوية الزائد الغريم — عدد السارف للم على الاظهار
F° 38 r. حكم تصادم الحر والعبد والصغير
F° 38 r. بيان حكم الاعمى والغريف وغيرهما بيان حكم الشاهد
F° 38 v. بيان دفع مظلمة وغيرها

Le manuscrit s'arrête à ce paragraphe.

Pas de formules finales.

— N° 57 —

El-Ḥaǧǧ ʿOmar. — *Safīnat essaʿāda*. (Littérature.)

Manuscrit comprenant 151 feuillets, format 22cm,5 × 17cm,5 non relié.

Écriture maghrébine forte, droite. Le texte est entièrement vocalisé, les voyelles sont à l'encre rouge.

Entre les lignes et dans les marges, un commentaire en caractères fins accompagne la qaṣīda (mètre ṭawīl).

Pas d'en-tête.

Les premières pièces de vers sont rimées en ا (43 strophes), les suivantes en ب (40 strophes), puis d'autres en ت (46 strophes), puis en ث (40 strophes), etc.

F° 151 r. *Titre de l'ouvrage, nom du copiste et date de la copie :*

كمل سفينة السعادة لاهل الضعف النجادة بين

الظهر والعصر يوم الاثنين يوم تسع وعشرين من
شهر رمضان على يد كاتبه من اولها الى منتها عبد
الله بن مختار سى كتبه لنفسه ولمن سيحتاج
اليه ان شاء الله اللهم اغفر لي ولوالديّ ولشيخي
الحاج مالك بن عثمان الخ ابيات الكتاب الف
ومائة وتسعة وتسعون بيتا

L'ouvrage commence ainsi (1re strophe) :

لخالق خير الخلق حمد له العلا ،، على بعثه فينا ومنا وقد علا
على العرش ما اعلى علا ساكن العلا ،، احق عباد الله بالمجد والعلا
حبيب به يعطى الاله ويكلا

— N° 58 —

Moḥammed En-Nābiġa Ben 'Amar El-ġalāwī Eš-šinġīṭī. — *El-Azharī 'alā l-Aḫḍarī*. (Droit canon.)

Manuscrit comprenant 33 feuillets, format 22cm,5 × 17cm,5. — 22 à 25 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine de grosseur moyenne, droite; le texte est donné à l'encre rouge, le commentaire à l'encre noire.

F° 1, l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. form. مبارك.

— l. 3. *Nom de l'auteur du commentaire :* قال محمد النابغة بن عمر الغلاوى *(sic)* الشنجيطى الحمد لله الذي فقهنا في الدين والصلاة الخ

— l. 6. *Nom de l'auteur du texte et titre du commentaire :*

اما بعد فهذا تعليق لطيف على تاليف الشيخ
الامام ابي زيد عبد الرحمان الصغير الاخضري
وسميته بالازهرى على الاخضرى

F° 1, l. 14. *Texte :* يجب على المكلف تصحيح ايمانه

F° 7 r. فصل في بيان حكم الطهارة

F° 7 v. فصل اذا تعينت النجاسة في بدن المصلى

F° 8 r. فصل فرائض الوضوء

F° 10 r. فصل نواقض الوضوء

F° 11 v. فصل لا يحل لغير المتوضىء صلاة ولا طواف الخ

F° 12 r. فصل يجب الغسل من ثلاثة اشياء

F° 12 v. فصل فرائض الغسل

F° 13 v. فصل في التيمم

F° 15 r. فصل في الحيض

F° 16 r. فصل في النفاس

F° 16 v. فصل في الاوقات

F° 17 r. فصل شروط الصلاة

F° 17 v. فصل فرائض الصلاة

F° 22 r. فصل في الخشوع

F° 23 r. فصل يجب الاعتناء به الخ

F° 24 v. باب في سجود السهو

هذا ما اراد جمعه قد انتهى والحمد لله على يد
كويتبه خي بن خي لا خيه في الله الشيخ احمد
صار
يا واهب المنة ،، هب الكاتبه الجنة الدعوة يا ناظر
الخط

— N° 59 —

Moḥammed En-Nābiġa El-Ġalawī. — *Ġarfat min ǧammī fī ḥalli muškilāt inna hammī*. (Littérature.)

Manuscrit de 5 feuillets, format 20cm × 15cm,5. — 24 lignes à la page.

Bonne écriture maghrébine droite, très fine; les titres, les noms propres sont donnés à l'encre rouge.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*

— l. 2. *Nom de l'auteur :* محمد النابغة الغلوى

Nom de l'ouvrage : اما بعد فهذا تعليف لطيف كالطرة على حل الباظ « ان همى » سميته بغرفة من جمي في مشكلات ان همي و من البواعث عليه انه طلبه منى بعض المبتدئين القاصرين فلذلك لم اشوش بما عدى حل لغة القصيدة فقط دون تتبع اعرابها و ما اشتملت عليه فى انواع البلاغة والفصاحة وانواع البديع

F° 1, l. 9. *Le commentaire commence ainsi :* قال العارف بالله سيدي محمد الولى اليدالي رحمه الله تعلى ونفعنا به ان همى اي شغلى كتابك المستبين اى الموضح للحف يا الاهى معبودى يا من به تعلى لا بغيره نستعين اى نطلب العون فى جميع اموري الـــــخ

l. 19. فائدة حدثنى غير واحد من الثقات ان ناظم هذه القصيدة قال من همه امر فليدم على قراءة هذه القصيدة وهى ان همي يذهب الله همه الخ

F° 3 r. فائدة ينبغى تكرير كل بيت من هذه القصيدة من هنا الى اخرها ثلاث مرات الخ

F° 4 v. فائدة حدثنى بعض الثقات ان هذه القصيدة اشتهرت بين العام والخاص الخ

F° 5 r. فائدة مما ينفع عند الموت وفيما بعده من كتب اسماء هذه الشيوخ الاربعة ومحى ذلك وشربه الـ

Date de la copie : 1336 H. —

F° 5 v. هذا اخر الشرح المسمى بغرفة من جمى بي حل مشكلات ان همى والحمد لله الخ انتهى بحمد الله الخ..... ضحوة الجمعة الخامس عشر من ذى الحجة سنة ست وعشرين وثلاثمائة والف من هجرة سيدنا محمد صلعم

— N° 60 —

Abū ʿOṭmān Ben eš-šiḫ Abī ǧaʿfar. — *Buġiat el-muʿanis min bahǧat el-moġalis wa ʿuns el-maǧalis.* (Littérature.)

Manuscrit format 22cm,5 × 17cm,5. — 62 feuillets non reliés; 25 à 30 lignes à la page.
Écriture maghrébine bien lisible fine, droite. Titres à l'encre bleue.

F° 1 r., l. 1. form. بسم الله — form. صلّى *(a)*.

— l. 2. form. مباركا.

— l. 4. *Nom de l'auteur :* قال الشيخ الفقيه الاستاذ العالم الصدر المتبحر الفاضل المجد ابو عثمان ابن الشيخ الصالح الفاضل ابي جعفر بن اليسون

— l. 5. الحمد لله الخ..... والصلاة الخ

— l. 15. *Nom de l'ouvrage :* وبعد فاني انتقيت من كتاب بهجة المجالس وانس المجالس للامام ابي عمر بن عبد البر ما يحسن سوقه في المذاكرة ويحمد ذكره في المحاضرة الخ وسميته بغية المؤانس من بهجة المجالس وانس المجالس

Biographie de 'Omar Ben 'Abd el-Berr : (très détaillée)

ابو القاسم بن بشكوال في صلاته — ابو عبد الله في جذوته — ابو الفضل بن عياض في مداركه — ابو الاصبغ بن سهل — ابو داوود سليمان بن نجاح — المقرى — محمد بن سلام الجمحى *sources :*

Divisions : 118 chapitres. — والكتاب سفران وهو مائة باب وثمانية عشر بابا — F° 2 v.

في ادب المجالسة F° 3 r.
في فضل الكلام F° 3 v.
في ذم العى وحشو الكلام F. 4 r.
في اللحن — في البلاغة F° 4. r.
في من ارتج عليه — في الصمت F° 4 v.
في مزدوج الكلام F° 5 r.
في الاجوبة المسكتة F° 5 v.
في الادب F° 6 r.
في ترويح القلوب — في طيب العيش والتمنى F° 6 v.
في التجارة F° 7 r.
في الرزق — في الحرص F° 7 v.
في الطعم — في ذم السوال F° 8 r.
في انتظار الفرج F° 9 r.
في الجد F° 9 v.
في حمد المال وذمه F° 10 r.
في الغنى والفقر — في الدين — في الاقتصاد والرفق F° 10 v.
في السفر والاغتراب F° 11 r.
في التحول من مواطن الذل F° 11 v.

في التوديع — في الزيادة F° 12 r.
في الحجاب F° 12 v.
في المصافحة وتقبيل اليد F° 13 r.
في الهدية F° 13 v.
في الجار F° 14 r.
في الضيف — في المعروف F° 14 v.
في الشكر F° 15 r.
في طلب الحاجات — في السلطان F° 15 v.
في الكتابة F° 16 v.
في الظلم F° 17 r.
في العفو — في الغضب F° 17 v.
في الرجاء والخوف — في العافيه F° 18 r.
في الداء والدواء — في الطاعة — في الغيبة والنميمة F° 18 v.
في البغى والحسد F° 19 r.
في الظن F° 20 r.
في الجدال F° 20 v.
في المشاتمة — في الكبر F° 21 r.
في التواضع F° 21 v.
في المشورة — في كتمان السر F° 22 r.
في الشجاعة F° 23 r.
في الاعتذار F° 23 v.
في المواعيد F° 24 r.
في المدح F° 24 v.
في الذم F° 25 r.
في العقل F° 26 r.
في اجوبة الحمقاء — في الحلم F° 27 r.

F° 28 r.	في المزاح
F° 28 v.	في الصدف والامانة
F° 29 r.	في الخف — في الحياء
F° 29 v.	في حسن الخلق
F° 30 r.	في مكارم الاخلاق — في العلم
F° 31 r.	في الجود
F° 31 v.	في المروءة — في امتحان الاخلاق
F° 32 r.	في التودد
F° 32 v.	في العزلة
F° 33 v.	في الصديق
F° 34 r.	في الاخوان
F° 35 r.	في العتاب
F° 35 v.	في الثقلاء
N° 36 r.	في الشماتة
F° 36 v.	في المؤاخاة — في الوالد والولد
F° 37 v.	في الاقارب
F° 38 r.	في المماليك — في الثناء
F° 38 v.	في ماضي الاخوان — في الهوى
F° 39 r.	في العشق
F° 39 v.	في النساء
F° 40 r.	في الوجه الحسن
F° 41 r.	في التزويج
F° 42 r.	في اللباس
F° 43 r.	في المركوب — في الطعام
F° 44 r.	في النوم — في الحمام
F° 44 r.	في البراغيث — في السجن
F° 45 r.	في العائة — في ذم الخلاف

F° 45 v.	في المنجمين
F° 46 r.	في الحكم المعدودة
F° 47 r.	في الرؤيا
F° 47 v.	في نوادر خبرية
F° 49 r.	في حكم منثورة
F° 53 v.	في ابيان ما يتمثل بها امرؤ القيس وطرفة الخ
F° 53 v.	في نوادر البلاسعة — في الرياء — في الشيب
F° 54 v.	في الكبر
F° 55 r.	في الوصايا
F° 56 r.	في الدعاء
F° 56 v.	في الدنيا
F° 57 v.	في الزهد
F° 58 r.	في المواعظ
F° 59 r.	في العمل
F° 59 v.	في التعازي
F° 60 v.	في كلام المحتضرين
F° 61 v.	وهذا ما اتيت به الانتقاء والانتخاب من نفائس در الكتب مستوعبات الاحاديث النبوية ومنتقات ابياته الشعرية

(A suivre).

ED. DESTAING,

Directeur de la Médersa d'Alger.

Le Gérant,

J. BÉVIA.

Études de Géographie zoologique sur la Berbérie

I. — LES CERVIDÉS

La sous-famille des Cervinés n'est connue en Afrique que de la Berbérie. Elle y est représentée actuellement, d'après les auteurs [1], par deux espèces :

Cervus elaphus L. var. *barbarus* Benn. (le Cerf de Berbérie) ;

C. (Dama) dama L. (le Daim).

Cervus elaphus [2] présente au moins quatre variétés [3] : var. *typicus*, de l'Europe septentrionale et centrale [4] ;

(1) Trouessart, *Caus. sc. Soc. Zool. France*, I, n° 10, 1905, p. 401-405.

(2) Le groupe de *C. elaphus* comprend six espèces vivantes :

C. elaphus L., de l'Europe, de l'Asie sud-occidentale et de la Berbérie ;

C. xanthopygus A. M.-E., de l'Asie centrale et orientale, depuis le Caucase et l'Altai jusqu'à la Lena, l'Amour et le Nord de la Chine ;

C. cashmirianus Gray, du Turkestan méridional, de l'Afghanistan, du Cachemire et du Thibet occidental ;

C. affinis Hodg., du Thibet sud-oriental, du Sikkim oriental et du Boutan septentrional ;

C. albirostris Przev., du Thibet nord-oriental ;

C. canadensis Erxl. (le Wapiti), du Canada, des États-Unis, du Nord de la Mandchourie, de la Sibérie, de la Mongolie et du Turkestan septentrional.

(3) Lydekker, *The Deer of all Lands*, 1898, p. 62 et suiv. ; — Trouessart, *Catalogus Mammalium tam viventium quam fossilium*, 1896, p. 880 et suiv. ; *Faune des Mammifères d'Europe*, 1910, p. 227 et suiv.

(4) Sous-var. : *atlanticus* Loennb. [Norvège atlantique], *scoticus* Loennb. [Ecosse et peut-être Irlande], *germanicus* Desm. [Allemagne].

var. *barbarus* Benn., de la Berbérie et peut-être de l'Espagne ;

var. *corsicanus* Wagn. (1), de la Corse, de la Sardaigne, peut-être de l'Italie et de la péninsule des Balkans ;

var. *maral* Og., de la Galicie, des Carpathes, du Sud de la Russie, des côtes orientales de la mer Caspienne, du Nord de la Perse et peut-être de l'Asie mineure. Par sa taille, cette variété dépasse *C. elaphus typicus* (1m50 au lieu de 1m40) ; elle est caractérisée par la simplicité de son empaumure ; le deuxième andouiller basilaire y est généralement très peu développé, parfois il manque complètement ; M. M. Nehring (2) et Lydekker (3) lui ont rapporté les débris fossiles du Quaternaire d'Europe habituellement classés sous le nom de *C. canadensis* ; mais M. Boule (4) considère que, malgré leurs dimensions considérables, ils doivent être identifiés avec *C. elaphus typicus*, bien qu'ils présentent quelques caractères spéciaux, disséminés aujourd'hui dans certaines espèces asiatiques.

C. elaphus typicus débute ainsi dans le Postpliocène (Cromerien) de la Haute-Loire par des formes de grande taille, qui étaient associées à d'autres Cerfs (*C. intermedius* M. de Serres) à bois moins forts et plus simples, mais munis déjà de deux andouillers et rappelant également certains types d'Asie. Il devient très répandu au Pléistocène moyen (Chelléen s. l.), puis il se retire vers le Sud au Pléistocène récent (Würmien), pour reprendre de nouveau une grande extension dès le début du Néolithique (Tardenoisien).

Indépendamment de *C. elaphus typicus*, il est probable

(1) Syn. : *C. mediterraneus* Blainv.

(2) *Sitz. Ges. Nat. Freunde*, 1889, p. 67.

(3) *The Deer of all Lands*, 1898, p. 80.

(4) *Les grottes de Grimaldi*, I, fasc. 3, 1910, p. 205-208.

que *C. corsicanus* ou *C. barbarus* sont représentés dans le Quaternaire de l'Europe continentale : l'on trouve, en effet, dans les Alpes Maritimes (1), des restes d'un Cerf qui, à l'âge adulte, avait la hauteur d'un Daim et dont le bois ne présentait qu'un seul andouiller basilaire. Des *C. elaphus* de la taille de *C. corsicanus* et *C. barbarus* ont été aussi signalés du Quaternaire de la Sicile (*C. Siciliæ*) par M. Pohlig (2), de Malte par M. Smith Woodward (3), de l'Italie méridionale par M. Regalia (4) et de l'Espagne par M. Harlé (5). *C. corsicanus* n'a, en effet, qu'un seul andouiller basilaire et des dimensions qui n'excèdent guère la moitié de celles de *C. elaphus typicus*. Il pourrait bien *descendre directement d'un type pliocène de petite taille* (6), probablement un *Pseudaxis* (7) apparenté aux formes de ce sous-genre vivant actuellement en Chine et au Japon (8).

(1) Rivière, *L'antiquité de l'Homme dans les Alpes Maritimes*, 1887 ; — Boule, *Les grottes de Grimaldi*, I, fasc. 3, 1910, p. 206.

(2) *Paleont.*, 1892.

(3) *Geol. Mag.*, 4, V, p. 49.

(4) *Archiv. Anthrop. Etnol.*, XXVII, 1907.

(5) *Bull. Soc. Géol. France*, 4, IX, 1909, p. 365.

(6) Boule, *Les grottes de Grimaldi*, I, fasc. 3, 1910, p. 206.

(7) D'une façon générale le groupe de *C. elaphus* paraît dériver d'espèces pliocènes du sous-genre *Pseudaxis* : c'est ainsi que *C. (Elaphus) albirostris* actuel, qui n'a, comme *C. corsicanus* et *C. barbarus* qu'un seul andouiller basilaire, ressemble beaucoup à *C. (Pseudaxis) Perrieri* Croiz. et Job. type, var. *etueriarium* Croiz. et Job. et var. *Issiodorensis* Croiz. et Job. du Pliocène récent (Villafranchien du Massif central, de la vallée de la Saône et de la Toscane), et du Postpliocène (Saint-Prestien du Massif central, Cromerien du Massif central et de la vallée de la Saône) (Boule, *Les grottes de Grimaldi*, I, fasc. 3, 1910, p. 207). Les Cerfs pliocènes eux-mêmes semblent tous d'origine asiatique. (Depéret, *Comptes-rendus Acad. Sciences*, CXLVIII, 1909 p. 141).

(8) Un autre Cerf, différent de *C. corsicanus*, *C. Cazioti* Depéret (*Comptes-rendus Acad. Sciences*, CXXIV, 1897, p. 1472 et *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1898) existait au Quarternaire en Corse : il était de la taille du Daim et plus ou moins voisin des Cerfs du Villafranchien du Val d'Arno [*C. (Pseudaxis) Perrieri* Croiz. et Job.], du Crag de Norfolk [*C. (Dama) Falconeri* Dawk.] et du Forest bed [*C. (Polycladus) Sedgwicki* Falc.]

Et il en serait vraisemblablement de même de *C. barbarus* [1], lequel *semble encore plus voisin de la souche ancestrale commune de C. elaphus*. Comme *C. corsicanus*, il ne possède qu'un seul andouiller basilaire et n'a qu'une faible hauteur, un peu plus grande cependant que celle de son congénère de Corse. Mais, en outre, il conserve, comme j'ai pu le constater moi-même, sur son pelage, à l'âge adulte, les taches de la livrée du jeune. Ce dernier

(1) Bibliographie de *Cervus barbarus* :

1743 Le Daim, Shaw, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, I, p. 315 (Shaw dit que le Daim de Barbarie *a les cornes d'un Cerf* : il parle donc dans cette partie de son ouvrage du Cerf tacheté de cette contrée et non de *C. dama* ; d'autre part, *C. elaphus* ne figure pas dans l'énumération, donnée par Shaw, des Mammifères de l'Afrique du Nord : or il n'est guère concevable que cet explorateur ait connu le Daim qui est rare dans ce pays et n'ait pas observé le Cerf qui y est commun).

1789 Le Cerf, Poiret, *Voyage en Barbarie*, I, p. 242.

1837 *Cervus barbarus*, Bennet, *Proc. Zool. Soc.*, p. 31.

1848 *Cervus mediterraneus*, Gervais, *Ann. Sciences Nat.*, 3, x.

1855 *Cervus barbarus*, Gervais, *Histoire Naturelle des Mammifères*, II, p. 261.

1858 *Cervus elaphus*, Loche, *Catalogue des Mammifères et des Oiseaux observés en Algérie*, p. 26.

1860 *Cervus elaphus*, Loche, *Revue Maritime et Coloniale*, p. 151.

1865 Le Cerf, Judas, *Recueil Notes Mém. Soc. Archéol. Constantine*, p. 8.

1867 *Cervus elaphus*, Loche, *Exploration scientifique de l'Algérie*, Mammifères, p. 29.

1870 Le Cerf, Letourneux, *Bull. Soc. Climat. Alger*, VII, p. 240.

1885 *Cervus corsicanus*, Lataste, *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, XXXIX, p. 276.

1887 *Cervus elaphus barbarus*, Lataste, *Exploration scientifique de la Tunisie*, Mammifères, p. 34.

1888 Le Cerf, C. Tissot, *Id.*, Géographie comparée de la province romaine d'Afrique, II, p. 346.

1898 Le Cerf d'Algérie, Battandier et Trabut, *L'Algérie*, p. 245.

1898 *Cervus elaphus barbarus*, Lydekker, *The Deer of all Lands*, 1898, p. 65.

1904 *Cervus elaphus*, Blanchard, *La Tunisie au début du XXe siècle*, Zoologie, p. 136.

1905 *Cervus elaphus barbarus*, Trouessart, *Caus. sc. Soc. Zool. France*, I, n° 10, p. 405.

caractère a frappé les Indigènes, comme en témoigne le nom kabyle *zouaoua* de *Thizerzerth* [1], littéralement « le petit tacheté » et le nom kabyle du dialecte de Bougie [2] *Izerzer* [3], forme masculine du précédent [4], appliqués l'un et l'autre au Cerf de Berbérie.

Par *C. barbarus*, *C. corsicanus* et d'autres formes de Mammifères de petite taille, la faune actuelle de la Berbérie et des îles méditerranéennes présente, comme la faune quaternaire [5], une certaine physionomie archaïque.

(1) Le père Olivier, *Dictionnaire français-kabyle*, 1878.

(2) Le père Creuzat, *Dictionnaire français-kabyle*.

(3) Les Indigènes de l'Afrique mineure qui parlent arabe n'ont pas de mot propre pour désigner le Cerf. Ils se servent, suivant les régions, des expressions ci-après : 1° بو فرون *Bou Qeroun*, littéralement « porteur de cornes » [dans la région entre Souk Ahras et la frontière tunisienne] ; 2° مشطاب *Mechthab*, littéralement « porte broussailles » [dans la région entre Tébessa et la frontière tunisienne] ; 3° بقر الوحش *Beger el ouahach*, littéralement « Bœuf sauvage » ou simplement وحش *Ouahach*, qui s'applique aussi à *Bubalis boselaphus* Pall. (le Bubale) ; 4° (nom spécial à la Biche) قرطاس *Forthass*, littéralement « tête chauve ». Je dois les renseignements concernant les régions de Souk Ahras et de Tébessa à M. A. Joly, professeur d'arabe à la Faculté des Lettres d'Alger, à qui je suis heureux d'exprimer ici mes plus sincères remerciements.

(4) Il est curieux de trouver un nom spécial chez les Kabyles du Djurdjura et de Bougie pour désigner un animal qui n'existe plus dans le pays, ainsi qu'on le verra par la suite. Ce nom a été d'ailleurs appliqué *secondairement* par ces Berbères à la Gazelle qui cependant n'est point tachetée et qui n'a pas, à l'époque actuelle, dû exister dans leurs montagnes [Cf. *Izerzer*, nom de la Gazelle dans le berbère du Mzab et du Djerid tunisien, *Zerzer*, nom de la Gazelle dans le Djebel Nefousa, *Tizerzert*, nom de la Gazelle dans le berbère des ksours du Sud-Oranais et de Figuig. — M. Basset (*Logmân berbère*, 1890) en rapproche les mots *Azrar* du berbère des Beni Menacer (Cherchell) et *Azdir* du berbère des Beni Snassen, qui voudraient dire aussi Gazelle, mais qui, à mon avis, pourraient tout aussi bien vouloir dire Cerf, ni l'un, ni l'autre de ces animaux ne vivant aujourd'hui dans le Maroc nord-oriental ou dans le Dahra]. — A comparer : 1° زرزر *Zorzor*, زرزور *Zorzour*, nom arabe de l'Étourneau ; 2° زرزوري *Zorzouri*, qualificatif du Cheval gris pommelé.

(5) J'ai insisté ailleurs sur ce sujet (*Étude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine*, 1912, p. 267, note infrapag. 1),

La faiblesse de la taille a fait songer qu'il pouvait exister une relation de cause à effet entre la localisation de certains types dans des îles et le nanisme des individus. Mais cette hypothèse peut-elle se soutenir quand on constate l'existence sur un continent voisin de formes presqu'identiques à des types insulaires ? Ne serait-il pas plus rationnel d'admettre que lorsqu'un rameau d'un groupe ancien se trouve géographiquement séparé de ce groupe, son évolution peut être relativement retardée. Il présentera ainsi à une époque ultérieure des caractères primitifs ou anciens qui ne se montrent plus ou presque plus dans le groupement principal à évolution normale. C'est là ce qui a dû se passer, me semble-t-il, pour les Cerfs de Berbérie et de Corse séparés du grand groupe de *C. elaphus* depuis le Pliocène.

C. barbarus vit aujourd'hui dans deux zones seulement en Berbérie : 1° au voisinage de la frontière algéro-tunisienne, dans un aire limitée à l'ouest par la ligne La-Calle-Souk-Ahras-Tébessa-Négrine et à l'est par une autre ligne Tabarca-Bizerte-Ghardimaou-Le-Kef-Fériana-Gafsa ; 2° dans les Matmata (environs de Douiret) à l'extrême-sud de la Tunisie[1]. La chasse au Cerf étant interdite en Tunisie, il subsiste encore un nombre appréciable de ces Mammifères sur le territoire de la Régence. Il n'en est malheureusement plus ainsi en Algérie, où ils tendent à

à propos des petits Hippopotames de Crète, de Chypre et d'Algérie, des petits Ours de Sicile et d'Algérie. On peut ajouter qu'une petite forme d'*Elephas antiquus* voisine de celles de Malte, de Sicile, de Sardaigne, de Chypre, de Crète, de Gibraltar, et peut-être, comme elles, directement apparentée à une espèce pliocène, a été indiquée du Quaternaire algérien par Pomel (*Les Éléphants quaternaires*, 1895, p. 18).

(1) *C. barbarus* paraît manquer dans la zone intermédiaire (dépression des Chotts) où les conditions très spéciales du milieu lui rendraient la vie impossible.

disparaître : il serait à désirer qu'un arrêté gouvernemental protecteur en empêchât la complète destruction, en même temps qu'il assurerait à la Colonie une nouvelle

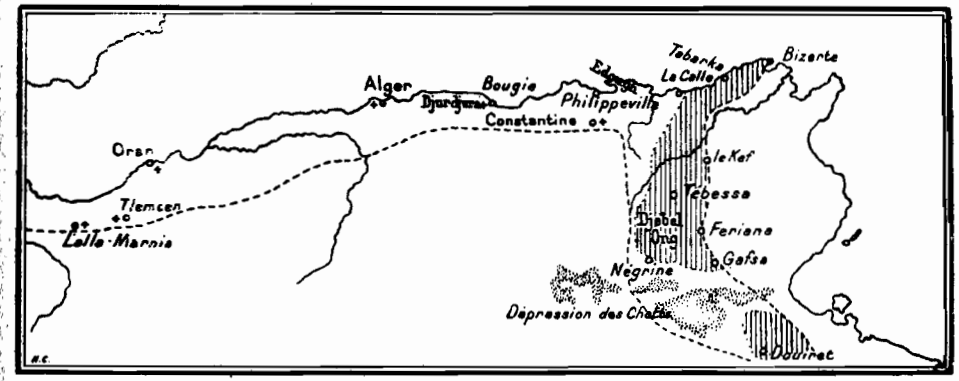

source de revenus par l'établissement d'un droit très élevé pour chaque tête d'animal tué à la chasse.

Au Quaternaire, l'habitat du Cerf était autrement étendu dans l'Afrique mineure[1]. On l'a signalé, en effet, de la station préhistorique du lac Karar, au nord de Tlemcen[2] (Paléolithique ancien : Acheuléen), des grottes de Constantine (grotte des Ours[3], grotte du Mouflon[4]) (Paléolithique moyen : Moustiérien), des escargotières du Sud

(1) L. Joleaud, *Étude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine*, 1912, p. 326, note infrapag. 1.

(2) Boule, *L'Anthropologie*, XI, 1900, p. 1.

(3) Pallary, *Recueil Notes Mém. Soc. Archéol. Constantine*, XLII, 1909, p 153.

(4) Debruge, *Assoc. Franç. Avanc. Sciences*, XXXVIII, Lille, 1910, II, p. 821.

tunisien [1] (Paléolithique récent : Gétulien), de l'abri de la Mouilah, près de Lalla Marnia [2] (Paléolithique récent : Ibéromaurusien), des grottes d'Alger (Grand Rocher [3], Boulevard Bru [4]) et d'Oran [1] (Néolithique ancien : Mauritanien) [5].

Ainsi le Cerf a été répandu dans tout le Tell algérien, de même que sur les Hauts Plateaux constantinois et tunisien pendant le Quaternaire. Mais, dès le début de l'époque historique, il est vraisemblable que son aire de dispersion y était assez réduite. Hérodote [6], Aristote [7], Pline [8] et Élien [9] vont même jusqu'à affirmer qu'aucun Cerf ne se trouve en Libye.

Pacho [10], le docteur Judas [11] et C. Tissot [12], au lieu de révoquer en doute le témoignage de ces anciens auteurs, ont admis, bien à tort évidemment, que le Cerf avait était introduit en Afrique par l'homme [13], postérieurement à l'époque de Pline [14]. Les indications des naturalistes grecs et latins résultent manifestement de renseigne-

(1) Pallary, *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le Nord-Ouest de l'Afrique*, 1909, p. 87.

(2) Pallary, *Bull. Archéol.*, 1910.

(3) Pomel, *Camélidés et Cervidés*, 1893, p. 44.

(4) Flamand, *Assoc. Franç. Avanc. Sciences*, XXX, Ajaccio, 1902, II, p. 730.

(5) Une espèce voisine de *C. elaphus*, *C. algericus* a été décrite par M. Lydekker *(Proc. Zool. Soc.*, 1890, p. 602, fig. 1) du Pléistocène d'Algérie.

(6) IV, 192.

(7) *De animalibus*, VIII, 28.

(8) VIII, 51 et 56.

(9) *De nat. anim.*, XVII, 10.

(10) *Voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque...*, 3e partie, p. 206-207.

(11) *Recueil Notes Mém. Soc. Archéol. Constantine*, 1865, p. 8.

(12) *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, 1884, p. 346-347.

(13) La même hypothèse, tout aussi erronée sans doute, a été émise sur le Cerf de Corse, par Polybe : elle a été adoptée ensuite par Pucheran *(Arch. Mus. Hist. Nat.*, VI).

(14) On verra plus loin que cette hypothèse serait applicable au Daim et non au Cerf.

ments inexacts, du simple fait qu'elles affirment en même temps l'inexistence du Sanglier en Berbérie, car cet Artiodactyle, si commun et si répandu depuis la Méditerrannée jusque dans le Sahara à l'heure actuelle, est fréquent dans toutes les stations préhistoriques, même les plus récentes, comme le Cerf d'ailleurs, ainsi que je l'ai montré précédemment.

L'on peut opposer au surplus à Hérodote, Pline, etc., mal informés : 1° un texte de Virgile [1] ; 2° la représentation de chasses au Cerf sur au moins six monuments africains contemporains de l'occupation romaine, savoir, une peinture d'une grotte sépulcrale de la nécropole de Cyrène [2], un cippe déposé aujourd'hui dans la galerie africaine du Louvre, enfin quatre mosaïques, l'une de Carthage [3], l'autre de l'atrium de la villa des Laberii à Oudna (Tunisie), la troisième des bains de Pompeianus à Oued Athmenia (Constantine) et la quatrième de Cherchell (Alger) [4] ; 3° la figuration du Cerf sur des médailles, dont une provenant d'Hesperis [5] et une autre à l'effigie de Boghud II, roi de la Mauritanie tingitane [6] ; 4° enfin le nom latin d'une localité de la province romaine d'Afrique, *Cerva*, laquelle était située sur un affluent de gauche de l'oued Oum el Ksob, à la pointe sud-ouest du djebel Boltena [7] (nord-ouest de Gafsa), dans une zone où il y a encore des Cerfs aujourd'hui.

(1) *Énéide*, IV, v. 153.

(2) Pacho, *Voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque...*, pl. LII, 2.

(3) Gauckler, *Assoc. Franç. Avanc. Sciences*, XXVII, Nantes, 1898, I, p. 178.

(4) Schmitter, *Bull. Antiquaires de France*, 1883, p. 305 ; — Waille, *Comptes-rendus Acad. Inscriptions*, 1886, p. 305 ; *Bull. Corresp. Afric.*, 1886, p. 124 ; *Bull. Comité*, 1891, p. 258.

(5) Ancien nom de Bérénice, ville de la Cyrénaïque. — Müller, *Numismatique de l'Afrique ancienne*, I, 1860, p. 92.

(6) Müller, *Numismatique de l'Afrique ancienne*, III, 1862, p. 95, fig. 6.

(7) C. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, II, 1888, p. 680.

Le monument de Cyrène et la médaille d'Hesperis permettraient de supposer que *C. barbarus* a autrefois habité également la Tripolitaine, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné sa présence à Douiret. La médaille de Boghud II pourrait bien indiquer, d'autre part, que l'aire de dispersion de cette espèce s'est étendue vers l'ouest jusque sur le Maroc (1).

J'ai rappelé plus haut que le Cerf avait un nom spécial en zouaoua et dans le dialecte de Bougie : l'on est alors conduit à admettre qu'il a probablement vécu dans la Kabylie du Djurdjura et de Bougie à une époque proche de la nôtre (2).

Suivant Shaw (3) la zone d'extension de *C. barbarus* vers l'ouest atteignait la région de Philippeville : « Les « Arabes, dit-il, nomment *Bekker el wasch* une espèce de « Daim qui a précisément les cornes d'un Cerf, mais qui « n'est pas si grand (4) ; ceux que j'ai vus avaient été pris « dans les montagnes de Sgigata ». Sgigata, dans le texte de Shaw, c'est Skikda, aujourd'hui Philippeville. D'après Letourneux (5), l'on trouvait souvent autrefois des bois de Cerfs dans l'humus de la forêt de l'Edough et, d'après M. Gourliau, professeur d'arabe au Lycée de Constantine, l'on en rencontrerait même encore dans cette montagne.

(1) Malgré ce qu'en dit C. Tissot *(Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, 1884, p. 346), le Cerf est encore inconnu du Maroc. M. le docteur Deyrolle *(Le Naturaliste*, 1908) l'indique seulement comme pouvant habiter cette contrée et comme devant y faire l'objet des recherches futures des explorateurs.

(2) Cette hypothèse a déjà été émise par Letourneux *(Étude zoologique de la Kabylie du Jurjura*, 1871, p. 1), mais sans aucun argument : « Il est probable que les grandes futaies de chênes [du Djurdjura] ont « autrefois nourri des hardes de Cerfs... »

(3) *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, I, 1743, p. 315.

(4) Voy. la remarque que j'ai fait ci-dessus p. 474, note infrapag. 2, à propos de ce passage du livre de Shaw.

(5) *Bull. Soc. Climat. Alger*, VII, 1870, p. 240.

Les Indigènes ont, d'ailleurs, conservé là aussi, le souvenir du séjour dans leur pays de *C. barbarus*, qu'ils appellent فشتال *Fechtal* (1). Il est donc vraisemblable qu'aux siècles derniers une grande région forestière s'étendant de Philippeville à Bône (Filfila, Guerbes, Edough) abritait des Cerfs (2). Et dans les zones où ils sont cantonnés aujourd'hui, ils auraient été autrefois plus abondants sans doute, car Gervais (3) dit que leurs bois y donnaient lieu à un commerce d'exportation ayant quelqu'importance.

La disparition du Cerf d'une grande partie de l'Algérie est d'autant plus extraordinaire que cet animal paraît se prêter aux adaptations les plus variées. Son aire de dispersion actuelle recoupe transversalement toutes les zones climatériques de l'Algérie-Tunisie, depuis celle qui, vers le nord, reçoit plus de 1 mètre d'eau par an (environs de La Calle et de Tabarka) jusqu'à celle où il en tombe moins de 200 millimètres (Douiret dans l'Extrême-Sud). L'extension de son habitat est non moins indépendante des conditions phytogéographiques, car elle s'étend à la fois : 1° sur la région tellienne des forêts de chênes-lièges (entre la mer et la Medjerda), 2° sur celle des steppes des Hauts plateaux et de l'Atlas saharien, aux peuplements de pins plus au moins denses et irréguliers, 3° *dans le Sahara*

(1) Ce nom est appliqué à *Ammotragus lerca* Pall. (le Mouflon à manchettes) par les Indigènes du Sud algérien

(2) L'aire d'habitat du Cerf s'étendait peut-être même alors jusque vers Constantine, comme semblerait l'indiquer le nom de djebel Ouahch donné à une montagne voisine de cette ville. En effet, Letourneux (*Bull. Soc. Climat. Alger*, VII, 1870, p. 240) signale dans le Nador de Guelma une ain el Ouahch, source qui, d'après la tradition, aurait été jadis fréquentée par cet animal. J'ai moi-même relevé ce même nom, associé à la survivance de cette même idée dans l'esprit des Indigènes, au nord-est de Guelma (dans la forêt des Beni Mezzlin), entre Guelma et Jemmapes (au nord du djebel Debar), au sud de Jemmapes (près de la kalaa el Atrech), ainsi qu'à l'ouest de ce même village (dans le djebel Sarrak).

(3) *Ann. Sciences Nat.*, 3, X, 1848.

même, où la végétation forestière fait entièrement défaut (environs de Douiret [1]). La présence d'un Cervidé sur ce dernier point et même au voisinage de Négrine, dans le djebel Onk [2], est bien faite pour surprendre, surtout quand l'on songe qu'au djebel Onk il n'existe qu'un embryon de forêt de pins et seulement deux sources, au voisinage desquelles sont presque constamment installés des campements indigènes. Si, à ces faits remarquables, l'on ajoute que, dans le merveilleux parc de Woburn Abbey (Angleterre), où le duc de Bedford poursuit l'acclimation des Cerfs exotiques, *C. barbarus* est en progression constante [3], il faut admettre que cette variété de *C. elaphus* est bien digne de retenir l'attention.

Et une question se pose immédiatement au biologiste. Comment se fait-il que *C. barbarus*, qui témoigne d'une égale aptitude à vivre sous le climat saharien et à s'adapter au climat tempéré humide de l'Europe nord-occidentale [4], se montre, dans l'Afrique mineure, en voie de régression géographique manifeste depuis le Quaternaire, et même

(1) Peut-être à l'époque romaine cette région n'était-elle pas tout à fait aussi désolée que maintenant. Pline (V, 26), après avoir décrit la province romaine d'Afrique, dit, en parlant des deux Syrtes : « Pour « aller à la petite Syrte » en venant du Nord « il faut traverser des « déserts de sable infestés de serpents. Viennent ensuite des *saltus* « pleins d'un grand nombre de bêtes féroces et, plus à l'intérieur, des « solitudes où vivent des Éléphants ; bientôt de vastes déserts et, « au delà, les Garamantes,.. » M. Gsell (*Rec. Afric.*, 1911, p. 358) pense qu'il s'agit dans ce passage des monts des Matmata, djebel Douiret, djebel Nefousa. Le mot *saltus*, difficile à rendre exactement dans notre langue, qui n'est pas adaptée aux paysages sud-méditerranéens, paraît correspondre assez bien au mot arabe غابة *rhaba* : celui-ci est appliqué par les Indigènes aux maquis telliens comme aux oasis sahariennes.

(2) L. Joleaud, *Étude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine*, 1912, p. 430, note infrapag. 1.

(3) Loisel, *Nouv. Arch. Miss. Scient. Litt.*, XIV, 1907, p. 45.

(4) La var. *maral* de *C. elaphus* paraît partager avec *C. barbarus* une grande facilité d'adaptation et une certaine indifférence pour le climat, car elle prospère aussi bien dans le parc de Woburn Abbey que dans ceux de Pilawin (Volhynie) et d'Ascania Nova, au nord de la Crimée.

depuis les temps historiques ? Les causes qui ont déterminé cette régression sont diverses sans doute, mais la principale doit être du même ordre que celle qui a retardé l'évolution de ce Cervidé et, suivant toute apparence, elle n'est pas liée directement aux conditions du milieu [1].

(1) Le milieu, et particulièrement le climat, semblent, par contre, jouer un rôle capital dans la conservation ou l'extinction de certaines espèces de Cervidés, dans les parcs d'expérience : Ainsi dans le parc de Woburn Abbey, au climat maritime, en dehors de *C. barbarus* et de *C. maral*, qui sont en progression, les autres formes du sous-genre *Elaphus* se montrent soit stationnaire (*C. cashmirianus*), soit en régression numérique manifeste (*C. xanthopygus*, *C. canadensis typicus* et *asiaticus*). Dans ce même parc, l'on a constaté l'extinction rapide de *Rangifer tarandus* L. (le Renne) et d'*Alces machlis* Og. (l'Élan), Cervidés qui ont pourtant vécu dans l'Europe nord-occidentale depuis le Quaternaire jusqu'aux temps historiques (V. Stuckmann, *Zeit. Deutsch. Geol. Ges.*, XXXII, 1880, p. 728 et Reinach, *Description raisonnée du Musée de St-Germain*, I, p. 52). — D'autre part, dans les parcs à climat continental, parc national des États-Unis, parc de Pilawin (Volhynie), *C. Canadensis* s'est bien maintenu ; à Pilawin il progresse même, en compagnie de sa var. *asiaticus* et de *Alces machlis* (V. Trouessart, *Rec. Scient.*, 5, IX, 1908, p. 333).

Les changements survenus dans le climat pendant les temps quaternaires ont été de même la cause principale des modifications qui ont affecté la distribution géographique des Cervidés de l'Europe nord-occidentale, ainsi qu'on peut le déduire du tableau ci-après :

SUBDIVISIONS DE L'ÈRE QUATERNAIRE	CLIMATS	CERVIDÉS FOSSILES
POSTPLIOCÈNE :		
Cromerien.....	tempéré.....	*Alces latifrons*, *Cervus elaphus*, *C. capreolus*.
PLÉISTOCÈNE :		
Rissien.....	arctique.....	....
Chellèen.....	tempéré froid	*Alces machlis* (rare), *Cervus elaphus* (abondant), *C. capreolus*.
Würmien.....	arctique	*Rangifer tarandus*.
NÉOPLÉISTOCÈNE :		
Époque du lac à *Ancylus*.....	subarctique..	*Alces machlis* (prédominant), *Rangifer tarandus* (en décroissance).
Époque de la mer à *Littorina*.....	tempéré chaud et sec..	*Alces machlis* (en décroissance), *Cervus elaphus* (prédominant).
Époque de la mer à *Mya arenaria*.. (début	tempéré humide.....	*Cervus elaphus*, *C. capreolus*.
Époque de la mer à *Mya arenaria*.. (fin. .	tempéré sec..	*Cervus elaphus* (en décroissance), *C. capreolus* (prédominant).

Cervus dama n'a jamais été reconnu à l'état fossile en Algérie.

A l'état vivant sa présence était restée douteuse [1] jusqu'à ce que Cuvier [2] (1828) ait vu un Daim sauvage provenant de la régence de Tunis. Depuis cette époque, divers naturalistes en ont fait mention. Gervais [3] (1848, 1855) a précisé son habitat aux environs de La Calle. Loche [4] (1858, 1860, 1867) ajoute qu'il y est très rare. Letourneux [5] (1870) dit que son aire de dispersion s'étend à l'est de La Calle, au delà de la frontière tunisienne, et M. Blanchard [6] (1904) le mentionne, en effet, des forêts de la Kroumirie. M. Trouessart [7] (1905) fait à son sujet les remarques suivantes : « Pourrait bien avoir été intro-« duit (comme dans l'Europe centrale), car les auteurs « anciens n'en font pas mention. Paraît indigène seule-« ment dans l'Est et le Nord de la sous-région méditer-« ranéenne (Palestine, Asie mineure, Grèce, Espagne); « ne se trouve pas en Égypte. Une sous-espèce distincte « *(C. dama mesopotamiæ)* est signalée en Perse. Plusieurs « espèces éteintes habitaient l'Europe moyenne aux « époques pliocène et pléistocène. »

Nous devons ajouter à ces observations que *C. dama*

(1) Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, 2e édition, IV, p. 62.

(2) *Le règne animal*, 2e édition, I, p. 162.

(3) *Ann. Sciences Nat.*, 3, X, 1848 ; *Histoire Naturelle des Mammifères*, II, 1855.

(4) *Catalogue des Mammifères et des Oiseaux observés en Algérie*, 1858, p. 27 ; *Revue maritime et coloniale*, 1860, p. 153 ; *Exploration scientifique de l'Algérie*, Mammifères, 1867, p. 30.

(5) *Bull. Soc. Climat. Alger*, 1876, p. 240. — V. aussi Lataste, *Actes Soc. Linn. Bordeaux*, XXXIX, 1885, p. 278 ; *Exploration scientifique de la Tunisie*, Mammifères, 1887, p. 35 ; — Battandier et Trabut, *L'Algérie*, 1898, p. 245.

(6) *La Tunisie au début du XXe siècle*, Zoologie, 1904, p. 136.

(7) *Caus. sc. Soc. Zool. France*, I, n° 10, p. 405.

lui-même [1] a été indiqué à diverses reprises dans des stations paléolithiques de l'Europe septentrionale ou centrale [Angleterre, Danemark (M. Newton), Allemagne (M. Nehring) [2], Autriche (M. Woldrich) [3]]. On l'aurait trouvé aussi dans quelques gisements également paléolithiques de l'Europe méridionale [Pyrénées (M. Harlé), Gibraltar (Busk) [4], Alpes Maritimes (M. Rivière) [5], Calabre (M. Regalia) [6]]. Malheureusement le petit nombre des pièces recueillies, qui ne sont pas toutes très caractéristiques, ne permet pas d'affirmer l'exactitude des attributions faites. A plus forte raison ce que l'on sait de l'introduction récente du Daim dans l'Europe septentrionale doit-il faire révoquer en doute sa présence prétendue à la fin du Néolithique dans l'Allemagne du Nord [7].

Quoiqu'il en soit, le Daim n'existe qu'à l'état semi-domestique dans le centre et le Nord de la France, en Allemagne, dans le Sud de la Suède et en Grande Bretagne.

(1) Les espèces exclusivement fossiles habituellement attribuées au sous-genre *Dama* sont :

C. (D.) somonensis Desm. du Postpliocène récent (Cromerien) au Pléistocène moyen (Chelléen) [France, Allemagne, Italie *(C. (D.) Gastaldi* Pohl.)] ;

C. (D.) Bronni B.-Dawk. du Pléistocène [Angleterre, Gibraltar] ;

C. (D.) Savini B.-Dawk. du Postpliocène (Cromerien) [Angleterre] ;

C. (D.) Falconeri B.-Dawk. du Pléistocène [Angleterre] ;

C. (D.) verticornis B.-Dawk. du Postpliocène (Cromerien) et du Pléistocène [Angleterre].

(2) *Zeitschr. Deutsch. Geol. Ges.* 1880; — *Schrift. Ges. Nat. Freunde*, 1883, p. 68.

(3) *Mém. Acad. St-Pétersbourg*, 1837, p. 103.

(4) *Trans. Zool. Soc. London*, X, 1877, 2, p. 115. — V. aussi Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, 4e édition, 1834-6, VI, p. 346.

(5) *L'antiquité de l'homme dans les Alpes Maritimes*, 1887.

(6) *Archiv. Anthrop. Etnol.*, XXVII, 1907.

(7) G. et A. de Mortillet, *Le Préhistorique*, 1900, p. 404 : « L'exis-« tence du Daim dans nos régions pendant le Quaternaire ancien est « loin d'être solidement établie. On ne le rencontre même pas au « Néolithique. »

M. Trouessart [1] croit que les Daims qui ont été importés en France venaient de l'Europe méridionale. C'est possible. Mais il est peu vraisemblable que ce Ruminant en soit originaire, car ni la langue grecque, ni la langue latine n'ont de mot propre pour le désigner. πρόξ, que l'on trouve dans Aristote [2], Ἴορκος d'Oppien [3], Ζορκάς d'Elien ne semblent que des formes dialectiques ou des corruptions locales de Δόρξ, Chevreuil. Aujourd'hui encore les habitants de la Grèce, comme ceux de la Sardaigne [4], ne désignent le Daim que par les noms du Chevreuil. Dans les quelques passages des auteurs anciens où il s'agit sûrement du Daim, il est défini par des expressions différentielles, telles que *Platyceros* [5], Εὐρύκερως [6], *Cervus palmatus* [7], qui, comme πλαταίνα, son nom actuel dans certaines îles de l'Archipel [8], sont une allusion à la forme aplatie de ses bois par comparaison avec ceux du Cerf.

Le mot *Dama* que l'on traduit par Daim a été, à la vérité, assez fréquemment employé par les auteurs latins, mais il ne semble pas qu'il ait été appliqué à *C. dama* des naturalistes. Martial [9] parle des Cerfs aux cornes défensives, auxquels il oppose des Daims sans défense ; Ovide [10] présente le Daim comme un animal sauvage que l'on chassait communément ; suivant Columelle, l'on en tirait profit, ce qui laisse supposer qu'on le multipliait par l'élevage ; Capitolin dit que Gordien en montra 200 dans

(1) *Mammifères de la France*, 1884, p. 269.
(2) *Hist. Anim.*, II, 15.
(3) *Cyneget.*, II, 293.
(4) Cetti, I, 104.
(5) Pline, XI, 37, 45.
(6) *Cyneget*, II, 293.
(7) *Giordani*, 3, fin.
(8) Belon, *Observat.*, LV.
(9) III, 58; XIII, 94.
(10) *Métamorphoses*, I, 442; X, 539; XIII, 832.

les jeux pendant son édilité. Dans tous ces cas, et dans d'autres qu'il serait superflu de rappeler, il ne s'agit évidemment pas de *C. dama*, mais sans doute de Bouquetins, de Chamois et d'autres Ruminants. Ehrenberg croit même que le *Dama* de Pline [1] aurait été une Gazelle (*Gazella arabica* Hemp. et Ehr.)

Le mot Daim se trouve aussi dans d'anciens textes français avec des acceptions variées, Bouc domestique [2], Chèvre domestique [3], Bouquetin [4], etc.

Ce vocable, au surplus, n'aurait point désigné primitivement une espèce déterminée. *Dama* voudrait simplement dire « animal dompté » et viendrait du sanscrit *dam*. Dans les langues indo-européennes les noms dans lesquels se retrouve ce radical s'appliquent, soit au Veau (sanscrit *Damya*, bengali *Domra*, grec Δαμαλής [5], latin *Damalio*, albanais *Dhema*), soit même à tout Quadrupède non féroce (persan *Dâm*). Si les noms français *Daim*, provençal *Dam*, italien *Dano*, bas-breton *Duem*, sans épithète, ni apposition sont aujourd'hui exclusivement attribués à *C. Dama*, il n'en est point de même dans certaines langues du Nord, où l'on a encore recours pour

(1) XI, 45.

(2) *L'ancarte des devoirs que les manans et habitans de la ville et des fors bourgs de Fougères ont accoustumé de payer pour les marchandises* (1559) : « de chacun Dain ou Chèvre est deub aussi 12 « deniers ». — Cette acception s'est conservée dans une locution proverbiale populaire en usage dans l'Ouest de la France, « puer comme un Daim. »

(3) Gaston Phœbus. *Deduis de la chasse des bestes sauvaiges* : « la « Biche sauvaige » (c'est-à-dire la femelle du Bouquetin) « faonne ainsi « qu'une Biche chievre ou daine. ».

(4) Jehan Corbichon, traduction française de Barthelemi Glawill, *De proprietatibus rerum*, XVIII, 28 (fin du XIVe siècle) : « Dain est ung cheureau sauvaige. » — P. Ange de Saint-Joseph, *Gazophyl. ling. Pers.* : Giraffa « petit Dain : l'on en trouve des troupes en voyageant par la « Perse. »

(5) Δαμνῶ, δαμάζω je dompte.

sa désignation à un nom composé d'un substantif signifiant Cerf, précédé de *dam* ou *daf*, qui n'a que la valeur d'un qualificatif. Tels sont *Dam-fiadh* en irlandais, *Dam'hirsch* en allemand, *Dafhjort* en suédois [1]. Ces derniers mots doivent donc se traduire par « Cerf dompté ». Ils prouveraient à eux seuls, au besoin, que le mot *Dama* n'a pas originellement été attribué spécialement à notre espèce.

De l'ensemble de ces appellations nous pouvons conclure que, sans doute, le Daim n'a jamais été commun dans l'aire de dispersion des langues indo-européennes, puisque son individualité spécifique n'y a pas été consacrée par un nom spécial et que le nom qui lui a été finalement attribué n'est le reflet d'aucun de ses caractères particuliers, mais rappelle simplement le résultat de l'action que l'homme a exercée sur lui.

Il ne semble pas, au surplus, que le centre de développement de l'espèce ait été l'Europe, car, si elle y a vécu au Pléistocène, ce qui est douteux, elle y était très faiblement représentée [2]. Elle semblerait plutôt originaire des contrées au nord de la Palestine. Des restes de Daim abondent, en effet, dans ces régions. Lartet en avait déjà reconnu des gisements moustiériens près de Beyrouth, et récemment M. Zumoffen en a rencontré *à profusion* dans diverses stations pléistocènes de la Phénicie [3]. Cet antique Daim de Syrie établit ainsi une liaison géographique entre *C. dama typicus* d'Europe, toujours plus ou moins domestiqué, et *C. dama mesopotamiæ* resté à l'état sauvage dans la Mésopotamie et le Louristan (Perse) [1].

(1) Suedois *dämpa*, dompter.

(2) Les espèces de Daims connues seulement à l'état fossile en Europe ne sont certainement pas les ancêtres de *C. dama* et semblent très étroitement apparentées entre elles (Boule, *Les grottes de Grimaldi*, I, fasc. 3, 1910, p. 211, 213).

(3) D'après M. Zumoffen *(La Phénicie avant les Phéniciens : l'âge de la pierre*, 1900, p. 74), les restes de Daims des stations pléistocènes de Phénicie devraient être rapportés à *C. dama mesopotamiæ*.

Il est vraisemblable, d'ailleurs, que c'est en Phénicie que la domestication du Daim a été pratiquée d'abord. On croit généralement que le Cerf était compté parmi les animaux pouvant être offerts en holocauste ou en sacrifice ordinaire à Baal-Hammon. Le Cerf aurait été lié ainsi au culte de la divinité phénicienne et la croyance que les Carthaginois auraient introduit le Cerf en Afrique pour l'y élever [2] dans un but rituel pourrait ainsi s'expliquer très simplement

Je pense qu'il y a là une double erreur, que c'était le Daim et non le Cerf que l'on sacrifiait à Baal, que c'est le premier, par suite, qui a été introduit en Afrique, alors que le second y était indigène. Je vais essayer de justifier cette opinion.

Le tarif des redevances dues aux prêtres de Baal pour les sacrifices est gravé sur une pierre découverte à Marseille en 1847 et dont une répétition a été trouvée à Carthage en 1861 [3]. Les animaux admis en oblation y sont énumérés et groupés en catégories. Voici un extrait de la traduction du texte phénicien, d'après l'abbé Bargès [4] :

(3e ligne) « Pour un *Bœuf entier*, sacrifice ordinaire ou « sacrifice holocauste, les prêtres auront 10 sicles d'argent

(1) L'aire de dispersion originelle du sous-genre *Dama* aurait donc, vers le nord, débordé légèrement la zone marginale sud du sous-genre *Elaphus* : elle serait vis-à-vis de celle-ci dans la même situation que l'aire de dispersion des sous-genres plus orientaux, *Rusa*, *Axis*, *Rucervus*, *Elaphurus* (région indienne, Chine occidentale) et *Pseudaxis* (Chine orientale, Japon).

(2) Clermont-Ganneau, *Comptes-rendus Acad. Sciences*, 1844.

(3) Judas, *Sur un tarif de taxes pour les sacrifices en langue punique trouvé à Carthage et analogue à celui de Marseille.*

(4) *Congr. Orient. Marseille*, 1876, p. 293-294. — V. aussi Munk, *Journal asiatique*, 4, x, 1847, p. 473.

« par tête d'animal. Dans l'holocauste ils auront en sus « de cette redevance 300 mischkals de chair...

(5e ligne) « Pour un *Veau* qui frappe de la corne, pour « celui qui ne regimbe pas encore ou d'un âge plus ten- « dre, aussi bien que pour un *Cerf entier*, soit sacrifice « ordinaire, soit sacrifice holocauste, les prêtres auront « 5 sicles d'argent par tête d'animal. Dans l'holocauste « ils auront en sus

(6e ligne) « de cette redevance 150 mischkals de chair...

(7e ligne) « Pour un *Bélier* ou pour un *Bouc entier*, « soit sacrifice ordinaire, soit sacrifice holocauste, les « prêtres auront 1 sicle d'argent, plus 2 zar, par tête « d'animal ; et dans le sacrifice ordinaire ils auront en « sus de cette redevance 30 mischkals de chair...

(9e ligne) « Pour un *Agneau*, pour un *Chevreau*, ou un « *Faon de Biche entier*, sacrifice ordinaire ou sacrifice « holocauste, les prêtres auront trois quarts de sicle, « plus... zar, par tête d'animal ; et dans le sacrifice ordi- « naire ils auront 15 mischkals en sus...

(11e ligne) « Pour toute *production des jardins*, soit « fleurs, offrande entière, soit jujubes, soit oignons, les « prêtres auront trois quarts de sicle, plus 2 zar par « offrande...

(12e ligne) « Pour tout *Oiseau*, ou pour toutes *prémi- « ces* sacrées, soit oblation de blé, soit oblation d'huile, « les prêtres auront 10 oboles d'argent par oblation...

(15e ligne) « Dans tout sacrifice qui sera offert par un « pauvre en *bétail* ou un pauvre en *Oiseaux*, rien ne « reviendra aux prêtres... »

Il est manifeste que dans ce texte les animaux sont groupés par ordre d'importance : par suite l'animal dont le nom, qui peut être lu *Aiâl*, a été traduit par « Cerf » et

qui est assimilé au « Veau » pour les redevances, devait être approximativement de la taille du Veau, comme son « Faon » devait être de la taille de l'« Agneau ». Si l'on admet que le Taureau pris par les suffètes, auteurs de l'édit, comme étalon des redevances, était de la taille du Bœuf actuel de Berbérie, ce qui est vraisemblable, c'est-à-dire mesurait 1m 15 à 1m 25 au garrot (1), que ceux de la 3e catégorie n'avaient que 0m 55 à 0m 65 (Mouton et Chèvre d'Afrique) (2), ceux de la 2e catégorie devaient avoir une taille intermédiaire. Par suite, il ne peut être question, dans le texte phénicien, ni de *C. elaphus maral*, qui atteint 1m 50, ni de *C. elaphus typicus* dont la taille est de 1m 40 (3). Par contre *C. dama* (4) et *C. elaphus barbarus* par leur taille de 0m 80 se rangeraient bien parmi les espèces de la 2e catégorie.

Mais *C. barbarus* n'a pas été introduit par l'homme en Afrique, puisqu'on peut l'y suivre depuis le Quartenaire et que son aire de dispersion y est connu tant au Paléolithique qu'au Néolithique et dans les temps historiques. Il ne paraît pas, d'ailleurs, qu'il ait été plié dans une mesure quelconque à la domestication, car *il n'en porte aucun stigmate*. Très vraisemblablement il est donc toujours demeuré un animal sauvage et ce ne peut être lui qui a été désigné dans l'inscription phénicienne.

Les conditions d'existence du Daim sont toutes autres ; il vit presque partout aujourd'hui à l'état semi-domestique, se multiplie très bien dans cet état et y présente des variations de pelage (fauve, isabelle, blanc, noir, panaché) comme n'en offre aucun autre Cervidé, et ces variations

(1) Sanson, *Traité de Zootechnie*, IV, 1878, p. 144.
(2) Sanson, *Traité de Zootechnie*, V, 1878, p. 86, 107, 132.
(3) Trouessart, *Mammifères de France*, 1884, p. 264.
(4) Trouessart, *Mammifères de France*, 1884, p. 269.

de pelage se transmettent par voie de génération avec assez de fixité, *comme chez les animaux domestiques.*

Si l'on ajoute que la 15e ligne de l'inscription désigne les Mammifères oblatoires par le terme générique de *bétail* (1), on admettra que le Daim, animal à peu près domestiqué, a pu être compris dans ce bétail, tandis que le Cerf n'y aurait pas eu sa place. Il est donc très vraisemblable que ce n'était pas le Cerf, mais bien le Daim que l'on offrait en sacrifice à Baal-Hammon, comme les autres animaux indiqués qui sont restés complètement domestiques.

Ainsi s'expliquerait le transport du Daim dans les colonies phéniciennes, à Rhodes, en Berbérie, en Sardaigne, en Espagne, dans la France méridionale, où abandonné plus tard à lui-même, il est redevenu sauvage. On ne l'observe à cet état ni en Italie, ni dans la Grèce continentale, et on ne le connaît en aucune manière de la Corse, de la Cyrénaïque, de l'Égypte, c'est-à-dire des contrées où les Phéniciens n'ont pas eu d'établissements.

Une preuve d'un tout autre ordre établissant que l'*Aiâl* des anciens Sémites du Nord ne pouvait être que le Daim (2) nous est fournie par la Bible. La liste des animaux oblatoires donnée par le Lévitique (3) est identique à celle de la pierre phénicienne de Marseille, sauf que l'*Aiâl* n'y figure pas (4), sans doute à cause des tâches de son pelage. Il manquait d'ailleurs dans toute la partie centrale et méridionale de la Palestine (1). Par contre il devait être fréquent vers le nord, car dans la Genèse (2), *la femelle de l'Aiâl aux beaux Faons* personnifie en quelque sorte le territoire de Naphthali (3), voisin de la Phénicie (4). Et au temps du roi Salomon dont l'autorité s'étendait jusqu'aux moyennes vallées de l'Oronte et de l'Euphrate, l'*Aiâl* était compris parmi les animaux dont on pourvoyait la maison royale. Les viandes fournies journellement comprenaient : 10 Bœufs gras, 20 Bœufs de nomades, 100 têtes de Moutons et de Chèvres, et, en outre, des *Aiâls*, des Gazelles, des Buffles et des volailles engraissées. Si les pêcheurs méditerranéens apportaient leur poisson jusqu'à Jérusalem (5), les gens de Naphthali et des pays plus au nord en étaient bien trop éloignés pour y faire parvenir en bon état des viandes abattues ou des animaux tués à la chasse ; ils ne pouvaient y envoyer que des animaux susceptibles d'être groupés en troupeaux et de se nourrir dans les pâturages de la route. *Aiâls*, Gazelles, Buffles domestiqués voyageaient avec les Bœufs, les Moutons et les Chèvres.

(1) Le mot phénicien de l'inscription doit, semble-t-il, être lu, comme l'hébreu *miqneh*, que l'abbé Glaire traduit : res empta, opes quæ maxime in pecude consistebant, inde *pecus*.

(2) Les mots hébreux qui ont quelquefois été traduits par Daim auraient en réalité une autre signification : *Iarhalâh* désignerait la femelle du Bouquetin ; *Dtschon*, le *Cervus capreolus* L. ou une Gazelle ; *Tsbt*, une Gazelle ; *Iachmoûr*, une Antilope.

(3) I, 3 et suiv.

(4) *L'Aiâl* était un animal pur (*Deutéronome*, XII, 15 ; XIV, 15 ; XV, 22).

(1) Cuvier (*Recherches sur les ossements fossiles*, 4e éd., IV, 1835, p. 62) doutait même de l'existence du Daim dans la Palestine toute entière, parce que plusieurs voyageurs ne l'y avaient pas observé.

(2) XLIX, 21.

(3) Hasselquist (p. 37) indique que le Daim se rencontre encore au mont Thabor sur les confins méridionaux de l'ancien territoire de Naphthali. — *C. maral*, le seul autre Cervidé dont l'aire de dispersion ne soit pas très éloignée de la Palestine, reste localisé dans le Caucase et le Nord de la Perse, atteignant peut-être l'Asie mineure.

(4) Il est souvent question de *l'Aiâl* dans la Bible. Dans le *Psaume* XLII, 2, l' « Aiâl » brame après les eaux courantes. Il est dit au ch. I des *Lamentations* (6) qu'il ne trouve point de pâture et dans *Jérémie* (XIV, 5) que la femelle fait son Faon et l'abandonne parce qu'il n'y a point d'herbe. Le milieu steppo-désertique ne lui était évidemment pas toujours favorable : il se trouvait un peu dans les mêmes conditions que les Cerfs du djebel Onk et de Douiret. — Il y a loin de ce milieu au climat humide de Wolburn Abbey où l'on a essayé d'acclimater le Daim de Mésopotamie. Aussi cet essai n'a-t-il point réussi. (Loisel, *Nouv. Arch. Miss. Scient. Litt.*, XIV, 1907, p. 46).

(5) *Néhémie*, XIII, 16.

On sait que le Buffle commun, domestiqué dans l'Inde depuis les temps les plus reculés, a été introduit par l'homme en Palestine, où il vit encore sur les bords du lac Merom (1). Des Gazelles ont été domestiquées dans l'ancienne Égypte et actuellement encore on en possède en demi-liberté dans le Sud de l'Algérie.

Une autre espèce du genre *Cervus*, *C. pachygenys* Pomel, que l'on a parfois rapprochée de *C. dama* a été trouvée, à l'état fossile, en Algérie : 1° dans une caverne de la carrière des Bains Romains, à l'ouest d'Alger (2) ; 2° dans la tourbe, avec des silex taillés, près de Berrouaghia ; 3° dans une grotte du cap Carbon, près de Bougie (3) ; 4° dans la station préhistorique du pic des Singes, au voisinage de cette même ville [Paléolithique moyen : Moustiérien].

La mandibule de ce Cervidé est formée d'une branche horizontale épaisse, basse et arrondie et d'une branche montante à bord antérieur presque vertical. Ses molaires inférieures ont une base relativement large par rapport à leur longueur. Son squelette, comparé à celui de divers autres Cerfs, révèle un animal plus robuste et de taille plus grande que ne le laisseraient supposer les dimensions relativement faibles de ses dents. Ses bois sont sensiblement aplatis. Tous ces caractères semblent indiquer

(1) Des Buffles vivent aussi aujourd'hui sur les bords du lac d'eau douce de Bizerte et dans l'îlot du djebel Iskel, au milieu de ce lac. Ils sont redevenus sauvages, comme les Daims de Khroumirie et comme ceux-ci doivent vraisemblablement aux Phéniciens leur introduction dans la Berbérie.

(2) Ficheur et Brives, *Comptes-rendus Acad. Sciences*, CXXX, 1900, p. 1485.

(3) Pomel, *Comptes-rendus Acad. Sciences*, CXV, p. 263 ; *Camélicns et Cervidés*, 1893, p. 40

(4) Debruge, *Recueil Notes Mém. Soc. Archéol. Constantine*. XXXIX, 1905.

que *C. pachygenys* est un *Megaceros* (1). Il paraît même assez voisin de *C. Dupini* Sthelin (2) du Postpliocène de France et d'Allemagne, mais il était certainement bien moins haut.

Par sa physionomie générale, *C. pachygenys* offre l'apparence d'un *Megaceros archaïque* (3) ; cependant la forme de ses molaires et de ses bois indique un type assez évolué. Cette espèce devait se trouver, vis-à-vis des autres *Megaceros*, qui vivaient alors en Europe, dans une situation un peu analogue à celle de *C. barbarus* vis-à-vis de *C. elaphus typicus*. Vraisemblablement dérivé directement d'une forme pliocène, ancêtre commun des *Megaceros*, le « Cerf à joues épaisses » de Pomel avait dû subir, en quelque sorte, un arrêt de développement, vers l'époque où il s'était trouvé séparé du groupe principal du sous-genre. Celui-ci, au contraire, avait progressé rapidement dans toute l'Europe septentrionale et centrale, jusqu'au moment de sa brusque extinction un peu avant le début des temps historiques.

Il y avait, en Berbérie, au Pliocène ou au Quaternaire, deux et peut-être trois autres Cervidés appartenant à la sous-famille des Giraffinés, savoir :

Libytherium maurusium Pom.,
Okapia Johnstoni Sclat.,
Giraffa camelopardalis L.

Libytherium maurusium Pomel (4), du Pliocène ancien

(1) Le type de ce sous-genre est le Cerf à bois gigantesques des tourbières d'Irlande.

(2) *Bull. Soc. Géol. France*, 4, XII, 1912, p. 201-207, pl. V, fig. 10-11.

(3) L. Joleaud, *Bull. Soc. Géol. France*, 4, XII, 1912, séance du 16 décembre.

(4) *Comptes-rendus. Acad. Sciences*, CXV, 1872, p. 100 ; *Camélicns et Cervidés*, 1893, p. 22.

(Plaisancien) d'Oran, était apparenté, comme l'Okapi récemment découvert dans l'Afrique centrale, à *Bramatherium*, *Sivatherium*, *Helladotherium*, etc., du Miocène et du Pliocène de l'Europe sud-orientale et de l'Asie sud-occidentale. Le Pliocène ancien de l'oued Natroun (Égypte) a fourni, il y a quelque temps, des ossements appartenant vraisemblablement aussi à *Libytherium*.

Certains naturalistes ont cru reconnaître l'image de l'Okapi lui-même dans diverses gravures rupestres (1) du Maroc (2) et du Sahara algérien (3).

Cet animal vit aujourd'hui dans les parties les plus accidentées et les moins accessibles de la grande forêt équatoriale du Congo belge, sur la rive occidentale du Semliki.

De telles conditions de milieu étaient-elles réalisées dans le Sahara septentrional et au Maroc pendant le Quaternaire. La chose paraît bien peu probable. Faudrait-il admettre que l'adaptation exclusive de l'Okapi à la forêt équatoriale est d'acquisition récente et qu'il a pu vivre dans un milieu différent ? Ce sont là des questions qui ne mériteraient la discussion que si la présence de ce Ruminant en Berbérie était affirmée par des restes fossiles.

La biologie de la Girafe (*Giraffa camelopardalis* L.) diffère tout à fait de celle de l'Okapi. La Girafe, qui ne se tient jamais ni dans les montagnes, ni dans les épaisses forêts vierges, affectionne particulièrement les contrées sèches, les steppes, les dunes couvertes de Mimo-

(1) D'aprés M. Wiedemann *(Orient. Liter. Zeit.*, 1902, p. 222) l'Okapi serait représenté sur une ancienne peinture égyptienne sous le nom de *Schè ;* toutefois M. M. Gaillard *(Bull. Soc. Anthrop. Lyon*, XXII, 1903, p. 1) et Boussac *(Set-Typhon*, 1907) mettent en doute cette attribution.

(2) de Saussure, *L'Anthropologie*, XVI, 1905, p. 119.

(3) Gautier, *Sahara algérien*, 1908, p. 87, fig. 16 (3-7).

sées, telles que l'*Acacia giraffæ* Schreb. Elle habite depuis le pays des Somali, celui des Galla, l'Abyssinie, les vallées du Bahr el Azrak et du Bahr el Abiad, le Kordofan jusqu'au nord du Kalahri : jadis même elle se rencontrait sur les rives du fleuve Orange. En général l'aire de dispersion de la Girafe ne pénètre point dans les contrées boisées de l'Ouest de l'Afrique. Cependant cette espèce a été reconnue dans l'Angola, le Congo, la Nigéria et le Soudan français : suivant M. Chudeau (1), elle ne s'éloigne jamais beaucoup dans ce dernier pays des rives du Niger ou du voisinage des marais de la région du Tchad.

Le genre *Giraffa* a été observé à l'état fossile :

1° dans le Miocène récent (Pontien) : *a*) de la Chine (*G. microdon* Kok.) ; *b*) de l'Inde et de Périm (*G. sivalensis* Falc. et Cautl.) ; *c*) de la péninsule des Balkans (*G. attica* Gaudry) ;

2° dans le Pliocène ancien de l'Ormo, au nord du lac Rodolfe (Abyssinie) (2) ;

3° enfin dans le Pléistocène moyen (Chelléen) de Palikao, près de Mascara *(G. camelopardalis)* (3).

La Girafe existait peut-être encore au Néolithique dans la région algéroise (4), tout au moins au début de la période. Elle vivait sûrement alors dans tout le Sahara, car elle figure parmi les gravures rupestres depuis le Sud marocain (5) et oranais (6) jusque dans l'Ahnet (7) et l'Air (8). Et

(1) Chudeau, *Sahara soudanais*, 1909, p. 201.

(2) Haug, *Traité de Géologie*, 1911, p. 1727.
Gallary, *Bull. Soc. Géol. France*, 3, XXVIII, 1900, p. 908.

(4) Flamand, *Assoc. Franc. Avanc. Sciences*, XXX, Paris, 1901, II, p. 730.

(5) Mardochée *in* Duveyrier, *Les Touaregs du Nord*.

(6) Flamand *in* Pomel, *Caméliens et Cervidés*, 1893, p. 33.

(7) Gautier, *Sahara algérien*, 1908, p. 104.

(8) Foureau, *Documents scientifiques de la mission saharienne*, 1905, p. 1087.

plus on s'avance vers le sud-est, plus ces images paraissent récentes (1).

Un texte ancien laisse à penser que ce Ruminant habitait même aux temps historiques les régions sahariennes voisines de l'Atlas.

Strabon (2) (commencement de l'ère chrétienne) nous dit, en effet, d'après Iphicrate, que dans le pays situé sur l'Océan, au delà de la Mauritanie, chez les Éthiopiens occidentaux, il y avait des Girafes, des Éléphants, des βύζης [*Buffelus antiquus* Duv. (?)], des Lions, des Pythons et qu'il y croissait de grandes Graminées. Eudoxe de Cyzique, également cité par Strabon, ajoute de son côté que le pays des Éthiopiens occidentaux était contigu au royaume de Bogus (Mauritanie tingitane) : ce roi y fit d'ailleurs une expédition avant le temps où il livra Jugurtha aux Romains. M. Gsell (3) pense que le pays dont il s'agit dans le texte de Strabon doit être le bassin de la saquiet el Hamra (4).

On s'explique donc que la Girafe ait un nom spécial en berbère (5) *Amder'* dans le tamahec de l'Ahaggar, *Amdar'*, dans celui des Aouellimiden et de Ghat, *Emdok*, dans celui des Sergou (6).

(1) Gautier, *Sahara algérien*, 1908, p. 105, 115.

(2) XVII, 3, 5.

(3) *Rec. Afric.*, n° 283, 1911, p. 387, note infrapag. 5.

(4) C'est déjà, semble-t-il, dans cet ancien fleuve qu'Hammon (*Périple*, 9 et 10) avait vu, dix siècles auparavant, des Hippopotames et des Crocodiles en grand nombre et, où, un siècle plus tard, Agrippa (*in* Pline, V, 10) indiquait encore la présence de ces mêmes animaux vivant au milieu de grandes Graminées (Gsell, *Rec. Afric.*, 1910, p. 390, note infrap. 7).

(5) Basset, *Journal asiatique*, 1888.

(6) En haoussa la Girafe est appelée *Rakumi n'daji* « Chameau de la brousse ». Pline (VIII, 18, 27) et Solinus (XXX) disent que les Éthiopiens la nommaient *Nabun*. Les Arabes lui donnent le nom de زرافة *Zrafa* et ce nom serait une simple déformation du copte *Sôrafne*, littéralement « long cou ».

Il est ainsi manifeste que, depuis le Pléistocène, la Girafe a tendu constamment à réduire son aire de dispersion primitive en abandonnant d'immenses territoires occupés jadis par elle au nord-ouest (1) et au sud de son habitat actuel. Sa disparition de la région saharienne ne paraît pas directement liée à l'accroissement, au cours du Quaternaire, de la surface couverte de dunes, car c'est un milieu qu'elle affectionne particulièrement. Mais il faut que ce milieu ne soit pas complètement asséché. Et c'est certainement l'asséchement général du sol qui a été la cause première de l'extinction de cette espèce dans l'Afrique nord-occidentale.

Ainsi *Giraffinæ*, *Megaceros*, *Dama* (2), *Elaphus*, qui semblent tous d'origine asiatique, n'ont pas évolué très heureusement sur cette terre barbaresque, où seul ont prospéré les Mammifères d'origine africaine (3).

L. Joleaud,
Docteur ès sciences,
Collaborateur au Service de la Carte Géologique.

(1) Plusieurs des animaux qui vivaient en même temps que la Girafe dans le Nord du Sahara sont aussi en voie de régression très avancée. C'est ainsi que j'interprète la présence du Crocodile, en plein désert, dans le Tassili des Azdjer (Flamand *in* Gsell, *Rec. Afric.*, n° 283, 1911, p. 375) et celle de l'Hippopotame dans les mares relativement peu étendues de la région de Goursalik, à l'ouest du Tchad (Chudeau, *Sahara soudanais*, 1909, p. 202).

(2) Depéret, *Comptes-rendus Acad. Sciences*, CXVIII, 1906, p. 1120 ; CLVIII, 1909, p. 140.

(3) L. Joleaud, *Étude géologique de la chaîne Numidique et des monts de Constantine*, 1912, p. 325-326 ; V. aussi *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, II, 1910, p. 102.

LE SUD CONSTANTINOIS

DE 1830 A 1855 (1)

Nous avons dit quels étaient, dès 1844, nos rapports avec le chikh de Tugurth. Notre attention, tout absorbée par ce qui se passait autour de nous, n'avait pu encore se porter sérieusement sur l'oued Rir et le Souf, que nous ne connaissions encore qu'imparfaitement. Nos relations avec le chikh de Tugurth étaient bonnes et c'était tout naturel, puisque nous ne lui demandions pas autre chose que l'acquittement de son tribut annuel.

Le chikh de Tugurth était alors un jeune homme, nommé Abderrahman ben Djellab ; son entourage, plutôt que lui-même, conçut l'idée d'exploiter notre bon vouloir pour venir à bout de Temacin, l'oasis voisine, la rivale de Tugurth qui, commandée par les chikhs de la même famille (les Ben Djellab), avait toujours eu la prétention de faire un petit Etat à part.

1848

En janvier 1848, le chikh de Tugurth demanda et obtint l'appui de nos nomades et des fantassins des Bou Azid et des Oulad Djellal pour attaquer Temacin qui vint à composition et consentit à payer 80.000 francs. Le chikh de Tugurth avait réclamé cette somme énorme, surtout pour payer le service de ses auxiliaires. Ceux-ci prétendent que le chikh Abderrahman ne tint pas les promesses, qu'il leur avait faites. Il y eut même une sédi

(1) Voir *Rev. Afr.*, n° 286, 3e trimestre.

tion de ces goums irrités d'avoir été trompés. Il l'apaisa par quelques gratifications données aux plus remuants. Le chikh de Tugurth, qui venait d'éprouver le bon vouloir de l'autorité française, fit un bon accueil à la mission qui se rendit à Tugurth au mois de mars. Elle était composée de MM. Dubosq, ingénieur des mines et Dubosquet, chef du bureau arabe de Biskra. C'était un fait politique important que celui d'Abderrahman ben Djellab venant saluer les chefs français du pays. Il avait fallu un motif bien puissant pour le déterminer à une pareille démarche.

Nous avions donné à Ben Djellab les moyens de dompter Temacin ; il se demanda si nous ne pouvions pas l'aider à soumettre les oasis du Souf, qui se sont toujours montrées rebelles au chikh de Tugurth. Mais des goums arabes ne suffisaient pas pour cela ; il fallait l'intervention des Français eux-mêmes. C'était pour l'obtenir qu'Abderrahman était venu à Biskra. Le commandant de Saint-Germain le reçut parfaitement. Malgré des témoignages de considération qui avaient dû flatter sa vanité naturelle de chef indigène, le chikh de Tugurth partit mécontent, parce qu'il emportait la conviction qu'il ne lui fallait pas s'attendre à voir de longtemps les armes françaises paraître dans le Sahara.

Les événements de France avaient réagi sur l'Algérie, comme on sait, d'une manière déplorable. Ce fut pour notre colonie un coup, dont elle est à peine remise. Ce n'était pas dans un pareil moment, où les moyens, les ressources étaient diminuées, qu'on pouvait se lancer dans un inconnu plein de périls. Le contre-coup ne se fit pas sentir de suite dans les Zibans ; nous y reviendrons bientôt. Afin de paralyser les faux bruits, qui ne manqueraient pas de s'étendre, le colonel Canrobert, commandant à Batna, parcourut avec une petite colonne le Hodna, le Bellezma et l'Aurès. C'est dans ces dernières montagnes que le Bey, retiré à Kbaïch, village des Oulad Abderrahman, se livrait à mille intrigues pour soulever

le pays. Le colonel Canrobert résolut de l'enlever. Pendant que lui-même, simulant des opérations dans les vallées de l'Abdi et de l'Abid escaladait brusquement les pentes Nord-Ouest de l'Amar Kkaddou, le commandant de Saint-Germain devait, avec les tribus de Si Ahmed Bey Ben Chennouf, fermer les passages qui conduisent au Djebel Chechar et tenir le Zab Chergui. Le Bey ne tarda pas à se douter qu'il était l'objet de toutes ces manœuvres ; il était incapable de tenir tête. Il ne songea qu'à fuir ; mais, quand il se présenta sur le territoire des Beni Melkem et des Seharna, il lui fut signifié que, s'il ne se retirait pas, on le recevrait à coups de fusil. Force lui fut de rentrer à Kbaïch où, cerné de toutes parts, il finit par se rendre à discrétion le 1er juin, entre les mains du commandant de Saint-Germain. Au même moment, l'avant-garde du colonel Canrobert, malgré des difficultés de terrain énormes, débouchait du Nord. Le colonel descendit avec la colonne jusqu'à Biskra, emmena le Bey avec lui jusqu'à Batna, d'où, comme on sait, il fut dirigé sur Constantine, puis sur Alger, où il est mort en 1851.

L'apparition du colonel Canrobert sur les divers points de la subdivision et la prise du Bey, contrebalancèrent pendant quelque temps les faux bruits répandus après la révolution de février. Au reste, les indigènes ne se rendaient pas bien compte des événements qui venaient de s'accomplir en France.

Pendant la fin de l'année 1848, toute l'attention du commandant supérieur de Biskra fut portée vers le Sud. La guerre était déclarée entre le chikh de Tugurth et les gens d'El Oued. Les Oulad Moulet, tribu mzarguia des Ben Djellab, les goums d'El Oued, commencèrent à courir les uns sur les autres. Les deux partis, qui avaient si longtemps divisé le Sahara, les Ben Ganah et les Bou Okkaz avaient leurs auxiliaires dans l'oued Rir et dans le pays du Souf.

1849

On pouvait dire que Tugurth et les Oulad Saoud du Souf (Kouinin, Zgoun et Tarzout) étaient du parti des Ben Ganah, tandis que Temacin et ses nomades et le restant du Souf étaient du parti des Bou Okkas. Ces querelles des Ben Djellab et d'El-Oued pouvaient donc réagir sur nos tribus nomades. Le commandant de Saint-Germain parvint à réconcilier tant bien que mal le chikh de Tugurth et les gens d'El-Oued. Dans le courant de février 1849, il conduisit lui-même à Alger, pour être présentés au Gouverneur Général, les principaux des villages du Souf et des chargés d'affaires des chikhs de Tugurth et de Temacin. Une première organisation fut établie. Tenant compte des penchants politiques, il fut décidé que les chikhs de Tugurth continueraient d'administrer l'Oued Rir et les villages du Souf, Kouinin, Tazgout et Zgoun ; que Temacin dépendrait directement du commandant supérieur de Biskra ; que Si Ahmed Bey ben Chennouf, caïd des Oulad Saoula, qui avait servi d'intermédiaire pour toutes les négociations avec l'Oued, serait caïd d'El-Oued, Guémar, El-Bihima et Debila. On ne rattacha pas Temacin au commandement de Si Ahmed Bey ben Chennouf, par crainte de ranimer encore des rivalités, que le voisinage de Tugurth aurait rendues plus vives et plus dangereuses.

Au mois d'avril, on dut envoyer une colonne dans le Hodna. Si Mokran devenait de plus en plus antipathique à ses tribus. On voulut essayer une dernière fois d'asseoir son autorité en châtiant quelques tribus récalcitrantes. Il en devint plus odieux, c'est tout ce qu'on y gagna. On décida la construction d'une maison de commandement sur l'Oued Barika, qui devait servir d'appui à Si Mokran.

Cependant les fausses nouvelles commencent à se répandre ; comme toujours les chérifs vont apparaître pour chasser les Français. Les gens des Zibans, qui émi-

grent si nombreux à Alger, en rapportent des impressions défavorables, inspirées par tout ce qu'ils ont entendu dire de nos discordes civiles. Les Français vont quitter le pays. Le commandant de Saint-Germain, appelé à faire partie d'une expédition en Kabylie, emmène avec lui une partie de la garnison. Ce départ des troupes produit un très mauvais effet. Il y avait de la révolte dans l'air. Mille indices l'annonçaient ; des menaces faites à certains chikhs, des espérances mal dissimulées.

C'est dans ces circonstances, qui n'étaient pas particulières au cercle de Biskra, mais communes à toute l'Algérie, que le Gouverneur Général donna l'ordre que des officiers du bureau arabe parcourûssent le pays, afin de s'assurer de l'état des esprits et d'arrêter les auteurs de fausses nouvelles et les agents de trouble. M. le sous-lieutenant Séroka, adjoint du bureau arabe de Biskra, est envoyé pour remplir cette mission dans les Zibans. A peine à Oumach, il apprend que Bou Zian, un des principaux habitants de Zaatcha, passe pour avoir reçu une visite miraculeuse du Prophète, et reçoit une masse d'individus qui viennent le féliciter. Bou Zian tue des moutons pour traiter ses hôtes. Dans ces réunions ce n'est pas la soumission aux Français qu'on prêche naturellement. M. Séroka enregistra ces renseignements et les envoya à Biskra. A Lichana, deux mauvais sujets, qui ont insulté le chikh et l'ont menacé d'une nouvelle ère qui va s'ouvrir pour les musulmans, sont bâtonnés et arrêtés. Le 8 mai, à Tolga, le plus grand village du Zab Dahri, M. Séroka voit qu'il y a de la fermentation dans les esprits. Il passe la journée à causer avec la djemaa. Il attend jusqu'à 6 heures des instructions qui n'arrivent pas. Il se décide alors à aller enlever Bou Zian, quoiqu'il n'ait que quelques spahis avec lui. On sait comment, maître déjà de Bou Zian, qu'il faisait placer sur un mulet, il eut beaucoup de peine à échapper lui et les siens à toute la population soulevée et en armes. On avait prêché la guerre

sainte du haut de la mosquée à la prière du Dohor, quelques jours avant son arrivée. Bou Zian, chikh de Zaatcha du temps des Khalifas d'Abd-el-Kader, n'avait pas été présenté par les Ben Ganah parce qu'il était partisan de Ferhat. Bou Zian n'était pas un personnage religieux, mais il voulut exploiter des circonstances qui lui paraissaient favorables ; il voulait être chikh et croyait y parvenir en inspirant quelques craintes, en se donnant de l'importance.

Quand on a prétendu que l'impôt établi sur les palmiers a été la cause de l'insurrection, on s'est grandement trompé ; les indigènes ont pu le dire ; ils l'ont répété ensuite comme prétexte mais, si l'impôt des palmiers était si lourd, pourquoi commencer sans protester, sans se plaindre, par le payer et se révolter trois mois après? Il a fallu une série de fatalités pour que l'insurrection de Zaatcha devienne ce qu'elle a été. Si le commandant de Saint-Germain avait été à Biskra avec sa garnison normale, dès le lendemain il serait arrivé avec deux compagnies. Bou Zian aurait fui ou aurait été enlevé. Il n'y avait pas alors plus de 25 ou 30 fusils à Zaatcha. Lichana, comme tous les autres villages des Zibans, attendait sans se prononcer encore. Ce ne fut que le 16 juillet que le commandant de la subdivision fut en mesure de punir Zaatcha. Il devait, auparavant, châtier les Oulad Sahnoun.

Le 27 juin, les Oulad Sahnoun avaient attaqué la smala de Si Mokran, qui n'avait eu que le temps de se réfugier dans le bordj sous la protection de la compagnie de la Légion, qui en achevait la construction.

A ces nouvelles le colonel Carbuccia partit de Batna avec deux bataillons de la Légion étrangère, un escadron de spahis et un escadron de chasseurs. Il opéra sa jonction à Barika avec le bataillon d'Afrique parti de Sétif. Le 8 juillet, par une marche de nuit, il atteignit les Oulad Sahnoun qui, devant les démonstrations des goums de Sétif, placés sur l'Oued Meif, n'avaient pas osé s'enfoncer

dans le Sud. Ce fut une razzia terrible ; on prit deux mille chameaux, 12.000 moutons et un immense butin ; les Oulad Sahnoun perdirent par le fer et par le feu 140 hommes, femmes ou enfants, tués dans les tentes. Enfin, plus de 250 périrent de soif ou engloutis dans le Chott en voulant se sauver.

Quand le colonel Carbuccia se présenta devant Zaatcha, Lichana seule, qui faisait partie de la même oasis, était ouvertement insurgée avec elle. Les gens de toutes les autres oasis étaient venus protester de leur fidélité, désavouant les quelques hommes qui avaient répondu à l'appel de Zaatcha. Cela prouve, une fois de plus, combien une insurrection était peu dans les sentiments des masses. Du 18 mai au 16 juillet, Bou Zian avait eu deux mois pour exploiter notre inaction et il avait employé tous les moyens propres à surexciter le fanatisme arabe. Le chiffre des combattants enfermés dans Zaatcha pouvait s'élever à environ 600, se répartissant ainsi :

Zaatcha et Ghamra, propriétaires nomades dans le pays	100
Lichana et Ahl ben Ali, proriétaires	200
Fathussa de Farfar	40
Nara	40
Oulad Ben Kilil, des Amour	30
Bouchagroun	4
Bou Azid d'El Amri	2
Ennouafa des Amour	10
Chorfa du Zab Guebli	50
El Bordj	6
El Outaïa	6
Oulad Harket	40
Oulad Djellal et Sidi Khaled	50
Total	578

Ainsi donc ce n'étaient que les aventuriers des environs qui étaient venus se jeter dans ce foyer d'insurrection. La présence des gens de Nara, gens de l'Oued Abdi, s'explique par deux causes. Bou Zian était originaire du Bordj Oulad Arouz de l'Oued Abdi ; d'autre part, la Zaouïa de Zaatcha avait eu pour fondateur Sidi Sada. Or, les gens de Nara s'appellent Oulad Sada. Le chérif, qui a combattu les Mozni était peut-être de Nara. C'est ainsi seulement qu'on peut expliquer la présence de 40 fantassins de Nara au combat de Zaatcha. Bou Zian les avait appelés au secours de leurs frères.

Le colonel Carbuccia avait 1.350 hommes d'infanterie, 220 chevaux, 2 mortiers de 16 centimètres, 4 obusiers de 12. Avec si peu de monde, les chaleurs extrêmes de la saison, la dyssenterie qui envahissait sa colonne, il ne pouvait guère songer a une attaque méthodique. Il se décida à une attaque de vive force. Pour abriter sa troupe de la chaleur de la journée, il la fit entrer dans les palmiers de Farfar.

L'oasis de Farfar est séparée de celle de Zaatcha par une clairière de 150 à 200 mètres. Les compagnies chargées de garnir les murs extérieurs de Farfar pour couvrir les bivouacs, commencèrent par échanger des coups de fusil avec l'ennemi ; puis, se laissant emporter par leur ardeur, sautant par dessus les murs, traversant la clairière, ils attaquèrent les jardins de Zaatcha. Cette attaque fut poussée avec une grande vigueur. Quelques-uns de nos soldats pénétrèrent jusqu'auprès du village, mais ces deux compagnies dispersées dans les palmiers furent bientôt compromises ; il fallut les faire soutenir pour les dégager ; nous eûmes dans ce malencontreux engagement 5 tués et 12 blessés. Il enflamma les insurgés, qui crurent avoir repoussé une véritable attaque. A deux heures de l'après-midi, la colonne Carbuccia alla prendre position sur le terrain même, où le Bey avait assis son camp. Après avoir lancé quelques obus qui chassèrent l'ennemi de la

zaouïa placée sur le bord extérieur de l'oasis et formant comme l'avant-poste de Zaatcha, il lança ses deux colonnes d'attaque, fortes de 450 hommes, par le chemin de la zaouïa et par celui d'Aïn-Fouhar ; les jardins furent enlevés, en poussant l'ennemi la baïonnette dans les reins. Mais on se trouva alors au bord d'un fossé large de plus de 6 mètres, taillé à pic et plein d'eau. Du côté de la zaouïa, le commandant de Saint-Germain avait amené un obusier presque sur le bord pour essayer de faire brèche. Après 9 coups, la pièce était hors de service. Les troupes étaient pleines d'ardeur ; elles ne demandaient qu'un passage, une brèche pour joindre un ennemi invisible, derrière des murs d'où il faisait un feu terrible. Nos soldats restèrent près de trois quarts d'heures, à peine abrités derrière les murs, à recevoir cette fusillade à moins de 20 mètres. Force fut de sonner la retraite. Elle s'effectua sans qu'aucun fantassin osât s'aventurer hors des murs de Zaatcha. En comptant l'échauffourée du matin et l'attaque du soir, cette affaire nous coûtait 31 tués et 117 blessés.

Le colonel Carbuccia se mit en route sur Biskra le 9 au soir. Les pertes de l'ennemi n'avaient pas été sensibles : 25 tués, 26 blessés. Elles étaient réparties sur trop de fractions pour refroidir les esprits ; la journée du 16 les avait au contraire exaltés. Les renforts commencèrent à arriver. Dès le 19, près de 300 fantassins des Oulad Djellal et de Sidi Khaled étaient déjà entrés dans Zaatcha. Ces renforts allaient augmenter tous les jours. Avec le peu de troupes disponibles, on ne pouvait songer à cerner le groupe de Zaatcha et de Lichana. Il n'y avait pas d'autre parti à prendre que celui de se retirer. Le 21, le colonel Carbuccia partit, laissant un renfort à la garnison de Biskra.

Bou Zian écrivit des lettres partout pour annoncer la victoire et prêcher la guerre sainte.

Les Oulad Djellal et les Sidi Khaled, soulevés par le

marabout Si Mokran ben Abderrahman, qui s'était retiré chez les Ouled Nayl, après l'affaire de janvier 1847, furent les premiers à se jeter corps et âme dans l'insurrection. Chaque jour, nous eûmes à compter une nouvelle défection. Ce n'est qu'au mois d'octobre que le général commandant la province vint dans les Zibans pour réparer l'échec du 16 juillet. Ces longs retards sont les véritables causes du développement qu'a pris l'insurrection dans les oasis. Le 18 mai, ce n'est que Zaatcha; le 16 juillet on n'a encore à combattre que Zaatcha, Lichana et les plus turbulents et les plus fanatiques des environs ; au mois d'octobre, tous les Zibans, les nomades, une grande partie de l'Aurès, le Zab Chergui ont successivement arboré le drapeau de la révolte.

Dans les commencements de septembre, le marabout Si Abd-el-Afidh, de Khanga, chikh des khouan de Sidi Abderrahman et possédant à ce titre une immense influence dans l'Amar Khaddou et le Zab Chergui, se laisse entraîner à la guerre sainte. A la tête de tous les contingents de la montagne, il marche sur Biskra, où Bou Zian doit venir le rejoindre avec tous ses partisans.

Le 17 septembre, Si Abd-El-Afidh vint placer son camp sur l'oued Rivaz en face du petit village de Seriana. Il avait avec lui 200 cavaliers et 3.000 fantassins mais dont beaucoup étaient point ou mal armés. Le commandant de Saint-Germain, sans perdre de temps, part à une heure et demie de la vieille casbah avec 150 hommes d'infanterie, 70 chasseurs, 55 spahis, 20 khiélas et 200 chevaux des goums ; 150 hommes d'infanterie partant de la nouvelle casbah, en construction depuis 1847, doivent le rejoindre en route. A 4 heures et demie, notre petite colonne arrivait à Thouda. On donne aux troupes un moment de repos, que l'on emploie à reconnaître la position de l'ennemi. On s'aperçoit qu'il a négligé d'occuper le village de Seriana, que toute son infanterie

borde la rive gauche de l'oued Rivaz, que sa cavalerie jetée sur son extrême droite, manœuvre entre Seriana et la montagne. Le commandant de Saint-Germain donne aussitôt ses ordres. A la tête de la cavalerie, il va tourner les fantassins par la droite, l'infanterie l'attaquera de front; nos goums doivent se jeter sur les goums ennemis et couper aux fantassins les chemins de la montagne. Ces mouvements furent couronnés du plus grand succès. L'ennemi fut dispersé, rejeté dans la montagne, laissant sur le terrain ou emportant plus de 100 cadavres. Tous les bagages, la tente, les drapeaux de Si Abd-El-Afidh, 100 chevaux ou mulets, 200 fusils, des munitions considérables restèrent entre nos mains. Ce magnifique succès était voilé d'un deuil immense par la mort du commandant de Saint-Germain, tué raide en chargeant à la tête de la cavalerie. Cette chaude et vive affaire ne nous coûtait en outre qu'un chasseur, un khiala et deux cavaliers des goums tués. Le combat de Seriana produisit un effet immense. Biskra lui dut de n'être pas inquiétée plus tard pendant le siège de Zaatcha. Les montagnards, qui éprouvaient pour la première fois les sabres de nos chasseurs, n'osèrent plus s'aventurer dans la plaine. On nous croyait abattus, découragés par l'échec du 16 juillet. Il y avait à la suite d'Abd-El-Afidh (tant la confiance était grande) une multitude de gens, qui venaient seulement avec leurs mulets et leurs tellis vides pour faire la récolte des dattes de Biskra.

Le 25 septembre, le colonel Carbuccia arrivait à Biskra avec 400 hommes du bataillon d'Afrique, 200 hommes de la ligne et 40 chasseurs d'Afrique. C'était l'avant-garde du général Herbillon.

Le colonel Carbuccia venait pour lui préparer tous les moyens et réunir tous les documents nécessaires. Dès la fin de septembre, les Oulad Nayl commettaient des brigandages sur la route de Biskra à El-Kantara. Le

4 octobre, le général Herbillon arriva à Biskra avec la colonne. Un bataillon du 8e de ligne, 2 bataillons du 43e, le 5e bataillon de chasseurs à pieds, le 3e bataillon d'Afrique, le bataillon de tirailleurs indigènes, 2 escadrons du 3e chasseurs, 2 escadrons du 3e spahis, 2 pièces de 8, 2 obusiers, de 15, 4 obusiers de 12 et 3 mortiers de 16 ; en y joignant la colonne du colonel Carbuccia, déjà rendue à Biskra, il disposait de 4.005 hommes, soit : infanterie 3.300 hommes, cavalerie 400, artillerie 300, génie 125, train des équipages 180, administration et ambulance 40, chevaux et mulets 1.100.

Le 6 octobre, la colonne alla camper sur l'oued Mlili ; le 7, de bonne heure, elle s'établit en face de Zaatcha. Il n'entre pas dans notre cadre de raconter le siège de Zaatcha ; nous ne ferons qu'en résumer les principales phases.

Du 7 au 12 octobre, enlèvement et occupation de la zaouïa, construction de 4 batteries, dont 2, la batterie Petit et la batterie n° 3, ne sont qu'à 50 mètres des murailles. Des tranchées relient ces batteries à la zaouïa, base des attaques. Le feu avait été ouvert le 8. Du 8 au 11 inclus, on lança 450 projectiles. L'artillerie ralentit son feu, attendant que le génie eût préparé la descente du fossé. Du 7 au 12 octobre, on comptait 34 tués, dont 2 officiers, 121 blessés, dont 16 officiers. Le 12, le colonel de Barral arrive de Sétif avec un bataillon de zouaves, un bataillon du 38e, 3 compagnies du bataillon d'Afrique, une compagnie de tirailleurs indigènes, un escadron de chasseurs et un escadron de spahis.

Du 12 au 20 octobre, l'artillerie prépare deux brèches. Le génie pousse jusque sur le bord du fossé les deux têtes de sape. Le fossé en avant de la brèche de gauche est comblé au moyen des matériaux des maisons de la zaouïa, que l'on transporte en se les passant de main en main. Quant au fossé en avant de l'attaque de droite, trop exposé au feu de la place, on décide, qu'au moment

de l'assaut, on lancera dans le fossé une charrette qui servira de passerelle. Le 10 et le 12, deux vigoureuses sorties des assiégés essayent d'arrêter la marche des travaux des deux attaques. Du 12 au 20, l'artillerie a lancé 278 projectiles de cinq batteries, batteries Besse, nos 3, 4, 5 et 6 et nos pertes sont de 13 tués, dont deux officiers et 58 blessés.

Toutes les dispositions sont prises pour livrer l'assaut le 20 au matin. Attaque de droite, 1.200 hommes des 8e, 43e et du bataillon d'Afrique, colonel Dumontet. Attaque de gauche, 750 hommes, 2 bataillons de la légion étrangère, une compagnie du 5e bataillon de chasseurs à pied, colonel Carbuccia.

Le commandant Bourbaki avec ses tirailleurs et 2 compagnies de chasseurs à pied doit empêcher les contingents de Lichana de venir au secours de la place. Le colonel de Mirbek, avec la cavalerie, doit occuper la plaine entre Farfar et Tolga et empêcher tout secours d'arriver de ce côté. Le colonel de Barral garde le camp.

A 6 h. 1/2 du matin, l'artillerie recommence un feu redoublé sur les brèches. Deux compagnies d'élite de la légion s'élancent, franchissent le fossé, escaladent la brèche, pénètrent dans la pointe du village, mais une maison ruinée par l'artillerie s'écroule sur nos soldats. Cette colonne d'assaut n'étant pas soutenue, est forcée de se replier devant l'ennemi qui, après avoir reculé, est revenu. Sur 104 hommes montés à l'assaut, 61 sont mis hors de combat, dont 4 tués raides, 10 ensevelis sous les décombres et 10 qui moururent plus tard des suites de leurs blessures.

A l'attaque de droite, on lance la voiture qui se renverse, les grenadiers du 43e se jettent dans le fossé l'escaladent avec peine à cause de la raideur de ses pentes de plus en plus glissantes, mais la brèche n'est point praticable. Les autres compagnies du 43e passent le fossé à leur tour ; elles soutiennent, sans pouvoir le rendre,

un feu épouvantable presqu'à bout portant. Le général fait sonner la retraite. Le 43e avait 17 tués et 80 blessés, presque tous mortellement. Le chef de bataillon et 4 officiers étaient de ces derniers.

Les jours suivants, on rectifie les positions; on exhausse les anciennes batteries qui n'avaient pas assez de vue sur les pieds des murs ; on en construit de nouvelles ; d'un autre côté le général n'est point sans inquiétudes pour ses communications. Tout le pays entre Batna et Biskra commence à se soulever. Les nomades s'échappent du Tell pour venir prendre part à l'insurrection. Si Abd-El-Afidh a autour de lui, sur les hauteurs au-dessus de Mchounech, environ 2.500 montagnards. Si Sadok-bel-Hadj, autre marabout des Oulad Youb, commence à réunir ses khouan; il a déjà 700 fusils. On apprend que Ben Ahmed bel-Hadj est déjà à Soûf et qu'il arrive aussi prendre sa part à la curée. Les communications entre Batna et Biskra sont coupées; la correspondance ne se fait plus qu'avec des piétons, qui filent à travers les montagnes.

Le 25 octobre, on entreprend une coupe de palmiers dans les jardins de Lichana. Les gens de cette oasis sortent en masse pour s'y opposer ; une lutte opiniâtre s'engage ; on est obligé de se replier avec une perte de 6 tués et 19 blessés.

Les jours suivants on continue à couper les palmiers, à travailler aux tranchées, à combler le fossé dans l'attaque de droite avec les débris de la zaouïa. Le 30, une masse de fantassins cherche à déboucher de Tolga ; toute la cavalerie monte à cheval ; une charge vigoureuse rejette tout ce monde en déroute dans les palmiers de Tolga.

Le 31, dès le matin, le général se porte en reconnaissance sur Farfar et Tolga, avec 200 chevaux, 2 compagnies de chasseurs à pied et 2 obusiers de 12. Il est attaqué par plus de 800 cavaliers. Ce sont les nomades

qui viennent d'arriver et qui ont hâte de se signaler. Le général prend position du marabout de Sidi Rouag situé à l'extrémité occidentale d'une ligne de hauteurs qui coupe en deux la plaine de Tolga au col de Khenizen. Deux compagnies de la légion, deux du 8e et deux obusiers viennent l'appuyer. A la faveur de brillantes charges de notre cavalerie et du feu de notre infanterie et de notre artillerie, il se replie lentement sur le camp. Pendant cette attaque extérieure, combinée peut-être, les assiégés, au nombre de plus de 500, font une furieuse sortie sur la gauche de nos attaques.

Du 20 au 31 octobre inclus, y compris les pertes essuyées à l'assaut, nous avions : tués, 48 dont un officier ; blessés, 206 dont 16 officiers. L'artillerie consomma 582 projectiles dont 146 le jour de l'assaut et 184 le 31. On sentait le besoin de ménager les projectiles.

Du 1er au 8 octobre, pas d'événements saillants au siège.

Le 4, Ben Ahmed bel-Hadj arrive à El-Fayd avec 50 cavaliers de l'Oued Souf. Il appelle à lui tous ses partisans du Zab Chergui ; il envoie des émissaires pour soulever Sidi Oqba, mais cette oasis reste tranquille. Les trois marabouts, Ben Ahmed bel-Hadj, Si Abd-El-Afidh, Si Sadok, ont réuni près de 3.000 fantassins et 250 chevaux. Ils pourraient inquiéter Biskra, compromettre le siège, mais leurs rivalités et le souvenir de Sériana paralysent l'ardeur guerrière des montagnards.

Le 8 novembre, le colonel Canrobert, venant d'Aumale par Bou-Saada et Sadouri, arrive devant Zaatcha, mais il apporte le choléra avec lui ; c'est un ennemi de plus, que le courage et l'énergie de nos soldats vont avoir à combattre. Le général Herbillon renvoie le colonel Carbuccia à Biskra, pour préserver ce point des menaces de la montagne et faire le service des convois. Déjà, il avait renvoyé le bataillon du 43e, si cruellement éprouvé à l'assaut du 20. Le 11, un bataillon du 8e de ligne

amène des munitions, plus de 1.000 coups pour l'artillerie et 100.000 cartouches pour l'infanterie. Avec ce convoi, arrivait aussi le chef de bataillon Lebrettevillois, qui venait prendre le commandement du génie. Le colonel Petit était mort de ses blessures; le capitaine Thomas, auquel revenait le commandement après lui, avait été blessé le premier du siège ; le capitaine Graillet, qui avait succédé au colonel Petit, était mort le 26 octobre.

Le 12 novembre, le corps de siège, divisé en trois brigades d'infanterie et une de cavalerie se partageait ainsi :

1re brigade, colonel de Barral, 38e, bataillon d'Afrique : 1.100 hommes ;

2e brigade, colonel Dumontet, 8e de ligne, 43e, tirailleurs indigènes : 2.000 hommes ;

Brigade de cavalerie, colonel de Mirbek, 1er et 3e chasseurs, 1er et 3e spahis : 600 chevaux.

Le 12 novembre, la cavalerie va faire du fourrage dans les joncs des sources de Bouchagroun, oasis abandonnée à 3/4 de lieue à l'Est du camp ; elle est soutenue par les tirailleurs indigènes ; les nomades cachés dans Bouchagroun cherchent à inquiéter le retour au camp. Par une prompte manœuvre, le colonel de Mirbek ramène les escadrons et charge l'ennemi. Vingt et quelques cavaliers des nomades sont tués ; ils perdent, en outre, plus de vingt chevaux tués ou pris. Le 14, l'ennemi inonde nos travaux, qui ont pris un grand développement vers la droite ; de ce côté, on n'a pas à craindre d'être pris à dos comme à la gauche, où il faudrait cheminer entre Zaatcha et Lichana.

Le 15, deux pièces de 12 arrivent avec le 3e bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 51e.

Les nomades qui descendaient du Tell, croyant n'avoir qu'à achever des troupes démoralisées après leurs vaines tentatives, s'étaient retirés dans l'oasis d'Ourlal et l'Oued Djedi. Le général Herbillon part dans la nuit du 15 au 16

avec une partie des brigades de Barral et Canrobert et toute la cavalerie du colonel de Mirbek. A la pointe du jour, les nomades sont cernés, leurs tentes bouleversées ; ils ne trouvent de refuge que dans le village. Plus de 150 hommes tués, un butin immense, 1.800 chameaux, 15.000 moutons, tels sont les résultats matériels de cette affaire, qui ne nous coûte que 6 tués et 25 blessés. Pendant que les troupes faisaient le café, les chefs des Cheraga et des Bou Azid vinrent demander l'aman. Quant aux Sehila et aux Rhaman, ils s'étaient sauvés dans le Sahara pour gagner l'Oued Rir. Le soir, le général rentra au camp, sans être inquiété. Pendant son absence, les assiégés avaient fait une opiniâtre et hardie sortie sur nos attaques de gauche. Ils bouleversèrent une partie de nos travaux et ne furent rejetés dans la place qu'avec peine. Le 18, 500 hommes du bataillon d'Afrique et 120 chasseurs sont envoyés à Biskra, les communications avec Batna devenant de plus en plus difficiles. Le 17 en effet, un convoi de munitions parti de Batna avec 300 hommes, dont beaucoup sortaient à peine des hôpitaux et un peloton de chasseurs avait été attaqué dans la gorge d'El-Kantara par des nuées de Lakhdar, Ouled-Soltan, Beni-Maala, Beni-Ferrah. Le capitaine Bataille de la légion, commandant le convoi ne s'était tiré de ce mauvais pas que grâce à son énergie.

Le 19 novembre, la batterie n° 9 armée avec les deux pièces de 12 ouvre son feu. On a dû élever le terre-plein de plus de deux mètres au-dessus du sol. Le terre-plein, construit en bois de palmier, a coûté beaucoup de peine. Embusqués derrière des pans de mur, d'habiles tireurs prennent la batterie d'enfilade ; on rase ces ruines. Dès le soir, les pièces de 12, tirant à la distance de 60 mètres, on fait une large brèche.

Le 20, on reconnaît le fossé en avant de cette troisième brèche; on trouve qu'il a huit mètres de large et 2 m. 60 d'eau ; on travaille à le combler avec des pierres. Pourtant

les défenseurs de Zaatcha commencent à s'émouvoir de notre opiniâtreté ; nos travaux avancent lentement, il est vrai, mais ils avancent. Ils peuvent prévoir à quelle époque les extrémités de nos attaques se rejoignant les serreront dans un étau de fer et de feu. Beaucoup de gens quittent l'oasis. Si Moussa, ce chérif de l'Ouest, qui a joué un rôle contre Abd-el-Kader, engagea Bou-Zian à partir, lui disant que la place n'était plus tenable, qu'ils étaient obligés de se cacher dans des trous pour se mettre à l'abri des bombes. Bou-Zian persista, comptant toujours sur l'appui, que le Prophète lui avait promis. Avec les gens qu'il avait fanatisés, il contint une grande partie de ceux qui voulaient se retirer.

Les gens de Lichana, incommodés par l'artillerie envoyèrent une députation ; mais ces démarches n'aboutirent à rien.

Du 20 au 26, on perfectionne les sapes, on achève le passage du fossé devant la nouvelle brèche ou brèche n° 3.

Le 24, pendant qu'on relève les gardes de tranchées, devant cette brèche, les assiégés font une sortie furieuse; quelques-uns viennent se faire tuer jusque sous nos canons. On dut faire parvenir des troupes de soutien pour les rejeter dans la place. Les soldats, électrisés, voulaient se lancer à l'assaut. Ce combat nous coûta 11 tués, dont un officier et 35 blessés, dont 2 officiers.

Enfin, l'assaut est décidé pour le 26.

Attaque de droite, colonel Canrobert, 880 hommes (250 du 5e bataillon de chasseurs, 100 hommes d'élite du 16e, 530 zouaves).

Attaque du centre, colonel de Barral, 950 hommes (450 hommes du 8e bataillon de chasseurs, 400 du 38e, 100 zouaves).

Attaque de gauche, lieutenant-colonel de l'Hourmel, 880 hommes (630 du 8e de ligne, 250 du 43e).

Le commandant Bourbaki avec 1.200 hommes (tirail-

leurs, 5e bataillon de chasseurs d'Afrique), fera l'investissement de la place pendant l'assaut, afin d'empêcher les secours d'arriver du dehors.

Le colonel Dumontet reste en réserve dans les tranchées avec 550 hommes du 8e et du 16e.

La garde du camp est confiée au colonel de Mirbek ; 300 des moins valides des différents corps gardent les différents postes.

A 8 heures, le commandant Bourbaki a terminé son mouvement. Le signal est donné, la charge sonne, les 3 colonnes s'élancent. On sait avec quelle rage se défendirent ces fanatiques qui, cernés de tous côtés, sentaient qu'ils ne pouvaient échapper. Il fallut faire le siège de chaque maison, en faire sauter même quelques-unes à la mine. A midi, des coups de feu partaient encore de ces ruines fumantes ; Bou-Zian, ses deux fils et tous les défenseurs périrent. Le commandant Bourbaki repousse une très vive attaque de tous les combattants entassés dans Lichana, qui se doutent que le sort de Zaatcha se tranche dans ce moment, que c'est la lutte suprême, qui va décider si les prophéties de Bou-Zian sont un mensonge ou si, réellement, la mauvaise heure va sonner pour les chrétiens.

Au grondement étourdissant de l'artillerie, qui a précédé l'assaut, à la mousqueterie, aux bruits sourds de la mine, aux clameurs du combat, succède un silence de mort. Les gens de Lichana s'avancent en reconnaissance ; glacés de terreur, ils ne peuvent plus douter que Zaatcha n'existe plus.

Il est curieux d'énumérer ces derniers défenseurs de Zaatcha. Pour rendre son véritable caractère à cette défense, qui n'en reste pas moins honorable pour le courage des indigènes, disons que Zaatcha était le champ clos où, depuis 2 mois, tout ce qu'il y avait de gens turbulents et de fanatiques à cinquante lieues à la ronde venaient faire le coup de feu et la guerre sainte contre les Français.

Ce n'est pas à une garnison qu'on a eu affaire ; excepté Bou-Zian, et peut-être une cinquantaine d'adhérents, tout le reste se renouvelait complètement. J'ai pu, par des renseignements très délicats à obtenir sur pareil sujet, arriver à avoir la liste des gens morts le jour de l'assaut. La voici :

Gens de Zaatcha	30
Ghamra	25
Oulad Sidi Zian	40
Oulad-Djellal	30
Oulad-Sassi	30
Si-Khaled	40
Oulad-Harket	20
Bouchagroun	20
Bou-Azid	20
Lichana	15
Contingents de Si-Moussa	60
Sahari	50
Rouara	10
Mdoukal	10
Fatuassa de Farfar	15
Oulal-Soltan	15
Oulad Sidi-Salah	5
Bou-Saada	2
Oulad-Djenadj	10
Beni-Ferrah	10
Oulad Sidi-Hamla	12
Total	476

Comme il y avait là beaucoup d'étrangers, beaucoup d'inconnus, on peut porter sûrement à 500 le nombre des défenseurs tués dans l'assaut. Les indigènes assurent, d'ailleurs, que pas un, à l'exception d'un Mgharbi de Si Moussa, ne put s'échapper. Ainsi dans Zaatcha on

frappa plus ou moins rudement plus de 25 tribus. L'effet n'en fut que plus étendu. L'assaut de Zaatcha nous coûta 43 tués et 175 blessés. Pour tout le siège nos pertes s'élevaient à :

Officiers tués.....	20
— blessés.....	60
Soldats tués.....	300
— blessés.....	620

L'artillerie avait lancé, depuis le 7 octobre jusqu'au 26 novembre, 2.226 projectiles, dont 1.521 pendant les 8 premiers jours.

La journée du 27 fut employée à achever la destruction de Zaatcha.

Toutes les oasis envoyèrent des miad pour obtenir l'aman et fournirent les otages demandés. La nouvelle de la chute de Zaatcha, répandue avec une rapidité électrique, frappa partout les insurgés de stupeur. Tous les indigènes regardaient ce duel opiniâtre comme un jugement de Dieu. Dieu avait prononcé. Autant la confiance avait été aveugle, enthousiaste, autant l'abattement fut rapide et profond.

Dans toute cette subdivision soulevée, toutes les tribus rentrèrent dans l'ordre sans qu'il fût nécessaire de tirer un coup de fusil. Il n'y eut que la petite république de Nara, la sœur d'origine de Zaatcha, qui fit une résistance isolée, qui entraîna sa destruction. Le 28 novembre, on acheva l'œuvre de destruction en faisant sauter le minaret de la zaouïa de Sidi Sada. Zaatcha, avec ses pans de mur ruinés, recouvre des masses de cadavres. Son oasis largement entamée par la hache (on avait coupé 7.000 palmiers à Zaatcha, 3.000 à Lichana) devait rester comme l'exemple visible d'un terrible châtiment, dont l'effet dure encore.

Le général leva le camp et alla camper sur l'Oued Mlili Les cadavres des morts, des cholériques, le séjour de tant

de monde sur le même terrain pendant 52 jours avaient fait de ce campement un foyer pestilentiel. Le jour même de l'assaut, le choléra s'était abattu sur Lichana. Le jour du départ de la colonne, plus de 50 personnes y moururent. Quelques esprits superstitieux virent là comme un fléau vengeur, qui les punissait de n'avoir pas succombé avec Zaatcha.

Le 29, la colonne rentra à Biskra. Les soumissions y arrivaient de tous côtés. On apprenait que Ben Ahmed Bel Hadj venait de repartir pour le Djerid ; c'était l'aveu de son impuissance. Il s'en retournait profondément humilié ; il n'avait pas pu obtenir l'entrée de Sidi Oqba, sa ville natale, l'ancien siège de sa puissance. Si Abd el-Afidh, de son côté, avait écrit pour demander pardon. Les Français ne lui avaient jamais fait que du bien, disait-il, c'était contre son gré qu'il avait arboré le drapeau de la révolte, mais ses khouan avaient voulu marcher et il avait dû partir. Et, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il y avait du vrai dans ce que disait Abd el-Afidh, marabout peu belliqueux, auquel il avait dû beaucoup coûter de quitter les doux loisirs de la zaouïa.

Le général Herbillon quitta Biskra le 1er décembre. Il laissait en arrière tout le pays soumis, à l'exception des Selmia retirés dans l'oued Rir et dont le chikh de Tugurth retardait la soumission, parce qu'il voulait qu'elle se fît par son intermédiaire.

Déjà les oasis des Zibans commençaient à payer l'amende, qui leur avait été imposée. En chemin, le général reçut la soumission des Oulad Zian et des Beni Ferrah.

Arrivé à Ksour le 4, il y séjourne le 5 et le 6. Il y dissout sa colonne. Le colonel de Barral, avec les troupes de Sétif, va calmer l'agitation de sa subdivision. Le colonel Canrobert, avec ses deux bataillons de zouaves, les 5e et 8e bataillons de chasseurs à pied, un bataillon du 8e de ligne, les tirailleurs indigènes, deux escadrons de

chasseurs, un de spahis, est chargé de rétablir complètement la paix dans la subdivision de Batna. Avec le restant de ses troupes, le général Herbillon reprit la route de Constantine.

Le colonel Canrobert avait tout d'abord à régler les affaires de Bellezma. Parti le 7, il bivouaqua le soir à l'Oued Berridj ; le 8, à Séfian, où il séjourna le 9, afin de prendre toutes les informations nécessaires avant de s'engager dans le pays des Oulad Soltan encore insoumis. Le 10, il atteint N'gaous, il y séjourne jusqu'au 14 inclus. Il y règle la soumission des Oulad Soltan, des Ali ben Sabor, des Oulad Selled, des Oulad Bou Aoun. Le 16, le colonel arrive au bordj de Barika. Déjà, au mois d'août, les Oulad Derradj avaient été enlevés à Si Mokran et ajoutés au commandement de Si Mokhtar, caïd des Oulad Ali ben Sabor et Oulad Sellem. Mais Si Mokran était devenu impossible ; sa destitution était nécessaire.

Le colonel Canrobert arrête les bases de la nouvelle organisation de son ancien commandement. Déjà les Oulad Derradj ont été séparés. On fait du reste deux autres caïdats, celui des Saharis, dont est investi Boulakhas, neveu du Chikh El Arab et celui des Oulad Zian, qu'on donne au neveu de Si Mokran.

Rentré à Batna le 23, le colonel Canrobert en repart le 25 pour l'oued Abdi. Les nombreux villages de cette riche vallée avaient une attitude demi-hostile, qui réagissait d'une façon fâcheuse sur les Zibans. Aussitôt que nos troupes y apparurent, tous les villages se soumirent à l'exception de Nara qui, se fiant à sa position difficile et aux menaces de l'hiver, refusa de venir à composition. On sait comment ce village fut brillamment emporté le 5 janvier. Il était temps; le jour même la neige commença à tomber.

Le colonel Canrobert ne put rentrer directement à Batna; il lui fallut descendre l'Abdi jusqu'à Branis pour remonter, de là, par El Kantara et Ksour. Déjà le versement de l'amende se ralentissait dans les Zibans ; tous les yeux se tournaient vers l'Aurès; on s'apprêtait sourdement à recommencer. La nouvelle de la prise et de la destruction de Nara complèta l'effet produit par la prise et la destruction de Zaatcha. Ainsi se termina cette insurrection,qui n'avait pris des proportions si formidables que par une série de fatalités. Elle prouvait une fois de plus que nous ne dominions l'Algérie, qu'à la condition d'être toujours les plus forts et toujours et partout vainqueurs. Coûte que coûte, dès qu'une difficulté surgit quelque part, sans se laisser arrêter par aucune considération d'opportunité de saison, il faut se hâter de la trancher, parce que chaque jour de retard crée une difficulté de plus. Le 19 mai, 2 à 300 hommes auraient eu raison de Bou Zian; le 16 juillet, une colonne de 1.500 hommes échoue ; le 4 octobre on s'y présente avec 4.000 hommes et des moyens qui sont encore insuffisants ; il fallut 8.000 hommes et un siège de 52 jours.

1850

Dans le mois de janvier 1850, les Selmia et les Rahman, dont la soumission avait été retardée par les sourdes menées du chikh de Tugurth, ainsi que nous l'avons dit plus haut, viennent enfin demander le pardon de leur trahison. Depuis longtemps on se plaignait que les nomades n'étaient pas commandés. Le Chikh El Arab n'ayant pas d'intermédiaire dans l'administration de ces tribus, les abandonnait aux caprices de leurs djemaas et à leurs instincts de désordre. On divisa les nomades en deux caïdats : 1° celui des Cheraga (Ahl ben Ali, Ghamra, Chorfa), dont fut investi Ali ben Guidoun, fils aîné du Chikh El Arab; 2° le caïdat des Gharaba (Selmia, Rhaman, Bou Azid), dont fut investi Si Ahmed bel Hadj, cousin du Chikh El Arab.

Les Oulad Zid, toujours insoumis, étaient campés pêle-

mêle avec les Selmia et les Rhaman dans l'oued Rir ; ils faisaient leurs échanges sur le marché de Tugurth avec l'assentiment du chikh Abderrahman. Ce dernier, désireux d'effacer la fâcheuse impression qu'a pu produire sa conduite ambiguë à l'égard des Selmia et des Rhaman, monte à cheval avec les cavaliers de ces tribus, y joint les Oulad Moul et tombe sur les Oulad Zid qui étaient campés auprès de Tikdidin dans la sécurité la plus complète et leur enlève plus de 600 chameaux et 2.000 moutons. Alléchés par ce facile coup de main, les Selmia et les Rhaman demandent l'autorisation de courir sus aux Larbaa et aux Harazlia, qui refusaient d'obéir au khalifa Ben Salem et commençaient cette longue série de désordres, qui a tant agité le Sahara et qui finit à peine.

Le chikh de Tugurth entrave ces projets car les Larbaa et les Harazlia sont, peut-être, les tribus qui fréquentent le plus le marché de Tugurth. Et cette question de marché, comme nous le verrons bien des fois, domine toute la politique des Ben Djellab. Les Selmia, les Rahman, qui voulaient à toute force se rembourser de ce qu'ils avaient perdu à la razzia d'Ourlal, se joignent aux Oulad Harket pour tomber sur les Oulad Sassi. Cette démonstration détermina les Oulad Dekri, déjà ramenés vers le Nord par la sécheresse prématurée du Sahara, à demander les conditions de leur rentrée en grâce.

Le marabout Si Mokhtar, des Oulad Djellal, qui n'avait pas encore voulu reconnaître l'autorité française, vint faire amende honorable à Biskra. Ainsi, à la fin de février, tout le cercle de Biskra était pacifié, à l'exception de quelques fractions des Oulad Zekri (Oulad Rebbah, Oulad Sani). Froissé de la nouvelle organisation de l'Oued Rir et du Souf, mécontent de ce que nous ne lui ayons pas subordonné Temacin, le chikh Abderrahman, à la tête des fantassins de l'Oued Rir et d'une partie des goums des Oulad Moulet, va attaquer, au commencement d'avril, la petite oasis de Bladet Amar, qui suit toujours la ligne

politique de Temacin. Après avoir facilement forcé les habitants à se renfermer dans les murs du village, Ben Djellab fait commencer la coupe des palmiers. Il en avait déjà abattu un grand nombre, lorsqu'il apprend l'approche de plus de 2.000 fantassins du Souf, qui arrivent au secours de Bladet Amar. Ben Djellab bat précipitamment en retraite sur Tugurth ; les Soufa le poursuivent en échangeant une fusillade insignifiante. Cet infructueux appel à la force démontre une fois de plus combien sont peu fondées les prétentions des Ben Djellab au gouvernement de tout l'oued Rir et Souf. A la suite de son expédition chez les Nmemchas, le général de Saint-Arnaud, commandant la province, donne une nouvelle organisation à cette grande tribu. Les Oulad Rechaïch qui, jusque-là, avaient dépendu de Biskra, en sont retirés pour faire partie du commandement d'El-Hassenaouï. Le général de Saint-Arnaud traverse le Djebel Chechar, une partie de l'Aurès, suit le cours de l'Abiod et vient déboucher à Biskra par Mchounech et Chetum, le 12 juin.

Le passage à travers toute cette contrée, si peu visitée par nos troupes, produisit un excellent effet. Il ne fut signalé que par l'affaire d'Ouldja (3 juin). Pendant que la colonne stationnait auprès de cette petite oasis située sur l'Oued el Arab, au-dessus de Khanga, deux soldats furent assassinés par les gens du village. Les coupables n'ayant pas été livrés dans le délai fixé, on cerna le village et on passa les habitants par les armes.

Si Abd-el-Afidh, le marabout de Khanga, malgré l'aman qui lui avait été donné, était parti, sous un prétexte plus ou moins plausible, pour le Djerid à l'approche du général de Saint-Arnaud. Il ne pouvait croire à l'indulgence, que nous avions eue pour sa trahison et son ingratitude. Si Abd el Afidh rapporta du Djerid les germes du choléra. Il mourut à Khanga le 13 juillet. Le fléau ne tarda pas à paraître à Sidi Oqba, puis à Biskra ; il devait faire, jusqu'au milieu de septembre, les plus cruels ravages.

Nous avons dit que les Larbaa et les Harazlia s'étaient mis en insoumission. Etablis sur l'Oued Itel, ils commencèrent à faire des courses dans les Zibans. Ils enlevèrent, près de Doucen, un caravane de 24 chameaux appartenant aux Selmia. Le 2 août, il surprirent les troupeaux de cette pauvre oasis d'Oumach, que sa position avancée et isolée a rendu tant de fois victime des déprédations des nomades. Les choses se passèrent absolument comme en 1846 ; les goums d'Oumach, sortis pour reprendre leurs troupeaux, tombèrent également dans une embuscade. Douze de ces malheureux restèrent sur le terrain. Les Larbaa et les Harazlia, au nombre de 150 cavaliers et de 300 fantassins montés sur des chameaux, firent, le lendemain, une tentative inutile contre les Oulad Sidi Salah, campés dans le bois de Sada ; mais leur goum alla enlever au Sud de Sidi Oqba 160 chameaux et 400 moutons des Oulad Amor. Après ces audacieux coups de main, ils se retirent dans le Sud.

Aussitôt qu'on avait su ces coureurs établis sur l'Oued Itel, le commandant supérieur avait demandé des goums des nomades et des Saharis. Le caïd de Biskra, Mohammed Srir, avec 300 chevaux appuyés de 300 fantassins du Zab et des Oulad Djellal, est chargé d'aller jusqu'à l'oued Itel pour en chasser les Larbaa et les Harazlia. Arrivé à Bou El Arimek, à 12 lieues au Sud des Oulad Djellal, le caïd apprend que l'ennemi, qu'il poursuit, s'est retiré du côté des Beni Mzab. Il juge inutile de pousser plus loin et, d'ailleurs, dans cette saison, avec le choléra semant sa route de victimes, il était difficile de maintenir dans une pareille expédition ces milices improvisées. Le caïd de Biskra se replie sur le Zab. A la fin du mois d'août, l'agha Si Chérif ben Harch est mis en campagne contre les Larbaa et les Harazlia. Les goums de Biskra doivent combiner leurs mouvements avec les siens, en fermant aux insoumis, les chemins de l'oued Rir, leur retraite habituelle. Le caïd Mohammed Srir, avec 250

chevaux et 500 fantassins, s'établit, le 10 septembre, dans l'oued Itel. Dans cette position, il couvre les Zibans. Il peut se porter sur le flanc de l'émigration des Larbaa et des Harazlia, s'ils veulent gagner l'oued Rir. Mohammed Srir reçoit, en même temps, des lettres pressantes de Si Chérif bel Harch, qui le sollicite de venir opérer sa jonction avec lui à Dayer Stohl et des lettres non moins positives du chikh Abderrahman, qui lui signale l'arrivée des insoumis à El Hadjira, petite oasis à 20 lieues au Sud-Ouest de Tugurth. Le caïd de Biskra se décide à marcher sur Tugurth. Le 12 septembre, au moment où Ben Djellab signalait les Larbaa et les Harazlia dans le Sud de l'oued Rir, Si Chérif bel Hadj rasait les seconds sur l'oued Atar ; les premiers étaient campés plus à l'ouest encore sur l'oued Zégrir. En se rappelant ce que nous avons dit plus haut, on comprend les secrets motifs du chikh de Tugurth, quand il donnait des renseignements aussi inexacts. Les Larbaa et les Harazlia étant retournés dans l'ouest et nos nomades étant revenus du Tell, les appréhensions cessent dans les Zibans et la fin de l'année s'écoule tranquillement.

1851

Vers la fin du mois de janvier, près de 500 familles de Nefta, écrasées par les exactions des autorités tunisiennes, viennent chercher un asile dans les villages du Souf, qui sont attachés au Djerid par les doubles liens de la parenté et du commerce. On reçoit l'ordre de l'autorité supérieure d'employer toute l'influence, qu'on possède, pour faire rentrer les émigrés sur leur territoire. A la fin d'avril, il n'en reste plus un seul au Souf. Maintenant notre attention va presque toujours être exclusivement portée vers le Sud.

Le chikh Abderrahman avait succédé tout jeune encore dans le gouvernement héréditaire de l'oued Rir au chikh

Ali. Le chikh avait laissé un enfant plus jeune encore nommé Selman. L'histoire de Tugurth apprendra comment ce pauvre pays de l'Oued Rir a été bouleversé et ruiné par les guerres intestines, les usurpations de la famille Ben Djellab.

Le chikh Abderrahman voyait grandir son cousin Selman avec une défiance toute naturelle. C'était ce nom de Selman, que prononçaient tous les mécontents. Au mois de juin 1850, un nègre avait surpris le chikh Abderrahman dans sa galerie de repos et lui avait tiré un coup de tromblon à bout portant ; il avait eu l'épaule traversée. Au bruit de la détonation, la garde du chikh était accourue et l'assassin avait été massacré avec un empressement, qui fit croire à Ben Djellab, qu'on avait voulu prévenir des aveux compromettants. Ben Djellab se disait ou laissait dire que les partisans seuls de Selman avaient pu armer le bras de l'assassin. Aussi, depuis ce jour, Selman était-il l'objet d'une méfiance sombre. Abderrahman finit même par le tenir en charte privée, sous la surveillance de quelques serviteurs dévoués et capables de tout. Selman comprenant alors, que sa vie dépendait des caprices et des emportements de son cousin, que ses habitudes d'ivresse n'entretenaient que trop, parvint à s'échapper et se réfugia à Temacin au mois de mars. Cette fuite ne causa pourtant aucun désordre dans l'Oued Rir ; loin de se poser en prétendant, Selman écrivit qu'il s'était évadé pour sauver sa tête. Abderrahman mit tout en œuvre pour empêcher les Français d'accueillir favorablement ses démarches. Au mois de mai, un nouvel incident faillit troubler la paix de l'Oued Rir. Malgré les ordres réitérés qu'il avait reçus, le chikh continuait d'ouvrir le marché de Tugurth aux Larbaa et aux Harazlia. Ayant appris qu'une grande « guefla » de ces derniers était campée sous les murs de Tugurth, le commandant supérieur donne l'ordre au chikh El-Embark, les Oulad Moulet, de réclamer le concours de Ben Djellab et d'enlever cette caravane. El Embark part la nuit de Meggarin avec une quarantaine de cavaliers, tombe, à la pointe du jour, sur les insoumis et les aurait complètement enlevés, si les portes de Tugurth ne s'étaient ouvertes pour leur donner asile et si, des murailles mêmes de la Casbah, des coups de fusil n'avaient forcé les Oulad Moulet à la retraite. Ben Djellab ordonna, en outre, à tous les villages de l'Oued Rir de faire main basse sur le chikh El-Embark et ses cavaliers. Il fit saisir les magasins des Oulad Moulet et commença à faire couper leurs palmiers. Mais, comprenant bientôt, combien peut lui devenir funeste la voie où il s'engage, il fait amende honorable, envoie son impôt à Biskra et promet d'indemniser les Oulad Moulet. Dans un moment, où le commandant de la province faisait sa rude campagne dans les montagnes de Djidjelli, à une époque de l'année, où règne dans l'Oued Rir la fièvre, connue sous le nom d' « oukra » ou de « them », on ne pouvait y envoyer des troupes, quand bien même on en aurait eu de disponibles. Dans de pareils circonstances on ne pouvait traiter le chikh Abderrahman avec la sévérité qu'il ne méritait que trop. On dut se montrer satisfait de ses excuses et de ses explications.

Vers le milieu du mois de juillet, le chikh des Oulad Khaled fut assassiné. L'assassin se réfugia chez les Oulad Athia, fraction des Oulad Rabah, qui refusa de le livrer et les parents du coupable firent cause commune avec eux. Le capitaine Pein ayant offert son concours, il fut convenu, qu'on cernerait les fractions récalcitrantes dans le pâté de montagnes, où elles s'étaient retirées, Le 12 juillet, 20 spahis et 300 cavaliers des gouns escaladaient les pentes sud, pendant que les cavaliers de Bou-Saada escaladaient les pentes nord. Les Oulad Khaled furent razziés, mais les Oulad Athia échappèrent.

Vers la fin du mois de juillet, un pélerin partait du Djerid, traversait le Souf et gagnait les tentes des Chamba

Bourouba ou Chamba d'Ouargla. Bientôt on apprît qu'un chérif était arrivé et qu'il appelait tous les fidèles musulmans à la guerre sainte. Il signait ses nombreuses lettres : Mohammed ben Abdallah. Mais, comme ces noms du prophète sont ceux, que prennent tous les fanatiques ou intrigants, les uns disaient qu'il s'appelait Ahmed ben Hasseïn, d'autres que c'était un fakir de Sidi-Ameur ; toutes ces incertitudes, toutes ces obscurités ne faisaient que favoriser ses démarches. Cet inconnu d'alors c'était El-Tlemçani, le chérif d'Ouargla. Si Mohammed ben Abdallah était un pauvre derviche des Oulad-Sidi-Chikh, qui ne s'était fait remarquer que par les pratiques d'une dévotion exagérée. « Tous les vendredis, depuis plusieurs « années, il allait en pèlerinage pieds nus au tombeau de Sidi-Bou-Meddin, près de Tlemcen et là il passait la nuit en prières (1). » C'était en 1842. Mouleï-Chikh-Ali, voulait renverser son rival Bou-Hamedi, le khalifa d'Abd-El-Kader à Tlemcen. Mouleï-Chikh-Ali, homme adroit et astucieux, comprenant bien que sa position ne lui donnait ni l'autorité ni la force nécessaires pour se poser en compétiteur d'un lieutenant d'Abd-el-Kader, choisit, pour jouer ce rôle, cet homme revêtu du prestige religieux et qui, par sa valeur personnelle, ne pouvait ni porter ombrage à son ambition, ni faire obstacle à son ardent désir du pouvoir (2).

Mohammed ben Abdallah se laissa faire ; l'autorité française favorisa l'élévation de ce nouveau prétendant, élévation qui ne pouvait se faire qu'aux dépens d'Abd-el-Kader. Malgré quelques revers, Mohammed ben Abdallah vit bientôt son autorité reconnue par la majeure partie des tribus du cercle de Tlemcen. Mohammed ben Abdallah, toutefois, n'était pas l'homme que croyait Mouleï-Chikh-Ali. Il s'aperçut que celui-ci ne se servait de lui

(1 et 2) Voir la note historique sur le Maghzen d'Oran par le général Esthevazy.

que comme d'un instrument ; il essaya de secouer la tutelle de son agha et, aveuglé par les succès qu'il devait à la coopération du maghzen ou des troupes françaises, il alla s'établir, réduit à ses propres ressources, à Ennaya. Abd-el-Kader profita de la faute de ce prétendant qui commençait à l'inquiéter. Il marcha sur lui. Les gens de Mohammed ben Abdallah prirent la fuite sans combattre et lui-même alla se cacher au petit village d'Aïn-El-Hout. Mohammed ben Abdallah, reconnu incapable de lutter contre Abd-el-Kader, fut négligé. Cet abandon, ce mépris ulcérèrent le cœur de cet ambitieux ; il partit pour la Mecque en 1846.

C'est ce Mohammed ben Abdallah, ce marabout qui a été impuissant à nous servir, qui maintenant vient se retourner contre nous, retrouve toutes les forces du fanatisme et va tenir en haleine pendant quelques années le sud des trois provinces de l'Algérie.

Avec les premiers aventuriers, qu'il a pu recueillir, il enlève sur l'Oued Retem 800 chameaux aux Oulad-Moulet. Ce premier succès augmente sa bande. La fraction des Oulad-Moulet du chikh-El-Embark, qui avait passé l'été dans les environs de Biskra, après avoir fait ses provisions de blé et d'orge, retourne vers l'Oued Rir. Le 21 août, elle était campée au puits d'Itel, dans le bas Oued Itel, à 20 lieues de Biskra. A 4 heures du soir, les Oulad-Moulet sont assaillis par un goum de 100 cavaliers qu'appuient 300 fantassins montés sur des chameaux. Les Oulad-Moulet comptaient à peine 30 cavaliers. Ils se défendirent avec le courage qui distingue les cavaliers de ces tribus. Onze furent tués, 15 blessés. Le chikh El-Embark parvint à se sauver, tenant son jeune fils d'une main sur le devant de sa selle et son fusil de l'autre. Son cheval avait reçu 13 blessures. Mohammed ben Abdallah avait épié les Oulad-Moulet ; des espions surveillaient même à Sidi-Oqba leurs achats de grains et s'informaient de leur départ. Il était parti

d'Ouargla conduit par Asin ben Chtioni, guide renommé qui faisait partie de la nouba de Biskra, d'où il avait déserté pendant le siège de Zaatcha. Pour mieux dissimuler sa marche et éviter les batteurs d'estrade placés aux environs des puits du Sahara, il faisait porter à chaque chameau 7 ou 8 peaux de bouc pleines d'eau ; évitant ainsi les chemins connus, il s'était blotti dans les ondulations, où sont situés les puits d'El-Baadj, après avoir surpris les coureurs, dont s'était fait précéder El-Embark. Le coup fait à Séthil, il s'était replié le jour même sur Zérig ; le lendemain matin, il était à Dziouna ; le soir il couchait à El-Alia, c'est-à-dire à près de 40 lieues du théâtre de la razzia. D'El-Alia, où il avait entraîné dans son parti les Oulad-Sidi-Sliman, moitié de la grande tribu mrabtin des Oulad-Saiah, il regagnait Ouargla. Entre Ouargla et N'goussa, il y a la même rivalité qu'entre Temacin et Tugurth. Mohammed ben Abdallah rallie tout le parti d'Ouargla, marche sur N'goussa, fait la récolte de ses palmiers et force le chikh investi par les Français, Bou-Hass ben Babia, à prendre la fuite. Ce dernier se retire à Tiaret. Donnant satisfaction aux haines locales de ses partisans, Mohammed ben Abdallah détruit l'enceinte de N'goussa, fait la récolte de ses palmiers et se commence un petit établissement à Rouisset, village situé sur le bord oriental de l'oasis d'Ouargla. Le chérif commença alors à tourner ses regards vers l'Oued Rir. Selman ayant vu mettre en prison les deux serviteurs, qu'il avait envoyés à Biskra, ne pouvait rester à Temacin, où le chikh lui faisait comprendre qu'on ne pouvait trop longtemps lui donner un asile compromettant, se jeta dans les bras de Mohammed ben Abdallah et se posa dès lors en prétendant. Mohammed ben Abdallah écrit partout qu'il va marcher sur Tugurth, l'enlever et, entraînant à sa suite toutes les populations de l'Oued Rir et du Souf, aller attaquer les Français jusque dans Biskra même. Biskra, dit-il, ne poura être

secourue, parce que le Bey de Tunis, irrité contre les Français à cause des mines d'Oun-Theboul, marche lui-même à la tête d'une nombreuse armée, renforcée des secours du Sultan.

Instruit des projets de Mohammed ben Abdallah on dut prendre quelques précautions. Tugurth ne pouvait être enlevée de vive force, mais une révolution, une trahison pouvaient en ouvrir les portes. Dès le 11 septembre, Ben-Djellab avait reçu à Tugurth un renfort de 120 cavaliers sous les ordres de Donaki Si-Chikh ; 180 cavaliers dont 50 Spahis étaient postée à Saada. Les caïds des Oulad Saoula et du Zab-Chergui avaient 200 chevaux prêts à s'y rendre au premier signal ; un goum des Oulad Zekri observait l'oued Itel ; le commandant supérieur pressait le retour des nomades et surtout des Selmia et des Rahman qui, propriétaires dans l'Oued Rir, offraient toute garantie pour se défendre. Le chérif, de son côté, employa tout le mois de septembre à recruter du monde. Il écrivit aux gens d'El-Oued, de Temacin, aux Saïd Amor, nomades de Temacin. Il se mit en marche dans les premiers jours d'octobre, à tête de cent et quelques cavaliers et de 900 fantassins, presque tous Chaanba-Mkhadma. La petite oasis de Bladet-Amar fut obligée de leur apporter la dhiffa. De là, il alla camper au Mrassel, à l'est de Temacin. Malgré les conseils de Si Mohammed El-Aïd, fils d'El-Hadj Ali, chef de la zaouïa de Tamalhat et chikh des khouan de Tedjini, qui prêchait la neutralité, les gens de Temacin vinrent saluer le chérif.

Dans la nuit du 4 au 5, le chikh de Tugurth, qui avait reçu 400 cavaliers des nomades arrivés à marche forcée des environs de Constantine, se met en mouvement avec toutes ses forces, plus de 600 chevaux et 150 fantassins. Contournant l'oasis de Temacin par le Nord-Est, il lance sa nombreuse cavalerie sur le camp du chérif et le rejette en désordre dans les palmiers. Les gens de

Temacin, à la vue de Ben Djellab, leur ennemi mortel, ne se contiennent plus ; ils prennent part à la lutte et une vive fusillade faite à l'abri de leurs palmiers, force les goums victorieux à la retraite. Néanmoins ce combat était un grand succès pour Ben Djellab. On voulait, on espérait le bloquer dans les murs de Tugurth ; il venait de prendre l'offensive. Grâce à ses goums quatre à cinq fois supérieurs à ceux de l'ennemi, il pouvait tenir la plaine. Ce dernier engagement ne lui coûtait que 5 tués et 5 blessés. Au chérif, il coûtait 30 morts, 8 blessés.

Après avoir célébré l'Aïd El-Kebir, le 6 et le 7, Ben Djellab se reporte contre l'ennemi à l'abri des palmiers de Temacin. Cette fois le chérif se tient sur la défensive. Nos goums se lancèrent avec assez d'entrain, mais les fantassins, dont c'était surtout l'affaire de combattre dans les jardins, ne leur prêtèrent qu'un faible appui. Ils battirent en retraite aux premiers des leurs qui tombèrent. Ben Djellab retourna à Tugurth.

Mais ce succès n'aveugle pas le chérif. Il sait que des renforts arrivent continuellement à Tugurth ; que de Biskra on y dirige des convois d'orge, ce qui indique que cette nombreuse cavalerie doit y séjourner longtemps. Le zèle des gens de Temacin commence à tiédir ; les gens de l'oued s'obstinent à garder la neutralité. Mohammed ben Abdallah reprend le chemin d'Ouargla. Ayant échoué dans ses entreprises contre l'oued Rir, il retourne toutes ses intrigues du côté des Beni Mzab, des Larbaa et des Harazlia.

Le Sud se remettait à peine de l'émotion de ces divers événements lorsque, vers le milieu du mois de janvier, le chikh de Tugurth tomba dangereusement malade. La blessure, qu'il avait reçue en 1850, s'était rouverte. Les débauches, les abus de tout genre avaient miné sa jeunesse ; tout faisait supposer sa fin prochaine. Abderrahman mort, suivant les traditions de la famille, c'était Selman qui devait le remplacer. Abderrahman ne laissait que des enfants en bas âge : Abd-el-Kader, l'aîné, n'avait que 7 à 8 ans. Il y avait donc à craindre que l'oued Rir ne restât sous la tutelle vénale et spoliatrice de la Deïra, gouvernant au nom du jeune chikh, ou que Selman, fort de ses droits, ne vînt se jeter dans Tugurth, amenant avec lui le chérif.

1852

Dans cet état de choses, Si Ahmed bel-Hadj, caïd des Arab Gharaba, reçut l'ordre de se rendre sur l'oued Itel, afin d'y concentrer toutes ses forces, de façon à pouvoir, aussitôt la mort du chikh Abderrahman connue, gagner Tugurth rapidement et profiter du premier trouble pour s'emparer de la casbah comme protecteur du jeune Abd-el-Kader. Par son âge, qui le faisait le second personnage de la famille des Ben Ganah, par son commandement sur les Selmia et les Rahman, propriétaires dans l'oued Rir, il convenait parfaitement à ce rôle. Mais il fallait agir avec rapidité, hardiesse et proclamer bien haut, que ce n'était pas pour lui qu'il venait.

Dès que Si Ahmed-bel-Hadj apprend la mort du chikh Abderrahman (le 25 janvier), au lieu de brusquer son entrée dans Tugurth, il tâtonne, trahit ses projets, donne le temps à la Deïra de s'emparer du pouvoir, de faire appel aux vieux sentiments d'obéissance de l'oued Rir pour l'ancienne famille des Ben Djellab, de proclamer le chikh Abd el-Kader. Aussi, quand Ahmed bel-Hadj arrive enfin, on lui ferme les portes au nez et, comme on le sait peu brave, on tire quelques coups de fusil, pour le décider à s'en aller.

Cependant, avant de mourir, le chikh avait écrit au général commandant la province, le priant d'être le père de ses enfants. Le général avait répondu qu'il acceptait la tutelle. Aussitôt Si Ahmed-bel-Hadj honteusement chassé, la Deïra écrit : « Les Français ont consenti à

« être les tuteurs du chikh Abderrahman ; qu'ils don-
« nent l'investiture au chikh Abd el-Kader; sa mère
« Lalla Aïchouch et la djemaa sont là pour guider son
« jeune âge. Tugurth restera comme avant la fidèle vas-
« sale du gouvernement d'Alger ».

Il n'y avait pas d'autre alternative : désavouer Si-Ahmed bel-Hadj et accepter la régence de Lalla Aïchouch et de la djemaa, ou bien aller avec nos bataillons implanter un Ben Ganah ou tout autre à Tugurth. La politique tracée pour le Sud par le gouvernement ne laissait aucune hésitation dans le choix. Un tedhir et un cachet furent envoyés au jeune Abd el-Kader par le général commandant la province. Mais cette combinaison ne pouvait que créer une tranquillité éphémère. En effet, dans le commencement du mois de mars, Selman Ben-Ali quittait le chérif et arrivait à Temacin, où il était reçu à bras ouverts. Les gens de Temacin détestaient la Deïra. C'était cette Deïra qui avait entretenu dans l'esprit du chikh Abderrahman l'ambition, vieille dans sa famille, de dominer Temacin. Temacin avait à cœur la soumission, qu'elle avait été contrainte de faire au chikh Abderrahman en 1848. Le premier acte de la Deïra avait été d'interdire à l'oued Rir tout commerce avec Temacin ; celle-ci devait donc accueillir avec empressement le compétiteur du fils de son ancien adversaire, l'ennemi juré des nègres affranchis, des serviteurs qui dominaient alors à Tugurth. Il était certain que l'arrivée de Selman allait précipiter de grandes crises, non seulement dans l'oued Rir, mais encore dans tout le Sud. Malheureusement nous ne pouvions être que spectateurs des événements; nous n'avions les moyens, ni de les maîtriser, ni même de leur imprimer une direction quelconque. Les Oulad Moulet, les Selmia, les Rahman, sur lesquels nous avions cru pouvoir compter n'avaient que trop laissé voir, qu'ils étaient peu disposés à seconder l'implantation de l'autorité française dans l'oued Rir et

cela, parce qu'ils pensaient qu'une fois forts dans ce pays, nous les soumettrions à l'impôt, dont jusqu'à présent ils avaient été exempts.

Selman fit appel aux Oulad Saoud (Souafa de Kouinin, Tazout et Zgoum), il gagna une partie des Oulad Moulet, intéressa la masse à sa jeunesse et à ses malheurs, rallia tous les ennemis de la Deïra et il y en avait beaucoup, puis, quand tout fut préparé, le 25 mars, il se mit en marche avec 300 fantassins des Oulad-Saoud. C'était la nuit. Selman s'arrête à quelque distance de Tugurth ; 50 des plus déterminés prennent les devants, se glissent dans le fossé jusqu'à une maison de Medjariah, dominant les remparts mêmes. Les maîtres de la maison sont d'intelligence; une brèche est pratiquée dans le mur ; les Oulad Saoud sont introduits ; ils courent à la casbah. La porte leur est ouverte par une quinzaine d'Oulad Moulet arrivés là la veille, sous prétexte de rendre hommage au jeune Abd-el-Kader. La Deïra veut résister. La trahison, qu'elle voit partout, la paralyse ; quelques coups de fusil sont tirés. Trois Oulad Saoud sont tués, mais la casbah est bientôt dans les mains des partisans de Selman. Aux premiers bruits, Bouchemal réunit ses fantassins et marche contre Selman et les Oulad Saoud, qui s'approchaient de Tugurth. Mais, déjà, les gens de Tebesbert, village ennemi de Bouchemal ont été grossir la troupe de Selman. On apprend que la casbah est prise ; au lieu de se battre, on fraternise et c'est suivi de tout ce monde que Selman, affectant de conserver les vêtements pauvres et usés de l'exil, fait son entrée dans Tugurth. (Bouchemal était chikh du grand village de Nezla, un des membres les plus influents de la djemaa, un des serviteurs les plus dévoués d'Abderrahman ben Djellab). Selman montra une grande adresse. Son premier soin fut de rassurer la population; il défendit toutes représailles, il se fit amener les enfants d'Abderrahman, il les embrassa et promit hautement de leur

servir de père, enfin il inspira une telle confiance que, dès le matin même de cette petite contre-révolution, les boutiques s'ouvrirent et le marché se tint comme d'habitude. A notre égard, le thème de Selman n'est pas moins habile ; il nous écrit : « Je ne me suis enfui de Tugurth « que pour sauver ma tête ; vous m'avez refusé un asile, « Temacin, craignant de se compromettre, m'a repoussé ; « je n'avais qu'un refuge, le camp du chérif ; mon cou- « sin est mort. D'après les usages en pratique de temps « immémorial dans la famille des Ben Djellab, c'est moi « qui dois lui succéder. Les populations m'ont appelé, « je suis accouru. Mais, pour bien séparer ma cause de « celle du chérif, ennemi des Français, j'ai refusé les « forces nombreuses que Mohammed ben Abdallah met- « tait à ma disposition ; je suis venu seul, fort de mes « droits ».

Depuis quelque temps notre politique dans le Sud se bornait à subir les faits accomplis. Il fallut subir l'usurpation de Selman (usurpation à notre point de vue seulement) comme nous avions subi le jeune Abd el-Kader. Il fut répondu à la miad de Selman que les Français prenaient peu de part aux divisions intestines qui, de tous temps, avaient déchiré la famille des Ben Djellab ; que nous ne voulions qu'une chose, c'est que le chikh de Tugurth ne fît pas de l'Oued Rir l'asile et le marché des mécontents et des insoumis ; que Selman n'avait encore rien fait pour mériter notre confiance, qu'il ne dépendait que de lui de la gagner ; nous le jugerions à l'œuvre ; qu'il ferme le marché de Tugurth à nos ennemis. Bien des avances furent faites pour nous attacher Selman, mais dans nos relations avec lui, le point de départ était malheureusement trop fâcheux.

L'entrée de Selman à Tugurth fut un coup de fortune pour le chérif. Il avait battu Si chérif bel Harch grâce à la trahison des Larbaa et des Harazlia passés de son côté pendant le combat ; mais les mouvements du général de

l'Admirault l'avaient empêché de profiter de la victoire. Tous les marchés lui étaient fermés ; la misère était dans son camp (le rahal de blé s'y vendait près de 150 fr.). Pressés par la famine, les Larbaa et les Harazlia étaient entrés en négociations avec le général de l'Admirault. Une miad, composée des plus importantes des deux tribus était partie pour le camp français ; en route elle fut rejointe par des cavaliers de Nasseur ben Chorab, le chikh des Larbaa, qui leur annonçait que Selman était à Tugurth, que toutes les ressources de ce grand marché leur étaient ouvertes. Aussitôt, la miad rebroussa chemin. Dès ce moment, il y a échange continuel de courriers entre Selman et le chérif. Les Saïd Oulad Amor, nomades de Temacin, embrassent son parti ; les gens du Souf, qui sont toujours à l'affût des occasions de gagner de l'argent, envoient à son camp leurs caravanes chargées de grains, d'armes et de munitions, qu'ils tirent de la région de Tunis. Des espions du chérif sont saisis jusque dans Biskra. Ce sont des Atatcha qui viennent jusque sur nos marchés acheter des chevaux pour son compte.

Malgré l'arrivée des caravanes du Souf, les insoumis trouvaient la plus grande peine à vivre. Le nœud de la question était donc à Tugurth. Selman nous tiendrait-il ses promesses, fermerait-il son marché à leurs convois ? On redoubla d'efforts pour gagner Selman. Avances, promesses, tout fut prodigué. Mais Selman, par les traditions de la politique de Tugurth et par sa propre situation vis-à-vis de nous, était forcé de jouer un double rôle. Voyant nos hésitations à le reconnaître, il ménageait le chérif. Il comprenait bien que nous le subissions à Tugurth ; il savait tout le déplaisir que nous avait causé le renversement d'un ordre de choses établi par nous ; il le croyait même bien plus grand qu'il ne l'était en réalité ; il devait donc se préparer des alliés, dans la prévision d'une descente de nous dans l'Oued Rir. La rentrée à Médéa de la colonne du général de l'Admirault produisit un fâcheux

effet dans le Sud. Le chérif, tenu en échec par la présence de cette colonne, put, après son départ, reprendre tous ses projets, augmenter le nombre de ses partisans. On évalua bientôt ses forces à 2.000 fantassins, 700 cavaliers et 100 méhari. Il annonçait qu'il allait se ravitailler à l'Oued Rir et marcher sur les Zibans. Dans cette circonstance, le départ des nomades pour le Tell fut retardé, des goums furent échelonnés le long de l'Oued Djedi. Dès le commencement du mois de mai, il n'était douteux pour personne, que le chérif allait venir dans l'Est. Les Selmia et les Rahman demandèrent à aller enlever des villages de l'Oued Rir leurs dattes, la garance, tout ce qu'ils y emmagasinaient habituellement. Ils désiraient faire cette opération avant l'invasion des fièvres, disaient-ils. Le vrai motif, c'est qu'ils pressentaient que nos communications allaient être coupées avec le Sud et qu'ils ne voulaient pas abandonner leurs richesses à l'ennemi. Les Selmia et les Rahman laissant leurs tentes et leurs familles sous la protection des Bou Azid formèrent une caravane de plus de 2.000 chameaux sous l'escorte de tous leurs cavaliers et de tous leurs fantassins. Le 3 mai, ils étaient de retour sur l'Oued Djedi.

Tout annonçait qu'on approchait d'une crise. Les serviteurs du caïd des Oulad Zekri, voulant arrêter chez les Oulad Sassi les Oulad Ben Makiloufi, agents du chérif, étaient reçus à coups de fusil. Des correspondances s'échangeaient entre le chérif et quelques individus des Oulad Djellal et de Sidi Khaled. On faisait courir le bruit de l'arrivée prochaine du second fils de Bou Zian, qui est bien certainement resté enseveli sous les décombres de la maison de son père ; mais des trois fils de Bou Zian, c'était le seul, dont la mort n'eût pas été matériellement constatée. Après la prise de Zaatcha, le fanatisme n'avait pas manqué d'exploiter cette sorte d'incertitude. Mais ce mensonge était tombé de lui-même. Le renouveler dans les circonstances actuelles c'était trahir la disposition des esprits.

Dès le 30 avril, des gens du chérif envoyaient vendre sur le marché de Tugurth 300 chameaux et, avec le prix, achetaient du blé, des dattes, de la poudre, du plomb et des armes. Dans les premiers jours de mai, plus de 500 chameaux venaient se charger de munitions. Non seulement Selman ouvrait ses marchés à nos ennemis, mais, encore, il allait en fantasia au devant d'un nommé Mohammed Snoussi, qui se posait en lieutenant de Mohammed ben Abdallah et qui se donnait comme allant à Souf recruter pour la guerre sainte. La trahison de Selman était donc flagrante. Il cherchait encore à nous tromper, prétendant qu'il n'avait admis les Larbaa et les Harazlia que parce qu'ils voulaient le prendre pour intermédiaire de leur soumission.

Le chérif arrive à Dzioua sous prétexte de couvrir le va-et-vient de ses cavaliers à Tugurth. Mais des espions ont appris qu'une fois ravitaillé, Mohammed ben Abdallah doit faire une attaque sur les Zibans. Le commandant Colineau, commandant supérieur par intérim, rappelle d'El-Kantara le peloton de chasseurs, qui venait d'être relevé.

Le 21 mai, à onze heures et demie des espions, qui se sont sauvés du camp du chérif, annoncent qu'ils l'ont laissé sur l'oued Berbès. L'oued Berbès est à 12 lieues des Oulad Djellal, à une quinzaine du Zab Guebli. Le Chérif marchait-il sur Saada, sur le Zab Guebli ou sur les Oulad Djellal ? Les caïds des Oulad Saoula et du Zab Chergui doivent se porter en masse dans le bois de Saada, dans la nuit du 21 au 22.

Les 50 chasseurs, les 25 spahis disponibles, la deïra des Ben Ganah (80 chevaux), les khiélas d'El-Outaïa (40 chevaux) étaient réunis à Ben Thious, dès le matin du 22, aux 400 cavaliers des nomades déjà postés sur ce point. Dans la soirée du 22, 200 Saharis devaient arriver de Batna. La position centrale de Ben Thious permettait d'arriver à temps partout où le danger menacerait. En

effet, si le chérif se présentait à Saada, il devait être contenu par les Oulad Saoula. Un relai de correspondances établi à Oumach devait en apporter rapidement la nouvelle dans le Zab Guebli, d'où le commandant supérieur, avec toute sa cavalerie régulière et ses goums, pouvait, en filant le long de l'oued Djedi, tomber sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi. Si le chérif attaquait le Zab Guebli on était là ; s'il se dirigeait sur les Oulad Djellal, ceux-ci étaient assez forts pour tenir plusieurs jours ; on n'avait de Ben Thious que quinze lieues à franchir pour les secourir.

Le 22 mai, à 10 heures du matin, le chérif apparaissait en face de l'oasis de Mlili. Ce village ne comptait que 40 fusils. Déjà les goums ennemis inondaient l'oasis. Combien la situation ne serait-elle pas devenue grave, si Mohammed ben Abdallah s'emparant du Mlili, avait ainsi pris pied dans les Zibans ? A onze heures et demie, des cavaliers effarés arrivent porter la nouvelle que le chérif est là. Le commandant Colineau s'y porte rapidement mais sans désordre. Le chérif était rangé en bataille à quelques centaines de mètres au Sud de l'oued Djedi. C'était une ligne profonde de 2.000 fantassins, dont beaucoup étaient montés soit sur des chameaux, soit sur des mehari. Un goum de 300 à 400 cavaliers flanquait la gauche ; une réserve de 200 à 250 cavaliers contenait par derrière les fantassins. Malgré son infériorité numérique, le commandant Colineau ne pouvait reculer. Reculer, c'était allumer tout un incendie dans les Zibans. Il résolut un effort suprême ; il se précipita au plus épais de la mêlée en prenant la tente du chérif pour direction. L'action fut chaude, mais courte. Grâce à la valeureuse énergie des chasseurs, les héros de cette journée, des spahis, des khiélas d'El-Outaïa, tout fut culbuté. Le succès aurait été non plus décisif mais plus cruel pour l'ennemi sans la faiblesse du chikh El Arab qui paralysa ses goums. Sur ses 400 cavaliers, une centaine à peine franchirent

l'oued Djedi, autrement que pour piller sur les derrières des combattants. Le chérif fuyait blessé sans avoir pu rallier son monde. Il laissait une centaine de morts, sa tente, plus de 300 fusils, 150 chameaux. Bien des blessés, bien des fuyards s'égarèrent et moururent de soif, car les fantassins ennemis venaient dans ce pays pour la première fois et ils avaient de l'oued Djedi à leurs campements sur l'oued Itel, 15 lieues sans eau à franchir. Le succès était grand, mais il nous coûtait cher ; 11 chasseurs et un spahi tués, 6 chasseurs et un spahi blessés ; les goums de leur côté avaient 4 tués et 7 blessés. Le succès était grand, mais bien plus grand qu'on ne le supposait d'abord. Car, au moment où le chérif venait de bouleverser les Zibans, les insurrections des Oulad-Dalin, des Beni-Salah, des Haracta, éclataient d'une manière soudaine et inattendue. Que serait devenue la situation de la province, avec tout l'Est en feu, si Mohammed ben Abdallah était parvenu à s'établir dans nos oasis ?

Malgré la déroute du chérif, les habitants du Zab Guebli n'étaient pas revenus de leur émoi ; il faisaient filer leurs effets les plus précieux dans le Zab Dahari. Il fut jugé nécessaire de rassurer toutes les populations. Le commandant supérieur fit une tournée dans le Zab Guebli et le Zab Chergui avec les renforts de cavalerie qu'il avait reçus de Batna.

Trois jours après le combat de Mlili, le capitaine Pein, commandant de Bou-Saada, surprenait les Oulad Sassi insoumis, dans les gorges de l'oued Ghamia et leur infligeait un premier châtiment de leur trahison.

Dans sa marche sur le Zab Guebli, le chérif n'avait amené avec lui que des combattants ; il avait laissé tous ses impédimenta sur l'oued Itel, dans la position difficile d'El-Omar. Les contingents d'Ouargla, qui avaient le plus souffert à Mlili, qui y avaient perdu et leurs vivres et leurs munitions, se dispersèrent et se retirèrent chez eux, les uns directement, les autres par l'oued

Rir. Il lui restait cependant au moins 400 cavaliers et 1.000 fantassins. En demeurant sur l'oued Itel, le chérif protestait contre sa défaite, assez loin pour être averti à temps d'une concentration de troupes à Biskra, assez prêt pour menacer et agiter nos tribus. On reconnut de suite la nécessité de le chasser de cette position, et l'on en prépara les moyens. 2 escadrons de chasseurs, 2 pelotons de spahis, 2 obusiers de 12, 250 fantassins montés, 1.000 chevaux des goums, 300 fantassins des Amour, tous adroits chasseurs devaient partir de Biskra et se réunir aux Oulad Dejellal avec le capitaine Pein, qui amenait de Bou-Saada 100 tirailleurs indigènes, quelques spahis, 400 chevaux des goums ; le convoi, l'équipage d'eau, tout était prêt. Le colonel Desvaux, commandant la subdivision allait arriver quand, le 8 juin, l'insurrection des Haracta éclatant, il dut voler au secours d'Aïn-Beïda. Ce contre-temps fut funeste ; on ne tarda pas à s'en apercevoir.

Le 18 juin, conduit par les Oulad Sassi et profitant du moment où le Mahaguen n'est plus couvert par le capitaine Pein, que des ordres supérieurs ont rappelé à Bou-Saada, le chérif part de l'oued Itel avec 400 cavaliers et 400 fantassins, traverse le Boukahil et tombe à Zentit (oued Chaïr) au milieu des Oulad Harket et des Oulad Sidi-Zian. Cette audacieuse pointe releva un peu les affaires du chérif, ébranlées par notre succès de Mlili. Selman avait envoyé à Biskra une miad portant le tribut annuel de Tugurth, un cheval et un mehari de gada. Tout fut retourné à Selman excepté le tribut, que nous considérions comme venant de l'oued Rir et non de lui. Dès lors, nous nous attachions à séparer la cause de Selman de celle des populations du pays. Pendant que Selman envoyait des agents nous assurer de sa fidélité, nos coureurs surprenaient un de ses émissaires expédié au chérif et porteur d'une lettre de celui-ci pour le chikh de Tugurth. Mohammed ben Abdallah engageait son ami

Selman à se réjouir du succès qu'il venait d'avoir dans le Mahaguen ; il le priait de lui envoyer des drapeaux pour guider ses troupes dans la guerre sainte.

Il n'y eut plus de ménagements à garder, l'oued Rir et Souf étant en quelque sorte la base d'opérations des insoumis, puisqu'ils tiraient toutes leurs ressources de ces deux régions ; on les mit en état de blocus et toute relation avec elles fut défendu à nos tribus.

L'insurrection de l'Est apaisée, le commandant de la province avait retourné ses regards vers le Sud. Une colonne légère allait se concentrer à Biskra lorsqu'on apprit que le chérif, inquiet de tous ces apprêts, avait gagné d'abord Dzioua et, de là, était parti pour les Beni-Mzab. Un courrier monté sur un méhari était venu lui annoncer que ses partisans avaient été expulsés de Guerrara.

Jusqu'à la fin de l'année, toute l'attention fut concentrée sur l'Ouest. Les événements qui se sont terminés par la prise de Laghouat ne rentrent pas dans notre cadre. Selman et les oasis du Souf, gênés par le blocus, firent des démarches qui n'aboutirent à aucun résultat.

1853

Le 18 janvier, Si Ahmed bel-Hadj prend 300 cavaliers des Selmia et Rahman campés sur l'oued Itel pour aller razzier sur l'oued Retem les Oulad-Sassi insoumis. Si Ahmed Bel-Hadj trouvant les Oulad-Sassi réunis à de nombreux douars des Oulad-Aïssa n'osa pas les attaquer. Cependant le chérif, retiré d'Ouargla, s'était mis en course avec 200 cavaliers et quelques fantassins montés. A Dayet Tarfa, à 5 lieues au nord-ouest de l'oasis de Tamerna, il avait appris le mouvement de Si Ahmed bel-Hadj. Il mit à profit ce renseignement et, remontant le long de l'oued Rir, puis de l'oued Itel, il surprit les tribus qui étaient dans la plus complète sécurité et enleva

plus de 1.000 chameaux. Alors, c'est une panique générale ; tous les nomades refluent vers l'oued Djedi. Pour les rassurer et leur permettre de se rétablir dans les pâturages habituels, on envoie le chikh El-Arab à El-Baadj avec une masse de 8 à 900 chevaux et de 1.500 fantassins.

Au commencement du mois de mars, une colonne composée de 375 chasseurs, 175 spahis, 500 hommes d'élite de la légion étrangère, 2 obusiers de 12, fut réunie à Biskra, sous les ordres du commandant de la subdivision. Cette colonne devait faire une grande reconnaissance dans le Sud, tout en cherchant à atteindre les fractions qui se trouveraient à sa portée. La colonne partit de Biskra le 11 ; elle amenait avec elle plus de 100 chameaux portant de l'eau ; le 13, elle atteignait l'oued Itel, à l' « ougla » de Chanis, après avoir franchi en une seule marche les 15 lieues sans eau du désert de Mokhan, qui sépare l'oued Itel de l'oued Djedi.

La colonne remonta l'oued Itel, jusqu'à El-Ouar, la position où s'était retiré le Chérif après le combat de Mlili. Le 18, une partie de la colonne, rendue encore plus mobile, se portait en deux jours à Dzima, y séjournait et revenait à El-Ouar sans aucun incident. A El-Ouar, le commandant de la subdivision donna une dernière fois l'aman aux Oulad Sassi. Pendant que nos troupes se promenaient dans le Sud, la question de Tugurth se compliquait plus que jamais. Aussitôt qu'il avait appris le départ d'une colonne de Biskra, Selman ne douta pas qu'elle ne fût dirigée sur Tugurth. Avant de se disposer à faire face aux ennemis étrangers, il songe à corriger et à terrifier les ennemis intérieurs. Il tenait en prison le chikh El-Embark, des Oulad-Moulet, coupable à ses yeux de trop de sympathie pour les Français. Il le fait mourir. Croyant les Oulad-Moulet effrayés, il leur ordonne de venir camper à Tugurth. Ils se retirèrent au contraire dans les Zibans. Selman ordonna aux

gens de Nezla et de Tebesbert, qui sont, en quelque sorte, les faubourgs de Tugurth de porter toutes leurs richesses dans la ville et de venir s'y enfermer. Il y a quelque hésitation. Selman sait que ces villages renferment beaucoup de partisans du chikh Abderrahman ; il sait que ses cruautés, ses exactions lui ont fait bien des ennemis dans la ville. Il croit voir dans l'hésitaion, qu'on met à accomplir ses ordres, un commencement de révolte; pour anéantir d'un seul coup toutes les espérances, pour briser les seuls drapeaux qu'on puisse lever contre lui, le 18 mars, il a la barbarie de massacrer les quatre enfants du chikh Abderrahman. Tebesbert et Nezla, frappées de terreur, obéissent. Alors Selman appelle à lui les Souafa, convoque tous les contingents des villages de l'oued Rir, augmente les défenses de Tugurth et se dispose à soutenir un siège. Il écrit au chérif qui se met aussitôt en marche avec 200 cavaliers, 800 fantassins. Arrivé à El-Hadjira, le chérif apprend que la colonne française a rebroussé chemin de Dzioua. Tugurth n'ayant plus besoin de son secours, il retourne à Ouargla.

Délivré de tout souci du côté des Français, Selman se rend au Souf pour y réchauffer les esprits en sa faveur. Il cherche à arrêter à Kouinin plusieurs partisans du chikh Abderrahman. Ils se sauvent à travers les dunes de sable jusqu'à Guémar, en tiraillant avec ses serviteurs. Selman rentre à Tugurth sans avoir tiré grand profit de sa petite expédition.

Les nomades partant pour le Tell dans le commencement du mois de mai, on prend des mesures pour se couvrir contre les incursions des bandes du Sahara et pour fermer à toutes les caravanes les portes de l'oued Rir et Souf. Des postes sont établis à Sada et Zeribet-El-Oued. L'été se passe sans incidents remarquables. La mésintelligence, qui éclata entre Mohammed ben Abdallah et Si Naïmi, le frère de Si-Hamza, des Oulad Sidi Chikh, paralyse les insoumis.

Au mois d'octobre, les Oulad Sassi assassinent leur chikh Bou Bekeur ben Aïssa ; ils couronnent ainsi tous leurs méfaits. Au reste déjà, douar par douar, cette incorrigible tribu avait rejoint le chérif ; après l'aman tant de fois donné, tant de fois violé, les Oulad Sassi sont mis hors la loi.

Le fanatique Amar ben Guedida apparut à Tamerza sur la frontière de Tunis. Il voulait d'abord pénétrer dans le Zab Chergui, mais, devant l'immobilité de nos tribus et les prédications que fit contre lui Si El Hafnaoui, le fils de Si Abd El Afidh, il se dirigea vers Tébessa. On sait comment périt cet aventurier à Baccaria.

Le Gouverneur Général ordonne de grandes opérations dans le Sahara ; pour l'hiver, des goums doivent être lancés sous la protection des colonnes légères de tous nos avant-postes dans le Sud Biskra, Bou-Saada, Géryville, Laghouat.

Le 20 novembre, la colonne de Biskra, commandée par le lieutenant-colonel Liébert se portait au bordj de Sada. C'est de là que les goums furent mis en mouvement. Ils se divisaient en trois groupes : 1° 500 cavaliers sous les ordres de Si Ahmed bel Hadj devaient aller jusqu'aux trois petites oasis d'El-Alia, Taïbet et El-Hadjira, sur la route de Tugurth à Ouargla ; 2° 100 cavaliers, commandés par Si Ahmed-Bey ben Chennouf, devaient faire une diversion sur toutes les routes du Souf au Zab Chergui ; 3° 300 cavaliers avec le Chikh El-Arab allaient s'établir à El-Baadj sur l'oued Itel afin de relier la colonne légère aux goums de Si Ahmed bel-Hadj. Le 22, tous ces goums partaient avec 20 jours de vivres et d'orge. La colonne légère, trop en arrière à Sada pour soutenir ses goums et se relier aux mouvements de la colonne de Bou-Saada, se porte à El-Baadj où elle arrive le 26.

Cependant Si Ahmed bel-Hadj arrive à Taïbet le 28; il y enlève ou détruit plus de 400 quintaux de grains

appartenant aux Oulad Sassi. Le 7 décembre, il est de retour à El-Baadj ; la colonne légère se met en route pour Biskra, où elle arrive le 10.

Chassé d'Ouargla par Si-Hamza, le chérif alla se réfugier entre Tugurth et El-Oued.

1854

Le premier jour de l'année 1854 fut signalé par le châtiment infligé aux fractions des Brardja, qui avaient donné asile aux assassins du caïd des Beni-Oudjaïna. Pendant que les Brardja étaient attaqués au Nord par le caïd Si Bou-Dhiaf, Si Ahmed-Bey ben Chennouf, appuyé par un peloton de spahis, les attaquait par le Sud. Délogés des pentes boisées où ils s'étaient retirés, les Brardja cherchèrent un asile dans le village de Kheïnan sur l'oued El-Arab ; mais Ben-Nasseur, fils du caïd de Khanga y déboucha avec 300 fantassins qui se jetèrent sur les troupeaux, que les Brardja poussaient devant eux. Le 2 et le 3, on acheva de ramener tout le butin épars dans les gorges. On tua aux Brardja 9 hommes ; on leur enleva 50 mulets, 40 bœufs ou vaches, 2.000 moutons et chèvres. Ce qui rendait cet acte de justice non seulement heureux, mais important, c'est qu'il avait été accompli par nos caïds seuls.

Notre attention est vite ramenée dans le Sahara. Nous avons dit qu'après la débâcle d'Ouargla, le chérif s'était retiré entre Souf et Tugurth. Il était à El-Ktaf, à sept lieues environ au Sud-Ouest d'El-Oued. Il n'avait presque personne avec lui ; les Oulad Sassi, avec quelques fractions des Harazlia (Telli ben Lakahl) et les Oulad Si Mohammed s'étaient réunis entre les oasis de Temacin et de Bladet-Amar; les Larbaa, les Rahman, les El-Adjem étaient plus rapprochés d'Ouargla, vers Hamich ou Matmat, continuant leurs pourparlers de soumission avec Si Hamza. Afin de mettre à profit le trouble et la confu-

sion, qui devraient régner parmi tout ce monde, afin de ne pas donner au chérif le temps de se remettre de son échec, il fut décidé que des goums, appuyés de fantassins, se mettraient en opérations agissant l'un entre Souf et l'oued Rir, l'autre sur la marge occidentale de l'oued Rir. Si Ahmed bel-Hadj avec 350 chevaux et 200 fantassins se mit en mouvement le 12 janvier. Le 14, il était à Dzioua, le 15 à Chegga. De Chegga il lança ses éclaireurs dans toutes les directions. Il apprit qu'une émigration considérable venant de Bladet-Amar se trouvait à Dmar, sur la route de Temacin à Taïbet. Voici ce qui était arrivé ; les Oulad Sassi s'étaient divisés ; les fractions les plus compromises, apprenant qu'elles n'avaient plus de pardon à espérer, quittaient leurs frères pour aller se réunir du côté de Souf aux Nedjoua des Oulad Sahira ; quelques tentes restaient à Tugurth ; le reste, 100 tentes environ, Telli ben Lakahl et ses 25 tentes se dirigeaient sur les traces des Larbaa, espérant trouver à Ouargla l'aman, qu'ils n'osaient demander à Biskra. Cette émigration marchait dans la sécurité la plus complète, lorsque les goums et les fantassins de Si Ahmed bel-Hadj les enveloppèrent. La résistance ne pouvait être longue ; tout fut pillé, dispersé ; nos goums eurent pour butin 500 chameaux, 17 chevaux, 130 fusils, une masse d'effets de toute sorte. Trente cadavres restèrent sur le terrain. Telli ben Lakahl, couvert de blessures, fut cru mort pendant quelques jours. Pendant que Si Ahmed Bel-Hadj remplissait si bien sa mission, le caïd Si Ben-Henni, avec 300 chevaux et 200 fantassins, opérait son mouvement parallèle. Le 16, il était à Taïbet, grand village, magasin des Oulad Sidi-Ahmed, fraction des Oulad Saïah. Taïbet étant abandonnée, Si Ben-Henni, sachant que le chérif s'était jeté dans le Souf, où il ne pouvait le poursuivre, se rabattit par Temacin où il fut assez bien accueilli ; il y séjourna du 18 au 22.

On répandit que Mohammed ben Abdallah avait décidé

de nombreux contingents à le suivre. A cette nouvelle, ordre fut donné aux deux caïds d'opérer leur jonction et de faire tête. Ils se réunirent le 26 à hauteur d'Ourlana. Mais là, ayant su d'une manière certaine que, loin de chercher à prendre l'offensive, Mohammed ben Abdallah s'était retiré de l'autre côté du Souf, sur la route du Djérid, ils reprirent la route de Biskra. Ainsi se terminait la campagne d'hiver dans le Sud. Chassé d'Ouargla par Si Hamza, le chérif en était réduit à fuir presque seul vers le Djérid. Les Oulad Rir et Souf n'osaient le soutenir ouvertement, mais tant que Selman ne serait pas chassé de Tugurth et les gens de Souf rudement châtiés, la paix du Sahara ne pouvait être que fort précaire.

Les nomades commencèrent à faire leurs préparatifs pour remonter dans le Tell ; 100 et quelques cavaliers à Zeribet-el-Oued devaient protéger le Zab Chergui. Cent et quelques chevaux au Bordj Sada éclaireraient les routes de l'oued Rir ; enfin un nouveau goum de même force était organisé dans le nouveau bordj de Doussen, pour offrir un abri aux Oulad Zekri. Il n'y avait plus en arrière que quelques caravanes de Selmia et Rahman, lorsqu'on apprit que le chérif, qui était parvenu à réunir quelque monde, se disposait à venir enlever ces caravanes. Les Oulad Moulet, ayant enlevé des troupeaux et tué du monde aux Oulad Saïah et aux Rbaïa (nomades d'El-Oued), ceux-ci étaient tout prêts à favoriser les vues de Mohammed ben Abdallah. Le commandant supérieur envoie tous les goums de nomades prendre position à Mraïer et Sidi Khelil. Les Douaouda, au lieu de se lancer sur leurs traces avec leur grande supériorité de forces, se hâtèrent de ramener toutes les caravanes en retard. Le chérif était parti avec 100 cavaliers et 400 fantassins montés sur des chameaux. Il franchit plus de 100 lieues et, le 29 avril, tombe sur les Oulad Harket et les Oulad Nayl de Bou-Saada, campés à l'Houba sur l'oued Djedi,

à 5 lieues à l'ouest de Sidi Khaled. Il enlève plus de 2.000 moutons, 200 chameaux, 45 tentes. Le fils du chikh des Oulad Harket, le jeune Taïeb ben Harzallah, rallie son monde, file le long de l'oued Djedi jusqu'au bordj de Doussen; à force de sollicitations, il emmène avec lui le caïd Ben Bou-Zid et le goum placé dans ce poste. L'audacieux coup de main du chérif peut lui devenir funeste. En effet, déjà le caïd ben Bou-Zid et Taïeb ben Harzallah sont sur la piste avec 100 chevaux et 150 fantassins. Le commandant supérieur a donné l'ordre au brigadier de spahis El-Arbi Mameluk de se porter, avec 150 cavaliers, droit sur la ligne de retraite de l'ennemi ; au sous-lieutenant Amar, de se diriger de Zriba sur les lignes des puits des routes de Soufri El-Fayd. Ainsi, si le chérif retardé dans sa marche par ses prises et les blessés, échappe aux Oulad Harket, il peut être entamé par le brigadier Larbi ou par le sous-lieutenant Amar.

Cependant, dès le 31 au soir, Si Ahmed Ben Bou-Zid aperçut aux environs d'El-Fouhar (au-dessus d'El-Ouar), les feux de bivouac du chérif. Taïeb Ben Harzallah veut attaquer de suite pour se donner les chances de la surprise, mais le caïd remet l'attaque au lendemain. A peine le jour a-t-il paru que Taïeb, à la tête de ses Oulad Harket, animés par l'espoir de reprendre leurs troupeaux, se jette rapidement sur l'ennemi, qui est mis dans le plus grand désordre. Mohammed ben Abdallah, couché en joue par deux des Oulad Harket, n'échappe que grâce au dévouement d'un de ses nègres. Si Ahmed ben Bou-Zid au lieu d'achever la lutte, se tient à l'écart, immobile spectateur du combat. Les ennemis reviennent de leur première surprise, voient le petit nombre d'assaillants et recommencent la lutte en gens désespérés. Taïeb et ses Oulad Harket sont ramenés et Si Ahmed Ben Bou-Zid l'abandonne, prenant la fuite avec ses 70 cavaliers, qui n'ont pas seulement brûlé une amorce. Les Oulad Harket laissèrent sur le terrain 32 morts, beaucoup de

blessés et 147 fusils. Le chérif, se doutant qu'il est éventé et qu'on doit être à sa poursuite, s'enfonce dans le Sud droit à Dzioua et entre triomphant à Tugurth. Entraîné ouvertement à la guerre, Selman se rendit à El-Oued avec 80 cavaliers. Les villages du Souf promirent des contingents. Guémar seule ferma ses portes à Selman. De retour à Tugurth, Selman écrit partout qu'il va marcher contre le Zab. Mais cela n'était que pure forfanterie. Souf n'envoya, en effet, que quelques jeunes gens sans importance, Temacin resta neutre. Réduit à ses propres forces et à celles du chérif, Selman se venge de son inaction forcée par de nouveaux meurtres et de nouvelles confiscations, qui frappent tous les gens soupçonnés de sympathie pour les Français.

Mettant à profit les bonnes dispositions des gens de Guémar, on envoie M. le sous-lieutenant Rose faire, avec un goum, la reconnaissance de la route d'El-Fayd à Souf. M. Rose fut bien accueilli à Guémar et sa mission s'accomplit sans incident. Au mois d'août, voulant punir la tribu des Lakhdar des nombreux vols, qu'elle avait commis et de plusieurs attaques à main armée, notamment sur les cavaliers, qui portaient la solde des spahis et du goum de Zeribet el-Oued, le commandant supérieur se rend avec un escadron de chasseurs au milieu de leur campement près de Sidi Oqba. Comme on refuse de lui livrer les coupables, il inflige une amende et emmène les troupeaux comme garantie. Les Lakhdar, voyant les troupeaux mal gardés et restés en arrière, cherchent à les reprendre de vive force. Le lieutenant-colonel revient avec les chasseurs, charge les Lakhdar, leur tue 10 hommes et ramène à Biskra les troupeaux (26 août). Jusqu'à la fin de l'automne, il ne se passa aucun fait remarquable.

Le chérif, après avoir vainement cherché à reprendre pied dans le groupe d'Ouargla, était revenu à ses campements entre l'oued Rir et le Souf. Selman menaçant

M'raïer de la punir de sa fidélité pour nous, on y envoya les Oulad Moulet, puis un goum de Saharis. Cette concentration de cavaliers à M'raïer, non seulement mettait cette oasis à l'abri d'un coup de main, mais encore constituait pour nous un excellent avant-poste. Lors de la défection des Oulad Oum-El-Akhoua, le commandant supérieur, sachant qu'ils prenaient la direction de Tugurth, envoya sur leurs traces Ben Harzallah, le nouveau caïd des Oulad-Zekri. Ben Harzallah atteignit les Oulad Oum-El-Akhoua sur l'oued Retem, leur tua 7 hommes et les razzia complètement. C'était bien la fraction coupable du guet-apens, dont le chef du poste de Djelfa avait failli être victime, car on trouva dans le butin les vêtements et les papiers du maréchal des logis de spahis, qu'ils avaient massacré.

Le 2 novembre, El Arbi Mameluk, envoyé en reconnaissance avec 250 chevaux, enlève près d'El Ouibet, route de Tugurth à Souf) des troupeaux aux Oulad Sidi Ahmed. Il ramenait sa prise lorsqu'il est assailli par quelques cavaliers ; son goum tient bon mais, à la vue de quelques assaillants nouveaux, on crie que le chérif arrive. Aussitôt c'est une panique affreuse ; des cavaliers mettent pied à terre pour se sauver dans les dunes de sable. Dans cette échauffourée, où 250 cavaliers prirent fuite devant 80 à peine, nous eûmes plusieurs tués. Les insoumis emmenèrent triomphalement à Tugurth plusieurs chevaux et 9 prisonniers, dont un chikh des Saharis et un des Oulad Moulet.

Les événements de l'Ouest empêchèrent d'entreprendre l'expédition en règle qu'on avait projetée vers Tugurth ; on se disposa à faire agir seulement, comme par le passé, des goums appuyés de colonnes mobiles.

La première nécessité à remplir, c'était de faciliter aux Selmia, Rahman, Oulad Moulet la récolte de leurs dattes dans l'Oued Rir. Il était à craindre qu'afin de sauver leurs dattes, ces tribus ne prêtâssent l'oreille aux menaces

de Selman pour les attirer dans son parti. Il fut décidé qu'une colonne légère composée de 800 chevaux des goums, 1.300 fantassins des Ghamra, Amour, Oulad Djellal, Sidi Khaled, Oulad Zekri, appuyée par deux escadrons de spahis et une compagnie de tirailleurs indigènes, se porterait dans l'Oued Rir, tâtant le terrain, n'avançant qu'à coup sûr, faisant appel à nos partisans et irait prendre position à Meggarine, à quelques heures de Tugurth. Faisant face à Selman et au chérif, dans cette position, on couvrirait la récolte des nomades. Le commandant Marmier, chef du bureau arabe de Batna, commandait cette colonne légère. Le colonel Desvaux, avec 500 baïonnettes du 68e, trois escadrons de chasseurs et 2 obusiers de 12 devait se placer à M'Raïer, servant de base d'opérations à la colonne légère et lui prêtant une sorte d'appui moral.

Voici quelle était la situation des choses à ce moment :

Le chérif était à El-Oued, cherchant à décider cette capitale du Souf à se lever en masse pour aller au secours de Tugurth ; Selman forçait les habitants de la banlieue de Tugurth à rentrer toutes leurs dattes dans la ville, afin d'avoir un gage de leur fidélité. La masse des populations était secrètement pour nous, mais elle n'osait se prononcer, tant que nous ne marcherions pas de façon à opérer le renversement de Selman. Du 21 au 22, le commandant Marmier se mettait en mouvement avec sa petite armée, emmenant un mois de vivres pour tout son monde sur un millier de chameaux. Il campait le 22 à M'Rraïer, le 24 à hauteur d'Ourlana, le 25 à Sidi Rached. Partout, sur son passage, les gens des oasis s'étaient présentés protestant de leur désir d'avoir la paix avec les Français. Le mouvement de cette colonne avait été si rapide, on s'attendait si peu à une pareille offensive, que ses éclaireurs enlevèrent à Sidi Sahia trois serviteurs de Selman occupés à faire payer une amende. L'un d'eux, Talaïh, caïd de Tamerna, était un de ces coquins avec lesquels Selman

dominait l'Oued Rir par la terreur. Ainsi donc, jusque-là, personne n'avait bougé. Les négociations entamées depuis longtemps avec l'Oued Rir portaient leurs fruits. On croyait aux manifestes qui précédaient la colonne légère, promettant la paix, l'ordre, l'indulgence, proclamant que nous ne faisions la guerre qu'à Selman et au chérif et non à des populations écrasées par la tyrannie de l'assassin des enfants du chikh Abderrahman. Que Souf restât sourd aux sollicitations du chérif, que les grands villages de la banlieue, travaillés par les émissaires des exilés qui suivaient la colonne, montrassent assez d'énergie pour s'enfermer chez eux, il était probable que Selman, réduit aux seuls combattants de la ville et de la Deïra, n'oserait attendre et prendrait la fuite.

En arrivant à Ramia, petite oasis à 4 lieues au nord de Tugurth, on trouva le village abandonné ; il n'y restait plus que les femmes, les enfants, les vieillards. Toute la population virile s'était rendue en armes à Tugurth. Les gens de Ramia ne pouvaient donner pour excuse la pression de Selman, car c'était la nuit précédente, pendant que la colonne campait à Sidi Rached, à quelques pas d'eux, qu'ils avaient abandonné leur pays. Ils ne pouvaient ignorer avec quel respect de la propriété, quelle discipline et quel bon ordre, la petite armée indigène avait traversé toutes les oasis depuis M'Raïer. Il fallait donc infliger un châtiment à Ramia. Ce châtiment pouvait donner de l'ascendant aux partisans qu'on avait dans Nezla, Tebesbert, Zaouïa, qui avaient fait dire cent fois, qu'ils n'attendaient que la présence d'une colonne française pour se prononcer. Après en avoir fait sortir ce qui restait de la population, le village fut livré au pillage. Dans l'après-midi, la colonne arrivait devant Meggarine. Celle-ci fit mine de vouloir résister mais, quand on eut pris les dispositions pour l'enlever de vive force, la population jetant les fusils, vint en masse demander merci. A Meggarine, le commandant Marmier apprit que le chérif

était à la veille d'entraîner les contingents du Souf. Tout donnait à croire qu'en se portant sur Taïbet El Gueblia, oasis sur la route de Tugurth à El Oued, on parviendrait à en imposer au Souf, à y retenir les contingents, à faire échouer ainsi les manœuvres du chérif. Le mouvement sur Taïbet avait, en outre, l'avantage d'inspirer à Selman, qui devait déjà connaître la marche du colonel Desveaux, la crainte de se voir couper son unique ligne de retraite, par les goums, pendant que la colonne française se dirigerait directement sur Tugurth. En conséquence, le commandant Marmier donna l'ordre au caïd Si Mohammed bel Hadj de s'établir avec 400 cavaliers et 400 fantassins à Tela, en avant de Ramia, afin de garder les communications avec M'Raïer et d'isoler Tugurth de l'Oued Rir pendant la pointe qu'il allait faire dans l'Est. Le 27, dans l'après-midi, le commandant Marmier se met en route pour Taïbet avec le reste de ses forces. Si El Rarbi, beau-frère de Si Mohammed El Aïd, le marabout de Temacin, le chef spirituel des Oulad Saïah, propriétaire de Taïbet, précédait la colonne dans le village. Pendant la nuit, un émissaire de Si El Rarbi arrive au bivouac et annonce que, la veille, le Chérif a fait son entrée dans Taïbet, non seulement avec tout son monde, mais encore avec de nombreuses bandes recrutées dans les villages du Souf. Le commandant Marmier ne pouvait plus songer à marcher sur Taïbet, qui est un grand village de 400 maisons ou magasins bâtis au milieu de dunes de sable impraticables pour les manœuvres de cavalerie. D'ailleurs le but principal de retenir les gens de Souf chez eux était manqué; il ne restait plus qu'à se replier sur Meggarine, où Si Ahmed bel Hadj fut rallié le 28 dans l'après-midi. A la même heure, le chérif faisait son entrée dans Tugurth avec plus de 2.000 fantassins et 400 cavaliers. La colonne légère était campée sur le plateau qui domine Meggarine ; à droite, elle s'appuyait sur l'oasis, à gauche, dans la direction de la route de Taïbet ; le village de

Meggarin était à une demi-lieue en avant à droite. Le 29 au matin, grâce à l'oasis de Tugurth, qui leur permettait de dérober complètement leurs mouvements, Selman et le chérif se disposèrent à aller attaquer le camp de Meggarin. Le mouvement de retraite de l'avant-veille leur avait inspiré une grande confiance. Ces nombreux troupeaux de chameaux qui paissaient à leur vue, ces mulets, ces bagages, c'était une proie qui alléchait ardemment leurs bandes. Le vice de la position de la colonne, obligée de s'appuyer, pour être maîtresse de l'eau, à une oasis sourdement hostile, ne leur avait pas échappé. Aussi croyaient-ils marcher à une victoire assurée ; beaucoup de non combattants suivaient pour prendre part au pillage. Pendant que Selman et le chérif, à la tête de leurs cavaleries réunies, devaient se déployer dans la plaine pour attirer l'attention vers l'Est, les nombreuses saga cheminant dans les replis de terrain, devaient se glisser derrière la longue bande de palmiers du ksar de Meggarin, se jeter dans le village, l'occuper fortement, l'assaillir et tourner le camp. Ce plan bien combiné faillit réussir.

A la première nouvelle de l'apparition de l'ennemi, le commandant Marmier donne l'ordre à ses fantassins de défendre le camp et de border l'oasis et il forme ses escadrons. Cependant le goum de Si Ahmed bel Hadj avait été lancé pour déblayer le terrain. Si Ahmed bel Hadj est ramené. Les balles des cavaliers ennemis viennent presque déjà dans le camp. Au même moment, les saga surgissent en poussant des cris féroces de tous les ravins et se précipitent vers le village, dont les habitants ont déjà ouvert le feu sur nous. Ce fut le moment critique de la journée. Le village était la clef du champ de bataille. Le peloton de spahis du lieutenant Mar, le premier formé, est lancé pour contenir les goums, qui débordent déjà sur la gauche. Le capitaine Ventuos et ses tirailleurs se jettent hardiment dans le marabout de Si Ali ben Kanoun, qui

prend en flanc la face du village, qu'il domine, et par laquelle l'ennemi cherchait à pénétrer. Le feu roulant des tirailleurs arrête net les fantassins, dont les cadavres couvrent déjà les bords du fossé de Meggarin. Le sous-lieutenant Amar a chargé avec un admirable élan, mais les cavaliers du chérif, un moment refoulés, reportent leurs drapeaux en avant. Alors arrive l'escadron du capitaine de Courtrivon, tous les goums des Oulad Derradj et des Saharis. Le capitaine de Courtrivon se précipite, bien massé, au milieu des ennemis ; les goums ne tiennent pas ; les fantassins, fusillés de flanc par les tirailleurs, tournés par la cavalerie, ne songent plus qu'à fuir. Alors ce n'est plus un combat, c'est une boucherie. Les tirailleurs avec les saga des Ramia et des Oulad Djellal, s'emparent de Meggarin et massacrent tout ce qui s'y trouve. Une soixantaine de fantassins de Nezla, avec leur chikh, Ben Dadi el Hadj, chaud partisan de Selman, se jettent dans les jardins du ksar de Meggarin ; ils sont cernés et deux ou trois seulement s'en échappent. La déroute fut telle que, dans la masse des fuyards se précipitant par la porte pour rentrer à Tugurth, il y en eut treize d'étouffés.

Près de 100 fusils, 100 yatagans, 5 drapeaux, tels étaient les trophées de ce brillant combat.

Les pertes de l'ennemi étaient énormes ; abandonnées par les goums, les malheureuses sagas de Selman et du chérif fuyant dans cette plaine inondée par nos cavaliers avaient jonché leur fuite de cadavres. On a évalué les blessés et les tués à près de 500. Quant à nous, nous ne comptions que 30 morts et 46 blessés.

Le commandant Marmier garda la position si bravement conquise et attendit les résultats du combat de Meggarin. Le 30 au matin, il fit faire une grande patrouille de 200 chevaux tout le long du flanc oriental de l'oasis de Tugurth ; il voulait juger de la confiance que pouvait conserver l'ennemi. Notre goum ne rencontra rien; pas un éclaireur n'osa sortir des palmiers. Les exilés,

qui accompagnaient la colonne, redoublèrent l'activité de leurs correspondances avec Tugurth, Nezla, Tebesbert, Zaouïa. Dès le 30 au matin, les gens de Zaouïa commençaient à arriver au camp par 10, 20 et 30. Dans la journée du 1er décembre, Selman fit sortir tout son monde pour en passer la revue et chercher à réveiller l'enthousiasme ; il reçut de tous un accueil glacial et, après la revue, les contingents de la banlieue, au lieu de rentrer dans Tugurth, se dispersèrent dans l'oasis. Déjà le chérif avait été abandonné par les contingents de Taïbet et une grande partie de ceux du Souf. Alors Selman envoya dire à Mohammed ben Abdallah, qui s'obstinait à camper en dehors de la ville, qu'il fallait prendre un parti décisif, c'est-à-dire renvoyer ses goums devenus inutiles et embarrassants, car on ne pouvait plus songer à tenir la campagne et entrer à Tugurth avec tous ses fantassins. Le chérif répondit qu'à Lagouhat il avait fait les serments les plus solennels de ne plus s'enfermer dans une ville attaquée par les Français. Dès lors, l'idée de fuite commença à entrer dans l'esprit de l'un et de l'autre.

Le bruit de la marche des différentes colonnes du Sud, qui semblaient converger vers Tugurth, l'arrivée des goums de Bou-Saada, qu'ils prenaient pour une avant-garde, la nouvelle de l'approche du commandant du Barail déjà à El Hadjira, la certitude de la présence des troupes du colonel Desvaux à M'Raïer, tout dut faire croire que, cette année, les Français ne se bornaient pas à de simples démonstrations, mais que Tugurth allait être sérieusement attaquée. S'ils tardaient trop à fuir, ils pouvaient se trouver cernés. Vers une heure du matin, le 2 décembre, Selman et le chérif abandonnèrent Tugurth dans la plus grande précipitation, Selman confiant sa femme et ses enfants à la zaouïa de Temacin. Cette fuite se fit avec tant de panique que quelques cavaliers seulement des Saïd Oulad Amor pillèrent une partie des bagages. Dans la matinée, le commandant Marmier faisait

tranquillement son entrée dans Tugurth. Aussitôt les dispositions les plus sévères étaient prises pour éviter tout désordre, pour rassurer les populations. Dès le lendemain, un grand nombre d'habitants, qui s'étaient réfugiés à Temacin, rentraient dans leurs maisons.

Le 5 décembre, le colonel Desvaux arrivait à Tugurth avec sa colonne.

Le chérif et Selman s'étaient réfugiés auprès d'El Oued. Il fallait les chasser de notre territoire et punir El Oued. Renforcé des colonnes de Bou-Saada et de Laghouat, le colonel Desvaux se décida à marcher sur le Souf. Il laissait à Tugurth 500 hommes au colonel Liébert chargé de l'organisation du pays et des travaux d'installation dans la casbah, où l'on se proposait de laisser une petite garnison. Le colonel Desvaux arriva en trois jours à Targout par la route de Taïbet, la plus difficile, hérissée de dunes de sable et qu'on croyait impraticable pour une colonne française. Aussitôt que Selman et le chérif avaient appris la marche sur Souf, ils s'étaient hâtés de gagner le Djerid. Selman emmenait avec lui seulement une trentaine d'individus, tous gens tellement compromis, qu'ils ne pouvaient espérer obtenir l'aman. Quant au chérif, il était suivi par 400 ou 450 tentes. A moitié chemin du Souf, la mîad d'El Oued arriva au camp ; elle était composée des personnages les plus influents du pays ; ils venaient réclamer l'indulgence et promettre de remplir toutes les conditions qu'on leur imposerait.

A travers une dernière ligne de dunes de sable, la colonne débouchait, le 13 décembre, devant le village de Tarzout. Toute la population était dehors, s'efforçant de donner à son accueil toutes les apparences de l'enthousiasme. Au reste, il devait y avoir une certaine sincérité ; la majorité du pays était hostile à Selman. Tarzout n'avait pas envoyé de contingents à Tugurth. Le 15, la colonne campait près de Khouinin ; sur une population de 3.000 âmes, 75 seulement avaient assisté au combat de Megga-

rin. On se contenta d'infliger une amende à ceux-là. Le 16, la colonne établit son camp auprès d'El Oued. Les gens d'El Oued avaient tout fait pour que nous ne venions pas chez eux ; ils nous avaient toujours exagéré la grandeur de leur ville, les difficultés de la position qu'elle occupe, le nombre des combattants qu'ils pouvaient mettre sur pied ; ils ne voulaient pas perdre le prestige qu'ils croyaient devoir à leurs mensonges. Au lieu de 4.000 maisons, on n'en trouva que 400; au lieu d'une population de 20.000 âmes, ce n'était plus environ que 8.000; enfin les 4.000 combattants se réduisaient à 1.700. On trouva El-Oued la ville la plus mal bâtie de tout le Souf, composée de petites maisons ou plutôt de gourbis non fermés, dominée de tous côtés par des dunes de sable. On comprend tout le soin des gens d'El Oued à nous dérober leur faiblesse. Mais les gens d'El Oued, moins nomades que sédentaires, n'en sont pas moins fort riches ; ils payèrent en deux jours l'amende de 60.000 francs, qu'on leur avait infligée. Le 18 décembre, le colonel Desvaux revint camper à Khouinin ; le 19, il reprenait le chemin de Tugurth où il arrivait le 22. Cette visite au Souf était un grand résultat obtenu. Cette confédération importante et dont dépend la tranquilité de l'Oued Rir avait été jusque là si vantarde, si indocile, parce qu'elle se croyait à l'abri de nos coups. L'éloignement, les sables, les longues marches sans eau, toutes ces difficultés, une colonne française les avait surmontées facilement.

Le 26 décembre, Ali Bey, le fils de Ferhat ben Ali, dont le nom occupe une si grande place dans notre notice, Ali Bey fut solennellement proclamé caïd de l'Oued Rir et Souf. L'oasis n'était pas sympathique aux Bou Okkaz, mais l'Oued Temacin leur avait été dévoué. Tugurth occupée, la paix allait dépendre dorénavant de l'attitude d'El Oued et de Temacin. Placer à Tugurth un chef qui s'appuierait sur ces deux confédérations, c'était se donner toutes les chances possibles pour l'avenir.

1853

Le colonel Desvaux prolongea son séjour jusqu'au 24 janvier. Ce temps fut employé à organiser l'Oued Rir, à commencer les travaux statistiques, à faire le levé des oasis, à connaître les ressources du pays, à dégager les abords de la casbah de Tugurth, à en augmenter les défenses, à y installer solidement la garnison de 100 tirailleurs, qu'on devait y laisser. On désarma Tugurth, Nezla, Tebesbert, Zaouïa; on ne laissa des armes qu'aux gens dévoués, qui furent organisés en milice. On choisit dans chacun des villages un certain nombre de personnages influents ou compromis pour les emmener comme ôtages à Biskra.

Les troupes rentrèrent à Biskra sans incident. Chassés du Souf, Selman et le chérif avaient gagné le Djerid, avons-nous dit. Ils voulurent se réunir à Mohammed bel Hadj, mais les Mrazig, tribu tunisienne, sous la protection de laquelle est l'ex-kalifa d'Abd-el-Kader, s'y opposèrent, redoutant les embarras que pourraient leur attirer ces intrigants. Ils se réfugièrent dans le Nefzaoua.

Dès le mois de mars 1853, des symptômes de dissolution se manifestent parmi les insoumis. 150 tentes des Oulad Oum El-Akhoua, essayent de se séparer, mais Nasseur ben Chorah et ses Larbaa avec les Oulad Yacoub du chikh Mohammed ben Bou Alleg les contient par la terreur.

Pour entretenir le zèle des derniers débris de sa puissance, Mohammed ben Abdallah fait faire des courses et parvient à enlever quelques troupeaux aux Troudoughen d'El Oued qui, malgré les ordres donnés, s'éparpillent toujours dans leurs vastes pâturages.

Pour forcer l'ennemi à s'éloigner et tendre la main à ceux qui veulent abandonner le chérif, le kalifa du Souf se porte, avec 600 fusils, vers la frontière. Les Harazlia

tentent de le rejoindre, mais ils sont attaqués traitreusement par Nasseur ben Chorah et obligés de venir camper près de lui. Renonçant à fuir en masse, ils s'échappent tente par tente. Nasseur, le chérif, Selman, Ben Ahmed bel Hadj lui-même, font des démarches auprès du consul de Tunis. Leurs exigences, leurs prétentions font bientôt cesser toutes relations avec eux.

Au milieu du mois d'août, une scission éclate entre le chérif et Ben Nasseur. Le chérif, avec les Harazlia et quelques tentes des Oulad Sassi s'en alla camper dans les montagnes aux environs de Gabès.

Ben Nasseur, avec les Oulad Oum El Akhoua et 50 tentes des Harazlia, se met en marche vers Souf, avec la résolution de se soumettre. Arrivé au milieu des Mrazig, il change d'avis et s'arrête au milieu de cette tribu, mais ses gens continuent leur route ; ils sont assaillis par 80 cavaliers et 170 fantassins du chérif et de Mohammed ben Bou Alleg. Les Oulad Oum El Akhoua repoussèrent les agresseurs, mais non sans pertes : 3 tués et 17 blessés ; ils perdirent, en outre, presque tous leurs moutons, mais, ayant sauvé les chameaux, ils atteignirent enfin leur territoire au commencement de septembre.

Au milieu d'octobre, Selman, lassé de la vie errante, va s'installer à Touzeur, où il possède quelques jardins. Le chérif, qui conserve 100 tentes et 50 cavaliers, veut s'interposer dans les vieilles querelles des Beni Izid et des Ouar Ramma ; il cherche à se créer une grande position au milieu de ces tribus, mais il est obligé de se traîner à la remorque des Beni Izid. Ben Chorah, toujours indécis entre son indomptable orgueil et les sages conseils de l'adversité, se tient à l'écart avec 80 tentes des Larbaa et quelques Harazlia. A la fin de l'année, le général Desvaux, partant de Biskra, marche sur El Fayd et aborde le Souf par la route qui conduit de cette oasis au Zab Chergui. Le prestige du Souf était entièrement renversé, car cette route était reconnue non seulement comme praticable, mais comme facile. On y trouve beaucoup d'eau dans des puits peu profonds, du fourrage et du bois en abondance. Du Souf, le général Desvaux se dirigea sur Tugurth. L'accueil de Tugurth fut encore plus chaud que celui des villages du Souf.

Ces populations, écrasées depuis des siècles par un régime de rapines et de sang, venaient de goûter, pendant une année, la paix et la justice que donne l'administration française. Un témoignage irrécusable de la confiance, que les Rouara ont dans l'avenir, ce sont les nombreux travaux auxquels ils se sont livrés. Dans le groupe de Tugurth et de sa banlieue, seulement, on a entrepris le forage de 23 puits artésiens. L'internement de Selman à Tunis a enlevé un reste d'inquiétude.

Ainsi tout fait espérer que ce Sahara, si longtemps agité, si longtemps uniquement théâtre de razzias, de guerres et de vols, va entrer dans une nouvelle phase et que, si nous avons encore à raconter de son histoire, ce sera celle de ses progrès et des grandes entreprises, qui sont appelées à lui ouvrir les sources d'une prospérité inconnue jusqu'à ce jour.

Commandant Seroka.

Observations sur l'emploi du mot TELLÎS

Son origine

Les lexicographes arabes ne mentionnent ce mot que sous la forme *tillīsa*. Or, d'après Ibn Ḫalawaih *(kitāb laisa*, Caire 1327, p. 53, fin), le seul mot arabe en فِعِّيلة serait سِكِّينة variante de سَكِينة (quiétude d'esprit) rapportée par le grammairien Al Farrā' à propos des paroles du Coran (II, 249) فيه سكينة من ربكم. (1) Au contraire, 'Abdallaṭīf al-Baġdādī dans son *ail Ḍal-Faṣiḥ* de Ṭa'lab (Caire 1289 p. 23 l. 14 et publié également dans *Aṭ Ṭoraf al adabiya*, Caire 1325, p. 122 l. 6) cite, sans donner d'explication, comme mots appartenant à فِعِّيلة : فنينة bouteille de verre et تِلِّيسة (avec la variante تِلِّيس).

Ḥarīrī dans sa *Dorra* (Constantinople 1299, p. 62 l. 6) rapporte d'après les *Amāli* (dictées) de Ṭa'lab que les *Kottāb* disent *tallīsa* au lieu de *tillīsa*, contrairement aux règles de la langue arabe ; ce qui est, peut-être, une façon de laisser entendre que, pour lui le mot n'est pas arabe.

D'après son commentateur Al-Ḫafāǧī (Constantinople 1299, p. 146, l. 16) la *tillīsa* serait un sac dans lequel les

(1) سِكِّينة pour سِكِّين couteau est rapportée par les lexicographes (cf. *Lis.*) ; les deux formes sont employées concurremment aujourd'hui en Tunisie.

Kottāb serrent leurs registres ; il ajoute que le peuple donne à ce mot le sens de غرارة, grand sac.

En ce qui concerne le sens du mot qui nous occupe, il servirait à désigner d'après le *Lisān* et le *Tāǧ :* 1° les testicules ; 2° une sorte de sac ou panier fait avec des feuilles de palmier tressées ; par suite le sac ou la bourse des comptables.

A ces significations, les Orientalistes ajoutent, surtout d'après Dozy, *Suppl. aux Dict.*, les suivantes : 3° treillis ou espèce de grosse toile dont on fait des sacs et dont s'habillent les paysans, les manœuvres, etc., Abū l Walīd 805.4 ; 4° long sac fait de crin [animal] et de laine à rayures jaunes et noires, Carteron 57, Cf. Wingfield I, 195 ; sac noir, ou à raies blanches et noires fait de poil de chèvre dont les paysans se servent pour porter leur blé au marché, Burckhardt (*Arabic Proverbs*, London 1875, 2e éd., nos 254 et 367) ; sac en laine et en lanières de palmier, Daumas *(Sahara*, 96,136) ; sac tissé en feuilles de palmier (id. 198) ; 5° double sac dans lequel on met le grain et quelquefois le charbon ; contenance deux sacs ; le tellîs se compose d'un carré long dont les deux petits côtés sont cousus sur le milieu de la pièce ; on obtient ainsi deux fourreaux qui ont chacun une extrémité fermée ; l'étoffe est en laine rayée, Cherbonneau, apud Dozy ; 6° *Sac de blé*, certaine mesure de blé (Burkhardt I, 1. apud Dozy) — ajout. Al Moqaddasi, Descript. imper. Mosl. 2e éd. de Gœje, Leide 1906, p. 207, l. 12 : mesure valant 8 *waiba* — ; 7° tapis grossier à diverses couleurs (sic) ; lorsque l'Arabe n'a plus à se servir de *tellis*, comme sac, il le découd et en forme un tapis long, Cherbonneau, apud Dozy. Cette espèce de tapis en copte ϯⲗⲗⲓⲥ, sert aussi de caparaçon ou de courte-pointe, Gloss Esp. 349.350, apud Dozy : — ajout. *Al-Bostān* texte ar., apud Marçais. *Textes Ar. de*

Tanger p. 246 — ; 8° Habit de deuil (*Baṭūta* II, 35) et dont les ermites s'habillaient quelquefois, Cartas 178,7 a f. apud Dozy. تليسة, *sac*, était déjà en usage du temps du calife abbasside Al Manṣūr. Gloss. Belāḏorī ; Al Ya'qūbī, *Historiae*, éd. Housma, Leide 1883, II, 163, l. 12.

En ce qui concerne l'Algérie et contrairement à l'avis de certains auteurs, le tellis est un *sac double*, qu'il soit en laine, en alfa ou en feuilles de palmier. Cf. Marçais, (*Textes ar. de Tanger*, Paris 1911, p. 245 — 6.)

De tout ce qui précède il ressort que le mot *tellis* a toujours eu et a encore comme acception principale celle de : sac. Mais à quelle époque remonte-t-il ? Selon le glossaire de Belāḏorī (mort en 279 de l'hégire), la *tillīsa* était en usage au temps du calife abbasside Al-Manṣūr. Bien plus, d'après Ḫafāǧī dans son *Šifā' al ġalīl* le mot *tillis* serait, selon les *Amālī* d'Abū l Ma'ālī, employé dans un ḥadīṯ (خبر) pour désigner : Ce qui se trouve dans le *ruḥi* (demeure, ustensile, selle de chameau ما يكون في الرحل). Il paraîtrait donc avoir été en usage au plus tôt, vers l'époque où vivait le Prophète.

Ici se pose la question de son origine : est-il arabe ? est-il étranger et dans ce cas à quelle langue a-t-il été emprunté ? Nous venons de voir qu'il est d'une forme بِعِيلة très rare en arabe ; que même, on n'était pas d'accord sur sa prononciation, puisque, selon Ḫarīrī, quelques-uns disaient *tallīsa*. Tout ceci semble bien indiquer que nous nous trouvons en présence d'un vocable étranger. Tel était bien l'avis de Ḥafāǧī qui, dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut, déclare qu'il le tient pour un mot *grec* (رومية) emprunté anciennement par les Arabes. Il est fâcheux que notre auteur ne nous expose pas les raisons sur lesquelles il fonde son opinion. En tous cas, il nous paraît singulier que bien loin d'orienter

leurs recherches dans le sens qu'il nous indique, les Arabisants les plus compétents aient cru devoir faire appel à d'autres langues que le grec. C'est ainsi que, d'après Dozy et de Gœje, le mot *tillīsa* dériverait, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'espagnol *terliz* du latin *trilicium* ou *trilix*, tissu de trois fils ; nous voilà loin du sens de sac, que tous les auteurs reconnaissent à notre mot ! Pour Wullers, au contraire, il faut remonter au persan تِلِی (Bianchi et Kieffer, *Dict. turc-fr.* تلی, teli) trousse dans laquelle le tailleur ou le barbier met ses outils ; et d'après le même Bianchi et Kieffer, le turc connaîtrait un تليسه *telicè* qui serait d'origine persane. Il paraît aussi que le Kurde possèderait تِلِيس avec le même sens qu'en turc.

C'est également un mot persan : تلوسة *enveloppe* que Mgr Addai Scher propose (*Kit. al Alfāḏ al-fārisiya al mo'arraba*, Beyrouth 1908 ; quant à Wollers (Z. D. M. G., 1897, p. 312, note 1), il rejette l'étymologie latine de Dozy et de Gœje, ainsi que l'étymologie persane ou araméenne de Frænkel (Die Aramäischen Fremdwörter im Arabischen, Leide 1886 p. 197-8) et propose celle du mot gréco-copte θαλις, tapis grossier ; mais il resterait à expliquer les raisons du passage du sens de *tapis* à celui de *sac*.

Peu satisfaits de toutes ces explications, nous avons cru bon de revenir à la piste indiquée par Ḫafāǧī. A cet effet, nous avons consulté le *Thesaurus* d'Henri Estienne, édition Firmin Didot 1831-1856, dans lequel nous avons trouvé les deux intéressants articles que nous transcrivons ici intégralement :

1° θαλλίς, ίδος (η) Hesychio μάρσιππος μακρός Marsupium oblungum, apud quem legitur et θάλλικα, σάκους εἶδος θαλλίς

σπυρίς. Africanus Cest. p. 300 ; 2° θυλλίς, ίδος (ἡ). Saccus. Hesych. θυλίδες (θυλλίδες recte Musurus) οἱ (αἱ codex) θύλακοι, γωρυτός, ἔλυτρον-θυλλίς, ὁ θύλακος, inter nomina in λις exuntia est apud Arcadium p. 30,12.

Ainsi donc des auteurs byzantins du IIIe siècle, comme Hesychius et Africanus ont déjà employé ou signalé θαλλίς, θαλλίξ, θυλλίς avec, outre des sens accessoires, (gaîne, carquois), le sens principal de sac, qui est précisément celui que lui donnent les auteurs arabes. Dès lors l'origine byzantine de تلبس n'est plus douteuse. Il est vrai que θαλλίς étant inconnu de la langue grecque classique, on peut toujours supposer qu'il est un emprunt fait par le grec byzantin à quelque idiome sémitique ancien, surtout si l'on tient compte de ce fait que Hesychius est alexandrin, Africanus, en dépit de ce nom, syrien. Hypothèse vraisemblable, car rattacher θαλλίς au grec classique θαλλός, rameau, paraît un peu osé, bien que ce dernier mot semble avoir été employé par certains auteurs de la basse grécité dans le sens de feuilles de palmiers ; d'où peut-être sac fait de ces feuilles séchées οἱ θαλλοι feuilles de palmiers, (Geoponicorum libri X, 6, d'après le dictionnaire grec-français de Bailly). Quoiqu'il en soit, nous pensons bien avoir démontré que le mot tellis est un emprunt fait directement par l'arabe au greco-byzantin, de sorte que l'opinion de Ḥafāǧī se trouve pleinement justifiée.

M. Bencheneb.
Professeur à la Médersa d'Alger.

LA CAMPAGNE DE 1852
CONTRE LES BENI-SNASSEN

La situation politique

Pendant le cours de l'année 1851, la sécurité fut précaire sur la frontière algéro-marocaine. Les populations de l'amalat d'Oudjda manifestaient des sentiments hostiles aux Français, l'agitation xénophobe était particulièrement vive chez les Beni-Snassen. Les membres d'une fraction importante de cette grande confédération berbère, les Beni-Drar, de la tribu des Beni-Khaled, firent, dans les derniers mois de l'année, plusieurs incursions en territoire algérien et s'y livrèrent à des agressions contre nos sujets. Au début de 1852, cette situation déplorable alla en s'aggravant. Le Sultan, ayant fait courir des bruits de guerre contre la France, l'audace des maraudeurs marocains ne connut plus de bornes. Les agissements louches d'El-Hadj-Mimoun-ould-El-Bachir, le chef des Beni-Snassen, étaient un indice certain de la gravité de l'heure ; la poudre était dans l'air, tout faisait présager des incidents (1).

Le début des hostilités : — Agression des Beni-Snassen le 4 avril. Riposte du général de Montauban le 10 avril.

Au commencement d'avril 1852, les Oulad-Mellouk, de la tribu algérienne des Beni-Ouacine, étaient campés

(1) On peut consulter : Voinot, *Oudjda et l'Amalat* (Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, 4e trimestre 1911. — Tirage à part. Fouque, Oran, 1912).

vers la frontière avec leurs troupeaux, qu'ils faisaient paître aux alentours de Sidi-Aïad. Les Beni-Snassen, estimant l'occasion propice, organisèrent une expédition pour aller les razzier. Ce mouvement était dirigé par un homme très influent dans le pays, Mohammed-el-Mekki, chef de la Zaouïa des Ouled-Sidi-Ramdan, ainsi que par Moufok-ould-Marnia, émigré algérien et coupeur de routes redouté. El-Hadj-Mimoun-ould-el-Bachir avait été tenu au courant de leurs projets, il avait promis de se joindre à eux avec les contingents des Beni-Snassen-Fouaga. Il fut décidé que la harka (1) se rassemblerait à la koubba de Lalla-oum-ez-Zohra, dans le Drâa-el-Louz, le dimanche 4 avril et qu'elle attaquerait le lendemain (2).

Fort heureusement, les allées et venues des Marocains, pendant la période des pourparlers, n'avaient pas échappé aux Oulad-Mellouk. Ceux-ci se tenaient prudemment sur la défensive ; leur caïd avait distribué de la poudre à tous les combattants et les cavaliers patrouillaient autour des douars (3).

Le 4 avril, environ 400 chevaux et autant de piétons des Beni-Drar, Oulad-Ghazi et Oulad-Mongar (des Beni-Khaled), avec quelques Angad-Mezaouïr, se trouvaient réunis à la koubba de Lalla-oum-ez-Zohra. Leurs chefs eurent peur d'être éventés et décidèrent de brusquer l'opération sans attendre l'arrivée des Beni-Snassen-Fouaga d'El-Hadj-Mimoun-ould-el-Bachir, conduits par son frère Mohammed, qui n'arriva au point de rendez-vous que dans la soirée (4).

En conséquence de cette résolution, la harka marocaine se jeta immédiatement sur les Oulad-Mellouk. Surpris par la brusquerie de l'attaque, ceux-ci plièrent sous le choc ; ils durent battre en retraite dans la direction

(1) Harka. Troupe armée réunie pour une expédition.

(2) Pièce 1.

(3), (4) Pièces 1 et 3.

de la koubba de Sidi-Mohammed-el-Ouacini, poursuivis par leurs adversaires. Le combat fut très vif, les Algériens se défendirent vaillamment ; leurs cavaliers parvinrent enfin, dans un vigoureux retour offensif, à repousser l'ennemi jusqu'au pied de ses montagnes. La victoire resta aux Ouled-Mellouk qui l'avaient chèrement achetée; leurs pertes s'élevaient à 17 tués et 14 blessés. Les assaillants comptaient une cinquantaine d'hommes hors de combat ; ils n'avaient pu faire aucun butin, leur coup de main avait complètement échoué (1).

L'agression du 4 avril n'était pas un acte de banditisme isolé. Enhardis par la réserve des Français, qui évitaient avec soin toute action au delà de la frontière, les Beni-Snassen prenaient leur modération pour de la faiblesse et n'hésitaient plus à manifester ouvertement leur hostilité. El-Hadj-Mimoun-ould-el-Bachir, qui avait jusque là cherché à maintenir le parti de la guerre, était de connivence avec les fauteurs de troubles. Il avait pu adopter cette nouvelle attitude, soit de propos délibéré, soit qu'il ne fût plus maître de la situation ; de toute façon, le fait n'en était pas moins inquiétant. Il en était résulté un certain malaise parmi les tribus algériennes, si bien que les Achache étaient entrés en communication avec l'ennemi, au lieu de soutenir les Oulad-Mellouk (2).

Dès que le général Pélissier, commandant la division d'Oran, eut connaissance de la tentative de razzia faite par les Beni-Snassen sur les Oulad-Mellouk, il en rendit compte au gouverneur général de l'Algérie, et sollicita l'autorisation de conduire une expédition jusqu'au cœur du pays des assaillants. Afin d'éviter toute perte de temps, Pélissier commença à prendre ses dispositions pour réunir dans une semaine, au pied de leur montagne, une division de 6.000 fantassins et 1.200 chevaux avec l'ar-

(1) Pièces 1, 3 et 10.

(2) Pièce 1.

tillerie et tout le matériel nécessaire ; il arrêta le mouvement du 11e Léger qui se dirigeait vers la province d'Alger. Le général était convaincu de la nécessité d'entreprendre une action énergique et de se faire justice soi-même, puisque le Sultan du Maroc n'avait aucune autorité sur les Beni-Snassen toujours en révolte. Il comptait leur appliquer impitoyablement les méthodes de réduction déjà employées chez les Kabyles d'Algérie et, par un acte de vigueur, « fonder la paix des frontières ». Le gouverneur général, craignant d'être désavoué, ne permit pas à Pélissier de tenter l'entreprise. Celui-ci laissa, à regret, le 11e Léger continuer sa marche; il prescrivit seulement au général de Montauban, commandant la subdivision de Tlemcen, d'aller surprendre et enlever les Beni-Drar, qui étaient restés à portée de la frontière, auprès des sources du Kiss (1).

Le général de Montauban s'était déjà préparé à agir contre les Beni-Snassen, il avait ordonné quelques mouvements de troupes dans son commandement, tout en s'efforçant de tenir secret le but poursuivi. Un bataillon du 68e de ligne, dirigé sur Nemours, y était arrivé le 8 avril, pendant que le 4e bataillon de chasseurs à pied entrait à Marnia. Après avoir reçu les instructions de Pélissier, le général commandant la subdivision quitta Tlemcen dans la nuit du 8 au 9 avril, à la tête de trois escadrons de chasseurs à cheval, d'un escadron de spahis et de deux obusiers de montagne. Ayant rallié les chasseurs à pied à Marnia, il les adjoignit à sa petite colonne et, dans la soirée du 9, il s'achemina avec tout son monde vers le Menaceb-Kiss. Le même jour, à 6 heures du matin, le bataillon du 68e de ligne et trois compagnies du 7e Léger étaient sortis de Nemours, sous les ordres du commandant Douay, pour escorter un convoi de ravitaillement jusqu'à Sidi-Brahim. Le commandant Douay

(1) Pièce 1.

devait ensuite se porter sur le Menaceb-Kiss avec l'infanterie, 40 spahis et le goum de Nemours. Tous les éléments de la colonne chargée de châtier les Beni-Snassen marchèrent de nuit, afin de gagner le point de concentration sans être signalés. Le 10 avril, à la pointe du jour, de Montauban se trouva en face des montagnes des Beni-Drar, à proximité de Sidi-Azem. Il lança alors sa cavalerie dans la direction de Sidi-Azouz, avec mission de balayer les pentes et de rejeter tous les ennemis dans la plaine. Le général, suivi de l'infanterie et de l'artillerie de montagne, se porta sur le Menaceb-Kiss, pour y faire sa jonction avec le commandant Douay et appuyer l'action des cavaliers (1).

Les Marocains furent surpris avant d'avoir pu déplacer leurs campements. La cavalerie française razzia d'abord les Beni-Drar et Mezaouïr, qui avaient leurs tentes au Djorf-el-Ahmar et au col du Guerbous, elle se dirigea ensuite vers Aghbal et tomba sur les Ouled-Ghazi et Oulad-ben-Azza; elle termina enfin son opération au delà d'Aghbal, vers Sidi-Mimoun. Quinze douars avaient été saccagés, nos gens y avaient enlevé beaucoup de butin mais peu de troupeaux. L'affaire fut si rapidement menée, que l'infanterie n'eut pas le temps de se porter en avant; elle reçut à coups de fusil ceux des ennemis qui cherchaient à s'enfuir dans la plaine. A 10 heures du matin, le combat prenait fin. Les Français avaient dix tués et quelques blessés, les Marocains perdaient environ 150 tués ou blessés; ils étaient profondément émus d'avoir été battus dans un terrain où ils se croyaient inattaquables, toutes leurs fractions, installées au voisinage de la frontière, s'étaient repliées en hâte dans la montagne. De Montauban s'arrêta deux heures sur les bords du Kiss pour faire manger les récoltes sur pied, après quoi il ramena sa colonne en territoire algérien.

(1) Pièce 9; *Akhbar*, journal d'Alger, du 22 avril 1852.

Il laissa l'infanterie à Marnia et rentra à Tlemcen dans la soirée du 12 avril avec la cavalerie. Les chasseurs d'Afrique retournèrent à Marnia le 14, en prévision de nouvelles opérations (1).

Le général écrivit au caïd d'Oudjda, et le mit au courant du coup de main effectué sur les tribus de son commandement, en lui faisant remarquer que le Sultan ne pouvait que se féliciter du châtiment infligé à ses sujets rebelles ; il prévint en outre le fonctionnaire du Makhzen, qu'à la première incartade de ses administrés, il était décidé à recommencer. Mohammed ben Tahar ne voulut pas admettre les raisons du général français; dans une lettre datée du 20 avril, il se répandit en récriminations. Il reprochait à de Montauban de ne pas s'être entendu avec lui et d'avoir, par sa conduite, provoqué de véritables désordres et compromis le maintien de la paix. Le Sultan ne partagea pas l'avis de son représentant, il adressa un blâme aux Beni-Snassen et réprimanda sévèrement leur chef. Les rassemblements armés, qui s'étaient formés dans la montagne, se dispersèrent. El-Hadj-Mimoun-ould-el-Bachir fut sur le point d'être abandonné par les Beni-Snassen-Tatha; ceux-ci l'accusaient de les avoir entraînés dans une voie dangereuse, alors qu'il était incapable de les soutenir (2).

La reprise des opérations : Combat du 15 mai en avant d'Aghbal

La situation restant tendue, une colonne française fut concentrée sur le Kiss dans les premiers jours de mai ; elle était commandée par le général de Montauban et avait pour mission de détruire les récoltes possédées par

(1) Pièces 2, 3, 9 et 10; *Moniteur Algérien*, journal officiel de la colonie, du 10 juin 1852; *Akhbar* des 22 avril et 13 mai 1852.

(2) Pièces 3 et 9; (A. G. G.), lettre du caïd d'Oudjda au général de Montauban, du 20 avril 1852 (traduction, copie). Cette pièce est citée *in-extenso* dans mon étude sur *Oudjda et l'Amalat*.

les Beni-Snassen sur le territoire algérien. Cette mesure provoqua chez les montagnards une vive effervescence, qui aboutit à la mobilisation de leurs contingents renforcés par une partie de ceux des Kebdana, des Ouled-Settout, des Oulad-Mansour et des Mezaouïr. Le chef des Beni-Snassen fit semblant de prêcher le calme, il nous assura même n'avoir réuni ses combattants que pour être prêt à tout événement, mais il exhortait en-dessous les populations à aller attaquer les avant-postes français. Le 14 mai, la harka, sous El-Hadj-Mimoun-ould-el-Bachir, s'installa à Aïn-Aghbal, elle plaça ses vedettes à l'endroit où se trouvent actuellement les maisons des Ouled-ben-Azza (1).

Des éclaireurs marocains allèrent aussitôt reconnaître le camp français, qui était placé sur la rive droite du Kiss; ils déchargèrent leurs fusils sur les tentes, quelques groupes de combattants se montrèrent en même temps sur le versant d'Aghbal; une attaque paraissait imminente. Le 15 mai, le goum de la harka s'approcha de nos lignes, à la faveur d'un brouillard intense, avec l'intention de tenter une surprise. La cavalerie l'ayant aperçu engagea avec lui un combat traînant. Tout à coup le brouillard se dissipa et les fantassins ennemis apparurent rangés en bataille aux abords d'Aghbal. De Montauban franchit alors le Kiss avec ses troupes, il forma son infanterie en colonne double et couvrit ses flancs avec la cavalerie. Les Marocains préféraient éviter le choc en plaine; ils simulèrent donc une retraite, afin d'attirer leurs adversaires dans la montagne, où les manœuvres auraient été difficiles, et profiter ainsi de l'avantage que leur donnait la connaissance du terrain. Le général ne tomba pas dans le piège, il arrêta immédiatement sa colonne, ce qui obligea les Marocains à prendre l'offensive. La rencontre eut lieu sur l'Oued-Sidi-Mohammed-

(1) Pièces 4 et 10.

el-Oudjdi, on nomme ainsi le cours inférieur de l'Oued-Aghbal. L'ennemi était fort d'environ 6.000 fusils et 800 chevaux, malgré cela il fut culbuté et subit de très grosses pertes, il se replia en abandonnant une centaine de cadavres. Les Français comptaient 4 tués et 44 blessés; avant de regagner leur camp, ils coupèrent les orges qui étaient mûres et les donnèrent à manger aux animaux (1).

A la suite de l'affaire du 15 mai, la harka se dispersa momentanément. La leçon infligée aux Beni-Snassen-Tatha les avait fortement impressionnés. Ils demandèrent au caïd d'Oudjda d'intervenir en leur faveur auprès des Français. Mohammed ben Tahar se rendit au camp du Kiss et promit au général de lui donner satisfaction sur tous les points. Ce dernier consentit à suspendre tout châtiment, en attendant que le caïd du Rif, Mohammed ben Abd-es-Saddok, vint traiter avec lui les conditions définitives de la paix. Lorsqu'ils ne se virent plus inquiétés, les Marocains reprirent confiance; travaillés par Mohammed el Mekki et Moufok ould Marnia, ils ne tardèrent pas à reformer leur harka à Aghbal. Cette nouvelle attitude allait tout remettre en cause (2).

La razzia du 15 juin sur les silos de la Zaouïa des Oulad-Sidi-Ramdan, a Tizi-Ali

Au commencement de juin, les Français attendaient toujours le caïd du Rif, qui devait régler avec eux les affaires de la frontière et mettre fin au conflit. A chaque instant, on annonçait que sa venue était proche, puis ensuite, pour une cause quelconque, elle était retardée ; de délai en délai, les jours succédaient aux jours

(1) Pièces 9 et 10; *Moniteur Algérien* du 10 juin 1852; *Akhbar* du 30 mai 1852.

(2) Pièces 4 et 9; *Moniteur Algérien* du 10 juin 1852; *Akhbar* du 8 juin 1852.

et les difficultés ne cessaient pas. Ces lenteurs constituent le procédé habituel du Makhzen pour user ses adversaires, elles ne pouvaient pas convenir aux Français, car le prestige dû à leur victoire diminuait vite avec le temps. Les inconvénients de leur inaction ne tardèrent pas à se faire sentir ; la harka des Beni-Snassen, concentrée à faible distance du Kiss, était une menace permanente pour la colonne du général de Montauban qu'elle astreignait à une garde dangereuse et stérile (1).

Le général ayant appris d'un émissaire l'emplacement des silos de la Zaouïa des Oulad-Ramdam, dont le chef, Mohammed el-Mekki, était un de nos adversaires les plus acharnés, il décida d'aller les vider. D'après les renseignements recueillis, les silos étaient situés en plaine et l'opération ne devait présenter aucune difficulté. De Montauban prescrivit de rassembler 1.400 chameaux ou mulets des tribus algériennes les plus éprouvées par les incursions des Beni-Snassen et, le 15 juin, à 5 heures du matin, il leur fit traverser le Kiss sous la protection d'une partie de ses troupes. La colonne de manœuvre comprenait 6 bataillons d'infanterie, une batterie de montagne et toute la cavalerie disponible. Les Français arrivèrent jusqu'à proximité des silos sans être inquiétés, il était alors environ 9 heures. A ce moment, le général se rendit compte qu'il avait été trompé; les silos ne se trouvaient pas en terrain plat, mais au sommet d'un des premiers contreforts de la montagne, à l'entrée du col dit : Tizi-Ali. La colonne venait d'être signalée, de nombreux Marocains garnirent immédiatement les hauteurs et ouvrirent le feu afin de s'opposer à l'enlèvement des grains. L'affaire devenait délicate, mais il ne fallait pas songer à reculer, l'hésitation n'était plus permise (2).

De Montauban couvrit son front avec un rideau de

(1) Pièce 6.

(2) Pièces 5, 6 et 10.

tirailleurs, derrière lequel son infanterie s'avança en trois colonnes appuyées chacune par deux obusiers de montagne. La colonne du centre, formée de deux bataillons d'élite de la Légion étrangère, avait pour objectif les silos; elle était précédée d'un détachement de sapeurs du Génie et suivie du convoi. La colonne de gauche comprenait le 4e bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 7e Léger, celle de droite un bataillon du 68e de ligne et un bataillon du 7e Léger. La cavalerie était chargée de surveiller la plaine. Le général marchait en tête de la colonne du centre. A son signal, tous les bataillons se lancèrent à l'assaut. Les Marocains ouvrirent un feu violent et firent rouler sur eux de grosses pierres, ils ne réussirent pas à rompre leur élan. En atteignant la crête, nos soldats engagèrent un corps à corps avec les défenseurs, qu'ils tuèrent à la baïonnette et dispersèrent dans les ravins d'alentour; à 10 heures, la position était conquise. On se mit de suite à charger les grains sur les animaux du convoi, la cavalerie elle-même vint s'approvisionner; ce très long travail ne put être terminé qu'à 5 heures du soir. Les Beni-Snassen s'étaient reformés; pendant tout ce temps ils harcelèrent la colonne et il fallut plusieurs vigoureux retours offensifs pour les repousser. L'opération terminée, la retraite s'opéra par échelons et en bon ordre, afin de permettre au convoi de regagner la plaine sous l'escorte de la cavalerie. Les montagnards n'osèrent pas s'aventurer dans le plat pays, ils cessèrent la poursuite et la colonne regagna son camp à la tombée de la nuit sans incidents. L'ennemi avait eu environ 120 tués; sur quelques-uns de ses morts nos soldats avaient ramassé des carabines et des effets ayant appartenu aux chasseurs du 8e bataillon d'Orléans massacrés à Sidi-Brahim. Les pertes des Français s'élevaient à 4 tués et 58 blessés, dont 16 grièvement (1).

(1) Pièces 5, 6 et 10; *Akhbar* du 27 juin 1852.

Dans la même journée, les capitaines Chanzy et Doisneau s'embusquèrent avec les goums entre la Moulouya et le Kiss, dans le but de surprendre les Oulad Mansour et les Beni-Mengouch Tatha qui, d'après un avis donné au général, devaient venir faire leurs moissons dans la plaine de Triffa. Les Marocains étaient sur leurs gardes, ils ne s'éloignèrent pas de la Moulouya et, lorsque vers 9 heures ils furent chargés par nos cavaliers indigènes, ils prirent la fuite ne perdant que 4 hommes tués et 2 prisonniers (1).

Le coup de force de Tizi-Ali impressionna fortement les Marocains ; El-Hadj-Mimoun-ould-El-Bachir aurait voulu renouer des relations pacifiques, il fit des ouvertures dans ce sens, mais sa sincérité était très douteuse, les pourparlers n'aboutirent pas. Les Beni-Snassen Tatha ne cherchaient qu'à gagner du temps, car ils étaient incessamment renforcés par les contingents de la montagne et ceux de leurs alliés. Comme ils ne venaient pas à résipiscence, les troupes françaises firent des fourrages dans la plaine de Triffa, où elles coupèrent et enlevèrent les orges. La harka d'Aghbal les laissa faire sans oser intervenir, un certain nombre des combattants se rendirent d'ailleurs dans l'Angad pour y récolter leurs moissons (2).

Le Combat d'Achaouen, dit de Taredjirt, le 24 Juin

La situation ne s'améliorait pas et l'intervention du caïd du Rif restait tout à fait problématique. Les Marocains devinrent agressifs; le 23 juin, de nombreux groupes se déployèrent sur les hauteurs d'Aghbal. Le général de Montauban, se sentant menacé à brève échéance d'une attaque, jugea qu'il était urgent de prendre lui-même

(1) Pièce 5.

(2) Pièces 6 et 10.

l'offensive; il décida de marcher à l'ennemi dès le lendemain (1).

Le 24, la colonne française se mit en mouvement à 9 heures du matin; elle comprenait 6 bataillons, 6 escadrons et 6 canons de montagne. L'infanterie se forma sur deux lignes, la première comprenant le 2e bataillon de la Légion étrangère et les 2e et 3e bataillon du 7e Léger; la deuxième, le 4e bataillon de chasseurs à pied et le 1er bataillon de la légion étrangère ; le 2e bataillon du 68e de ligne marcha à l'arrière du dispositif, encadrant le convoi. La cavalerie et le goum s'établirent à l'aile gauche, masqués par un pli de terrain ; l'artillerie prit place entre la cavalerie et l'infanterie, à hauteur de la première ligne. Des contingents ennemis descendirent des pentes de la montagne et leur goum se porta au devant des Français. Le combat commença au lieu dit Mezoughen, dans la plaine située entre l'oued Kiss et l'oued Aghbal (2).

Vues de la plaine, les positions des Marocains se présentaient sous l'aspect suivant. En arrière d'un immense glacis, à pentes assez douces, apparaissait une coupure oblique à la direction de l'attaque; c'était la vallée de l'oued Aghbal. A gauche de cette vallée, on voyait une ligne de hauteurs sur les flancs desquelles s'étageaient les dechras des Oulad-Mongar. A droite, des crêtes, se masquant en partie les unes les autres, s'élevaient insensiblement vers le Ras-Foughal. De ce côté, le terrain était très coupé; les dechras de Tizi et de Bou-Ammala se détachaient sur le pied des montagnes, en dehors de la zone occupée; au centre de cette zone, la dechra de Bou-Beurnous se dressait à mi-pente du djebel Achaouen, sur la piste d'Aghbal à Taredjirt et au-dessus des jardins de Tiouennouchine. Le village d'Aghbal, construit au fond de la vallée, presqu'en face de Bou-Beurnous, n'était pas

(1) Pièce 9.
(2) Pièces 9 et 10.

visible; il en était de même de l'agglomération de Taredjirt, que cachait le sommet du djebel Achaouen (1).

Les Beni-Snassen résistèrent pendant environ une demi-heure à Mezoughen; de Montauban ayant constaté un flottement dans leur ligne les fit charger, ils se replièrent alors sur la montagne. A ce moment, les fantassins marocains étaient divisés en deux groupes principaux : les Beni-Ourimeche se tenaient sur les hauteurs en avant de Bou-Ammala; les Beni-Drar, Oulad-Mongar, Beni-Khellouf, Beni-Marissen et Ahel-Taredjirt avaient pris position à Aghbal. Les cavaliers français poursuivant le goum marocain arrivèrent devant Aghbal et en chassèrent les piétons. Ceux-ci réussirent à s'embusquer dans les jardins de Tiouennouchine, d'où ils tinrent en échec le goum français; le lieutenant-colonel Tallet finit par les débusquer avec la cavalerie régulière, en tournant les jardins. Les défenseurs durent battre en retraite; ceux qui connaissaient bien le pays échappèrent en se faufilant dans les ravins, vers Bou-Ammala, les autres se firent sabrer sur les glacis de Bou-Beurnous. La cavalerie française, poussant devant elle tous les fuyards, enleva la dechra de Bou-Beurnous. Pendant ce temps, l'infanterie avait gagné Aghbal, un détachement fut placé à Aghil-el-Mira pour opérer contre les Oulad-Ghazi; un autre marcha vers Tizi, le restant des troupes entreprit l'escalade de la montagne sur les traces de la cavalerie. Cette dernière atteignit en combattant le sommet du djebel Achaouen, un parti s'avança même jusqu'à Tebount, en deça d'Azrou-Allou, et mit le feu à quelques palmiers nains. Les Beni-Snassen, renforcés par des contingents frais, firent une contre-attaque, qui donna lieu à un très vif engagement à Ras-Achaouen. Les bataillons français arrivèrent à la rescousse; le 2e bataillon de la Légion, puis les deux ba-

(1) Dans l'étude sur *Oudjda et l'Amalat*, je donne un croquis panoramique des positions.

taillons du 7e Léger, dans un élan irrésistible, culbutèrent tous les Marocains. L'artillerie entra en ligne à son tour, elle fouilla les ravins avec ses obus et acheva la déroute de l'ennemi. A 2 heures du soir, la colonne française victorieuse fit demi-tour afin de regagner son camp; quelques chevaux des Beni-Snassen la harcelèrent jusqu'à Aghbal.

Le combat d'Achaouen coûta aux Beni-Snassen environ 400 tués, parmi lesquels plusieurs chefs; ils perdirent un étendard, des animaux, des vêtements et les déchras de Tizi, Bou-Ammala, Bou-Beurnous, Aghbal, ainsi que quelques dechras des Oulad-Mongar, furent incendiées. Les Français eurent 2 officiers de la Légion et 20 hommes tués, 9 officiers et 68 hommes blessés (1).

La Fin de la Campagne

Après le combat d'Achaouen, les Marocains démoralisés se dispersèrent; ils comprirent enfin qu'ils ne pouvaient rien contre les armes françaises et ils s'avouèrent définitivement vaincus. Les autorités marocaines furent obligées de sortir de leur passivité; poussé par les Beni-Snassen et les Angad, qui lui demandaient de venir négocier la paix avec les Français, le caïd du Rif, Mohammed-ben-Abd-es-Saddok, ne pouvant plus se dérober, il se fit annoncer pour le 2 juillet. Au jour dit, il se présenta au général de Montauban, suivi du caïd d'Oudjda, du marabout Si Hamza de Guefaït et de plusieurs personnages influents; il sollicita l'aman au nom de toutes les populations voisines de la frontière.

La députation assura le général de ses bons sentiments, elle souscrivit à toutes les conditions et lui promit que, désormais, les relations de bon voisinage de l'Algérie et du Maroc ne seraient plus troublées.

(1) Pièces 6, 8, 9 et 10; *Moniteur Algérien* du 30 juin 1852 ; *Akhbar* des 1er et 6 juillet 1852.

Le lendemain de l'entrevue, la colonne française abandonna le camp du Menaceb-Kiss et rallia Tlemcen en passant par Nemours. La paix était rétablie pour quelques temps sur les confins (1).

Capitaine L. Voinot.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Abréviations : (A. G. G.) Archives du service des affaires indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.

(A. C. M.) Archives du service des affaires indigènes du Cercle de Marnia.

N° 1

(A. G. G.) Original

Lettre du Général commandant la division d'Oran au Gouverneur Général de l'Algérie

Armée d'Afrique — Province d'Oran — Cabinet — N° 407

Oran, le 9 Avril 1852.

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai eu l'honneur de vous informer, par dépêche télégraphique, des graves désordres dont notre frontière a été le théâtre; voici l'exposé détaillé de l'audacieux coup de main tenté par les tribus du Maroc sur notre territoire.

Nos Ouled-Mellouk étaient campés le 4 de ce mois en avant de Lalla-Maghrnia, aux environs de Sidi-Aïad, leurs troupeaux étaient aux pâturages; mais comme depuis quelques jours les allures des Marocains prenaient un

(1) Pièces 6, 7, 9.

caractère de plus en plus suspect, les cavaliers de la tribu veillaient sur les tentes, et leur caïd leur avait fait distribuer de la poudre. L'événement n'a que trop justifié ces précautions.

Une attaque à main armée avait été en effet préparée contre les Ouled Mellouk, à la tête de ce mouvement était Si Mohammed El Mekki, chef de la zaouïa des Ouled-Sidi-Rhamdam, homme très influent dans toute la contrée, et Moufok ould Maghrnia, partisan audacieux. Ils avaient réuni les contingents des Beni-Drar, des Ouled-Razi, des Ouled-Mongar, des Mezaouir. El Hadj Mimoun, qui a paru dernièrement au milieu de ces populations, non seulement avait approuvé le projet de ces actes d'hostilité, mais devait y prendre part en y conduisant les contingents des Beni-Iznassen Fouaga.

Le rendez-vous avait été fixé dans la journée de dimanche à Mouzarah (1) et l'entreprise devait s'exécuter le lendemain lundi, 5 avril.

Si Mohammed, frère de l'Hadj Mimoun, l'homme de guerre des Beni-Iznassen, est arrivé à Mouzarah le dimanche soir. Mais Si Mohammed ben Mekki et Moufok, craignant d'être éventés, n'eurent pas la patience d'attendre l'arrivée de Si Mohammed et le concours des Fouaga, ils se crurent assez forts et entamèrent seuls l'affaire. Ce mouvement prématuré sauva les Ouled Mellouk.

Leur attaque fut conduite avec vigueur et dans le premier moment de la surprise nos tribus plièrent, mais nos cavaliers reprirent à leur tour la charge avec intrépidité et la poussèrent vigoureusement jusqu'au fond de la plaine. Cette affaire n'a pas laissé que d'être sanglante, 17 des nôtres ont été tués, une vingtaine a reçu de graves blessures. L'ennemi a eu une cinquantaine d'hommes hors de combat et a perdu quelques chevaux, il n'a pu

(1) Il s'agit de la koubba de Lalla-Oum-ez-Zohra, au pied est des Beni-Drar.

faire aucun butin. Bien que l'honneur du combat soit resté aux Ouled Mellouk, c'est un triste jour pour une faible tribu, que celui où 17 de ses plus braves cavaliers reçoivent la mort.

Cette agression n'est pas un acte de brigandage isolé. Il y a concert entre les Beni-Iznassen et toutes les tribus de la plaine qu'ils tiennent sous leur dépendance, il y a même connivence de la part de nos Achaches qui n'ont point porté secours aux Ouled Mellouk et qui sont même entrés en communication avec l'ennemi. Voilà bien la preuve que le rôle, auquel nous sommes condamnés, amoindrit notre considération comme j'ai eu l'honneur de vous le faire remarquer plusieurs fois, aux yeux des nôtres comme aux yeux des Marocains, nous nous usons à ce métier. Notre modération n'est que de la faiblesse aux yeux des musulmans, notre respect des traités avec l'Empire, que de la peur... puissions-nous ne pas regretter amèrement un jour notre longanimité !

Remarquez, Monsieur le Gouverneur Général, que l'homme le plus influent des Beni-Iznassen, El Hadj Mimoun, qui jusqu'à présent avait cherché à contenir le parti de la guerre, ou n'est plus maître de la situation, ou agit d'après des ordres secrets, puisqu'il consent à organiser des attaques contre nos tribus, puisque son propre frère, le guerrier de la famille, commande lui-même les expéditions hostiles. Ce fait est significatif et cette dernière violation de notre territoire à main armée éclaire la situation, et nous découvre notre véritable ennemi.

Cet ennemi est la tribu des Beni-Iznassen, c'est dans la montagne de ces audacieux Kabyles, aussi indépendants de l'Empereur Abderrahman que de la France que se trouve le foyer de toutes les conspirations contre notre autorité, c'est de là que partent toutes les insultes, c'est le repaire où les brigands qui ont un compte à régler avec nous trouvent un asile assuré.

Par conséquent, Monsieur le Gouverneur Général, c'est là qu'il faut frapper. Cette opinion qui est basée chez moi sur l'étude du pays depuis de longues années est aussi celle des généraux de Mac-Mahon et de Montauban. Il est bien douloureux au commandant de la subdivision de Tlemcen, comme à celui de la province d'Oran de rester spectateurs presque passifs, presque impuissants, de ces insultes incessantes, dont les conséquences se feront un jour profondément sentir dans l'esprit de nos propres populations, que notre inaction étonne et démoralise.

C'est surtout aux Beni-Iznassen, toujours en révolte avec l'autorité impériale, que la méthode indiquée par le Consul général de Tanger, pour obtenir la paix et nous faire justice, peut et doit être appliquée. La nécessité en est pour moi tellement évidente, que dès que la nouvelle de la dernière agression me parvint, je n'hésitai pas à arrêter le mouvement du 11e Léger. Mon projet, s'il eût eu votre approbation, eût été d'entrer chez le Beni-Iznassen et d'y faire un exemple qui nous eût donné la paix pour de longues années.

Dans une semaine je pouvais réunir au pied de leur montagne 6.000 hommes d'infanterie, 1.200 chevaux et tout l'outillage d'une division de cette force. Je leur aurais appliqué impitoyablement la méthode de réduction des pays kabyles, et leur aurais promis une pareille visite en réponse à chaque violation de territoire commise par eux ou les tribus qu'ils dominent par leur influence et qui marchent à leur volonté.

Tôt ou tard, c'est ma conviction intime, il faudra en venir là. Tous les hommes de l'Ouest pensent de même.

« Il m'est impossible (dit le général Montauban; et « avant lui le général de Mac-Mahon tenait à peu près le « même langage), il m'est impossible, avec les ressources « de la subdivision de Tlemcen, de m'opposer à ces actes « hostiles qui se renouvellent journellement... J'ai là « un rôle qui est un vrai crève-cœur pour un général

« français, vis-à-vis ces populations barbares... Il faut « un prompt remède, mon général, et par conséquent de « prompts moyens d'action... la diplomatie ne peut rien « à un tel état de choses qui ne peut être tranché, pour « nos tribus et pour les tribus marocaines, que par un « acte de *haute vigueur*. Si nous parvenons à réduire ce « pâté des Beni-Iznassen, nos tribus n'auront plus rien « à craindre du Maroc, etc... »

Les Beni-Iznassen, Monsieur le Gouverneur Général, jouent le même rôle que les Zouaoua ont longtemps joué dans la Grande Kabylie; leur influence sur les tribus des frontières s'étend au loin de proche en proche. Elle se fait sentir, dans tous les attentats, dans tous les complots; en les battant nous frappons tous ces brigands à la tête.

Vous pensez qu'une pareille entreprise serait désapprouvée par le Gouvernement. Je m'incline devant votre appréciation et j'y renonce, mais avec regret et avec le sentiment intime que nous ne faisons qu'augmenter les charges et les embarras de l'avenir; la saison était bonne, le droit pour nous, l'Empereur bien disposé, nos tribus altérées de vengeance, nos troupes pleines d'ardeur. Jamais nous ne retrouverons une aussi bonne occasion d'exécuter les Beni-Iznassen et de fonder la paix des frontières.

Le 11e Léger poursuit sa marche vers la province d'Alger. Tout se bornera à une tentative de ghazzia par le général de Montauban sur ces incorrigibles Beni-Drar, qui ont eu l'imprudence de rester à bonne portée, près des sources de l'oued Kis. Je donnerais beaucoup pour qu'il puisse les enlever, si sa marche n'est pas éventée, s'il peut les atteindre, il les mènera bon train et ces misérables paieront pour tous.

J'ai prescrit à cet officier général d'imposer aux Achaches une forte amende pour leur connivence avec l'ennemi.

C'est demain, 10 avril, que le coup sera tenté; je m'empresserai de vous en faire connaître le résultat. Vous pou-

vez compter sur la prudence du général de Montauban, comme sur sa vigueur et sa décision.

Agréez, Monsieur le Gouverneur Général, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Général de division
Commandant la province d'Oran,
PÉLISSIER.

N° 2

(A. G. G.) Original

Télégramme du Général commandant la division d'Oran au Gouverneur Général de l'Algérie

ALGÉRIE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Oran, le 11 Avril 1852, à 10 heures et demie.

Le Général commandant la division,
à Monsieur le Gouverneur Général,

Le général de Montauban m'adresse la dépêche suivante

« Ras Kis, le 11 avril, à 11 heures du matin.

« Nous venons de raser cinq douars des Beni-Drar et Mzaouirs. Nous avons pris beaucoup de butin, mais peu de troupeaux. Nous avons dix hommes tués et quelques blessés. Les Beni-Snassen ont approximativement 150 tués ou blessés. Je m'arrête ici deux heures pour faire manger les orges sur pied des arabes ennemis. »

P. le Directeur des lignes télégraphiques.
Le Traducteur des dépêches.
DE LIGNAC.

N° 3

(A. C. M.) Registre des minutes

Rapport mensuel du bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques d'Avril 1852. — (Extraits)

Avril 1852.

L'esprit hostile des Beni-Snassen n'a pas tardé à se manifester par des actes d'agression; le 4 avril 400 chevaux des Beni-Drar, des Ouled Mongar, accompagnés d'un nombre à peu près égal de gens de pied, sont venus attaquer les Ouled Mellouk; nos arabes étaient sur leurs gardes et ont repoussé, non sans pertes regrettables, une pareille tentative; 17 hommes tués, 14 blessés ont témoigné de la vigueur et de l'énergie de la défense.

Cette violation de notre territoire demandait une punition sévère, elle ne s'est point fait attendre, et le 10 avril au matin les Beni-Drar et les gens de Triffa recevaient le juste châtiment de leurs méfaits.

Cette punition infligée dans un terrain où les Beni-Snassen Tata se croyaient inexpugnables, dans une position où jamais le bras des Turcs et des Marocains n'était venu les frapper, a ému prodigieusement toute la montagne.

Des rassemblements armés se sont formés, mais ils n'ont pas tardé à se dissiper devant le blâme sévère de l'Empereur qui a rendu les Beni-Snassen seuls responsables de leurs méfaits et a applaudi au châtiment qu'ils s'étaient attirés par leurs agressions continuelles.

Hadj Mimoun est en ce moment très inquiet, l'Empereur l'a sévèrement réprimandé. Les Beni-Snassen Tata l'accusent de les avoir entraînés sans pouvoir les soutenir dans cette voie d'hostilités, et sont disposés à rompre avec lui.

N° 4

(A. C. M.) Registre des minutes

Rapport mensuel du bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques de Mai 1852. — (Extraits)

Mai 1852.

L'arrivée de la colonne française de nos troupes sur notre frontière, dans les premiers jours de ce mois, avec mission de punir les Beni-Snassen en détruisant les récoltes que cette tribu possède sur notre territoire, a jeté une certaine émotion dans toute la montagne. El-Hadj Mimoun, n'ayant pas pu maîtriser l'effervescence qui s'est produite, s'est mis à la tête du mouvement et, le 14, il était à Aghbal avec tous les contingents des Beni-Snassen et une partie de ceux des Kebdana, des Ouled-Settout, des Ouled-Mansour, des Mzaouïr et des Beni-Mengouch-Tata.

Malgré ses protestations, et bien qu'il assurait n'avoir réuni toutes ses forces que pour être prêt à tout événement, il excitait en-dessous les populations et ses cavaliers sont venus insulter et attaquer nos avant-postes. Le châtiment ne s'est pas fait attendre et, le 15, les Beni-Snassen ont été punis de leur insolence.

Dans les jours qui suivirent, la fezza (1) s'est dispersée momentanément, elle n'a pas tardé à se reformer aux instigations de Si El-Mekki et de Mouffok ould Marghnia et Cheikh ben Ali. Dans l'intervalle, les Beni-Snassen-Tata, menacés et craintifs, appelèrent le caïd Si Mohammed ben Tahar, d'Oudjda, qui obtint la suspension de tout châtiment jusqu'à l'arrivée de son chef, Si Mohammed ben Abd-es-Saddok, caïd du Rif, en promettant satisfaction sur tous les points.

(1) Fezza : rassemblement armé.

N° 5

(A. G. G.) Copie

Rapport du général commandant la division d'Oran au Gouverneur général de l'Algérie

ARMÉE D'AFRIQUE

PROVINCE D'ORAN

CABINET C

N° 447

COPIE

Extrait d'une dépêche de M. le Général Pélissier au Gouverneur général

Oran, le 21 Juin 1852.

Monsieur le Gouverneur général,

Dans ma dernière dépêche, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître qu'un espion avait révélé au général de Montauban le gisement des silos appartenant à Si El-Mekki, Cheikh de la Zaouïa de Sidi-Ramdam et le plus acharné des agitateurs de la frontière.

Je vous ai rendu compte aussi que cet officier général avait résolu de vider les magasins de l'ennemi et, qu'à cet effet, il avait requis 1.400 chameaux ou mulets appartenant aux tribus qui ont le plus souffert des incursions des Beni-Iznassen.

Le 15 juin, à 5 heures du matin, il se mit en route avec six bataillons, une batterie de montagne, toute sa cavalerie et son convoi. Tous les renseignements plaçaient les silos dans la plaine, mais quand la colonne arriva près de leur emplacement, après quatre heure de marche, le général reconnut que le guide l'avait trompé et que les matemores (1) étaient sur le haut d'un des premiers contreforts qui dominent le plat pays.

Jusque là, pas un cavalier ennemi ne s'était montré,

(2) C'est l'orthographe défectueuse du mot arabe matmour qui signifie silos.

mais, tout à coup, les hauteurs dominant les silos se couronnaient de Kabyles. La position devenait délicate pour le général de Montauban. S'il obéissait à la lettre à mes instructions, il commettait, en battant en retraite devant l'ennemi, un acte de faiblesse fâcheuse. S'il attaquait, il engageait gravement sa responsabilité. En homme de cœur, il prit résolument et promptement son parti, et répondit aux coups de fusil des éclaireurs marocains par une habile disposition d'attaque.

Il forma trois colonnes des deux bataillons, pourvues chacune de deux obusiers de montagne, couvertes d'un rideau de tirailleurs, Derrière la colonne du centre, précédée par les sapeurs du génie, et qui avait les silos pour point de direction, marchait le convoi. La cavalerie gardait les débouchés de la plaine.

La colonne de gauche, composée du 4e chasseurs à pied et de l'un des bataillons du 7e Léger, était aux ordres du commandant Capriol de Péchassant. Celle de droite, formée du 68e et du 2e bataillon du 7e Léger, était commandée par le chef de bataillon Polhès. Le général marchait en tête de la colonne centrale formée des bataillons d'élite de la légion étrangère. Il pouvait veiller ainsi sur tout le dispositif d'attaque.

En jetant les yeux, Monsieur le Gouverneur général, sur le croquis qui est annexé à ce rapport (1), vous reconnaîtrez que les silos sont situés à l'entrée du col, qui rattache à la masse de la montagne le contrefort que nos troupes devaient enlever. Ce contrefort en est séparé par deux ravins, limitant parfaitement notre front d'opération. Il s'agissait d'arriver à la crête qui les domine, d'éloigner l'ennemi des abords de ces fossés naturels, de le maintenir loin des silos pendant qu'on serait occupé à les vider et de faire retraite sans être entamé, une fois l'opération terminée.

(1) Aucun calque de ce croquis n'est joint à la copie du rapport, dont il m'a été impossible de retrouver l'original.

Le général de Montauban a parfaitement conduit cette entreprise.

A un signal donné, les trois colonnes s'élancèrent à la fois avec une irrésistible vigueur. Ni le feu bien nourri des Kabyles, ni les grosses pierres qu'ils roulaient, ou lançaient de très près sur nos soldats, ne purent arrêter l'élan des troupes. Il y eut un instant mêlée sur la crête, entre les Beni-Iznassen et nos tirailleurs; mais ceux-ci les tuèrent à coups de baïonnette et les dispersèrent dans les ravins. Dans ce coup de collier, l'ennemi n'eut pas le temps d'enlever tous ses cadavres, dont une vingtaine, tués à l'arme blanche, restèrent en notre pouvoir. Dans les armes et l'équipement de ces misérables, nos soldats ont retrouvé des carabines, des effets et d'autres reliques des chasseurs du 8e bataillon, massacrés à Sidi-Brahim.

A 10 heures, la position était couronnée et occupée d'une manière formidable. Le général fit reconnaître et percer les silos. Les 1.400 bêtes de somme qui composaient le convoi furent chargées d'orge et de blé. La cavalerie elle-même vint s'approvisionner à son tour.

Cependant, il fallait de longues heures pour cette opération qui dura jusqu'à cinq heures du soir. Après un premier moment de panique, les Kabyles se réunirent de nouveau et pendant toute la journée ne cessèrent de tirailler avec audace. Il fallut plusieurs retours offensifs conduits avec autant de résolution que de prudence et plusieurs volées d'obus pour les maintenir à distance. On ne peut nier que ces montagnards n'aient fait preuve d'un grand courage.

Le général de Montauban aurait pu détruire la mosquée de Sidi-Ramdam, il préféra la faire respecter pour prouver aux Beni-Iznassen que son opération n'était dirigée que contre le fanatique agitateur, qui les maintient dans une voie funeste en leur prêchant la guerre.

Le convoi chargé, le soir venu, il fallait songer à la retraite. Ce mouvement offrait des difficultés, mais il

s'opéra avec un plein succès. Il eut lieu par la droite, en échelons, de manière à ce que chaque position abandonnée fut fortement protégée et défendue par l'échelon le plus voisin.

Couvert par ces dispositions, le convoi regagna promptement la plaine avec la cavalerie. A 6 heures du soir, toute la colonne, malgré les attaques pressées et les cris frénétiques des Kabyles, était sortie sans encombre de la région montagneuse et regagnait paisiblement le camp du Kis, sans qu'aucun Beni-Iznassen osât la suivre dans le plat pays.

Cette brillante affaire a été achetée par les pertes suivantes :

	Tués	Blessés grièvement	Blessés légèrement
4e chasseurs à pied..	»	2	14
7e Léger.....	»	1	2
68e de ligne.....	2	6	14
Légion étrangère...	2	7	10
Chasseurs d'Afrique	»	»	2
	4	16	42
		58	

D'après l'estimation des différents chefs de corps que j'ai sous les yeux, l'ennemi a dû avoir plus de 120 hommes tués. Quant à ses blessés, c'est une évaluation qui ne peut être faite encore, le nombre doit en être considérable, d'après la manière dont l'attaque a été brusquée et enlevée.

Cette opération, dont nous n'avons qu'à nous féliciter, sous tous les rapports, était, dans la journée même, heureusement complétée par un coup de main du goum sur les Oulad-Mansour et les Beni-Mengouche-Tata. Le général de Montauban avait été informé que ces tribus devaient, dans la journée du 15, s'avancer dans la plaine

de Trifa pour y moissonner. Par son ordre, nos cavaliers indigènes, aux ordres des capitaines Chanzy et Doisneau, s'embusquèrent entre les bouches de la Moulouya et du Kis et, lorsque l'ennemi eut passé la première de ces rivières, le chargèrent avec vigueur vers les 9 heures du matin. Malheureusement, comme par une prévision du sort qui leur était réservé, les Oulad-Mansour et les Beni-Mengouche ne s'étaient pas éloignés du fleuve et nous ne pûmes que tuer 4 hommes et faire 2 prisonniers; mais l'épouvante les accompagna dans leur fuite; ils laissèrent aussi aux mains de nos gens une trentaine de bêtes de somme.

Agréez, ...

Le général de division commandant la province d'Oran,
Signé : PÉLISSIER.

Le colonel, chef de bureau politique des affaires arabes,
Signé : ILLISIBLE. (1).

N° 6

(A. C. M.) Registre des minutes

Rapport mensuel du bureau arabe de Marnia sur les nouvelles politiques de juin 1852
(*Extraits.*)

Juin 1852.

Nous attendions, vers les premiers jours de ce mois, l'arrivée du caïd Ben-Abd-es-Saddok, qui devait terminer à notre satisfaction les différends de la frontière. Le 15 juin, malgré de nombreux délais, il n'était pas arrivé;

(1) Cette affaire importante est passée sous silence dans le rapport d'ensemble au Ministre (Pièce 9). Elle est mentionnée dans le rapport politique du bureau arabe de Marnia, de Juin 1852 (Pièce 6).

ce système de lenteur ne pouvait durer plus longtemps, nous ne pouvions suspendre davantage le châtiment que méritaient les Beni-Snassen, dont la fezza était réunie d'une manière efficace vis-à-vis de notre camp.

Aussi, ce même jour, la colonne passa le Kis, pour punir jusque dans leurs silos les Beni-Mengouch. Cette journée fut très meurtrière pour l'ennemi, qui perdit en outre tous les grains du Matmar de Tizi-Ali.

Après ce coup de vigueur, Hadj Mimoun essaya de renouer des relations pacifiques, des pourparlers eurent lieu, mais ils ne servirent qu'à nous prouver une fois de plus la duplicité des Beni-Snassen, car, derrière ces couvertures (peut-être sincères de la part de Mimoun, qui fut, on le croit, débordé par le parti de la guerre), ils ne cherchaient qu'à gagner du temps et les contingents de leurs alliés, et de toute la montagne arrivaient chaque jour.

Le 24, ils attaquèrent la colonne dans un fourrage qu'elle opérait dans la plaine, reculer était impossible, et le moment était arrivé de leur infliger un châtiment terrible. Poursuivis jusqu'au côté du Djebel-Idjaoun, en face de Tarjiret (1), après des pertes considérables, ils laissèrent en notre pouvoir plus de 10 villages, qui furent immédiatement incendiés.

Depuis ce moment ils n'ont plus paru, la punition de toutes leurs folles agressions est maintenant suffisante ; espérons que dans l'avenir ils seront plus circonspects et réfléchiront avant de violer notre territoire.

Cette dernière affaire du 24 les a jetés dans la consternation et le caïd du Rif, Ben Abd-es-Saddok, est de nouveau annoncé pour le 2 juillet. Cette fois il pourrait venir, car le châtiment infligé aux Beni-Snassen a eu un retentissement salutaire dans tout le Maroc.

(1) Idjaoun est évidemment mis pour Achaouen. Tarjiret désigne l'agglomération de Taredjirt.

N° 7

(A. C. M.) Registre des minutes

Rapport mensuel du bureau arabe à Marnia sur les nouvelles politiques de juillet 1852 (Extraits).

Juillet 1852.

Le succès obtenu à l'affaire du 24 juin par la colonne du général de Montauban a amené un résultat que nous espérons devoir être, sinon définitif, du moins de longue durée pour la tranquillité de la frontière. Abd-es-Saddok, poussé par les Beni-Snassen et les Angad, est venu au camp français demander l'aman au nom de toutes les populations limitrophes, comme garant de leurs bonnes intentions, les tribus avaient aussi député vers nous Si Hamza de Guefaït, Mohammed ben Kredda, le caïd d'Oudjda et plusieurs autres personnages influents.

Le lendemain de cette entrevue, dans laquelle les chefs marocains ont protesté de leurs bonnes intentions à notre égard, et ont assuré au général qu'à l'avenir leurs relations avec nous ne seraient plus troublées par des faits de la nature de ceux qui avaient nécessité la présence d'une colonne, la colonne a levé le camp du Kis et est rentrée à Nemours pour s'acheminer vers Tlemcen.

N° 8

(A. G. G.) Copie

Télégramme du général commandant la division d'Oran au Gouverneur général de l'Algérie

ALGÉRIE

COPIE

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Oran, le 27 Juin, à 7 heures du matin.

Le général commandant la division à
Monsieur le Gouverneur général.

Le général de Montauban a été attaqué le 24 par tous les rassemblements des Beni-Snassen; il les a repoussés jusqu'à la dernière crête de leurs montagnes et leur a tué quatre cents hommes.

Il a eu deux officiers de la légion tués et vingt hommes de différents corps, soixante-dix-sept blessés, dont neuf officiers. Il a brûlé huit villages et deux douars, pris un drapeau, 51 fusils, 43 chevaux, des bêtes de somme, force burnous et haïks.

Plusieurs chefs ont été tués.

Pour copie conforme :
Le Colonel, chef du bureau politique,
Signé : (ILLISIBLE).

N° 9

(*Moniteur Algérien* du 15 octobre 1852)

Rapport d'ensemble du Gouverneur général de l'Algérie au Ministre de la Guerre, sur les opérations militaires du printemps 1852 (1).
(Extrait.)

Monsieur le Ministre,

.....

Après leurs agressions audacieuses sur notre territoire contre les Oulad-Mellouk, les tribus qui marchent sous l'influence des Beni-Snassen, les Oulad-Sghir, les Beni-Drar et les Mezaouïr en étaient venus à dresser leurs tentes près des sources du Kiss, ruisseau qui forme la frontière des possessions marocaines et de nos possessions, et ils continuaient de là leurs incursions journalières sur notre territoire.

(1) Bien que ce rapport ait été publié dans le *Moniteur Algérien*, son importance justifie sa reproduction. L'ancien journal officiel de la colonie est d'ailleurs devenu très rare.

Le général de Montauban résolut de les punir. Il masqua son projet par quelques mouvements de troupes effectués partiellement sous des prétextes administratifs, ou sous des motifs de simple prudence. Le 8 avril, un bataillon du 68e était à Nemours et le même jour le 4e bataillon de chasseurs à pied se trouvait à Lalla-Maghnia. Le 9, le général de Montauban ralliait les chasseurs à pied avec 3 escadrons de chasseurs à cheval, un escadron de spahis et deux obusiers de montagne. Le soir même de ce jour, il se mit en marche pour le Menaceb-Riss. Le 9, également à 6 heures, le commandant Douay quittait Nemours avec le bataillon du 68e et 3 compagnies du 7e Léger, il devait escorter un approvisionnement jusqu'à Sidi-Brahim, et se porter ensuite avec son infanterie, 40 spahis et le goum de Nemours jusqu'à Menaceb-Kiss; ces mouvements eurent un plein succès. Le général après une marche de nuit, un peu avant d'arriver à Sidi-El-Azem, sur les Beni-Drar, divise sa colonne en deux. Il ordonne à sa cavalerie de pointer sur Sidi-Azouz et de rejeter dans la plaine tous les Arabes qu'elle rencontrerait. De son côté, avec les chasseurs à pied et la section de montagne, il se plonge sur le ravin qui s'étend vers Menaceb-Kiss, afin d'opérer sa réunion avec le commandant Douay, soutenir au besoin la retraite de la cavalerie, et recevoir les Arabes poussés sur lui. Nos cavaliers accomplissent le mouvement qui leur est prescrit; ils jettent l'ennemi dans la plaine, où notre infanterie l'écrase sous ses feux; le 10 avril, à 10 heures du matin, tout était terminé : 150 Marocains étaient restés sur le champ de bataille, de nombreux troupeaux avaient été pris et 15 douars saccagés.

On écrivait après ce succès au caïd d'Oudjda, que le

Maroc au lieu de protester devait applaudir à la leçon reçue par des tribus qui repoussaient l'autorité de l'Empereur. Cependant, nous devions livrer encore de nouveaux combats. La journée du 10 avril avait produit chez les Beni-Snassen un profond ressentiment.

Le 14 mai, le général de Montauban, qui était campé en deça du Kiss, eut à essuyer quelques coups de fusil; on tira sur ses fourrageurs, en même temps des contingents parurent sur le versant de l'Aghbal. Tout annonçait une prochaine action.

Le 15, en effet, le combat nous fut présenté : ce fut d'abord par un engagement de cavalerie que le combat commença, puis tout à coup un brouillard, qui avait régné pendant longtemps, se dissipa et laissa voir l'infanterie des Beni-Snassen rangée aux abords d'Aghbal. Le général de Montauban franchit le Kiss; son infanterie formée en colonne double, dont la cavalerie couvrait les deux ailes. L'ennemi essaya par une feinte retraite de nous attirer sur un terrain où des difficultés inextricables lui eussent donné tout l'avantage de la position. Le général de Montauban ne tomba pas dans ce piège; il s'arrêta brusquement. Les Beni-Snassen furent alors obligés de prendre une offensive qui leur coûta cher. Ils essuyèrent une complète défaite et laissèrent 100 cadavres sur le terrain.

Toutefois, ils ne se tinrent pas encore pour battus. Pendant quelques jours, ils cherchèrent par des négociations simulées à tromper le général sur leurs véritables intentions. Le 23 juin, un si grand nombre de contingents se montra sur les hauteurs d'Aghbal qu'une nouvelle attaque parut imminente. Le général de Montauban résolut de punir cette agression, et ce fut lui qui, le 24, à 9 heures du matin, se porta sur l'ennemi à la tête de 6 bataillons, 6 escadrons et 6 pièces d'artillerie.

L'infanterie était formée sur deux lignes : le 2e bataillon de la Légion étrangère occupait le centre de la première, ayant à ses ailes les 2e et 3e bataillons du 7e Léger. Le 4e bataillon de chasseurs à pied et le 1er bataillon de la Légion étrangère étaient en 2e ligne, derrière, le convoi, que gardait le 2e bataillon du 68e. A gauche, la cavalerie régulière et le goum étaient masqués par un pli de terrain. L'artillerie était placée entre la cavalerie et la première ligne.

Le feu commença; l'ennemi descendait par un contrefort qui s'allonge de la montagne au Kiss. Le village d'Aghbal était le point intermédiaire, le village de Targiret le point culminant de la position.

Pendant une demi-heure, les Beni-Snassen tiennent, puis un flottement se manifeste parmi eux. Le général de Montauban donne alors le signal de la charge : l'ennemi est repoussé dans des jardins contre lesquels vont se briser les efforts du goum. La cavalerie régulière, entraînée par le lieutenant-colonel Tallet, prend la charge, tourne les positions formidables de l'ennemi, l'en débusque, le poursuit et enlève Targiret (1).

Au delà de ce village, le combat reprend avec une nouvelle vivacité, mais l'infanterie débouche alors; le 2e bataillon de la Légion étrangère, puis le 2e bataillon du 7e Léger culbutent tout ce qui paraît devant eux et assurent la victoire de notre audacieuse cavalerie. Enfin, l'artillerie paraît et foudroie les Kabyles dans les ravins où ils cherchent un refuge. A 2 heures, le général de Montauban regagnait son camp, après un succès décisif. Les Beni-Snassen avaient 8 villages brûlés et 400 hommes tués; dans le nombre plusieurs de leurs principaux chefs.

---

(1) Ce rapport donne à tort le nom de Taredjirt à la dechra de Bou-Beurnous. Celà ressort nettement de l'examen des pièces 6 et 10, ainsi que de l'étude du terrain. En s'en rapportant aux heures indiquées, si la colonne avait réellement dépassé Taredjirt, il faudrait qu'en cinq heures l'infanterie se soit élevée d'au moins 500 mètres dans la montagne et ait franchi environ 15 kilomètres en combattant. Quoique le combat ait été mené rondement celà semble difficile à admettre.

Ils étaient démoralisés, leurs tentatives d'attaque avaient échoué, malgré le concours de tous les contingents amis. Ils comprirent que le moment était venu de terminer la lutte.

Le 2 juillet, le caïd Abd-es-Saddok, que l'empereur avait envoyé dans ces parages pour suivre les événements, se présenta au camp français au nom des Beni-Snassen et souscrivit à toutes les conditions du général de Montauban.

La paix de la frontière était rétablie. Le 3 juillet, le camp fut levé et porté à Nemours, d'où les troupes regagnèrent Tlemcen.

.....

Le Général de division
Gouverneur général de l'Algérie,
Comte RANDON.

N° 10

Récit de Mohammed El Yakoubi des Beni-Khaled

(Né vers 1845, il est lettré et très intelligent. Cet ancien cadi a gardé des souvenirs fort nets des événements de 1852 qui se sont déroulés devant lui alors qu'il était enfant. Parvenu à l'âge adulte il se les fit préciser à maintes reprises par les acteurs).

L'année d'Achaouen il y a eu plusieurs engagements entre les Français et les Beni-Snassen.

Au commencement d'avril, les Beni-Drar firent une razzia sur les Beni-Ouacine, ils les poursuivirent jusqu'à Sidi Mohammed El Ouacini, en tuèrent une quarantaine et pillèrent leurs effets et leurs troupeaux.

En réponse à cette agression, le général de Montauban fit une razzia à Dorf El Ahmar et au col du Guerbous où étaient campés les Aarara et quelques autres fractions, il enleva tout ce qui lui tomba sous la main; les Aarara et les Oulad Slimane perdirent 18 hommes. La razzia fut

continuée vers Aghbal sur les Oulad Ghazi et Oulad ben Azza. L'opération terminée, la colonne française, qui avait parcouru tout le terrain compris entre le Dorf El Ahmar, Sidi-Azouz et Sidi-Mimoun, à l'est d'Aghbal, alla vers une heure camper au pied du Menaceb Kiss. Elle fit manger par ses chevaux les récoltes sur pied.

Les Beni-Snassen installèrent alors leur harka à Aïn-Aghbal. Leurs chouaf (1) se tenaient à l'emplacement où sont actuellement les maisons des Oulad ben Azza. Dans le courant de mai, ils allèrent tirer des coups de fusil sur le camp français. La colonne sortit contre eux, puis le lendemain elle marcha sur Aghbal. La rencontre eut lieu sur l'oued Sidi Mohammed El Oudjdi, qui est la partie aval de l'oued Aghbal. Les Beni-Snassen firent de grandes pertes; leurs orges étaient mûres, les Français les coupèrent pour les donner à leurs animaux et ils regagnèrent leur camp.

Les Français se portèrent quelques temps après sur les silos d'El Mekki, à Tizi-Ali, entre les territoires des Beni-Khaled et Beni-Mengouch. Ils vidèrent les silos et la poudre parla jusqu'au soir. La colonne rallia le camp du Menaceb Kiss ayant tué de nombreux Beni-Snassen.

Par la suite, les troupes françaises se mirent à brûler les orges dans la plaine, les Beni-Snassen se tenaient à Aghbal, sans oser intervenir. La moisson fut en partie détruite dans les Triffa; les Beni-Snassen passèrent donc dans l'Angad pour y rentrer leurs cultures, quelques-uns d'entre eux seulement restèrent à Aghbal.

Les Français décidèrent enfin de marcher sur Aghbal. La poudre commença à parler à Mezoughen, dans la plaine, entre Hafir et l'oued Aghbal. Les Beni-Snassen se replièrent sur la montagne. Un groupe de leurs piétons se tenait sur la hauteur de la dechra de Bou-Ammala des Oulad Ghazi, il était formé de Beni-Mengouch, Oulad-

(1) Chouaf : vedettes.

Ghazi, Beni-Attigue et Beni-Ourimeche. D'autres piétons des Beni-Drar, Oulad Mongar, Beni-Khellouf, Beni-Marissen et de Taredjirt se tenaient à Aïn-Aghbal. Parvenue à Aghbal, la cavalerie française chassa les défenseurs sur la déchra de Bou-Beurnous. Les Français placèrent alors une garde à Aghil-El-Mira, au pied des Oulad-Ghazi et vers Tizi. Les Beni-Snassen repoussés d'Aghbal s'installèrent dans les jardins de Tiouennouchine au pied de Bou-Beurnous; ils y furent attaqués par les chasseurs qui les en délogèrent. Ceux des montagnards qui connaissaient bien le pays se glissèrent par les ravins vers Bou-Ammala où le terrain est difficile, ils purent s'échapper. Les Beni-Ourimeche, n'ayant pas cet avantage, s'avanturèrent en terrain découvert sur les glacis de Bou-Beurnous; ils furent sabrés par les cavaliers français et perdirent une cinquantaine d'hommes. Quant au goum des Beni-Snassen, il fut poursuivi jusqu'à la dechra de Bou-Beurnous par la cavalerie qui tua en particulier de nombreux Beni-Khaled en attaquant le village. La poursuite continua jusqu'à Ras Achaouen où les fantassins français rejoignirent les cavaliers. Un parti de ces derniers poussa au delà jusqu'à Tebount, en deça d'Azrou-Allou, il y brûla quelques palmiers nains; les Beni-Snassen en retraite furent à ce moment renforcés par des contingents frais, ils reprirent l'offensive et il y eut un engagement très chaud au sommet du Djebel-Achaouen. La colonne française ne dépassa pas cette montagne; avant d'atteindre la dechra de Bou-Alaïn, qui est à droite de la piste de Taredjirt, elle fit demi-tour pour regagner son campement; les chevaux des Beni-Snassen la harcelèrent jusqu'au delà d'Aghbal pendant sa retraite. Au cours du combat, les Français avaient incendié les dechras de Tizi, Bou-Ammala et Bou-Beurnous des Oulad Ghazi, d'Aghbal et des Oulad Mongar.

BIBLIOGRAPHIE

J. Halévy, *Précis d'allographie assyro-babylonienne.* — Paris, E. Leroux, éditeur, 1 volume in-8° XXVII-412 p.

Depuis près de quarante ans, M. Halévy est sur la brèche pour combattre la théorie d'après laquelle un certain nombre des textes cunéiformes des plus anciens de la Babylonie sont écrits non en une langue sémitique, mais en une langue appelée sumérienne, que l'on a voulu rapprocher des idiomes ouralo-altaïques. Il faut reconnaître que l'interprétation de caractères par le sumérien suppose une singulière polyphonie et une phraséologie non moins singulière, où dans la phrase, le verbe serait représenté par le seul infinitif dépourvu de tout mode d'action et de distinction des personnes agissantes. Suivant la théorie de M. Halévy, appuyée sur de nombreux exemples, « les textes qui sont censés exprimer la langue sumérienne, expriment en réalité l'idiome assyro-sémitique ordinaire, mais dans un mode de rédaction archaïque ». Ce qui vient à l'appui de cette proposition, c'est que dans les tablettes cunéiformes qu'on a appelées bilingues, et qui ne sont en réalité que bi-rédactionnelles, le texte allographique, qu'on prétend sumérien, occupe la place d'honneur, la première colonne, et que le texte sémitique le suit ligne par ligne. Il ne m'appartient pas assurément, n'étant pas assyriologue, de décider dans une question aussi controversée, mais je dois déclarer que, quelque opinion qu'on ait, il est impossible de ne pas tenir compte du livre où M. Halévy, toujours infatigable malgré ses quatre-vingt-cinq ans, a résumé dans un travail d'ensemble les nombreux travaux qu'il a consacrés à la défense de sa thèse.

René Basset.

Methode pratique pour l'étude de l'Arabe parlé au Ouaday et à l'est du Tchad par Henri CARBOU, administrateur-adjoint des Colonies, 251 pp., in-12, Paris, 1913, Librairie Geuthner.

C'est le premier ouvrage complet qui ait été consacré à l'Arabe parlé dans cette partie de l'Afrique centrale. Dans un but utile et pratique, l'auteur a simplifié son système de transcription en caractères latins à tel point qu'il a considéré les lettres ص, ط, ظ comme équivalentes des lettres س, ض, ت : ce qui est, semble-t-il, exagéré.

Cette méthode est divisée en trois parties : grammaire, textes, vocabulaire français-arabe. Dans la première, l'auteur expose toujours les règles avec netteté, cite des exemples abondants et bien choisis ; malgré certains détails amenés par nécessité, les déductions sont claires et précises. La seconde partie, qui est la moins importante de l'ouvrage, renferme deux chansons *toundjoures* et une troisième des Oulad Rachid avec texte et traduction. Dans la troisième partie, le vocabulaire français-arabe comprend, groupés par famille, tous les termes, souvent employés dans des phrases, qui concernent l'homme, la famille, la case, le village, le marché, la brousse, l'univers, le temps, les animaux, le poste.

Malgré les quelques fautes typographiques qui se sont glissées dans le texte arabe, cette *Méthode* mérite d'être recommandée à tous ceux qui veulent apprendre l'Arabe parlé au Ouaday et à l'est du Tchad.

M. BENCHENEB.

Le Gérant,
J. BÉVIA.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1912)

A. BALLU. — Les monuments historiques en Algérie..... 371
M. BEN CHENEB. — Observations sur l'emploi du mot « Tellis ». — Son origine..... 566
GÉNÉRAL DAUMAS. — La femme arabe..... 5
VOINOT. —La campagne de 1852 contre les Beni-Snassen..... 571
LIEUTENANT R. DERENDINGER. — Notes sur le dialecte arabe du Tchad 339
ED. DESTAING. — Notes sur les manuscrits arabes de l'Afrique occidentale (*suite*)..... 267, 447
E. ESQUER. — Les débuts de l'administration civile à Alger. — Le personnel..... 301
L. GOGNALONS. — Le palmier-dattier (légende, histoire, croyance chez les musulmans de l'Afrique du Nord)..... 203
L. JOLEAUD. — Etudes de Géographie zoologique sur la Berbérie 471
A. JOLY. — Vocabulaire du Chaouiya des Ouled-Sellem (*suite et fin*)..... 219
PAYSANT. — Nécrologie : Paul-Frédéric Gauckler 157
COMMANDANT SEROKA. — Le Sud Constantinois, de 1830 à 1855..... 375, 500
WINKLER. — Précis d'histoire des Arabes et leur civilisation... 161